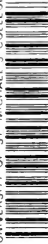


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01873239 6



ST. BASIL'S SEMINARY
TORONTO, CANADA

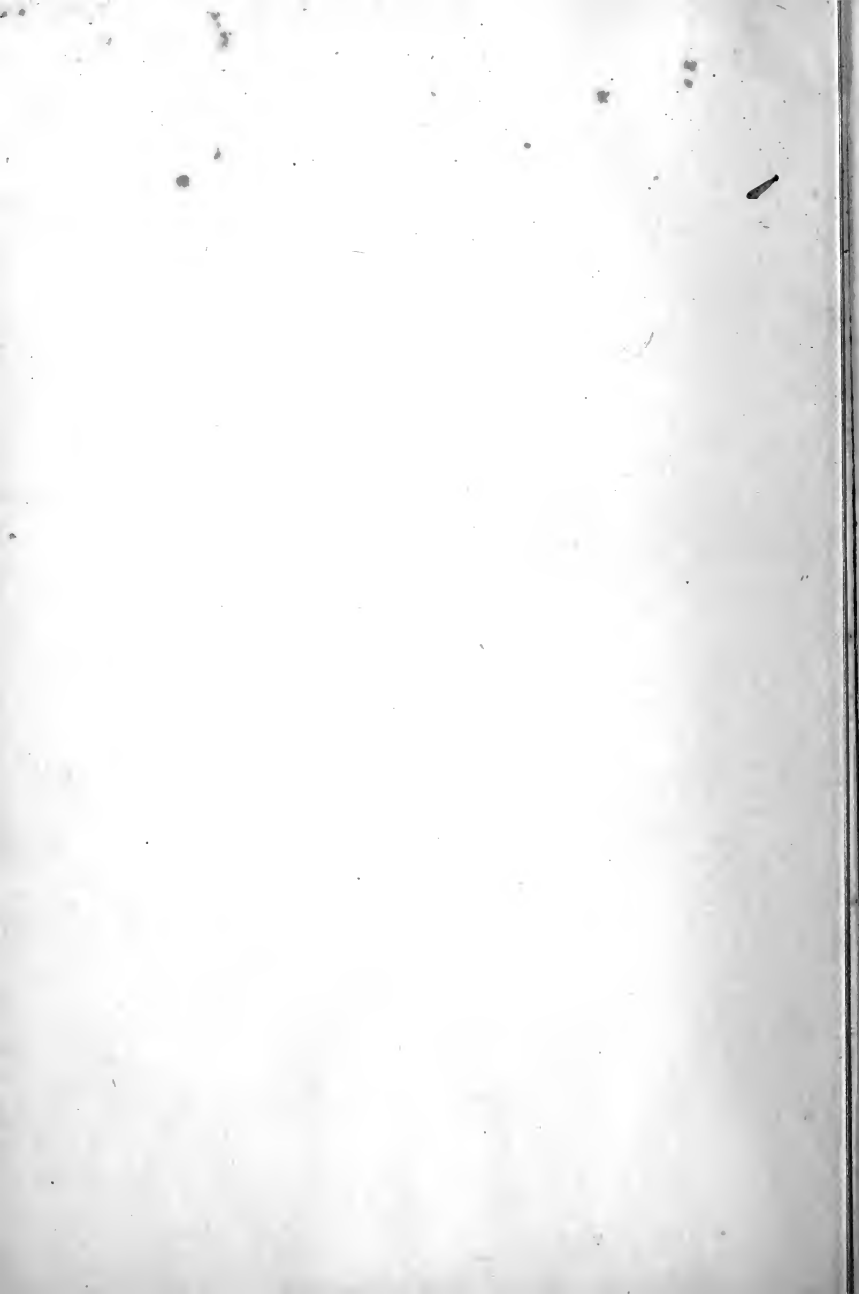
LIBRARY



GIFT OF
Assumption College

THASHER









LA
BIBLIOTHÈQUE

DES
PRÉDICATEURS

PAR
LE R. P. VINCENT HOUDRY

Dè la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION
complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,
Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique

TOME DIX-SEPTIÈME.

PANÉGYRIQUES ET MATIÈRES DIVERSES.

IV



PARIS
ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES, 31

1869.

JAN 18 1952

LA BIBLIOTHÈQUE

DES PRÉDICATEURS.

PANÉGYRIQUES.

SAINT ROCH.

AVERTISSEMENT.

Deux raisons m'ont déterminé à préférer ce saint à plusieurs autres, qui m'eussent peut-être fourni plus de matière et qui eussent donné plus de champ aux prédicateurs pour un panégyrique. La première est que, étant impossible de trouver des matériaux pour tous les saints, et me voyant obligé de me borner à ceux que l'on prêche ordinairement et dans plus d'endroits, S. Roch, selon l'ordre que je me suis prescrit, m'a paru l'un des plus connus, l'un de ceux dont on parle le plus souvent, à cause de la multitude des églises érigées en son honneur, et des assemblées ou confréries qui, sous son nom, se dévouent au service des malheureux dans les maladies contagieuses. — La seconde est que ce grand saint, dont le caractère particulier de sainteté a été une charité constante à servir les pauvres et les malades dans les hôpitaux, donne lieu aux ministres de l'Évangile d'exhorter leurs auditeurs à suivre l'exemple de celui dont ils font l'éloge dans le même exercice de charité, en visitant les hôpitaux et soulageant par leurs aumônes ou par quelque autre service, ces pauvres abandonnés, dans ces lieux où ils manquent le plus souvent de tout. De manière que ce point de morale si important, et dont on parle si rarement dans les chaires, bien traité ici, rendra le panégyrique du saint aussi fructueux qu'il est propre au sujet.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens* (Philipp. II). — C'est de JÉSUS-CHRIST que S. Paul fait le portrait lorsqu'il dit qu'il s'est anéanti jusqu'à prendre la ressemblance de pécheur. O DIEU, quel anéantissement ! un DIEU indépendant des hommes, arbitre souverain de toute la nature, dont la puissance n'a point de bornes, dont l'immensité ne peut être rétrécie par aucun espace, descendre du trône de sa gloire dans le berceau, du sein de son Père éternel dans le sein d'une vierge, se mêler sans distinction avec les pécheurs, et méconnaître sa grandeur jusqu'à prendre la forme d'esclave : c'est un mystère que la raison ne peut pénétrer ; c'est un prodige que la foi admire ; c'est un exemple que tous ceux qui font profession du christianisme doivent imiter. Or, jamais saint ne suivit de plus près cet exemple que S. Roch. Si ce saint, seigneur d'une des plus anciennes villes et des plus fameuses de France, ne s'était rendu recommandable que par son autorité, s'il n'eût exprimé qu'un fond de grandeur naturelle par sa magnificence, par sa fidélité à ses devoirs, par l'équité de ses jugements, par son désintéressement dans tous les offices de la vie civile, sa mémoire n'eût été vénérable au monde que pour un temps, son nom ne serait pas en honneur dans toute l'Eglise, et il n'eût pas trouvé place au livre des saints. S'il est arrivé à ce comble de gloire, il le doit à son anéantissement. Nous voyons tous les jours des puissances s'enfler d'orgueil au milieu des grandeurs qui les environnent, et nous n'en sommes pas touchés ; mais l'Eglise expose aujourd'hui à notre piété un jeune seigneur, qui descend du faite de la gloire à la condition de ses serviteurs les plus vils : c'est ce qui fait notre surprise, et ce qui doit servir de matière à son éloge. Vous allez donc voir, dans l'illustre S. Roch,

1°. — Un saint qui a sacrifié tous les avantages de la naissance et de la fortune, sa vie même, aux intérêts des membres de JÉSUS-CHRIST ; 2°. — D'autre part, un DIEU qui a mis tout en œuvre pour relever cet abaissement, et rendre glorieux celui qui a renoncé à sa propre gloire et pris la forme d'un serviteur dans les plus vils ministères des hôpitaux, en servant les pauvres et les malades. Ce sera tout le partage de ce discours.

II. — *Confidite, ego vici mundum* (Joan. XVI).

1°. S. Roch a commencé à vaincre le monde presque aussitôt qu'il y est entré : car il a combattu ses maximes dans un âge et dans une condition qui lui donnait tous les moyens d'en goûter les plaisirs et de suivre tout ce que le monde a d'agréable.

2°. Il s'est consacré au service des pauvres malades, et même des pestiférés, qui est l'emploi le plus opposé aux inclinations des gens du monde et de la nature corrompue.

3°. Il a vaincu ce monde de la manière la plus extraordinaire, en voulant mourir inconnu parmi ses propres sujets, persécuté, maltraité, et abandonné de ses proches, comme un S. Alexis et un S. Jean-Calybite, qui moururent inconnus dans la maison de leurs pères, dont ils ne furent reconnus qu'à la mort.

III. — *Ab infantia meâ crevit mecum miseratio* (Job. xxxi, 18). —

S. Roch a été un homme de miséricorde au sens où l'Écriture appelle des hommes de richesse ceux qui y sont attachés de cœur et d'esprit. C'est le style de l'Écriture de donner aux hommes le nom des choses dans lesquelles ils se sont rendus plus recommandables. Ainsi, elle appelle les hommes attachés aux biens de la terre *Viri divitiarum*, des hommes de richesses, et ceux qui sont employés aux œuvres de miséricorde *Viri misericordiarum*, des hommes de miséricorde. Ainsi, dans l'usage ordinaire, on appelle gens d'affaires, hommes de lettres, hommes de guerre, ceux qui font profession publique de ces conditions et de ces emplois. C'est dans ce sens que je prends pour sujet de l'éloge de S. Roch ce glorieux titre d'avoir été un *homme de miséricorde* : je vous le ferai voir dans mon premier point ; et, dans le second, comment DIEU, qui veut bien porter le nom de Père des miséricordes, *Pater misericordiarum*, s'est montré juste dans la récompense des services que ce saint lui a rendus en la personne des pauvres et des malades.

Premièrement. — La compassion de notre saint pour les pauvres et les misérables a commencé presque avec sa vie, par un amour tendre, qui dès ses premières années lui fit pourvoir à leur soulagement en leur faisant tout le bien qu'il pouvait ; mais cette charité miséricordieuse crût ensuite avec lui : dans un âge plus avancé, se voyant en possession d'un riche héritage, il le distribua aux pauvres, autant que les lois du pays le lui pouvaient permettre. Sa compassion croissant, et ne se contentant pas de les assister de ses biens en se dépouillant de tout, il s'employa aux plus rudes exercices de la charité, servant les pauvres malades dans les hopitaux, et même les pestiférés, se consacrant tout entier à ce pénible et rebutant emploi, si opposé à la grandeur de sa naissance, et malgré toutes les répugnances que pouvait ressentir un seigneur de sa qualité, de son âge et de sa complexion. Enfin, le comble, la dernière



perfection de sa charité et de sa miséricorde, c'est d'avoir non-seulement exposé sa vie un grand nombre de fois en servant les pestiférés, mais de l'y avoir effectivement perdue en mourant victime de la charité, enlevé de ce monde par une maladie contagieuse dont il avait guéri une infinité de personnes.

Secondement. — La grandeur de la récompense que DIEU a donnée à cette charité miséricordieuse, dans cette vie et dans l'autre. Quand je dis que la miséricorde de S. Roch a été récompensée dès cette vie, je n'entends pas qu'elle ait été récompensée en même nature de biens, puisque, de la part des hommes et même de ses proches, il n'a reçu que des outrages et des rebuts, et, de la part de DIEU même, que des afflictions, des souffrances et des maladies douloureuses; mais j'entends que, pour les œuvres de miséricorde temporelle que ce saint a exercées, DIEU l'a comblé de biens spirituels: — 1°. En détachant son cœur de l'affection des richesses, faveur et grâce inestimables puisque le SAINT-ESPRIT appelle bienheureux celui qui est arrivé à ce degré de perfection. — 2°. Il a eu le bonheur de servir JÉSUS-CHRIST même en la personne des pauvres et des malades, bonheur qui lui a rendu ses travaux infiniment agréables et glorieux. — 3°. La gloire toute particulière qu'il a dans le ciel: car, comme le Sauveur ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné par charité et pour son amour, que n'aura-t-il point donné à notre saint pour tant de bons offices, d'aumônes, de travaux, de dangers? Quelle gloire devant tous les hommes, au jour du dernier jugement, lorsque DIEU fera voir à la face de l'univers tous les services que ce grand saint lui aura rendus? — 4°. La gloire que DIEU lui a procurée en ce monde, par le pouvoir qu'il lui a communiqué de guérir les maladies les plus désespérées, et par la vénération publique et les prières qu'on lui adresse dans les temps de peste dont la justice divine frappe souvent les villes et quelquefois des royaumes entiers.

IV. — *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* (I Cor. iv, 10). — Quoi que la vie du Sauveur soit le modèle de tous les véritables chrétiens, qui, pour être saints et du nombre des prédestinés, comme dit S. Paul, doivent être conformes à ce divin original, il faut pourtant avouer qu'il y aura toujours une différence, ou plutôt une distance infinie, entre la sainteté de cet Homme-DIEU et celle des plus grands saints. Nous voyons même que ses plus parfaits imitateurs, loin d'en exprimer tous les traits, se sont bornés les uns à une vertu particulière, les autres à quelques actions plus marquées, et les autres enfin à quelque partie de sa vie à laquelle ils se sont plus affectionnés et en quoi ils ont cru pouvoir mieux réussir. C'est ce qui fait que presque chaque saint a son caractère propre et particulier, qui le distingue des autres, et par lequel il s'est rendu plus

semblable à celui qui est un modèle achevé de toutes les vertus et de toutes les différences de sainteté. — Or, si vous voulez savoir en quoi S. Roch, que l'Eglise expose en ce jour à notre vénération, a pris à tâche d'imiter le Sauveur, et en quoi il s'est particulièrement distingué, je vous dirai qu'il ne faut que parcourir la suite de sa vie pour y remarquer une excellente copie de la vie conversante du Sauveur parmi les hommes :

1°. Ce saint a employé toute la sienne à guérir les malades et à faire du bien à tout le monde : en sorte qu'on lui peut appliquer justement ces paroles : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* (Act. x).

2°. Pour tous ses bienfaits, pour les services qu'il a rendus aux hommes, il n'a reçu de leur part que des outrages et de l'ingratitude. Voilà dans JÉSUS-CHRIST un modèle de miséricorde et de patience : voilà dans S. Roch une copie et une parfaite image de l'une et de l'autre ; mais qui doit à son tour servir de modèle à ceux qui m'écoutent. C'est le partage de son éloge.

V. *Numquid considerasti servum meum Job, quòd non sit ei similis in terrâ?* (Job. 1). — Il est rapporté, au livre de Job, que DIEU demanda un jour à Satan si, dans le tour de la terre qu'il avait fait à dessein de nuire à quelqu'un, il avait bien considéré son fidèle serviteur Job, dont il fit en même temps l'éloge, en disant qu'il n'avait point son semblable dans le monde, personne qui l'égalât en fidélité ni en vertu. — Je ne suis pas assez téméraire pour disputer à ce saint homme la gloire d'avoir été trouvé le seul digne de l'admiration des anges et des hommes, et proposé comme un modèle de fidélité envers DIEU, et de charité envers le prochain ; mais je ne craindrai point d'avancer qu'entre tous les saints de la nouvelle loi le glorieux S. Roch a eu une parfaite ressemblance avec le saint homme Job :

1°. Dans les vertus rapportées par l'Ecriture, au témoignage de DIEU même : droiture du cœur, crainte de DIEU, fuite du péché, fidélité au service du Seigneur. Ce sont les qualités que DIEU même fit valoir au démon, comme pour insulter à sa malice : *Homo simplex et rectus, ac timens DEUM, et recedens à malo*. Ce sera le sujet de la première partie.

2°. Nous le verrons appliqué aux œuvres de miséricorde, dévoué au service des pauvres malades, comme un autre Job, qui disait que la miséricorde était née et avait crû avec lui : *Crevit mecum miseratio* : en sorte qu'il était un asile ouvert à tous les misérables.

3°. Nous le considérerons enfin, dans le troisième point, comme un modèle de patience dans les rudes épreuves que DIEU fit de lui, comme d'un autre Job, en l'affligeant d'une terrible maladie, la peste, dont il avait guéri les autres, et en l'exposant aux insultes, aux mépris et aux

outrages de ses plus proches, dont il se vit abandonné, et à qui il ne voulut point se faire connaître. A quoi nous pouvons ajouter qu'il fut ensuite récompensé de DIEU, qui l'avait réduit à ce pitoyable état, plus libéralement, dans le ciel et sur la terre, que le saint homme Job, qu'il rendit doublement plus riche, plus heureux et plus considérable qu'il n'avait été avant d'être éprouvé par tant de fâcheux accidents.

§ II.

Les Sources.

Surius, 16 Août, rapporte au long la vie de S. Roch, mais on l'accuse d'avoir dit des choses incertaines et sans aucune preuve.

Le P. Théophile Raynault a fait l'abrégé de la vie du même saint, et cite les auteurs qui en ont parlé plus amplement : savoir,

Albertus Krantzius, IX *Metrop.* 15.

Petrus Exquilius, *Appendix ad Sanctorum natales*, 45. — **Claudius de Rota**; **Petrus Pinus** : **Ludovicus Maldura**.

Epitome des Annales ecclésiastiques. **Oderici Reginaldi**, à l'année 1328.

Les Pères du concile général de Constance ont reconnu le mérite et la sainteté de S. Roch en lui décernant les honneurs dus aux Saints pour avoir été délivrés, par son intercession, d'une peste qui ravageait la ville pendant que l'assemblée s'y tenait.

Baillet, au 16 Août, fait l'histoire historique de la vie du saint, mais révoque en doute, à son ordinaire, ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus glorieux.

Biroat, Panégyriques, en a un sur ce sujet.

Le P. Texier, Panégyriques.

Discours chrétiens sur les principales fêtes.

[Les Saints Pères qui ont traité du soin des malades]. — **S. Augustin**, au livre *De bono patientiæ*, a beaucoup de choses qui viennent à ce sujet. — Voir aussi son traité *De visitatione infirmorum*, qui est peut-être d'un autre auteur.

§ III.

Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.

Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes. Act. x, 38.

Circuibat omnes civitates, curans omnem languorem et omnem infirmitatem. Matth. ix, 35.

Omnia turba querebat eum tangere, quia virtus de illo exibat et sanabat omnes. Lucæ vi, 19.

Non te pigeat visitare infirmum. Eccli. vii, 39.

Deus qui sanat omnes infirmitates. Ps. 102.

In tua infirmitate ne despicias teipsum, sed ora Dominum, et ipse sanabit te: Eccli. xxxviii, 9.

Domine, ecce quem amas infirmatur. Joan. xi, 3.

Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei. Ibid.

Erinaniuit semetipsum, formam servi accipiens. Philipp. ii, 7.

Curum illius habe. Lucæ x, 36.

In duritia manû tuæ adversaris mihi. Job. xxx, 21.

Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. Tobie xii, 13.

Hanc tentationem ideò permisit Deus evenire illi ut posteris daretur exemplum patientiæ. Tobie ii, 12.

Crevit mecum miseratio. Job. xxxi, 18.

Infirmus eram et visitastis me. Matth. xxv, 36.

Quamdiu fecistis uni ex minimis meis, mihi fecistis. Matth. xxv, 40.

Quis infirmatur, et ego non infirmor. II Cor. xi, 29.

Sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur. Joan. vi, 2.

Suscipite infirmos. I Thessal. v, 14.

Il a passé en guérissant partout les malades, et faisant du bien à tout le monde.

Jésus allait de tous côtés dans les villes, guérissant toutes sortes de maladies et de langueurs.

Tout le peuple tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

Ne soyez point paresseux à visiter les malades.

C'est DIEU qui guérit toutes sortes de maladies.

Ne vous abandonnez pas dans vos maladies, mais priez DIEU, et lui-même vous guérira.

Seigneur, celui que vous aimez est malade.

Cette maladie ne va point à la mort, elle est pour la gloire de DIEU.

Il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un serviteur.

Prenez soin de ce malade.

Votre main paternelle, ô mon DIEU, me traite en ennemi.

Parce que vous étiez agréable à DIEU, il a été nécessaire que DIEU vous éprouvât.

DIEU permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience servit d'exemple à la postérité.

La miséricorde et la compassion ont crû avec moi.

J'étais malade, et vous m'avez visité dans mon infirmité.

Ce que vous aurez fait au moindre des miens, je le tiendrai comme fait à moi-même.

Qui est infirme sans que je le sois avec lui ?

Une grande foule de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades.

Ayez soin des faibles et des malades.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE

[Le Sauveur envers les malades]. — C'a été l'emploi le plus ordinaire du Fils de DIEU sur la terre de rendre la santé aux malades, dans tous les lieux où sa charité l'a conduit ; et l'Évangile est rempli des guérisons surprenantes qu'il opérât partout : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. Tantôt les premiers et les plus considérables des villes le priaient de prendre la peine de venir dans leurs maisons pour guérir des personnes près d'expirer ; tantôt les peuples accouraient en foule, et étendaient les malades sur les chemins par où il passait ; et tantôt enfin, ce charitable médecin prévenait lui-même leurs prières, et leur demandait s'ils voulaient être guéris. Or, quoique le Sauveur ait laissé ce pouvoir à ses Apôtres, et qu'il l'ait souvent communiqué à des saints en particulier, pour preuve du pouvoir et du crédit qu'ils avaient auprès de lui, ce n'est pas néanmoins un moyen ordinaire auquel on doit s'attendre, et la Providence ne nous a laissé que des secours humains ; mais, comme elle a des ressources infinies, il excite la charité des personnes vertueuses à leur donner toutes les assistances nécessaires. Que cet emploi est saint, qu'il est agréable à DIEU, puisque c'est celui qui occupait ordinairement le Fils de DIEU ! — C'est là sans doute l'exemple que se proposa S. Roch pendant la plus grande partie de sa vie ; c'est ce qui l'obligea à ne point passer de ville dont il ne visitât les hôpitaux, pour y servir les malades et les secourir dans toutes leurs nécessités ; c'est ce qui le porta à ne point épargner sa vie même pour subvenir aux nécessités du prochain, puisqu'il s'exposa toujours plus volontiers à servir les pestiférés, pour contenter l'ardeur de la charité qui le pressait.

[La piscine publique]. — Quand je considère les hôpitaux, les places publiques, et quelquefois même les grands chemins, tellement pleins de misérables et d'infirmes, qu'ils surpassent de beaucoup en nombre ceux qui sont dans les maisons, je me figure cette piscine de l'Évangile, tout entourée de galeries, où l'on ne voyait que boiteux, aveugles, paralytiques, qui attendaient que l'ange vint troubler l'eau. Or, quelle eau peuvent demander de nous tous ces malades dont le monde est plein, si ce n'est celle que la charité et la compassion doivent faire couler de nos yeux à la vue de tant de maux ? Mais S. Roch ne se contente pas d'une compassion stérile et infructueuse ; il va par les carrefours et les places publiques ; il pénètre dans les recoins et les endroits les plus cachés ; il sort de la ville et parcourt les chemins, pour amener dans la piscine, c'est-à-dire dans les hôpitaux, tous les malades et les infirmes. Il ne s'en tient pas à troubler l'eau, comme cet ange de l'Évangile, mais, par la puissance que

DIEU lui a conférée, il remet en parfaite santé, par ses soins et encore plus par ses prières, tous les infirmes qu'il peut découvrir, même ceux qui sont atteints des maladies les plus désespérées : imitant en cela non-seulement l'ange du Seigneur, mais le Sauveur même, duquel il est dit : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes.*

[Elie]. — La divine Providence, qui autrefois s'était servie de corbeaux pour nourrir ses prophètes, voulut se servir d'un chien pour porter quelque nourriture à S. Roch. Ce chien dérobaît tous les jours autant de pain qu'il en fallait pour la nourriture de notre saint, qui était tombé malade et qui était caché seul au fond d'un bois, manquant de tout secours humain : ce qui lui arriva lorsque, après avoir servi les malades, et voulant retourner dans son pays, parce que sa vertu était trop connue dans les hôpitaux où il était, il fut frappé par hasard d'un coup de flèche, et en même temps frappé de la peste, et contraint, par sa faiblesse, de se coucher au pied d'un arbre.

[Daniel à Babylone]. — Je ne puis considérer S. Roch dans sa jeunesse, s'exerçant dans la maison paternelle à la pratique des plus hautes vertus, que je ne me rappelle en même temps le jeune Daniel, qui passa aussi sa jeunesse dans le palais de Nabuchodonosor, vivant dans l'innocence, refusant de prendre la même nourriture que ce prince, et rejetant toutes les douceurs de la vie, celles même qui étaient permises ; conservant un visage serein au milieu des austérités les plus rigoureuses ; adorant le DIEU d'Israël parmi la multitude d'un peuple idolâtre qui fléchissait le genou devant la statue d'un homme superbe. En vous mettant devant les yeux la vie de ce jeune prophète, j'ai fait, sans y penser, le véritable portrait de notre saint vivant dans la maison de son père ; sobre dans son manger, mortifié dans ses regards, retenu dans ses paroles, ne prenant que des divertissements honnêtes et permis, et ne se les permettant que pour éviter l'esprit de singularité ; fuyant les compagnies suspectes. Combien évita-t-il de dangers par cette sage précaution ! Maître de son cœur, arbitre de ses actions, pouvant satisfaire tous ses désirs, et ne manquant d'aucune chose pour les contenter, de quelle vertu n'eut-il pas besoin pour conserver son innocence au milieu d'une cour abondante en toutes sortes de délices !

[Moïse]. — L'Apôtre S. Paul, pour louer la fidélité de Moïse, dit qu'il abandonna la cour de Pharaon, et ne voulut jamais avouer qu'il fût le fils de la fille de ce prince, préférant à cette qualité celle de simple serviteur de DIEU : *Negavit se esse filium filie Pharaonis.* Ce grand homme aime mieux être affligé avec le peuple de DIEU que de s'abandonner aux délices de la cour de ce roi rebelle aux ordres de DIEU. — S. Roch imite parfaitement ce grand exemple : il quitte ses parents, il renonce, pour

ainsi dire, à la qualité de leur fils, il abandonne tous les avantages qu'il pouvait se promettre de sa naissance, il foule aux pieds toutes les espérances et les prétentions de sa fortune : tout cela pour vivre pauvre, inconnu, pour devenir un vil serviteur des malades dans un pays étranger, pour s'attacher à la croix du Sauveur, n'ayant rien de plus cher au monde que de se conformer à ce divin original.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Infirmus eram, et visitastis me (Matth. xxv). — Il faut, à la vérité, un grand fonds de charité pour se donner entièrement à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres ; mais qui peut douter qu'il n'en faille une toute particulière pour faire son occupation du service des pauvres malades, surtout s'ils sont atteints de maladies dangereuses ? Il n'y a rien, dans ce vil ministère, qui flatte l'inclination naturelle ; tout y rebute les sens ; les fonctions en sont tout à la fois et humbles et pénibles : en sorte que, si on ne l'envisage que par des vues humaines, le dégoût naît facilement parmi des exercices si rebutants. Les pitoyables objets dont il faut prendre soin nous l'inspirent, et les services les plus bas qu'il leur faut rendre n'ont aucun attrait qui puisse en adoucir la peine. Il n'y a que des yeux chrétiens qui se puissent faire à ces tristes spectacles ; et encore, si l'on n'est animé d'une sainte ferveur et d'un courage plus qu'humain, les sentiments d'une dévotion passagère qui nous y auront porté par quelque heureuse rencontre n'auront pas assez de force pour nous y faire persévérer. Mais, pour l'exciter, cette constante et généreuse ferveur, dans tous ceux qui prennent quelque intérêt ou quelque part dans ce grand ouvrage, il ne faut que rappeler dans leur esprit que c'est le Fils de DIEU même qu'ils assistent en la personne de ces malades. Ce fut, à la vérité, un avantage singulier et un bonheur incomparable aux saintes dames dont parle l'Écriture, lesquelles suivaient partout le Sauveur et fournissaient à ses besoins ; mais la présence de ce divin objet qu'elles avaient devant les yeux faisait une telle impression sur leur esprit, qu'elles s'estimaient heureuses de lui rendre ces bons offices. S. Roch n'eut pas l'avantage de servir le Fils de DIEU en sa propre personne, mais il en eut tout le mérite en le secourant dans ses membres, et non-seulement en les secourant en tant que malades, mais encore en tant que pauvres, puisque en cette qualité le Sauveur a aussi besoin du secours de ceux qui les assistent, et c'est ce qui a porté ce grand saint au plus haut comble de la perfection.

Confidite: ego vici mundum (Matth. xvi). — Quoique ce soit un grand acte de vertu et un grand effet de la grâce de quitter le monde, ces deux choses sont d'autant plus à remarquer que la personne qui le quitte le connaît davantage, parce que des différentes qualités des hommes dépend la différence des combats qu'ils rendent, et l'honneur des victoires qu'ils remportent. Il n'est pas difficile à un homme de basse condition, qui n'a pas de grands biens dans le monde, ni de grandes prétentions, ni aucune autre espérance, de renoncer au siècle et à toutes ses grandeurs. Ce renoncement n'est pas fort difficile. Mais quand on voit un homme de qualité, qui a de grands biens, de grandes prétentions, et à qui tous ces objets se présentent avec leur pompe, les fouler cependant aux pieds et surmonter tous ces empêchements par la fuite, il peut assurément dire avec l'Apôtre, et d'une manière même plus excellente: *Ecce nos reliquimus omnia*, nous avons tout quitté pour Dieu. Il faut avouer que cette victoire est difficile, et d'autant plus glorieuse au Sauveur, qui est le principe et le motif de ce mépris, que la personne a plus de distinction dans le monde. Or, si jamais le monde s'est présenté à quelqu'un avec ce qu'il a de plus attrayant, ç'a été au grand S. Roch, qui était fils unique et seul héritier d'une des plus nobles maisons de sa province, puisqu'il était fils d'un prince de Montpellier. Quelles oppositions n'a-t-il pas eu à soutenir, quels obstacles à vaincre, pour quitter ce que le monde a de plus charmant! honneurs, plaisirs, richesses! Il lui fallut tout fouler aux pieds, pour pouvoir dire avec l'Apôtre: *Omnia arbitror ut stercora ut Christum lucrificam* (Philipp. iii).

Charitas Christi urget nos (II Cor. v). — Considérez S. Roch depuis sa naissance jusqu'au dernier soupir de sa vie; suivez-le dans tous ses voyages, il fait plus de trois cents lieues de pays; réfléchissez sur toutes ses actions: en trouverez-vous quelqu'une qui ne porte le caractère de la charité? Y a-t-il une province dans le monde chrétien où l'on n'ait point ressenti les charitables effets de son intercession? Les Pères assemblés au concile général de Constance implorèrent avec succès son secours, dans un temps où la mort et la contagion semblaient être d'accord pour faire d'affreux déserts des villes et des provinces les plus peuplées. La France même, s'étant mise sous la protection de ce grand saint, a reconnu l'efficace de ses prières, et a été obligée d'avouer qu'il n'a jamais manqué de compassion ni de tendresse pour ceux qui ont eu recours à lui. C'est de là que les peuples l'ont invoqué comme saint avant même que l'Eglise l'eût canonisé. Si vous voulez qu'il ait la même tendresse à votre égard, imitez la sienne envers les pauvres malades, le plus tendre objet de son amour et de ses soins.

Crevit mecum miseratio (Job. xxxi). — Si la miséricorde a présidé à la naissance de S. Roch, elle a aussi travaillé à son éducation, et on peut

dire de lui ce qu'on rapporte de Job, que la miséricorde croissait avec lui, jusqu'à ce qu'enfin DIEU, le voyant en état de remplir ses devoirs, lui ordonna, par une inspiration intérieure, d'aller secourir les pauvres dans les hôpitaux. Ce fut là, grand Saint, le noble emploi qui vous fut confié ; ce sera le sujet de vos victoires, ce sera aussi le sujet de votre gloire. Jamais un prince ne reçut avec plus de joie le commandement d'une armée, jamais un grand du monde ne reçut de son roi le gouvernement d'une province avec plus d'allégresse, que notre saint reçut la commission de secourir les malades, et de travailler dans les hôpitaux. Il quitte tous les soins du siècle pour s'acquitter du ministère dont la divine Providence l'a chargé. Il se déguise en pèlerin, de crainte d'être connu en France ; il abandonne les espérances qu'il pouvait avoir dans le monde et s'en va dans un pays étranger, tout ardent d'entrer au plus tôt en exercice et de s'acquitter des devoirs de cette charité.

Infirmus eram, et visitastis me, etc. (Matth. xxv). — C'est une chose digne de toute notre attention, que, dans les services que l'on rend aux pauvres, on pratique en même temps toutes les œuvres de miséricorde dont le Sauveur nous fit le détail pendant sa vie, et dont il daignera encore nous faire le dénombrement au jour du dernier jugement. Par le moyen de l'aumône, on soulage leur faim et leur soif : *Esurivi, et dedistis mihi manducare*. Et vous n'attendez pas qu'ils vous viennent importuner ; vous prévenez leurs demandes et leurs prières. Ce sont des étrangers et des pèlerins que vous recevez dans une maison qui ne leur appartient pas, et vous fournissez de quoi les entretenir : *Hospes eram, et collegistis me*. Vous revêtez des personnes nues : les habits, le linge, et tout ce qui est nécessaire pour les garantir du froid, sont les vêtements dont vous couvrez le Fils de DIEU en leurs personnes : *Nudus eram et cooperuistis me*. Ce sont des malades que vous visitez, ou que vous envoyez visiter de votre part, etc. Voyez combien d'actions de charité on peut pratiquer dans la seule assistance des pauvres malades.

Homines pestilentes dissipant civitatem (Prov. xxix). — La peste est un mal si subtil et si terrible en même temps, qu'à moins d'une prompte et sage précaution il est difficile de ne le pas gagner ; il s'insinue si imperceptiblement, qu'il vient, pour ainsi dire, par toutes sortes de voies. Ce mal contagieux se communique par la proximité, par toutes les choses qui servent aux usages ordinaires, et même par la respiration. Si l'on demeure avec un homme qui a la peste, et si l'on développe des marchandises, si l'on se sert des habits, des livres, des papiers qui viennent des lieux qui en sont infectés, ou que l'on respire cet air malsain, on gagne presque toujours cette pernicieuse maladie. Il en est ainsi des maladies de l'âme. Comme, par le péché originel, le vice est devenu plus commun que la vertu, on s'y attache davantage, et cette peste morale gagne et

corrompt insensiblement toutes choses. On pêche comme les autres, et l'on engage ensuite les autres à pécher ; on tombe comme les autres, et l'on entraîne ensuite les autres par sa chute ; en un mot, on reçoit insensiblement cette pernicieuse contagion, et on la communique aux autres. S. Roch, persuadé de ces vérités, et voyant que les maladies contagieuses des corps étaient souvent une suite de celles des âmes, ne borna point sa charité à prendre tous les soins nécessaires pour guérir les malades infectés de la peste, mais il les pressa, par ses vives exhortations, par ses fervents discours, à penser sérieusement aux maladies de leurs âmes, et ce fut le moyen par lequel il convertit une infinité de ces malheureux, et guérit les corps et les âmes en même temps.

Curam illius habe (Lucæ x). — C'est à vous, grand Saint, que DIEU adresse cette commission ; c'est là le ministère dont il vous charge. C'est sa voix qui vous appelle du superbe palais de vos parents dans les hôpitaux ; il vous ordonne de quitter toutes les grandeurs du siècle, de laisser là toutes vos possessions, de renoncer à tous les titres d'honneur, et de n'en rechercher point d'autre que de prendre le soin des pauvres, des malades et des blessés, que de le servir dans ses membres infirmes. Ce doivent être là désormais les objets de vos soins ; c'est ce que la divine Providence recommande à votre charité. DIEU veut que vous considériez cet emploi comme le seul héritage qui vous convient, comme le seul moyen de lui plaire, et la seule voie pour parvenir à la souveraine félicité.



§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères et autres.

Facilius est aliquandò agrotare quàm agrotantem curare. Poeta tragicus Euripides.

Quid boni habeat sanitas languor ostendit. Hieron. Epist.

Coneris expellere morbum animis quomodò amicus hujus sæculi solet morbum corporis. Augustin. lib. I Homil. 38.

Divinà dispensatione agitur ut prolixiora vitia agritudo prolixior exurat. Greg. Homil. ix in Evang.

Medicina utraque, tam corporis quàm animæ est à Deo. Id. de morib. Eccles. 28.

Il y a quelquefois moins à souffrir d'être malade que de prendre soin d'un malade.

La maladie fait connaître le prix de la santé.

Faites, pour guérir les maladies de votre âme, les mêmes efforts qu'un homme passionné pour le siècle fait pour guérir celles du corps.

Il arrive, par une sage disposition de la Providence, que la durée de la maladie est proportionnée à celle du crime.

L'une et l'autre guérison, tant du corps que de l'âme, vient de DIEU.

Mederi opus misericordiae est. Id. iv de doctrinâ Christi.

DEI imago est homo benefaciens. Clemens Alexandrin. Stromat. II.

Nihil adeò habet divinum homo quàm benefacere. Gregor. Nazianz. Orat. xvi.

Ubi DEUS veram misericordiam invenit, ibi imaginem suæ pietatis agnoscit. Leo, Serm. x de Quad.

Nos si in his charitatis officiis (nempè ergà peste infectos) obierimus, ad Dominum evolabimus. Bernardin. Senensis.

Sive moriamur, sive superstites vivamus, in juvandis ejusmodi peste infectis non possumus, DEO serviendo, non lucrari. Id.

Guérir les malades et procurer leur santé est une œuvre de miséricorde.

Un homme qui fait du bien à tout le monde est une vive image de DIEU.

L'homme n'a rien qui l'approche plus de DIEU que de faire du bien aux autres.

Là où DIEU trouve la miséricorde envers les misérables, il y reconnaît l'image de sa bonté.

Si nous mourons dans ces exercices de piété au service des pestiférés, nous irons sûrement au ciel.

Que nous mourions ou que nous évitions la mort en assistant les personnes frappées de peste, nous ne pouvons que gagner beaucoup en servant DIEU dans cet exercice de piété.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Dieu veut que les chrétiens s'appliquent aux œuvres de charité]. — Il n'est pas étonnant que DIEU ait soin du salut des hommes, et qu'il nous recommande de nous secourir mutuellement dans les nécessités spirituelles des âmes ; mais de voir qu'il étende une partie de sa providence à ce qui regarde les nécessités du corps, et qu'il veuille pourvoir par notre moyen au soulagement de ses misères, c'est sans doute un grand sujet d'admiration aussi bien que de reconnaissance. Il veut que la charité qu'il a allumée dans nos cœurs, et dont il nous a donné tant d'exemples, s'occupe à cet emploi si bas et si vil en apparence ; que, toute spirituelle qu'elle est, elle prenne soin des infirmités corporelles du prochain. — On peut en donner plusieurs raisons, dont la première est afin que notre charité ne soit jamais oisive, et qu'elle ait toujours de l'occupation : car, si nous veillons seulement sur les nécessités spirituelles du prochain, il sera fort rare que nous puissions le secourir, parce que ces sortes de besoins ne paraissent pas ordinairement à nos yeux, et ne tombent pas sous les sens, au lieu que les nécessités du corps sont pour la plupart apparentes, que les maladies sont assez fréquentes dans le monde, et nous fournissent

à tout moment un ample sujet d'exercer notre charité et d'en produire des effets. — Une autre raison, c'est que les pauvres, et surtout les malades, ne pouvant pas se soigner eux-mêmes, il a voulu que ceux qui sont en santé, et qui ont des moyens, eussent soin de leur guérison. — Une troisième raison, que nous pouvons encore apporter, est que, DIEU s'étant obligé par les lois de sa providence à secourir tous les hommes dans leurs nécessités et dans leurs maladies, comme il ne le fait point par ses mains, n'étant pas obligé de faire toujours des miracles, il le fait par les mains d'autrui, en voulant que les hommes se soulagent les uns les autres, et qu'ils servent en cela de supplément à sa providence, dont l'économie est d'agir par les causes secondes, nous substituant, pour ainsi dire, à sa place, pour nous donner lieu de mériter. — S. Roch conçut parfaitement ces vérités. Il ne se borna point à secourir le prochain dans les nécessités communes, mais il faisait toute son occupation de guérir les malades les plus désespérés, et ceux même qui donnent le plus d'horreur à notre délicatesse.

[La foi dans le soin des malades]. — Il faut avoir une foi beaucoup plus vive pour reconnaître JÉSUS-CHRIST dans les pauvres malades, ulcérés et accablés de toutes sortes d'infirmités, que dans les autres pauvres que nous voyons communément devant nos yeux pleins de santé, et dont la seule indigence a besoin de notre secours. La raison de cela est que le Fils de DIEU est tellement caché dans les pauvres malades qu'il est difficile, à notre naturel dur et délicat, de s'imaginer qu'il veuille nous paraître sous des figures si rebutantes. Se représenter DIEU dans un roi, la difficulté n'est pas grande ; l'éclat dont il est environné peut nous donner quelque idée de sa gloire et de sa souveraine félicité. Croire que nous le voyons dans un juge, dans une personne constituée en dignité, on y peut découvrir quelque trait de sa souveraine autorité ; dans les personnes mêmes du commun, s'il n'y a rien qui nous démontre la présence de DIEU, du moins n'y a-t-il rien qui la combatte. Mais croire le voir dans un hôpital, caché sous la figure d'un malade plein d'ulcères qui par leur infection semblent défendre de s'en approcher, il faut assurément une excellente foi, et encore plus pour le servir en ce déplorable état. — Or, combien S. Roch était-il éloigné d'avoir une foi si vive, si nous en jugeons par sa seule condition ! C'était un jeune seigneur, né avec des inclinations toutes contraires au service d'un hôpital. Il aimait la gloire : et il la sacrifie au service des malades ; il était né dans un état dont la délicatesse et la mollesse semblent être inséparables : et les corps les plus infects ne le rebutent point ; il panse les plaies les plus invétérées ; la pourriture des malades les plus abandonnés ne lui fait point horreur ; il semble au contraire qu'il mette sa souveraine félicité à les servir.

[De l'assistance des malades]. — Quoique ce soit servir DIEU même que d'exercer les œuvres de charité envers les pauvres, pris en général, c'est une chose beaucoup plus méritoire de le reconnaître et de lui rendre service en la personne des pauvres malades dans les hôpitaux : et je trouve deux ou trois choses plus capables de nous y porter. — La première est que, ceux qui sont reçus dans ces hôpitaux étant pauvres et malades en même temps, ils ont plus de besoin de secours, comme plus incapables de se soulager et de chercher leur vie, ou de travailler pour avoir de quoi subsister. La pauvreté seule nous doit inspirer des sentiments de compassion pour leur misère ; mais la pauvreté jointe à la maladie rend leur misère extrême, et par conséquent nous impose une obligation plus pressante de les assister : ce qui est fondé sur le précepte de l'aumône, lequel, dans le sentiment des théologiens, oblige seulement les riches de donner aux pauvres le superflu de leur bien dans les nécessités communes et ordinaires ; mais cette obligation s'étend jusque sur une partie du nécessaire quand la misère est extrême et qu'il y va de la vie de ces pauvres. Or, si jamais la nécessité des pauvres est de cette nature, c'est sans doute dans leurs maladies, parce qu'elles les mettent hors d'état de se procurer eux-mêmes de quoi vivre, et leur ôte tout moyen de se soulager par leur travail, et que d'ailleurs ils ont besoin de beaucoup plus de choses en cet état. De plus, étant dans une plus grande impuissance de se pourvoir, ces besoins ne leur peuvent être fournis que par les aumônes des personnes qui sont plus à leur aise, et, faute de ce secours et de ce soulagement, ne sont-ils pas tous les jours en danger de leur vie, laquelle, selon les règles de la charité chrétienne, est préférable non-seulement à l'éclat et à la bienséance de votre condition, mais à tout ce qui n'est pas nécessaire à maintenir votre vie propre ? de sorte que, quand vous en devriez être incommodés, moins bien nourris, moins avantageusement pourvus et établis, la charité chrétienne demande que vous préféreriez la vie de ces pauvres à tout cela, et vous devez croire que c'est à votre égard une obligation indispensable. — Notre saint ne chercha point tant de raisons ni de ménagements ; non-seulement il donna son superflu, son nécessaire même, mais il vendit tous ses biens et sacrifia sa propre vie pour subvenir aux nécessités des malades et sauver la vie aux pestiférés. Quelle serait votre résolution, grands du monde, riches du siècle, dont l'orgueil, l'avarice et la délicatesse sont dans un si haut degré, si l'on en demandait autant de vous ?

[Les justes exercés par la maladie]. — S. Chrysostôme marque plusieurs raisons pour lesquelles DIEU exerce par des maladies la patience des justes : voici les principales. — La première, c'est afin que les grandes choses que le Tout-Puissant opère par leur ministère ne soient pas des occasions de s'en faire accroire, mais que, convaincus de leur faiblesse par les maux qu'ils souffrent, ils s'humilient et s'anéantissent devant le Sei-

gneur. La seconde, afin que tous ceux qui sont témoins de leurs actions héroïques et de leurs miracles, les voyant sujets aux infirmités communes, reconnaissent qu'ils sont de même nature que les autres hommes, et que, s'ils font des choses extraordinaires et au-dessus des forces humaines, ce n'est point à eux mais à DIEU qu'il en faut donner la gloire. La troisième, afin que DIEU fasse voir en eux l'efficace de sa grâce, qui, par de si faibles instruments, opère tant de merveilles, en suppléant par sa vertu à ce qu'il leur manque de force. La quatrième, afin que le monde voie avec admiration la patience de ces hommes si généreux, et avec quel désintéressement ils servent DIEU pour lui-même, et non pour les consolations qu'ils en reçoivent. La cinquième, pour augmenter leur mérite, et ensuite leur récompense dans le ciel, et les fortifier par les couronnes qu'il leur réserve dans l'éternité. La sixième, afin que l'exemple des saints nous console si nous tombons en de pareilles infirmités. La septième, afin que, quand on nous propose l'exemple de ces grands hommes, sujets aux mêmes faiblesses que nous, nous nous souvenions que, si nous participons à leurs souffrances, nous aurons part à leur couronne et à leurs mérites. La huitième, pour nous apprendre que le vrai bonheur de cette vie n'est pas renfermé dans la santé, dans les divertissements et les plaisirs. — Ce furent les raisons aussi pour lesquelles DIEU permit que le grand S. Roch fût frappé de cette maladie contagieuse dont il lui avait conféré la grâce de guérir ceux qui en étaient atteints.

[La mortification]. — Il n'y a pas lieu de s'étonner de lire, dans les saintes Ecritures, qu'un David criminel s'est dépouillé de la pourpre royale pour se couvrir de sac et de cendre, qu'il a mêlé des cendres dans son pain, et des larmes dans sa boisson. Il était raisonnable que cette chair adultère fût punie, et que celui qui, après avoir reçu de DIEU tant de grâces, avait répandu le sang innocent, satisfît à la justice divine par de rigoureux châtiménts. Je ne suis point surpris quand je vois dans l'horreur des déserts les Madeleine et les Pélagie s'ensevelir toutes vives sous des rochers, et demeurer renfermées dans l'obscurité des cavernes : ce sont de grandes pécheresses, qui ont besoin de faire de grandes pénitences. Mais quel rapport, s'il vous plaît, entre l'innocence et la pénitence de S. Roch ? et pourquoi un enfant de douze ans, qui a toujours vécu dans la pratique de la vertu, qui a conservé son innocence baptismale, exerce-t-il contre lui-même des austérités si extraordinaires ? Un grand homme disait autrefois que, dans l'état de pénitence, le pécheur, se voyant poursuivi par un DIEU irrité, se couvre d'un sac et met des cendres sur sa tête, afin que, travesti de la sorte, et pour ainsi dire déguisé, il pût, s'il était possible, se rendre méconnaissable aux yeux de DIEU. Mais S. Roch n'a pas besoin de ce déguisement : pourquoi donc les larmes coulent-elles continuellement de ses yeux ? pourquoi ces soupirs tirés du fond de sa poitrine

quand il prie ? A voir ce cilice dont il est couvert, on le prendrait pour quelque grand pécheur. N'aurait-il point dessein de nous le faire accroire ? Nous savons cependant que c'est un enfant de douze ans, qui a toujours conservé son innocence. Aurait-il la pensée de se rendre méconnaissable à Dieu ? Non : tout au contraire, il a le dessein de se rendre d'autant plus agréable à ses yeux qu'il accomplira en lui-même, comme dit S. Paul, ce qui manque à la passion du Sauveur.

[Le martyr de la charité]. — S. Roch ne se contenta pas de servir les pauvres et les malades en général, mais encore les pestiférés en leur particulier ; et, en travaillant à leur sauver la vie, non-seulement il exposa la sienne une infinité de fois, mais il la perdit effectivement par une héroïque charité. De grands théologiens tiennent que ceux qui meurent dans ce charitable exercice meurent véritablement martyrs, et que l'on peut mériter la couronne du martyr aussi bien dans les hôpitaux des pestiférés que sur les échafauds où l'on faisait mourir les chrétiens ; et l'un des plus savants hommes du siècle passé (Le P. Théophile Raynaud), a fait un traité pour montrer que quiconque s'expose, par le motif d'une charité chrétienne, au service de ces pauvres abandonnés, s'il meurt dans ce saint exercice, est véritablement martyr, non-seulement dans l'application de ce nom, qu'on donne assez ordinairement à ceux qui consomment leur vie ou dans les travaux de la pénitence, ou dans les austérités de la vie religieuse, et qu'on étend presque à tous les travaux, et toutes les persécutions qu'on souffre pour DIEU, mais dans le sens propre et dans la signification du mot de *martyr*, comme serait de mourir pour la foi ; et c'est ce qu'ils appellent être martyr de la charité. Sentiment qui est appuyé sur celui de l'Eglise, laquelle compte parmi ses martyrs plusieurs saints morts dans cet exercice ; le Martyrologe romain, approuvé du Saint-Siège, en rapporte plusieurs. Que si ce sentiment n'est pas un article de foi, il est appuyé de celui des premiers Pères de l'Eglise, en conséquence de quelques passages de l'Ecriture, et des raisons de parité et de convenance avec le martyr souffert pour la foi, ou pour quelque autre vertu, sur quoi l'on ne forme aucun doute. Des docteurs ne manquent pas de bonnes et de fortes preuves pour soutenir leur sentiment, et satisfont à toutes celles qu'on pourrait leur opposer. Or, cette opinion supposée comme véritable, le glorieux S. Roch n'a-t-il pas mérité la couronne du martyr autant de fois qu'il s'est exposé à la mort pour assister les personnes frappées de peste, par le motif d'une ardente charité, puisque non-seulement il est mort dans cet exercice, mais que cet exercice a été la véritable cause de sa mort ?

[S. Roch a été canonisé en deux manières]. — Il y a deux sortes de canonisation dans l'Eglise : l'une par l'oracle du Souverain-Pontife, l'autre par la voix des peuples. Dans la première, les papes mettent les saints sur

les autels par la déclaration qu'ils font de leur sainteté, les exposant ainsi à la vénération des peuples ; dans la seconde, la réputation de leur sainteté commence par la vénération des peuples, et de là passe aux autels. Le Saint-Esprit préside à ces deux déclarations ; avec cette différence, cependant, que, dans la première canonisation, il n'agit qu'en inspirant le Souverain-Pontife, qui déclare la sainteté de la personne, et la met au nombre de ceux qui sont honorés dans l'Eglise, mais dans la seconde il agit sur l'esprit de tout un peuple ; il ne parle là que par une bouche seulement, et ici il exprime le mérite d'un saint par cent mille bouches. — Telle fut la réputation de S. Roch : il reçoit avantageusement la récompense par la gloire que l'on rend à son nom, et par l'honneur que lui rend toute l'Eglise. Combien y avait-il alors de princes et de rois sur le trône, combien de grands seigneurs de son temps qui sont morts dans les combats, qui même ont été célèbres par leurs victoires ; cependant leurs noms sont demeurés dans le silence, et leur gloire s'est évanouie comme une ombre. En même temps qu'on a mis leurs ossements dans le tombeau, on y a aussi enfermé leurs triomphes et leur grandeur : *Periit memoria eorum cum sonitu* ; mais la gloire de S. Roch sera stable jusqu'à la fin des siècles, et son nom sera célèbre jusque dans le séjour de l'immortalité.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Naissance et éducation de S. Roch]. — Le saint, si célèbre dans la chrétienté, dont nous faisons l'éloge en ce jour, était d'une des plus nobles familles du Languedoc, et son père était seigneur de Montpellier. Il vint au monde marqué d'une croix de couleur de sang, ce que sa pieuse mère, qui avait souvent demandé à DIEU un fils, prit pour un heureux présage de la sainteté future de ce cher fils. Ce fut aussi ce qui l'obligea de veiller avec un soin tout particulier à son éducation, et de lui inspirer dès le berceau, pour ainsi dire, la piété chrétienne. A peine avait-il atteint la douzième année de son âge, que, prévenu des grâces de DIEU et éclairé des lumières du Ciel, il commença à se dégoûter des douceurs de la vie du monde, et des délicatesses avec lesquelles on l'élevait. Quelques années après, le père de notre saint, près de quitter la vie, ordonna qu'on fit venir son fils, et lui parla en cette sorte : — Me voici, mon en-

faut, au bout de mon terme, et sur le point d'aller paraître devant DIEU pour recevoir son équitable jugement, selon ce que j'aurai fait de bien ou de mal pendant ce fâcheux exil de la vie présente. Comme rien ne m'est plus cher au monde que vous, et que j'ai mis toutes mes peines jusqu'ici à vous élever selon DIEU, écoutez encore ce peu de paroles qu'il me reste à vous dire : Je vous prie et vous conjure d'avoir toujours un respect infini pour sa divine majesté, de faire toujours toutes vos actions dans le dessein de lui plaire. Ayez gravée dans la mémoire la sainte passion, les souffrances et la mort de JÉSUS-CHRIST. Mettez tous vos soins à assister les veuves, les orphelins, toutes les personnes pauvres, accablées d'infirmités et de maladies, ou pressées de quelque nécessité que ce soit. Fuyez l'avarice comme la maladie la plus mortelle qu'il y ait au monde ; gardez l'hospitalité, secourez surtout les vierges qui, pressées de la nécessité, sont en danger de tomber. Ne dédaignez point de servir vos frères, c'est-à-dire tous les malades, de quelque mal qu'ils soient atteints. C'est ainsi que vous vous rendrez digne des récompenses que DIEU promet à ses élus. — Ce saint jeune homme profita tellement des dignes leçons de son père, qu'il vécut à la cour comme un solitaire, pratiquant dans ce lieu de délices mille austérités ; il y menait une vie semblable à celle des anachorètes. (*Tiré des historiens de sa vie*).

[Il se consacre aux malades], — S. Roch, après avoir perdu ses parents dès sa plus tendre jeunesse, ne fut pas longtemps sans profiter des instructions qu'il avait reçues de son père. Pour contenter la charité qui le pressait, il vend tout ce qu'il peut de ses biens, et il en distribue l'argent aux pauvres. Il laisse le gouvernement de ses terres à un de ses oncles ; et puis, quittant sa patrie, sa maison, ses proches et ses amis, il va, revêtu d'un habit de pauvre, visiter les lieux saints de la capitale du monde chrétien. C'est avec justice que le Saint-Esprit dit dans l'Écriture que, quand l'homme donnerait tout son bien pour contenter la charité, il ne croirait encore avoir rien fait. Nous en avons une preuve dans notre saint : son amour n'étant point satisfait d'avoir distribué tout son bien, il fallut encore faire mille sacrifices de sa vie pour le contenter. Ayant appris que l'Italie était désolée par la peste, et que ce fléau de DIEU n'avait fait qu'un cimetière de tout ce beau pays, il part aussitôt, et fait plus de trois cents lieues pour secourir ces peuples affligés. La première ville où il donna des preuves de sa charité fut Acquapendente, dans l'Etat Ecclésiastique. Il entra d'abord dans l'hôpital, où tout était en désordre ; plusieurs malades, et point de remèdes ; beaucoup de misérables, et personne qui se mit en devoir de les soulager. Il presse, il exhorte, il conjure ceux qui ont le moyen de les secourir dans de si pressants besoins ; il va même par les maisons chercher de quoi les assister. Enfin, ce saint homme ayant rassemblé quelques compagnons pour l'aider dans ce pieux ministère, il vint à bout de délivrer cette pauvre

ville de ce terrible fléau de DIEU, Qui eût jamais pensé qu'un jeune seigneur, de si illustre naissance, eût dû être employé à un si bas office ? qu'un enfant né dans un palais, servi par tant de domestiques, eût dû avoir pour retraite un hôpital rempli d'infection, et que son plus noble exercice eût été de servir des pestiférés ? C'est par là que la charité triomphe de la faiblesse de notre nature ; et, comme elle avait fait descendre le Sauveur de la droite de son Père dans une étable pour remédier à nos misères, elle tira notre saint des délices de sa maison et des vanités du siècle, pour le consacrer à ce pieux exercice.

Ce fut sans doute un spectacle digne de l'admiration du Ciel même, de voir ce jeune seigneur balayer les ordures de l'hôpital, faire les lits des malades, s'en aller par les rues chercher les pestiférés, les charger sur ses épaules et les apporter dans cette sainte maison. Qu'il faisait beau le voir manier avec courage les charbons pestiférés qui consumaient les pauvres tout vivants ; panser les ulcères, percer les aposthumes les plus dégoûtants, et supporter sans dégoût la puanteur et l'infection de ces corps à demi pourris. (**Le P. Texier et Biroat**).

[Ses prodiges de charité.] — Après avoir servi les pauvres malades dans les hôpitaux d'Acquapendente, l'ardeur de sa charité le porte à Cézène, de Cézène à Plaisance, de Plaisance à Rome : c'est dans cette capitale de l'univers que ce grand saint fit paraître ces excès dans lesquels il consuma sa vie. Représentez-vous ces temps malheureux où les astres ne versent que de malignes influences, où la terre est sèche et aride, où l'air que l'on respire devient mortel, et semble ne porter que des impressions de maladies et des marques de la colère de DIEU. Temps funeste, où l'on vit sans compagnie, où l'on souffre sans espérance, où l'on est contraint de se séparer de ce que l'on chérit le plus, le père de ses enfants, le mari de son épouse, et où les gens de bien, quelque pitié qu'ils aient, gardent toute leur charité pour eux-mêmes. Cette ville gémissait sous ce rude fléau, qui lui enleva un nombre presque infini de ses habitants. Les riches cherchaient dans des retraites éloignées leur sûreté, les pauvres qui étaient contraints d'y demeurer, étaient ou consumés par la faim, ou exterminés par la contagion, et Rome n'était plus qu'un cimetière pour les morts, et un hôpital pour les vivants. Mais ce qu'il y avait encore de plus étrange, c'est que les assistances spirituelles manquaient à tous ces infortunés qui étaient frappés de la peste. La crainte de la mort avait dispersé les pasteurs ; personne n'était assez courageux pour porter le pain de vie aux mourants, qui souffraient, pour ainsi dire, une double mort. S. Roch regarda cette désolation publique comme une moisson abondante que DIEU lui présentait pour exercer sa charité. Qui peut dire combien de malades furent guéris par l'attouchement de ses mains, combien de charbons s'évanouirent par un seul signe de croix qu'il faisait sur les malades, mais surtout combien de personnes sauvées par ses vives

exhortations, qui eussent fini leurs jours par un funeste désespoir ! (**Fléchier**, sur un sujet semblable).

[Excellence de la charité de S. Roch.] — On peut juger de la grandeur de la charité de notre saint par la qualité des personnes auxquelles il donne tous les secours imaginables. Ce sont des pauvres, ce sont des malades dénués de tout secours humain, et que tout le monde fuit avec horreur pour la contagion dont ils sont attaqués. Or, la maladie est une grande épreuve aux personnes même qui sont les plus accommodées et qui ont le moyen de se procurer tous les soulagements nécessaires dans l'état où elles sont réduites. La pauvreté d'ailleurs n'est pas un moindre mal, parce qu'il se fait sentir même dans la plus parfaite santé ; mais ceux que DIEU fait passer par ces deux fâcheuses épreuves ont aussi besoin de deux différents secours : comme malades, ils ont besoin d'être servis, soignés, veillés, pourvus de remèdes, et vous savez à combien de fâcheuses nécessités ce triste état les réduit ; et, comme pauvres, ils ont besoin d'être secourus par les aumônes et les charités des fidèles ; sans quoi tout le reste manquerait bientôt, et, de quelque zèle qu'on fût porté à les soulager, il serait inutile et sans effet. On peut juger par là de quel zèle notre saint fut animé, et de quel prix fut devant DIEU le sacrifice qu'il fit de sa vie en se dévouant au service des pestiférés dans les hôpitaux. Qu'il est grand aux yeux des hommes, lorsque, après la mort de son père, il hérite d'une souveraineté et d'une succession opulente ! mais il est bien plus grand devant DIEU distribuant aux pauvres les richesses immenses de sa famille ! Il laisse à son oncle le gouvernement de son Etat pour embrasser une vie pénible et obscure. Qu'il est grand aux yeux des anges lorsque, vêtu en pèlerin, il traverse nu-pieds les Alpes pour aller visiter les lieux saints de la ville de Rome ! Qu'il est grand lorsque, cachant son nom et sa qualité sous un habit de bure, il cherche dans les hôpitaux une triste retraite ! Qu'il est grand, lorsque, descendant aux ministères les plus bas, il oublie ce qu'il est, pour secourir les membres de JÉSUS-CHRIST, qu'il aime plus que lui-même ! Qu'il est grand lorsque, se voyant, partout où il passe, l'admiration des peuples, il rejette les honneurs qu'on lui rend, et se dérobe de ville en ville pour fuir une gloire importune ! Rome le regarde comme un homme envoyé de DIEU ; on court au bruit de ses miracles ; on le respecte à cause de sa sainteté ; on le suit par dévotion, on le loue par reconnaissance, on le canonise avec justice ; et plus on publie ses mérites, plus sa modestie le fait rougir. On le reconnaît pour un saint, et lui seul résiste à tous ces honneurs, qu'il croit qu'on lui rend mal à propos ; il se considère comme le plus grand pécheur du monde, et rend fidèlement à DIEU toute la gloire qu'il sait n'appartenir qu'à la divine Majesté. (**Anonyme.**)

[S. Roch frappé de la peste]. — S. Roch enfin, après avoir servi avec une

constance admirable les pauvres et les malades de toutes les villes où il fit quelque séjour, fut frappé lui-même de la peste, et DIEU permit que cet homme si charitable non-seulement fût persécuté de ses proches, que celui qui avait secouru tant de pauvres fût destitué lui-même de tout secours, mais et enfin, pour éprouver sa fidélité, qu'il succombât sous l'effort du mal dont il avait guéri tant d'autres. Voici comme la chose se passa. Après tant de travaux entrepris pour le soulagement des malades, étant retourné dans son pays, il fut pris pour un espion et jeté dans un cachot ; mais, comme tous ses désirs ne tendaient qu'à mourir sur la croix, il aima mieux être abandonné de ses proches et de ses propres sujets comme un inconnu que de déclarer ce qu'il était. Quel pitoyable spectacle ! quel cœur si dur n'eût été touché de compassion de voir ce grand saint, si charitable, qui avait servi dans tant d'hôpitaux, secouru tant de malades, guéri tant de pestiférés, sauvé la vie, par ses œuvres miraculeuses, à tant de moribonds, lequel n'a pas l'avantage de trouver le coin d'un hôpital pour mourir ! Il meurt donc, abandonné de tout le monde et sans secours, dans le fond d'un cachot. Qui ne serait surpris de voir mourir ce grand saint dans une si triste situation ? j'ose presque dire, qui n'en serait scandalisé ? car cet illustre inconnu, ce bienheureux abandonné, ne pouvait-il pas, en expirant, former les mêmes plaintes que le saint homme Job : *Mutatus es mihi in crudelem* : votre bonté, ô mon DIEU, s'est changée à mon égard en une extrême sévérité ! Mais non, ce grand homme, persuadé que les croix sont les plus grandes faveurs que DIEU fait à ses élus, accepte avec mille actions de grâces la faveur que lui fait le Ciel de le rendre en cela conforme à l'image du Sauveur crucifié et expirant sur la croix. Anges tutélaires de tant de milliers de malades guéris ou soulagés par notre saint, que ne venez-vous en forme humaine, comme vous faites autrefois si souvent, pour secourir cet homme si charitable ? Non, ces divins esprits savent bien que, comme S. Roch a été un parfait imitateur de la vie du Fils de DIEU, il faut aussi qu'il l'imité dans sa mort ; et par conséquent il doit expirer abandonné de toute la terre, et en apparence du Ciel même, comme le Sauveur sur sa croix.

Mourez donc, grand saint, dans un abandonnement entier de toutes les créatures, puisque la divine Providence l'a ordonné de la sorte. Votre solitude et votre délaissement ne durera pas longtemps : il me semble voir les âmes de tous les malades que vous avez secourus, et de tous ces moribonds que vous avez consolés et sauvés par vos soins charitables et par vos salutaires exhortations, qui sortent du ciel pour venir au-devant de vous et vous conduire en triomphe dans le céleste séjour, où leur Sauveur et le vôtre vous réserve toutes les récompenses qui sont dues à vos mérites. Et ce même DIEU, pour cet abandonnement que vous avez accepté avec tant de douceur et de résignation, veut qu'après votre mort vous soyez le secours et le libérateur de tous les peuples qui seront

désormais affligés de la peste, et que, par une infinité de miracles, le pouvoir que vous avez auprès de DIEU éclate dans tous les siècles. (**Le P. Texier**).

[Charité envers les malades]. — Ce charitable devoir de secourir et d'assister les pauvres malades a cela de plus pressant que toutes les autres aumônes, que l'on ne peut s'en dispenser, comme des autres, sur l'ignorance où l'on pourrait être de leurs besoins. En effet, souvent on ne connaît pas les autres, et l'on n'est pas obligé de les connaître ; quelquefois les pauvres les cachent eux-mêmes par la honte qui leur fait souffrir la plus dure nécessité sans oser la découvrir. Ajoutez qu'il y en a qui feignent leurs misères beaucoup plus grandes qu'elles ne sont, et, pour en voir quelques-uns qui usent de cet artifice afin d'attirer la compassion des riches, souvent leur cœur s'endurcit sur les véritables misères des autres. Mais il ne faut qu'entrer dans un hôpital pour reconnaître les besoins extrêmes de ceux que l'on y voit, puisqu'on n'y reçoit que ceux qui n'ont ni moyens ni ressource d'ailleurs pour subvenir à leurs nécessités. Si la charité était telle qu'elle doit être dans un véritable chrétien, il n'y aurait jamais d'excuse ni de prétexte qui dispensât d'assister ces misérables. La véritable charité donne des yeux pour découvrir les pauvres et les malades, en quelques lieux qu'ils soient ; elle donne des entrailles de miséricorde pour en être touché, sans examiner si leur misère est extrême ou commune ; elle donne des mains pour les soulager, en quelque état qu'ils puissent être. Mais, comme cette charité qui animait autrefois le grand S. Roch est tellement éteinte, on vous expose ces pauvres languissants et on les rassemble dans un même lieu afin d'ôter tout prétexte ou d'ignorer où ils sont, ou de ne pouvoir les aller chercher ; là, leurs plaies sont autant de bouches qui vous parlent et qui implorent votre assistance ; et, s'ils n'ont pas la force de se traîner jusqu'à vos portes pour vous annoncer leurs misères, ils nous chargent de vous les annoncer publiquement dans les temples. Nous sommes les interprètes de leur silence ; nous leur prêtons notre voix pour vous crier : *Induite viscera misericordie* (Coloss. III). Partagez au moins, avec le grand saint que l'Eglise honore en ce jour, le mérite d'une si sainte action, et, si vous n'avez pas le courage de les servir comme lui, secourez-les au moins de vos aumônes. (**Anonyme**).

SAINT DENYS

Premier Évêque de Paris.

AVERTISSEMENT.

On n'ignore pas que de savants critiques de ce temps ont disputé à la France l'honneur d'avoir eu pour l'un de ses apôtres S. Denys l'Aréopagite; mais j'ai cru qu'on devait s'en tenir au sentiment du Martyrologe romain, et même de l'Eglise Romaine, et que la critique de ce temps devait céder à une tradition de plus de douze cents ans, et à l'autorité de tout ce qu'il y a eue de grands hommes depuis plus de huit siècles, du concile même de Paris, et du consentement unanime de l'Eglise grecque et latine, comme l'a remarqué Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe.

On n'ignore pas non plus les efforts qu'ont faits les mêmes critiques pour attribuer, sur d'assez faibles conjectures, la gloire d'avoir composé les livres tout divins, que l'antiquité a reconnu être de S. Denys l'Aréopagite, à un auteur inconnu, qui, pouvant mériter de la postérité une juste reconnaissance et une gloire non commune par un si bel ouvrage en déclarant son nom, aurait pris celui d'un autre sans raison et sans nulle utilité, pour abuser l'Eglise et en imposer à tous les savants, par une fourberie indigne d'un auteur qui ne s'est pas moins acquis d'estime et de réputation pour la piété que pour la science admirable qui paraît dans tous ses écrits.

Ainsi, le prédicateur qui entreprend de faire l'éloge de S. Denys, sans

prendre parti dans cette contestation, doit se contenter d'être lui-même persuadé que le sentiment de l'Eglise, de plusieurs conciles et du plus grand nombre des grands hommes, aussi savants, aussi judicieux et aussi éclairés que ces nouveaux critiques, doit prévaloir sur une nouvelle opinion qui ne rendrait pas meilleurs ses partisans, quand même elle les rendrait plus savants. C'est pourquoi, sans y avoir égard, nous donnerons ici ce que nous avons recueilli sur la conversion, la mission et le martyre de S. Denys l'Aréopagite, apôtre de la France et premier évêque de Paris (1).

§ I.

Desseins et Plans.

Quidam viri, adherentes ei, crediderunt ; in quibus et Dionysius Areopagita.
 — Supposé ce fait historique, rapporté par S. Luc, nous pouvons assurer, fondés sur une tradition immémoriale, et confirmée par le Saint-Siège, que l'apôtre de la France et le premier évêque de Paris fut ce célèbre Denys, l'un des plus éclairés de l'Aréopage, qui, attaché à la doctrine que S. Paul enseignait, ajouta entièrement foi à ses paroles, et crut les vérités qu'il annonçait. Je puis donc vous représenter S. Denys dans les deux états qui ont partagé sa vie, en vous faisant voir combien il a été grand, soit par rapport à la foi qu'il a reçue, soit par rapport à la foi qu'il a annoncée. Dans le premier de ces états, vous le verrez comme une des plus illustres conquêtes de la foi, et dans le second comme l'un des plus zélés prédicateurs et défenseurs de la foi ; vous verrez :

1°. — Sa docilité à recevoir la foi, malgré les oppositions qu'y pouvaient mettre et la science et la raison humaines.

2°. — Son intrépidité à annoncer la foi, et à mourir pour la foi, sans craindre ni les tourments ni la mort, assurés pour tous ceux qui annonçaient l'Evangile. (*Eloges historiques des Saints*).

(1) Ces réflexions d'HOUDRY donneraient lieu à une longue dissertation, qu'il serait superflu de mettre ici en note, Nous nous bornerons à dire que l'Eglise de Paris distingue deux saints *Denys*, celui d'Athènes, et celui qui serait venu évangéliser les Gaules au 1^{er} ou au 11^{er} siècle. La liturgie parisienne est expresse sur ce point. (Edit.)

II.—*Mirificavit Dominus sanctum suum* (Ps. 4). — Les hommes peuvent être considérés en trois états : dans leur naissance, dans leur vie, dans leur mort. — Dans leur naissance, ils ne sont que faiblesse ; dans tout le cours de leur vie, ils sont sujets à mille travaux et mille adversités, et leur mort est le comble de toutes les douleurs. — Mais, dans quelque état que l'on considère les saints, on les voit partout admirables. Si on les regarde dans leur naissance spirituelle ou dans leur vocation au christianisme, ils sont remplis de lumière ; si on les voit dans leur vie et dans leurs emplois, ils sont remplis de grâce ; si on les considère dans leur martyr ou dans leur mort, ils sont remplis de force. Tous ces avantages conviennent aux saints en général, mais ils paraissent avec un merveilleux éclat dans le grand S. Denis.

1°. — Il est tout admirable dans sa conversion, qui fut très-sincère, nonobstant les contrariétés apparentes qu'il pouvait souffrir du côté de la raison.

2°. — Il est tout admirable dans sa mission, n'ayant pas plus tôt reçu la foi qu'il en veut faire part aux autres.

3°. — Il est tout admirable dans son martyre, ayant souffert avec une constance étonnante plutôt que de quitter la foi qu'il avait embrassée.

Lorsque DIEU convertit un infidèle ou un pécheur, il produit dans son esprit une lumière qui lui fait connaître son erreur et son péché : car le péché, en même temps qu'il prend possession d'une âme, la remplit de ténèbres, qui sont dissipées par la lumière de la grâce lorsqu'il vient à se convertir. Lorsqu'un savant qui a été dans l'erreur se convertit après avoir eu beaucoup de sectateurs dans son égarement, il entraîne aussi beaucoup d'imitateurs par sa conversion. Mais quand cet infidèle, ce pécheur, ce savant, après avoir été éclairé, parvient à un tel degré de générosité que de souffrir la mort pour soutenir la vérité une fois connue, on peut assurer qu'il est tout admirable, et c'est là le véritable portrait de S. Denys. Il avait ces trois nouvelles qualités : il était infidèle, il était pécheur, il était savant ; je dis savant de cette science humaine qui n'est qu'une pure vanité. Mais, ayant été tiré du péché et éclairé par la lumière de la grâce du Sauveur, il vint à un tel point de courage et de constance, qu'il n'y eut plus de supplice qu'il ne souffrît, et enfin la mort, plutôt que de renoncer l'Évangile, auquel il avait cru, à la parole de l'Apôtre. (*Essais des Panégyriques*).

—

III. — On peut voir dans S. Denys, converti par S. Paul :

1°. — Le grand effet de la grâce de JÉSUS-CHRIST sur un idolâtre, sur un savant, sur un sage politique.

2°. — Denys, convertissant les peuples après être lui-même converti, est un apôtre zélé, un docteur admirable, un généreux martyr.

IV. — S. Denys peut être considéré en trois manières, comme idôlâtre, comme philosophe, comme sage Aréopagite. Dieu s'est servi de lui sous ces trois égards.

1°. — Il s'est servi de lui pour convertir les païens, qui l'avaient connu adonné aux mêmes superstitions qu'eux.

2°. — Il s'est servi de lui comme philosophe, pour travailler à la conversion des philosophes et des savants.

3°. — Il s'est servi de lui comme d'un sage Aréopagite, pour apprendre aux personnes constituées en dignité à suivre avec une grande équité les voies de la justice et les maximes de l'Évangile dans l'administration.

—

V. — On peut considérer S. Denys :

1° — Comme un païen, mais savant, et qui, étant converti par S. Paul, fut fait dès lors participant des lumières de ce grand apôtre.

2°. — Comme un apôtre qui, éclairé des lumières de la grâce, montra son zèle en travaillant premièrement à la conversion de son pays, et ensuite de la France.

3°. — Comme un généreux martyr, qui, non content d'avoir annoncé l'Évangile parmi les siens, résolut qu'il était de l'établir en France, en devint l'apôtre, et, après y avoir souffert tous les tourments des martyrs, y acquit enfin par sa mort une couronne immortelle, et fut reconnu pour le protecteur de ce grand royaume.



§ II.

Les Sources.

Les *Actes de S. Denys*, écrits par **Vislicus**, témoin oculaire de son martyre, marquent expressément que Denys l'Aréopagite, converti par la prédication de S. Paul, fut envoyé dans les Gaules par S. Clément, fonda l'Eglise de Paris, et souffrit le martyre par l'ordre du président Fescenninus.

Hilduin, abbé de Saint-Denys, par l'ordre de Louis-le-Débonnaire, a rétabli et tiré de l'oubli ces actes, que la longueur du temps avait presque consumés : ce qui fait qu'il passe pour le premier auteur de la vie et de la mission de S. Denys en France. C'est à tort que les nouveaux critiques accusent ce célèbre abbé d'avoir inventé ces actes, et d'être le premier

qui, pour rendre son monastère plus célèbre, a avancé que l'Aréopagite était venu en France, envoyé par S. Clément, vu que de grands hommes contemporains de cet abbé en parlent comme d'un parfait religieux, modéré, régulier, sincère, savant dans l'antiquité, et par conséquent incapable d'imposer par une fausseté à toute l'Eglise et à l'empereur, qui lui avait donné commission d'examiner ce fait historique. — Il confirme la même vérité dans la réponse qu'il fait à Louis-le-Débonnaire, qui lui avait donné la charge d'éclaircir ce fait, que quelques envieux du bonheur de la France commençaient à contredire. Il assure la même chose dans une seconde lettre qu'il adresse à tous les chrétiens, où il dépeint le martyre de S. Denys avec toutes les circonstances que nous savons.

S. Méthodius, patriarche de Constantinople et martyr, dans la Vie de S. Denys, dit qu'il est venu d'Athènes à Rome, et de Rome a été envoyé par S. Clément, avec les SS. Lucien, Rustique et Eleuthère, en France, et nommé en la ville de Paris.

Simon Métaphraste rapporte ses principales actions, et suppose toujours que S. Denys, qui a été évêque d'Athènes, est le même qui a été le premier évêque de Paris.

Michael Syngelus, *Lipomanum*.

Surius, qui a écrit sa vie fort au long, a dit tout ce qui se pouvait dire sur ce sujet, supposant toujours que c'est le même S. Denys qui est venu d'Athènes. — Le même, après la Vie du saint, ajoute, sans nommer l'auteur, un assez ample récit de la mort et du martyre de S. Denys l'Aréopagite près de Paris.

Fortunat, évêque de Poitiers, a fait une hymne à la louange de S. Denys évêque, envoyé de Rome en France par S. Clément et qui ne peut être autre que l'Aréopagite.

Hincmar, disciple d'Hilduin, et l'un des plus savants hommes de son siècle, souscrit à tout ce qu'en a écrit son maître, avec lequel il travailla par l'ordre de l'empereur à la vie de ce grand saint, et à vérifier sa mission et son martyre en France.

Paschase Radbert, abbé de Corbie, dans la *Vie des SS. martyrs Ruffin et Valère*, parle avec éloge du zèle que S. Denys a témoigné en se consacrant au salut des peuples de France, en quittant pour ce sujet la ville d'Athènes, et assure qu'il a tiré des anciens monuments tout ce qu'il rapporte.

Jean Etienne, dans l'écrit à Charles-le-Chauve, rend raison pourquoi ni Eusèbe ni S. Jérôme ni S. Grégoire de Tours n'ont parlé de la mission en France de S. Denys l'Aréopagite, et ajoute que les historiens plus modernes l'ont rapportée sur de fidèles mémoires, que ces anciens n'avaient pas vus.

Tout ce que ces grands hommes ont dit sur ce sujet, est ratifié dans la lettre que les Evêques de France écrivirent au pape Eugène II, après le concile de Paris, tenu dix ans avant qu'Hilduin eût fait paraître l'ouvrage

intitulé *l'Aréopagite*. Cette lettre est rapportée par le cardinal Baronius, qui a le plus fortement défendu la vérité de ce fait.

Après tous ces témoignages, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rapporter ce qu'en disent les plus anciens martyrologes, puisque celui de l'Eglise Romaine, approuvé du Saint-Siège, doit suffire pour faire taire les critiques. Si quelqu'un souhaite un plus grand nombre de preuves, il peut lire le P. **Noël Alexandre**, dominicain, au tome II de *l'Histoire ecclésiastique*; il a très-solidement répondu à toutes les difficultés et à toutes les objections qu'on a faites sur ce sujet.

Les savants et pieux écrits qui portent le nom de S. Denys l'Aréopagite, et qui n'ont paru que vers le v^e siècle, ne sont pas un moindre sujet de contestation entre les critiques. Les premiers qui les ont attribués à un autre auteur inconnu, contre le sentiment des conciles, des souverains-pontifes et des SS. Pères, sont *Erasmus*, *Laurent Vallé*, *Joseph Scaliger*, *Scultetus*, *Rivet*, *Daillé*, et quelques autres, partie hérétiques, et partie dont la foi et l'orthodoxie est fort suspecte, mais dont l'érudition et l'autorité qu'ils se sont acquise en matière de critique a entraîné plusieurs savants catholiques dans leur opinion. Le P. *Morin*, *Launoy*, *Tillemont*, et quelques autres, préoccupés contre la mission de S. Denys en France, ont nié conséquemment que les écrits qui portent son nom, quoique d'ailleurs ils les approuvent et les estiment, soient de lui.

Après tout, l'autorité de ces grands hommes n'est pas d'un si grand poids, qu'elle doive prévaloir à celle de tant d'autres qui ont vécu dans chaque siècle, depuis que ces écrits ont paru, comme les a cités par ordre le P. Noël Alexandre, lequel a joint son suffrage au leur; et nous pouvons joindre au sien celui de *Baronius*, de *Lessius*, de *Lansselius*, de *Bellarmin*, et de plusieurs autres, dont on trouvera les témoignages dans une dissertation insérée au I^{er} tome de la *Bibliothèque des anciens Pères*. C'est pourquoi l'on peut dire hardiment que S. Denys l'Aréopagite, disciple de S. Paul, a immédiatement appris de son divin Maître les grandes vérités exprimées si éloquemment dans les livres en question.

Voir encore : **Godeau**, dans les Eloges des évêques qui ont fleuri en doctrine et en sainteté dans tous les siècles.

Le P. Nouet, *Vie de Jésus dans ses saints*, a une méditation, pour le 9 Octobre, sur le martyre de S. Denys l'Aréopagite.

Croiset, *Exercices de piété*, même jour, a fait un abrégé de sa vie et de son martyre.

Denys le Chartreux a trois sermons sur ce sujet.

Guillaume de Paris en a un pour le jour de la fête du Saint.

S. Thomas d'Aquin a pris pour texte ces paroles d'Isaïe : *Vocan ab Oriente avem, et de terrâ longinquâ virum voluntatis suæ.*

Jacobus à Voragine a fait plusieurs sermons sur le même S. Denys.

Biroat, Panégyriques.

Senault, Panégyriques.

Texier, Panégyriques.

Duneau, Panégyriques des saints.

Essais de Panégyriques des saints : trois desseins de suite.

Eloges historiques : un sermon entier.

§ III.

Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.

Stans Paulus in medio Areopagi, ait : Viri Athenienses, per omnia quasi superstiosiores vos video. Act. XVII, 22.

Præteriens et videns simulacra vestra, inveni et aram in quâ scriptum erat : Ignoto DEO. Ibid.

Quod ergo ignorantes colitis, hoc annuntio vobis. Ibid.

Tempora quidè̄m hujus ignorantie despiciens DEUS, nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant. Ibid.

Cum audissent resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam verò dixerunt : Audiemus te de hoc iterum. Ibid.

Quidam viri, adhærentes ei, crediderunt in quibus et Dionysius Areopagita, et mulier nomine Damaris, et alii cum eis. Ibid. 34.

Inclabatur spiritus ejus in ipso (Paulo) videns idololatricæ deditam civitatem. Ibid.

Athenienses omnes, et hospites advenæ, ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere aut audire aliquid novi. Ibid.

Possimus scire quæ est hæc nova quæ à te dicitur doctrina? Ibid.

DEUS, qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad il-

Paul, étant au milieu de l'Aréopage, parla de la sorte : — Athéniens, vous me paraissez, en tout, religieux jusqu'à la superstition.

Comme je passais et que je regardais les simulacres de vos dieux, j'ai trouvé un autel où était écrit : *Au Dieu inconnu.*

Ce que vous adorez donc sans le connaître, je viens vous l'annoncer.

Dieu ayant égard au temps d'une semblable ignorance, annonce maintenant aux hommes qu'ils aient à faire pénitence en tous lieux.

Quand ils entendirent parler de résurrection, quelques-uns se moquèrent ; mais d'autres dirent : Nous vous entendrons là-dessus une autre fois.

Cependant quelques-uns s'attachèrent à lui, et crurent ; entre lesquels fut Denys l'Aréopagite, une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

Paul se sentit embrasé de toute la ferveur de son zèle à la vue de cette ville abandonnée à toutes les superstitions.

Les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes, ne passaient leur temps qu'à dire et à entendre quelque chose de nouveau.

Pouvons-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?

Le même DIEU qui a commandé que la lumière sortit des ténèbres, est celui-

luminationem scientiæ claritatis DEÏ. II Cor. iv, 6.

Tanquàm aurum in fornace probavit illos. Sapient. iii, 6.

Noli timere : cùm ambulaveris in igne, non combureris, et flamma non ardebit in te. Isaïæ XLIII, 2.

Induxit eos in montem sanctificationis suæ, montem quem acquisivit dextera ejus. Ps. 77.

Mons in quo beneplacitum est DEO habitare in eo. Ps. 67.

Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Christi. II Cor. iv, 4.

Populus qui sedebat in tenebris vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. Matth. iv, 16.

Si decem millia pedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres : nam in Christo JESU ego vos genui. I Cor. iv, 15.

Nonne opus meum vos estis in Domino ? et si aliis non sum Apostolus, sed tamen vobis sum ; nam signaculum apostolatûs mei vos estis in Domino. I Cor. ix, 2.

Idola projecerunt, et servierunt Domino DEO, qui doluit super miseris eorum. Judic. v, 16.

Collegit (tyrannus) furorem suum in me, et comminans mihi, infremuit contra me dentibus suis ; hostis meus terribilibus oculis me intuitus est. Job. xvi, 10.

Aperuerunt super me ora sua, et exprobrantes percusserunt ; satiati sunt pœnis meis. Ibid.

là qui a fait luire sa clarté dans nos cœurs, afin que nous puissions éclairer les autres par la connaissance de la gloire de DIEU.

DIEU les a éprouvés comme on éprouve l'or dans la fournaise.

Ne craignez point : lorsque vous marcherez dans le feu, je serai avec vous, et vous n'en serez point brûlé, et la flamme ne vous nuira point.

DIEU les amena sur une montagne qu'il s'était consacrée, sur la montagne que sa droite a acquise.

C'est la montagne où il a plu à DIEU d'habiter.

Le dieu de ce siècle a aveuglé les esprits des infidèles, afin qu'ils ne soient point éclairés des lumières de l'Évangile du Seigneur.

Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière est venue éclairer ceux qui étaient assis dans la région des ombres de la mort.

Vous pouvez avoir plusieurs autres docteurs que moi en JÉSUS-CHRIST ; mais je suis le seul qui vous ai engendrés en Notre-Seigneur, par la vertu de l'Évangile.

N'êtes-vous pas mon ouvrage en Notre-Seigneur ? Quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres nations, vous devez me reconnaître pour le vôtre, et votre conversion est le sceau glorieux de mon apostolat.

Ils jetèrent hors de leurs terres toutes les idoles, et ils adorèrent le Seigneur DIEU, qui se laissa toucher de leurs misères.

Le tyran s'est armé contre moi de toute sa fureur ; il a grincé les dents en me menaçant ; mon ennemi m'a envisagé avec un regard terrible.

Mes ennemis ont ouvert la bouche contre moi, et en me couvrant d'opprobres, ils se sont rassasiés de mes peines.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[L'endurcissement des Juifs]. — Il n'est rien de si difficile que de convertir un savant quand il est engagé dans l'erreur. De tous les juifs il semble que les scribes devaient être les plus prompts à suivre le Messie, il était facile de le reconnaître par l'accomplissement des prophéties, qui paraissait visiblement en sa personne : cependant, comme ils avaient expliqué à la lettre les passages de l'Écriture qui parlaient de sa grandeur, de sa noblesse, de sa puissance, de ses forces, de son royaume, et qu'ils s'étaient formé une idée toute grossière de sa venue, il leur fut impossible de le reconnaître dans un état si différent de celui sous lequel ils se l'étaient représenté ; l'éclat de ses miracles, la sainteté de sa vie, les marques de sa divinité, ne purent balancer dans ces esprits obstinés cette bassesse adorable qui leur déplaisait dans le Fils de DIEU, et qu'ils ne pouvaient accorder avec la qualité de Messie. Telle est ordinairement la destinée malheureuse des hommes distingués par leur science et prévenus par de fausses maximes. — Le grand S. Denys fut sans doute un des plus rares génies de son siècle ; mais le malheur de sa naissance l'avait engagé dans les ténèbres du paganisme. Il était du nombre de ces faux sages dont parle l'Apôtre, qui, ayant connu DIEU, ne l'avaient pas glorifié comme DIEU ; qui, s'étant contentés d'une connaissance spéculative de cet Être souverain, sans l'accompagner d'un culte légitime et raisonnable, s'étaient malheureusement évanouis dans leurs pensées ; qui, s'applaudissant de la réputation d'une fausse prudence, qu'une vaine science leur avait acquise dans l'esprit des peuples, étaient devenus les plus insensés des hommes en se disant les plus sages, parce que, après s'être élevés jusqu'à la connaissance du Créateur, ils en avaient confondu l'idée avec celle des plus misérables créatures ; plus aveugles de s'être représenté un DIEU éternel, incorruptible, sous la figure des plus vils animaux, que s'ils étaient demeurés dans l'ignorance grossière des peuples, dont ils avaient corrompu la simplicité et l'innocence. C'est dans ce goût que S. Paul nous représente les philosophes d'Athènes et de Rome, au 1^{er} chap. de l'Épître aux Romains. A la vérité, S. Denys ne tomba pas dans ces excès monstrueux, où DIEU, par une juste punition, abandonna ces esprits superbes, dit l'Apôtre, mais on ne peut disconvenir que, jusqu'au temps de sa conversion, il n'ait été infecté des superstitions du paganisme, et celui que nous honorons maintenant serait le sujet de nos larmes si DIEU ne s'était servi du plus savant des Apôtres pour convertir un des plus sublimes génies de son temps.

[Jephthé]. — Nous lisons, au livre des Juges, que Jephthé, qui était né d'une femme prostituée, mais cependant habile et vaillant capitaine, ayant demeuré quelque temps dans la terre de Thob, où une nombreuse troupe de vagabonds et de voleurs l'avaient choisi pour leur chef, quitta enfin ce mauvais parti, et ne voulut plus se servir désormais de l'expérience qu'il avait acquise avec eux dans les armes que pour les combattre avec plus de force et de succès, quand il se vit à la tête du peuple de DIEU. — Je trouve une application assez naturelle de ce trait de l'Écriture au saint dont je parle. Denys était l'un des chefs et des juges de l'Aréopage, parfaitement instruit des superstitieuses cérémonies des païens et de tout ce qui regardait le culte des faux dieux. Il eut le malheur de naître dans une terre et d'une mère idolâtres, que l'Écriture regarde comme une prostituée, dont les enfants sont exclus de l'héritage qui n'est dû qu'à ceux qui sont légitimes. Des peuples qui, ravissant au vrai DIEU le culte qu'ils lui devaient afin de transporter leur adoration aux idoles, peuvent à juste titre passer pour des voleurs, l'avaient mis à leur tête pour décider tous les différends de la religion et du barreau. Mais enfin, l'heureux moment étant venu où il a reconnu qu'il soutenait un mauvais parti, il ne l'a, ce semble, quitté que pour l'attaquer avec plus de force, et se servir de son expérience pour le détruire avec succès. De sénateur de l'Aréopage il fut établi évêque : toujours supérieur et toujours juge, mais bien différent de lui-même ; toujours agissant avec beaucoup d'érudition et de zèle, mais ne soutenant plus les mêmes opinions ni le même parti : au contraire, ne se servant de ses grands talents que pour faire de plus nombreuses conquêtes à celui dont il les avait reçus, et n'ayant été élevé dans le sein de l'idolâtrie que pour en connaître mieux l'extravagance, et faire revenir avec plus d'avantage ces peuples de leur égarement.

[S. Paul]. — S. Denys, quoique l'un des plus éclairés d'entre les sénateurs d'Athènes, ne laissait pas d'être un aveugle, et l'orgueil de la science lui avait rendu propre une certaine ignorance qui accompagne ordinairement les savants superbes. Il connaissait, ce semble, toutes choses, et cependant il ne connaissait ni DIEU ni lui-même. En quoi je trouve son heureux sort tout différent de celui de S. Paul, ce grand persécuteur de l'Église, devenu depuis un grand apôtre : car la lumière, frappant de son éclat les yeux de celui-ci, le fit devenir aveugle pour le rendre fidèle ; mais Denys, par une rencontre plus favorable, fut éclairé par les ténèbres, et commença à entrevoir la véritable lumière par l'obscurité même. Pendant que Denys était enseveli dans les ombres du paganisme, le Fils de DIEU vivait sur la terre, et pensait à réconcilier les pécheurs avec son Père en expirant sur la croix ; et, quand le temps qu'il avait pris pour un si grand dessein fut arrivé, Denys, se trouvant dans la ville d'Héliopolis, surpris tout-à-coup des ténèbres qui se répandirent sur

la terre contre les lois de la nature, cette obscurité même commençant à l'éclairer, il s'écria : *Aut auctor naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur*. Ce fut ainsi que Denys, à la faveur des ténèbres, commença à sortir des ténèbres de l'erreur et du péché : il sortit de l'une par cette obscurité générale, il doit sortir de l'autre à la prédication de S. Paul.

[Les enfants dans la fournaise]. — Ce prodige qui arriva en faveur des trois enfants de Babylone est étonnant : mais celui que DIEU fit en faveur de saint Denys n'est pas moins considérable. Un ange, qui se trouva au milieu de ces trois enfants, rafraîchit la fournaise, et changeant le feu en fraîcheur, convia ces saints Israélites à louer DIEU et à lui chanter un cantique. S. Denys ayant été jeté par les bourreaux dans une fournaise ardente, elle devint pour ce grand saint un oratoire et un temple ; le feu, obéissant aux ordres du Seigneur, n'osa brûler un seul cheveu de notre saint, et n'eut pas même le pouvoir de noircir son vêtement ; il n'avait d'activité et de force que pour fondre les chaînes dont on l'avait chargé. C'était ainsi que S. Laurent, par une constance invincible, triomphait en quelque manière du feu, en se moquant des tyrans pendant que sa chair se fondait. Ce saint diacre ne triompha qu'en partie puisque, conservant sa foi entière, son corps était tout rôti, mais Denys triomphe doublement du feu, et dans son âme et dans son corps. Il entre avec intrépidité dans la fournaise, mais en même temps DIEU rend son corps invulnérable, et il y resta sans aucune lésion ; et, comme la fournaise des trois enfants fut un lieu de rafraîchissement pour eux par la présence d'un ange, la fournaise de Denys fut pour lui un paradis, par l'assistance que le Saint-Esprit donna à ce grand saint au milieu de ses ardeurs.

[Les écrits de S. Denys]. — Il n'est point hors de propos de faire ici mention des ouvrages du grand S. Denys, sur lesquels il y a eu tant de disputes entre les savants. Il est vrai que ce qui a fait douter à plusieurs qu'ils fussent de ce grand saint c'est que ces chefs-d'œuvre de science n'ont paru que dans le troisième ou le quatrième siècle ; et c'est là la meilleure raison qu'objectent les savants qui révoquent ce fait en doute, s'efforçant, sur cette seule circonstance, d'ôter à notre saint la gloire de les avoir composés, quoiqu'ils ne puissent d'ailleurs les attribuer raisonnablement à aucun auteur des siècles suivants. Mais, si l'on considère avec attention la qualité de ces écrits, la manière nette et éloquente dont l'Auteur traite nos plus hauts mystères, il n'y a point de doute que cet ouvrage ne soit facilement rendu à notre saint, étant assez visible, par la sublimité des choses qu'il traite, qu'il n'appartenait qu'à lui, comme disciple de cet apôtre qui avait été ravi jusqu'au troisième ciel, de traiter des matières si hautes. Ce sentiment est le plus universellement reçu. Que si l'on m'objecte que ces écrits ont paru trop tard, je réponds qu'ils sont en cela semblables à quelques fleuves qui, ayant coulé longtemps dans des canaux sou-

terrains, sont venus tout à coup à paraître sur la terre, mais n'en ont pas moins, dans la suite, fertilisé les terres où ils ont coulé. Et, de plus, combien voyons-nous d'ouvrages qui ont paru des siècles après la mort de leurs auteurs, comme ceux d'Aristote et de plusieurs qu'il serait ennuyeux de raconter, et qui appartiennent plus proprement à une histoire qu'à notre sujet?

[S. Jean-Baptiste]. — C'est une tradition aussi ancienne que la mort de notre saint, que, après avoir été décapité, son corps se leva sur ses pieds, et, prenant sa tête entre ses mains, la porta jusqu'au lieu où est à présent la ville qui porta son nom, ce qui acheva la conversion de presque tout le peuple. Nous avons trois grands hommes qui ont été décapités en trois villes capitales. S. Jean-Baptiste fut décollé à Jérusalem, S. Paul à Rome, S. Denys à Paris. La tête du premier jeta du sang, comme demandant vengeance du crime d'Hérode et d'Hérodiade, qui la porta dans un bassin. La tête du second jeta du lait, et fit trois bords, d'où jaillirent trois fontaines, parce qu'il devait, après sa mort, nourrir l'Eglise du lait de sa céleste doctrine. Le troisième, marchant encore après son trépas, si toutefois il était mort, porta sa tête au lieu qu'il choisit pour y établir sa demeure, et pour y être honoré comme protecteur de la France.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

DEUS, *quid dicit de tenebris lucem splendescere* (II Cor. vi). — JÉSUS-CHRIST se sert des ténèbres que sa mort a répandues sur la terre pour remplir l'esprit de S. Denys des clartés divines. Les ténèbres extérieures lui firent connaître les ténèbres intérieures de son âme, et, en éclairant son esprit, le conduisirent par degrés à la connaissance de DIEU, puisque, venant à joindre les réflexions que sa raison lui fit faire, à la vue de cette éclipse extraordinaire, avec les connaissances qu'il reçut par la prédication de S. Paul, il reconnut qu'il ne s'était pas trompé dans le pressentiment qu'il avait eu de la mort de JÉSUS-CHRIST. Ainsi, la raison éclairée prépara son esprit à la foi. Mais ne pensez pas que S. Denys, dans sa conversion, n'ait reçu qu'une lumière commune : S. Paul lui communiqua toute la science qu'il avait puisée dans le troisième ciel et dans l'école du Sauveur. Il y a cette différence entre la science des hommes et celle de DIEU, que la science des hommes est superbe et pénible, au lieu que la science de DIEU est humble et douce. S. Denys perdit dans sa conversion toute cette science superbe et épineuse des philosophes, et il fut rempli

de la science humble et douce de JÉSUS-CHRIST. La science dont il fut rempli ne demeura pas oisive dans son âme : en éclairant son esprit elle régla son cœur. Elle fut un flambeau qui éclaira toute l'Eglise naissante, et dont les rayons sont parvenus jusqu'à nous.

Quidam viri, adherentes ei (Paulo), crediderunt ; in quibus et Dionysius Areopagita, et mulier nomine Damaris. (Act. XVII). — Quand S. Paul prêcha dans l'Aréopage, l'assemblée était nombreuse ; l'Apôtre parlait à tous, et leur annonçait la voie du ciel : DIEU leur apprenait les moyens de salut par la bouche de ce héraut évangélique. La lumière de la foi luisait à tous, mais tous n'obéissaient pas à l'Évangile : Denys, une femme de qualité et quelques autres, en fort petit nombre, tel sera toujours le troupeau à qui le Seigneur a promis le royaume des cieux. On prêche, on annonce, pour ainsi dire, sur les toits, les vérités de la religion ; on ne cache à personne la loi de JÉSUS-CHRIST et la sainteté de sa morale ; on court en foule pour entendre la parole de DIEU : riches, pauvres, gens de qualité, magistrats, officiers, tous se trouvent du moins quelquefois dans ces assemblées des fidèles où l'on annonce la parole de vérité : rien de plus édifiant, rien de plus consolant, que ce concours d'auditeurs. Les conversions répondent-elles à la foule ? On aurait de la peine à compter tous ceux qui assistent aux sermons, mais on compte aisément ceux qui se convertissent : Denys, Damaris, et quelques autres avec eux, rien de plus facile à supputer. Denys était du nombre des magistrats ; Damaris était une dame de distinction ; c'est ainsi que, pour confondre ces âmes sourdes à la voix de la grâce, DIEU veut toujours qu'il y ait des âmes dociles et fidèles dans tous les états. S. Paul annonce l'Évangile à tout l'Aréopage ; près de cinq cents magistrats de ce célèbre et fameux tribunal écoutent tranquillement la parole de DIEU ; tous admirent le prédicateur, un seul se rend à la sollicitation de la grâce. Ainsi, dans une ville, la voix de DIEU se fait entendre à tous les grands, à tout le peuple ; ainsi, dans une communauté, on a tous les mêmes règles, tous entendent la même morale, tous ont les mêmes exemples : et cette divine semence produit-elle le centuple dans tous ? Mon DIEU, que cela prouve bien sensiblement le petit nombre des élus : *Pauci electi !*

Etsi decem millia pædagogorum habeatis, sed non multos patres (I Cor. IV).
— Quoique tous les martyrs soient nos pères, et que le sang qu'ils ont répandu soit le germe sacré qui nous a fait naître dans l'Eglise, il y en a néanmoins auxquels nous avons plus d'obligation qu'aux autres, et qui peuvent plus justement se vanter de nous avoir engendrés à JÉSUS-CHRIST, soit parce qu'ils nous ont prêché l'Évangile, soit parce qu'ils nous ont animés par leurs exemples, soit parce qu'ils ont perdu la vie du corps pour nous donner celle de la grâce. Or, entre tous ces grands hommes, je n'en vois point qui puisse plus légitimement prétendre à cette qualité

glorieuse que S. Denys, puisqu'il est l'apôtre de la France, que sa vocation renferme la nôtre, et que, préférant la ville de Paris à celle d'Athènes, il fut notre premier prédicateur et notre premier évêque.

Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo (I Cor. 1). — Si jamais cette parole menaçante du Seigneur s'est trouvée véritable, c'a été, assurément, dans la conversion de Denys l'Aréopagite, opérée par la prédication de S. Paul. Paul étranger et inconnu, Paul également méprisé des stoïciens et des épicuriens, avec lesquels il vient de conférer, mais inutilement, est l'instrument dont DIEU se sert pour inspirer la croyance des vérités les plus incroyables à un philosophe, à un juge, à un homme élevé dans le sein de l'idolâtrie, abandonné à la mollesse et à la corruption des Grecs, considéré et respecté dans une ville où était comme renfermé tout le raffinement de la sagesse et de la superstition païennes. Quel rapport, dit Tertullien, entre un philosophe et un chrétien, entre Athènes et Jérusalem, entre un disciple de la Grèce et un écolier du ciel? Celui-là ne travaille qu'à se perfectionner par la science, celui-ci fait profession de ne savoir que JÉSUS crucifié. Celui-là se remplit de mille erreurs, et en ajoute toujours de nouvelles aux anciennes, pour se faire une vaine réputation dans le monde : celui-ci, reconnaissant la faiblesse de son esprit, se dépouille, pour se soumettre à la vérité première, de toutes les conjectures et de toutes les préventions humaines. Enfin, celui-là, enivré de l'estime de soi-même, entêté de faire valoir ses sentiments et de les soutenir, regarde comme un joug insupportable la direction d'autrui, et, s'imaginant trouver par ses études et par ses veilles de quoi se rendre habile, veut toujours s'ériger en maître, sans s'humilier par la qualité de disciple : celui-ci, tout au contraire, persuadé de son incapacité et de son ignorance, principalement dans les choses de la religion, et sachant la grande différence qu'il y a entre ce qui lui vient de DIEU et ce qui lui vient des hommes, efface de son esprit toutes les idées défectueuses et mauvaises que les sciences profanes avaient pu y laisser.

Tanquam aurum in fornace probavit illos (Sap. 11). — Le grand S. Denys, dont l'Eglise célèbre aujourd'hui le triomphe, avait donné des preuves de la solidité de son génie lorsqu'il ajouta foi aux incroyables mystères que S. Paul annonçait dans Athènes, et qui éblouirent les yeux des autres juges de l'Aréopage sans les ébranler. Il avait fait voir la fidélité de son cœur en obéissant à la grâce de sa vocation, en abandonnant pour ce sujet les charges dont il était pourvu, et qui lui faisaient tenir un des premiers rangs dans la Grèce. Il avait montré sa force et son courage en entreprenant de grands voyages pour porter l'Evangile et le nom de JÉSUS-CHRIST à divers peuples. Il avait, enfin, donné des preuves convaincantes de son apostolat dans l'établissement de l'Eglise de cette

capitale de la France. Mais DIEU, qui veut porter Denys au plus haut comble de la charité, qui est de mettre son âme pour ses frères, veut éprouver la charité de Denys comme l'or dans la fournaise : il permet qu'il soit jeté dans un four ardent, duquel il sortit cependant sans aucune douleur : *tanquam aurum in fornace probavit eos.*

Libentissimè impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris (II Cor. XII). — Il me semble que ces paroles que l'Apôtre adressait autrefois aux Corinthiens après le dénombrement de mille travaux glorieux qu'il avait entrepris pour l'établissement de l'Évangile, peuvent être mises avec beaucoup de fondement dans la bouche du grand S. Denys ; il me semble, dis-je, que, touché de notre vénération pour sa mémoire, et de ce grand concours de peuple qui vient rendre ses hommages à son glorieux protecteur, il nous dit, comme le saint Apôtre : J'ai employé mes veilles, mes sueurs, ma vie et mon sang, pour votre conversion ; mais je suis encore prêt à employer tout le pouvoir que j'ai acquis auprès de DIEU, pour attirer ses bénédictions sur vous. Il y a des saints qui semblent être nés pour le salut de tous les hommes ; il y en a d'autres dont le zèle a surtout éclaté dans quelques provinces particulières pendant leur vie, mais dont les reliques ont été transportées en d'autres lieux après leur mort : comme si DIEU avait voulu enrichir les uns des fruits de leurs travaux, et répandre les secours de leur intercession sur les autres. Enfin, il y en a qui, pendant leur vie et après leur mort, se sont attachés comme des anges tutélaires à quelque royaume qu'ils ont pris sous leur protection. S. Denys a été de ce nombre à l'égard de la France : vivant et mourant, combattant sur la terre et triomphant dans le ciel, il s'est dévoué à notre perfection. *Libentissimè impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris.*

Tanquam aurum in fornace probavit illos (Sap. III, 6). — Si les trois enfants hébreux eurent le bonheur de voir une quatrième personne avec eux dans la fournaise, qui ressemblait à un fils de l'homme, l'avantage de S. Denys est incomparablement plus grand : il voit sa fournaise changée en un paradis où il trouve le Fils de DIEU même, en sa propre personne, auquel, tout ravi d'une si grande faveur, il dit : *Et hinc eris mecum, ô bone JESU !* La belle et salutaire leçon que nous fait cet illustre apôtre de la France ! Il nous montre que, quand la Providence nous éprouvera par le feu des tribulations et des adversités de cette vie, nous ne devons rien craindre, parce que DIEU est toujours avec nous. *Noli timere*, nous dit-il, par son prophète Isaïe, *cum ambulaveris in igne: tecum ero et non combureris, et flamma non ardebit in te.* C'est-à-dire que nous devons regarder cette perte de biens, cette disgrâce, ce revers de fortune, non pas comme un sujet de chagrin ni une marque de la colère de DIEU contre nous, mais plutôt comme une occasion que DIEU nous donne de lui

témoigner notre fidélité et notre amour. C'est une fournaise, je l'accorde, mais c'est une fournaise plus à souhaiter qu'à craindre, puisque nous y devons trouver le Fils de DIEU même. C'est dans ce feu que nous quitterons l'amour du siècle et cette paix trompeuse que nous trouvons dans les créatures. C'est là que nous perdrons cette attache criminelle aux plaisirs du monde, cette fumée des honneurs, qui remplit de ténèbres nos esprits ; là enfin nous serons intimement unis au Sauveur par la pratique des vertus les plus sublimes, dont il nous a donné sur la croix de si grands exemples.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères et autres.

Eloges que quelques SS. Pères font de S. Denys l'Aréopagite.

- | | |
|--|--|
| <i>Avis caelestis.</i> Chrysost, IV Sacerd. | C'est un oiseau céleste (pour la sublimité de sa doctrine). |
| <i>Antiquus venerandusque pater et doctor.</i> Gregor. homil. 34 de dragma perdit. | Père ancien et digne de vénération, et célèbre docteur. |
| <i>Celeberrimus rerum divinarum mystes.</i> Anastasius Sinaita. | Le très-célèbre interprète des mystères divins. |
| <i>Sanctissimus et in theologia præstantissimus.</i> Damasc. De fide orthod. 12. | Le très-saint et très-excellent théologien. |
| <i>Vertex theologorum.</i> Id, 3 | Le plus élevé des théologiens. |
| <i>Sanctissimus et eloquentissimus Dionysius.</i> Id. Orat. de fidelibus defunct. | Le très-saint et très-éloquent Denys. |
| <i>Divinis rebus abundans profundusque Dionysius.</i> Id, Tract. de iis qui in fide quiescunt. | Denys homme d'une profonde doctrine et qui abonde en la connaissance des choses divines. |
| <i>Magnus angelus.</i> Andreas Cretensis. | C'est un ange du premier ordre. |
| <i>Magnus Dionysius.</i> Id. | Le grand Denys. |
| <i>Generosus et germanus aquilæ pullus.</i> Id. | C'est un aiglon généreux et véritable. |
| <i>Magnus Dionysius.</i> (Generale consilium sic eum appellat, et reliqui Patres qui de eo loquuntur). | Le grand Denys. (C'est ainsi qu'il est appelé dans un concile général, et que les SS. Pères en parlent). |



Passages qui peuvent lui être plus particulièrement appliqués.

Tolle martyrum certamina, tulisti coronas; tolle cruciatus, tulisti beatitudines. Ambros. IV in Lucam.

Non tam beatum Paulum existimo quòd raptus sit in tertium cælum, quàm eum censeo beatum propter vincula. Chrysost. in Ephes.

Nihil est æquè præclarum atque vincula pati propter DEUM; vinctum esse propter Christum præclarior est quàm esse apostolum, quàm esse doctorem, quàm esse evangelistam. Id. ibid.

Si quis Christi amore uritur, novit vim vinculorum, et maluerit esse vinctus propter Christum quàm habitare cælos. Ibid.

Mihi optabilius est malè pati pro Christo quàm honorari pro Christo : hæc est gloria, quæ omnia exuperat. Ibid.

Nihil ad amplificandum et latius diffundendam religionem aptius martyrio generosè suscepto, propter insignem vim tam ardui operis ad bonum præluentis. Clem. R. Const. 5 ad 5.

Morte martyrum religio defensa, cumulatâ fides, Ecclesia roborata est; vicerunt mortui, victi persecutores sunt. Ambros. De resurr. fidel.

Pretiosa mors est que emit immortalitatem pretio sui sanguinis, quæ accepit coronam de consummatione virtutis. Cypr. Epist. ad martyr.

Retirer un martyr du combat, c'est le frustrer de la victoire; l'arracher aux supplices, c'est le priver de son bonheur.

S. Paul élevé au troisième ciel me paraît moins heureux dans ce ravissement que dans les chaînes et dans l'obscurité des cachots.

Rien n'est comparable aux fers qu'on porte pour l'amour d'un Dieu. Il est plus glorieux d'être lié pour Jésus-Christ que d'être un apôtre, un docteur, un évangéliste.

Quand on aime véritablement Jésus, qu'on brûle de son amour, on connaît la douceur des chaînes, et on aime mieux être dans les fers pour la gloire du Seigneur que d'habiter les cieux.

J'aime mieux souffrir le mal et les injures pour Jésus-Christ que d'être comblé d'honneur pour l'amour de lui : il n'y a point de gloire comparable à celle-ci.

Rien de plus propre à augmenter la religion, rien de plus capable de l'étendre, qu'un généreux martyre, car il faut un courage supérieur pour une entreprise si difficile.

La mort des martyrs est la défense de la religion, le comble de la foi, le rempart de l'Eglise : ils ont vaincu en mourant, ils ont triomphé de leurs bourreaux.

La mort de celui qui meurt de la sorte est précieuse, puisqu'en versant son sang, elle lui acquiert l'immortalité, et une couronne qu'on n'accorde qu'à une vertu consommée.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[La conversion des savants]. — Les Pères conviennent qu'il a toujours été plus difficile de convertir des savants que des gens puissants et constitués en dignité, et cela principalement pour trois raisons. — La première est que la science a coutume d'enfler le cœur, et que ceux qui en ont s'estiment autant élevés au-dessus du reste des hommes que les hommes en général le sont au-dessus des autres animaux. Cette vanité ne paraît que trop dans les mœurs et dans les écrits des anciens philosophes. Comment donc ceux qui s'appelaient les maîtres du monde, et qui ne voulaient pas être contredits dans leurs sentiments, se seraient-ils soumis à être disciples des apôtres, hommes sans lettres? Socrate ne dit-il pas, chez Platon, qu'il était né pour enseigner la vérité et pour reprendre les autres : si quelqu'un donc lui eût voulu faire des leçons, ne lui aurait-il pas dit : Je suis né pour en faire, et non pas pour en recevoir? — La seconde raison qui rend difficile la conversion des hommes de lettres et des savants du monde, c'est que les divins mystères de la religion paraissent incroyables à ceux qui sont imbus des principes et des maximes de la philosophie païenne : non pas qu'ils soient contraires à la raison, mais parce qu'ils sont tellement au-dessus d'elle, qu'ils semblent lui être opposés. C'est pour cela que S. Paul parlant aux Athéniens de la résurrection des morts, ils le regardèrent comme un insensé ; ils comptaient entre les fables et mettaient au rang des métamorphoses un DIEU fait homme ; un DIEU en trois personnes leur paraissait plus fabuleux qu'un Géryon à trois corps et un Janus à deux visages. — La troisième raison est qu'ils abusent des dons naturels et des lumières même de la raison : de sorte, comme dit l'Apôtre, qu'ils sont inexcusables, parce qu'au lieu de glorifier DIEU qu'ils pouvaient connaître par les créatures, ils les adoraient au lieu du Créateur ; et s'adonnaient à des vices abominables, qui éteignaient en eux tout sentiment de piété : *Propter quod, tradidit illos DEUS in reprobum sensum.* (Rom. 1). — Toutes ces oppositions se trouvaient dans la personne de S. Denys. Il était puissant en autorité, un des premiers magistrats du souverain tribunal d'Athènes, et il avait encore l'autre opposition presque insurmontable en ce qu'il était l'un des savants hommes

de la Grèce. Ainsi, on peut regarder sa conversion comme un miracle de la grâce.

[Election de S. Denys à la grâce]. — Nous présupposons que nulle perfection naturelle, de corps ou d'esprit, ne peut mériter aucun don surnaturel, et que tout ce qui est purement dans l'ordre de la nature n'est nullement capable d'attirer ce qui est dans l'ordre de la grâce par voie de mérite ou de simple disposition, comme il a été défini autrefois dans les conciles contre les pélagiens. Nous pouvons cependant avancer que DIEU a souvent égard aux qualités naturelles de ceux qu'il destine à des emplois surnaturels. La grâce non-seulement ne détruit point la nature, mais elle la perfectionne, selon le fond et la capacité qu'elle y rencontre, l'élevant à un état plus parfait. C'est ainsi que les anges, dit S. Thomas, ont été ornés de la grâce et de la gloire selon la mesure de leurs perfections naturelles. Quand donc DIEU donne des avantages de corps et d'esprit aux uns plus qu'aux autres, il semble que la raison est qu'il s'en veut servir plus utilement pour sa gloire, comme nous le voyons dans S. Paul, qui fut appelé à l'apostolat par une voie si extraordinaire, afin, ce semble, qu'il employât son naturel tout de feu, ardent, entreprenant, pour établir plus fermement l'Évangile parmi les nations. Je ne prétends pas assurer que DIEU s'oblige toujours à en user de la sorte, étant certain qu'il peut opérer de grandes choses par les instruments les plus faibles, et qu'il peut tirer des pierres même des enfants d'Abraham. Mais il est assez vraisemblable que, DIEU ayant résolu de se servir de S. Denys pour de très-hautes entreprises, il disposa tellement sa naissance, son tempérament, son naturel, ses inclinations, et les autres dons que la nature avait mis en lui, que, la grâce y survenant, elle put facilement perfectionner cet excellent naturel en travaillant sur un si riche fond : et de là vint que cet esprit sublime et amateur de la vérité ne rejeta pas brusquement la doctrine de S. Paul, quoique contraire, ce semble, à toutes les lumières de la raison ; mais il l'examina, et, n'y trouvant rien qui ne fût digne d'être cru, il ne ferma point les yeux à la lumière de l'Évangile.

[S. Paul appelé à cette conversion]. — Quand le Sauveur eut résolu de faire paraître la lumière de l'Évangile aux Grecs, il pouvait éclairer, toucher, instruire Denys par lui-même ; il pouvait mettre dans son esprit les premiers principes de la religion, les premières semences de la foi : mais, comme il s'était servi d'Ananias pour expliquer à Paul ses volontés et lui intimer ses ordres, il se servit aussi de Paul pour apprendre à Denys ce qu'il fallait qu'il sût : DIEU voulant garder dans l'ordre de la grâce, pour la conversion des hommes, ce qui s'observe, selon le rapport de S. Denys même, parmi les anges, où les hiérarchies supérieures font part de leurs lumières aux inférieures, et leur signifient les ordres de DIEU pour les

communiquer aux hommes. Une autre raison que l'on peut donner de ce que DIEU n'a pas voulu immédiatement convertir par lui-même Denys, et plusieurs autres savants, c'est que de cette manière cela n'eût fait que nourrir leur orgueil : c'est pourquoi il a voulu les humilier en les instruisant par le ministère d'autres hommes sans crédit, sans pouvoir, sans réputation, et leur persuader par ce même moyen des mystères si relevés au-dessus des sens et de la raison, qu'ils passaient chez tous les savants pour des contes ridicules et des fables qui ne méritaient pas qu'on y ajoutât aucune foi ; *Quia in DEI sapientiâ non cognovit mundus per sapientiam DEUM, placuit DEO per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (II COR. 1). — Ce furent là principalement les raisons pour lesquelles DIEU, dès le premier siècle de l'Eglise, travailla par le ministère des Apôtres à la conversion de quelques savants et puissants du siècle, entre lesquels on peut dire que S. Denys a le plus paru, puisqu'il était un des premiers de l'Aréopage, tribunal en si grande réputation, et l'un des plus habiles dans la philosophie et les lettres profanes ; qu'il avait un esprit vaste et pénétrant, comme il le montra bien par cette exclamation qu'il fit sur l'éclipse qui parut à la mort du Fils de DIEU. C'est pour de telles personnes, consommées dans les sciences et en grande autorité, qu'il est écrit : « Je perdrai la sagesse des sages, et j'anéantirai la prudence de ceux qui paraissent en avoir le plus : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo.* » C'est pour humilier ces savants que DIEU se sert des plus grossiers et des plus ignorants en apparence pour les convertir.

[Avantages que la théologie tire des écrits de S. Denys]. — On peut dire avec justice que la divine Providence avait jeté les yeux sur le grand S. Denys, qui était déjà nommé parmi les siens *le Théologien* à cause de sa profonde érudition, pour en faire le maître des théologiens après les Apôtres : car tout est admirable en lui, sa doctrine, son style, son éloquence ; il a expliqué nos plus hauts mystères d'une manière toute divine, et avec des termes proportionnés à leur majesté. Personne n'a jamais mieux parlé que lui de la nature de DIEU, de ses perfections, de ses opérations, de son essence, de la distinction des personnes et de leur procession, de l'incarnation du Verbe et de ses grandeurs, de l'amour divin, de ses profusions, de ses effets et de ses propriétés. Personne n'a décrit avec plus d'ordre les hiérarchies des anges, leur diversité, leurs fonctions, et tout ce qui appartient à ces célestes intelligences. Personne n'a pénétré aussi avant dans les significations mystérieuses des sacrements de l'Eglise, ni démontré plus clairement la fin et le but de ses diverses cérémonies. Personne n'a distingué plus clairement les ordres qui composent la hiérarchie ecclésiastique. Personne n'a plus divinement interprété les saintes Ecritures, surtout dans les endroits les plus difficiles à entendre.

Jamais homme n'a parlé plus éminemment des perfections de DIEU, de ce qu'il opère dans le ciel et dans les âmes des saints ; et je ne sais si nous ne pouvons pas le nommer un cinquième évangéliste, puisqu'il a suppléé à ce que les autres avaient omis dans leurs Evangiles. Ils nous décrivent, à la vérité, ce qu'un DIEU Sauveur a fait sur la terre pendant sa vie mortelle ; mais ils ne nous disent presque rien de ce que DIEU est en lui-même, de ce qu'il fait dans le ciel et comment il est adoré des anges. Ce sont des mystères cachés, dont cependant la connaissance nous était nécessaire. Qu'a fait la divine Providence ? elle a suscité S. Denys pour nous en donner l'explication. S. Bernard, parlant des Apôtres, rapporte les différentes sources où ils ont puisé leur science : *Joannes in corde, Thomas in latere, Petrus in sinu Patris, Paulus in tertio celo* ; mais nous pouvons dire que Denys a puisé dans ces quatre sources, et que, s'attachant principalement à la doctrine de son maître, il a reçu de lui, par réflexion, toutes les sciences qu'il avait acquises. S. Paul a tiré la science du ciel, et il l'a communiquée à son disciple Denys, pour en faire un prédicateur achevé.

[Trois dons de Dieu]. — DIEU s'est servi de trois sortes de moyens pour établir l'Evangile dans le monde : des miracles, pour convertir les peuples ; de la science, pour convaincre les philosophes ; du courage et de la constance, pour triompher des tyrans. Comme la providence avait choisi Denys pour convertir les nations, pour confondre les faux sages et pour surmonter les tyrans en prêchant son Evangile, il l'enrichit de ces trois dons, de miracle, de science et de force, qui lui étaient nécessaires pour accomplir les desseins de DIEU sur lui ; mais il emploie tous ces dons pour le salut de nos âmes : *Superimpendar ipse pro animabus vestris*. Il parut bien qu'il avait la puissance des miracles, lorsque, entrant dans les temples des faux dieux, il en renversa les idoles par sa seule présence, et lorsque, après avoir rompu ces idoles visibles, il brisa encore les invisibles restées au fond des cœurs par les énormes dérèglements qui régnaient dans le monde. Ne se montra-t-il pas un vrai disciple de S. Paul lorsque, éclairé d'une science toute divine, il triompha de la science diabolique dont les prêtres des idoles étaient aveuglés, et qu'il apprit à des philosophes vains et superstitieux à mépriser les sciences profanes pour ne s'attacher qu'à celle de JÉSUS Crucifié ? Ne parut-il pas un digne imitateur du Fils de DIEU triomphant de la mort même dans les tourments, puisqu'il parut devant les tribunaux des tyrans sans s'ébranler ; lorsqu'il conserve une pleine tranquillité à l'aspect des bourreaux et des supplices, et que, envoyé comme une brebis au milieu des loups, non-seulement il n'en est pas dévoré, mais il change même ces loups en brebis, par la conversion des persécuteurs et des bourreaux ?

§ VI.

**Endroits choisis des Livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[Naissance et éducation de S. Denys]. — Denys vint au monde huit ou neuf mois après la naissance du Sauveur. Il fut élevé avec soin dans toutes les sciences et les superstitions du paganisme. Il étudia dans cette fameuse ville où se rendaient de toutes les parties du monde, les plus beaux esprits, parce que c'était l'université la plus célèbre de toute la Grèce. Toutes les sciences et les beaux-arts y fleurissaient, surtout la philosophie et l'astronomie. Denys s'y rendit habile dans la philosophie et dans la connaissance des astres; il fit même un voyage à Héliopolis pour se perfectionner dans les mathématiques. Ce fut dans cette ville qu'il vit cette éclipse miraculeuse du soleil qui arriva à la mort du Sauveur. Denys comprit d'abord que cette éclipse était surnaturelle, et c'est ce qui l'obligea, étonné de ce prodigieux phénomène, de s'écrier : « Ou le Dieu de la nature souffre, ou toute la machine du monde va se dissoudre. » De retour à Athènes, il s'y distingua par sa sagesse, par son éloquence et par son bel esprit. On l'honora des premières charges, sans avoir égard à son âge peu avancé, et dans peu de temps il se vit l'un des premiers juges de l'Aréopage. C'était le tribunal le plus célèbre de la Grèce, on peut même dire de tout l'univers. L'histoire vante en mille endroits l'intégrité de ceux qui le composaient; les Romains eux-mêmes en avaient une si haute opinion, qu'ils renvoyaient beaucoup de causes ambiguës à sa décision, et se faisaient un honneur d'être reçus dans ce corps si renommé. Cet auguste et fameux tribunal était dans toute sa splendeur lorsque S. Paul vint à Athènes. Cette ville était alors la ville du monde la plus célèbre par les sciences qui s'y enseignaient et par le concours des écoliers et des maîtres. C'était comme l'académie générale de toutes les belles connaissances, et S. Paul ne pouvait choisir un plus beau théâtre pour y annoncer l'Évangile, ni un lieu où l'on fût plus curieux de choses nouvelles, surtout en matière de religion : car les sciences profanes ont cela de particulier, que ceux que en sont le plus enflés, s'estimant être des dieux, sont en même temps très-avides

de connaître tous les autres dieux qui sont invoqués chez les différentes nations de l'univers. (**Le P. Croiset**).

[Denys converti par S. Paul]. — Denys fut la conquête de S. Paul, et un si excellent disciple méritait d'avoir un si illustre maître. Ce triomphe ne pouvait être remporté sur l'idolâtrie que par l'apôtre destiné particulièrement de DIEU pour la conversion des gentils. Athènes en était le siège, aussi bien que des sciences. L'impiété y régnait avec la philosophie : celle qui la devait détruire lui prêtait ses armes pour se conserver. Elle enseignait secrètement qu'il n'y a qu'un DIEU, mais elle souffrait publiquement le culte de plusieurs divinités ; elle se réservait quelque lumière, et elle laissait le peuple dans les ténèbres. La mort de Socrate, puni comme un athée parce qu'il enseignait l'unité d'un DIEU, fermait encore la bouche à ceux qui avaient ses sentiments. Les sages observaient le culte populaire dans la religion, et tâchaient de faire des mystères des fables les plus ridicules. S. Paul, venant porter l'Évangile dans cette région des ténèbres, disputait tous les jours contre les Epicuriens et les Stoïciens. Ceux-là, qui niaient l'immortalité de l'âme, niaient le principe de toute religion, et pouvaient se réfuter d'eux-mêmes ; leur nom les rendait odieux, et ils n'avaient pas la même créance parmi le peuple que les disciples de Zénon. L'austérité de vie dont ceux-ci faisaient profession les rendait plus vulnérables ; mais l'orgueil de leurs maximes ne les rendait pas moins ennemis de l'Évangile. Le bruit des disputes et de la prédication de S. Paul fut porté aux juges de l'Aréopage. Ils le citèrent à leur tribunal, et il leur rendit compte de la doctrine qu'il prêchait par un discours admirable. Il en tira l'exorde de l'inscription d'un autel qu'il avait trouvé dans la ville, conçue en ces paroles : *Au dieu inconnu ; ou aux dieux inconnus de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe* : car les Athéniens, ne se contentant pas d'adorer les idoles connues dans leur pays, avaient voulu ériger un autel à celles qu'ils ne connaissaient point, comme s'ils eussent craint de n'être pas assez abominables dans leurs superstitions. Des auditeurs de l'apôtre, les uns ne comprirent rien aux vérités qu'il annonçait, les autres s'en moquèrent en l'entendant parler de la résurrection des morts ; quelques-uns aussi le remirent à une autre fois, et peu, entre lesquels était Denys, reçurent l'Évangile. Il était des plus considérables de l'Aréopage, et par sa science et par son intégrité. Entendant l'Apôtre parler de la mort du Fils de DIEU, il se souvint d'une éclipse extraordinaire qu'il avait remarqué étant à Héliopolis, ce qui lui avait fait dire, comme nous l'avons remarqué, que le DIEU de la nature souffrait, ou que le monde allait s'anéantir. Ce grand homme confessa dès lors une vérité sans la connaître, mais il l'entendit et la crut depuis par la prédication de l'Apôtre. (**Godeau**).

[Denys avant sa conversion.] — S. Denys, avant sa conversion, fut puissant

dans le monde et savant dans les lettres humaines; tellement qu'en lui se rencontraient tous les obstacles desquels nous avons parlé ailleurs. Mais il n'y a rien d'impossible à DIEU, qui voulut en même temps faire triompher l'ignominie de la croix de la gloire d'un grand sénateur de la première ville de la Grèce, et la doctrine évangélique de la sagesse mondaine de l'un des plus savants de son siècle. Denys n'était pas un homme du commun; c'était un des douze sénateurs de l'Aréopage, ce sénat si célèbre, qui gouvernait la république d'Athènes avec autorité, et aux décisions duquel plusieurs peuples étrangers rapportaient leurs affaires les plus difficiles. Il était donc puissant, riche en biens, d'une rare érudition, grand orateur, grand philosophe, grand jurisconsulte, grand politique. Il avait voyagé en Egypte, et il s'y trouva au moment de la mort de N.-S., étudiant alors l'astronomie. Peut-être que l'on a pris sujet du récit que lui-même a fait de cette prodigieuse éclipse, de lui attribuer les paroles que nous avons déjà rapportées en un autre endroit: ce qu'il ne peut avoir dit que par une inspiration divine: car, n'ayant encore nulle connaissance d'un DIEU incarné, il ne pouvait s'imaginer qu'un DIEU fût capable de souffrir; mais parce que d'ailleurs il était grand philosophe et qu'il voyait l'ordre de la nature tout renversé dans ces deux astres desquels la machine du monde dépend, il conjectura que DIEU, qui en était l'auteur, souffrait, ce qu'il savait cependant être impossible, ou que l'univers allait s'anéantir. Cet homme donc, si illustre et en dignité et en savoir, se laissa cependant persuader à la première prédication de S. Paul, et fut presque le seul, entre tant d'autres savants de diverses sectes qui entendirent les mêmes choses que lui, qui se rendit à la vérité. (**Le P. Du-neau.**)

[S. Denys évêque.] — Denys étant parfaitement instruit, S. Paul le baptisa, et le forma avec soin comme un de ses plus chers disciples. Il lui fit part de toutes les lumières surnaturelles qu'il avait puisées lui-même dans leur source, durant son ravissement au troisième ciel, et en fit un des plus éclairés et des plus habiles maîtres de la vie mystique. On croit que S. Denys accompagna S. Paul dans ses voyages, durant trois ans. Le nombre des fidèles croissant tous les jours, le saint apôtre trouva à propos de consacrer notre saint évêque d'Athènes. Il crut ne pouvoir confier le soin de cette nouvelle Eglise à un plus habile pasteur qu'à ce nouveau chrétien, qu'il avait rendu maître aussitôt que disciple. Formé donc par un tel maître, il est aisé de comprendre quelle fut sa conduite, son zèle et sa vertu dans l'épiscopat. Jamais évêque ne ressembla plus aux premiers apôtres. Sa vie fut une vive image de la leur: même innocence, même patience, même ferveur. DIEU ayant éclairé par un don singulier cet esprit naturellement sublime et pénétrant, Denys devint un des plus grands docteurs et des plus habiles maîtres de la vie spirituelle. Les communications intimes qu'il avait avec DIEU, un don éminent de con-

templation, une science toute divine, tout cela paraît visiblement dans son livre admirable de la *Hierarchie ecclésiastique*, dans celui des *Noms divins*, et dans ses autres ouvrages. Sa conduite était réglée sur ces lumières, et l'on vit bien, dans le gouvernement de l'Eglise d'Athènes, que c'était l'Esprit de DIEU qui dirigeait ce saint prélat. On ne vit jamais une charité plus étendue et plus ardente, un zèle plus généreux et plus universel, un amour plus pur pour le Fils de DIEU. (*Croiset.*)

[Ses œuvres saintes]. — Le premier théâtre du zèle de S. Denys fut la ville d'Athènes, où la divine Providence l'avait fait naître ; ce fut là le premier objet de la compassion qu'il avait pour ceux de sa nation, engagés comme lui dans les erreurs du paganisme. Vous le représenterai-je consacré par S. Paul, évêque de cette célèbre république, cultivant avec des soins et des travaux incroyables les semences de la foi que ce grand apôtre y avait jetées parmi les épines, dont cette malheureuse ville était environnée, détruisant les fausses subtilités des sophistes, découvrant la vanité des déclamateurs, confondant l'orgueil des philosophes, dissipant l'ignorance des peuples, joignant l'austérité de vie à l'ardeur de son zèle ; purifiant les lumières d'une science profane par les occupations d'une vie apostolique ; jetant les fondements de la foi sur les ruines de l'idolâtrie ; plantant la croix du Fils de DIEU sur le débris des idoles renversées, et partout érigeant des trophées à l'Eglise ? (*Essais de Panégyriques.*)

[Denys en France]. — S. Denys, après avoir établi l'Eglise d'Athènes, qui était déjà nombreuse, après avoir affermi la foi des nouveaux fidèles, et pourvu d'un pasteur savant et zélé cette Eglise naissante, ayant entendu dire que S. Jean l'Evangéliste avait eu la liberté de sortir de l'île de Pathmos, où il avait été relégué pour la foi, et qu'il était revenu à Ephèse, vint le trouver, et, après plusieurs conférences qu'ils eurent ensemble, ce saint apôtre, lui ayant fait connaître l'extrême besoin qu'avaient les plus grandes parties de l'Europe d'ouvriers apostoliques, lui inspira le dessein de venir à Rome s'offrir au pape S. Clément pour cette importante mission. Notre saint, après avoir donné Publius, qui avait été converti par S. Paul, pour évêque aux fidèles d'Athènes, après l'avoir instruit de l'état de cette Eglise, et après l'avoir consacré, partit pour Rome, accompagné de Rustique prêtre, et d'Eleuthère diacre, les deux fidèles compagnons de ses voyages et de ses travaux. Notre saint fut reçu de S. Clément avec cette charité qui unit si étroitement le cœur des hommes apostoliques ; et, après avoir déclaré son dessein à ce saint pontife, il le pria de lui déterminer le lieu de sa mission. Le saint Pape, éclairé par le même esprit et animé du même zèle, l'envoya dans les Gaules, où le paganisme semblait régner avec plus d'empire, à l'abri de la grossière ignorance dans laquelle les peuples vivaient. Denys s'y rendit

avec ses compagnons et quelques autres savants ouvriers, que le pape lui avait donnés pour travailler à cette vigne en friche, et prêcher l'Évangile à cette nation. (**Croiset.**)

[Denys à Paris]. — Notre saint ayant reçu ordre de S. Clément d'aller travailler à la conversion des Gaules, l'ardeur qu'il avait d'amplifier le règne de JÉSUS-CHRIST le fit partir au plus tôt. L'idolâtrie triomphait dans ce vaste pays, et les peuples étaient tellement ensevelis dans l'ignorance, qu'ils avaient besoin d'un tel ouvrier pour les en tirer, pour défricher cette malheureuse région. Il était alors âgé de près de cent ans ; mais la grâce suppléait en lui au défaut de la jeunesse que ce travail semblait exiger. Il se met en chemin, accompagné de Rustique et d'Eleuthère, l'un prêtre et l'autre diacre. Après avoir annoncé l'Évangile dans sa route à plusieurs peuples, il arrive enfin à Paris, où il prêcha avec tant de véhémence la vérité de l'Évangile, et la prouva par tant de prodiges, qu'un grand nombre de personnes quittèrent le culte des faux dieux pour suivre cette nouvelle lumière et embrasser la foi. La vie du prédicateur ne convainquait pas moins que ses paroles toutes de feu, et ceux qui la considéraient de près, jugeaient qu'elle était un témoignage suffisant de la vérité qu'il annonçait. La face de Paris changea bientôt, et d'une cité superstitieuse et infidèle elle devint une ville religieuse, juste et tranquille. Ceux qui calomniaient la doctrine du prédicateur ne pouvaient calomnier ses mœurs, ni celles de ses disciples. Le changement qui paraissait dans la ville ne pouvait être que l'effet d'une puissance divine, qui s'est servi de l'Aréopagite Denys pour éclairer la capitale d'un royaume qui porte maintenant le nom de *très-chrétien*. O France! te ravirons-nous la gloire d'avoir eu ce même S. Denys pour apôtre? Non, Chrétiens ; nos pères convertis à la foi par son ministère, les idoles abattues par ses propres mains dans la ville d'Arles, les fondements de l'église épiscopale posés dans la capitale de ce royaume, sont des actions trop glorieuses à S. Denys l'Aréopagite pour lui en disputer l'honneur, et trop chères à ses enfants pour ne pas leur en renouveler le souvenir. Montagne célèbre, arrosée du sang de ce généreux défenseur de la foi, temples augustes établis sous son glorieux nom, cendres de nos rois ensevelies au pied de ses reliques, solennité de ces jours consacrés depuis tant de siècles à son honneur, vous lui rendez pour nous une reconnaissance publique des bienfaits dont nous lui sommes redevables, et vous faites à sa gloire un plus magnifique éloge que tous les autres. Mais, lorsque je pense m'arrêter à cette foule de merveilles que l'ardente charité de S. Denys présente à mon esprit, le terrible appareil que je vois sur cet amphithéâtre me presse de vous représenter les tourments qu'on lui fit souffrir, et enfin sa mort glorieuse. (*Essais de Panégyriques.*)

[S. Denys emprisonné]. — Le gouverneur, frappé des plaintes qu'on lui

portait de toutes parts contre les chrétiens, ordonne qu'on arrête leurs chefs. On se saisit aussitôt de S. Denys, de Rustique et d'Eleuthère ; on les conduit chez Fescenninus, qui ayant mis d'abord tout en œuvre, promesses et menaces, pour attirer ou intimider Denys et ses compagnons, et n'ayant rien gagné sur eux, les fait jeter dans un cachot, leur faisant mettre de grosses pierres sur les jambes et sur les bras, pour commencer par ce supplice à éprouver leur constance. Ils ne furent pas longtemps en cet état : le tyran se les fit amener, et, voyant par la généreuse réponse de S. Denys qu'il ne gagnerait rien sur leur esprit, il les fit déchirer à coups de fouets armés de pointes de fer. C'était sans doute un spectacle digne des yeux des anges de voir notre vénérable Denys, âgé de près de cent six ans, chanter les louanges de DIEU pendant ce cruel supplice. Le gouverneur, étonné du courage de S. Denys, résolut de lui faire souffrir de plus cruels supplices. Il ordonne de le ramener, et, n'ayant pu ébranler son courage, il le fait déchirer avec des peignes de fer et coucher sur un gril ardent, comme le saint martyr Laurent, sans que ce cruel tourment puisse lasser sa patience. Il fut exposé aux lions comme S. Ignace, et si ces furieux animaux, qu'on avait fait jeûner exprès depuis quelques jours, n'osèrent toucher ce saint apôtre, ils ne laisseraient pas d'abord d'étonner son courage. La cruauté du tyran ne fut pas assouvie de si peu de chose : il fit attacher notre saint à une croix, comme S. Pierre, et de cette chaire de douleur il ne laissait pas de prêcher l'Évangile, avec un merveilleux étonnement des assistants, et il leur apprit, par cette action, que la mort même n'était point capable de lui imposer silence. La barbarie de ce gouverneur se lassant plus tôt de tourmenter ce grand saint que lui de souffrir, il le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut aussitôt exécuté. (*Eloges historiques*).

[Réflexions sur son martyre]. — S'est-il jamais rencontré plus de tourments et plus de morts pour attaquer tout ensemble un martyr ? Les flammes ne le devaient-elles pas consumer, si la puissance de DIEU ne l'eût réservé pour triompher des autres supplices ? Les bêtes farouches ne le devaient-elles pas dévorer, si le Ciel n'eût voulu multiplier sa mort pour faire admirer son courage ? La croix, qui est aussi cruelle que honteuse, ne devait-elle pas achever ce que tant d'autres supplices avaient inutilement essayé ? Et si le Sauveur n'eût voulu confondre les bourreaux par une foule de prodiges, n'eût-il pas permis que le saint martyr eût perdu la vie dans le même genre de tourment où il avait perdu la sienne ? Mais, si vous ne jugez pas que ces supplices doivent passer pour des morts, et si vous ne croyez pas qu'un martyr l'ait endurée autant de fois qu'il a été étendu sur un gril, exposé aux lions, attaché à la croix, avouez au moins que son désir eût été de mourir autant de fois qu'il souffrit de différents tourments. Représentez-vous un martyr couvert de plaies, dont la chair est à demi consumée par les flammes, qui a peut-être reçu quelque coup

de dent des lions, qui a les pieds percés des clous dont il a été attaché à la croix : ne faut-il pas avouer que toute la gloire des conquérants doit céder à celle de notre saint apôtre, que les plus hauts faits de tous les héros du monde disparaissent à la vue des éclatantes victoires de ce grand saint, puisqu'il a mérité autant de triomphes qu'il a surmonté de tyrans et souffert de supplices ? (**Le P. Senault**).

[Dévotion à S. Denys]. — C'est à nous maintenant de témoigner à ce grand saint une humble reconnaissance pour les obligations presque infinies que nous lui avons. Non-seulement il a annoncé le premier l'Évangile en ce royaume, mais il l'a souvent défendu des courses des infidèles et des invasions des peuples barbares. Il a souvent combattu pour les rois de France, et les a fait triompher de leurs ennemis, dans des occasions quelquefois les plus désespérées, et c'est par reconnaissance que plusieurs d'entre eux ont consacré à l'honneur de ce saint les plus riches dépouilles de leurs ennemis, et ont voulu être enterrés au pied de ses reliques. Faites attention à la grandeur de ce bienfait, d'avoir reçu la lumière de l'Évangile par le ministère de ce grand saint, et quel malheur au contraire ce nous serait si nous n'étions pas nés et régénérés à la faveur de cette lumière qu'il nous est venu apporter aux dépens de sa vie. Qu'un tel bienfait ne sorte donc jamais de notre mémoire, et, dans tous les doutes qui nous pourront arriver, dans toutes les tentations d'infidélités que nous pourrions avoir, recourons à notre apôtre ; mettons-nous de nouveau sous sa protection, si nous voulons obtenir par son moyen de nouvelles grâces.

Que nous reste-t-il donc à vous dire, sinon que, pour imiter parfaitement ce grand saint, nous devons vivre conformément à la foi qu'il nous a annoncée ; que nous devons faire des œuvres dignes de notre vocation ; que nous devons accomplir parfaitement l'œuvre de la foi, comme dit S. Paul ? Car enfin nous glorifierons-nous d'avoir la foi, si nous ne la confirmons par nos œuvres. La preuve la plus convaincante de la foi, aussi bien que de la charité, ce sont les œuvres. Que nous peut servir de nous montrer fidèles en notre profession, et infidèles en nos mœurs ? Pour être véritablement fidèle, il faut, comme S. Denys, porter sa tête entre ses mains, c'est-à-dire prouver sa foi par ses actions, puisque la foi, selon S. Jacques, est morte sans les œuvres ; et c'est ce que dit le prophète David en d'autres termes, que son âme est toujours entre ses mains, et que c'est ce qui lui fait observer la loi de DIEU. C'est de cette manière que nous pouvons imiter le grand S. Denys, et ce n'est qu'en l'imitant selon notre vocation que nous pouvons espérer d'être protégés par son intercession, et de participer à la gloire immortelle qu'il s'est acquise par ses éclatantes vertus et par sa généreuse mort. (**Le P. Duneau**).

SAINT MATTHIEU,

Apôtre et Évangéliste.

AVERTISSEMENT.

On s'aperçoit assez que, dans le dessein que je me suis proposé, S. Matthieu n'est pas au rang qu'il devrait occuper parmi les sujets de Panégyriques. Je l'aurais mis en sa place, au premier tome, qui contient ceux dont il est parlé dans l'Écriture, si je n'avais été obligé, ne pouvant parler de tous, de faire choix de ceux que l'on prêche plus communément; mais, comme on m'a remontré que, nonobstant la saison peu propre aux sermons en laquelle on célèbre sa fête, il y a, en France et ailleurs, plusieurs églises où l'on en fait l'éloge, j'ai cru réparer cette omission en fournissant des matériaux pour en faire le panégyrique, au jour où l'Église en fait la solennité.

Je ne suis pas même en peine de trouver ces matériaux; car, sans toucher à ce qui lui est commun avec les autres Apôtres, sa vocation tout extraordinaire, la promptitude admirable avec laquelle il y a répondu, le saint Évangile qu'il a composé le premier; et où il a si bien exposé les préceptes de la morale du Fils de DIEU, et ce que de bons auteurs nous ont appris sur sa mission et sur la cause de sa mort; voilà des traits assez distincts qui font son caractère particulier, et qui ouvrent un assez beau champ pour s'étendre et faire un beau et utile panégyrique.

§ I.

Dessains et Plans.

I. — JESUS vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine ; et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum (Matth. ix). — Cesont les paroles de S. Matthieu lui-même, qui, dans un esprit de reconnaissance, rapporte la grande miséricorde que JÉSUS exerça envers lui, et apprend à tous les siècles le miracle de sa conversion et sa vocation à l'Apostolat. Ce fut là sans doute un des plus admirables effets de la puissance de JÉSUS-CHRIST ; il ne dit que deux paroles, il les adresse à un homme qui ne le connaît point, qui, bien loin d'être disposé à l'écouter est tout occupé de soins et de pensées entièrement contraires au dessein de DIEU sur lui. Cependant la grâce cachée dans les paroles et dans les regards de JÉSUS-CHRIST le change en un moment : cette grâce victorieuse des cœurs, qui depuis changea S. Paul de lion en agneau, fit alors d'un pécheur un saint, d'un usurier et même d'un docteur d'usure, comme l'appelle S. Chrysostôme, *Doctorem fœnoris*, elle en fit un apôtre et un évangeliste. — Sur quoi il est bon de remarquer que, pour la conversion des pécheurs ordinaires, DIEU se sert des grâces communes ; mais lorsqu'il veut convertir de grands pécheurs et en faire des modèles de sainteté et de pénitence, il se sert de grâces extraordinaires. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard de Ste Marie Madeleine, de S. Paul, de S. Augustin, et de plusieurs autres pécheurs célèbres, dont la conversion sera le sujet de la joie éternelle de l'Eglise, pour remplir toutes les âmes pénitentes d'espérance et de consolation. Mais il faut avouer que la force de cette grâce divine, qui change les cœurs en un moment, parut avec un éclat singulier dans la conversion de S. Matthieu, puisqu'elle le fit passer tout d'un coup de l'état du péché à celui de la grâce, de l'avarice à la pauvreté évangélique, de la banque à l'apostolat.

1°. La grâce fait, dans S. Matthieu, d'un grand pécheur un grand saint.

2° D'un homme possédé par une insatiable avarice elle fait un disciple et un imitateur de la pauvreté de JÉSUS-CHRIST.

3° Enfin, d'un publicain elle fait un apôtre. (*Biroat*).

II. — *Non veni vocare justos, sed peccatores* (Matth. ix). — S. Matthieu,

qui rapporte ces paroles de JÉSUS-CHRIST, avait fait une heureuse épreuve de leur vérité : il avait été pécheur par profession et par état, et le Sauveur l'avait appelé à la pénitence, il l'avait même converti dans l'exercice de son emploi, qui était la source de tous ses péchés, et du comptoir du publicain il l'avait fait passer à la gloire de l'Apostolat. S. Augustin, expliquant ces paroles si consolantes pour les pécheurs, dit que le Fils de DIEU n'est pas venu pour appeler les justes qui croient être justes, les justes présomptueux et pleins de complaisance pour leurs fausses vertus, tel qu'était ce pharisien de l'Evangile qui loin de s'humilier devant DIEU, faisait le dénombrement de ses bonnes œuvres ; mais que le Sauveur du monde est venu pour appeler les pécheurs humbles, qui se confondent en secret à la vue de leurs désordres, tel qu'était cet humble publicain que JÉSUS-CHRIST oppose, dans la parabole, à ce pharisien superbe. Cet heureux publicain fut le glorieux S. Matthieu, en qui nous pouvons considérer :

1°. Sa vocation à la pénitence.

2°. La fidélité avec laquelle il répondit à la grâce de sa vocation :

Ce seront les deux parties de ce discours. (*Essais de Panégyriques*).

III.— *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* Cette œuvre est de la main de Dieu, et elle est admirable à nos yeux. (Ps. 100) :— Quoique DIEU soit l'auteur de toutes les conversions, il y en a de si surprenantes et accompagnées de circonstances si extraordinaires, que le doigt de DIEU y paraît plus visiblement imprimé que dans les autres. Celle de S. Matthieu est de ce nombre ; et, quand on considère cet homme dans son comptoir, au milieu de son argent et dans l'exercice actuel d'une profession qui attache si fort le cœur à la terre, quand on le voit abandonner ses richesses, son emploi, ses engagements, ses espérances, pour suivre JÉSUS-CHRIST à la première parole, on ne peut s'empêcher de s'écrier avec le prophète : *A Domino factum est istud*, il n'y a que DIEU qui puisse opérer une semblable merveille. Quoiqu'il soit de l'essence de DIEU d'avoir une puissance absolue sur toutes choses, il a cependant voulu laisser l'homme, qu'il aime d'un amour infini, dans la liberté pleine et entière de vouloir ou de ne pas vouloir ceci ou cela, afin qu'il eût, aidé de la grâce, tout le mérite ou le démérite de ses bonnes ou de ses mauvaises actions. Cet égard et cet amour de DIEU pour les hommes fut le principe de la conversion de S. Matthieu, dans lequel nous pouvons considérer deux choses :

1°. La force de la parole du Fils de DIEU, qui, par une douce violence, mais sans aucune nécessité ni contrainte, attire S. Matthieu à sa suite.

2°. La prompte obéissance de ce publicain, qui, bien que d'une avidité

insatiable pour le lucre, quitte tout sans balancer, pour embrasser un état de vie pauvre et méprisable, à la suite du Sauveur.

Ce sont deux choses admirables, qui feront le partage de ce discours, *Videte vim vocantis : discite obedientiam vocati.*

IV. — *Cùm transiret inde JESUS, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine ; et ait illi : Sequere me. Et relictis omnibus, secutus est eum* (Matth. ix). — S'il s'est jamais trouvé un grand exemple de foi pour obéir à la voix du Sauveur, jusqu'à le suivre en quittant tout, nous le rencontrons sans doute dans la vocation admirable de S. Matthieu. Il entend cette voix divine au travers du bruit et du tumulte des affaires du siècle ; il la suit malgré les attaches et les liens des intérêts les plus engageants. Il donne d'abord ces deux témoignages de la plus sublime sainteté, de congédier toutes ses pensées pour n'étudier que les ordres du Sauveur, et de quitter tous ses emplois pour n'en prendre plus d'autre que celui de lui obéir. N'est-ce pas là l'idée d'un parfait disciple de JÉSUS-CHRIST, et l'Eglise nous pouvait-elle proposer un plus digne objet de nos respects ou un plus rare modèle de nos actions, afin que nous vissions, dans les louanges que nous lui devons, l'obligation et les moyens que nous avons de l'imiter ? Pour seconder ses intentions, et joindre, comme elle prétend, notre utilité à la gloire de ce grand saint, je montrerai :

1°. Les difficultés que pouvait avoir S. Matthieu à écouter JÉSUS-CHRIST, dans l'embarras et le trouble qu'apportent les richesses et les intérêts du siècle.

2°. Le courage de S. Matthieu à surmonter tous ces obstacles, et l'étroite obligation que nous avons de l'imiter.

V. — On peut considérer S. Matthieu sous trois regards différents :

1°. En qualité d'*Evangeliste*, qui, écrivant le premier l'histoire du Sauveur du monde, a tellement circonscié toutes les vertus et tous les miracles, qu'il n'a rien omis de ce qui pouvait servir à l'instruction et à l'édification de l'Eglise.

2°. Comme *Apôtre*, qui, parcourant de grands pays pour y porter la foi, a attiré à la connaissance du Sauveur un nombre presque infini de peuples idolâtres et barbares.

3°. Comme *Martyr*, qui, non content d'avoir éclairé plusieurs royaumes de la lumière de la foi, a souffert la mort, avec des circonstances toutes singulières, pour l'établissement de cette même foi.

VI. — *Non erubescio Evangelium* (Rom. 1) ou bien : *Cujus laus est in Evangelio* (II Cor. VIII). — On peut faire voir : -- 1°. Que S. Matthieu a suivi et pratiqué l'Évangile avant de le connaître et d'en avoir entendu parler, puisqu'il a tout quitté à la première parole du Sauveur, et a renoncé à tous les biens de la terre, qui est la principale maxime de l'Évangile, comprenant toutes les autres.

2°. Qu'il a écrit l'Évangile le premier, comme témoin de toutes les paroles et de toutes les actions du Fils de DIEU, et qu'ensuite il l'a prêché avec les autres Apôtres, qui n'ont annoncé aux peuples que ce qui était compris dans l'Évangile qu'il a écrit et publié.

3°. Qu'il l'a défendu par l'effusion de son sang, en donnant sa vie par un glorieux martyre.



§ II.

Les Sources.

S. Chrysologue a trois sermons sur S. Matthieu, et il a mis en un beau jour tout ce qu'en dit l'Évangile.

Le V. Bède a deux homélies sur le même saint. Dans la première, il loue son humilité, et explique ce que c'est que de suivre JÉSUS-CHRIST. *Sequere me*. Dans la seconde, il marque le progrès que le saint fit en la grâce, après avoir été appelé à la suite de son maître, et console les pécheurs par l'espérance d'obtenir miséricorde s'ils veulent véritablement se convertir.

S. Pierre Damien a fait trois sermons sur ce sujet. Dans le premier, il fait l'éloge de ce qu'il y a de recommandable en ce grand Apôtre; dans le second il répète à peu près la même chose; dans le troisième, il console les pécheurs pénitents.

S. Thomas a un sermon où il parle de la bonté et de la miséricorde de DIEU envers le pécheur, ensuite de la sainteté de cet apôtre et de l'aveuglement des pharisiens, qui murmurèrent de ce que le Sauveur mangeait avec les publicains.

S. Bonaventure, *Sermons sur les saints*, en a deux sur S. Matthieu. Dans le premier, il fait voir que la conversion de S. Matthieu a été parfaite, et ce qui est nécessaire pour faire une véritable pénitence. Dans le second, il prend pour texte ces paroles de Jérémie : *Convertisti me, et egi pœnitentiam*; et s'étend sur les motifs de faire pénitence.

S. Laurent Justinien a aussi un sermon, où il admire la conversion de ce publicain et la profondeur des jugements de DIEU.

Denys-le-Chartreux a trois sermons : le premier sur la fête de ce saint, *in proprio sanctorum*; le second sur l'évangile de la fête du saint; dans le troisième, il expose les faveurs que le Fils de DIEU lui a faites.

Guillaume de Paris, deux sermons. Dans le premier, il fait l'éloge du saint en style de prédicateur. Dans le second, il parle de sa vocation et de quelle manière le Fils de DIEU l'invita à le suivre.

Albert-le-Grand, dans un sermon sur ce même sujet, prend pour texte : *Non veni vocare justos, sed peccatores.*

Thaulère, dans un sermon sur la vocation de notre saint, marque six choses en quoi nous pouvons, à son exemple, suivre JÉSUS-CHRIST. *Sequere me.*

Le P. Nouet, *Vie de Jésus-Christ dans ses saints*, a une méditation pour le jour de la fête de S. Matthieu, où il ne parle que de son martyre.

Lambert parle de la vocation et de la prompte obéissance du saint, dans une longue homélie sur l'évangile du jour de la fête.

Biroat, Panégyriques.

Le P. Sénault, de l'Oratoire.

Le P. Duneau, Panégyriques des saints.

Verjus, dans un tome de Panégyriques imprimés sous son nom.

Essais de Panégyriques : trois desseins ou abrégés de sermons sur ce sujet.

§ III.

Passages, exemples, figures et applications de l'Écriture.

Cum transiret inde JESUS vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. Matth. ix, 9.

Non veni vocare justos, sed peccatores. Ibid. 13

A Domino factum est illud, et est mirabile in oculis nostris, Ps. 100.

Jésus, sortant de là, vit en passant un homme qui était assis au bureau des impôts, nommé Matthieu, auquel il dit : *Suivez-moi*. Il se leva aussitôt et le suivit.

Ce ne sont pas les justes mais les pécheurs que je suis venu appeler à la pénitence.

C'est un ouvrage de la main du Seigneur, qui paraît admirable à nos yeux.

Hæc mutatio dexteræ excelsi. Ps. 76.

Qui concervat divitias usuris et sœnore, liberali in pauperes congregat eas. Prov. xxviii. 8.

Conturbat domum suam qui sectatur avaritiam. Prov. xv. 27.

Quàm difficile qui pecunias habent in regnum DEI intrabunt! Lucæ xviii. 24.

Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. Ps. 44.

Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. I Tim. vi. 7.

Radix omnium malorum est cupiditas quam quidam appetentes erraverunt à fide, et inseruerunt se doloribus multis. Ibid.

Opus fac evangelistæ. II Tim. iv. 5.

Non erubesco Evangelium. Rom. i. 16.

Cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias. II Cor. viii. 18.

In Christo JESU per Evangelium ego vos genui. I Cor. iv. 15.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum. Ps. 32.

Ce changement est l'ouvrage de la droite du Très-Haut.

Celui qui amasse de grandes richesses par des usures et par des intérêts, les amasse pour un homme qui sera libéral envers les pauvres.

L'avare met le trouble dans sa maison.

Qu'il est difficile que ceux qui possèdent de grandes richesses entrent dans le royaume de DIEU.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, prenez garde à ne pas endurcir vos cœurs.

Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège du démon, et en divers désirs inutiles et pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation.

L'amour des biens de la terre est la racine de tous les maux, et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi et se sont embarrassés dans une infinité d'afflictions et de peines.

Accomplissez le ministère d'un évangéliste.

Je ne rougis point de l'Évangile.

Il est devenu célèbre dans toutes les Églises par l'Évangile qu'il a écrit.

C'est moi qui vous ai engendrés en JÉSUS-CHRIST par l'Évangile.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE

[Madeleine et Paul]. — Il ne fallait qu'éclairer l'esprit de Saul pour changer sa volonté ; il ne fallait que lui découvrir l'injustice de son zèle et lui faire voir qu'en persécutant JÉSUS-CHRIST il persécutait le Messie promis par la loi et annoncé par les prophètes. Quelque engagement malheureux que pût avoir Madeleine, il ne fallait qu'un peu de honte pour la réduire à son devoir ; il ne fallait que lui représenter la beauté de la vertu pour lui donner de l'horreur du péché ; et sitôt que les ténèbres qui l'aveuglaient eussent été dissipées par la lumière de la grâce, elle eût été chercher son salut aux pieds de son divin libérateur. Il ne fallait que redresser ces deux criminels pour les convertir ; changer le zèle de l'un et l'amour criminel de l'autre, pour en faire deux admirables amants du Fils de DIEU. Mais, dans S. Matthieu, tout résistait à la grâce : son avarice combattait la charité, qui est la principale vertu du christianisme ; sa dureté com-

battait la compassion, qui est si naturelle à tous les membres composant un même corps ; le désir insatiable d'amasser des richesses périssables combattait l'espérance et le désir des biens éternels : et l'on peut dire qu'il fallut que le Fils de DIEU fit cent miracles pour le convertir ; qu'il domptât les passions qui obscurcissaient sa raison, qu'il brisât les chaînes qui captivaient sa volonté, et qu'il changeât les inclinations qui possédaient son cœur. Cependant le Fils de DIEU ne jeta qu'un regard vers ce pécheur, ne dit qu'une parole à cet avare, et, le tirant de son bureau, l'obligea à deux choses également difficiles : à quitter ses biens et à le suivre : *Et ait illi : Sequere me. Secutus est eum.*

[Les Apôtres]. — Il n'y a nul sujet d'être surpris que les Apôtres aient si facilement obéi au Fils de DIEU lorsqu'il les appela à sa suite, parce qu'ils n'avaient rien dans leur famille qui fût assez digne ou assez puissant pour les arrêter ni pour mériter aucun attachement. Il leur était bien aisé de dire à leur Maître : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te* ; puisqu'ils ne laissaient qu'une barque et des filets, choses de très-petite conséquence ; qu'ils renonçaient à un genre de vie qui n'avait rien d'honorable, et tout au plus de très-peu de profit, et qu'ils avaient raison de se laisser charmer par les promesses du Fils de DIEU, qui leur faisait espérer qu'au lieu de prendre des poissons ils prendraient, dans la suite, des pécheurs ; qui leur parlait de certains biens, de certain royaume, lesquels, quoiqu'ils ne les connussent point, pouvaient cependant exciter leur désir et leur ambition. Mais rien de tout ceci ne se rencontrait dans la conversion de Matthieu. Il possédait de grands biens, qui flattaient son avarice ; il n'ignorait pas que les charges se donnent plutôt aux richesses qu'au mérite ; il savait bien que, quelque honte qui accompagnât son emploi, il était toujours assez glorieux puisqu'il était utile ; que, selon la coutume perverse des hommes, l'honneur doit céder au profit ; et il avait sans doute appris, par l'exemple de ses compagnons, qu'il était dans une charge très-propre pour relever sa fortune par une alliance considérable.

[S. Paul, Madeleine, S. Matthieu]. — Remarquez, je vous prie, que le Fils de DIEU a opéré trois conversions extraordinaires par lui-même, dans lesquelles il a montré la puissance souveraine qu'il a sur les cœurs : celles de Madeleine, de S. Matthieu et de S. Paul. Et, dans ces trois changements, il a vaincu les passions dominantes des hommes et les trois principaux démons qui règnent dans le monde : l'orgueil de la vie, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, c'est-à-dire l'avarice. Il a vaincu la concupiscence de la chair dans Madeleine, la passion de l'avarice dans Matthieu, l'esprit d'orgueil dans Paul. Je ne dispute pas, maintenant, laquelle de ces trois passions est la plus opposée à la bonté de DIEU, ni laquelle apporte le plus grand obstacle à la grâce ; il est ce-

pendant assez visible que, dans la passion d'intérêt, il y a des difficultés qui doivent nous faire regarder la conversion de S. Matthieu comme une conquête et un triomphe remarquable de la grâce du Sauveur.

Le Fils de DIEU appela tous les Apôtres, et ils lui obéirent tous ; il appelle notre publicain à la pénitence, et Matthieu devient, à la suite du Sauveur, un parfait pénitent. Les autres évangélistes n'ont point parlé de sa conversion ; lui seul l'a rapportée, pour confesser sa faute en publiant la miséricorde de JÉSUS envers lui. Il abandonna tous ses biens, pour satisfaire à la justice de DIEU, et renonça pour jamais à une profession qui avait été la cause de ses crimes. La douleur qu'il en conçut fut proportionnée à sa charité : car ces deux choses sont toujours en un égal degré dans le cœur du pénitent, dit S. Augustin. Or, comme on ne peut témoigner un plus grand amour pour JÉSUS-CHRIST que S. Matthieu en renonçant à tout pour le suivre avec tant de promptitude, il est aisé de juger du regret qu'il conçut de l'avoir offensé. Quand il fut de sa suite, il répara par une fidélité inviolable ses années d'égarément, et il répandit jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de la foi. — On ne vous dit pas, Chrétiens, d'abandonner vos charges ; mais, si vous êtes dans des emplois dangereux, vous êtes indispensablement obligés d'y renoncer.

[Générosité de S. Matthieu].—Le Fils de DIEU, en obligeant Matthieu à tout quitter, ne lui fit aucune promesse ; il ne remplit point son esprit d'espérance pour lui faire supporter avec courage sa perte présente et l'abandon de ses richesses et de ses possessions ; il ne lui dit pas, comme à S. Jacques et à S. Jean : *Faciam vos fieri piscatores hominum* ; et, contre la nature du commerce auquel ce publicain était accoutumé, il lui cache le profit qu'il y avait à faire avec lui, et ne lui découvre que le dommage : *Sequere me*. Quel gain pouvait s'imaginer ce banquier à la suite d'un pauvre homme tel qu'était le Sauveur ? Je sais bien que, pour relever le mérite des autres Apôtres, notre saint évangéliste a écrit qu'ils quittèrent tous leurs biens et qu'ils suivirent JÉSUS-CHRIST : *Relictis omnibus, secuti sunt eum*. Nous n'ignorons pas que l'Eglise, pour autoriser cet abandon généreux de toutes leurs petites possessions, dit que celui-là laisse beaucoup qui laisse tous ses désirs et toutes ses espérances, et que celui-là laisse encore davantage qui, en se défaisant de son bien, se défait en même temps de la volonté d'en acquérir. Mais qu'il me soit permis de dire que Matthieu a fait plus : il n'a pas seulement quitté des espérances ni de petites possessions, ni la volonté d'en acquérir d'autres, mais, avec toutes ces choses, il a encore quitté réellement et effectivement de grandes richesses.

Le Sauveur, qui, outre sa bonté universelle pour tous les hommes, fut touché d'une tendresse particulière pour ce jeune homme de l'Evangile, lequel lui demanda ce qu'il devait faire pour acquérir la vie éternelle, ne

lui montre point d'autre chemin, pour parvenir à la perfection, que de vendre tous ses biens, de les distribuer aux pauvres et de le suivre en qualité de disciple: *Cùm audisset verbum adolescens, abiit tristis*. Ce malheureux entend avec tristesse un oracle si salutaire, et abandonne lâchement les grandes espérances de la perfection et du salut éternel. D'où vient un aveuglement si funeste, une dureté de cœur si déplorable? *Erat enim*, dit l'Évangile, *habens possessiones multas*. Le Sauveur dit plusieurs paroles à ce jeune homme; il le regarda avec quelque complaisance. Il n'en fallut pas tant pour attirer notre publicain: *Suis-moi*, lui dit simplement le Sauveur.

[Les évangélistes]. — Les quatre évangélistes sont ces quatre grands fleuves du Paradis terrestre, qui, sortant d'une même source, ont porté les eaux salutaires des vérités divines dans les quatre parties du monde pour les rendre fertiles en grâces et en vertus. Ce sont ces quatre chérubins remplis de science, décrits par le prophète Ezéchiel, et dans l'Apocalypse avec tant de pompe, qui ont traîné le char de triomphe du Fils de l'Homme par tous les endroits du monde, pour le faire régner dans tous les cœurs. Mais, si les figures de ces chérubins nous font voir les qualités communes entre les quatre Évangélistes, la différence de leur visage nous montre assez ce que chacun d'eux a de particulier. Les Pères, qui ont parlé de cette vision mystérieuse, disent que S. Matthieu est ce chérubin qui porte le visage et la figure d'un homme, parce que, disent-ils, le commencement de son Évangile, qui en est comme le visage, nous fait voir la naissance humaine de JÉSUS-CHRIST.

[Les prophètes]. — S. Matthieu a des avantages infinis sur les historiens du siècle; il en a même beaucoup sur les prophètes de l'Ancien-Testament. Car, quoique ces derniers fussent animés de l'esprit de DIEU, ils prédisaient souvent des choses qu'ils n'entendaient pas; et nous voyons, de plus, que les prophéties étaient toujours accompagnées d'obscurités. Mais S. Matthieu n'a rien écrit qu'il n'ait entendu; et, comme il avait été enseigné dans l'école du Saint-Esprit, ses lumières n'étaient point mêlées de ténèbres. Quoique les prophètes fussent les historiens du Fils de DIEU, et que, par une merveille qui surprend tout l'univers, ils écrivissent la vie d'un homme qui n'était pas encore né, ils l'ont partagée entre eux, et ils n'ont osé entreprendre de l'écrire chacun en particulier toute entière. Il est vrai que, quand nous joignons leurs écrits ensemble, nous y remarquons les circonstances les plus notables de la vie du Fils de DIEU, et nous avons cette satisfaction de l'y voir dépeint par des hommes qui, vivant en des siècles différents et fort éloignés de sa naissance, n'avaient point eu de communication les uns avec les autres. S. Matthieu eut cet avantage sur ces anciens prophètes, qu'il nous a donné le Fils de DIEU tout entier, et ne nous laisse rien à désirer de ce qu'il a dit, de

ce qu'il a fait et de ce qu'il a enduré de plus mémorable pendant qu'il a conversé parmi les hommes.

[S. Matthieu évangéliste]. — S. Ambroise remarque que S. Matthieu est proprement l'Évangéliste de la morale chrétienne : *Evangelium totum S. Matthæi existimo esse morale*. S. Jean décrit la divinité du Sauveur ; S. Luc l'histoire de sa vie ; S. Marc celle de ses miracles, et S. Matthieu la douceur des mœurs, la sainteté et la pureté du christianisme. A quoi nous pouvons ajouter que, si la vie des saints est une explication vivante de l'Évangile, S. Matthieu en a été lui-même l'explication. Il l'a écrit comme évangéliste, il l'a pratiqué comme saint, il l'a prêché comme apôtre, et il l'a scellé de son sang comme martyr. S. Luc et S. Marc l'ont écrit comme évangélistes, et l'ont pratiqué comme saints ; mais ils ne sont pas pour cela apôtres. S. Jean l'a écrit, il l'a pratiqué, il l'a prêché ; mais il ne l'a pas scellé de son sang. Il n'appartient qu'à notre saint de l'avoir annoncé de ces quatre différentes manières, en l'écrivant, en le pratiquant, en le prêchant, en mourant pour sa défense, en le confirmant par le témoignage de son martyre.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES

DE L'ÉCRITURE.

Non veni vocare justos, sed peccatores (Matth. IX). — Comme le Sauveur voulait nous persuader qu'il était venu singulièrement pour sauver les pécheurs, et qu'il n'y avait point de condition dans le monde si éloignée des voies du salut qui ne pût espérer d'avoir part à ses miséricordes, il daigna choisir pour un de ses apôtres un homme qui, par sa profession, paraissait le plus indigne d'une si grande faveur. Cet homme fut S. Matthieu, galiléen de naissance, juif de religion, mais d'une profession odieuse à toute la nation juive ; car il était publicain, c'est-à-dire receveur ou commis pour la recette des impôts que les Romains levaient dans tous les pays qui leur étaient soumis. Cette haine particulière des Juifs contre les publicains venait de ce que, en qualité d'Israélites et de peuple choisi de DIEU, ils croyaient devoir être exempts de payer aucun tribut et aucun droit aux nations étrangères ; ils regardaient ces publicains comme des pécheurs de profession et des scélérats, qui n'avaient point de religion et qui rançonnaient tout le monde. C'était là le métier de notre saint avant que le Fils de DIEU lui eût dit de le suivre. JÉSUS-CHRIST, qui depuis près d'un an enseignait dans la Galilée, passant près du bureau de Matthieu, s'arrêta, et, le regardant fixement, lui dit de tout quitter et de le suivre. Jamais la grâce du Sauveur ne parut plus puissante qu'en cette occasion.

Tout autre que le Fils de DIEU eût eu besoin de raisons bien fortes pour persuader à un homme de cette sorte, avide des biens de la terre et qui avait si peu de religion, de quitter un emploi qui s'accommodait si fort à son inclination et à son amour-propre. Cependant le Sauveur ne l'eût pas plus tôt regardé, et ne lui eut pas plus tôt dit *Suivez-moi*, que ce mot le frappa, et lui changea tellement le cœur qu'il n'hésita pas un moment à tout quitter pour le suivre : Matthieu se lève à l'heure même, suit JÉSUS, et se déclare hautement son disciple.

Cum transiret inde JESUS, vidit hominem sedentem in telonio, etc. (Matth. ix). — Les interprètes ont assez de peine à expliquer ce prodige de la conversion de Matthieu : sa promptitude les étonne, et ils ne peuvent comprendre comment un homme qui avait un si violent attachement aux richesses les quitte tout à coup à la parole d'un autre homme, et brise sans balancer toutes les chaînes qui le rendaient esclave de son avarice. Ces deux grands ennemis du nom chrétien, Porphyre et Julien-l'Apostat, traitent cette promptitude des Apôtres à suivre le Sauveur de légèreté et de faiblesse d'esprit ; mais le grand S. Jérôme, qui rapporte ce raisonnement impie, le combat par deux raisons : l'une fondée sur la réputation éclatante que le Sauveur s'était acquise par ses miracles, et dont il était croyable que S. Matthieu n'était pas ignorant ; l'autre est un certain rejaillissement de la divinité répandu sur le visage et sur toute la personne du Fils de DIEU, capable d'attirer les cœurs au premier aspect : *Fulgor ipse, et majestas divinitatis occultæ, quæ etiam in facie refulgebat humanâ, videntes ad se trahere poterat primo aspectu* (In Matth. i). — Et ce grand saint, pour nous aider à concevoir ce prodige de la grâce par un prodige de la nature, nous renvoie à l'aimant, qui a la propriété d'attirer le fer, et qui, par une vertu occulte, donne le sentiment et le mouvement à ce métal immobile et insensible. Mais, sans nous arrêter à ces raisons, qui justifient la conduite de S. Matthieu, ne cherchons point d'autre cause de sa prompte obéissance à la voix du Fils de DIEU que la force de sa parole même, accompagnée de l'attrait et de la vertu toute-puissante de sa grâce.

Vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine (Matth. ix). — Les autres évangélistes, en écrivant la vocation de S. Matthieu, épargnent son nom ; ils le nomment Lévi, parce que ce nom était moins connu que celui de Matthieu. Notre évangéliste n'usera pas de la même précaution : ici il dit que JÉSUS vit un homme nommé *Matthieu*, assis au bureau des impôts ; quand il écrit le catalogue des Apôtres, il se nomme Matthieu le publicain. Il est bien aise d'être connu : partout il se nommera, et il dira ce qu'il était. Il n'a garde d'omettre aucune circonstance de toutes celles qui peuvent servir à l'humilier et à faire connaître la grande miséricorde que JÉSUS lui a faite. Les regards du Fils de DIEU ont beaucoup

de force ; ils pénétrèrent jusqu'au cœur. Heureux ceux sur lesquels il jette de semblables regards ! Un regard du Sauveur fut le principe de la conversion de S. Pierre. Quand notre Evangile dit que le Sauveur vit S. Matthieu, il parle de ces regards efficaces qui touchent le cœur et le convertissent. Le Fils de DIEU jeta sur Matthieu un de ces regards favorables : voilà pourquoi en un instant son cœur fut changé. Tous les obstacles qui auraient pu retarder sa conversion furent levés, tous les liens qui l'attachaient à la terre furent rompus. Le Sauveur n'a qu'à prononcer une parole : il trouvera un homme docile, qui fera gloire d'obéir à sa voix, et qui se donnera à lui sans réserve. Quand il appela S. Matthieu, il fit voir combien sa miséricorde était grande. Il avait déjà appelé à lui de pauvres pécheurs, des hommes sans lumière, sans force et sans mérite ; Matthieu paraît encore plus indigne de la grâce qu'il reçoit. Ceux de sa profession étaient considérés par les Juifs comme des pécheurs publics, comme des gens abominables, pour lesquels toute la nation avait le dernier mépris.

Relictis omnibus, surgens secutus est eum (Matth. IX). — C'est la plus grande gloire de la bonté et de la puissance de DIEU de vouloir et de pouvoir sauver tous les hommes, en quelque condition qu'ils se trouvent. Mais, si nous voulons être disciples du Fils de DIEU, nous devons nous élever, au moins de cœur et d'affection, au-dessus de ces biens périssables ; nous devons en quitter le superflu pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, qui nous le demande par la bouche des pauvres et le reçoit par leurs mains. Nous devons même être prêts à quitter tout le reste, si les intérêts de sa gloire et de son service nous y obligent. Nous ne pouvons pas tous être apôtres et évangélistes, comme l'a été S. Matthieu ; mais nous sommes tous obligés d'imiter sa foi et son obéissance, qui lui ont acquis ces illustres qualités. Il faut que les lumières de la foi nous découvrent les défauts des biens de la terre, en comparaison de ceux de l'éternité ; qu'elles nous fassent connaître l'intention et le dessein de l'auteur de tous ces biens, qui nous les a donnés pour son service et les devoirs auxquels nous sommes obligés, afin que leur usage nous soit salutaire. Il faut que l'obéissance et la charité nous fassent accomplir ces devoirs et suivre exactement les ordres de celui qui s'est fait pauvre et s'est anéanti pour nous procurer des richesses incorruptibles et une gloire immortelle. Il le faut donc suivre par la foi, avec S. Matthieu, par l'obéissance et la charité, en suivant l'attrait de ses inspirations et la conduite de ses lumières, en prenant pour règle de notre vie les maximes saintes de son Evangile, et pour modèle de nos actions les merveilleux exemples de ses vertus. Nous le devons suivre au milieu même de l'affluence des biens et des plus grandes fortunes, si nous nous y trouvons, en ne perdant jamais de vue les biens éternels qu'il nous a promis pour récompense de notre obéissance à sa loi. Quelque obstacle que forment notre condition et nos

affaires, nous pouvons, nous devons suivre le Fils de DIEU de cette façon : il n'y a rien qui nous en puisse dispenser, puisque nous ne pouvons être véritablement chrétiens qu'en chérissant la doctrine, en imitant l'exemple, en accomplissant les préceptes du Sauveur, comme a fait avec promptitude S. Matthieu, dont l'Eglise honore aujourd'hui la mémoire.

Hæc mutatio dextera Excelsi (Ps. 76). — Tout le monde connaît parfaitement l'insatiable avidité et la cruelle avarice de ceux qui ont coutume de lever des tributs sur les peuples. S. Matthieu était de cette trempe, comme il était pourvu d'un pareil emploi. Mais qui fera de ce riche cruel un homme pitoyable ? qui changera ce cœur de pierre en un cœur de chair ? Ce sera votre grâce, ô mon DIEU, qui change tout à coup les loups en agneaux, et qui peut convertir les tigres en colombes. Quel changement en Matthieu, comme évangéliste, comme apôtre, comme martyr ! car ces trois qualités sont renfermées dans le ministère où il est ainsi changé. De la même main dont il avait signé tant d'injustices, commis tant d'exactions barbares, il écrit un évangile de charité. Cette bouche qui avait prononcé tant d'invectives, affligé tant de malheureux, désolé tant de familles, sert pour les fonctions de son apostolat, et pour aller porter le salut par tout le monde ; et cet homme qui s'était enivré du sang des peuples verse le sien jusqu'à la dernière goutte pour la cause du Sauveur.

Cùm transiret indè JESUS, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine; et ait illi: Sequere me (Matth. ix). — Ce ne fut point par hasard, mais avec dessein, que le Sauveur fit ce voyage ; c'était pour trouver l'occasion de faire un miracle dans la conversion de Matthieu. Ces yeux, qui sont capables d'éclairer les abîmes, regardent l'abîme de son péché ; son visage, qui, comme dit S. Jérôme, porte les traits de la divinité, se présente à ce criminel ; sa voix, capable de fendre les rochers, se fait entendre à ce publicain, en lui disant *Sequere me*. C'est un commandement qu'il lui fait, et qui l'oblige en même temps de l'exécuter. Mais outre ces grâces extérieures, qui se font sentir au dehors, il lui envoie au dedans une grâce correspondante aux éclairs de ses yeux et à la force de sa voix, et, lui représentant au dedans l'horreur de ses crimes, il lui dit aussi, d'un ton plus impérieux et plus efficace ; *Sequere me*. Faut-il s'étonner s'il obéit si promptement à ces attraites, et si, sans attendre davantage, il se convertit en ce moment ? Ce miracle est d'autant plus grand qu'en changeant cet homme du péché à la grâce il opère un second changement sur la passion dominante qui possède son cœur, et d'un homme attaché aux richesses, avide de gains illicites, il fait un disciple de la pauvreté évangélique. — Ce sont les mêmes paroles que le Sauveur dit à chacun de nous, d'une voix forte et intelligible, et cela dans le plus profond de nos cœurs : *Sequere me*. Malheur à nous si nous n'y faisons

point attention ! O homme, nous dit le Fils de DIEU, qui que tu sois, emploie toutes les forces de ton âme à me suivre, c'est-à-dire à me connaître, à m'aimer, à me servir fidèlement. N'alléguons point pour excuse de notre lâcheté les empêchements de notre condition, de nos affaires. Nous voyons dans l'exemple de ce publicain ce que nous pouvons avec l'aide de la grâce. Mais il faut y coopérer, il faut joindre nos efforts avec les siens, il faut la mettre en usage ; il faut rompre courageusement toutes ces chaînes qui nous attachent au monde, à la chair, au démon, et qui nous empêchent de suivre le Sauveur. Avec le secours de sa grâce, il n'y a point de passion si tyrannique que nous ne soyons en état de vaincre et de surmonter.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères et autres.

Christus Matthæum, non Matthæi sacculos, requirebat. Chrysolog. Serm. 28.

Propria dereliquit Matthæus, qui rapiebat aliena. Ambros.

Quid mirum si Christus publicanum non erubuit, quandò non meretricem erubuit, quam è fornicatione non solum eripuit, verùm etiam pedes osculari permisit? Chrysost. in Matth. ix.

Vidisti virtutem vocantis : disce nunc vocati obedientiam. Chrysost, ibid.

Jussit Christus Matthæo ut quòd tulera, per miseriam, misericordid prorogaret, et indè redimeret penam undè comparaverat culpam. Chrysolog. Serm. 28.

Quod est dare vitam mortuo, hoc est largitatem tribuere avaro. Id. ibid.

Quisquis de illo viro cogitat, de magni DEI misericordid, de mirabilibus DEI muneribus cogitat. Augustin. Epist. 32 de S. Paulino.

Qui fecit te sine te non justificabit te sine te. Id. Serm. 15 de verbis Apostol.

Hæc mutatio dexteræ Excelsi : non tan-

Jésus recherchait la personne de Matthieu, et non pas l'argent que Matthieu avait amassé.

Celui qui auparavant ravissait le bien d'autrui par un gain illicite renonça ensuite au sien propre pour suivre JÉSUS-CHRIST pauvre.

Devons-nous nous étonner que le Sauveur n'ait point rougi d'appeler un publicain, lui qui n'a point rougi d'appeler à lui une femme débauchée, à laquelle il a permis de lui baiser les pieds et de les arroser de ses larmes ?

Après avoir vu la puissance de celui qui appelle, admirez la soumission de celui qui est appelé.

Jésus ordonne à Matthieu de faire une sainte profusion de ses biens, d'employer à la miséricorde ce qui avait contribué à la misère des autres, et de racheter sa peine avec ce qui avait été la cause de son péché.

Ce n'est pas un moindre miracle d'inspirer la libéralité à un avaro que de rendre la vie à un mort.

Quiconque parle de cet homme parle d'un grand miracle de la miséricorde de DIEU, d'un grand miracle de sa libéralité.

Celui qui vous a fait sans vous ne vous sauvera pas sans vous.

Ce changement que la main du Très-

quàm exemplum, sed tanquàm miraculum afferri debet. Bernard. Epist. 8.

Fulgur ipse et majestas divinitatis occultæ (in Christo) quæ etiam in humanâ facie relucebat, ex primo ad se videntes trahere poterat aspectu. Hieron, I Comment. in Matt.

Matthæum se et publicanum nominat, ut ostendat legentibus nullum debere salutem desperare si ad meliora conversus sit, cùm de publicano in apostolum sit ipse conversus. Id. ibid.

Evangelium non est simplex Christi annuntiatio, sed exhibitio. Ambros.

Haut a fait, doit plutôt être regardé comme un prodige que rapporté comme un exemple.

L'éclat et la majesté de la divinité cachée qui reluisait jusque sur le visage de l'Homme-DIEU étaient capables d'attirer tout de suite ceux qui le voyaient.

Il s'appelle lui-même Matthieu par son nom et déclare qu'il est publicain, pour faire voir que personne ne doit désespérer de son salut s'il se convertit et change de vie, puisque de publicain qu'il était il est devenu apôtre.

L'Évangile n'annonce pas simplement JÉSUS-CHRIST, il fait voir qu'il est véritablement le Messie.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Cette conversion est un prodige de la grâce]. — Si nous en voulons croire S. Bernard, la conversion de S. Matthieu, aussi bien que celle de S. Paul, est un miracle de la grâce; elle ne doit point flatter les pécheurs dans leurs crimes, ni leur persuader qu'il ne faut qu'un regard ou une parole du Fils de DIEU pour les toucher, puisque, ces deux conversions s'étant passées contre les règles ordinaires, elles doivent être plutôt regardées comme des prodiges que rapportées comme des exemples: *Hæc mutatio dexteræ Excelsi, non tanquàm exemplum sed tanquàm miraculum afferri debet.* Car, soit que nous regardions la force avec laquelle elles commencèrent, la promptitude avec laquelle elles se traîèrent, et la fidélité avec laquelle elles s'achevèrent, nous sommes obligés d'avouer qu'elles tiennent plus du miracle que de l'exemple. Si S. Paul avait les armes à la main, les menaces à la bouche et la fureur dans le cœur, S. Matthieu était dans l'exercice de la banque, attaché aux richesses, ne respirant que son profit, ne cherchant que la ruine des particuliers; tirant le plus clair sang de ses frères; sans conscience, sans probité et sans honneur, et ne commettant pas moins de meurtres par son insatiable avarice que l'autre en commettait par sa rage contre les sujets du Fils de DIEU. Se pouvait-il rien voir de plus opposé à la grâce que le coupable! Si nous le comparons avec la Madeleine ou avec Saul,

ne trouverons-nous pas que son salut était plus désespéré et sa conversion plus difficile ?

[La divine miséricorde]. — Quoique tout ce qui est en DIEU nous doit ravir en admiration, il faut cependant avouer que les ouvrages de sa miséricorde semblent l'emporter sur tous les autres : *Miserationes ejus super omnia opera ejus*. De là vient que les Pères ont dit que la conversion de Madeleine fut un plus grand miracle que la résurrection de Lazare, et qu'il en coûte plus à DIEU de convertir un pécheur qu'il ne lui en a coûté de créer le monde. La raison que S. Thomas en apporte est que la création de l'univers se termine aux biens du temps, et que la conversion du pécheur regarde les biens de l'éternité. Mais si jamais conversion fut admirable, c'est celle de S. Matthieu : elle est un chef-d'œuvre de la bonté et de la miséricorde divine. C'était un pécheur endurci dans son péché ; le saint Evangile nous le témoigne quand il dit qu'il était assis dans son comptoir : *sedentem in telonio*. Cette posture marque le repos dans le crime. Il suivait sans aucun remords de conscience une profession dont le péché est presque inséparable ; il était dans l'actuel et paisible exercice d'un emploi si dangereux ; son esprit et son cœur étaient tout occupés du soin d'accroître ses richesses par toutes les voies que la cupidité et l'avarice lui pourraient suggérer. Dans ce moment, JÉSUS-CHRIST le regarda, *Vidit hominem sedentem in telonio* ; il jeta les yeux sur cet homme, dit S. Chrysostôme, et il les détourna de son péché ; il vit l'ouvrage de ses mains, pour ne pas voir l'ouvrage de l'iniquité : *Vidit opus manuum suarum, ut non videret opus iniquitatis : vidit hominem, ut peccatum non videret*. DIEU vit du haut du ciel ce publicain, comme une pierre précieuse dans la boue, et il l'en retira pour en parer la cité sainte, et pour en faire un des fondements de la Jérusalem céleste.

DIEU ayant l'empire absolu des cœurs et des volontés, il les tourne comme il lui plaît. Il n'y a point de dureté si extraordinaire qu'il n'amollisse ; fussent-ils dans les abîmes les plus profonds de l'iniquité, une seule de ses paroles suffit pour les élever au comble de la sainteté ; et, quand ils seraient chargés de toutes les chaînes des enfers, il les peut rendre libres en un moment. C'est le pouvoir de DIEU qui change tout d'un coup notre apôtre, qui, en arrachant de son âme la cupidité, cette racine funeste de tous les maux, y fait germer en un instant les semences précieuses de la grâce. C'est la parole d'un DIEU, accompagnée de la vertu triomphante de sa grâce, qui produit ce miracle. *Sequere me* : cette parole, qui, du néant du péché comme du néant de la nature, tire les plus merveilleux ouvrages, cette parole à qui tout obéit, fait d'un cœur criminel un cœur innocent, d'un cœur avare un cœur détaché, d'un cœur de terre un cœur céleste, d'un grand pécheur un grand saint : *Et surgens secutus est eum*.

[Point de passion plus opposée à la grâce que l'avarice]. — Il n'est point de passion qui oppose de plus grands obstacles à la grâce que l'avarice, parce qu'elle attache le cœur à la terre et l'occupe tout entier de soins inutiles. On connaît l'extravagance de l'orgueil humain, on rougit en secret du vice de l'impureté; mais l'avarice, qui prend le nom de prudence et d'économie, paraît n'avoir rien de criminel. L'avarice est une passion à laquelle toutes les autres servent; et, comme l'or et l'argent offrent à l'homme les moyens de satisfaire tous ses désirs déréglés, il n'est rien que l'on ne sacrifie à l'envie de s'enrichir, parce que l'on sait que si cette passion est une fois satisfaite, il sera aisé de contenter toutes les autres. C'est ce que S. Paul nous apprend par ces paroles: *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli*. Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans les pièges du démon; leur cœur s'abandonne à une infinité de désirs vains et déréglés, qui précipitent l'homme dans la mort: car la cupidité est l'origine de tous les vices. C'est par là que se vérifie, dit S. Chrysostôme, cet endroit de l'Apôtre, dans lequel il dit que le Fils de DIEU a été tenté en tout: *Tentatus per omnia*.

[Conversion des pécheurs]. — On demande en théologie, à quelle perfection de DIEU appartient la conversion des hommes, et le changement qu'il fait en eux de l'état du péché à celui de la sainteté et de la grâce. Quoiqu'on puisse dire que toutes ses perfections contribuent à cet ouvrage, on peut cependant assurer que c'est un coup de la bonté et de la miséricorde d'aller chercher un pécheur dans un état malheureux, enfoncé dans un abîme de crimes, sans qu'il y ait rien de son côté qui puisse mériter cette faveur, et même quoiqu'il le trouve dans un état qui le rende positivement indigne de toutes les grâces. Il faut une bonté triomphante pour en user de la sorte: *Vocavit nos vocatione suâ sanctâ, non secundum opera nostra, sed secundum gratiam quæ data est nobis*, dit S. Paul à Timothée. Il appelle lui-même ce changement une exécution qu'il a fondée sur le néant de la créature, mais qui triomphe du second néant, c'est-à-dire du péché, directement opposé à la grâce. Mais, si c'est un coup de bonté et de miséricorde de concevoir ce favorable dessein pour un pécheur, c'est un coup de puissance de l'exécuter. Il faut que DIEU emploie pour cela l'efficacité de la grâce, afin de vaincre la résistance du péché et du pécheur même. Que si jamais DIEU a montré ou sa miséricorde dans cette élection, ou sa puissance dans cette exécution, ç'a été sans doute dans le changement de S. Matthieu, quand il a fait de ce grand pécheur un grand apôtre et un grand saint.

[L'homme doit consentir à son salut. — Si DIEU a eu quelque égard pour l'homme dans sa création, j'ose dire qu'il en a encore davantage en sa conversion: car dans sa création, il n'a pas besoin du consentement de l'homme, il ne prend point son avis quand il le tire de l'abîme du néant,

et, s'il lui parle, c'est pour l'en faire sortir, et non pas pour le consulter ni se servir en aucune manière de son conseil. Mais dans la conversion du pécheur, quoiqu'il le prévienne par sa grâce, qu'il l'aille chercher dans les ténèbres du péché, il ne laisse pas de ménager sa volonté et d'exiger sa coopération. Ce qui a fait dire à S. Augustin : *Qui fecit te sine te non justificabit te sine te : ergò fecit nescientem, justificat volentem* (xv de verb. Apost.) Si jamais conversion fut difficile, ce fut celle de S. Matthieu. Sa passion était l'avarice, son emploi un perpétuel exercice de concussions, d'extorsions, de rapines ; on peut dire même que plus il amassait de richesses, plus il s'enfonçait dans le crime, plus il y avait d'attachement, et par conséquent plus d'éloignement pour le salut : car, de toutes les passions de l'homme, l'avarice est la plus sordide et la plus opiniâtre : la plus sordide en ce que l'avare, n'ayant nul égard aux deux commandements de la charité, peut être véritablement nommé l'ennemi du genre humain ; la plus opiniâtre en ce que l'âge, qui affaiblit les autres passions, donne à celle-ci de jour en jour de nouvelles forces, en sorte que les coups de tonnerre même font trop peu de bruit pour réveiller un avare et le faire penser à son salut.

[Suivre la grâce]. — C'est une chose bien déplorable qu'il y ait si peu de gens qui connaissent le prix de la grâce de la vocation. C'est cependant celle d'où dépend l'économie de notre salut. On peut y travailler dans tous les états, dans toutes les conditions, et DIEU n'appelle personne à un état qu'il ne lui destine par avance tous les secours qui lui seront nécessaires, dans son emploi, pour parvenir à l'éternelle félicité. DIEU ayant distribué sur la terre les différentes conditions, il a de toute éternité destiné à chacun sa place. Rien n'arrive dans ce monde par hasard, tout se fait par les ordres de la sagesse éternelle et de la divine Providence. S. Matthieu, quoique dans une profession ouverte d'usure et de rapine, ne balança pas un moment à suivre sa vocation ; il quitta tout, et tout à coup, pour suivre le Sauveur. Quoique DIEU n'en use pas de même à l'égard de tous les hommes, il donne cependant à chacun les grâces nécessaires pour suivre sa vocation.

[Toute-puissance de la grace]. — Quand nous voyons arriver dans la nature quelque soudain changement, nous disons, avec la philosophie, qu'il faut que cette promptitude procède ou de la facilité du sujet, qui, n'ayant pas de disposition contraire qui résiste à l'activité de l'agent, reçoit incontinent la forme qu'on lui donne ; ou de la force de la cause agissante, qui domine pleinement sur le sujet, et qui triomphe en un moment des obstacles qui l'empêchent. Voir Matthieu devenir en un moment d'un grand pécheur un grand saint, il paraît bien que ce soudain changement ne vient pas de la facilité de son cœur, déjà habitué et endurci au vice : il faut donc que ce soit de la toute-puissance de la grâce, qui surmonta les

obstacles qu'il y pouvait mettre. Il est vrai que DIEU n'agit pas ainsi dans la conversion ordinaire des pécheurs : la grâce agit lentement, et dispose peu à peu le sujet qu'elle veut vaincre. D'ailleurs, la liberté, habituée au péché, résiste quelque temps à la grâce : ah ! que de larmes, que de combats, que de soupirs avant de pouvoir dire : Je le veux ! Mais ici, en même temps que ce publicain voit le Fils de DIEU et qu'il entend sa voix, il ne met point d'intervalle, il reçoit sa grâce et il quitte son péché. S. Cyprien explique cette promptitude par un beau mot : « *Non per moras temporum*, dit-il, *sed compendio gratiæ maturitatem habet* : Il n'y a point dans cette conversion de succession de temps, c'est un abrégé de grâce, qui mûrit ce fruit en un moment. »

[Le regard de Dieu sur un pécheur pour le convertir]. — Le regard des yeux du Sauveur marque la prédestination que l'Écriture-Sainte nous signifie par le regard des yeux de DIEU, pour dire que, comme la connaissance et l'amour se remarquent dans les yeux, ainsi la première élection des hommes est un effet de la connaissance et de l'amour de DIEU. Puis il ajoute, au regard de ses yeux, sa voix et sa parole, pour marquer l'exercice qu'il en a fait par la puissance de sa grâce, voix secrète et intérieure qui dit au dedans du cœur ce que la parole dit au dehors. En effet, il ne faut pas dissimuler les crimes de S. Matthieu, puisqu'ils font la gloire de sa conversion, et qu'ils ont servi de matière à la grâce. Il avoue lui-même son péché quand il ajoute à son nom la qualité de publicain ; et le lieu même où il est, quand le Fils de DIEU le regarde, montre qu'il est coupable. Il le vit, non pas dans un temple ni au pied d'un autel, mais au bureau de la banque, où il recueillait les impôts, c'est-à-dire le fruit de ses cruautés et de ses rapines. Ce comptoir est le théâtre de ses crimes : c'est là que la grâce le va chercher et triomphe de sa dureté. Qui eût jamais pensé que le Sauveur se fût mis en peine d'aller chercher ce publicain dans un état si misérable et si éloigné de ses desseins ? « C'est l'œil du Fils de DIEU, dit S. Chrysostôme, qui voit, à travers les ténèbres du péché, le cœur d'un saint et d'un prédestiné. »

[La victoire sur l'avarice]. — On peut triompher de l'avarice en deux façons : la première en quittant entièrement les richesses, la seconde en quittant l'attachement aux richesses, qui allument et entretiennent cette passion. Le premier changement est le changement d'un apôtre ; le second est le changement nécessaire à tous les chrétiens. C'est la passion prédominante de tous les hommes que la passion d'intérêt ; elle est la source de la plus grande partie de nos crimes, et le funeste flambeau qui allume nos vices et qui brûle nos cœurs. Que faut-il faire ? Il faut dompter cette misérable passion, à quelque prix que ce soit ; il faut la modérer, et se souvenir de ce que nous sommes dans la nature et dans la grâce, et de ce que nous devons être un jour dans la gloire. S. Matthieu, voulant

suivre le Fils de DIEU avec une entière liberté, non-seulement renoncée de cœur et d'affection aux richesses, mais les quitte en effet.

[Renverser tout ce qui nous retient]. — Il est à remarquer que, y ayant différents états dans le monde, il y en a qui sont essentiellement propres à faire son salut, comme l'état ecclésiastique et religieux, et ici il n'y a point de changement à faire de son état. Il y en a qui sont évidemment criminels par eux-mêmes, et ceux-là il les faut abandonner sans réserve, comme l'état de ceux qui sont dans des habitudes vicieuses et criminelles. Il y en a encore d'autres qui sont dangereux par eux-mêmes, où un homme ne peut presque vivre sans commettre mille péchés mortels, et dans lesquels sa perte est inévitable. Un homme voit clairement que, s'il est dans tel emploi, s'il demeure dans tel office, infailliblement il se damnera : il doit le quitter, y eût-il des millions d'or à gagner. Pourquoi cela ? C'est, disent les théologiens avec le Maître des sentences, qu'il est dans l'occasion prochaine, inévitable et continue d'offenser DIEU : *Qui deditus est alicui officio quod sine peccato exercere non potest, veram penitentiam agere non potest nisi deserat illud* ; et un confesseur ne peut absoudre un homme qui est en cet état, et qui prétend y demeurer. Il y a à la vérité certains états et certaines conditions qui sont permises par les lois, mais où il y a quelque danger : on n'est point obligé de quitter ces états, parce qu'on peut éviter ces dangers avec le secours de la grâce, que DIEU ne refuse à personne. Et comme la plupart des états qui composent les républiques et les royaumes sont remplis de dangers, l'état de soldat, de commis, de receveur, et quantité d'autres, je leur dis, de la part de l'Apôtre : Que chacun tâche de vivre conformément à l'état auquel il se sent appelé ; qu'il veille pour éviter les péchés qui y sont communs, et que, pour se sauver, il se serve des moyens que DIEU lui donne. Si cet office ou cet emploi sont illicites, qu'il imite S. Matthieu, qui ne balança pas un moment non-seulement à quitter son bureau, mais à restituer tous les vols qu'il avait faits pendant ce damnable exercice.

§ VI.

**Endroits choisis des Livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[Conversion de Matthieu difficile]. — Ce n'est pas sans un ordre particulier de la Providence que tous les apôtres ont été tirés ou d'une condition obscure ou de l'état du péché, pour être élevés à l'apostolat. DIEU a voulu faire connaître à tous les hommes, par l'opposition qu'il y avait entre ce qu'ils étaient et ce qu'ils sont devenus, que sa seule grâce a pu opérer en eux un changement si admirable : mais en même temps il a voulu prévenir dans ses apôtres les sentiments d'orgueil auxquels un si sublime emploi les exposait. La condition des autres apôtres était beaucoup moins opposée à l'apostolat que celle de Matthieu : c'étaient des gens grossiers et rustiques, mais simples et innocents, et par là plus disposés à recevoir l'esprit de l'Évangile : au lieu que Matthieu était dans une profession dont les fourberies, les concussionnements et les rapines sont presque inséparables. Il était non-seulement pécheur, mais pécheur public et scandaleux. Le premier pas de sa conversion était de quitter son emploi, dont la fonction était un péché actuel, ou du moins une occasion continuelle de pécher. Or, rien n'est si difficile que d'abandonner une profession publique, autorisée par le prince, dans laquelle on s'est établi, surtout lorsqu'on y a acquis des biens et des richesses. Les riches assis dans leurs comptoirs, dit S. Chrysostôme, y oublient les jugements de DIEU, et, occupés uniquement de leurs comptes, ils ne pensent point à rendre à leur souverain juge le compte qu'ils lui doivent rendre : *Divites mali sedent in telonio, obliti judiciorum DEI*. Cependant ce comptoir est l'endroit où la grâce du Sauveur va chercher Matthieu pour en faire un apôtre et un évangéliste. Il reposait tranquillement sur cette chaire empestée, où le prophète marque le troisième et dernier degré de l'impunité et de l'injustice; lorsque le même Sauveur l'établit dans la chaire de Moïse, pour prêcher aux nations les vérités éternelles du salut. Son emploi était non-seulement coupable, à cause des injustices qu'il entraîne ordinairement après lui, mais particulièrement odieux aux juifs, qui, aimant la liberté, avaient en abomination les subsides comme des marques de servitude. Cependant tous ces obstacles à la conversion de Matthieu ne font qu'offrir une plus ample matière de triomphe à la

grâce : cet homme engraisé du sang du peuple est choisi pour sceller du sien les vérités de la foi ; cette main, souillée de concussions et de contrats usuraires, est destinée pour écrire l'histoire de la vie et de la mort du Sauveur ; cette bouche, qui a tant condamné de veuves et d'orphelins, est réservée pour prononcer les oracles de l'Évangile devant les rois, et pour faire taire ceux des démons, dont notre saint apôtre combat les sortilèges par la vertu de la croix. (*Essais de Panégyriques*).

[Prompte obéissance de S. Matthieu]. — S. Matthieu est un bel exemple de la prompte obéissance que nous devons à DIEU quand il nous appelle. Il n'y a pas un moment d'intervalle entre la parole que le Fils de DIEU lui adresse et la résolution qu'il forme de le suivre : *Statim secutus est eum*. Il n'est pas besoin que le Sauveur le renverse par terre, qu'il l'environne d'une grande lumière, et qu'il lui fasse entendre une voix éclatante du haut du ciel, comme à Saul ; il ne faut qu'un regard et une parole : *Sequere me*, suivez-moi : aussitôt de publicain et d'usurier qu'il était, il devient disciple et apôtre de JÉSUS-CHRIST. Ce qui rend son obéissance plus admirable, c'est que trois choses principalement pouvaient le retarder : l'emploi qu'il exerçait, le péril où il s'exposait en abandonnant les intérêts de l'empereur dont il recevait les droits, le profit qu'il en retirait lui-même. Ajoutez à cela qu'il exerçait cet emploi depuis longtemps, et que les richesses qu'il y avait acquises n'avaient fait qu'enflammer son avidité pour le gain, au lieu de l'éteindre. Mais la parole de DIEU, qui est comme un glaive à deux tranchants, coupe tous les liens qui pouvaient l'arrêter. Il ne craint point d'abandonner les deniers de l'empereur ; aucune des considérations qui pouvaient l'arrêter par un endroit si délicat ne le peut retenir, et, quand il lui en devrait même coûter la vie, il ne différera pas un moment à suivre le Fils de DIEU qui l'appelle. Il montra par cette promptitude qu'il était véritablement propre au royaume de DIEU, puisque, après avoir mis la main à la charrue, il ne regarda plus derrière lui. Il eut le temps depuis cela, de faire toutes les réflexions capables de le dégoûter du service d'un maître qui ne promettait à ses disciples que des persécutions, et dont les récompenses n'étaient pas de ce monde : mais il demeura fidèle jusqu'à la mort, et confirma par une persévérance couronnée du martyre le choix heureux qu'il avait fait par une conversion si soudaine. (*Les mêmes*)

[Sa modestie à parler de lui-même]. — C'est une chose digne de remarque que S. Matthieu ne parle jamais de lui-même qu'avec une profonde humilité et une grande modestie, quoiqu'il eût assez d'occasions de parler en sa faveur. Il ne décrit sa vocation que pour faire connaître publiquement sa honte et ses crimes ; il n'en marque les circonstances que pour nous apprendre que, si la miséricorde du Sauveur l'avait fait apôtre, son avarice l'avait fait publicain, et que, sans les favorables regards et la parole

efficace de JÉSUS-CHRIST, il fût demeuré dans cet exercice aussi pernicieux à son salut qu'injurieux à son honneur. Quand il fait le dénombrement des Apôtres et qu'il est contraint de se nommer, il ajoute toujours la qualité de publicain à celle d'apôtre, afin que tous les siècles apprennent que le Sauveur l'avait retiré de la banque pour l'appeler à l'apostolat. Nous devons apprendre, par cet exemple, à publier toujours les grandeurs de DIEU, à faire connaître ses bontés à notre égard, à convenir de notre indignité et de notre bassesse, et, si nous avons quelques bonnes qualités, à tout attribuer à la miséricorde infinie du Sauveur, demeurant toujours comme concentrés dans la bassesse de notre néant, et nous regardant comme infiniment indignes de si grandes faveurs. (**Le P. Senault**).

[La force de la grâce]. — La force de la grâce ne paraît pas moins dans la vocation de S. Matthieu que la miséricorde du Sauveur. Quoi de plus engageant qu'une profession où l'on fait des gains considérables ! Quoi de plus difficile que de déraciner de son cœur l'amour des richesses ? Il n'y a point de riche qui ne doive trembler en faisant réflexion sur ces paroles du Fils de DIEU : *Il est plus aisé qu'un câble passe par le trou d'une aiguille qu'un riche entre dans le royaume des cieux*. D'où naissent donc ces grands obstacles qui empêchent la plupart des riches de marcher dans la voie du salut ? Ils viennent du grand empire que la passion des richesses exerce sur eux, qui en sont les esclaves. Les riches ne peuvent se résoudre à ne plus aimer leurs biens, et ils ne peuvent être sauvés tant que ce funeste amour restera dans leur cœur. JÉSUS-CHRIST déclare que ce qui est impossible aux hommes est possible à DIEU. L'exemple de S. Matthieu en est une preuve manifeste. En un moment son cœur est parfaitement libre de l'amour des choses de ce monde : il est prêt à tout quitter pour suivre le Fils de DIEU. Merveilleux effet de la grâce ! — Seigneur, renouvelez ce miracle en faveur de tant de riches qui aiment mieux vivre sous l'empire du DIEU des richesses que de se donner à vous. Vous seul pouvez rompre les liens qui les tiennent captifs. Délivrez-les d'une si dure servitude, afin qu'étant libres de la liberté des enfants de DIEU, ils puissent vous offrir un cœur vide de l'amour des biens de ce monde, et disposé à ne plus aimer que vous. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Le sens du *Sequere me*]. — Pénétrons-nous bien le sens de ces deux mots : *Sequere me*. Nous voyons ce maître que suit S. Matthieu n'avoir autre emploi que de parcourir les villes et les bourgades de la Judée pour y prêcher son Evangile avec toutes les incommodités et toutes les peines possibles. Nous le voyons, ce maître, dans une si extrême pauvreté, qu'il n'a point de retraite ni de maison assurée. L'éclat de ses miracles n'a fait qu'exciter contre lui l'envie et la haine des princes de sa nation, et la sévérité de ses maximes, et sa liberté à reprendre les

vices, ne donnent pour lui que de l'aversion à la plupart des hommes. Pour être son disciple, il faut être exact observateur de ses lois et de sa doctrine ; il faut être compagnon de ses travaux et de sa pauvreté ; il faut prendre part à la haine qu'on lui porte, aux calomnies dont on attaque sa réputation, aux injures qu'on lui fait souffrir ; et, si la rage des pharisiens et des prêtres passe outre, il faut se résoudre à être en butte à leur haine et à leur fureur, aussi bien que lui, à être enveloppé dans la même persécution. (**Verjus**).

[Triomphe de la grâce]. — Voici le triomphe de la grâce du Sauveur et du courage de S. Matthieu ; voici un chef-d'œuvre de la bonté du Fils de DIEU et des vertus de notre apôtre : les obstacles que sa fortune forme à son bonheur ne servent qu'à faire éclater davantage sa générosité. Sitôt que JÉSUS lui adresse ces puissantes paroles, *Sequere me*, il rompt tous les liens qui l'attachent si fortement à la terre, il écarte tous les nuages et toutes les dangereuses ténèbres que produit le faste des grandes fortunes, pour considérer une vive lumière qui vient frapper ses yeux et lui découvrir les routes du salut ; il foule aux pieds tous les avantages de sa condition pour marcher à la suite de JÉSUS-CHRIST : *Et relictis omnibus, surgens, secutus est eum*. Le Seigneur l'appelle, et sans délai il quitte tout pour le suivre. Comprenons-nous bien l'importance de cette entreprise, voyons-nous bien quel courage il fallut à ce publicain pour faire un si violent effort ? Il attiré sur lui la haine de ses semblables, qui voient déjà la condamnation de leurs désordres dans une conversion si éclatante ; il s'attire le mépris et les moqueries du monde, qui ne manquera pas de traiter de folie un abandon si général de tous ses biens, et d'insensé un homme qui quitte une fortune si florissante pour se faire disciple d'un étranger pauvre et inconnu. (**Verjus**).

[Récompense accordée à S. Matthieu]. — Comme S. Matthieu avait donné dans sa vocation des preuves merveilleuses d'une foi si vive et d'une charité si parfaite, il était raisonnable que DIEU, qui, comme ce bon père de famille de l'Evangile, ajoute toujours de nouveaux biens aux talents dont on s'est servi suivant ses intentions, élevât ce grand saint au plus haut degré des connaissances de la foi, et qu'il lui donnât aussi l'emploi le plus illustre de la charité. Je veux dire qu'un disciple si respectueux et si obéissant à la parole du Fils de DIEU ne devait être rien de moins qu'évangéliste et apôtre tout ensemble, afin qu'ayant la plus sublime connaissance il eût encore le plus noble exercice de la doctrine céleste. Les évangélistes ont eu une connaissance pleine et entière des mystères de notre foi, ils ont du être remplis des divines lumières pour en faire une profusion si grande à tous les hommes, et, puisqu'ils ont été les secrétaires du Saint-Esprit pour l'état de la grâce, et les hérauts choisis pour faire entendre par leurs écrits à toutes les nations et à tous

les siècles les merveilles de la loi nouvelle, il fallait que tous les adorables secrets de cet état divin et toutes les sublimes maximes de cette sainte loi leur fussent confiés. (*Le même*).

[Apostolat]. — Il me semble que c'est faire en peu de mots à notre saint un assez ample panégyrique que de dire qu'il a été apôtre, c'est-à-dire l'un de ces conquérants de l'univers qui ont acquis tant d'âmes à DIEU. Il me semble que c'est mettre sa gloire en un assez beau jour que de le faire voir rempli de cette charité apostolique, après en avoir fait voir un si grand chef-d'œuvre dans sa vocation, puisqu'elle comprend excellemment toutes les vertus, et que, après que l'Écriture l'a nommé entre ces douze princes de la terre qui jugeront toutes les nations, que leurs miracles et leurs vertus ont soumises au doux joug de l'Évangile, on ne peut guère y ajouter d'autres éloges qui ne soient faibles et inutiles. Car qu'y a-t-il de plus glorieux et de plus illustre que d'être choisi de DIEU pour être le dépositaire de tous ses secrets et le dispensateur de ses divins mystères; pour être un de ces astres brillants de la première grandeur dont il veut éclairer tout le monde; pour être un vase sacré plein de l'Esprit de DIEU, afin de porter dans le cœur des hommes ce feu divin, après l'avoir reçu avec tant de profusion! Celui dont nous parlons a eu des beautés singulières, des lumières qui lui ont été propres, des courses et des mouvements particuliers, des effets et des influences qui, pour n'être pas tout à fait connus, n'ont pas laissé sans doute d'être très-salutaires et très-remarquables. (*Senault*).

[Mort du saint]. — Quelques anciens historiens ecclésiastiques, auxquels on peut ajouter foi dans ces matières, nous assurent que ce fut en Éthiopie que S. Matthieu répandit principalement les lumières de l'Évangile, et qu'il y finit glorieusement sa course; que cette province fut le dernier champ de ses illustres combats et le théâtre de sa plus grande gloire. Ce fut là qu'il suivit enfin parfaitement JÉSUS-CHRIST dans ses souffrances, dans ses peines et dans sa mort. Ce fut là que, par un dernier effort de sa foi et de sa charité, il sacrifia généreusement sa vie, comme il avait fait autrefois sa fortune, à la gloire de son maître et au salut de ces peuples. Les beaux reflets de la religion chrétienne qui se sont conservés en Éthiopie jusqu'à notre temps, au milieu de l'impiété des mahométans et de la barbarie des autres peuples d'Afrique qui environnent ce royaume, sont encore de glorieux trophées des victoires de ce grand apôtre, qui nous peuvent faire connaître avec quelle fermeté la religion y fut établie par ses travaux et par son sang; combien il y a opéré de miracles; quelles forces y ont eue ses prédications et ses exemples, puisque la foi chrétienne s'est maintenue dans ce grand royaume durant tant de siècles, parmi la corruption générale de tous ses voisins.

La principale cause de sa mort fut qu'ayant converti la fille du roi, et

lui ayant persuadé de consacrer sa virginité au Sauveur du monde, le roi étant venu à décéder dans ce temps, et le prince frère du défunt voulant épouser sa nièce, sur le refus de la princesse, il fut tellement animé de fureur contre le saint apôtre, qu'il ordonna à des satellites de l'aller massacrer. C'est ici que ce grand saint eut l'honneur de joindre son propre sacrifice avec celui de JÉSUS-CHRIST, et que, expirant à l'autel, il eut l'avantage de mêler son sang avec celui du souverain sacrificateur. Car le cruel prince, qui pour s'assurer du sceptre voulait épouser la princesse sa nièce, sachant bien que, pendant la vie de notre saint, il ne pouvait lui faire changer de résolution, le fit assassiner dans l'église pendant qu'il offrait le saint sacrifice. Ainsi, ce grand apôtre eut le bonheur d'être immolé sur le même autel où il immolait le Sauveur; il eut l'avantage d'être en ce moment la victime aussi bien que le prêtre. Heureuse conformité, parfaite ressemblance entre le Fils de DIEU et son apôtre, qui procure à ce grand saint une immortelle gloire, dans le même temps qu'il reçoit le coup de la mort. (**Verjus**).

[Imitation du saint]. — Il est à propos de remarquer, maintenant, en quoi nous pouvons profiter des grands exemples de notre saint. Je trouve trois choses principales, dans le détail de sa vie, que nous devons et que nous pouvons suivre. — La première est de quitter la profession, l'emploi, l'état que nous occupons ou que nous avons embrassé, si cet état est criminel, s'il est dangereux et contraire à la religion; comme saint Matthieu nous en montra l'exemple en quittant l'état de publicain pour suivre la lumière de l'Évangile. — Nous devons encore imiter ce grand saint en renonçant à l'attachement aux richesses: non pas qu'il soit nécessaire à tous d'embrasser la pauvreté, de se réduire à la mendicité; tout le monde n'est pas capable d'une si grande perfection; mais en employant nos biens à subvenir aux nécessités de nos frères, n'y ayant point d'attache, ne faisant point notre idole de notre bien, comme font les avares, qui croient n'en avoir jamais assez. — La troisième manière d'imiter ce saint est de changer, comme il fit, l'état du péché en celui de la grâce, de faire tous nos efforts pour la conserver quand nous l'avons une fois reçue, en ne négligeant rien de ce qui pourra nous maintenir en cette possession; en suivant avec promptitude et fidélité la voix du Sauveur lorsqu'il nous appelle: en un mot, en lui sacrifiant toutes nos passions, en domptant surtout celles qui dominant en nous, en lui offrant même notre vie s'il est nécessaire. C'est de cette manière que nous pourrons imiter ce saint apôtre, et jouir un jour avec lui de la gloire immortelle. (**Anonyme**).

L'INDULGENCE

DE LA PORTIONCULE

Et la Fête de Notre-Dame-des-Anges.

AVERTISSEMENT.

J'ai longtemps douté si je devais entreprendre ce sujet, soit pour ne savoir en quel rang le placer, soit pour ne pouvoir suivre la méthode que j'ai exactement observée dans tous les autres. Le titre de Notre-Dame-des-Anges semblait me déterminer à le placer parmi les Mystères de la Sainte Vierge, avec les fêtes du Rosaire et du Scapulaire, qui y ont quelque rapport ; mais, dans l'Indulgence de la Portioncule, l'intercession de la Mère de DIEU n'entre que comme une circonstance qui n'en fait que la moindre partie. La demande que S. François fait au Sauveur, et que le Sauveur lui accorde, n'est qu'une action particulière de la vie de ce saint, et une des grâces spéciales que DIEU lui a faites, laquelle a trouvé sa place dans le Panégyrique de ce grand saint. D'ailleurs, ne pouvant d'abord trouver assez de matière pour traiter ce sujet, selon mon projet, mais aussi, voyant qu'on le prêche dans tout l'ordre de S. François, qui de tous les ordres Religieux est le plus étendu et le plus multiplié, quelle apparence d'omettre un sujet si commun ? Ainsi, le parti que j'ai pris est de le mettre hors de rang dans ce volume, et de

m'attacher aux circonstances particulières de cette indulgence, dont nous devons faire une estime toute singulière, à cause du bien inestimable que les pécheurs en peuvent tirer, comme étant la plus certaine, la plus ample et la plus facile à gagner ; et c'est pour y exciter tout le monde que j'ai recueilli ce que j'ai trouvé de plus solide dans les sermons, soit manuscrits soit imprimés, qui sont en assez petit nombre.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Desiderium cordis ejus tribuisti ei, et voluntate labiorum ejus non fraudasti eum* : Vous avez écouté, Seigneur, le désir de son cœur, et vous ne l'avez pas frustré de la demande qu'il vous a faite (Ps. 2). — Il n'est pas fort extraordinaire de voir, dans l'Écriture, que les plus grands hommes et les plus grands saints aient souhaité quelque chose avec passion, et qu'ils l'aient demandé avec instance. Nous savons que Salomon a particulièrement demandé la sagesse, et qu'il l'a préférée à toutes les grandeurs de la terre et à tous les trésors du monde ; que son père, le saint roi David, ne demandait à DIEU qu'une seule chose, qui flattait davantage ses espérances, et qu'il croyait seule capable de satisfaire tous ses desirs : *Unam petii à Domino, hanc requiram* (Ps. 26) ; que Daniel fut appelé un *homme de desirs* ; que Moïse demanda pardon à DIEU pour le peuple d'Israël, avec des sollicitations si pressantes, que le Tout-Puisant fut comme forcé de céder à la douce violence que lui fit son serviteur. Et, dans la nouvelle loi, il n'y a personne qui ne sache les trois desirs que forma le cœur du grand Augustin. — Ceci me persuade que vous ne serez pas si surpris d'apprendre que le sujet de la fête de ce jour est un désir ardent du cœur de l'incomparable S. François. Le Sauveur lui ayant promis, comme à un autre Salomon, de lui accorder tout ce qu'il souhaiterait, ce grand saint s'oublia lui-même, et tout l'avantage qu'il pouvait attendre d'une offre si magnifique, pour lui faire une demande dont nul autre saint ne s'était encore avisé, et que François jugeait lui devoir être la plus agréable : celle d'une indulgence en faveur des pécheurs qui, après s'être disposés à la recevoir par les sacrements et par les autres conditions nécessaires, visiteraient l'église que ce grand saint avait choisie pour sa demeure et pour le lieu de son repos. Ce DIEU de

bonté, qui écoute jusqu'à la disposition du cœur de ses serviteurs, comme dit le Prophète, se comporta à son égard comme il fit à l'égard de Salomon, en le comblant lui-même d'autres grâces et d'autres faveurs qu'il ne demandait pas, et en lui accordant libéralement ce qu'il avait si ardemment souhaité en faveur des autres. Laissons là ce que ce grand saint obtint pour lui-même, et nous attachons uniquement au bien et à l'avantage que son zèle nous a procurés, puisque c'est pour en jouir que nous sommes ici assemblés. Considérons donc :

1°. L'estime que nous devons faire de cette indulgence, obtenue d'une manière si nouvelle et si surprenante.

2°. L'avantage que nous en pouvons retirer, depuis que le Saint-Siège l'a étendue à toutes les églises de l'ordre de S. François.

Ce seront là les deux points et tout le partage de ce discours.

II. — *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Ps. 33). On peut montrer—1°. François priant pour les pécheurs, et, par les mérites de sa personne, étant digne d'être exaucé : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum*. — 2°. La sainte Vierge intercédant pour François, et s'y trouvant engagée par les plus puissants motifs. — 3°. Le Fils de DIEU accordant en faveur de sa mère et de son serviteur, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de DIEU les plus estimables.

Première partie. — Nous pouvons représenter François — 1°. Comme un pauvre volontaire ; 2°. Comme un crucifié ; 3°. Comme un pauvre désintéressé pour lui-même, et tout ardent de zèle pour les autres. Un pauvre volontaire, un pauvre évangélique, instituteur d'un ordre de pauvres, parfaits imitateurs de la pauvreté de JÉSUS-CHRIST. Un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre revêtu de la mortification de JÉSUS-CHRIST, jusqu'à porter les stigmates de ce DIEU Sauveur. Un pauvre désintéressé : pour qui adressait-il ses vœux au Ciel ? Pour les autres, sans parler aucunement pour lui-même.

Seconde Partie. — Nous considérerons la sainte Vierge intercédant pour François et s'y trouvant engagée par deux grands motifs : — 1°. Motif de piété maternelle ; 2°. Motif de propre intérêt. — De piété maternelle envers François : car la mère de DIEU devait sans doute chérir un homme qui faisait profession singulière de lui appartenir. — Motif de propre intérêt : de quoi s'agissait-il dans la concession de l'indulgence que demandait François ? De rétablir et de mettre en honneur l'église de la Portioncule, autrement nommée Notre-Dame-des-Anges ; de lui donner un nouveau lustre, en y faisant revenir les peuples et y rétablissant le culte de la Mère de DIEU.

Troisième Partie. — Nous pouvons considérer le Sauveur du monde accordant à François, par l'intercession de la Vierge toute sainte, une indulgence d'un prix inestimable. — 1°. Parce que c'est une indulgence

accordée immédiatement par le Fils de DIEU même, laquelle donc doit être infaillible. — 2°. Parce que cette indulgence est attestée par des miracles certains et incontestables. — 3°. Parce que cette indulgence s'est répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes, et par la conversion même d'une grande quantité de pécheurs, qui sans ce bien eussent été en danger de mourir dans leurs désordres. (*Bourdaloue*).

III. — C'est le malheur de la plus grande partie des hommes de n'être vivement touchés que de ce qui frappe leurs sens : en sorte que, comme l'estime qu'ils font des choses suit toujours l'idée qu'ils s'en sont formée, il n'y a point de sujet d'être surpris s'ils n'ont pas toute l'estime qu'ils devraient d'un bien aussi grand et aussi utile que sont les indulgences. Ils n'ont peut-être jamais médité ni conçu comme il faut la grandeur des peines dont elles les délivrent dans l'autre vie, ni le bonheur souverain dont elles leur avancent la possession. C'est cependant par ces deux endroit, scomme les plus sensibles, qu'on tâche de nous en montrer l'utilité, et qu'on nous excite à ne pas négliger un bien que nous souhaiterons peut-être acheter un jour, s'il était en notre pouvoir, de tous les trésors du monde. Mais, quelque puissants que soient ces motifs qui regardent les indulgences en général, comme celle de la Portioncule est toute singulière, et assez considérable par elle-même pour remplir le sujet de cet entretien, sans nous arrêter aux avantages qui lui sont communs avec les autres, je veux tirer uniquement des conséquences qui lui sont propres les motifs nécessaires pour vous en faire naître l'estime. Je les trouve dans son institution, qui fait le sujet de la fête que l'Eglise célèbre en ce jour. Je dis donc

1°. Qu'elle est un fruit des mérites du grand et séraphique patriarche S. François, qui a demandé cette indulgence, poussé d'un ardent désir de secourir les âmes : ce qui a fait dire à S. Bonaventure, l'un de ses enfants, qu'il n'eût pas cru aimer DIEU s'il n'eût aimé les âmes, qui sont faites à son image et qu'il a rachetées au prix de son sang.

2°. Que c'est le Fils de DIEU lui-même qui a accordé cette indulgence à la prière de ce grand saint, en faisant réussir son dessein malgré toutes les contradictions et les obstacles qui se trouvèrent dans l'exécution.

3°. Enfin, que la glorieuse Mère de DIEU a bien voulu appuyer la juste demande de ce même saint en faveur des pécheurs, et que la tendre compassion qu'elle a pour eux n'a jamais plus éclaté que dans cette occasion.

De manière que ces trois personnes, d'un mérite à la vérité tout différent, semblent avoir conspiré à nous donner une marque de leur charité, dans l'indulgence dont je parle. C'est ce qui en relève le mérite, et ce

qui vous en fera concevoir une haute estime, si vous voulez bien vous donner la peine de les examiner.

IV. — *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Ps. 33). — Qui ne croirait, à voir François prosterné aux pieds de JÉSUS-CHRIST, dans la chapelle de la Portioncule, qu'il demande le soulagement de sa misère ? Que ce pauvre, les larmes aux yeux et les sanglots à la bouche, se trouvant dans des nécessités que la ferveur l'avait empêché de prévenir, emploie ce qui lui reste de force et de voix pour obliger la divine Providence à l'en délivrer ? N'en jugez pas néanmoins de la sorte : quelque ardeur que ce pauvre fasse paraître dans sa prière, il ne demande rien pour lui, il pense moins à ses besoins qu'aux nôtres. Trop content de sa pauvreté volontaire, il veut nous soulager dans les nécessités spirituelles que nous souffrons. Sa charité officieuse et prévenante va au-devant de nos misères ; et, persuadé que les pécheurs sont infiniment plus misérables dans leur abondance qu'il ne l'est dans sa mendicité, c'est en leur faveur qu'il tâche, par ses soupirs, d'obtenir de DIEU ce qui leur manque. *Iste pauper clamavit.* — Vous voyez bien que mon dessein est de parler de cette grande indulgence qui fut accordée au patriarche S. François. dans l'église de la Portioncule : indulgence si particulière et si extraordinaire dans toutes ses circonstances, soit par rapport au Sauveur qui l'accorde par lui-même, et sans le ministère de ceux qu'il a établis sur la terre les dispensateurs de ses grâces ; soit par rapport à la sainte Vierge, qui emploie ce qu'elle a d'autorité et de tendresse pour l'obtenir ; soit par rapport aux pécheurs, qui y trouvent, sans qu'il leur en coûte beaucoup, une pleine et entière rémission de leurs péchés. Mais c'est toujours François d'Assise, qui, plein de compassion et de charité pour nous, représente au Fils de DIEU nos misères, et en obtient le soulagement. N'en doutons pas, si ce pauvre a crié, le Seigneur l'a exaucé ; et voici tout ce que j'ai à vous dire sur cette grande indulgence.

1°. François demande et obtient pour nous la grâce la plus importante.

2°. Il obtient cette grâce par le moyen le plus efficace.

3°. Il l'obtient à des conditions si aisées et si faciles à accomplir, que quiconque les néglige ne peut se couvrir d'aucune excuse.

Ce sera tout le partage de ce discours. (*Fromentières*).

V. — *Domine, propter famulum tuum, juxta cor tuum fecisti omnem magnificentiam hanc ; et nota esse voluisti universa magnalia* (I Paral. xvii, 19).

— Pour remplir parfaitement le sujet de cette indulgence si célèbre de la Portioncule, on peut dire qu'elle a été miraculeusement accordée, qu'elle a été miraculeusement publiée, qu'elle a été miraculeusement reçue.

1°. Miraculeusement accordée par JÉSUS-CHRIST, et autorisée par les souverains-pontifes.

2°. Miraculeusement publiée par les évêques dans tout le monde chrétien.

3°. Miraculeusement reçue par la parfaite soumission des peuples, qui en ont tiré un fruit merveilleux.

VI. — *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Ps. 33). — Pour renfermer dans ce discours toute l'étendue de mon sujet, je me propose de vous faire voir, conformément aux paroles de mon texte :

1°. Les gémissements de S. François pour obtenir de la miséricorde de DIEU une pleine indulgence en faveur des pécheurs contrits : *Iste pauper clamavit*.

2°. La miséricordieuse condescendance du Sauveur pour accorder à S. François l'indulgence pour laquelle il le prie si affectueusement.

VII. — *Oculi mei erunt aperti et aures meæ erectæ ad orationem ejus qui in loco isto oraverit* (II Paral. VII). — Cette solennité si éclatante et si nouvelle nous propose deux grands objets, qui demandent une attention d'autant plus singulière qu'elle est plus rare, et je puis dire même unique en sa manière.

1°. J'aperçois le grand François d'Assise, qui, s'oubliant lui-même, demande grâce pour les pécheurs dans le lieu saint, sous la protection de la Vierge très-sainte.

2°. Le Fils de DIEU même, qui, en considération de la Sainte Vierge, écoute favorablement la prière de son humble serviteur, et lui accorde avec profusion tout ce qu'il demande pour les pécheurs.

VIII. — On peut prendre pour sujet d'un discours le sentiment commun des théologiens catholiques, qu'il y a trois conditions requises pour participer au fruit des indulgences.

1°. L'autorité dans celui qui l'accorde : *In concedente auctoritas*. Si on suppose le pouvoir de celui qui donne une indulgence, il n'y a point lieu de douter de la valeur de celle de la Portioncule, parce que c'est le Sauveur qui l'a accordée immédiatement par lui-même.

2°. La piété en doit être le motif : *In motivo pietas*. Le Sauveur n'a accordé cette indulgence que par un excès de miséricorde envers les

pêcheurs pénitents, et S. François ne l'a demandée que par un ardent désir de leur salut.

3°. La chose la plus essentielle est que l'indulgence suppose la charité dans l'âme de celui qui prétend y participer : *In recipiente charitas*. C'est-à-dire qu'un pécheur doit être en état de grâce et pour cela avoir confessé ses péchés, en avoir été absous, être contrit, et qu'il ne reste dans sa volonté aucune affection au péché.

Ce sont trois conditions absolument nécessaires pour gagner toute indulgence, et qui pourront servir d'un juste dessein pour celle de la Portioncule.

IX. — Je ne craindrai point de dire que le Fils de DIEU paraît plus particulièrement la source de l'indulgence de la Portioncule que de toutes les autres ; et, sans prétendre diminuer le mérite de celles-ci, qui coulent également des plaies du Fils de DIEU, je prétends montrer avec évidence

1°. Que c'est JÉSUS-CHRIST lui-même qui l'accorde à S. François par l'intercession de la Très-Sainte Vierge, et qui la confirme par des miracles.

2°. Qu'il a voulu que les souverains-pontifes la confirmassent d'une manière irrévocable en un sens.

3°. Que cette indulgence a cela de singulier, que la bonté de ce divin Sauveur et sa miséricorde y semblent plus briller que dans les autres indulgences. (*Discours chrétiens*).

X. — Quoique le Sauveur puisse seul distribuer ses grâces, quoique la Sainte Vierge puisse efficacement prier pour nous, et les saints anges seuls nous garder, il était à propos que le Fils de DIEU établît dans l'Eglise un trésorier de ses grâces pour en faire part aux hommes, que la Mère de DIEU choisît un organe de sa parole qui pût prier pour les pécheurs, et que les anges élussent un ministre pour veiller à la garde des hommes, dont le Sauveur est le père, sa sainte Mère la médiatrice et les anges les gardiens. Or, le glorieux patriarche S. François est aujourd'hui associé à toutes ces charges : car,

1°. Le Fils de DIEU en fait le trésorier de ses grâces, qu'il dépose entre ses mains.

2°. La Vierge très-sainte en fait l'organe de sa prière, qu'elle met en sa bouche.

3°. Les anges en font le ministre de leurs soins, dont ils chargent sa personne.

§ II.

Les Sources.

L'auteur du livre intitulé *Arbor vitæ Crucifixi*. Cet auteur est le savant **Hubertin** de Casal, qui avait vu ou pu voir S. François vivant sur la terre, et qui a fidèlement rapporté l'apparition du Sauveur et de sa sainte Mère, et tout ce qui s'est passé dans l'indulgence de la Portioncule.

Barthélemy de Pise, si célèbre par sa profonde érudition et sa grande vertu, II *Conformit.* 2, fait une ample et honorable mention de cette même indulgence, et de la manière dont elle a été accordée à S. François,

Les *Annales des Mineurs*, année 1223 et 1226, où toute l'histoire est rapportée, avec les attestations nécessaires pour l'autoriser.

Bartholus de Assisio, traité particulier sur cette indulgence.

S. Bernardin de Sienne, Sermon. 2, rend un témoignage authentique tant de la vérité de cette indulgence que de la manière dont elle a été obtenue.

S. Antonin, III *Summæ hist.*, tit. 4, § 3, rend le même témoignage.

Le livre intitulé *Speculum vitæ B. Francisci*.

Marcus Olisiponensis. lib. 2, cap. 2.

Mortanus Florentinus. lib. 2, c. 22.

Franciscus Maurolicus et **Molanus**, dans leurs *Ménologes*.

Le cardinal Bellarmin, II *de Indulgentiis*, 26, réfute Kemnisius, qui a traité de Fable cette indulgence.

L'auteur du livre intitulé *Histoire critique et anticritique de l'indulgence de la Portioncule* a parfaitement ramassé toutes les preuves, les autorités et les témoignages qui rendent la vérité de cette indulgence incontestable, et a si bien satisfait à tous les doutes qui peuvent naître à ce sujet et à toutes les objections que quelques nouveaux critiques y ont opposées, qu'il n'y a point d'esprit raisonnable qui ne se doive rendre.

Fromentières a deux sermons à ce sujet.

Bourdaloue, Sermons pour les fêtes des saints.

Sermons sur tous les sujets (Houdry).

Discours chrétiens sur les principales fêtes de l'année.

§ III.

Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum. Ps. 33.

Unam petii à Domino, hanc requiram. Ps. 26.

Orantes in loco isto... exaudi eos in celo, et dimitte peccata servorum tuorum. III Reg. VIII, 36.

Desiderium pauperum exaudivit Dominus. Ps. 9.

Postula quod vis ut dem tibi. III Reg. III, 5.

Domum tuam decet sanctitudo. Ps. 92.

Zelus domus tuæ comedit me. Ps. 68.

Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me. Ps. 50.

Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ sunt super me. Ps. 37.

Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit? Ps. 129.

Misericordiam et iudicium cantabo tibi, Domine. Ps. 100.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Isaïæ XII, 3.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. II Cor. VI, 2.

Spiritus Domini misit me ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam. Ezech. LXI, 1.

Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis: ait enim: Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. II Cor. VI, 1.

DEUS, qui dives est in misericordiâ, ut ostenderet in supervenientibus sæculis abundantes divitias gratiæ suæ. Ephes. II, 4.

Copiosa apud DEUM redemptio. Ps. 129.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.

J'ai demandé au Seigneur une seule chose, et je la rechercherai uniquement. Seigneur, écoutez du haut des cieux ceux qui prient en ce lieu, et pardonnez les péchés de vos serviteurs.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres.

Demandez ce que vous souhaitez, et je vous l'accorderai.

La sainteté doit être l'ornement de votre maison.

Le zèle de la gloire de votre maison m'a dévoré.

Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché.

Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête, et elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.

Si vous observez, Seigneur, nos iniquités, qui pourra, Seigneur, subsister devant vous?

Je chanterai, Seigneur, devant vous votre miséricorde et votre justice.

Vous puiserez avec joie des eaux de grace dans les fontaines du Sauveur.

Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut.

L'esprit du Seigneur m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, et pour prêcher la liberté à ceux qui sont captifs.

Nous vous exhortons à vous conduire de telle sorte que vous ne receviez point en vain la grâce que DIEU vous fait: car il est dit: *Je vous ai exaucé au temps favorable, et au jour du salut j'ai été votre secours.*

DIEU, qui est riche en miséricorde, veut faire éclater dans les siècles à venir les richesses abondantes de sa grâce.

On trouve en DIEU une rédemption abondante.

Remisisti iniquitatem plebis tuæ, operuisti omnia peccata eorum. Ps. 84.

Ego autem libentissimè impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris. II Cor. XII, 15.

Hæc requies mea, hic habitabo quoniam elegi eam. Ps. 131.

Audiui orationem tuam, et elegi locum istum mihi in domum sacrificii. II Paralip. VII, 12.

Oculi mei erunt aperti et aures meæ erectæ ad orationem ejus qui in loco isto oraverit. Ibid. 15.

Vous avez remis l'iniquité de votre peuple, vous avez couvert ses péchés.

Je donnerai volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes.

C'est ici le lieu de mon repos, c'est la demeure que j'ai choisie.

J'ai écouté votre prière, dit le Seigneur, et j'ai éhoisi cette maison pour y exercer un sacrifice de miséricorde.

J'aurai les yeux ouverts, et les oreilles attentives à la prière de celui qui viendra en ce lieu implorer ma miséricorde.

EXEMPLES ET FIGURES DE L'ÉCRITURE.

[Salomon priant pour le peuple]. — Le grand S. François, prosterné dans l'Eglise de la Portioncule comme autrefois Salomon dans le temple de Jérusalem, implorait la miséricorde de DIEU pour le salut des pécheurs. Le cœur de Salomon était droit, ses intentions étaient pures; il n'avait en vue que la gloire du lieu saint et la sanctification du peuple: aussi ne demande-t-il au Seigneur ni l'abondance des biens de la terre, ni un royaume florissant, ni la défaite et la ruine de ses ennemis! mais il se borne, dans sa prière, à demander que toutes les nations respectent le lieu consacré au Seigneur et que son peuple y soit exaucé: *Orantes in loco isto, exaudi eos in cælo, et dimitte peccata servorum tuorum.* Le séraphique François, avec des vues aussi dégagées que celles de ce prince, abattu au pied du saint autel de l'église de la Portioncule, ne demande rien pour lui-même; il s'oublie pour ne se souvenir que des pécheurs les plus abandonnés, et il conjure le Sauveur de lui accorder le pardon de leurs crimes lorsqu'ils viendront avec un cœur contrit s'humilier et implorer sa miséricorde: *Orantes in loco isto, exaudi eos in cælo, et dimitte peccata servorum tuorum.* Si, dans une loi où la crainte seule était ordinairement l'âme de toutes les prières, où DIEU ne voyait pas encore, au moins de si près, JÉSUS-CHRIST priant pour ses serviteurs, puisque les prophètes ne le regardaient que comme de loin, néanmoins Salomon est exaucé, quel succès ne devait point avoir une prière faite sous la loi nouvelle, qui est une loi d'amour, par S. François, en qui le Père éternel voyait l'image de son Fils toute vivante? *Si hæc timentibus, quid amantibus?* dit S. Augustin.

Nous avons dit que le grand S. François avait imité la demande de Salomon, à qui DIEU avait laissé le choix de ce qu'il souhaiterait; mais je puis maintenant ajouter que, comme DIEU accorda si parfaitement à ce prince la sagesse, qu'il désirait avec tant de passion pour le bien et pour l'intérêt de son peuple, qu'il la posséda dans un degré si éminent

qu'il y surpassa tous les souverains qui l'avaient précédé, de même ce grand saint, poussé du zèle ardent dont il était embrasé, ayant préféré l'intérêt des pécheurs au sien propre, et demandé pour nous la remise entière de toutes les peines dont nous étions redevables à la justice divine, il reçut en notre faveur ce gage et cet effet de la miséricorde de DIEU, avec une telle libéralité et avec une telle abondance, que jamais, devant ni après, aucune indulgence n'a surpassé celle qui lui fut accordée, ni dans sa certitude, ni dans son étendue, ni dans sa durée, qui sont les qualités qui la relèvent, et qui doivent imprimer dans nos cœurs une estime toute singulière pour une telle profusion de la miséricorde divine, et pour ce saint patriarche qui nous l'a obtenue par ses ferventes prières.

[La prière de Moïse et des prophètes]. — Qui n'admira l'excès de la bonté divine, qui, touchée de la prière d'un seul homme, je veux dire de François d'Assise, condescend à lui accorder une grâce si extraordinaire pour tous les hommes ? Jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, aux patriarches de l'ancienne loi ? Moïse sollicite auprès de DIEU le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il. David intercède pour un peuple innocent, et il est refusé. N'en soyons pas surpris : quand Moïse et David priaient, les cieux semblaient être fermés ; DIEU n'avait pas encore ouvert tous ses trésors ; c'étaient des saints, mais de l'ancienne loi. Les peuples attendaient, à la vérité, le Messie ; mais il n'avait pas montré les excès de son amour pour les hommes ; cela était réservé pour la loi nouvelle, et c'était dans celle-ci qu'il devait répandre l'abondance de ses grâces, principalement sur les petits, sur les humbles et sur ceux qui devaient imiter plus parfaitement le Messie, non plus attendu mais venu, par leur vie humble et crucifiée, tel qu'était le grand patriarche François d'Assise.

Pour comprendre la grandeur de la grâce que François obtient en votre faveur, imaginez-vous que vous êtes redevable d'une somme immense, qui surpasserait mille fois tout votre bien ; que vous êtes pressé et poursuivi par un créancier puissant, qui, pour en tirer ce qu'il pourra par les voies de la justice, fera décréter vos terres, vendre vos meubles, et qui, après avoir fait arrêt sur tout ce qui vous appartient, vous confina dans une étroite prison, jusqu'à ce que vous l'ayez entièrement satisfait : mais que, réduit à cet état pitoyable, le plus intime ami de votre créancier, une personne à qui il ne peut rien refuser, qu'il veut obliger à quelque prix que ce soit, lui demande par grâce, ou pour récompense ou par amitié, la remise de votre dette, avec l'élargissement de votre personne et une quittance en bonne forme de toute la somme que vous lui devez, sans pouvoir vous inquiéter à l'avenir. Dites-moi, que penseriez-vous de cet ami et de sa générosité à votre égard ? Que si c'était une personne à qui vous fussiez inconnu, qui n'aurait aucune liaison avec vous que celle de la charité, en concevriez-vous une plus

désintéressée, un cœur plus obligeant ? Vous concevez sans doute ma pensée et vous pénétrez ce que je veux dire. Cette personne si obligeante, si désintéressée, est le grand François d'Assise, qui, sans nous connaître, a obtenu pour nous auprès du grand créancier, qui est DIEU, par cette abondante grâce qu'il demande aujourd'hui, la remise des dettes immenses dont nous sommes redevables à la divine justice.

[Moïse voulant apaiser la colère de Dieu]. — Nous voyons, dans l'Écriture, que, DIEU voulant perdre les Israélites, et leurs continuelles révoltes ayant lassé sa patience, Moïse, qui ne pouvait souffrir leur destruction, employa tout ce qu'il avait de crédit auprès du Seigneur pour obtenir leur grâce, jusqu'à consentir, selon quelques interprètes, qu'il fût lui-même effacé du livre de vie plutôt que de les voir périr. Il se mit donc entre DIEU et ce peuple, et ses prières eurent tant d'efficacité, que les foudres tombèrent des mains du Seigneur, qui, semblable, selon notre manière de concevoir, à un homme qu'on retient dans son emportement, lui dit : « Moïse laisse-moi faire, afin que je me venge de ces coupables : *Dimitte me ut irascatur furor meus.* » C'est là ce que fait S. François. Il arrête la colère de DIEU près de tomber sur les pécheurs, il suspend l'exécution de ses vengeances, il se met entre DIEU et eux, très-content s'il se fait leur victime, si, s'exposant à tous les traits de la justice du Seigneur, et épuisant, pour me servir des paroles du prophète, son indignation, il les réconcilie à leur père.

[Mardochée]. — Toute la nation juive ayant été condamnée à mort par la sollicitation du superbe Aman, et l'exécution de ce triste arrêt devant bientôt suivre, Mardochée, qui en fut averti, en conçut une douleur extrême. Il fut trois jours et trois nuits sans boire et sans manger ; il déchira ses habits, il répandit de la cendre sur sa tête, et, couvert d'un sac, il se mit à crier, avec ce triste appareil, dans toutes les places publiques, et même jusqu'à la porte du palais du roi, déplorant le malheur de sa nation et cherchant à apaiser, par quelque moyen que ce fût, l'indignation d'Assuérus. Vous voyez bien ce que je veux dire, et vous vous représentez déjà François d'Assise, qui, par des austérités et des mortifications extraordinaires, s'abat de douleur dans la chapelle de la Portioncule, et qui, sachant que le Roi des rois a la foudre à la main pour la lancer contre les pécheurs, fait tous les efforts possibles pour l'apaiser. Mais, comme Mardochée savait qu'Esther avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce prince, il la fit avertir de ce qui se passait. Il lui représenta qu'étant elle-même juive et ayant une tendresse singulière pour ceux de sa nation, c'était principalement en cette rencontre qu'elle devait leur donner des marques de sa charité et de sa royale protection. Aussi écouta-t-elle la prière de Mardochée ; et, s'étant présentée au pied du trône d'Assuérus, qui lui demanda ce qu'elle souhaitait de lui, elle en

obtint une grâce universelle pour tous les Juifs. Vous sentez déjà l'application que je veux faire de ce trait de l'Écriture, tant il est naturel et propre à mon sujet. François d'Assise, accablé de douleur autant que d'austérités, est persuadé que la sainte Vierge, cette charitable Esther qui a autrefois vécu parmi nous, n'a pas perdu dans son élévation les sentiments d'affection et de tendresse qu'elle avait pour les pécheurs, à qui elle doit une partie de sa gloire : c'est donc à elle qu'il s'adresse ; c'est son secours et sa protection qu'il implore, et il le fait avec tant de succès, que le Fils de DIEU dit à sa mère en cette rencontre ce qu'Assuérus dit autrefois à la reine Esther : *Que est petitio tua, Esther, ut detur tibi ? et quid vis fieri ?* Que demandez-vous, afin que je vous l'accorde ? et que voulez-vous que je fasse ? — « Ce que je demande, répond la Vierge sainte, est que, si j'ai trouvé grâce devant vous, vous pardonniez à ce peuple pour qui je prie. » Voilà la figure accomplie. François craignant, pour sa bassesse, d'être refusé, a recours à une intercession plus puissante, et à laquelle il savait qu'il n'y avait point de refus à craindre. Aussi l'humilité de ce grand saint obtint-elle l'effet de ses prières. Quelle plus grande grâce les pécheurs pouvaient-ils souhaiter ?

[Nathan]. — Quand il fut question de réprimer l'insolence d'Adonias, qui voulait impérieusement régner sur Israël, le prophète Nathan avertit Bethsabée de ce qui se passait et lui dit : « Parlez au Roi; représentez-lui la misère que souffrent ses sujets de se voir assujettis à une si dure domination. Je ne manquerai pas de me trouver à la cour avec vous, et j'appuierai autant que je pourrai ce que vous lui aurez dit. *Adhuc ibi te loquente cum rege, veniam post te, et complebo sermones tuos.* » Il se passe ici quelque chose de semblable, avec cette différence néanmoins que S. François, représenté par Nathan, expose au Fils de DIEU et de David la misère des pécheurs, assujettis par leurs désordres à l'esclavage du démon, et que la très-sainte Vierge, figurée par Bethsabée, intervient dans cette importante cause, et la fait réussir par son crédit. François demande une indulgence plénière pour les pécheurs, et la mère de DIEU appuie sa prière.

[La piscine probatique]. — Nous pouvons, en quelque manière, préférer l'indulgence plénière de la Portioncule à la piscine probatique. Dans celle-ci, celui qui voulait obtenir sa guérison attendait quelquefois un long temps, et, s'il n'était pas le premier lavé, il n'était point guéri ; car celui-là seul était rétabli en santé qui passait avant les autres. Ajoutez qu'il n'y avait que les maladies du corps qui y fussent guéris. Mais, par l'indulgence de la Portioncule, des milliers de pécheurs peuvent être guéris des maladies de l'âme, et souvent des corps, puisque la source de leurs maladies est, pour la plupart, le péché. Ne dites plus, comme le paralytique de l'Évangile, que vous n'avez point d'homme pour vous jeter

dans l'eau de la piscine probatique, dans cette piscine évangélique où vous pouvez trouver la guérison de tous vos maux : *Hominem non habeo*. Le voici, cet homme charitable ; vous l'avez trouvé en la personne de François d'Assise. C'est lui qui s'offre à vous descendre dans le bain salulaire de la grâce ; il portera même ce bain par toutes les parties de la terre où il y a des maisons de son ordre, afin de prévenir l'impuissance où vous seriez de la venir chercher. Mais que dis-je ? vous l'avez trouvé cet homme charitable, qui vous manquait pour vous descendre dans les eaux de la grâce ; mais, de plus, vous avez en lui l'ange même qui descendait du ciel pour donner le mouvement aux eaux de la piscine. Oui, il est cet ange, et cet ange sans doute sans lequel l'eau de la grâce qui vous sanctifie aujourd'hui ne serait pas en mouvement pour votre salut.

[Le prix des indulgences].—On ne peut assez déplorer la tiédeur de plusieurs, qui négligent un moyen si favorable et si aisé de satisfaire à la justice de DIEU. Je leur dirai ici la même chose que les serviteurs de Naaman lui dirent pour l'obliger à faire ce que le prophète Elisée lui avait ordonné pour être guéri de sa lèpre. Ce prophète ne l'avait obligé qu'à se laver sept fois dans le Jourdain ; et, comme cette condition lui avait paru trop aisée et ce remède trop commode, il ne pouvait se résoudre à s'en servir, croyant peut-être que ce remède serait inutile parce qu'il était si facile. Il était sur le point de s'en retourner en Syrie, lorsque quelques-uns de ses gens lui représentèrent que la facilité du remède devait l'engager plus que toute autre chose à s'en servir. « A quoi pensez-vous, seigneur, lui dirent-ils : votre voyage sera donc inutile ? Si le prophète vous avait ordonné ce qu'il y a de plus difficile, vous auriez dû vous y assujettir : et vous vous fâchez de ce qu'il ne vous demande qu'une chose très-aisée. » Permettez-moi de vous en dire autant. Si DIEU agissait avec vous selon la conduite ordinaire de sa justice, il se réserverait, après vous avoir remis vos péchés, de vous en faire ressentir la peine dans le purgatoire, où vous seriez peut-être pendant plusieurs siècles : et maintenant qu'il veut bien vous purifier de cette lèpre et vous remettre cette peine par une indulgence plénière, pourvu que vous visitiez quelques églises et que vous disiez quelques prières, n'êtes-vous pas bien cruels à vous-mêmes de négliger un si facile remède ? Il vous offre la grâce, et, afin que vous n'en doutiez pas, il autorise par lui-même la vérité de sa promesse, et l'accorde en propre personne, en présence de sa sainte Mère, à son serviteur le grand François d'Assise !

[Les apparitions aux patriarches]. — Lorsque le Sauveur et sa très-sainte Mère apparurent à S. François dans la Portioncule, l'un pour lui accorder la grâce qu'il demandait avec instance, l'autre pour lui servir de médiatrice, ce ne fut ni une vision ni un songe ; quoique tout y fût mystérieux,

tout y est en même temps effectif et réel. Abraham disait qu'il parlerait à DIEU parce qu'il était cendre et poussière : et François lui parle parce qu'il est plus petit par son humilité et plus desséché par ses mortifications que la cendre. Jacob avait vu le Seigneur ; encore n'était-ce qu'en songe, parce qu'il dormait avec autant de tranquillité, dans sa pauvreté, que s'il avait joui de tous les trésors de l'univers : et François, le plus pauvre de tous les hommes, le voit en vérité, parce que, dépouillé de tout bien, il s'est uniquement abandonné aux soins de sa providence. Moïse l'avait vu dans un buisson ardent, parce qu'il devait être le père d'un grand peuple, le médiateur des Juifs auprès de DIEU, le fléau et le destructeur de Pharaon : et François, ce nouveau Moïse du treizième siècle, voit le Sauveur dans la chapelle de la Portioncule, qui est comme le berceau de son ordre, parce qu'il est choisi pour être un grand patriarche, pour amener de l'Égypte du siècle une infinité d'enfants dans la solitude du cloître, pour demander et obtenir des grâces immenses en faveur des pécheurs.

[Joab]. — L'indulgence que le Sauveur eût eu de la peine à accorder à son serviteur François, quoique juste et fidèle, il l'accorde à la prière de la sainte Vierge. Eh ! que ne lui accorderait-il pas ? Ne diriez-vous pas que S. François fait ici le personnage de Joab, général des troupes de David, lequel, n'ayant pu persuader à ce prince de pardonner à son fils Absalon, va chercher la veuve thécuite, si recommandable par sa sagesse et par son crédit, pour obliger ce prince, par les charmes de son discours, à accorder la grâce à ce fils dénaturé ? — « Nous mourons tous, dit-elle, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux, et cela sans retour : c'est pourquoi je suis venue parler à mon seigneur et le supplier de nous délivrer, moi et mon fils, de la main de nos ennemis. » Alors le roi dit à cette veuve : « N'est-il pas vrai que tout ce que vous venez de me dire est une adresse de Joab ? — C'est en effet, dit cette femme prudente, votre serviteur Joab qui m'a donné cet ordre. » — Si la Sainte Vierge n'a pas besoin que François lui montre la manière de toucher le cœur de JÉSUS-CHRIST à l'égard des pécheurs, du moins sont-ce les intentions et les prières de François qu'elle présente au Fils de DIEU ; elle aurait pu dire, comme David à la Thécuite : « C'est une adresse de François. » Quoi qu'il en soit, le Sauveur dit à François des paroles équivalentes à celles de David à Joab : *Ecce placatus feci verbum tuum* : vous m'avez apaisé, et je vous accorde la grâce que vous me demandez. Allez ; rappelez les pécheurs, et leur dites que leurs péchés leur sont remis, et qu'en entrant dans cette église avec les sentiments d'une véritable pénitence, ils y gagneront l'indulgence plénière que vous sollicitez pour eux.

[Le cénacle]. — A considérer la cérémonie dans laquelle fut accordée à S. François cette grande indulgence de la Portioncule, ne peut-on pas la comparer à la solennité du plus haut jubilé que DIEU accorda jamais aux hommes, lorsque le Fils de DIEU leur envoya son Saint-Esprit? Les rapports me paraissent tout semblables. La descente du Saint-Esprit dans le cénacle de Sion fut le berceau du christianisme et des mystères les plus augustes de la religion, et la descente du Fils de DIEU et de sa sainte Mère dans la Portioncule a rempli l'Eglise des prodiges les plus surprenants et les plus glorieux. A la descente du Saint-Esprit dans le cénacle, les Apôtres reçurent une autorité souveraine pour prêcher l'Evangile et communiquer les grâces du Saint-Esprit. S. François, dans la Portioncule, obtint du Sauveur une liberté apostolique et une force de parole et d'œuvre pour persuader une indulgence accordée pour le salut des pécheurs. Le ciel, à la descente du Saint-Esprit, remplit tout le cénacle des flammes du feu divin pour purifier les apôtres et les disciples, et ensuite les hommes par leur ministère; dans la vision céleste de François, on vit descendre du ciel une source de grâces pour purifier les âmes des pécheurs pénitents. Le cénacle fut le premier sanctuaire où DIEU fit part aux hommes, en la personne des Apôtres et des autres assistants, des dons les plus éminents de sa libérale magnificence : et l'église de la Portioncule fut comme un autre sanctuaire où la miséricorde de DIEU sembla tellement s'épuiser, pour ainsi dire, en faveur des pécheurs, que les souverains pontifes furent obligés d'y donner leur consentement.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ECRITURE.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum (Ps. 33).—Comment DIEU eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disait avec la même confiance que les Apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde. J'ai engagé des milliers de personnes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon DIEU, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te : quid ergo erit nobis ?* Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons : mais souvenez-vous, Seigneur, que vous nous l'avez déjà promise par d'autres titres : vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point ; et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Nous chercherons donc, ô mon DIEU, dans les trésors de votre miséricorde, quelque autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés ; et puisque vous voulez bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah ! Seigneur, pardonnez à ce peuple, et

accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer, l'entière rémission de leurs péchés.

Præparationem cordis eorum audivit auris tua (Ps. 10). — Que la prière est agréable à JÉSUS-CHRIST, et qu'elle est puissante auprès de lui, puisqu'il va fouiller jusque dans les plus secrets replis des cœurs de ceux qui l'aiment pour leur accorder leurs demandes avant même qu'ils les lui présentent ! qui est-ce qui aime le Sauveur avec une plus ardente affection que S. François, sur qui ses plaies paraissaient tellement marquées, et aux mêmes endroits, qu'on ose dire qu'il était comme un autre JÉSUS-CHRIST ? Il n'attend donc pas que ce grand saint ouvre la bouche pour l'écouter ; il écoute les mouvements de son cœur sur l'indulgence de la Portioncule ; et, si l'Écriture nous dit que Moïse parlait si fort en priant sur la montagne que DIEU lui en fit, ce semble, un reproche, quoique ce prophète ne prononçât aucune parole, mais qu'il exposât les désirs de son cœur, ici, de même, le Fils de DIEU entend les désirs du cœur de François ; il entend son amour qui prie ; et quoique la grâce qu'il demande pour tous les pécheurs lui soit accordée par l'intercession de la Sainte Vierge, ce divin Sauveur l'avait déjà accordée ; son cœur y était disposé à la vue des désirs du cœur de François et de la glorieuse Vierge. — Apprenez par là à ne point tant prier des lèvres que du cœur, pour ne point tomber dans le reproche que fait le prophète lorsqu'il dit que le peuple Juif ne priait que des lèvres, et que son cœur était éloigné de DIEU. Prions de cœur ; entrons dans ce secret et dans ce sanctuaire, persuadés que le Père céleste, qui voit dans le secret, nous entendra. La multiplicité des paroles convient mieux aux païens, qui en usent ainsi comme s'ils voulaient instruire leurs dieux de leurs besoins ; mais le DIEU que nous adorons sait tout ce qui se passe dans nos cœurs, et il écoute jusqu'à nos moindres désirs lorsque c'est l'amour qui les forme.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum (Ps. 33). — Si jamais cette parole du prophète a été accomplie, n'est-ce pas à l'égard du glorieux patriarche François d'Assise, et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité ? Il pria, ce pauvre évangélique, dans cette fameuse apparition où le Sauveur, accompagné de la Sainte Vierge sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit de tout accorder à sa prière. Il ne demanda ni les grands états, ni les honneurs ni les richesses, il oublia même ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des pécheurs, pour qui il obtint une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises, et à certains jours marqués, ils visiteraient cette église de la Portioncule dédiée à la Reine des cieux, où il faisait sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvait être rejetée. La sainte Vierge la seconda, et le Fils de DIEU l'écouta favorablement. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands

pêcheurs une des grâces les plus précieuses, et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre la vengeance divine et contre les châtimens dont ils étaient menacés. *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Cum clamore valido et lacrymis, et exaudivit eum Dominus pro suâ reverentiâ. Il a poussé vers le ciel un grand cri, accompagné de larmes, et il a été exaucé à cause de son mérite. (Heb. v). — Le fonds essentiel et capital du mérite de S. François, c'est la croix de JÉSUS-CHRIST. Il s'en est chargé et il l'a portée toute sa vie, par une mortification continuelle de ses passions; c'est cette ressemblance avec le Sauveur qui a fait que ses prières ont été favorablement reçues de DIEU et exaucées. — C'est donc la meilleure manière de prier que de porter la croix, comme ce saint patriarche, en nous rendant maîtres de nos passions par les jeûnes, les veilles, les macérations. Sans cela, nous n'avons aucun lieu d'espérer que nos prières puissent être écoutées : ce n'est que par une parfaite ressemblance avec le Sauveur que nous pourrions faire violence au Seigneur : *Exauditus est pro suâ reverentiâ.* C'est le privilège de François, qui, prosterné dans l'église de la Portioncule, priant avec humilité, foi et persévérance, pour obtenir aux pécheurs la grâce d'expié leurs crimes, comme le Fils de DIEU avait prié son Père sur la croix pour leur rédemption, mérita, par cette parfaite union de ses prières avec celles de son DIEU, d'obtenir les grâces abondantes qu'il demandait en leur faveur.

Desiderium pauperum exaudivit Dominus (Ps. 10). — Qui est réduit à une plus grande pauvreté que S. François ? Sa pauvreté n'est pas involontaire, et ensuite acceptée ; elle est de choix. Il pouvait vivre honorablement dans le monde, exerçant son négoce avec fidélité ; et, au lieu de prendre ce parti, auquel son père l'invitait, il embrasse la pauvreté évangélique, et il lève l'étendard pour la faire embrasser aux autres. Voici donc un pauvre par excellence, et non un pauvre ordinaire, qui, après le Fils de DIEU, a été le plus grand amateur de la pauvreté et le plus exact observateur des conseils évangéliques. C'est aussi à ce pauvre que DIEU dit : *Postula quod vis, ut dem tibi* (III Reg. II) ; mais il ne trouve rien de plus digne de son choix que la pauvreté. François ne se sert du crédit que la pauvreté lui a acquis que pour implorer la miséricorde du Seigneur en faveur des pauvres. C'est pour eux qu'il déploie toute sa charité, demandant au Sauveur qu'il exauce les désirs des pauvres et qu'il leur remette leurs iniquités.

IV.

Passages et Pensées des Saints Pères.

Ecce proponit tibi DEUS : Pete quod vis : quid petiturus es ? Augustin. in ps. 34.

Voilà que DIEU vous permet de le prier, et vous promet de vous accorder ce que vous demanderez : Que lui demanderez-vous ?

Pete tu in hoc tempore quod tibi prosit in posterum ; pete quod te adjuvet in æternum. Id. in ps. 53.

Demandez au temps présent ce qui vous est utile pour l'avenir ; demandez ce qui vous peut servir pour l'éternité.

Oratio justis clavis est paradisi, ascendit oratio, et descendit miseratio. Id. Serm. 225.

La prière du juste pénètre jusqu'au ciel, dont elle est comme la clef ; elle y monte pour en attirer la miséricorde.

Quisquis pro aliis intercedere nititur, sibi potius ex charitate suffragatur, et pro semetipso tantò citius exaudiri meretur quanto magis devotè pro aliis intercedit. Gregor. Moral.

C'est exercer la charité envers soi-même que de prier pour son prochain ; et on peut compter d'être d'autant mieux exaucé en proportion du zèle qu'on aura témoigné à DIEU pour le bien du prochain,

Quid tam gratum tamque jucundum quam peccatoribus prædicare indulgentiam ? Ambros. In I Tim.

Qu'y a-t-il de plus doux et de plus agréable que de prêcher le pardon aux pécheurs ?

Omnis iniquitas, parva magnave sit, puniatur necesse est, aut ab homine pœnitente aut à DEO vindicante. August. in ps. 58.

Il faut que toute iniquité, grande ou petite, soit punie, ou, par l'homme pénitent ou par un DIEU vengeur.

Temporaliter hominem detinet pœna, quem jam ad damnationem non detinet culpa. Id. in Joan. 124.

L'homme demeure obligé à la peine du péché qu'il a commis, quoique le péché lui soit pardonné.

Deus indignas pœnitentiæ satisfactiones despicit. Cyprian.

DIEU rejette les satisfactions indignes de la pénitence.

Sancta Synodus declarat falsum omninò esse et a verbo DEI alienum, culpam à Domino nunquam remitti quin universa etiam pœna condonetur. Concil. Trid. sess. XIV, c. II.

Le saint concile déclare qu'il est absolument faux et contraire à la parole de DIEU de dire que le Seigneur ne remet jamais la culpabilité sans remettre toute la peine due au péché.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Grandeur de cette grâce]. — Il y a des grâces que DIEU, selon notre manière de concevoir, accorde comme un DIEU bon, et d'autres qu'il répand, pour ainsi dire, à pleines mains, comme un DIEU magnifique; ou, si vous voulez que je m'explique en des termes plus intelligibles, il y a une miséricorde commune et ordinaire, et une miséricorde que David appelle grande et abondante. C'est dans cette dernière espèce que l'on peut considérer la grâce que S. François obtint dans l'église de la Portionculé en faveur des pécheurs, par laquelle grâce DIEU non content de remettre la peine éternelle encourue par le péché, veut bien, dans un excès de charité, remettre aussi les peines temporelles dont les pécheurs sont redevables à sa justice : et cela avec une telle libéralité, que l'on peut dire, ce que le Sauveur même enseigne, qu'il était venu pour que les hommes eussent la vie, et qu'ils l'eussent plus abondamment; et ailleurs, que là où le péché a abondé la grâce a surabondé.

Jamais S. François ne fit une action qui lui ait acquis plus de mérite que quand, par une charité désintéressée pour son propre bien et pour celui de son ordre, qui ne faisait alors que de naître, il se mit plus en peine d'obtenir un pardon général pour autrui que pour ses frères mêmes. Aussi sa prière fut-elle écoutée, et le Sauveur lui accorda beaucoup plus qu'il ne demandait. Tant il est vrai que la prière que l'on fait pour le prochain est plus favorablement reçue de DIEU, et les grâces que l'on demande pour autrui plus promptement accordées.

[Marie intercède pour nous]. — Quoique le fils de DIEU eût inspiré à S. François de lui demander une si grande grâce pour les pécheurs, elle ne devait cependant lui être accordée que par la médiation de la sainte Vierge : pour nous apprendre que dans nos besoins, il faut avoir recours à l'intercession de sa Mère, qui est celle de tous les pécheurs. François priant pour eux, elle obtint de son Fils l'effet de la demande de son humble serviteur. C'est aussi pour nous montrer l'estime que nous devons faire de cette indulgence accordée avec de si magnifiques circonstances, et pour nous intimiser en même temps le pouvoir qu'a la sainte Vierge d'intercéder pour nous auprès de son Fils. C'est ce que nous avons

pu remarquer aux noces de Cana, où le Fils de DIEU, semblant faire un reproche à sa Mère, accorda cependant par son ordre, si je l'ose dire, tout ce dont les conviés avaient besoin.

[Excellence de l'indulgence de la Portioncule]. — C'est un sentiment universellement reçu, que les ouvrages que DIEU fait immédiatement par lui-même sont toujours plus excellents et plus parfaits que ceux qu'il fait par les causes secondes. Si cela est vrai dans les effets de la nature, il ne l'est pas moins dans ceux de la grâce. Ainsi, les conversions qu'il a opérées par lui-même, comme celle d'une Madeleine, d'un S. Paul et d'un Zachée, ont été plus parfaites, plus constantes et plus entières. Sur ce principe, nous disons que les biens et les grâces que nous recevons dans l'adorable Eucharistie ont quelque chose de plus insinuant et de plus fort, parce qu'elles viennent immédiatement de celui qui en est la source. Cette même raison nous doit inspirer une estime toute particulière de l'indulgence de ce jour, parce qu'elle est accordée par le Sauveur même au grand S. François. Ce serait toujours un présent riche et considérable de quelque main qu'il vint, et un bienfait signalé quel qu'en pût être le canal ; mais il faut avouer que, le Fils de DIEU en étant la source immédiate, la main qui le donne en relève le prix, et par conséquent augmente l'estime que nous en devons faire.

[Moyen de satisfaire]. — C'est une vérité constante, que la bonté de DIEU ne remet jamais les péchés des hommes qu'à la condition que sa justice sera satisfaite : ce que nous voyons dans la manière dont il en usa avec Moïse, David et quantité d'autres pécheurs. Cette conduite de DIEU fut toujours la même, et ne s'est jamais démentie dans toutes les grâces qu'il a faites. Le sacrement de Pénitence remet à la vérité la coulpe, mais il ne remet pas toute la peine : et, si on demande à quoi cette peine se réduit, je vous dirai qu'elle doit en quelque manière répondre à la grandeur du crime. Quand je me représente une majesté infinie qui se voit outragée, une justice infinie qui se veut venger, une puissance infinie qui peut tout exécuter, cette réflexion serait seule capable de me désespérer, si l'Eglise, comme une bonne mère, n'avait la charité de me rassurer dans mes craintes, et de me fournir les moyens de m'acquitter de ces rigoureuses obligations. Ces moyens, ce sont les indulgences : grâces par lesquelles DIEU, dans sa pure miséricorde, change les effroyables peines dues au péché en de légères satisfactions, qui, couvrant les pécheurs, absous de leurs crimes par le prêtre et véritablement contrits, des mérites du Fils de DIEU, de la sainte Vierge et des saints, nous font entrer en participation du fruit de leurs travaux et de la surabondance de leurs mérites. Mais, parmi toutes les indulgences, celle que S. François obtient en ce jour est si abondante, les conditions en sont si faciles, que les

pêcheurs contrits y peuvent trouver un abîme de grâces, n'y ayant peu ou point, dans l'Eglise, d'indulgence semblable.

[Raison des indulgences]. — Plusieurs déclament contre ces sortes de grâces ; ils traitent de relâchement la plupart des indulgences, et, abusant du nom que S. Cyprien donnait à certains schismatiques de son temps, ils appellent les auteurs de ces sortes de grâces les *meurtriers de la pénitence* ; enfin, ils blâment l'Eglise Romaine d'avoir dégénéré, par une trop grande facilité, de la sévérité des anciens canons qu'elle témoigne elle-même dans une lettre qu'elle avait écrite à ce grand évêque : *Absit ab Ecclesia Romana vigorem suum tam prophanâ facilitate dimittere, et nervos severitatis eversâ fidei majestate dissolvere !* Je ne détermine pas ici s'il serait à souhaiter que les choses fussent demeurées dans cette ancienne sévérité ; mais quand nous en tomberions d'accord, que peut-on dire, après tout, des indulgences ? L'abus qu'on en fait est une fort mauvaise objection contre elles ; et, s'il fallait supprimer toutes les grâces dont on abuse, que deviendraient nos sacrements, nos mystères, la mort même et le sang du Sauveur, que tant de mauvais chrétiens profanent tous les jours ? Quoi donc ! est-ce que l'Eglise n'a pu établir ces indulgences, ou qu'elle ne l'a pas toujours fait ? Qu'elle ne le puisse, il faut être hérétique pour l'avancer, et encore est-il difficile de comprendre le pouvoir que le Fils de DIEU lui donne de délier toutes choses si celui de l'indulgence lui est ôté. Mais qu'elle ne l'ait pas toujours fait, qui ne sait que, dans les siècles les plus sévères, elle a toujours fait grâce en certaines occasions et à certaines personnes ? Il n'y a rien de plus commun que de voir les martyrs abrégés, en vertu de leurs souffrances, la pénitence des pécheurs dans le temps des persécutions, et il n'y a rien de plus fréquent, dans S. Cyprien même, que l'indulgence qu'on accordait à des prélats qui retournaient du schisme dans le sein de l'Eglise. — Mais, pour revenir à notre temps, pouvons-nous trouver rien de plus fort, pour justifier la condition sous laquelle S. François demande aujourd'hui la grâce des pécheurs ? N'est-il pas vrai qu'il imite le Sauveur en cette action aussi bien qu'en toutes les autres de sa vie, et que l'intention qu'il a de réduire le châtement des pécheurs à une douleur sincère et à la confession de leurs crimes, en visitant une église de son ordre, a quelque rapport, si nous le pouvons dire, à la volonté qu'eut le Fils de DIEU de réduire la punition de la femme pécheresse de l'Evangile à la honte de s'être accusée en sa présence ? Il n'y a donc pas sujet de s'étonner si le même Fils de DIEU approuve ces sentiments, et si, son serviteur François lui ayant demandé pour les pécheurs la grâce la plus importante, par le moyen le plus efficace, il la lui accorde à la condition du monde la plus aisée.

[Avantages de la Portioncule]. — Nous avons, dans l'Eglise romaine, des articles de croyance bien surprenants ; mais j'ose dire que, entre les autres, la foi que nous avons aux indulgences plénières n'est pas ce qui doit le moins nous étonner. Elles nous découvrent des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre notre esprit à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entrepris pas de pénétrer ces mystères de grâce. Je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un DIEU jaloux de sa gloire et de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession des indulgences. Je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès-là qu'il a confessé tous ses crimes, qu'il en a une vive contrition, gagne entièrement l'indulgence plénière, et se trouve ainsi tout à coup pleinement quitte devant Dieu ; il peut se glorifier de ne devoir plus rien à sa justice, et paraît aussi pur et aussi net aux yeux de cette suprême majesté que s'il sortait des eaux du baptême. Il est dans la disposition des enfants régénérés par ces eaux sacrées, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire immortelle ; il est dans le même droit, à cet égard, que les martyrs qui venaient de répandre leur sang et de souffrir la mort, pour la cause de JÉSUS-CHRIST. C'est là l'état où le grand patriarche François désire que tous les pécheurs arrivent ; c'est ce qu'il leur a obtenu de la munificence de DIEU ; et si les indulgences, communément parlant, sont d'une si grande efficace accordées par les souverains-pontifes, quels fruits ne peut-on point espérer de l'indulgence plénière de la Portioncule, accordée par le Sauveur même à ce saint patriarche ?

Il n'y a point de bulles d'indulgences plénières, accordées par les souverains-pontifes, dans lesquelles ils n'emploient ces expressions, *Contrits et confessés* ; et quand il y aurait quelque bulle où ces mots ne se trouveraient point, elle suppose toujours cette condition, sans laquelle on ne peut absolument tirer aucun fruit des indulgences. Les papes ne prétendent point, par là, insinuer que l'indulgence efface la culpabilité du péché, comme elle en remet la peine, à ces deux conditions ; mais que l'indulgence, en relâchant effectivement la peine du péché pardonné, remet par occasion la culpabilité, parce que, pour la gagner, les fidèles s'excitent à la douleur de leurs désordres, qu'ils quittent non-seulement le péché, mais absolument tout retour et toute affection au moindre péché, et s'approchent ainsi du sacrement qui en efface la culpabilité. Telle est l'indulgence de la Portioncule, dont nous vous entretenons en ce jour, et

toutes ces conditions y sont absolument requises de quiconque prétend en retirer du fruit. Que si les conciles ont condamné certains quêteurs qui publiaient, dans des temps semblables, de fausses indulgences, c'est que ces hommes avides, en avançant de telles impostures, donnaient l'absolution de la coulpe comme de la peine, et cherchaient dans ce commerce sordide de quoi nourrir leur avarice.

Condition. — La condition absolument nécessaire pour gagner une indulgence est qu'il faut renoncer pleinement au péché : c'est-à-dire qu'il faut renoncer non-seulement au péché mortel, mais au péché véniel même ; non-seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et volontaire, fût-on de toutes les sociétés, eût-on part à toutes les dévotions, jamais on ne pourra recevoir le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseignent les théologiens catholiques, fondés sur ce principe de foi, que DIEU ne remet point la peine du péché tant que l'affection au péché persévère dans une âme. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés : donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, a été détruite par un renoncement total et absolu. Condition sans doute essentielle et bien raisonnable : car DIEU dit au pécheur : Cessez de vouloir m'offenser, et moi je cesserai de vouloir vous punir. Cette même condition est, par conséquent, requise pour gagner cette indulgence de la Portioncule, dont l'Eglise célèbre la mémoire avec une telle magnificence.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Ce que c'est que la Portioncule]. — Il est vrai que JÉSUS-CHRIST est la source de toutes les grâces, et que toutes nos églises sont vénérables parce qu'elles sont les lieux ordinaires où les sources nous en sont ouvertes. Il faut avouer néanmoins qu'il y a de certaines grâces dont le Fils de DIEU paraît plus particulièrement la source que de toutes les autres, et même des églises

où il prend plaisir à faire couler cette source avec plus d'abondance, plus de libéralité et de magnificence. Or, telle est cette petite chapelle de la *Portioncule*, dite autrement *Notre-Dame-des-Anges*, à l'égard de toutes les autres églises. Si nous la regardons dans la structure, elle est fort éloignée de la magnificence des autres églises. C'était une petite chapelle abandonnée, dont S. François avait réparé les ruines pour y vaquer plus à l'écart aux exercices de la prière et de la mortification ; par l'enceinte de ses murs, ce n'était qu'un petit lieu, que cet homme séraphique appelle sa *Portioncule*, ou sa petite portion. Mais ne peut-elle point passer pour une des plus considérables églises du monde chrétien, pour avoir été l'origine de ces deux ordres célèbres de S. François et de Ste-Claire, et pour l'excellence des dons et des faveurs extraordinaires dont il a plu à la main libérale de DIEU de l'honorer ? D'ailleurs, quels prodiges ne s'y opèrent point, et pour la consolation des fidèles et par rapport au salut des pécheurs pénitents ! Le Sauveur y descend, accompagné de la Vierge sainte et des légions de célestes intelligences ; il y apparaît à ce saint patriarche, et s'y entretient familièrement avec lui. S. François y demande au Fils de DIEU une faveur qui n'a point sa pareille ; les anges en sont les témoins irréprochables, et la Mère de DIEU même s'intéresse tellement à la faire accorder au saint patriarche, que sa prière est favorablement reçue du Sauveur. C'est cette faveur qui fait aujourd'hui l'objet de notre piété, et nous n'aurions pas le bonheur d'y participer, si cette indulgence, semblable à une petite fontaine dont la source est dans l'église de Notre-Dame-des-Anges, à Assise, n'avait crû jusqu'à faire un grand fleuve, qui coule par toutes les églises de l'ordre de S. François. (*Discours Chrétiens*).

[La charité de S. François].— Jamais homme entra-t-il mieux dans les sentiments du Sauveur que le saint patriarche François d'Assise ? Il avait déjà paru, dans toutes les circonstances de sa vie, une image vivante de l'Homme-Dieu. Il était né comme lui dans une étable, il avait embrassé comme lui une pauvreté parfaite : il ne restait plus rien, sinon qu'il eût comme lui un esprit de charité et de miséricorde universelles. Aussi sa prière ne souffre point de bornes ; il prie pour tous les pécheurs, pour lesquels le Fils de DIEU est mort. Salomon demanda autrefois la sagesse, afin que son esprit en fût éclairé ; et S. Pierre, pour ses confrères, la récompense de leur pauvreté et de leur détachement. Mais qu'il y a de faiblesses dans ces demandes, si on les compare avec celle de notre saint patriarche ! Sa charité ne se renferme ni dans sa personne, ni dans son ordre, ni dans son pays. C'est un feu qui brûle, à la vérité, tout ce qu'il trouve autour de lui, mais qui, porté par le souffle impétueux de l'Esprit de DIEU, embrase le monde. C'est un zèle qui, aussi étendu que celui de S. Paul, l'oblige, s'il ne s'exprime pas en mêmes termes, d'avoir tou

jours les mêmes sentiments. *Testis est mihi DEUS quomodo cupiam vos omnes in visceribus Christi.* (Philipp. 1). — Grand saint, que ne vous servez-vous pour vous-même du pouvoir que JÉSUS-CHRIST vous donne quand il vous laisse la liberté de lui demander ce qu'il vous plaira ? Ne pouvez-vous pas, avec autant de justice que Salomon, lui demander la sagesse ? ne pouvez-vous pas, avec autant de raison que S. Pierre, lui demander la récompense de ce que vous avez tout quitté pour lui ? ou bien, si votre charité ne vous permet pas de demander une grâce qui vous soit si particulière, parlez pour vos enfants ; demandez au Sauveur qu'il fasse éclater en leur faveur un continuel miracle de sa providence, et que, comme votre ordre n'a point d'autre fondement que la pauvreté, il le soutienne avec la même puissance qu'il soutient la terre sur le néant. Mais non, c'est trop peu pour le zèle séraphique de notre saint patriarche. Sa charité, comme celle du Sauveur, n'a point d'autres bornes que celles de l'univers ; sa ferveur, imitant la sienne, le presse et l'emporte. « Mon DIEU ! dit-il, je vous conjure, par les entrailles de votre miséricorde, de faire grâce à tous les pécheurs : écoutez favorablement tous les pénitents qui viendront implorer votre bonté dans ce saint lieu. » Tellement que nous pouvons dire de l'âme de François ce que S. Chrysostôme disait de celle de S. Paul, qu'elle était ouverte à tout l'univers, et qu'elle était assez vaste pour le contenir. (**Fromentiers**).

[Même sujet]. — En quel état croyez-vous que le glorieux patriarche se présente devant le Fils de DIEU pour obtenir aux pécheurs une si grande grâce ? Pour fléchir la justice du Sauveur, il se dépouille avant cela de sa tunique, et va se rouler dans des ronces voisines de sa cellule, comme pour demander cette faveur au Fils de DIEU par autant de bouches que les épines font de plaies sur son corps. Ce n'est pas assez, pour le zèle que ce grand saint avait d'avancer le salut des âmes, de verser des larmes, de présenter des vœux au ciel, de supplier la Vierge très-sainte de lui être favorable, de présenter ses très-humbles supplications à son Fils ; ce n'est point assez de châtier son corps et de le crucifier par des pénitences ordinaires : il faut que, pour imiter davantage le Fils de DIEU dans l'ardent amour qu'il a pour le salut des pécheurs, il verse du sang de tout son corps ; il faut qu'il le déchire dans les épines ! Ainsi peut-il nous dire, comme S. Paul le disait de lui-même aux Corinthiens. « Je donnerai tout ce que j'ai, et me donnerai encore très-volontiers moi-même, pour le salut de vos âmes. » (*Discours chrétiens*).

[Raisons de cette indulgence de la part de N.-S.] — Si vous demandez comment le saint patriarche peut obtenir pour les pécheurs une si grande faveur,

je répons, premièrement, que DIEU fait telle grâce en tel temps et à tels pécheurs qu'il lui plaît. Il est maître de ses dons ; et, comme ce qu'il a souffert est d'un mérite infini, il peut en appliquer les fruits à telles personnes et à telles conditions qu'il le juge à propos. Il n'avait pour lui-même nul besoin de souffrir, puisqu'il était l'innocence et la sainteté essentielle : ainsi, ce qu'il a enduré a tourné à notre avantage, et il ouvre quand il lui plaît ses trésors spirituels pour nous en faire part. — Je vous dirai, en second lieu, que François, pour obtenir plus efficacement cette indulgence, y intéressa le crédit de la sainte Vierge. Elle descendit, accompagnée de ses anges, dans la chapelle de la Portioncule, et employa auprès de son Fils tout ce qu'il lui avait accordé d'autorité pour fléchir sa justice et attirer ses miséricordes. C'est donc en cette occasion que nous pouvons lui dire ce que S. Paulin disait en une autre : *Habes in Christo magnum pignus et ambitiosum suffragium* : vous avez, grand Saint, un admirable gage et un glorieux suffrage. (Epist. XIII). Vous demandez une indulgence plénière à JÉSUS-CHRIST, et sa très-sainte Mère appuie par son crédit votre demande : *Beatus cui tam numerosa apud Christum suffragia sunt, et cujus caput tam multiplex ambit illustrium coronæ gemmarum !* Que vous êtes heureux d'avoir de si puissants et de si favorables suffrages auprès de DIEU, de voir toute la cour céleste s'intéresser dans votre prière ; tant d'esprits bienheureux, qui, comme des pierres précieuses, répandent autour de vous une admirable lumière. (**Fromentières**).

[Facilité à gagner cette indulgence]. — Vit-on jamais des conditions moins onéreuses dans aucune convention, dans aucun contrat fait parmi les hommes ? Le Fils de DIEU ne demande ni jeûnes ni aumônes, ni stations, ni autres œuvres pénibles ; il ne demande que la chose dont il ne nous peut dispenser dans l'ordre de sa justice, la douleur de nos offenses, sans quoi le péché ne peut être remis, ni ensuite la peine qui le suit. A cela près, il use de tout son pouvoir. Il est vrai que, comme dans les dons que font les souverains il y a des personnes établies pour les contrôler et pour juger si cette libéralité ne passe point leurs forces ou n'intéresse point les droits de leur couronne, il semble que le Sauveur fasse quelque chose de semblable à l'égard de cette indulgence qu'il accorde à S. François : car il l'envoie au Souverain-Pontife, ainsi que nous avons dit ailleurs, pour la ratifier et pour y mettre le sceau, afin qu'elle soit reçue dans les formes et qu'elle ait toutes les marques d'autorité. — Quels prétextes maintenant, quelles excuses pourrions-nous alléguer pour nous dispenser de jouir d'un si grand bien, si facile à acquérir, et si nous ne puissions pas dans ce trésor de quoi nous acquitter de nos dettes ? S'il fallait l'aller chercher bien loin et jusqu'à la ville

d'Assise, près de laquelle est cette mystérieuse chapelle où cette indulgence fut donnée à S. François, comme c'était une condition nécessaire dans la première institution de cette fête, cette faveur mériterait qu'on entreprit ce voyage, comme en effet on y comptait plusieurs milliers d'hommes, qui y accouraient tous les ans de tous les royaumes de l'Europe, ce qui a continué des siècles entiers : mais, maintenant qu'on a approché ce trésor de nous, et que, pour en faire part à tous les fidèles, on en a rendu l'usage si facile, serons-nous si peu sensibles à nos propres intérêts que de négliger un bien que nous devrions aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre ? (**Fromentières**).

[Preuves de la vertu de l'indulgence de la Portioncule]. — C'est le commun sort des faveurs extraordinaires de DIEU, d'être combattues par les doutes injurieux des hommes. Accoutumés à blasphémer ce qu'ils ignorent; ils se persuadent que DIEU ne peut faire ce qu'ils ne peuvent comprendre, et ce dont leur incrédulité même les rend indignes. Telle est à peu près la destinée de l'indulgence si célèbre de Notre-Dame-des-Anges, dite de la Portioncule. Quoique les successeurs de S. Pierre et des Apôtres, que les souverains-pontifes et les évêques, que les hommes apostoliques de cinq siècles différents, leur disent de l'indulgence de la Portioncule, il se trouve toujours parmi eux des esprits de révolte et d'incrédulité, qui, livrés à l'égarément et abandonnés, comme dit l'Apôtre, au sens réprouvé, rejettent toute autorité, hors la leur propre, et s'imaginent que la seule prévention qui les abuse doit servir de règle à leur croyance. Nous tâcherons cependant, sinon de les détromper, du moins de les combattre par quatre règles, qu'une exacte critique a coutume d'observer pour prouver avec évidence la vérité d'un fait. — La première, c'est l'ancienneté des historiens; la seconde, c'est la probité des témoins; la troisième, c'est l'uniformité de leurs rapports; la quatrième, c'est la perpétuité de la croyance du fait que l'on prétend prouver. Ces quatre règles, que nous prétendons suivre pour montrer la vérité de l'indulgence de la Portioncule, prouveront que son origine est céleste, puisque tout ce que la véritable critique a de plus régulier s'y rencontre, savoir: l'ancienneté des historiens, la probité des témoins, l'uniformité de leurs rapports et la tradition constante de cinq siècles. Ces caractères de vérité sont si clairs et si visibles, qu'il n'y a point d'esprits bien faits qui puissent y contredire ni refuser leur croyance.

La première règle se tire de l'ancienneté des témoins. Or, quels témoins plus anciens peut-on trouver de la vérité de cette indulgence que celui même qui l'a obtenue immédiatement du Fils de DIEU, c'est-à-dire S. François d'Assise, et de plus ses compagnons ? Ajoutez à cela les sept évêques d'Assise, qui tous, de suite en suite, l'ont publiquement annoncée ? — La seconde preuve qui rend ce fait incontestable se tire

de la probité de ces mêmes témoins. Quelle plus grande probité que celle de ce saint patriarche, que celle de ses confrères, desquels plusieurs sont canonisés et honorés comme saints dans toute l'Eglise ? tous font un fidèle récit de ce fait ; de la droiture et de la bonne foi desquels les historiens qui ont suivi étaient si persuadés, qu'ils n'ont pris nulle précaution contre les oppositions et les contradictions que pourrait trouver une chose si singulière et si nouvelle. — La troisième, c'est l'uniformité de leurs rapports. L'un ne contredit point à ce que l'autre a dit ; ce que les uns ont rapporté est confirmé par les autres, et, quelque diversité qu'il se trouve pour l'ordinaire dans les opinions, les historiens qui parlent de cette indulgence ne laissent voir aucune variété dans les relations et les récits qu'ils en font. — La quatrième, enfin, est la tradition constante et la perpétuité de cette croyance. Tout passe, tout vieillit, tout semble s'anéantir par la vicissitude et l'antiquité des temps ; mais, pour la croyance en cette insigne faveur accordée à S. François dans la Portioncule, loin d'être altérée, loin d'avoir changé, elle semble reprendre de nouvelles forces, elle semble rajeunir, et nous la possédons telle que nos ancêtres l'ont reçue. Quelle plus grande autorité peut-on demander que la tradition constante de cinq siècles consécutifs, que celle de l'approbation générale que lui ont donnée tous les souverains-pontifes qui ont suivi jusqu'à nos jours, que les conciles, les évêques, les inquisiteurs, qui sont si rigides dans l'examen des faits de cette nature, les universités, et enfin que toute l'Eglise même ? Il n'y eut jamais que des hérétiques et des esprits mal faits, des ennemis de la piété, qui se soient déchaînés contre cette indulgence, pendant que les souverains-pontifes, les conciles, les universités, les prélats, les docteurs, tous en un mot ont gardé, depuis S. François, un profond silence sur ce sujet, très-convaincus qu'ils étaient de la vérité de ce fait. Est-il possible que ces maîtres de la religion, ces juges de la foi, soient devenus muets pour applaudir et donner les mains à un mensonge si célèbre que serait cette indulgence, au dire de certains esprits inquiets, qui ne trouvent rien de juste ni de véritable que leurs fausses lumières, si elle avait quelque indice de fausseté ? Que si la vérité de cette indulgence est encore en butte à l'opiniâtreté de quelques incrédules, que le monde nomme autrement des esprits forts, quoique nous ayons répondu pertinemment à la plupart de leurs difficultés, nous ajouterons encore, avec S. Augustin parlant à leurs semblables : *Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirat, magnum ipse prodigium est, qui, mundo credente, non credit.* (Houdry).

[Le silence de S. Bonaventure]. — Quelqu'un pourra encore objecter que S. Bonaventure, qui a écrit la vie de S. François, et qui avait tant d'occasions de parler de l'indulgence en question, n'en a cependant pas tou-

ché un mot dans la vie du saint patriarche : marque évidente, dira-t-on, qu'il n'était pas convaincu qu'elle fût véritable. Je réponds à cela : S. François qui l'a annoncée, ses compagnons qui l'ont rapportée, sept évêques qui l'ont prêchée, et tant d'autres personnes graves qui, dès la naissance de l'ordre, en ont parlé, sont-ils des faussaires ? De plus, si S. Bonaventure n'en a pas écrit, il faut qu'il ait eu des raisons pour le faire. Quelles sont ces raisons ? les voici. La première est qu'un chapitre général tenu à Narbonne ayant donné commission à ce pieux général d'examiner plusieurs légendes de S. François, lui avait ordonné de suppléer à ce qui y manquait, et ne voulut pas qu'il rapportât ce qui était notoire à tout le monde. C'est ce qui lui a fait garder le silence sur plusieurs faits considérables qui avaient été rapportés par d'autres avant lui. De plus, c'était un fait dont la vérité se confirmait tous les ans par les prédicateurs. — La seconde raison est qu'il avait appris de la bouche même du B. Léon, confesseur, secrétaire et compagnon du saint patriarche, que ce saint homme lui avait défendu de parler et d'écrire la manière dont l'indulgence lui avait été accordée : *Usque ad tempus mortis tuæ*, lui dit le saint ; et c'est de là que, dans l'histoire de la vie de S. François, que composèrent ses trois compagnons, on lit seulement que le saint alla trouver le pape Honorius III, pour lui déclarer simplement que Notre-Seigneur la lui avait accordée, sans entrer dans aucun autre détail, voulant laisser au Sauveur seul toute la gloire de manifester cette indulgence. En fallait-il davantage pour imposer silence à S. Bonaventure ? S. Bernardin de Sienne, vicaire-général de l'ordre, et S. Jean de Capistran ne désignèrent-ils pas le nombre des religieux qui doivent aller gagner chaque année cette indulgence à Assise ? Ne sont-ce pas là des témoins suffisants et irréprochables ? — Mais après tout cela, direz-vous, S. Bonaventure n'en a rien dit. Il n'était pas besoin qu'il en parlât, le nombre d'auteurs qui en avaient écrit étant si grand que personne n'en pouvait plus douter. Bien plus, j'ose assurer que ce docteur séraphique en a cependant parlé, puisque, au chap. II de la Vie de S. François, il rapporte une vision du saint qui ne peut convenir qu'à l'indulgence de la Portioncule. Ajoutons que, si le silence d'un seul écrivain est une raison valable de la nullité du fait, contre plusieurs qui le rapportent, la résurrection de Lazare et le miracle de Cana, rapportés par le seul S. Jean, et omis par les trois autres évangélistes, seraient donc de toute nullité ? (*Le même*).

[L'authenticité de l'indulgence de la Portioncule]. — On ne peut donc douter de la certitude de l'indulgence de la Portioncule, parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains ; parce que c'est une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de

piété, privilèges qui nous la doivent rendre très-précieuse ; indulgence immédiatement accordée par JÉSUS-CHRIST. Il est vrai, le Vicaire du Fils de DIEU peut accorder une indulgence ; mais quelque autorité qu'il ait pour distribuer aux fidèles les dons de DIEU, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer ou d'une cause suffisante ou d'une autre condition essentiellement requise. Ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par le Fils de DIEU même doit être infaillible : car le Sauveur ne connaît-il pas toute l'étendue de son pouvoir ? n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle ; et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît ? C'est là le grand avantage de l'indulgence de la Portioncule. C'est JÉSUS-CHRIST en personne qui l'accorde à S. François ; mais il l'oblige en même temps d'en communiquer avec le Souverain-Pontife, et de se soumettre là-dessus à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication, que de bien fondé et de très-conforme à l'esprit de DIEU (**Bourdaloue**).

[Description de la maison de la Portioncule.] — Qu'il me soit permis ici de vous dire quelle était cette maison de la Portioncule, maintenant si connue dans le monde chrétien, que le glorieux patriarche François choisit pour s'y retirer avec ses enfants. C'était une maison déserte et ruinée : et c'est pour cela même qu'elle plut à notre saint, parce qu'elle était plus conforme à la pauvreté qu'il avait embrassée. C'était une maison étroite et abandonnée : et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquait mieux le caractère de l'humilité et de la pauvreté évangélique dont il faisait profession. Mais surtout il l'agrée parce que c'était une maison consacrée à sa puissante protectrice, la très-sainte Vierge. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé, et, s'adressant à ses compagnons : Ah ! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que DIEU nous a promise ; c'est le lieu de la paix, c'est celui de mon repos : *Hæc requies mea in sæculum sæculi*. Il est vrai, c'est une maison dénuée de tout ; mais souvenez-vous que nous sommes les enfants de la divine Providence : souvenez-vous que nous sommes les domestiques de la reine de l'univers. Pour moi, ajoute cet homme séraphique, j'aime infiniment mieux cette petite portion du domaine de la Mère de DIEU que tous les empires et les royaumes des princes du siècle ; et, puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du ciel sous une si puissante protection. (*Le même*).

[Vision de S. François]. — François, tout ravi en DIEU dans une prière fervente qu'il faisait pour les pécheurs, fut averti par une voix d'aller à l'église, où le Sauveur et sa glorieuse Mère l'attendaient ; que là, il traiterait avec eux-mêmes de l'affaire qu'il projetait, et qu'il en espérait une heureuse issue. Il y court, il s'y transporte comme un autre Moïse : *Vadam, et videbo visionem hanc magnam* : J'irai, et je serai témoin de cette vision. Quel admirable spectacle ! François en est tout surpris ; aussi n'avait-il rien vu en ce monde qui approchât de cet appareil. Là, prosterné en présence de cette souveraine majesté, qui était sur un trône tout éclatant de gloire et entourée d'une multitude de bienheureux esprits, il écoute avec un profond respect l'approbation que le Seigneur donne à son zèle, en considération duquel il daigne lui demander ce qu'il souhaite de lui. C'est ici que me laissant aller à la pensée de S. Augustin, qui, dans une fiction agréable, demande à un homme du monde ce qu'il demanderait à DIEU en pareille occasion : *Ecce proponit tibi DEUS : Pete quod vis. Quid petiturus es ?* (In Ps. 34). Ah ! s'écrie le saint docteur, quels trésors et quelles dignités ne demanderiez-vous pas pour vous et pour vos amis ! *O quanta promitteres tibi tribuenda, et aliis largienda !* Votre embarras serait de vous déterminer sur le choix, et de délibérer sur ce qui pourrait vous être ou plus agréable ou plus utile. Mais François ne balance point : rien ne le touche davantage que l'aveuglement et l'insensibilité des pécheurs ; il n'a rien plus à cœur que de les secourir, de leur faciliter les moyens du salut ; c'est l'unique affaire qui le tient en haleine : *Unam petii à Domino, hanc requiram*. Vous le savez, Seigneur, ce que votre serviteur désire, puisque vous pénétrez le fond de son cœur : c'est l'application du sang que vous avez versé pour les pécheurs, la rémission des peines que votre justice exige de leurs iniquités, en un mot, une indulgence pour tous ceux qui visiteront ce saint lieu, que vous daignez sanctifier par votre présence, pourvu que, ayant une douleur sincère de vous avoir offensé, ils y viennent implorer votre miséricorde. Je sais ce que vous ont coûté ces âmes, et l'amour que vous-même avez pour elles : accordez donc en leur faveur ce qu'un misérable pécheur ne mérite pas d'obtenir. — Que dites-vous de cette demande ? et que pensez-vous du zèle de ce grand saint, qui préfère le bonheur du prochain au sien propre, et qui, pouvant demander toute autre chose, ne pense qu'aux intérêts de celui même qui cherche à l'obliger, en avançant le salut des âmes qui lui sont si chères ? Mais, quand nous n'aurions pas toute l'estime que nous devons d'une charité si ardente et si désintéressée, la grandeur du bienfait qu'il a procuré à l'Eglise et à tous les chrétiens qui la composent, ne devrait jamais s'effacer de notre esprit. (**Anonyme**).

[François conforme au Sauveur] : — Je me figure François prosterné dans le

sanctuaire comme un autre Salomon, et élevant les mains pour faire à DIEU la même demande que ce prince lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem : *Orantes in loco isto exaudi eos in cœlo, et dimitte peccata servorum tuorum.* « Seigneur, dit cet homme séraphique, faites grâce à votre peuple, et pardonnez les péchés à tous ceux qui viendront vous invoquer en ce saint lieu. » Car c'est ainsi que François pria, et il fut digne d'être exaucé. Pourquoi ? Est-ce, en général, parce qu'il était saint ? cela suffirait pour justifier sa prière, car la foi nous apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de DIEU que la sainteté ; et quelle merveille que DIEU écoute un saint qui le prie, et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Écriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent ? Si la crainte de DIEU, dit S. Augustin, a tant de pouvoir auprès de sa divine majesté, quel pouvoir n'aura point son amour ? *Si hæc timentibus, quid amantibus ?* Non, ce n'est pas seulement la crainte, ce n'est pas seulement l'amour, ce n'est point en général la sainteté de François qui lui procure une favorable audience du Sauveur du monde : c'est la conformité de sa vie avec celle du Fils de DIEU ; c'est que François s'efforçait de représenter en sa propre personne toutes les vertus les plus excellentes du Rédempteur. (**Bourdaloue**).

[Reconnaissance envers S. François]. — Imaginez-vous que vous êtes condamné, pour vos crimes, au dernier supplice, dont nulle puissance, nulle force, nulle sollicitation de vos amis ne vous peut garantir. Un seul homme, sur lequel vous ne comptiez point, se trouve avoir assez de crédit, non-seulement pour suspendre cet arrêt, mais pour le faire casser, et vous renvoyer absous. Il vous fait cette amitié sans rien attendre ni rien espérer de vous. Mériteriez-vous de vivre si vous n'étiez touché d'aucun sentiment de gratitude ? Ah ! ce que le grand S. François a fait en notre faveur est encore infiniment plus engageant. De quelle somme n'étions-nous point redevables à la justice de DIEU. Aurions-nous de quoi satisfaire, quand nous jeûnerions au pain et à l'eau tout le temps de notre vie ? Quand nous donnerions tous nos biens aux pauvres et toute notre substance, comme parle S. Paul, et quand nous pratiquerions toutes les austérités des anciens pénitents, je ne sais si, avec tout cela, nous pourrions acquitter les dettes que nous avons contractées envers la divine justice, et que nous accumulons tous les jours par de nouvelles offenses. — De plus, nous avons mérité peut-être une infinité de fois un supplice éternel. Je veux que, par un coup de la miséricorde de DIEU, fléchi par notre douleur et par la vertu du sacrement qui a effacé nos péchés, la peine en soit infiniment adoucie, changée en un supplice passager, peut-être ne savons-nous pas, ou bien nous ne l'avons pas assez médité, que cette peine passe tous les tourments que l'on peut endurer en cette vie, selon le sentiment des SS. Pères ; que la durée en est souvent pour des

années et pour des siècles entiers, que la multitude et la violence de ces supplices sont inconcevables. Mais voilà un fidèle ami, un homme charitable, qui s'intéresse pour notre délivrance, qui la demande en grâce, qui l'obtient pour récompense de ses services, qui nous donne un moyen sûr, facile, immanquable, de nous en garantir : pouvons-nous la négliger, et ne pas daigner nous en servir ? (**Anonyme**).

[Les fruits de l'indulgence de la Portioncule]. — N'est-ce pas une chose admirable de voir le progrès rapide de cette indulgence ? n'est-ce pas un grand sujet de rendre grâces au Seigneur, et de lui donner les louanges qui lui sont dues pour un si grand bienfait ? Cette indulgence s'est répandue dans presque toutes les parties de l'univers. Les fruits en ont été si abondants, que des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition les ont ressentis. Qui pourrait compter le nombre des pécheurs que cette grâce universelle a changés et corrigés, en les faisant passer d'une vie molle et criminelle à une vie austère et pénitente ? Que de dettes anciennes et nouvelles contractées envers la justice de DIEU ont été acquittées par ce moyen ! Combien d'âmes, autrefois captives et gémissantes sous la cruelle tyrannie de Satan, ont été affranchies de ce joug cruel et insupportable, pour entrer dans l'aimable servitude du Sauveur du monde ! Les uns ont éprouvé que, par ce puissant secours, leurs passions étaient ralenties ; d'autres que le feu de leur concupiscence était éteint ; ceux-ci qu'ils n'étaient plus surmontés par les furies de la vengeance et de la colère ; d'autres que les biens de la terre ne faisaient plus d'impression sur leurs cœurs, que le joug de l'Évangile leur paraissait doux, d'insupportable qu'ils le jugeaient auparavant. Combien de chrétiens, qui n'étaient retenus que par une crainte servile, ont senti en eux l'esprit d'adoption, après s'être lavés dans les eaux salutaires de ces grâces accordées aux mérites de François ! On en a vu, qui étaient dans une léthargie mortelle, se ranimer tout à coup, puis mener une vie nouvelle, et qui, pleins de zèle et de ferveur, ont non-seulement couronné ces heureux commencements par une sainte persévérance, mais ont aussi échauffé les autres par leurs saints exemples. (**Anonyme**).

[Profiter de cette grâce]. — Qui n'admira l'étrange bizarrerie des hommes, et surtout des plus grands pécheurs ? Quand on leur parle d'éviter les rigoureuses peines du siècle à venir par les jeûnes, par les aumônes et par les mortifications du corps, ils se récrient sur la difficulté d'un remède si nécessaire : et, quand on leur présente la voie des indulgences, qui est plus douce, ils la négligent et la méprisent ; il s'en trouve même qui ont de la peine à se persuader que DIEU soit miséricordieux jusqu'à cet excès. Quelle conduite tiendra-t-on donc à l'égard de ces malades bizarres et chagrins, à qui tous les remèdes déplaisent, qui trouvent à redire à tout, et qui se plaignent tantôt que le joug du Seigneur est trop pesant,

et tantôt qu'il est trop léger, sinon de leur reprocher, comme fit autrefois S. Paul aux Galates, qu'il y a quelque charme secret qui les enchante, et qui leur ôte l'appréhension des supplices auxquels leur négligence les expose ? En accuserai-je votre infidélité ? Non : car je parle sans doute à des chrétiens, à des personnes élevées dans le sein de l'Église ; mais je m'en prends à notre lâcheté, qui nous fait même trouver des prétextes pour éviter le peu de gêne et de contrainte qu'il faut se donner en cette vie pour jouir d'un si grand bien. (*Le même*).

[Sujet de confiance pour les pécheurs]. — Il est vrai que, si nous jetons tant soit peu la vue sur la multitude de nos iniquités, sur la grandeur de nos crimes, nous avons tous sujet de nous défier de nous-mêmes, de nous humilier, de nous croire très-indignes d'un bienfait si extraordinaire. Mais, si nous considérons que c'est le Fils de Dieu qui nous prévient par un si grand don de sa miséricorde, nous devons avoir tout sujet de confiance, et nous mettre en état de profiter d'un moyen si facile pour nous retirer de l'abîme de désordres où nous sommes ensevelis. — Grand Saint, c'est vous qui l'avez demandée pour les pécheurs, cette indulgence ; c'est pour eux que vous l'avez obtenue : obtenez-moi aussi une étincelle de ce feu et de cette ardeur séraphique qui vous anima dans ce discours si pathétique que vous fîtes à la première ouverture de cette indulgence, pour que je puisse convaincre et les cœurs lâches et les cœurs endurcis de la valeur d'un si grand bien et du besoin qu'ils ont d'en profiter : discours, dis-je, si pathétique, qu'il excita dans tous les cœurs un tel désir de jouir du fruit de votre zèle, qu'on y accourait de tous les royaumes de l'Europe. Mais obtenez-nous aujourd'hui cette grâce, d'être plus sensibles à nos intérêts, et de faire plus d'état du bien que vous nous avez vous-même procuré. Vous n'avez pas moins de pouvoir auprès de Dieu, ni moins de zèle pour le salut des hommes, que vous en aviez alors. Employez donc l'un et l'autre à exciter mes auditeurs à jouir d'un bien que vous avez laissé par héritage à vos enfants, et auquel vous avez souhaité que tous les chrétiens eussent part. Ne laissez pas votre ouvrage imparfait ; et, après leur avoir obtenu un bienfait si signalé, faites que Dieu leur inspire le désir de se l'appliquer, comme un moyen assuré de pouvoir un jour parvenir à la gloire dont vous jouissez. (**Houdry**).



PANÉGYRIQUE

DE TOUS LES SAINTS

AVERTISSEMENT.

Puisqu'il n'est pas possible, comme j'en ai déjà averti plus d'une fois, de fournir aux prédicateurs les matières du panégyrique de chaque saint en particulier, j'ai cru ne pouvoir mieux finir cette troisième partie de mon ouvrage qu'en donnant de quoi faire l'éloge de tous les saints en général. C'est entrer dans le dessein de l'Eglise même, qui a déterminé un jour auquel elle fait une fête solennelle de tous les saints, par la raison que, le nombre en étant presque infini, elle s'est crue obligée, pour leur rendre le culte qui leur est dû, de le leur rendre en commun par cette solennité.

D'ailleurs, comme mon dessein a toujours été de faire un choix des saints que l'on prêche ordinairement, j'ai, en quelque façon, suppléé aux autres dont on entreprendra de faire l'éloge, ayant mis dans ce volume, aussi bien que dans les précédents, des saints de tout caractère : car il ne se peut faire que celui qui ne se trouvera pas dans notre recueil, et dont on voudra faire l'éloge, n'ait bien du rapport à quelqu'un de ceux dont nous avons parlé, s'il n'y est entièrement semblable.

De plus, je suis bien aise d'avertir que, pour ce panégyrique de tous les saints en général, nous ne nous étendrons point sur la grandeur du bonheur qu'ils possèdent, parce que nous en avons amplement traité au titre Béatitude, dans la Morale, mais seulement sur les moyens qu'ils ont pris pour y parvenir, sur les exemples de vertus qu'ils nous ont laissés, et comment dans tous les états et dans toutes les conditions on peut devenir saint.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, stantes ante thronum* (Apoc. vii). — Cette troupe innombrable, tirée de tous les peuples de l'univers, marque l'assemblée de ceux qui sont écrits dans le livre de vie, et dont les noms seront révélés au jour où chacun recevra selon ses œuvres. C'est cette grande troupe de saints que l'Eglise révère particulièrement en ce jour ; et, comme elle en fait le sujet d'une de ses principales solennités, elle veut qu'elle soit pour tous ses enfants le sujet d'une joie et d'une consolation universelle, en leur représentant qu'il n'est aucun d'eux qui ne puisse être un jour de cette troupe bienheureuse et innombrable des saints, dont elle leur propose aujourd'hui la gloire à honorer et les exemples à suivre. — Trois choses nous éloignent ordinairement de la sainteté : — On se représente le nombre des saints si petit, que l'on désespère en secret d'y trouver place ; on se figure la sainteté si difficile à acquérir, qu'on abandonne l'ouvrage de sa sanctification avant d'y avoir travaillé ; on ne connaît pas les moyens de se sanctifier, ou du moins on affecte de les ignorer, et sous ce prétexte on les néglige. Pour remédier à ces trois maux, que fait aujourd'hui l'Eglise ?

1°. Elle nous anime à nous sanctifier, en nous faisant considérer la troupe innombrable des saints.

2°. Elle nous fait espérer le secours de leur intercession dans l'ouvrage de notre sanctification.

3°. Elle nous propose leurs exemples pour nous conduire dans l'exécution de ce dessein.

Le grand nombre des saints nous encourage à nous sanctifier ; leur intercession nous aide à cet ouvrage, et leur conduite nous apprend à nous sanctifier. (*Essais de Panégyriques*).

—

II. — *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum* (Matth. v). — S. Ambroise remarque, en expliquant ces paroles du Sauveur, que dans la morale chrétienne la béatitude commence par ce qui fait la misère dans l'opinion des hommes, c'est-à-dire la pauvreté. Heureux sont les riches, dit le monde : *Beatum dixerunt populum cui hæc*

sunt : Bienheureux, au contraire, le peuple qui fait de son DIEU toutes ses richesses : *Beatus populus ejus Dominus DEUS ejus* (Ps. 143). — Bienheureux, dit le Fils de DIEU, les pauvres d'esprit : *Beati pauperes spiritu*. Ces paroles sont également vraies, soit qu'on les entende d'une félicité présente ou d'un bonheur à venir, puisqu'il n'y a que les pauvres d'esprit, c'est-à-dire ceux qui sont libres et dégagés des soins et des affections de la terre qui soient heureux, autant qu'on le peut être en ce monde, et que d'ailleurs cette même pauvreté d'esprit, qui fait ce qu'il y a de vraie félicité sur la terre, est la seule voie pour arriver au parfait bonheur de l'autre vie. De là vient que le Sauveur, qui jusque-là n'avait parlé que par la bouche des patriarches et des prophètes, ouvrant sa bouche divine pour enseigner les hommes par lui-même, établit pour fondement de sa céleste doctrine ce grand principe, qui renverse d'abord toutes les maximes du monde qu'il vient combattre : *Beati pauperes spiritu*. Mais il ne s'arrête pas là : il marque, dans la suite de l'Evangile de ce jour, les divers moyens d'arriver à la félicité, en parcourant les différentes sortes de vertus que les saints ont pratiquées : et ainsi il nous propose les deux plus puissants motifs qui soient capables d'exciter dans les âmes l'amour de la piété : l'exemple et la récompense : *Beati pauperes* : voilà ce qui fait la sainteté : *Quoniam ipsorum est regnum cælorum* : voilà la récompense. Il faut donc considérer :

1°. Que les saints nous ont laissé des exemples de piété qui doivent nous exciter à nous sanctifier comme eux.

2°. Que les saints jouissent dans le ciel de la béatitude de DIEU même, et que par conséquent nous devons aspirer à la même félicité. (*Essais de Ponégyriques.*)

III. — *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum* (Matth. v.) — S'il ne fallait que souffrir pour être heureux, il n'est point d'homme sur la terre qui ne pût légitimement prétendre à la félicité, puisqu'il n'en est point qui ne souffre ; mais la promesse du souverain bonheur ne regarde que ceux qui souffrent pour la justice. Tous les saints, dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire, se trouvent renfermés dans ce caractère : ils ne sont entrés dans la gloire avec JÉSUS-CHRIST leur chef que par la voie des souffrances. Ils ont tous porté une partie de la croix du Sauveur, bu une portion de son calice ; c'est à ce prix qu'ils ont acheté la béatitude dont ils jouissent : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. — C'est ce qui m'oblige à fonder l'éloge que j'en dois faire en général sur la gloire commune. Ils sont tous saints, parce qu'ils ont tous souffert, et ils ne doivent leur félicité qu'au bon usage de leurs peines. Je me propose donc de vous entretenir aujourd'hui de la liaison de la gloire des saints avec leurs souffrances, et de vous montrer :

1°. Que les peines de cette vie leur ont donné une sainte impatience d'arriver au ciel.

2°. Que la joie qu'ils ont espéré goûter un jour dans ce lieu de délices leur a donné du courage pour supporter les peines de cette vie. (*Essais de Panégyriques.*)

IV.—*Salutant vos omnes sancti* (Cor. II.) — Quoique l'Apôtre ait dit ces paroles des saints qui vivaient encore sur la terre, c'est-à-dire des chrétiens, qui saluaient par l'entremise de S. Paul leurs amis et leurs frères en JÉSUS-CHRIST, je ne crois pas en faire une application trop forte, ni hors de propos, si, dans ce jour consacré à la mémoire de tous les saints, je vous salue de la part de cette triomphante compagnie. Le ciel, dit S. Bernard, n'est pas un lieu d'oubli, où l'on ne se souvienne plus de ses amis : *Non est cælum terra oblivionis*. Les voiles et les ombres de la foi passent, les gémissements de l'espérance cessent, mais la charité, victorieuse du tombeau et de tous les temps, subsiste éternellement dans cet heureux séjour ; et il ne faut point douter qu'un des principaux effets de cette charité ne soit la compassion pour nos misères. Ils sont au port d'une bienheureuse éternité, pendant que nous sommes encore sur la mer orageuse de ce monde, exposés à mille écueils et à mille hasards. Ils jouissent du fruit de leurs victoires, pendant que nous sommes aux prises avec les ennemis de notre salut ; ils sont arrivés au terme, pendant que nous sommes encore dans la voie, et par conséquent en danger de nous égarer, de nous perdre pour jamais. Je les contemple, ces bienheureux, élevés sur des trônes de gloire, dans une majesté qui étonne le ciel, dans la pompe et dans l'appareil de leur triomphe, et ayant sous leurs pieds ce qui fait ici-bas l'objet de notre admiration. Mais il ne faut pas croire que l'éclat de leur gloire les éblouisse tellement qu'ils oublient ceux qui ont tant besoin de leur secours ; et, puisqu'ils ont la bonté de nous sauver, ne manquons pas de les saluer réciproquement. Les saints, dans le ciel, prennent tant d'intérêt au salut des pécheurs, que, au sentiment du Fils de DIEU même, ils se réjouissent et font comme une fête de la pénitence et de la conversion même d'un seul. N'est-il pas juste que les pécheurs, c'est-à-dire les hommes, qui porteront toujours ce nom pendant qu'ils demeureront sur la terre, s'intéressent réciproquement dans le bonheur des saints ? Aussi est-ce pour ce sujet que l'Eglise militante célèbre ce grand jour avec tant de solennité, afin de prendre part à la pompe de celle qui triomphe dans le ciel, et de contribuer à la gloire de ces bienheureux par l'honneur qu'elle leur rend, comme ils contribuent à notre bonheur éternel par leurs prières et par les secours qu'ils nous obtiennent. Ce sont les vues et les motifs que l'Eglise a eus d'instituer cette fête, comme elle s'en déclare elle-même dans les prières qu'elle adresse à DIEU

à cette occasion. Mais, pour vous faire comprendre mon dessein avec plus de clarté, je vous montrerai :

1°. Que l'Eglise honore les saints d'un culte qui a du rapport à leur état, comme les amis de DIEU et comme ses enfants, qui sont en possession de son royaume, victorieux de ce monde et possesseurs d'une tranquille et bienheureuse immortalité.

2°. Qu'elle les invoque dans ses besoins et leur adresse ses prières comme à ses médiateurs, qu'elle emploie pour avoir plus d'accès auprès de JÉSUS-CHRIST, et par JÉSUS-CHRIST auprès de DIEU.

C'est en ces deux devoirs que consiste tout mon sujet. (*Les preuves s'en trouveront dans le second discours préliminaire du premier tome des Panégyriques des Saints*).

V. — *Sancti estote quia ego sanctus sum* (Levit. xi, 41). — Oui, Chrétiens, c'est à l'homme même que DIEU commande d'être saint. Mais que cet homme est lui-même éloquent pour exagérer les difficultés et les obstacles qu'il trouve dans la voie de la sainteté, afin d'en faire autant de prétextes à sa lâcheté criminelle ! Il dépeint d'une manière vive sa faiblesse, ses engagements, ses fortes habitudes, son tempérament, son naturel ; il se forme une idée de cette sainteté qu'on lui ordonne comme d'une chose impraticable, entièrement au-dessus de ses forces. Mais, faiblesse humaine, difficultés prétendues, excuses frivoles, disparaissent aujourd'hui à la vue de la gloire et de l'exemple des saints que l'Eglise nous met en cette fête devant les yeux. Nous devons travailler à notre sanctification, la gloire des saints nous y anime ; nous pouvons devenir saints, quelque difficulté qu'il y ait dans notre entreprise, l'exemple des Saints nous le persuade : — deux vérités, mes chers auditeurs, que j'entreprends de vous développer aujourd'hui.

1°. Il n'est rien de plus capable de nous animer à la sainteté que la gloire des saints.

2°. Il n'est rien de plus puissant pour nous persuader qu'on peut acquérir la sainteté que l'exemple des saints.

Et, pour réduire ceci sous une idée plus simple : la gloire qui est la récompense des saints est le plus puissant motif qui nous doit animer à travailler à nous faire saints : c'est mon premier point ; l'exemple des saints est la preuve la plus forte et qui nous fait le mieux sentir que nous pouvons nous sanctifier, c'est le second. (*Houdry, Sermons*).

VI. — *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (Levit. xi). — La fête que nous célébrons aujourd'hui n'est autre chose qu'un renouvellement de cette alliance qui lie par des nœuds sacrés l'Eglise qui triomphe dans le ciel et

celle qui combat encore sur la terre. C'est un saint commerce d'amour et de charité entre ces deux nobles parties du royaume de JÉSUS-CHRIST. Nous devons des acclamations de joie, des applaudissements et des chants de triomphe aux victoires de ces bienheureux conquérants du ciel : nous en devons attendre aussi secours et toute protection. Nous leur devons des respects, de la vénération et des louanges ; ils ne nous refuseront pas non plus leurs faveurs et leur assistance, si nous savons nous les procurer. Le culte le plus agréable que nous leur pouvons rendre est sans doute l'imitation de leurs vertus. C'est par là

1°. Que nous leur témoignerons excellemment l'estime et l'amour que nous avons pour leur sainteté, en exprimant leur image dans notre vie et dans nos mœurs.

2°. — Que nous les engagerons puissamment à nous être favorables, et que nous mériterons leur amitié par un tel témoignage de la nôtre.

VII. — *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (Matth. v). — Pour peu que nous ouvrons les yeux sur la gloire des saints et sur les travaux qu'ils ont entrepris pour la mériter, il n'en faut pas davantage pour dissiper les deux erreurs qui nous trompent, et pour nous faire marcher d'un pas ferme et prompt dans la voie du salut. C'en sera assez pour nous faire rompre les deux puissants obstacles qui s'y opposent : la *négligence* et le *désespoir*. Car enfin, levons les yeux au ciel et contemplons les glorieux avantages dont jouissent les saints ; comparons les moyens dont ils se sont servis ici-bas pour acquérir cette gloire, avec ceux que la religion nous offre tous les jours : et alors nous nous instruirons de nos devoirs. A la vue de leur bonheur, nous voudrions être ce qu'ils sont ; mais, consolons-nous, ils ont été ce que nous sommes, et ils n'ont rien fait que nous ne puissions faire. — Voilà deux grands motifs, qui feront tout le sujet des deux réflexions que je me suis proposé de faire avec vous. Nous voulons être ce que les saints sont dans la gloire : nous devons donc faire ce qu'ils ont fait sur la terre. Ils ont été ce que nous sommes : nous devons faire ce qu'ils ont fait.

1°. Nous devons faire ce qu'ils ont fait. Il est de notre devoir d'imiter les saints dans leurs peines et la vie laborieuse qu'ils ont menée sur la terre.

2°. Nous pouvons faire ce qu'ils ont fait. Il est en notre puissance d'imiter les saints dans les actions qui les ont conduits à cette bienheureuse gloire.

Nous devons être saints, nous pouvons être saints : c'est tout le partage de ce discours. (*Le P. de la Rue*).

¶ *Went 1e*
 he *Fili sanctorum sumus, et vitam illam expectamus quam DEUS daturus*

est his qui fidem suam nunquam mutant ab eo (Tob. II). L'Eglise catholique, dans la solennité de cette fête, nous ouvrant les cieux, nous propose, non pas seulement un saint mais tous les saints en général, afin qu'ils nous prêchent cette sainteté sans laquelle, dit S. Paul, nous ne verrons jamais DIEU : *Sequitur sanctimoniam, sine qua nemo videbit DEUM* (Hebr. XII). — Pour ce sujet l'Eglise nous fait deux différents portraits de ses saints. Dans le premier, elle nous montre ce qu'ils ont été sur la terre, et dans le second ce qu'ils sont maintenant dans le ciel. La première peinture nous expose la générosité de leurs combats, la fidélité et la fermeté de leur cœur au service de DIEU ; la seconde nous représente la gloire de leur triomphe, la grandeur et le bonheur de leur récompense. Après cela, l'Eglise élève la voix, et, s'adressant à tous les chrétiens qui composent, comme dit S. Pierre, ce peuple saint, *gens sancta*, elle leur dit : *Filii sanctorum sumus*, vous êtes les enfants de ces saints qui ont fidèlement combattu ; vous portez dans vos veines le sang de ces martyrs dont vous êtes descendus ; vous êtes l'illustre lignée de tous ces saints que DIEU a couronnés dans le ciel. Or, je dis que ces saints, proposés par l'Eglise et considérés de la sorte, feront si nous n'y mettons point d'empêchement, trois puissantes impressions sur nos esprits et sur nos cœurs.

1°. En qualité de *prédicateurs*, ils nous persuaderont que nous devons être des saints.

2° En qualité de *témoins*, ils nous convaincront que nous pouvons être des saints.

3° En qualité de censeurs et de juges, ils nous condamneront de ce que nous sommes si éloignés d'être saints, quoique nous le devions et le puissions être. (*Textier*).

IX.—*Nimis honorificati sunt amici tui DEUS; nimis confortatus est principatus eorum* (Ps. 138).—O DIEU, que vos amis sont élevés en gloire, et que leur principauté est puissamment affermie ! la célébrité de ce jour doit nous inspirer une haute estime des saints.

1°. L'honneur que DIEU leur a fait de les prédestiner de toute éternité à la couronne de gloire, qui est tout ensemble une couronne de miséricorde et de justice à leur égard. — De justice, parce que DIEU ne la donne qu'à ceux qui la méritent par leurs services ; de miséricorde, parce qu'il leur donne par sa pure bonté les moyens nécessaires pour la mériter. — Il veut qu'ils la méritent, et il fait voir par là le grand honneur qu'il leur fait en leur donnant occasion de gagner par leur courage et par leur vertu une gloire immortelle, qui surpasse infiniment toute la gloire des plus grands monarques. Il leur donne aussi les moyens de la mériter, sans lesquels ils n'y pourraient parvenir ; et par là témoigne le grand amour qu'il leur porte. Admirons son infinie bonté ; aimons et honorons ceux qu'il aime et honore lui-même.

2° L'honneur que DIEU a fait aux saints en exécutant l'admirable projet qu'il avait conçu de toute éternité en leur faveur. Il les a tirés du néant, et même souvent il a rendu leur naissance illustre par des signes et des présages surnaturels ; il les a appelés à la foi et les a fait naître dans son église, pour y être élevés comme ses enfants et les héritiers présomptifs de son royaume ; il les a prévenus de bénédictions et de faveurs incompréhensibles ; il les a préservés d'une infinité de tentations et de dangers ; il les a attirés à la pénitence par des coups de grâce merveilleux ; il les a attendus avec une patience invincible. Il les a mis dans l'emploi et leur a procuré des occasions favorables pour pratiquer des vertus héroïques. Enfin, il a eu pour eux des soins d'une providence aimable, qui les a conduits sur le trône qu'il leur avait préparé avant tous les siècles.

3°. L'honneur que DIEU a fait aux saints dans le ciel, le rang qu'il leur donne dans son royaume. Autant il y a de saints dans le ciel, autant d'images éclatantes des diverses perfections de DIEU ; tous les saints sont participants de la béatitude et de la gloire qu'il possède. Il est aisé de juger par là et de l'honneur qu'il leur fait et du respect que nous leur devons. (*Méditations du P. Nouet*).

X. — *Fili sanctorum sumus* (Tob. VIII). — Comme nous pouvons regarder les saints en deux états, dans leurs travaux passés et dans leur gloire présente, l'Eglise, en ce jour, nous en présente deux différents tableaux et deux excellentes peintures. Elle nous montre, d'un côté, ce que les saints ont été sur la terre, et de l'autre ce qu'ils sont dans le ciel ; pour nous apprendre leur courage et la constance avec laquelle ils ont combattu, aussi bien que la gloire de leur triomphe ; afin de tirer de la vue de leurs combats les motifs de notre sainteté, et de la considération de leur triomphe, l'espérance de notre gloire. — *Filii sanctorum sumus* : vous êtes les enfants de ces saints, qui ont combattu pour DIEU ; vous êtes les enfants de ces saints qui sont montés dans la gloire. De ces deux tableaux tirons pour notre instruction deux considérations différentes, mais qui tendent au même but :

1° L'une nous excitera à l'imitation des grands exemples de vertu qu'ils nous ont donnés, pour contribuer à leur gloire publique.

2° L'autre nous donnera la confiance d'arriver à la gloire dont ils sont en possession, si nous avons le courage de soutenir la qualité que nous portons d'enfants des saints. — L'imitation de leurs vertus et l'espérance de participer un jour à leur gloire seront les deux points de ce discours. (*Biroat*).

XI. — L'exemple des saints fait trois différentes impressions sur notre

esprit, qui toutes nous invitent à les imiter. Ils nous convainquent, ils nous sollicitent, ils nous confondent.

1°. Ils nous convainquent, évidemment, que nous pouvons et que nous devons être saints.

2° Ils nous sollicitent puissamment à l'imitation de leurs exemples.

3° Ils nous confondent si nous ne les suivons pas ; et par la crainte que nous devons avoir de cette confusion, ils nous persuadent de les imiter et de les suivre. (*Biroat*).

XII. — *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* (Levit. xi). — Quelque désir que les païens aient témoigné d'être vertueux, il leur a manqué trois choses, selon la remarque de S. Augustin, pour perfectionner leur vertu : le secours, l'exemple, la récompense. Le secours, parce que, n'ayant ni la grâce de JÉSUS-CHRIST ni la lumière de son Evangile, ils ne pouvaient s'aider que des lumières de la raison. L'exemple, parce que c'étaient souvent des gens remplis d'imperfections ou abandonnés à mille secrets désordres qui faisaient profession de la sagesse, et qui prétendaient l'enseigner aux autres. La récompense, parce que les plus raisonnables d'entre ces sages de l'antiquité l'ont mise dans la gloire du monde et dans l'estime des hommes, ou tout au plus dans la vertu même. Il était réservé aux chrétiens d'être véritablement vertueux, parce que DIEU même est le principe de leur vertu par sa grâce, le modèle de leur vertu par ses opérations, la récompense de leur vertu par sa gloire. Mais, comme il était difficile aux chrétiens de pratiquer la vertu sans avoir devant eux des exemples qui fussent à leur portée, il nous a bien voulu fournir dans les saints des modèles que nous puissions suivre. Je veux donc aujourd'hui exciter :

1°. Votre reconnaissance pour les grâces que DIEU vous fait en ce jour.

2°. Votre ferveur par les exemples qu'il vous propose.

3°. Votre confiance par les récompenses qu'il vous promet.

C'est là tout le plan de mon discours. (*Fléchier*).

XIII. — *Gaudete et exultate: ecce enim merces vestra copiosa est in caelis.* (Matth. v.)

Pour vous donner une juste idée de la magnificence de cette fête que l'Eglise consacre à la gloire de tous les saints, permettez que je m'arrête aux paroles de mon texte, dont l'exposition littérale va développer d'abord tout mon dessein. Concevez-en bien l'ordre et le partage. — *Ecce merces vestra copiosa est in caelis.* Cette récompense que DIEU prépare à ses élus est une récompense sûre : *Ecce*, la voilà : c'est un Dieu qui vous la promet, et, si vous la voulez de bonne foi, elle est à vous ; *Ecce merces*

vestra. C'est une récompense *abondante*, qui n'aura point d'autre mesure que la magnificence de DIEU, et qui mettra seule le comble à tous vos désirs. *Ecce merces vestra copiosa*. Enfin, c'est une récompense *éternelle*, que vous ne perdrez jamais, parce qu'elle vous est réservée dans le ciel, où il n'y aura plus de changement ni de révolutions : *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis*. — Qualités bien propres à faire et sur vos esprits et sur vos cœurs les plus fortes impressions, surtout si vous en jugez par opposition aux récompenses du monde, c'est-à-dire par les trois essentielles différences que je vous prie de remarquer entre les récompenses du monde et cette récompense des élus de DIEU :

1°. La récompense des élus de DIEU est une récompense sûre : au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines.

2°. La récompense des élus de DIEU est une récompense *abondante* : au lieu que les récompenses du monde sont vides et défectueuses.

3°. La récompense des élus de DIEU est une récompense *éternelle* : au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables. (*Bourdaloue*).

—

XIV.— *Mirabilis DEUS in sanctis suis*. (Ps. 67).— DIEU est grand en lui-même, mais S. Ambroise remarque qu'à notre égard il n'est pas admirable de la même manière : et la raison qu'il en rapporte est évidente, parce que pour admirer il faut connaître ; or, durant cette vie, nous ne pouvons pas connaître DIEU en lui-même, mais seulement dans les créatures, et par conséquent nous ne pouvons l'admirer que dans les créatures, et non pas dans lui-même. Si cela est vrai, j'ai droit de conclure, dès l'entrée de ce discours, que les saints sont les véritables sujets dans lesquels nous devons admirer DIEU, parce qu'après DIEU il n'est rien de plus grand que les saints, et parce que, les saints étant les chefs-d'œuvre de DIEU, ils ont une vertu particulière pour nous découvrir sa grandeur cachée. Or, la découverte de sa grandeur, selon la pensée du prophète, est ce qui fait l'admiration. En effet, DIEU, tout indépendant qu'il est de ses saints, ne laisse pas, pour ainsi dire, d'en tirer un tribut de gloire, dont il leur est comme obligé, puisque c'est dans eux qu'il est admirable : *Mirabilis DEUS in sanctis suis*. Il est admirable dans leur vocation, admirable dans leur prédestination, admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Quand il n'y aurait que ce que l'Evangile nous apprend aujourd'hui, qu'y aurait-il de plus merveilleux que d'avoir conduit les saints à un royaume éternel par la pauvreté ? que de leur avoir fait trouver de la joie dans les pleurs ? que de les avoir rendus heureux par les persécutions ? que de les avoir béatifiés par la misère ? — Voilà l'abrégé de mon discours ; voilà ce que DIEU fait dans les saints. — Mais sans m'arrêter à tout cela, je m'attache à la pensée du grand S. Léon, que je vous prie de remarquer, parce qu'elle renferme tout ce que je puis dire sur ce sujet, et qu'elle est

très-propre pour nous inspirer de la dévotion envers les saints. Ce grand pape, expliquant les paroles de mon texte par rapport à l'excellence de cet état de gloire auquel les bienheureux sont élevés, dit que deux choses doivent être observées en eux, comme les deux principaux objets de notre admiration :

1°. DIEU nous a pourvus en eux de puissants protecteurs.

2°. Il nous propose en eux de rares modèles de sainteté: *Mirabilis DEUS in sanctis suis in quibus præsidium nobis constituit et exemplum.*

XV. — Dans la *première partie* de mon discours, vous verrez combien nous avons sujet d'admirer DIEU de ce qu'il nous a donné les saints pour intercesseurs et pour protecteurs. Dans la *seconde*, vous verrez combien il est admirable, de nous les avoir donnés pour exemples. La première vous apprendra ce que les saints font pour nous, et la seconde ce que nous devons faire nous-mêmes pour les saints. (*Mascaron*).

XVI.—*Nimis honorificati sunt amici tui, DEUS* (Ps. 118).— Pour comprendre en peu de paroles tout ce que l'on peut dire sur le culte des saints par rapport à nous, je vous dirai qu'il se termine à trois choses principales :

1°. A célébrer leurs louanges.

2°. A imiter leurs actions.

3°. A les invoquer pour mériter leur assistance dans nos nécessités.

Ce sont les trois manières dont nous pouvons les honorer, et nous acquitter envers eux des bienfaits que nous en recevons durant le cours de cette vie. Et quoiqu'il semble que le dernier point, qui est l'invocation, nous engage plutôt dans de nouvelles obligations que de nous acquitter des précédentes, cependant ces bienheureux se réjouissent sans doute que nous leur fournissions de nouveaux sujets de nous faire du bien en implorant leur secours, et que, les reconnaissant pour nos intercesseurs envers DIEU, nous convenions en même temps qu'ils ont mérité ce titre de sa grâce par leurs louables actions, leur martyre, leurs travaux et leurs mortifications. (*Ogier*).

XVII.—*Hæc est voluntas DEI sanctificatio vestra* (I Thess. iv).— Comme on ne délibère jamais de la dernière fin à laquelle tous les hommes tendent par un instinct nécessaire et naturel, je ne vous demanderai point si vous voulez devenir saints, si vous voulez être éternellement heureux ; mais je vous dirai que le plus important sujet de vos délibérations doit être de choisir les moyens les plus propres pour vous sanctifier. A quoi j'a-

jouterai qu'il n'y a rien où l'on se forme plus de difficultés et à quoi on s'imagine même plus d'obstacles.—Les uns se plaignent qu'ils ne peuvent penser à DIEU et à leurs affaires tout à la fois ; les autres que leurs charges sont incompatibles avec la piété et la vertu ; les autres enfin que leur négoce demande toute leur attention, occupe tous leurs soins et leurs pensées. Et ce qui est le plus à craindre, c'est que la malice des hommes a rendu toutes les conditions dangereuses, et que le vice et la corruption des mœurs a mis des écueils partout. Je veux cependant vous montrer aujourd'hui que tout cela n'est qu'un vain prétexte, dont la plupart se flattent dans leurs désordres et dont ils prétendent autoriser leur libertinage, en rejetant sur leur état ou sur leur emploi les difficultés qui ne viennent que de la mauvaise disposition de leur esprit et de leur cœur. Mon dessein est donc de les détruire, tous ces faux prétextes, en vous faisant voir

1°. Qu'il n'y a point de condition où l'on ne puisse se sanctifier.

2°. Que jamais on ne satisfait mieux aux devoirs de son état et de sa condition que lorsque l'on tâche de s'y sanctifier.

Ces deux vérités feront tout le sujet et le partage de ce discours.

Première Partie. — 1°. Dans tous les états il y a des grâces particulières et des moyens pour se sanctifier.—2°. Chaque condition a ses avantages propres et singuliers sur les autres, pour travailler chacun à s'y sanctifier.—3°. Outre que chaque condition a ses moyens et ses avantages propres et particuliers, on peut dire que celle où DIEU nous a placés par sa divine providence est la plus sûre et la plus convenable à notre sanctification.

Seconde partie. — 1°. Jamais on ne satisfait mieux au devoir de sa charge et aux obligations de sa condition que lorsque l'on s'efforce de s'y sanctifier : ce qui est facile à voir en ce que quantité d'autres personnes se sont sanctifiées dans le même état. — 2°. Chaque condition fournit à ceux qui y sont appelés les moyens de se rendre saints, en usant bien des grâces qui y sont attachés et ménageant les grâces que DIEU nous y communique. — 3°. La sainteté de chaque personne consiste à acquérir la perfection propre de son état ; c'est un moyen très-propre pour se sanctifier, et qui oblige tout le monde, chacun à sa manière. (*Houdry, Carême*).

XVIII. — Pour peu que nous fassions d'attention aux grands exemples que les saints nous ont donnés pendant leur vie, il n'y a rien qui ne nous doive piquer d'honneur et nous presser de suivre leurs traces, si nous voulons avoir part à leurs couronnes. Pour ce dessein, on peut considérer dans ces généreux athlètes trois choses remarquables :

1° Ils ont généreusement combattu contre tous les ennemis, visibles et invisibles, qui voulaient mettre empêchement à leur sanctification.

2° Ils ont heureusement surmonté tous les obstacles et foulé aux pieds toutes les puissances opposées à ce noble dessein.

3° Ils recueillent à présent les palmes dues à leur générosité, et triomphent glorieusement dans le séjour de l'immortalité.

XIX. — On peut prendre pour sujet d'un sermon sur tous les saints en général ce que S. Bernard dit d'un saint en particulier : que nous devons avoir pour eux :

1°. De l'admiration pour leurs vertus, pour leur fidélité, pour leurs combats et leurs couronnes.

2° De la confusion pour notre lâcheté à surmonter comme eux les obstacles qui s'opposent à notre sanctification.

3°. L'imitation, en suivant les grands exemples de vertu qu'ils nous ont donnés, en combattant généreusement comme eux tous les obstacles opposés à notre sanctification.

XX. — *Mirabilis DEUS in sanctis suis* (Ps. 23). — DIEU est admirable dans la conduite de ses saints pour les élever au plus haut degré de gloire dans le ciel. Ce qui peut se remarquer en trois points différents :

1°. Il les choisit sans aucun égard à leurs mérites : et cependant il ne les glorifie pas sans qu'ils y coopèrent de leur part, et qu'ils ne s'en rendent dignes.

2°. Il les appelle par une grâce efficace, en telle sorte cependant qu'elle ne fait aucune violence à leur volonté, ni n'intéresse en aucune manière leur liberté.

3°. Il les appelle si certainement à la gloire, que cependant ils ne sont point sans crainte de la perdre.

XXI. — *Sancti estote quia ego sanctus sum* (Levit. xi). Si, d'un côté, la sainteté est la voie unique, sûre et infaillible, pour arriver au séjour des bienheureux et jouir de la gloire des saints, il faut aussi avouer de bonne foi qu'elle est rude et difficile à tenir, et qu'il serait inutile de nous animer à la suivre si l'on ne nous découvrait la route qu'il faut prendre, les écueils qu'il y faut éviter, les obstacles qu'il faut vaincre pour arriver enfin à ce terme si heureux. Pour cela, il faut remarquer :

1° Que, comme cette voie est étroite, difficile et peu fréquentée, le Sauveur nous la représente telle lui-même, il fallait nous l'aplanir, et nous montrer par où il faut marcher en marchant devant nous.

2° Que, comme dans cette route il y a des pièges qu'on nous tend, des

embûches qu'on nous dresse partout, il fallait des guides sûrs qui nous apprissent à les éviter.

3° Enfin, comme il y a des ennemis terribles et redoutables qui s'opposent à nos desseins, et qui nous arrêtent presque à chaque pas, nous avons besoin de chefs expérimentés, qui nous montrassent comment il les faut combattre, puisque, sans cela, comme nous ne pourrions marcher dans cette voie qui conduit au ciel, nous n'arriverions jamais à la gloire dont les saints sont en possession.

Il est aisé de montrer qu'en tout cela nous sommes facilement conduits par l'exemple des saints ; et ils nous montrent par conséquent que nous pouvons acquérir la même gloire qu'ils ont méritée. (*Houdry, Panégyriques*). *L'Auteur des sermons sur tous les sujets, tome troisième des Panégyriques*.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères].—**S. Augustin** a fait un sermon sur tous les saints dans lequel il invite tous les fidèles à prendre part à la joie de l'Eglise de voir les travaux et les mérites de ses enfants couronnés dans le ciel. (*Serm. 37*) :

Le même, *Serm. 14* (de ceux que les Chartreux de Paris ont donnés au public). C'est une homélie sur ces paroles, *Beati pauperes spiritu*, où il exhorte ceux qui aspirent à la gloire des saints à prendre les moyens qui y conduisent. — Dans l'exposition du ps. 32, il parle du désir que tout le monde a d'être heureux.

S. Jérôme, *Lettre 22 ad Eustochium*, et *1 ad Demetriadem*, les exhorte à penser souvent au bonheur des saints et à s'efforcer de les imiter. — Il parle encore de ce désir dans l'exposition du ps. 41, en expliquant ces paroles : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*.

S. Grégoire, sur le 4^e ps. pénitentiel, montre que la gloire qui fait le bonheur des saints est tout à la fois une récompense de leurs travaux et un effet de la miséricorde de DIEU. — Sur le 3^e ps. pénitentiel, il fait voir de quelle manière nous devons aspirer au bonheur des saints. — Au 1^{er} sermon sur tous les saints, il propose diverses questions sur ce sujet, et les résout. — Au 2^e sermon sur la même fête, il prend pour texte

ces paroles : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* — Dans un troisième, il explique sept degrés de béatitude dans le ciel, par rapport aux sept béatitudes évangéliques. — Dans le 4^e sermon, il traite à peu près le même sujet.

S. Grégoire de Nysse, 1^{er} discours sur les béatitudes, montre de quelle manière la béatitude convient aux hommes, et les deux différences de biens qu'ils possèdent. — Dans les sept discours qui suivent, il parle du bonheur promis à chaque béatitude en particulier.

S. Basile, *Homil. 9, de Gordio martyre*, montre combien l'exemple des saints est d'un puissant secours pour pratiquer la vertu, et comme il faut les imiter. — Epître à S. Grégoire le Théologien : les Vies des saints qui sont mises par écrit sont des images vivantes et animées de la vie que nous devons mener.

Origène, *Homil. 5, in Num.*, montre qu'il y a de différents degrés de sainteté, que les saints sont plus parfaits et ont plus de mérites les uns que les autres en cette vie, comme ils sont en l'autre plus élevés en gloire.

Le V. Bède a deux homélies sur la fête de tous les saints. — Dans la première, il fait d'excellentes remarques sur les béatitudes de l'Evangile, et exhorte les justes à la patience dans les afflictions, pour mériter la récompense des saints. — Dans la seconde, il rapporte l'institution de cette fête et pour quelle raison elle a été instituée.

S. Pierre Damien, dans le sermon qu'il a fait sur cette fête, après avoir rapporté les biens dont on jouit dans le ciel, s'étend sur ce qu'il faut faire pour en jouir un jour comme les saints.

S. Bernard a fait cinq sermons sur ce même sujet. — Dans le premier, il examine chaque parole de l'Evangile de cette fête, et explique avec de beaux commentaires toutes les béatitudes qui y sont contenues. — Dans le second : l'utilité que nous recevons de la solennité de cette fête. — Dans le troisième, il rapporte les trois différents états des âmes saintes : savoir, lorsqu'elles sont dans leurs corps sujets à la corruption, lorsqu'elles sont séparées de ce corps, et lorsqu'elles jouissent d'une béatitude consommée. — Dans le quatrième, il expose et explique cette parole de S. Jean dans l'Apocalypse, qu'il a entendu la voix des âmes saintes. — Dans le cinquième, il montre que cette fête regarde également les saints qui sont dans le ciel et ceux qui vivent encore sur la terre.

S. Ephrem a deux discours sur les saints.

S. Bernardin de Sienne a un sermon sur la solennité de cette fête.

S. Bonaventure, deux sermons. Dans le second, il fait voir par quels degrés les saints sont montés au ciel, et les vertus qu'ils ont pratiquées selon leur état.

Denys-le-Chartreux, trois sermons sur la fête de tous les saints.

Albert-le-Grand, sur ces paroles de l'Évangile, *Beati pauperes spiritu*, considère les sept premières béatitudes comme les causes de la gloire et du bonheur des saints de tous les ordres. — Dans un second sermon, il considère la multitude des saints dans l'appareil que leur donne l'Apocalypse, avec des palmes à la main, etc.

Gerson a cinq sermons sur cette solennité, dans lesquels il ramasse ce que les SS. Pères ont dit sur ce sujet.

Guillaume de Paris, un sermon sur la fête de ce jour.

Hugues de Saint-Victor a quatre sermons et quatre textes différens.

Innocent III a fait deux sermons. Dans le second, il fait voir qu'il y a deux béatitudes : l'une propre à la voie, qui est cette vie, et l'autre propre au terme où nous aspirons, qui est l'autre vie.

S. Laurent Justinien, un sermon, où il montre combien les suffrages des saints sont utiles.

S. Léon, une homélie sur l'évangile de ce jour, où il montre par quels degrés nous pouvons nous élever à la gloire des saints.

S. Thomas d'Aquin, un sermon sur la fête de tous les saints.

Thaulère, deux sermons : on n'honore jamais plus les saints qu'en les imitant.

[Prédicateurs]. — *Outre ceux qui ont traité du bonheur dont jouissent les saints dans le ciel, et dont nous avons parlé au titre de la Béatitude, voici ceux qui ont plus expressément traité les sujets que nous avons exposés dans le § 1^{er}.*

Fléchier, premier de ses Panégyriques. — Préface des mêmes Panégyriques.

Bourdaloue a deux sermons sur tous les saints : l'un sur leur récompense dans le ciel, l'autre sur l'exemple qu'ils nous ont laissé et que nous devons suivre.

Molinier, sermon pour le 2^e jeudi du Carême, parle du culte et de l'invocation des saints.

Houdry, Panégyriques, discours préliminaire.

Le P. Texier, Panégyriques.

Biroat a deux sermons sur cette fête.

Ogier, *Actions publiques*.

Verjus, Panégyrique pour la fête de tous les saints.

Le P. Duneau, quatre sermons sur ce sujet.

Essais de Panégyriques, il y a trois desseins ou abrégés des sermons.

Grenade, dans les sermons pour la fête de ce jour.

Le P. Matthias Faber.

§ III.

Passages, exemples, figures et applications de l'Écriture.

Deduxit eos in viam rectam, ut irent in civitatem habitationis. Ps. 106.

DIEU les a menés par le droit chemin dans la cité où ils doivent éternellement demeurer.

Omnes sancti in manu DEI sunt. Deuter. xxxiii, 3.

Le sort de tous les saints est entre les mains de DIEU.

Mirabilis DEUS in sanctis suis. Ps. 67.

DIEU est admirable dans ses saints.

Gloria hæc est omnibus sanctis ejus. Ps. 149.

Voilà la gloire que DIEU a réservée à tous ses saints.

Nimis honorati sunt amici tui, DEUS, nimis confortatus est principatus eorum. Ps. 138.

O DIEU, que vos saints sont élevés en gloire, et que leur principauté est puissamment affermie !

Beati qui habitant in domo tua, Domine. Ps. 83.

Heureux, Seigneur, ceux qui habitent dans votre maison.

Domine, dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ. Ps. 25.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où habite votre gloire.

Laudate Dominum in sanctis ejus. Ps. 130.

Louez le Seigneur dans ses saints.

Constitues eos principes super omnem terram. Ps. 44.

Vous les établirez princes sur toute la terre.

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? Ps. 14.

Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle, et qui reposera sur votre sainte montagne ?

Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam. Ibid.

Ce sera celui qui marche dans l'innocence, et qui agit selon la justice.

Fulgebunt justi, judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum. Sapient. iii, 7.

Les justes seront tout éclatants de lumière ; ils jugeront les nations, ils domineront sur les peuples, et leur Seigneur régnera éternellement.

Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitatis plena est. Ibid.

S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise.

Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. Jacobi 1, 12.

Heureux celui qui souffre patiemment les tentations et les maux de cette vie, parce que, quand sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie.

Domum tuam decet sanctitudo, Domine. Ps. 92.

La sainteté, Seigneur, doit être l'ornement de votre maison.

Hæc est voluntas DEI, sanctificatio vestra. I Thess. iv, 3.

La volonté de DIEU est que vous soyez saints.

DEUS omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. I Tim. ii, 4.

DIEU veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité.

Dii estis, et filii Excelsi omnes. Ps. 81.

Vous qui êtes tous des dieux, des fils du Très-Haut.

Fili sanctorum sumus. Tobie II, 18.
Spectaculum facti sumus mundo, et angelis et hominibus. I Cor. IV, 9.

Reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus iudex. II Tim. IV, 8.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. II Petri I, 10.

Me exspectant iusti. Ps. 144.

Sancti estote, quia ego sanctus sum. Levit. XI, 44.

Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. Matth. XI, 12.

In regno Patris mei mansiones multæ sunt. Joan. XIV, 2.

Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum DEI. Act. XIV, 21.

Transierunt dolores et ostensus est in fine thesaurus immortalitatis. IV Esdræ VIII, 54.

Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo. Apocal. III, 21.

Non sunt condignæ passionibus hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. Rom. VIII, 18.

Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, stantes ante thronum. Apocal. VII, 9.

Nemo coronabitur, nisi qui legitimè certaverit. Ibid.

Nous sommes les enfants des saints.

Nous servons de spectacle au monde, aux anges et aux hommes.

J'attends la couronne de justice, qui m'est réservée, et que le juste juge me donnera.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres.

Les justes et les saints m'attendent dans le ciel.

Soyez saints, parce que je suis saint.

Le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent.

Dans le royaume de mon Père, il y a plusieurs demeures

C'est par beaucoup de peines et d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de DIEU.

Les douleurs et les travaux des Saints sont passés, à la fin desquels on leur a découvert le trésor de l'immortalité. (*Ce livre n'est pas canonique*).

Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône.

Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire que DIEU doit un jour découvrir en nous.

Je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, qui était debout devant le trône et devant l'Agneau.

Personne ne sera couronné qu'il n'ait légitimement combattu.

EXEMPLES ET FIGURES TIRÉS DE L'ÉCRITURE

[Elie]. — N'accusons pas la faiblesse de notre nature comme nous mettant dans une impuissance absolue de parvenir à la gloire des saints ; accusons plutôt notre lâcheté, puisque les saints dont nous faisons la fête étaient d'une même nature que nous. S. Bernard remarque que le texte sacré, parlant d'Elie, dit qu'il était un homme passible, semblable au reste des hommes : *Elias homo erat similis nobis, passibilis* ; de peur que l'éminence de sa sainteté, l'éclat de ses miracles, et ce char ardent qui l'avait enlevé vers le ciel, ne nous fit paraître qu'il était d'une autre nature que nous, pour nous dispenser de le suivre. Que les vertus héroïques des saints n'étonnent donc pas notre esprit : ils étaient de même nature que nous, formés du même limon et composés de la même terre. Leurs reliques, qui reposent dans nos temples, marquent qu'ils ont été mortels.

Et cependant, avec la grâce de DIEU, ils se sont élevés au-dessus de leur nature. S'ils ont été saints quoiqu'ils fussent hommes, quelle excuse pouvons-nous alléguer pour nous dispenser de les suivre ? Sera-ce l'indignité de nos péchés qui abattra notre courage ? Il est vrai que c'est un contrepoids à notre élévation ; mais j'apprends par les vies des saints qu'ils ont quelquefois été coupables, et que les péchés qui avaient combattu la sainteté devinrent dans la suite la matière de leur victoire.

S. Augustin remarque que ceux qui sont les plus grands saints dans le ciel étaient tombés, pendant leur vie, dans les plus grandes fautes. DIEU l'a permis, et il l'a fallu, de peur que, s'ils eussent été impeccables, nous n'eussions pris de là occasion de croire qu'ils eussent été d'une autre espèce que nous, et qu'ils n'eussent pas été sujets aux mêmes passions : *Ne nobis impeccabilitas, dit ce saint Père, daret occasionem existimandi separatos esse à naturâ fallibili.* Mais quand nous voyons qu'ils ont été aussi coupables que nous, qu'en même temps que nous publions leurs vertus nous parlons aussi de leurs crimes, et que cependant ils sont devenus saints, ne pouvons-nous pas conclure évidemment que, si nous sommes d'une même nature, nous pouvons parvenir à une même gloire ?

[Les patriarches]. — Bien loin que DIEU ait défendu d'honorer les saints, il semble qu'il n'ait rien omis pour porter les hommes à leur rendre honneur, soit lorsqu'ils se représentent leurs combats sur la terre, soit maintenant qu'ils sont couronnés dans le ciel. Quels éloges n'a-t-il point faits lui-même d'Abraham et de quelques autres patriarches ? N'a-t-il pas fait éclater leur vertu lorsqu'elle était obscurcie par la calomnie ou lorsqu'elle était cachée dans les solitudes ? Quelle vengeance n'a-t-il point tirée des outrages qu'on leur a faits ? De quelles bénédictions même temporelles n'a-t-il pas comblé ceux qui les ont reçus avec honneur et traités avec respect ? S. Paul n'en parle-t-il pas comme de personnes que le monde ne méritait pas de posséder ? *Quibus dignus non erat mundus.* Les souverains et les grands de la terre n'ont-ils pas été loués et récompensés de mille faveurs du ciel pour avoir suivi leurs conseils ? Et, comme si ce n'était pas assez de les avoir rendus respectables par leurs vertus, il les a voulu combler d'honneur en leur donnant la puissance des signes et des prodiges, comme il a fait à l'égard de Moïse, qu'il établit en quelque manière le DIEU de Pharaon. On sait l'honneur qu'il fit rendre à Daniel par les princes même de la terre, en donnant à ce prophète la connaissance de l'avenir, aussi bien qu'au saint patriarche Joseph. Que n'a-t-il point fait pour rendre illustre et glorieux l'incomparable Josué ? Ne l'a-t-il pas conduit et soutenu de toute sa puissance ? N'a-t-il pas, en sa faveur et à sa présence, entr'ouvert les fleuves pour les faire passer à pied sec à son peuple ? N'a-t-il pas fait tomber les murailles des villes les plus fortes ? Et ce grand conquérant n'a-t-il pas

par le crédit qu'il avait auprès de DIEU, étendu sa puissance jusque sur le soleil, en suspendant sa course? Quel homme a jamais été plus glorieux et plus honoré?

DIEU a toujours comblé les saints de tant de faveurs pour les faire honorer et respecter des hommes, que ce qu'il possède par sa nature les saints le tiennent de lui à titre de récompense et de faveur. Tout ce qui est dans l'univers leur paie un tribut d'admiration et de respect. Les démons même les craignent comme leurs vainqueurs, malgré l'envie qui les possède. Les pécheurs rendent hommage à leur vertu et en admirent l'éclat, quoiqu'ils n'en aiment pas la pratique. Les rois les révèrent comme leurs maîtres, et ceux qui se croient au-dessus de toutes les grandeurs mortelles s'estiment heureux de s'abaisser à leurs pieds, et d'aller à deux genoux les invoquer à leurs tombeaux. Les peuples célèbrent leurs fêtes; les anges la solennisent dans le ciel: DIEU même les environne des rayons d'une immortelle lumière, et, si la gloire du siècle est l'ouvrage du démon, comme dit S. Hilaire, la gloire des saints est sans doute le chef-d'œuvre de la puissance de DIEU.

[Saints dans tous les états]. — Je vais vous prouver, dit S. Chrysostôme, par une induction prise de l'Écriture-Sainte, qu'il n'est point d'état ni de condition licite dans laquelle on ne puisse être saint, avec la grâce que la divine Providence a assignée et préparée pour acquérir la sainteté. Vous êtes marié, dites-vous: Moïse l'était aussi: et qui vous empêchera de vous retirer chaque jour, comme lui, pour traiter avec DIEU de l'affaire de votre salut et de votre sanctification? Vous avez un grand nombre d'enfants; la mère des Machabées en avait sept, et elle n'a pas laissé d'être sainte, et de préférer, quand il l'a fallu, l'amour de DIEU à celui de son sang. Vous êtes noble, obligé de paraître avec éclat dans le monde: David, Josias, Ezéchias, étaient aussi nobles que vous, puisqu'ils étaient de race royale: cependant le gouvernement d'un Etat ne les a pas empêchés de se sanctifier; ils ont conservé l'humilité dans la grandeur, et ils ont vécu à la cour sans être infectés de ses vices. Vous êtes juge: voilà quel était l'emploi de l'incomparable Samuel: imitez ce modèle, et vous serez irréprochable dans votre charge; elle vous servira de moyen pour pratiquer les vertus les plus héroïques. Vous êtes riche: Abraham l'était, je crois, plus que vous. Job était riche aussi: soyez, comme lui, le pied du boiteux, l'œil de l'aveugle, le père de l'orphelin, le défenseur, le nourricier des pauvres: et ainsi vos richesses vous serviront pour acquérir et pratiquer la sainteté. Vous êtes pauvre, et votre pauvreté est surchargée de maladie: voyez Lazare dans l'Évangile, pour être pauvre et malade, il n'a pas laissé de devenir un grand saint. Vous êtes un artisan, obligé de travailler tout le jour et une partie de la nuit pour entretenir votre famille: S. Joseph était dans la même condition, et ses vertus cependant l'ont élevé au plus haut comble de la gloire. —

Vous suivez le train des armes, vous vivez à la guerre : souvenez-vous de ce brave centurion romain, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres : il est dit que c'était un homme de piété et craignant DIEU : *Religiosus ac timens DEUM cum omni domo suâ*. Bien éloigné de s'enrichir des dépouilles des autres, il faisait de grandes libéralités aux pauvres, et, parmi le bruit des armes, il tenait son cœur en paix et son esprit recueilli en DIEU par la prière : *Faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans DEUM semper*. — Il est donc aisé de montrer, par de tels exemples, que l'on trouve assez fréquemment dans les livres saints, que, comme c'est DIEU qui a établi la diversité des professions et des états nécessaires dans le commerce du monde, il a aussi assigné un fonds de grâces pour y garder sa loi dans chaque condition, c'est-à-dire pour y vivre saintement. Si donc l'enfer est rempli de gens de qualité, de gens de cour, de soldats, de marchands, d'artisans ; si les chrétiens de tout état se damnent tous les jours par milliers, ce n'est pas leur état, ce n'est point leur condition qui en est cause ; c'est que, dans leur état, comme dit le prophète, ils n'ont point voulu se servir de la grâce de DIEU, qui est présentée à tous les hommes pour observer ses commandements : *Longè a peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt* (Ps. 108).

[Pratiquer une vertu particulière]. — Quoique la sainteté consiste dans l'assemblage de toutes les vertus, S. Pierre Damien remarque fort sagement que les saints se sont appliqués à quelques vertus en particulier, et s'y sont rendus excellents, sans cependant négliger les autres. Ainsi, Abraham se signala par la foi, Moïse par la douceur, Phinées par la ferveur de son zèle, S. Pierre par son ardente charité, S. Jean par la virginité ; et, quoique celui qui aspire à la sainteté doive avoir toutes les vertus et tâcher de les pratiquer, à l'imitation des saints, néanmoins, dit ce Père, il est de la prudence d'en choisir une en particulier, pour laquelle on ait un plus grand attrait, et qui soit plus conforme à l'état, à l'emploi et à l'inclination, afin de se la rendre plus familière, et d'en produire des actes plus fréquents et plus parfaits, vu qu'il ne faut quelquefois qu'une vertu pour acquérir toutes les autres, tant elles ont de connexité ensemble.

Quoique l'exemple de tous les saints soit très-utile pour nous porter à nous sanctifier comme eux, la même prudence qui règle le choix des vertus dont la pratique nous est plus nécessaire ou plus convenable doit aussi régler le choix des saints dont la vie est plus conforme à celle de notre profession et de notre état : *Habet unum quodque propositum principes suos*, dit S. Jérôme (*Epist. ad Heliodor*). Chaque institut et chaque profession, dit ce saint, a ses premiers hommes, dont l'exemple sert de modèle sur lequel les autres se doivent former : *Episcopi et presbyteri habent in exemplum Apostolos et apostolicos viros*.

[Les saints de l'ancienne loi proposés par S. Paul]. — C'était par les exemples des pères de l'ancienne loi que S. Paul engageait les premiers chrétiens à la pratique des vertus pour se sanctifier. Depuis Abel jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'aux prophètes, il leur mettait devant les yeux tous les justes de l'ancien testament : ces justes cachés dans des cavernes, errant dans la solitude ; ces justes exténués de jeûnes, accablés de pénitences ; ces justes accusés, calomniés ; ces justes enfin dont le monde n'était pas digne : *Quibus dignus non erat mundus* (Heb. 11). Eh bien, concluait l'Apôtre, qui peut donc maintenant nous retenir ? fortifiés de ces exemples, que ne courons-nous dans la carrière qui nous est ouverte ? et, puisque nous sommes les héritiers, les descendants des saints, à quoi tient-il que nous soyons saints comme eux ? — Ce raisonnement de S. Paul doit encore avoir une force toute particulière et toute nouvelle pour nous, puisque cette infinie multitude de saints, formés dans la religion chrétienne, a bien grossi cette nuée de témoins dont parlait l'Apôtre des gentils. Car que pouvons-nous dire, surtout à la vue de tant de martyrs, nous dont DIEU n'éprouve plus la constance par des tourments ; nous qui, comme dit S. Cyprien, pouvons devenir saints sans effusion de sang ? Ne sommes-nous pas les plus méprisables des hommes si les difficultés nous étonnent ? Ne faisons-nous point outrage à la grâce de notre DIEU si nous doutons qu'elle nous puisse soutenir dans des peines très-légères, ayant soutenu les saints martyrs dans les plus cruels supplices ?

[S. Augustin]. — On peut rappeler ici l'admirable vision dont DIEU favorisa S. Augustin quelque temps avant sa conversion. Il lui fit voir la chasteté sous la figure d'une grande dame environnée d'une multitude infinie de jeunes enfants et de jeunes filles qui avaient inviolablement conservé leur pureté, et cette dame lui disait : *Numquid non poteris quod isti, et istæ ?* Eh quoi ! ne pourrez-vous pas faire ce que tous ces enfants ont pu faire ? n'aurez-vous pas assez de courage pour suivre leurs exemple ? Il est vrai qu'ils ne l'ont pu par leurs propres forces, mais [par la vertu du Saint-Esprit, qui se communique à toutes les personnes qui veulent embrasser la perfection. — Appliquons-nous à nous-mêmes cet exemple, et croyons que, pour peu que nous voulions prendre de peine de marcher dans le chemin de la vertu, battu et frayé par tant de personnes de tout sexe, de tout état et de tout âge, la grâce ne nous manquera point pour parvenir à cet heureux terme où elles sont courageusement parvenues en travaillant de leur part, et coopérant à la grâce pour parvenir à cette immortelle gloire dont jouissent à présent les saints.

[Les Israélites en face de la terre promise]. — Sitôt que les Israélites aperçurent

la terre promise du haut de la montagne Amana, ils mirent sur leurs têtes des couronnes de fleurs, afin d'entrer tout couronnés dans cette heureuse terre, où ils devaient vivre avec une pleine liberté. Cette terre promise n'est que la figure du ciel, qui est proprement la terre sainte, où nous devons aspirer et que l'Eglise nous montre aujourd'hui pour nous animer davantage à sa conquête. Les saints qu'elle nous met devant les yeux sont les véritables Israélites, munis chacun d'une couronne comme autant de rois de ce royaume céleste, qui nous invitent à la possession de ce même royaume. Leur pouvoir n'a point d'autres bornes que la toute-puissance de DIEU, qui est leur chef. Ils ont pour richesses les fonds inépuisables dont DIEU même jouit, et dont la plénitude n'a point de mesure ni de fond. Ce sont ces biens sans nombre que l'Eglise nous propose aujourd'hui d'acquérir, en nous invitant, par l'exemple de tous les saints, à suivre leurs traces, si nous voulons entrer en possession de ce même royaume qu'ils ont acquis par leurs mérites, en travaillant courageusement à la poursuite d'un si grand bien.

[Le nombre des saints]. — C'est une remarque assez curieuse, qu'ont faite de savants hommes, que l'on ne peut trouver aucun emploi ni aucune vocation, dans aucun royaume ou dans aucune république, où il n'y en ait quelques-uns reconnus pour saints par l'Eglise: pour nous convaincre que, comme ce ne sont pas non plus les conditions ni les emplois qui font les saints, ce n'est pas ce qui les empêche de l'être, mais la vie qu'on y mène et la fidélité avec laquelle on s'y acquitte de ses devoirs. C'est ce que Tertullien disait aux chrétiens de son temps : *Nihil refert ubi sitis, extra sæculum estis*. Qu'importe de quelle profession vous soyez, pourvu que DIEU vous y ait appelé? Ainsi, je ne m'informe point si vous êtes séculier ou religieux, engagé dans les ordres sacrés ou dans le mariage : ce qui doit être commun à tous les chrétiens, de quelque condition et de quelque profession qu'ils soient, c'est d'être éloignés de la corruption du siècle: ce qui se peut faire en toutes sortes de conditions. En effet, parmi les souverains, qui sont ceux d'entre les chrétiens qui semblent avoir plus d'obstacles à leur salut, on en compte plus de six cents canonisés, après avoir vécu au milieu d'une cour profane, sans être infectés de l'air contagieux des vices qui en rendent le séjour si dangereux. Quelle est la condition où il y ait plus de licence et moins de religion que dans la profession des armes? et cependant on ferait des armées de ceux qui s'y sont sanctifiés; on a vu des légions entières qui ont mieux aimé perdre la vie que de renoncer à leur foi. Parmi les gens d'affaires, quels périls! quelle difficulté de se sauver! quels embarras! et néanmoins il y en a eu des milliers qui ont fait paraître une vertu consommée, et qui se sont élevés au plus haut degré de la sainteté. — Or, cette multitude de saints, de tout état et de toute condition, sont, au sentiment du grand Apôtre, une nuée de témoins, qui déposeront un jour contre nous, et qui nous reprocheront notre lâcheté :

Tantum habentes testium nubem. Leur nombre sera une conviction claire et manifeste que nous avons pu nous sanctifier, et que ce ne peut être que notre faute si nous y avons manqué. *Testium nubem*: c'est une nuée qui est au-dessus de nous, et suspendue, pour ainsi dire, au milieu de l'air, nous marquant qu'ils ont été sur la terre sans y être attachés d'affection: qu'au milieu des affaires, dont ils semblaient être accablés, ils se sont élevés par leur piété et n'ont pensé qu'au ciel. *Testium nubem*: c'est une nuée qui porte des pluies de grâces, et qui les obtient de DIEU pour ceux qui sont dans les mêmes emplois et qui expérimentent les mêmes difficultés. Mais prenons garde que ce ne soit une nuée qui crève un jour sur notre tête et qui éclate en foudre en prononçant l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes assez malheureux pour nous perdre.

[S. Ignace]. — Il n'y a personne sur qui l'exemple des saints ne puisse faire la même impression qu'il fit autrefois sur l'esprit du grand S. Ignace fondateur de la Compagnie de Jésus, lorsqu'il était encore entêté de la gloire du monde qu'il espérait acquérir par les armes. Ayant lu par hasard comment les saints avaient méprisé cette gloire mondaine pour laquelle il avait une si ardente passion, et ce qu'ils avaient si généreusement entrepris pour travailler à la gloire de DIEU, il conçut tant d'admiration pour leur courage, un désir si pressant de les suivre, que dès ce moment il prit la forte et généreuse résolution de renoncer au monde et de n'aspirer qu'à cette gloire immortelle. C'est ce que l'exemple des saints a souvent fait sur l'esprit des hommes, et c'est aussi pour ce sujet que l'Eglise nous propose aujourd'hui leurs grands exemples, dans cette solennité, pour nous animer à les suivre.

[Se dépouiller de tout]. — Combattre comme les athlètes et à l'exemple des athlètes, courir dans la carrière du salut, qui nous est ouverte, en sorte que nous remportions le prix, c'est dans la pensée de S. Paul, à quoi nous sommes appelés, et ce qu'ont pratiqué les saints: *Sic currite ut comprehendatis*. Or, les athlètes, disait ce grand apôtre, pour être plus libres dans la course et moins embarrassés dans le combat, se dépouillent de tout, et nous apprennent par là que nous devons, comme chrétiens, être détachés de toutes les choses du monde: *Omnis autem qui in agone contendit ab omnibus se abstinere*. La différence entre eux et nous, c'est que les athlètes n'en usent ainsi que pour gagner une couronne corruptible. Différence bien capable de nous confondre, si nous ne les imitons pas. C'est encore là un des motifs qui a inspiré aux saints non-seulement tant de courage, mais encore un détachement du monde si parfait dans les combats qu'ils ont eu à soutenir contre les ennemis de leur salut,

[Aman]. — La magnificence de DIEU envers ses élus est telle que je puis m'écrier ici, avec le prophète: « Ah! Seigneur, que vous êtes grand d'élever

vos serviteurs à un si haut degré de gloire, au-dessus de toutes les grandeurs mortelles ! » et ajouter, avec l'envieux Aman conduisant son rival en triomphe : « C'est de la sorte qu'on doit honorer ceux que le roi du ciel et de la terre a voulu honorer de son amitié et de sa faveur ! » Mais, esprit de schisme, que tu es contraire, en ce point, à l'esprit de DIEU, de ravir aux saints l'honneur que DIEU leur a toujours fait rendre par son Eglise dans tous les siècles ! Il n'est point nécessaire de rapporter ici quantité de passages et de citations. Les fêtes qui sont instituées pour cet effet, les discours et les éloges que les Cyprien, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme, les Ambroise, les Augustin, ont prononcés pour exhorter les peuples à les honorer ; les solennités qui se faisaient aux tombeaux de ces bienheureux, les conciles assemblés contre les iconoclastes : tout cela fait une tradition constante de l'Eglise primitive jusqu'à ce malheureux siècle, voisin de notre temps, où l'on a vu s'élever une si pernicieuse erreur contre le culte des saints, dont des preuves, si fortes et si convaincantes, ne peuvent encore les faire revenir ; jusque-là que quelques-uns d'entre eux aiment mieux répondre que tous les Pères et les docteurs de l'Eglise sont tombés dans l'erreur que de confesser qu'ils y sont eux-mêmes ; d'autres avouent qu'on a, à la vérité, de tout temps honoré les saints, mais qu'on ne les a pas invoqués, et s'efforcent du moins de retrancher une partie de ce culte qu'ils ne peuvent entièrement abolir.

Gardons-nous bien d'imiter ces lâches murmurateurs d'Israël, qui ne voulaient pas entrer dans la terre promise parce que, disaient-ils, ils y avaient vu des monstres : *Vidimus monstra*. Mais, leur dit le fidèle Josué, qui était leur conducteur, de quoi vous plaignez-vous ? le Seigneur est avec vous : que devez-vous appréhender ? *Nobiscum est Dominus, nolite metuere*. Ce sont ces mêmes paroles que le Seigneur nous dit quand nous nous plaignons de la difficulté des voies qui conduisent au salut : *Noli metuere*, ne craignez rien. Qu'avez-vous à craindre, lâche chrétien, quand je suis avec vous ? Vos difficultés sont-elles plus grandes que celles des saints ? Le chemin qui conduit au ciel est-il moins praticable qu'alors ? N'êtes-vous pas de même nature, de même condition qu'eux ? Vous avez les mêmes secours, la même grâce vous est offerte : quel est donc le sujet de votre crainte, si ce n'est votre lâcheté ?

[Effet de l'exemple]. — Comme il n'y a rien de plus pernicieux que le scandale, selon Tertullien, parce que c'est l'exemple d'une mauvaise chose qui l'autorise en quelque sorte et qui fortifie l'inclination au mal dans les âmes, *Scandalum rei malæ exemplum ædificans ad delictum*, aussi le bon exemple est le moyen le plus fort que DIEU emploie pour attirer les hommes à la vertu. C'est pour cela que le Saint-Esprit nous a laissé dans les saintes Ecritures les vies des saints de l'ancien testament, que les principales actions des Apôtres sont rapportées dans les Actes, et que

l'Eglise conserve dans ses annales la mémoire de ce que les saints ont fait pour acquérir la gloire dont ils jouissent, afin que ces grands exemples, présents à notre esprit, nous encouragent à vaincre les obstacles qu'ils ont surmontés, pour que nous puissions arriver au même terme. — Et comment est-ce que la vie d'un saint nous persuade la sainteté? En deux manières, dit S. Chrysostôme : en nous faisant comprendre la perfection de la sainteté, et en corrigeant les vices qui nous en éloignent. En considérant la vie d'un saint, je reconnais que rien ne mérite d'être aimé ni estimé que la vertu; et en faisant réflexion sur ce que les saints ont fait, j'apprends ce que je dois faire moi-même. Ce fut ainsi que Mathathias, l'illustre chef des Machabées, conserva ses enfants dans le culte de la vraie religion. « Représentez-vous, leur disait-il, l'exemple de ces Israélites fidèles à la loi de DIEU desquels vous descendez : le zèle d'un Elie, la fidélité d'un Abraham, la douceur d'un David, l'obéissance d'un Isaac, la chasteté d'un Joseph. C'est de cette manière que ce grand homme persuadait aux siens la vertu, par l'exemple de leurs saints ancêtres.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quis ascendet in montem Domini ? (Ps. 23). — Comment monter en effet sur ce rocher inaccessible, tout rempli d'épines, tout hérissé de ronces, tout teint du sang et tout moite des larmes de ceux qui ont passé devant nous? Comment marcher par un chemin si impraticable? C'est l'objection que font ordinairement les hommes pour autoriser leur lâcheté et leur négligence. Dérisonnable sentiment, qui fait tous les jours tant de coupables, mais qui est solennellement combattu par les exemples des saints, et par l'expérience que nous avons de leurs combats et de leurs victoires; de sorte que nous pouvons dire de tous ce que Tertullien a dit de l'un d'entre eux : *Consistit Job in exemplum infidelium*. Job se présente sur son fumier, comme sur un théâtre victorieux, pour être confronté avec tous les esprits lâches et délicats, qui disent que la patience dans les douleurs est impossible à la nature des hommes. Mais ce qui s'est fait par une grâce particulière dans un seul homme, tous les saints ensemble nous le montrent possible par leur exemple, pour nous convaincre évidemment que la sainteté n'est pas impossible, comme nous nous le persuadons fausement.

Vidi turbam magnam. (Apocal. vii). — La Providence de DIEU a voulu qu'il y eût des saints de toutes sortes de conditions, et même de celles où la vertu et la sainteté paraissent les plus difficiles. Il y a des rois et des princes saints : et cependant la cour est fort opposée à la sainteté, par

sa mollesse et par ses vanités. Il y a des soldats saints : et cependant la guerre est contraire à la piété. Tous ces saints s'assemblent aujourd'hui, et, nous montrant leurs exemples, nous ôtent toute excuse. Cette troupe de saints, dit l'Apôtre, est une nuée de témoins qui nous convainquent que nous pouvons être saints : *Impositam habemus nubem testium*. La nuée ne se forme pas tout d'un coup, elle s'amasse des vapeurs peu à peu, qui s'évaporent enfin en pluie par les vents et les orages : Ainsi DIEU, depuis la naissance du monde, a ramassé peu à peu des saints de divers endroits de l'univers, pour en faire une nuée de témoins qui nous prouvassent, par l'exemple de leurs vertus, que nous pouvons devenir aussi des saints.

Sancti estote, quia ego sanctus sum. (Levit. xi). — N'est-il pas surprenant que DIEU fasse aux hommes un commandement de s'élever au-dessus des faiblesses de leur condition et de la faiblesse de leur être, pour se rendre semblables à lui, pour mériter de régner éternellement avec lui dans le ciel ? Qu'y a-t-il dans l'homme qui ne soit un obstacle à son bonheur, et qui ne semble même opposé au commandement qu'il lui fait d'être saint ? La sainteté est un éloignement de toutes sortes de souillures, un détachement de toutes les choses de la terre, une victoire entière sur toutes les passions, un attachement inséparable au Créateur par une charité ardente ; et, afin que cette sainteté soit consommée, hors d'atteinte de tous les hasards auxquels elle est exposée en cette vie ; il faut jouir du souverain bien, dont DIEU ne donne la possession qu'à ceux qu'il a prédestinés de toute éternité. D'ailleurs, quel est l'homme à qui DIEU intime un tel commandement ? Pécheur avant même de naître, né avec le penchant au mal qui dérègle toute sa vie, aveugle dans la connaissance de son véritable bien, faible et inconstant dans les poursuites qu'il en fait, esclave de ses passions, porté aux biens sensibles, vivant au milieu des pièges et des embûches de ses ennemis, entouré de toutes parts de dangers évidents dans un monde corrompu où tout le porte au vice et le détourne de la sainteté : c'est à cet homme-là, c'est à ce sujet si faible, que DIEU commande d'être saint ! Mais cette même ordonnance de DIEU prouve la possibilité d'obéir de la part de l'homme, puisque, DIEU n'étant pas moins juste que saint, il ne peut jamais commander aux hommes une chose qui soit au-dessus de leurs forces.

Filii sanctorum sumus. (Tob. viii). — L'Eglise nous présente, dans cette solennité de tous les saints, l'image de la sainteté, non pas dans les combats, mais dans les triomphes, non plus traînée sur les échafauds pour y être exposée aux bêtes et aux plaisirs sanguinaires d'un peuple barbare, mais élevée sur des trônes, pour nous dire et nous persuader que nous sommes les enfants des saints : *Filii sanctorum sumus*. Voyez-vous sur ces trônes brillants ces saints couronnés de gloire ? Soyez persuadés,

à ce spectacle, de la noblesse de votre extraction et de l'obligation où vous êtes d'exprimer leur sainteté par vos mœurs, pour avoir part à l'héritage qu'ils possèdent et qu'ils veulent aussi vous procurer. C'est proprement en ce jour que se vérifie la vision de S. Jean : *Vidi civitatem sanctam, Jerusalem novam, descendentem de cælo*. Elle descend, cette sainte cité, par sa protection, multipliant les intercessions et les satisfactions des saints pour le bien commun de l'Eglise. Elle descend pour recevoir l'honneur que l'Eglise militante lui rend en ce jour ; elle descend, enfin, par l'idée de sa gloire, pour relever les espérances des chrétiens, et pour leur persuader la sainteté par les motifs de cette espérance. Car un des plus pressants moyens dont la grâce de DIEU se sert pour nous exciter à la sainteté, c'est l'espérance de la gloire qu'il a promise aux saints, parce que c'est un motif qui anime notre courage pour suivre constamment ce dessein, comme l'espérance des avantages qu'on attend est le plus commun ressort des plus importantes actions de notre vie. Ce n'est pas que je veuille dire que le principal motif de notre sainteté doive être cette vertu intéressée : nous devons servir DIEU principalement pour l'amour de lui-même ; mais la providence de DIEU se sert encore de ce moyen pour animer notre courage et exercer notre vertu.

Quis ascendet in montem Domini? (Ps. 23). — C'est en vain que, nous laissant emporter à notre malheureuse tiédeur et à notre paresse criminelle, et perdant courage à la vue des difficultés imaginaires ou véritables qui se rencontrent dans la pratique de la vertu, nous disons en soupirant : *Quis ascendet in montem Domini?* O DIEU ! qui est-ce qui pourra monter sur la montagne du Seigneur ? O DIEU ! qu'il y a de peine à se sauver, et que cette sainteté qu'on nous prêche est difficile ! C'est avec injustice que nous regardons cette montagne du Seigneur comme un rocher inaccessible, tout rouge du sang de ceux qui essaient d'y monter. Cette nuée de témoins que DIEU nous présente en ce jour nous contraindra bientôt d'avouer que toutes les peines que nous nous forgeons ne sont qu'un fantôme qui nous fait peur ; qu'il n'y a jamais eu de gens plus heureux ni plus satisfaits que les saints ; qu'ils ont trouvé doux et aimable tout ce qui paraît terrible aux yeux de la chair. Ces mauvais chrétiens qui veulent s'excuser de faire leur devoir, et qui allèguent des impossibilités imaginaires fondées sur leur état et leur condition, sont facilement convaincus par le témoignage des saints, non-seulement d'injustice mais d'infidélité.

Sancti estote, quia ego sanctus sum. (Levit 11). — L'Eglise a vainement employé, durant le cours de l'année chrétienne, tous les motifs dont elle a pu s'aviser pour nous exciter à la vertu. Elle nous a mis inutilement devant les yeux toutes les merveilles de la naissance, de la vie et de la mort du Sauveur, dans les saintes solennités de ses fêtes. C'est en vain

qu'elle nous a découvert, dans ces jours célèbres; tous les miracles de l'amour infini de DIEU envers nous, toutes les mystérieuses actions qu'il a bien voulu faire pour notre salut. Ces grands spectacles, qui ont autrefois étonné jusqu'aux créatures insensibles, et qui ont surpris toute la nature, n'ont point touché la dureté de nos cœurs. Enfin, la passion que l'Eglise a pour notre bien lui fait faire aujourd'hui un dernier effort; elle ouvre le ciel, et étale devant nous la pompe de la Jérusalem céleste, afin d'animer notre ambition et de réveiller notre piété languissante. *Respice*, dit-elle à chacun de nous, *Sion civitatem solemnitatis nostræ*: Jetez les yeux sur la grandeur et la beauté de la sainte Sion: vous verrez que rien ne peut être comparé aux richesses et à la gloire de cette auguste cité, et que bien que DIEU paraisse riche et libéral partout, c'est là seulement que sa grandeur et sa magnificence éclate. Si vous avez quelque passion pour la véritable gloire, si vous aimez les plaisirs et les richesses solides, c'est là qu'il s'en trouve des trésors inépuisables, là en sont les sources éternelles. C'est ainsi que l'Eglise veut piquer notre lâcheté par nos propres intérêts. Elle nous fait montre du séjour de tous les biens pour nous enflammer à la pratique des vertus; elle nous propose le bonheur infini des saints pour nous faire marcher sur leurs traces et nous donner le courage de les suivre.

Hæc est voluntas DEI, sanctificatio vestra (Thessal. I). — DIEU ne nous commande pas, remarque S. Augustin, de faire des prodiges qui étonnent les esprits et qui renversent l'ordre de la nature; il ne nous commande pas de prendre en main le gouvernement du monde et de donner des lois à l'univers, parce que sa puissance et sa sagesse conduisent toutes choses à leurs fins avec autant de force que de douceur. Ces emplois sont des prérogatives incommunicables de sa majesté, et dont l'imitation n'est pas moins impossible que le dessein en serait funeste à une nature faible et impuissante, qui doit recevoir sa perfection d'en-haut, et dont la dépendance et la soumission fait tout le bonheur. Il nous commande d'être saints parce qu'il est saint: *Sancti estote, quia ego sanctus sum*. — MON DIEU, que votre bonté pour les hommes est charitable et désintéressée! De toutes les adorables qualités qui doivent rendre votre essence divine l'objet des abaissements et des respects profonds de toutes les créatures, il n'y en a point qui vous soient plus chères que la sainteté: et cependant c'est cette auguste qualité que vous avez choisie pour nous en faire part, parce que c'est elle seule que nous pouvons imiter avec succès, et qui nous puisse donner les moyens de vous plaire.

Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat (Apocal. VII). — Les démons ont publié et autorisé les vices par le grand nombre des hommes vicieux, et par cette foule de mauvais exemples que les SS. Pères appellent le torrent impétueux de Babylone, qui entraîne tous les faibles

dans les enfers. Aussi la bonté de notre DIEU, dans cette fête, veut combattre les vices et nous porter à la vertu par cette multitude innombrable de bienheureux qui se sont sanctifiés dans tous les états, dans toutes les contrées, dans toutes les parties de l'univers : *Ex omnibus gentibus et tribubus et populis et linguis*. Ces saints qu'on nous propose dans la gloire, ce sont autant de docteurs et de prédicateurs qui nous prêchent la sainteté, et qui nous la persuadent de la manière la plus éloquente et la plus forte ; qui est le langage des œuvres, infiniment plus persuasif que celui des paroles. O DIEU ! les forts, les éloquents et les pathétiques sermons que nous pouvons entendre dans nous-mêmes si nous voulons méditer les vertus des saints ! Oh ! les savantes leçons d'humilité, de patience, de douceur, de courage, de zèle pour la gloire de DIEU, de haine du péché et d'amour de la vertu, nous entendrons si nous voulons monter sur les amphithéâtres des saints martyrs, ou pénétrer dans ces cavernes sanctifiées par la présence des saints confesseurs et des saintes vierges.

Fili sanctorum sumus (Tob. viii). Les démons ont corrompu les mœurs des enfants par les mauvais exemples des pères, et le Sauveur nous représente les saints aujourd'hui comme nos pères dans la grâce, nous invitent, par l'alliance que nous avons avec eux, à ne pas dégénérer de leur grâce, et à nous rendre semblables à eux : *Fili sanctorum sumus*. Voyez quelle est votre alliance : vous êtes les enfants des apôtres, des martyrs et des vierges. — Les démons ont autorisé les vices par le nombre des impies et par la multitude des mauvais exemples : et par la solennité présente le Fils de DIEU les combat. Il élève une multitude de saints, et il nous présente cette troupe innombrable de bienheureux, dont le témoignage est mille fois plus recevable que celui des impies et que les persuasions du démon, qui a coutume de se servir d'eux pour autoriser tous les désordres. — Nous sommes les enfants des saints : que ce titre est magnifique ! que cette qualité nous est glorieuse ! Mais à quelles obligations ne nous engage-t-elle pas ! et qu'elles sont peu observées par les chrétiens de ces derniers temps ! Ne pouvons-nous pas nous plaindre avec justice, comme le prophète, et dire avec lui : « Seigneur, conservez-moi parmi ces troupes innombrables de méchants qui ont éteint toutes les lumières de la raison et de la foi, et qui se mettent si peu en peine d'observer vos saintes ordonnances ! » C'est en nous représentant l'exemple des saints et en imitant leurs vertus que nous pourrons éviter de si grands maux.

Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus (Cor. i). — Les saints ne peuvent-ils pas dire maintenant, dans le ciel, ce que S. Paul disait d'eux et de lui-même sur la terre, qu'ils sont un spectacle exposé non-seulement à notre admiration, mais à notre imitation. Car il semble que chacun d'eux, en nous montrant les actions qui lui ont mérité les

couronnes qu'il porte, nous apprend à combattre et à vaincre. Regardez ces exemples, mais suivez-les en même temps. Combattez comme eux, si vous voulez avoir part à leur gloire. Spectacle glorieux, saints exemples, quelle impression ne devez-vous point faire sur nos esprits ! Que vous nous instruisiez puissamment, puisque vous faites voir, par des preuves si sensibles, que nous pouvons devenir ce que sont les saints, puisqu'ils ont été ce que nous sommes, et qu'il n'y a point d'obstacles que nous ne puissions vaincre, puisqu'ils ont été victorieux. Et, comme ils ont été tous admirables par leur sainteté, tous recommandables par quelque endroit, tous signalés par de rudes combats et par de grandes victoires, leurs exemples sont autant de reproches de notre lâcheté, de notre négligence et de notre insensibilité.

Instauras testes tuos contra me (Tob. x). — DIEU fera deux sortes de jugement ; un de comparaison, où il jugera et condamnera les méchants chrétiens par les exemples des saints. Avancez, leur dira-t-il, lâche^s chrétiens ! pourquoi vous présentez-vous à mon tribunal avec les marque de vos crimes ? N'aviez-vous pas les exemples des saints pour servir de motif à votre pénitence ? Ils ont été de même nature que vous ; vous avez eu les mêmes grâces, vous avez été élevés dans la même Eglise, nourris des mêmes sacrements ; vous avez prétendu à la même gloire : et cependant vous avez dégénéré de leurs vertus ! Vous avez vécu comme si vous aviez été enfants des démons. Allez, malheureux ! vous êtes indignes de posséder le glorieux et éternel héritage que j'ai préparé. — N'attendons pas ce jugement rigoureux ; faisons un jugement anticipé de nous-mêmes ; examinons avec rigueur nos déportements, et voyons combien nous sommes éloignés de la première sainteté de l'Eglise et de la pureté des saints. Aspirons à leur condition et à leur dignité ; disons-nous à nous-mêmes, pour nous animer : *Filii sanctorum sumus* : nous sommes les enfants des saints, leurs cohéritiers ; nous espérons posséder un jour la même gloire : tâchons donc d'imiter leurs exemples et leur zèle pour avoir part à leur triomphe.

Beati pauperes..., Beati mites..., Beati qui lugent... etc. (Matth. v). — Telle a été la condition des saints dans le temps de leur vie mortelle : affligés, persécutés, méprisés par les impies, ils se consolait de leurs peines dans la vue de la gloire qu'ils attendaient. Ils joignaient par leurs considérations et leur espérance le présent avec l'avenir ; ils unissaient leurs triomphes avec leurs combats, et par ce mélange des travaux et des récompenses, ils adoucissaient les uns par les autres. Assurés de recueillir en paix et en joie ce qu'ils avaient semé avec larmes et tristesse, impatients d'arriver au terme où la sainteté est récompensée, ils marchaient courageusement par les voies qui y conduisent, quelque rudes qu'elles pussent être. Dans la liberté qu'ils avaient de choisir ou la féli-

cité de ce monde ou celle de l'autre vie, ils vivaient de l'esprit, et mettaient, pour me servir des termes de Tertullien, leurs corps à part, pour mériter la couronne : c'est cette route que nous devons suivre.

Hæc est voluntas DEI, sanctificatio vestra (Thessal. iv). — Vous êtes appelés à un royaume dont la première loi est celle de la sainteté ; vous êtes faits pour servir DIEU, dont la plus forte inclination est celle de sanctifier les hommes ; vous êtes destinés à une gloire qu'il ne donne qu'à ceux qui l'aiment et qui lui ressemblent. N'ai-je donc pas sujet de vous dire de sa part : *Hæc est voluntas DEI, sanctificatio vestra* ? La qualité de saint est celle dont il se glorifie le plus dans les saintes Ecritures. Le ciel, qu'il habite et qu'il remplit de sa majesté, est son sanctuaire : le cantique éternel qu'on y chante n'est qu'une louange réitérée de sa sainteté. L'occupation qu'il s'y donne, c'est de couronner par sa justice les saints qu'il a rendus tels par sa grâce. Heureux qui, s'élevant par la foi au-dessus de toutes les choses créées, irait percer les voiles de l'éternité et prendre dans le sein de DIEU l'idée de la sainteté dans sa source ! Mais quelle proportion y a-t-il entre DIEU et l'homme, et quelqu'un peut-il être saint comme le Seigneur ? disait le prophète. Ceux qui ne peuvent soutenir l'éclat du soleil regardent dans de claires eaux l'image qu'il fait de lui-même : et nous, dans l'impuissance où nous sommes de pénétrer les grandeurs de DIEU, contentons-nous de le louer, de l'admirer et de l'imiter en ses saints, qui représentent à nos yeux ses divines perfections. (Fléchier).

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères et autres.

Toties dies natalitios sanctorum celebramus, quoties virtutes eorum recolimus, quibus claruerunt in terra. Augustin. Serm.

Imitari non pigeat quod celebrare delectat. Id. Serm. 4, 5, de sanctis.

Ab iis verè sanctorum martyrum festiva gaudia celebrantur qui ipsorum exempla sequuntur. Ibid.

Sanctorum vita nobis est norma vivendi. Ambros. de Joseph.

Nous célébrons autant de fois les fêtes des saints que nous rappelons le souvenir des vertus dans lesquelles ils ont excellé et se sont rendus illustres.

N'ayons point de honte d'imiter ceux que nous honorons par le culte que nous leur rendons avec bonheur.

Ceux-là célèbrent véritablement les fêtes des saints martyrs qui les imitent et suivent leurs exemples.

La vie des saints et leurs actions nous sont une règle et un modèle de bien vivre.

Si sanctorum cupis habere consortium, à malitia et nequitiæ cogitatu pectus emunda, quia non nisi sanctos, innocentes et puros, cœlestis aula suscipiet. Hieron. Epist.

Quæ est ista justitia, sanctos colere, et sanctitatem contemnere? Primus gradus pietatis est sanctitatem diligere, postea sanctos. Chrysost. Homil. 24 in Matth.

Qui sanctorum merita religiosa charitate miratur, eorum mores sanctos atque justitiam imitetur. Id. Serm. de Confess.

Qui sanctorum merita admiratur mirabilis ipse vitæ sanctitate reddatur. Id.

Ista sunt quæ sanctitatis causâ servanda sunt : pudicitia corporis, castitas animæ et veritas doctrinæ. August. Doctr. Christ.

Quàm magna DEUS largietur bonis, qui tam magna largiatur ingratis ! Eucherius.

Veneremur sanctos, quibus traditum est triumphale regnum, judiciaria sedes, angelorum consortium, beata visio, Christi conformitas, stellarum claritas, securâ mansio grata societas, et divini luminis sempiterna comprehensio. Laurent. Justinian. Serm. de omnibus sanctis.

Noli tantum attendere quâ iturus es, sed quò venturus. Tolerabis dura temporalia, sed ad lætitiâ pervenies sempiternam. Aug. in ps. 36. Conc. 2.

Si vis sustinere laborem, attende mercedem. Id. Ibid.

Cum attenderis quid sis accepturus, miraberis tantum dari pro tantillo labore. Ibid.

Nonne pro vitâ æternâ cuncta laboriosa sunt subeunda? Non est parvum quid perdere aut lucrari regnum DEI. III Imitat. Christi. 47.

Hi mihi traditi sunt in magistros et in mediatores, quibus securè me committere possum, quia et notas mihi fecerunt vias vitæ, et illis mediantibus ad mediatorem ascendere potero. Bernard. de Sanctis.

Studeamus, fratres, vivere vitâ justorum,

Si vous désirez avoir part au bonheur des saints, il faut que vous purifiez votre cœur de toute affection impure et criminelle, parce qu'il n'y a que les personnes saintes, pures et innocentes, qui entrent en cet heureux séjour.

Quelle sorte de justice est-ce là, d'honorer les saints et de mépriser la sainteté? Le premier degré de la piété chrétienne c'est d'aimer la sainteté, et ensuite les saints qui l'ont possédée.

Celui qui, par une piété charitable, admire et les mérites et les vertus des saints doit imiter la sainteté de leurs mœurs et de leur vie.

Celui qui est plein d'admiration pour les mérites des saints doit lui-même se rendre admirable par la sainteté de sa vie.

Voici les vertus qu'il faut exactement observer pour être saint : la pureté, la chasteté du corps et de l'âme, et la véritable doctrine de l'Eglise et de la foi.

Que ne donnera point DIEU aux justes et aux saints dans le ciel, lui qui fait tant de bien en ce monde aux pécheurs ingrats !

Rendons honneur aux saints à qui DIEU a donné un royaume pour fruit de leur triomphe, la puissance sur les vivants et sur les morts, un glorieux commerce avec les anges, une parfaite conformité avec JÉSUS glorifié, une clarté pareille à celle des étoiles, une claire vue de la divinité, une demeure sûre et tranquille, une agréable compagnie, une éternelle possession de la divine lumière.

Ne regardez pas seulement le chemin par où vous marchez, mais aussi le lieu où vous devez parvenir. Vous souffrirez pour un temps des choses fâcheuses, mais vous recevrez une éternelle récompense.

Si vous voulez supporter le travail, regardez le fruit qui vous en revient.

Si vous considérez la récompense qui vous attend, vous serez surpris qu'on vous donne tant pour un travail si léger.

N'est-il pas juste de souffrir toutes sortes de travaux pour la vie éternelle? Est-ce une chose peu importante que de perdre ou de gagner le royaume de DIEU?

Les saints nous ont été donnés pour guides dans le chemin du salut : nous pouvons marcher en assurance sous leur conduite dans le chemin du ciel où ils sont arrivés, et par leur médiation nous pouvons nous élever au souverain médiateur.

Mes frères, travaillons à vivre de la

sed morte eorum mori multò magis desideremus. Id.

Ex omnibus sanctis nisi tu etiam aliquando unus est, heu! nullus es. Fasti Mariani, I Novemb.

Homo quærit requiem non in regione sud. Augustin. in ps. 48.

Actuosos sanctorum vitas velut simulachra quædam spirantia aspicere oportet, probaque illorum opera sua imitando facere. Basil. Epist. ad Gregor. Nazianz.

Quamvis unusquisque sanctus omnibus florere virtutibus debeat, una tamen virtus cuique est præ cæteris eligenda, cui mens familiaris in hærendo deserviat. Petrus Damiani, Opusc. ix, 1.

vie des justes ; mais surtout, efforçons-nous de mourir de leur mort.

Si en considérant la multitude des saints, vous n'êtes vous-même de ce nombre, vous êtes compté pour rien, hélas !

L'homme cherche le repos, mais il ne le cherche pas là où il le doit trouver.

Il faut recueillir avec soin les plus beaux traits de vertu qui éclatent dans les actions des saints, afin de se les rendre propres en les imitant.

Quoique chaque saint doive posséder toutes les vertus, il y en a toujours une qui doit être la vertu particulière à choisir entre les autres, à laquelle on s'attache particulièrement, et qui nous doit être plus familière.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Cette fête regarde aussi les pécheurs]. — Il est juste, puisque les saints se réjouissent dans le ciel de la conversion même d'un seul pécheur, que les pécheurs aussi se réjouissent sur la terre de la félicité des saints. Nous, créatures fragiles, qui gémissons encore ici-bas sous le joug de la vanité, même sans le vouloir, qui vivons dans une inquiétude continuelle, au milieu de nos passions, comme au milieu d'une nation perfide et rebelle, et qui combattons sous les enseignes du Fils de DIEU souffrant et humilié, ne devons-nous pas regarder avec une sainte émulation ceux qui, vainqueurs du monde et possesseurs d'une tranquille et bienheureuse immortalité, goûtent les fruits de leurs travaux et règnent éternellement avec JÉSUS-CHRIST? C'est pour cela même que l'Eglise nous ordonne de les honorer et de les louer, après la consommation de leur sainteté.

[Honorer les saints]. — Une indiscrete vanité avait introduit parmi les païens l'usage de célébrer le jour d'une malheureuse naissance où, mortels et pécheurs tout ensemble, ils venaient éprouver les infirmités du corps et celles de l'âme ; mais une prudente charité a établi parmi les chrétiens la coutume d'honorer la mémoire des saints lorsque le ciel s'ouvre pour eux, et que, laissant à la terre leurs dépouilles mortelles,

ils vont comme des aigles renouveler leur jeunesse aux rayons du soleil éternel. DIEU les a choisis dans toutes les parties du monde, afin que la gloire de son nom fût universelle, que chaque peuple eût ses apôtres et ses prophètes, que son Evangile fût prêché et pratiqué parmi toutes sortes de nations, et qu'il restât partout des témoignages irréprochables de sa vérité, des exemples de sa sainteté et des miracles de sa grâce. Nous honorons tous les saints séparément dans le cours de l'année, et nous les honorons tous en corps le jour de leur fête commune, afin que, convaincus par cette multitude, ou, comme dit l'Apôtre, par cette nuée de témoins, nous admirions la grandeur de DIEU dans l'excellence de sa gloire, les richesses de sa bonté dans la diversité de ses vocations et de ses dons, sa fidélité dans l'exécution de sa promesse et les secrets de sa providence dans les voies qu'il ouvre à chacun pour sa sanctification particulière. (**Fléchier**).

[Désir universel de félicité].— Tous les hommes, quelque action qu'il fassent, quelque mouvement qu'ils se donnent, se proposent toujours un certain bonheur, une certaine félicité ; mais ce désir vague et indéterminé ne peut avoir en ce monde un objet fixe qu'en nous proposant la gloire dont les saints sont en possession. Cette seule vue nous portera à prendre les moyens d'y parvenir, puisque c'est le seul bien qui peut absolument contenter et remplir nos désirs de tout point. En voyant qu'il n'y en a point d'autre que la sainteté, nous serons animés à prendre et à suivre ce moyen, surtout si nous faisons attention à ces paroles du prince des Apôtres : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* (I Petri 1) : travaillez et appliquez-vous à acquérir la gloire à laquelle vous êtes appelés, et qui est votre fin. C'est l'unique nécessaire dont parle l'Evangile. Mais ne prétendez pas l'obtenir par une autre voie que par la sainteté, qui consiste à fuir le mal et à pratiquer le bien ! *Satagite per bona opera*. Voilà la source de tous les malheurs et de tous les désordres de la plus grande partie des hommes : ils ne pensent jamais à la fin pour laquelle ils sont créés, et même, loin d'avoir cette unique vue, ils font leur fin des moyens que DIEU leur a donnés pour y arriver : car ils n'ont d'autre pensée ni d'autre désir que de s'établir en ce monde ; ils ne cherchent qu'à pousser leur fortune ; ils se forment mille projets d'ambition, et n'aspirent qu'à une gloire mondaine et périsseable : d'où il arrive que, comme cette fin est criminelle, les moyens qu'ils prennent pour y arriver n'ont garde de les sanctifier.

[Les saints dans la gloire]. — S'il est juste d'honorer les saints qui sont encore sur la terre, parce qu'ils pratiquent les volontés de DIEU, qu'ils annoncent ses miséricordes, qu'ils défendent ses vérités, quelle vénération devons-nous avoir pour ces âmes bienheureuses qui, étant entrées dans l'état de la vie cachée, laborieuse et crucifiée du Sauveur, ont

passé, après les peines et les souffrances de cette vie, dans l'heureux séjour de son repos et de sa gloire ! A ce culte de piété nous devons ajouter un culte de louange, qui rende témoignage à leur vertu, et qui reconnaisse la justice et la vérité de leur sainteté. Deux choses troublent la vérité dans le monde : la flatterie et la médisance. L'une corrompt la vertu, l'autre la décrie ; la flatterie déguise tout, la médisance défigure tout. Il est d'autant plus équitable de rendre aux Saints l'honneur qui leur est dû, qu'ils sont infiniment au-dessus et des flatteries et des médisances, et que, par la grâce du Seigneur, à qui ils sont entièrement attachés, ils n'ont rien à craindre de ces deux témoins de la sainteté que nous honorons en leurs personnes.

[On n'adore pas les saints] — C'est une vérité dont tous les docteurs catholiques conviennent, que la vénération que l'on doit aux saints n'est pas celle que l'on doit à DIEU, et jamais chrétien ne l'a cru, mais ce n'est pas non plus celle qui est due aux souverains et aux princes de la terre, ni aux personnes considérables par leurs belles qualités, et qui peuvent être méprisables par d'autres endroits, quoique leurs vices et leurs dérèglements ne nous dispensent pas de respecter en eux les dignités dont ils sont revêtus. Ce n'est pas pour les qualités naturelles qui peuvent avoir été dans les saints, telles que seraient l'esprit, la science, le courage, la naissance, ou les vertus purement morales, en quoi ils peuvent s'être rendus recommandables aussi bien que les autres hommes. Ces sortes d'avantages n'entrent point en considération dans le culte que nous leur rendons, et je ne crois pas non plus que ce soit par cet endroit que nos adversaires conviennent qu'on leur doit quelque sorte d'honneur et de culte ; c'est seulement pour leur piété, la sainteté de leur vie, la gloire dont il a plu à DIEU de les mettre en possession. Qu'on me dise donc quel nom il faut donner à ce culte. L'Eglise l'appelle un culte religieux : qu'y peut-on trouver à redire, puisqu'il est d'un culte supérieur à ce qui est purement humain ? Car enfin, la grâce, la gloire, la sainteté et les dons du ciel, en quoi les saints se sont signalés, méritent qu'on les regarde sur un autre pied que le commun des hommes. Le culte et l'honneur qu'on leur rend doit donc être supérieur à celui qu'on doit aux grands du monde, et d'ailleurs infiniment au-dessous du souverain culte qui n'appartient qu'à DIEU.

[Les saints sont nos médiateurs]. — C'est une des choses qui choquent le plus les protestants [que] la coutume des catholiques d'invoquer les saints. S'ils avaient consulté les pères sur ce sujet, ils n'auraient pas préféré leur sentiment particulier au sentiment universel de l'Eglise ; ils auraient appris que le Verbe Incarné est à la vérité le seul médiateur de rédemption et de propitiation, comme tous nos théologiens le leur ont dit tant de fois ; c'est-à-dire que lui seul nous a rachetés par le mérite de son

sang, que lui seul a payé le juste prix de notre rachat, et que lui seul nous a réconciliés avec un DIEU offensé. C'est ce que S. Paul exprime dans ce passage même qu'ils ont corrompu : *Qui dedit redemptionem semetipsum pro nobis*, il s'est livré lui-même pour prix de notre rédemption. Mais il n'est pas vrai qu'il soit le seul médiateur d'intercession et de prière, puisque nous voyons, dans l'Écriture, que les anges dans le ciel et les hommes sur la terre prient pour nous, et qu'il n'y a nulle raison pour contester aux bienheureux cet emploi et ce secours qu'ils rendent aux hommes, qui sont leurs frères, et au bonheur desquels ils se sont intéressés durant leur vie. Car enfin, qui pourra s'imaginer que ces véritables amis nous manquent au besoin, que leur protection finisse ou que leurs prières cessent lorsqu'elles peuvent agir plus fortement et devenir plus puissantes et plus efficaces ? Unis plus étroitement à DIEU, sont-ils pour cela moins liés d'intérêt avec les hommes ? ou bien ont-ils perdu là-haut le crédit qu'ils avaient ici-bas ? Ont-ils moins de faveur auprès de ce souverain, ou de charité pour nous, qu'ils n'avaient alors ? et DIEU, qui a pardonné à tout un peuple à la prière de Moïse mortel, ne fera-t-il pas quelque chose en considération de tant de médiateurs qui vivront éternellement, et qui sont toujours en sa présence et près de sa personne ?

[On peut prier les saints]. — Si c'est une justice et un devoir d'honorer les saints, c'est aussi une sainte et salutaire pratique de les invoquer ; et comme la mémoire des vertus qu'ils ont pratiquées mérite notre admiration, le crédit qu'ils ont acquis auprès de DIEU doit exciter notre confiance. Sans m'arrêter ici à recueillir sur ce sujet les sentiments d'une ennuyeuse controverse, sans entrer dans des curiosités inutiles, je dis avec les théologiens, qu'il y a une invocation de grâce, de salut et de rédemption, qui ne peut appartenir qu'à DIEU seul. Lui seul peut mouvoir et créer un cœur pur et un esprit droit, par la force de son esprit et par l'efficace de sa parole ; lui seul peut donner à des plantes stériles ces accroissements d'amour et de foi que ne peut donner ni celui qui plante ni celui qui arrose ; lui seul répand la charité dans nos cœurs, par son esprit qui opère en nous, selon son bon plaisir, et la volonté et la bonne œuvre. Mais il y a une invocation d'assistance, de sollicitation, de prière, qui s'adresse, non pas directement à celui qui peut éclairer notre âme par lui-même et de sa propre lumière, mais à ceux que nous croyons être aimés de ce DIEU de vérité et de charité, desquels, comme de ses favoris, on demande l'intercession et la prière. C'est en ce sens que S. Paul sollicitait les fidèles d'Ephèse qui vivaient encore, les exhortant à s'employer avec vigilance et persévérance à prier pour tous les saints et pour lui-même afin d'obtenir de DIEU qu'il lui ouvrit la bouche, et qu'il lui donnât des paroles pour annoncer avec liberté les mystères de l'Évangile. Il adresse la même prière aux Thessaloniens et aux Colossiens : *Priez pour nous*, leur dit-il. Que s'il était juste et pieux de leur dire pen-

dant leur vie *Priez pour nous*, ce ne peut être assurément une idolâtrie de leur dire la même chose après leur mort.

[C'est J.-C. qu'on honore en eux]. — Si l'honneur que l'on rend aux saints est rendu au Sauveur même qui est leur chef, il n'y a point de doute que le mépris que l'on a pour leur personne ne tourne aussi au déshonneur du même Fils de DIEU, qui lui-même les a comblés d'honneur lorsqu'ils vivaient encore parmi nous. Que s'ils méritent notre respect étant encore dans cette vie mortelle, combien davantage les devons-nous honorer lorsqu'ils sont réunis au Sauveur dans la gloire, et combien plus le mépris que l'on a pour eux est injurieux à DIEU ! *Qui vos spernit me spernit*, disait le Sauveur à ses apôtres étant encore sur la terre. Nous voyons clairement, par ces paroles du Fils de DIEU, quelle obligation nous avons d'honorer les saints, qui sont ses amis, et desquels il a voulu que les cendres même fussent en vénération parmi les fidèles. Nous avons donc tout sujet de condamner ceux qui, loin d'honorer les saints comme amis de DIEU, non-seulement les décrient, mais les méprisent pendant que, par une tradition de tous les siècles, autorisée par l'Eglise universelle, nous sommes en possession de les honorer et de les invoquer dans nos besoins comme nos médiateurs de prière et d'intercession auprès de la divine majesté.

[On peut se sanctifier partout]. — Ce n'est pas assez que chaque condition, prise en général, ait ses grâces et ses moyens de parvenir à la sainteté, chacune a encore ses avantages propres et singuliers pour parvenir à la fin pour laquelle nous sommes créés : ce qui nous prouve en même temps qu'il n'y en a aucune où on ne puisse devenir de grands saints. Je le conclus du commandement que DIEU même en a fait : *Hæc voluntas DEI, sanctificatio vestra*. Car, supposé d'un côté ce principe, que DIEU demande de nous que nous aspirions à une haute sainteté, et qu'il ait proposé les plus riches couronnes et les premières places de son royaume à quiconque s'efforcera de les emporter par ses mérites ; et d'autre part qu'on ne puisse douter que ce ne soit par une disposition particulière de sa sagesse qu'il a établi tant de conditions différentes, comme je le présuppose toujours, qui ne conclura aussitôt que, comme sa sagesse infinie a ordonné cette diversité d'états, sa bonté les a aussi tous rapportés au salut éternel comme des moyens à leur fin, et que dans chacun il y a des avantages pour y arriver ? Autrement, dans cette distribution où nous voyons tant d'inégalité, quoique DIEU ne doive rien à personne, les hommes néanmoins, se croyant lésés, auraient quelque sujet d'envier les uns le sort des autres, de se plaindre qu'on leur imposerait une obligation au-dessus de leurs forces, ou du moins de s'imaginer que DIEU les aurait en quelque manière négligés en comparaison des autres. C'est pourquoi on peut dire qu'il en est à peu près comme dans l'ordre de sa providence natu-

relle, où DIEU a fait une si juste compensation des biens et des maux qui se trouvent dans chaque condition, que chacune a ses avantages propres et particuliers pour vivre content dans le monde, lesquels ne se trouvent point dans les autres.

[Dieu lui-même honore les saints]. — Pour concevoir une grande idée de l'honneur dû aux saints, il faut considérer l'honneur que DIEU même leur fait de les prédestiner de toute éternité à la couronne de gloire, tout ensemble couronne de miséricorde et de justice à leur égard, C'est une couronne de justice, parce qu'il ne la donne qu'à ceux qui la méritent ; c'est une couronne de miséricorde, parce qu'il leur donne par sa pure bonté les moyens nécessaires pour la mériter. Il veut qu'ils la méritent, et il fait voir par là le grand honneur qu'il leur fait en leur donnant occasion de gagner par leur courage et par leur vertu une gloire immortelle, qui surpasse infiniment toute la gloire des plus grands monarques de la terre. Il leur donne aussi les moyens de la mériter, sans lesquels ils n'y pourraient parvenir, et c'est par là qu'il leur témoigne le grand amour qu'il leur porte. Admirons son infinie bonté, aimons et honorons ceux qu'il aime et qu'il honore. Rendons honneur aux saints, à qui DIEU a donné un royaume pour fruit de leur triomphe, une puissance de juges sur les vivants et sur les morts, un glorieux commerce avec les anges, une parfaite conformité avec JÉSUS-CHRIST, une claire vue de la divinité et une éternelle possession de la lumière divine.

[L'homme appelé à une gloire immortelle]. — Il est très-important de bien concevoir, et de ne jamais oublier, que la gloire immortelle, cette fin si noble et si élevée à laquelle DIEU appelle tous les hommes, tant en général qu'en particulier, ne se peut acquérir que par des moyens propres et proportionnés, qui sont les vertus et les bonnes œuvres que l'homme, prévenu et secouru de la grâce, doit nécessairement pratiquer pour être saint, et pour répondre, autant qu'il est en son pouvoir, aux grands desseins de DIEU sur lui. Or, la pensée et la vue d'une si noble fin doit exciter puissamment un chrétien à faire de nobles et saintes actions : ce qui s'appelle travailler à acquérir la sainteté, l'unique et indispensable moyen de parvenir à la gloire, à laquelle nous devons tous aspirer sans exception. Pourquoi ? C'est qu'il y a cette différence entre l'homme et les êtres inanimés ou dépourvus de raison, que ceux-ci vont à leur fin par un instinct naturel et imprimé dans le fond de leur être, sans s'en écarter jamais, n'ayant pas besoin de délibérer ni de choisir, ce dont ils sont incapables ; mais, pour l'homme, comme DIEU l'a destiné à une félicité immortelle dont il ignore les voies, non-seulement il a besoin d'implorer le secours de la grâce, mais il doit concourir avec elle pour y parvenir.

[Nous réveiller de notre assoupissement]. — La sainteté n'est autre chose qu'un

assemblage de toutes les vertus, un exercice de toutes sortes de bonnes œuvres, un amas de mérites et de bonnes actions par lesquelles on acquiert la gloire que DIEU a destinée à ses élus; et, comme la fin que nous nous proposons est la première cause de toutes nos entreprises, que c'est elle qui met toutes nos puissances en mouvement, à moins d'avoir en vue cette fin, d'envisager ce terme et d'aspirer à cette gloire immortelle, dont les saints sont en possession et que nous devons partager un jour avec eux, à moins d'y penser et d'y faire de sérieuses réflexions, il est difficile de comprendre comment on peut avoir assez de courage pour se résoudre à pratiquer les vertus et à employer les moyens nécessaires pour y parvenir. La sainteté coûte beaucoup à la nature; elle demande du soin, de l'application, de la contrainte, et, si l'on n'est point assez courageux pour se faire violence à soi-même, on court grand risque de n'y jamais atteindre. Il faut donc quelque chose de grand pour exciter nos désirs languissants, pour réveiller notre esprit de l'assoupissement étrange où il est à cet égard, et pour piquer notre ambition naturelle, en nous proposant un si grand bien pour objet. Autrement, nous ne ferons que de faibles efforts sur nous, et nous avancerons fort peu dans cette carrière si pénible de la sainteté.

[Les douze tribus d'Israël]. — S. Thomas dit que le Fils de DIEU, étant monté sur une montagne lorsqu'il prêcha les huit béatitudes, jeta les yeux sur tous les prédestinés, et que, selon ses différents regards, il marqua les différents moyens de parvenir au bonheur éternel dont jouissent les saints; que, ayant vu les anges, qui se sont sauvés par leur humilité, comme les démons se sont perdus par leur orgueil, il dit: *Beati pauperes spiritu*; que, jetant les yeux sur les patriarches, dont le caractère est la douceur et la paix, il dit: *Beati mites*. Mais pourquoi le Sauveur parcourut-il les huit béatitudes, si ce n'est pour nous apprendre qu'il y a plusieurs voies pour aller au ciel, comme il se fit plusieurs ouvertures dans la mer Rouge pour faire passer les Israélites à la terre promise? Les douze tribus d'Israël sont les figures de tous les états établis par la Providence, dans lesquels on peut se sanctifier. Les uns se sanctifient par les larmes, les autres par la douceur, ceux-là par une affection particulière pour la pauvreté, ceux-ci par un exercice héroïque de la virginité; quelques-uns par la mortification, d'autres par les exercices de la charité. Enfin il n'y a point de peine dans la voie du ciel que les exemples des saints n'aient adoucie.

[Les prières des saints]. Les prières des saints sont plus efficaces que les nôtres. Pourquoi? Parce que la dignité de la personne donne un grand poids à la prière, et que les bienheureux sont incomparablement plus grands et plus élevés que nous. Je ne dis pas seulement qu'ils prient pour nous d'une manière dégagée de tous les défauts, que la présence de DIEU

les rend attentifs, comme l'exercice de son amour les rend fervents, ce qui ne se rencontre point sur la terre : je dis qu'ils prient pour nous avec plus d'empressement que nous ne pourrions faire pour nous-mêmes ; qu'ils prient d'une manière qui irait jusqu'à l'inquiétude, si l'état de leur gloire les rendait capables de s'affliger de nos misères, étant, dit S. Cyprien, inquiets sur notre immortalité, quelque assurance qu'ils aient de la leur : *De suâ immortalitate securi, de nostrâ solliciti.*

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels

et des Prédicateurs.

[Dieu veut nous rendre heureux]. — Si le commandement que DIEU a fait aux hommes d'être saints nous surprend, parce que l'exécution en est aussi difficile que l'obligation en est pressante et indispensable, j'ose dire que, d'autre côté, rien ne nous doit davantage faire connaître le désir ardent et sincère qu'a ce même DIEU de nous rendre éternellement heureux. Car enfin, il faut conclure de là qu'il ne s'est pas contenté de nous avoir créés pour cette fin, ni de nous avoir donné les moyens nécessaires pour y parvenir, mais qu'il nous presse encore et nous oblige de prendre la voie qui conduit à ce souverain bonheur, parce que, comme rien de souillé ne peut entrer dans le ciel, et que le seul mérite y donne accès, la sainteté, condition sous laquelle la gloire nous est promise, consiste à éviter le péché qui nous en peut exclure, et à pratiquer les actions de vertu qui nous font mériter cette récompense. Mais, comme la sainteté est devenue quelque chose de violent à la nature corrompue, et qui demande qu'on fasse de continuel efforts sur soi-même afin de l'acquiescer, DIEU, pour faciliter le commandement qu'il nous en a fait, nous propose la gloire des saints comme l'objet le plus capable de nous y animer. Les raisons en sont claires par les qualités même de cette gloire qui nous est proposée, qui est en même temps notre dernière fin, et qui fait, par une conséquence nécessaire, notre béatitude et notre souverain bonheur. (Houdry, *Sermons*).

[Les saints prêts à nous secourir]. — Quand les saints ne verraient pas en DIEU comme dans un miroir universel tout ce qui se passe dans ce monde,

quand ils ne seraient pas doués de cette grâce prophétique qui peut leur faire voir et le présent et l'avenir, ne savent-ils pas, par leur propre expérience, les dangers que nous courons dans ce monde? N'ont-ils pas éprouvé que l'homme est faible de sa nature, et méchant par inclination et par habitude; qu'il y a en nous une source de mauvais désirs qui croissent, et qu'il faut retrancher à toute heure par la mortification et la pénitence; que la plus tranquille vertu est exposée à de grands orages, et que ce monde est une terre qui dévore ses habitants, par des haines, des amours, des passions et des intérêts même imperceptibles? Ils ont ressenti comme nous les tribulations de la vie, mais ils ont possédé leur âme dans leur patience. Le monde les a persécutés, méprisés, calomniés; mais ils ont profité des malices mêmes du monde. Le démon, comme un lion rugissant, leur a livré des assauts; mais ils ont fortement résisté par la foi, suivant le conseil de S. Pierre. De ce port tranquille où l'esprit de DIEU les a portés, ils voient les orages et les tempêtes qui nous agitent. Leurs dangers sont passés, et les nôtres ne sont que trop présents; nous sommes éprouvés comme eux, et nous n'avons pas leur vertu pour nous soutenir dans ces épreuves.

Pouvons-nous douter que les saints ne soient portés à nous assister de leurs prières et du crédit qu'ils ont auprès de DIEU? Ils sont morts dans la charité; ils aimaient non-seulement leurs amis, mais encore leurs ennemis, et priaient pour eux, selon les règles de l'Évangile. Ils ont au ciel une charité plus parfaite. Si, dans ces étincelles d'amour, ils priaient ici-bas pour leurs ennemis, que ne feront-ils pas pour leurs amis dans les ardeurs de la charité des saints? Ils sont unis à DIEU de toute leur affection, et selon l'Apôtre, ils deviennent un même esprit avec lui. Dans le sein de cette miséricorde infinie, ils en prennent les impressions, et brûlent du désir de coopérer à notre salut. Nous avons dans cette cour céleste des amis, devant ce juge Souverain qui juge les justices et qui est terrible dans ses conseils, par-dessus les enfants des hommes. L'affaire de notre salut a besoin d'être soutenue: il faut recourir aux saints, qui sont nos intercesseurs, et dire à DIEU, avec le Roi-Prophète: Regardez-moi, Seigneur, et faites-moi miséricorde selon le jugement de ceux qui aiment votre nom.

Si la charité nous presse, comme nous le savons de plusieurs saints, dans le cours de cette vie mortelle, quel pensons-nous que soit leur zèle pour notre salut étant maintenant dans le séjour de la gloire? Ils ont triomphé de toutes leurs passions, et sont allés poser aux pieds de l'agneau leurs palmes et leurs couronnes, il est vrai. Mais, quoique cet être souverain ait rempli tous leurs désirs, quoique leur béatitude soit consommée, n'ayant rien à désirer pour leur bonheur, l'ardeur de leur charité les engage à prier pour nous. Ils vivent même encore dans l'Église; ils nous ont laissé leur esprit, leurs exemples, leurs corps mêmes, comme en ôtages. Ils attendent que la consommation des saints soit

faite, que leur résurrection soit accomplie, que les ruines des anges rebelles se remplissent ; ils attendent que le temps de notre répromission et de notre récompense arrive ; il leur tarde que le corps des élus soit parfait ; et ce zèle, mêlé d'une sainte mais paisible impatience, fait qu'ils écoutent volontiers nos prières et qu'ils intercèdent pour nous auprès de DIEU, qu'ils aiment et dont ils ont le bonheur d'être aimés. (**Fléchier**).

[Louer Dieu dans ses saints]. — Pourquoi ôter à l'Eglise cette partie de l'éloquence chrétienne qui loue les grandeurs de DIEU dans ses saints, qui enseigne les voies de la vérité qu'ils nous ont tracées, qui plaît par le récit de leurs différentes et glorieuses actions, qui, aimant la ferveur des gens de bien, introduit la piété par leurs saints exemples, et persuade la vertu par la vertu même ? DIEU, qui est magnifique dans ses saints, veut bien qu'on les dédommage, après leur mort, de la gloire que leur humilité leur a fait perdre devant les hommes pendant leur vie. On prodigue l'or et les pierreries pour enrichir les châsses où sont enfermées leurs reliques : pourquoi n'emploierait-on pas les grâces et les ornements du discours dans le récit de leurs vertus, qui sont l'image de leur vie et les restes de leur esprit ? D'autre part, qu'est-ce que faire l'éloge des saints, sinon montrer la loi de DIEU réduite en pratique, prêcher l'Évangile que le Sauveur a enseigné par sa parole et qu'il a mis en œuvre par sa grâce, sinon prêcher la foi qui a opéré par la dilection et qui a produit la docilité et l'obéissance ? Les panégyriques que l'on fait des saints déterminent l'esprit et entretiennent le cœur dans la vertu, par la montre de leurs exemples. Ils font connaître au monde la magnificence de DIEU dans ses élus, les richesses de sa miséricorde et les divins fruits opérés par sa rédemption. La pauvreté de leur vie ôte tout prétexte aux pécheurs de croupir dans leurs ordures ; elle découvre aux hypocrites l'image d'une sincère dévotion, aux infirmes la force de la grâce du Sauveur ; elle inspire aux lâches le courage de suivre leurs devoirs, et fait voir à tous la possibilité de les accomplir. (*Le même*).

[Ce que nous honorons dans les saints]. — Que croyez-vous que j'honore dans les Lucie, les Catherine, les Agnès, les Cécile ? Ce n'est pas cette beauté, cette majesté, qui, tout innocente qu'elle est, ne laisse pas souvent de faire des coupables, qui corrompt les regards, qui forme contre son gré les mauvais désirs, et qui sert, même sans y penser, aux desseins de la vanité. J'honore dans ces vierges saintes, l'innocence du Sauveur, les flammes de la charité que le Saint-Esprit a allumées dans leurs cœurs, la force du Fils de DIEU dans l'infirmité de leur sexe, et la pureté de l'Époux céleste dans la chasteté de ses saintes épouses. J'honore dans les Henri, les Edouard, les Louis, non pas la noblesse du sang ni les richesses qu'ils ont possédées, ni l'empire qu'ils ont exercé, ni l'éclat de la pourpre dont ils ont été revêtus : c'est la gloire de DIEU que je cherche,

que je révère, dans celle de ces monarques. J'admire, non pas la couronne qu'ils ont portée, mais celle qu'ils ont acquise. Je vois les serviteurs de DIEU dans ceux qui étaient les maîtres des hommes ; j'adore la grandeur de celui qui abat, quand il lui plaît, les hauteurs de l'esprit humain par une humilité chrétienne ; qui a régné en ces saints rois sur la terre, et les fait maintenant régner avec lui dans le ciel. Qu'honorons-nous dans les apôtres ? Est-ce le don des guérisons et des miracles ? Simon-le-Magicien en usait ainsi, et c'est pour cela qu'il s'imaginait le pouvoir obtenir à prix d'argent. Pour nous, nous respectons en eux la vocation de JÉSUS-CHRIST, l'Esprit-Saint dont il les a remplis, le zèle qu'il leur donne pour la sanctification des âmes, la part qu'ils ont eue à la publication de son Evangile, les travaux qu'ils ont soutenus et la mort qu'ils ont endurée pour son amour et pour sa gloire. — C'est là l'honneur de religion et de piété que nous rendons aux serviteurs de JÉSUS-CHRIST, et qu'il nous a recommandé lui-même de leur rendre lorsqu'il dit : *Celui qui vous reçoit, me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé ; et celui qui reçoit le juste en qualité de juste recevra la récompense du juste ; non à cause des avantages sensibles et naturels, non à raison de la proximité du sang, de la profondeur du savoir ni de l'abondance des richesses, mais à cause des dons de DIEU reconnus en eux. Laissons les pécheurs honorer les pécheurs pour les dons de la nature ou pour les dons acquis : pour nous, nous respectons le disciple parce qu'il fait la volonté de son maître, le juste parce qu'il a une foi ardente de la justice ; le prophète parce qu'il montre la gloire et les biens à venir, et qu'il inspire le mépris des biens passagers de ce monde. (Fléchier).*

[Dieu ne veut que notre sanctification]. — Le seul but de la divine providence à notre égard est de nous sanctifier, et DIEU ne demande autre chose de nous sinon que nous soyons tous des saints. C'est à cette fin qu'il rapporte tous les biens qu'il nous fait : car ce n'est proprement ni les richesses ni les prospérités, ni les grandeurs ni les avantages de la nature et de la fortune, que DIEU veut que nous ayons, quoique tous ces dons viennent de lui ; mais c'est précisément notre sanctification qu'il désire ; c'est le seul point auquel toute la volonté de DIEU se réduit sur nous ; tout le reste nous est donné comme des moyens pour tendre à cette fin. Etes-vous riche, c'est afin que vous vous sanctifiez par l'usage des richesses. Etes-vous éclairé, c'est afin que vos connaissances vous rendent plus exact dans l'accomplissement de vos devoirs, et que vous aidiez les autres par vos bons conseils à remplir ceux de leur état. Etes-vous grand dans le monde, c'est afin que vous usiez de ce monde comme n'en usant point. Tout ce que DIEU a fait pour nous, tout ce que nous devons faire pour DIEU, est fait à cette intention, et c'est là cette seule chose nécessaire dont le Sauveur parle dans son Evangile. En quoi l'aveuglement des gens du monde est déplorable : quand on leur expose les

devoirs du christianisme, la nécessité de faire pénitence, de renoncer à soi-même, de fuir le siècle et ses engagements criminels, ils nous répondent sèchement, comme pour se justifier : Nous serions des saints si nous vivions ainsi, comme si ce n'était pas la fin et la vocation de tous les chrétiens que d'être saints, mais une œuvre de simple surrogation et de conseil ; comme si l'esprit qu'ils ont reçu n'était pas un esprit de sainteté ; comme si tous les préceptes de la morale chrétienne n'étaient pas autant de leçons de sainteté, comme si tous les chefs particuliers sur lesquels ils seront jugés n'étaient pas tous réduits à celui de sainteté. (Fléchier).

[Les saints se sont sanctifiés dans tous les états]. — Tout le monde peut facilement être convaincu, par la solennité que l'Eglise célèbre aujourd'hui, que, dans quelque état que nous soyons, il peut y avoir entre notre condition et la sainteté une alliance parfaite. En voulez-vous être convaincu ? Entrez en esprit dans cet auguste temple de la gloire où règnent avec DIEU tant de bienheureux de tous états. Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui, qui se sont trouvés dans les mêmes engagements, dans les mêmes affaires, dans les mêmes emplois, et qui non-seulement s'y sont sanctifiés, mais, ce que je vous prie de bien remarquer, qui s'en sont servis pour se sanctifier. Parcourez tous les ordres de ces illustres prédestinés : vous en trouverez qui ont vécu comme vous auprès des princes, et qui n'ont jamais mieux servi leurs princes que quand ils ont été plus attachés à leur religion et à DIEU. Vous en trouverez qui se sont signalés, comme vous, dans la guerre, et peut-être plus que vous, parce que la sainteté, bien loin de les affaiblir, n'a fait qu'augmenter en eux la vertu militaire et la vraie bravoure. Vous en trouverez qui ont manié, comme vous, les affaires ; et, si vous n'êtes pas aussi saints qu'eux, c'est qu'ils les ont maniées plus dignement et plus irréprochablement que vous. Vous en trouverez que leur probité seule a maintenus à la cour, qui s'y sont avancés sans avoir recours aux artifices de la politique mondaine, et qui n'ont dû le crédit qu'ils y avaient qu'à leur droiture et à leur piété. En un mot, vous en trouverez qui ont été tout ce que vous êtes, et qui, de plus, ont été saints. Oui, il y en a dans le ciel de votre état et de votre condition, et ce sont ceux-là que vous devez spécialement honorer. Ce sont proprement vos patrons, et les modèles sur lesquels vous devez vous former. Vous devez vous dire à vous-mêmes : Qu'ont-ils fait quand ils étaient à ma place ? et que feraient-ils s'ils étaient maintenant dans le pas glissant où ma condition, mon emploi m'expose ? C'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes, et sur quoi vous devez régler toutes vos démarches. Dans les autres saints, vous louerez et bénirez DIEU, mais dans ceux-ci vous apprendrez à vous convertir vous-mêmes et à vous sanctifier. C'est en cela que la Providence de notre DIEU est éga.

lement aimable et adorable, de nous avoir donné dans ses élus autant d'idées de sainteté qu'il en fallait pour composer cette variété mystérieuse dont l'épouse de JÉSUS-CHRIST, qui est l'Eglise, tire, selon le prophète, son plus bel ornement. — (Bourdaluë).

[Le peu que nous faisons]. — La gloire du ciel, dont jouissent les saints, est un bien si excellent en toute manière, que le Sauveur nous le propose et nous le fait entendre par ce langage plus puissant que toutes les paroles : que, pour arriver à ce terme, il faut les suivre, se servir des mêmes moyens et combattre comme eux, si nous voulons avoir part à leurs couronnes. Si cela est, comme l'on n'en peut douter, souffrez que je vous demande à quel droit vous prétendez avoir le ciel, posséder cette gloire et jouir de ce bonheur. Il faut l'obtenir à titre de récompense, où n'y prétendre jamais ; cela est incontestable. Ça donc, faites un peu vous-même la liste de toutes les actions que vous faites pour le mériter : je parle de celles en vertu desquelles la plupart des chrétiens y prétendent. Hélas ! j'y trouve peut-être une messe entendue les jours d'obligation, avec mille distractions ; un sermon où l'on vient souvent plutôt pour voir, pour être vu, que pour profiter de la céleste manne de la parole qu'on y prêche, quelque légère aumône, et enfin quelques prières faites à la hâte le soir et le matin. En vérité, est-ce là tout ce que vous voulez faire pour mériter cette récompense ? Vous-même estimez-vous si peu cette gloire à laquelle vous aspirez ? N'êtes-vous point honteux de prétendre la mériter à si bas prix ? Mais peut-on dire, en voyant le peu que vous faites, que vous vouliez la posséder à quelque prix que ce soit ? Eh quoi ! le Sauveur, à qui cette gloire appartenait par tous les droits imaginables, ne l'a voulu posséder qu'à titre de récompense et de mérite : et par combien de travaux, de sueurs et de souffrances, l'a-t-il voulu mériter vous le savez. Que n'en tirez-vous donc cette conséquence : Puis-je croire que ce qui a été le prix de tant de souffrances me soit donné pour rien ? C'est un ordre établi de DIEU que personne n'obtiendra la couronne s'il n'a courageusement combattu et s'il n'est sorti victorieux du combat. (Houdry).

[Le ciel ouvert]. — Quel spectacle admirable ne voyons-nous pas aujourd'hui dans l'Eglise : ce que saint Jean vit autrefois dans l'île de Pathmos ! Car n'est-il pas vrai que l'Eglise voit, dans la fête de tous les saints, le ciel descendre en terre, paraître sur nos autels, y montrer sa gloire ; la céleste Jérusalem, unie à la Jérusalem terrestre, lui offrir sa protection pour l'animer ? Elle lui tend la main, comme pour l'enlever au ciel avec elle. Quelle autre impression cette pompe magnifique doit-elle faire sur nos cœurs, sinon de les enflammer d'un saint désir d'entrer dans ces tabernacles éternels, où un seul jour de plaisir passe infiniment tous les plaisirs que l'on peut goûter sur la terre pendant les millions

d'années ! Chaque fidèle doit aujourd'hui, dans le transport de son cœur, dire comme S. Jean : J'ai vu descendre du ciel la sainte et nouvelle Jérusalem, ornée, comme une chaste épouse, pour être présentée à son époux, et chaque fidèle doit s'écrier : Tirez-nous après vous, et nous nous efforcerons de courir à l'odeur de vos parfums.

Que vous êtes saint, ô mon DIEU ! que vous êtes magnifique dans vos saints ! Qui est-ce qui peut soutenir la vue de leur gloire ? C'est cependant l'objet dont DIEU veut que nous nous occupions aujourd'hui, dans cette grande solennité. Il veut que, dégagés de toutes les affections terrestres, sans nous laisser appesantir par ce corps de corruption, nous contemptions par la foi le ciel empirée, et que, nous unissant avec les saints, nous chantions ce cantique éternel d'une voix infatigable : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus DEUS Sabaoth !* Nous vous adorons donc, ô Père éternel, puisque vous nous faites cet aimable commandement ; et nous vous adorons dans l'union de la cour céleste. Nous adorons votre essence divine, qui est la source de toute sainteté. Nous vous adorons, ô Fils unique de DIEU, comme l'idée éternelle de toute sainteté. Nous vous adorons, Esprit-Saint, comme la sainteté personnelle et subsistante, comme la plénitude et le terme de toute sainteté ! Et, passant de vos mystères éternels aux mystères du temps, nous vous adorons encore, Homme DIEU, comme trois fois saint : saint en vous-même, par l'union de votre divine personne avec votre nature ; saint dans les bienheureux, par l'effusion de votre gloire, saint dans les justes de la terre, par l'infusion de votre amour dans leurs cœurs. (**Anonyme**).

[Ces exemples nous confondent]. — Que nous servira de louer les saints, d'admirer leurs vertus, de composer des hymnes à leur louange, si d'ailleurs nous sommes des spectateurs oisifs de leurs combats et de leurs triomphes, et si nous regardons leurs actions comme de belles peintures, pour repaître nos yeux, sans y prendre aucune autre part ? Nous dirons quelque chose à leur avantage, mais nous n'en tirerons aucun profit ; nous admirerons leur félicité, mais en travaillant à notre malheur par notre indifférence à les imiter ; nous les regarderons triomphants dans le ciel, et cependant nous prendrons le chemin de l'enfer. A quoi nous servira d'élever jusqu'aux cieux la constance et le courage des saints martyrs, pendant que notre lâcheté nous fait cacher jusqu'au centre de la terre, de crainte de souffrir le moindre mal ? A quoi nous servira d'admirer la tempérance des confesseurs, les jeûnes des solitaires, la pureté des vierges, pendant qu'un peuple d'ouvriers travaille à notre luxe ? A quoi bon louer la pauvreté des philosophes chrétiens, pendant que nous pillons le bien d'autrui, et que nous n'avons d'autre passion que de nous enrichir par voies permises ou non permises ? A quoi nous servira de célébrer la piété, la continence, la droiture de tant de gens de bien, qui ont mené une vie angélique dans des corps humains, si nous nous aban-

donnons à tous les désordres, si nous voulons ne nous contraindre en rien, et satisfaire nos appétits en toutes choses? Tout cela ne servira qu'à attirer sur nos têtes une double condamnation, en ce que, ayant eu tant de grands exemples des plus éclatantes vertus, non-seulement nous n'avons pas eu le courage de les imiter, mais loin de là, nous nous sommes abandonnés de plus en plus à tous les dérèglements? (*Le même*).

[Les reliques des saints]. — La présence des reliques des saints sur nos autels doit nous servir d'un motif plus pressant de culte et de vénération. Car, si nous devons l'honneur à leur mémoire et à leurs noms, combien plus à leur présence! La raison demande que nous honorions ces précieux dépôts qui ont été autrefois les instruments avec lesquels ils ont courageusement combattu, qui ont été les temples du Saint-Esprit, comme le dit l'Apôtre : *Nescitis quoniam membra vestra templa sunt Spiritus-Sancti*? Ces saints corps servent, de plus, d'instruments à DIEU même pour opérer encore des merveilles; ils sont les gages qu'ils nous donnent de leur assistance dans nos besoins; et ils seront, après la résurrection générale, les trônes glorieux sur lesquels se reposera l'Esprit de DIEU. Pourquoi refuserons-nous l'honneur à ces os sacrés que DIEU a sanctifiés durant leur vie, qu'il honore lui-même après leur mort, qu'il promet de glorifier après la résurrection générale? Les exemples que nous en trouvons dans l'Écriture nous obligent à ce devoir. Nous y voyons que DIEU même honora le corps de Moïse, l'ensevelissant de ses propres mains, comme le remarque le grand saint Jérôme écrivant contre Vigilance. Moïse n'honora-t-il pas les os de Joseph, ne voulant pas les laisser dans l'Égypte, mais les transportant avec révérence dans la terre promise? Josias honora les os d'un saint prophète, qu'il trouva parmi les os de plusieurs autres morts, qu'il fit déterrer et brûler, mettant à part ceux du prophète, et ordonnant de les garder comme un dépôt précieux. L'usage de la primitive Église, quoi qu'en disent les ennemis de l'Église romaine, l'observa ainsi, et c'est la pratique de tous les siècles qui nous ont précédés. Il n'y a rien de si commun, dans les conciles, dans les Pères et dans l'histoire ecclésiastique, que les témoignages, les préceptes et les exemples du culte des saintes reliques. C'est pour ce sujet que nous tenons la tradition apostolique de ne consacrer aucun autel qu'il n'y ait des reliques de quelque saint, conformément à ce que nous semble insinuer S. Jean dans l'Apocalypse, lorsqu'il dit que les âmes des saints martyrs reposent sous l'autel, parce que leurs corps, pour la plupart, y étaient mis. DIEU même a voulu, par des révélations expresses, manifester les reliques cachées, et rien n'est si commun dans l'Église. Enfin, nous avons l'autorité, l'antiquité, la raison, les miracles, l'approbation de DIEU même : de sorte qu'il n'y peut avoir que des hérétiques et des novateurs qui trouvent à redire à ce culte. (**Houdry**).

[Nous devons nous désabuser de la terre]. — A la vue de la gloire des saints, que l'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux, nous devons nous désabuser de deux grandes erreurs, qui ont séduit la plus grande partie des hommes, et qui sont cause que très-peu de personnes travaillent à acquérir la sainteté. L'une est de chercher le souverain bonheur, pour lequel nous sommes créés, et de croire le pouvoir trouver en ce monde, par un étrange aveuglement que toutes les lumières du christianisme n'ont pu encore dissiper, quoique les plus sages d'entre les païens mêmes aient reconnu par leur propre expérience que rien n'était capable de nous y rendre heureux, et de nous y donner un solide contentement, parce qu'il n'a qu'un faux éclat, une fausse grandeur et une figure qui passe, dit S. Paul : *Præterit figura hujus mundi*. Faux bonheur ! qui rend les grands superbes dans leur élévation, pauvres dans leur abondance, malheureux même au milieu des plus éclatantes fortunes ; faux honneurs, qui nous séduisent, qui nous attirent, à la vérité, quelques respects, mais qui ne sont que de spécieuses servitudes. Faux biens, qu'on n'acquiert qu'avec beaucoup de peine, qu'on ne conserve qu'avec inquiétude, et qu'on ne perd qu'avec des chagrins infinis.

La seconde erreur, dont la pensée de la gloire des saints doit désabuser un chrétien, c'est de croire qu'il y ait une autre voie pour parvenir à la souveraine félicité que celle que les saints ont tenue. C'est uniquement au travail qu'est due la récompense, et la gloire au mérite, et l'un et l'autre se mesurent par la sainteté. Aussi est-ce le dessein de l'Eglise en cette fête, où elle nous fait comme une montre générale de la gloire des saints, nous retraçant en même temps toutes les vertus qu'ils ont pratiquées, pour parvenir à ce bonheur inestimable : *Beati pauperes spiritu... Beati qui lugent... Beati misericordes... Beati qui persecutionem patiuntur, etc.* Les uns ont répandu courageusement leur sang pour la défense de la foi ; les autres ont versé des larmes pour l'expiation de leurs péchés ; les confesseurs ont essuyé mille travaux ; les vierges se sont préservées de la corruption du siècle. Enfin, il y a des saints de tout état qui tiennent des palmes en leurs mains pour marque de leur triomphe, différent à la vérité ; mais la sainteté a été le moyen général par lequel ils ont mérité la gloire, comme une couronne de justice, selon que le montre S. Paul : *Reposita est mihi corona justitiæ* (II Tim. iv) : couronne de justice, parce qu'elle n'est due qu'aux justes et aux saints ; couronne de justice, parce que le juge ne la donne que pour récompense des actions de justice. (*Le même*).

[La honte du chrétien tiède]. — Quelle confusion, au jour du dernier jugement, ne sera-ce point pour les chrétiens qui n'auront pas eu le courage de suivre les traces des saints, de voir le Sauveur leur reprocher leur lâcheté ! — Venez, leur dira-t-il, lâches et efféminés chrétiens : pouvez-vous alléguer votre faiblesse ? Vous dites que vous n'avez pu être saints,

que vous n'avez pu vous retirer de vos désordres, que vous n'avez pu vaincre ce péché, cette ambition, cette avarice, cette injustice, ce plaisir? vous ne l'avez pu : et voilà cent mille autres qui en sont venus à bout, qui ont triomphé avec le secours de la grâce, et vous dites que vous ne l'avez pu. *Tu non potuisti, et illi potuerunt!* Quels autres moyens plus sûrs pouvait donner le Fils de DIEU que son Evangile? Ne dites pas que vous ne l'avez pas pu ; dites plutôt que c'est votre lâcheté qui en est la véritable cause, avouez que vous êtes indignes du nom de chrétien, que tant de saints de même nature que vous ont porté avec honneur, en surmontant courageusement toutes leurs passions ; avouez que vous êtes indignes de l'amour des saints, indignes qu'ils se mettent en peine de vous, indignes de la gloire d'être de leur famille. — Que ces motifs sont grands ! que ces exemples doivent être puissants sur nos esprits, pour nous persuader d'être saints, puisque nous sommes les enfants des saints, et qu'ils étaient de même nature que nous ! (**Biroat**).

[Même sujet]. — Malgré les relâchements de l'esprit corrompu du siècle, malgré notre fragilité et tous les obstacles qui nous environnent, l'exemple des saints nous est une preuve convaincante que la sainteté n'a rien d'impraticable ni d'impossible pour nous, et il ne nous reste assurément aucun prétexte pour nous disculper devant DIEU si en effet nous ne nous sanctifions pas. Nous nous figurons la sainteté chrétienne dans un degré d'élévation où nous ne pouvons atteindre, et, pour rendre DIEU responsable de notre lâcheté, nous disons avec ce peuple indocile : *Quis nostrum valet ad caelos ascendere?* (Deut. xxx) : qui de nous pourra s'élever jusqu'au ciel ? Mais DIEU nous apprend bien aujourd'hui à tenir un autre langage : car il nous produit un million de saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être, qui ont fait dans le monde ce que nous désespérons d'y pouvoir faire, qui ont trouvé la sainteté dans le monde, et qui l'y ont trouvée là même où elle a de plus grands obstacles à surmonter. DIEU, par ces grands exemples, nous impose le silence, et il ranime d'autre part notre courage abattu, en nous faisant toucher au doigt, par ces exemples mêmes des saints, que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie, et que, si nous sommes pécheurs, il ne tient cependant qu'à nous de devenir saints.

Non, nous n'avons plus de prétextes. Car quels prétextes pourrions-nous avoir que l'exemple des saints ne détruise pas ? Nous sommes occupés des soins du monde : les saints ne l'ont-ils pas été ? Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses : les saints ne s'y sont-ils pas trouvés ? Le torrent de la coutume nous entraîne : les saints n'y ont-ils pas résisté ? Le mauvais exemple nous perd : les saints ne s'en sont-ils pas préservés ? Nous avons des passions : les saints en ont eu pour le moins d'aussi vives. Nous sommes d'un tempérament délicat : les saints étaient-ils de fer ou de bronze ? Dites-moi un obstacle du salut qu'ils

n'aient point eu à combattre ; dites-moi une épreuve par où ils n'aient point passé ? dites-moi une tentation qu'ils n'aient point surmontée. Comparons notre état avec le leur, nos devoirs avec leurs devoirs, nos dangers avec leurs dangers : et, dans l'égalité parfaite qui se trouve là-dessus entre eux et nous, voyons si nous avons de quoi justifier l'énorme contrariété qui se rencontre d'ailleurs entre leur vie et la nôtre. Qu'alléguerons-nous à DIEU quand il nous les confrontera ? Servaient-ils un autre maître que nous ? croyaient-ils un autre évangile ? attendaient-ils un autre royaume à venir ? A quelque prix qu'ils l'aient obtenu, nous pouvions l'avoir au même marché qu'eux. (**Bourdaloue**).

[La sainteté est dans les devoirs d'état]. — Les saints n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, et ils ont rempli leurs devoirs parce qu'ils étaient saints. Deux choses qui portent avec elles un caractère de raison et de vérité qui se fait sentir. Saints, parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, c'est-à-dire parce qu'ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion, mais en sorte que leur religion a toujours été la règle de leur condition, et que jamais leur condition n'a prévalu aux maximes de leur religion. Saints, parce qu'ils ont rendu à chacun ce qui lui était dû : l'honneur à qui était dû l'honneur, le tribut à qui était dû le tribut, l'obéissance à ceux que DIEU leur avait donnés pour maîtres, la complaisance à ceux dont ils devaient entretenir la société, l'assistance à ceux qu'ils devaient secourir, le soin à ceux dont ils devaient répondre ; à tous la justice et la charité, parce que nous en sommes à tous redevables. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite les ministères dont ils étaient chargés, les dignités dont ils étaient revêtus, les places où DIEU les avait mis ; parce qu'ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux emplois qu'ils avaient à remplir, aux travaux qu'ils avaient à soutenir, aux fatigues qu'il leur fallait essayer. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience à l'intérêt, la probité à la fortune, la vérité à la flatterie ; parce qu'ils ont eu de la sincérité dans leurs paroles, de la droiture dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la bonne foi dans leur commerce. Saints, parce que, soumis à DIEU, ils se sont tenus dans l'ordre où DIEU les voulait, sans s'élever, sans s'ingérer, sans s'inquiéter, sans se plaindre ; contents de leur état, ne troublant point celui des autres, oubliant les injures, patients dans les maux, supportant les faibles. Tout cela était renfermé dans leurs devoirs. — J'ai ajouté que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous ces devoirs. En effet, il n'y avait que la sainteté en eux qui pût être une disposition générale au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté de leur vie, ils auraient succombé en mille rencontres : leur probité et leur droiture les auraient abandonnés en je ne sais combien de pas glissants, et, voulant satisfaire à un devoir, ils en auraient violé un autre. Ils ont allié dans

leurs personnes les choses, ce semble, les plus opposées et les plus difficiles à concilier : l'autorité avec la charité, les honneurs avec l'humilité, l'application aux affaires avec la piété. C'est parce qu'ils étaient saints qu'ils ont été humbles sans bassesse, grands sans hauteur, prudents sans duplicité. C'est donc parce qu'ils étaient saints qu'ils ont su remplir tous leurs devoirs, et en les remplissant ils sont devenus saints. (Bourdaluë).

[Les saints sont nos modèles et notre force]. — Tertullien, parlant du Sauveur du monde, disait que l'exemple de cet Homme DIEU était la solution universelle de toutes les difficultés qu'un chrétien pouvait objecter : *Solutio totius difficultatis Christus*. Et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il n'y a point de difficulté dans la vie chrétienne que l'exemple du Fils de DIEU ne nous doive adoucir, ou même que cet exemple ne doive faire évanouir et disparaître : en sorte que, après cet exemple seul, nous ne pouvons former nulle difficulté contre l'observation de la loi de DIEU, puisque cet exemple seul, si nous raisonnons bien, doit nous rendre tout non-seulement supportable mais facile, mais aimable : *Solutio totius difficultatis Christus*. Cependant, quoi qu'en ait dit Tertullien, il restait une difficulté bien essentielle, que l'exemple de JÉSUS-CHRIST ne détruisait pas, parce qu'elle était prise du Fils de DIEU même : et quoi ? c'est que, le Sauveur ayant été exempt de nos faiblesses, saint par nature et la toute-puissance même, il était bien plus en état que nous de faire ce qu'il a fait, et de souffrir ce qu'il a souffert. Ainsi, malgré l'exemple de ce DIEU-Homme, nous aurions toujours droit, ce semble, de nous retrancher sur notre impuissance, et de l'apporter pour excuse. Mais à qui appartenait-il plus proprement d'enlever tous nos prétextes ? aux saints. Car quand je vois des hommes semblables à moi, de même nature que moi, fragiles comme moi, qui pour DIEU ont tout entrepris, qui pour DIEU ont tout souffert, et tout souffert avec joie, je n'ai plus rien à répondre. En vain je voudrais me plaindre de la pesanteur du joug qui m'est imposé et de la sévérité de la loi : tant de saints à qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs délices de cette loi, arrêtent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchetés. Tellement que l'exemple d'un saint est pour moi ce qu'était, dans la pensée de Tertullien, l'exemple du Fils de DIEU, une conviction entière et sans réplique : *Solutio totius difficultatis Christus*. (Le même).

[La récompense doit nous animer]. — Les saints possèdent le ciel à titre de récompense, pour avoir bien couru, bien combattu, bien servi. Or, puisque DIEU nous appelle au même combat, puisqu'il nous engage dans la même carrière par son Apôtre : *Sic currite ut comprehendatis* ; puisqu'il nous emploie, aussi bien que les saints, à la culture de sa vigne : *Ite et vos in vineam meam* ; puisqu'il nous demande les mêmes services qu'il a demandés aux saints ; puisqu'il nous engage dans les mêmes emplois,

nous devons croire qu'il nous veut donner la même récompense. Si nous courons, si nous combattons tous, et si nous travaillons avec les saints, nous serons récompensés avec les saints, et nous pouvons dire avec S. Paul : *De reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (II Tim. IV). — Voilà comment la gloire des saints, que l'Eglise nous représente en cette solennité, assure et affermit notre espérance. Elle excite aussi notre désir, puisqu'il n'est pas possible que, si nous nous promenons par la foi dans les célestes rues de Jérusalem pour considérer les trésors inépuisables de cette paix éternelle et de cette joie ineffable que les bienheureux possèdent, il n'est pas, dis-je, possible que nos cœurs ne s'envolent vers le ciel, et que nous ne nous écriions avec le psalmiste : *Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des vertus ! mon âme tombe en défaillance, dans le désir qu'elle a de jour des biens qui y sont renfermés*. Eh quoi ! dit S. Bernard, Elie, montant au ciel dans un chariot de feu, enleva tous les désirs de son disciple Elisée : et les saints, qui sont nos pères et nos frères, placés dans le ciel, n'enlèveront pas entièrement nos pensées, nos affections, nos désirs, tous les mouvements de nos cœurs ! (Le P. Texier).

[La gloire qui nous attend]. — Je vois bien que vous voulez un motif pressant, touchant, convaincant, pour vous animer à la patience chrétienne, dans les différentes situations où vous vous trouvez en cette vie mortelle : mais peut-on vous en donner un qui ait toutes ces qualités dans un plus éminent degré que l'éternité de la gloire à laquelle vous êtes appelés, et qui est la récompense des élus ? C'est dans cette vue que les saints ont triomphé du monde ; c'est par là qu'ils sont devenus inébranlables et invincibles dans les combats qu'ils ont eu à soutenir ; c'est par là, dit le docteur des gentils, qu'ils ont surmonté les tourments, le fer, le feu, tout ce que la mort a de plus effrayant et de plus cruel. C'est ce qui les soutient encore tous les jours dans les rigoureuses épreuves que DIEU fait de leur fidélité. Ils souffrent tout, dit l'Écriture, non-seulement avec patience, mais avec joie, parce que leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise : *Semper illorum immortalitate plena est* (Sap. III). Pourquoi ne les imitons-nous pas ? Avons-nous d'aussi rudes combats qu'eux à soutenir ? Avons-nous résisté, comme eux, jusqu'à répandre du sang ? Pourquoi donc sommes-nous si lâches ? pourquoi, dégénéralant de la vertu de ces glorieux prédestinés, qui sont aujourd'hui nos modèles, faisons-nous paraître tant de faiblesse dans des occasions où, à leur exemple, nous devrions remporter sur nous-même des victoires ? C'est que nous n'envisageons pas, comme eux, cette glorieuse immortalité où ils aspiraient, et dont l'espérance les encourageait, les emportait à travers tout les obstacles.

Le plus puissant motif qui ait donné aux saints tant de courage était l'espérance de cette paix éternelle dont ils sont maintenant en possession. A cette glorieuse espérance joignons les grands exemples de cou-

rage et de force qu'ils nous ont donnés, et que l'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux ? fortifions-nous, comme eux, dans l'espérance de ces biens éternels. Autrement, en vain célébrons-nous leurs triomphes, en vain présumons-nous du crédit qu'ils ont acquis auprès de DIEU. L'abrégé de la religion est de pratiquer ce que nous solennisons, dit S. Augustin, et de faire de l'objet de notre culte la règle de notre vie : *Summa religionis est imitari quod colimus*. La vue de la gloire du ciel les a détachés de la terre : il faut qu'elle opère en nous le même effet. La foi de l'immortalité les a conduits à la sainteté : il faut que nous y parvenions par la même voie. Ils ont été ce que nous sommes, et si nous combattons comme eux avec courage, nous pouvons nous promettre de posséder l'héritage éternel où ils règnent à jamais. (**Bourdaluë**).

[Point d'excuse à notre lâcheté]. — Dans l'impuissance où nous sommes de pénétrer les grandeurs de DIEU, contentons-nous de le louer, de l'admirer et de l'imiter dans ses saints. C'est dans cette vue que l'Eglise nous les propose en particulier durant tout le cours de l'année, afin que la considération de ces objets célestes, ranimant notre foi et élevant notre espérance vers le ciel, nous accoutume à nous souvenir de ce qu'ils ont été, de ce qu'ils sont, et de ce que nous devons être. C'est dans cette même vue que, recueillant aujourd'hui, comme en un corps de société, toutes ces âmes bienheureuses, et réunissant toutes leurs fêtes en une seule, elle nous montre le bonheur dont elles jouissent, et dont nous espérons jouir. Elle se réjouit de voir qu'on honore DIEU dans ses saints ; que leur mémoire soit encore vivante dans l'esprit de leurs frères, après le cours de tant d'années ; que, dans des siècles corrompus comme le nôtre, on rende justice au mérite des gens de bien qui nous ont précédés, et qu'en un temps où l'on trouve si peu de saints on révère encore la sainteté. Mais elle gémit de voir le peu de fruit que nous tirons de leurs exemples. Nous chantons des hymnes à leur louange, et nous regardons leurs actions comme une histoire indifférente ; nous admirons leur félicité, et peut-être travaillons-nous à notre perte ; nous savons qu'ils ont acquis par leur vertu l'héritage que DIEU leur avait préparé dès le commencement du monde, et nous n'avons pas le courage de les suivre. Spectateurs oisifs d'une gloire que nous désirons, mais qui nous coûte quelque peine, nous doutons de nous donner le moindre mouvement pour l'acquérir. (**Fléchier**).

[Même sujet]. — Comme les exemples les plus touchants sont ceux qui ont avec nous plus de proportion et de ressemblance, et qu'ordinairement on cherche à se justifier du peu de soin qu'on a de son salut par les difficultés qu'on trouve ou qu'on se figure dans sa condition, DIEU veut bien aujourd'hui tirer, pour ainsi dire, le voile qui couvre le ciel, et faire voir à chacun de nous quelques-uns de ces esprits bienheureux

qui, ayant eu les mêmes peines et les ayant généreusement surmontées, nous encouragent ou nous condamnent par leurs exemples. DIEU, par sa providence a sanctifié tant de sujets différents afin que toutes sortes d'hommes servent aux fins pour lesquelles ils ont été destinés. Car, comme dans la création du monde, DIEU commande aux plantes de porter leur fruit chacune selon son espèce, dans la régénération spirituelle il a commandé à tous les chrétiens de produire les fruits des bonnes œuvres chacun selon sa vocation particulière, pour faire voir encore les divers effets, ou, selon les termes de l'Apôtre, les formes différentes de sa grâce, qui conduit les unes par les austérités de la pénitence, les autres par les douceurs de la charité, quelques-uns par l'observance des conseils, plusieurs par les devoirs d'une piété commune, et tous cependant à la même sainteté, afin que personne ne se défie de la grâce et que chacun se puisse trouver dans cette multitude de miséricordes en voyant ce grand nombre de bienheureux qui sont au-dessus de nous, selon l'Apôtre, comme une nuée de témoins, qui forment la plénitude des saints, et prononcent la condamnation des pécheurs. C'est enfin par là qu'il nous rend inexcusables : car ces hommes, de même profession et de même naissance que nous, ont eu les mêmes obstacles. Ils n'ont pas été, dit S. Grégoire, d'une nature plus excellente, mais d'une vie plus régulière. Ils n'ont pas ignoré les vices, mais ils les ont évités et les ont vaincus ; ils nous ont appris, par la vie pénible qu'ils ont menée, à ne pas flatter notre négligence ; et, par le bonheur éternel dont ils jouissent, à ne pas désespérer de notre salut. (**Fléchier**).

[Leçons que nous donnent les saints]. — Jetons les yeux sur les exemples que les saints nous ont laissés, où la perfection et la religion brillent de toutes parts : et nous verrons que tout ce que nous faisons n'est pas considérable, n'est presque rien. Hélas ! qu'est-ce que notre vie si nous la comparons avec la leur ? La faim, la soif, la nudité, les travaux, les fatigues, les veilles, les méditations, les persécutions, les affronts fréquents, sont les épreuves par lesquelles les saints et les amis de DIEU ont passé. Que n'ont point souffert les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les saintes vierges, et tous les autres qui ont suivi les traces du Sauveur du monde ? Ils ont haï leur âme dans ce monde, pour la posséder éternellement dans l'autre. Richesses, honneurs, emplois, amis, parents, ils renonçaient à tout, ils ne voulaient rien tenir de ce monde. A peine prenaient-ils le nécessaire à la vie ; encore était-ce une peine pour eux de s'occuper de leur corps en lui donnant ce qu'ils ne pouvaient indispensablement lui refuser. Ils étaient pauvres des biens de la terre, mais riches en vertus. Ils manquaient de tout au dehors, mais au dedans ils étaient remplis des consolations divines. Ils n'avaient point d'amis dans ce monde, mais ils étaient les amis de DIEU ; ils se regardaient avec

mépris, mais ils étaient chéris de DIEU et précieux à ses yeux. Ils obéissaient avec simplicité, ils marchaient dans la charité et dans la patience. Ainsi ils avançaient tous les jours dans la vie spirituelle. — Leur exemple nous est proposé à tous, pour nous animer dans la vertu, et il doit avoir sur notre esprit plus de force que l'exemple des lâches pour nous attiédir. Que de ferveur dans ces premiers fidèles, qui sont à présent les premiers de la céleste Jérusalem! Rougissons de les suivre de si loin. (**Thomas à Kempis, De imitatione Christi.**)

[Élévation de cœur vers les saints. — Elevons-nous, mes frères, jusque dans la céleste Jérusalem, pour honorer la sainteté de ces esprits bienheureux qui confessent tenir leur sainteté de DIEU, et conjurons-les de nous obtenir cette sainteté sans laquelle nous ne le verrons jamais. Saint Précurseur du Fils de DIEU, qui avec une fidélité inviolable avez rendu témoignage à l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, et vous apôtres et Pasteurs qui avez été les prédicateurs de la sainteté et les ministres de la sanctification des hommes; vous, précieuses victimes qui avez lavé vos vêtements dans le sang de l'Agneau et dans le vôtre; que nous apprenions de vous à travailler à l'unique nécessaire, et à ne rien estimer que ce qui est marqué par le sang du Sauveur, puisqu'il est écrit: *Heureux ceux qui souffrent, car le royaume des cieux est pour eux: Beati qui persecutionem patientur, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (**Anonyme.**)

[Prendre la même route que les saints]. — Il faut prendre les mêmes routes que les Saints ont prises pour arriver à cet heureux terme où ils sont parvenus, ou renoncer à la gloire dont ils sont en possession. Mais cette voie est difficile? N'importe; il faut nécessairement y passer pour être heureux. En effet, serait-il juste que, nous qui faisons tant pour le monde, nous ne fissions rien pour notre âme? Grandeurs, trésors, rangs, dignités, emplois, honneurs, plaisirs, opulence, santé, beauté, ces biens apparents nous coûtent tant de peines à acquérir, et encore plus à conserver! Eh! quoi donc! où serait la justice, que le ciel, qui est notre chère patrie, notre unique et vrai bien, ne nous coûtât rien, et qu'une si illustre conquête se gagnât sans combattre? Pensez combien il vous faut courir de dangers pour acquérir un vain fantôme de gloire dans l'art militaire, par combien de peines vous amassez des richesses périssables, par combien de basses complaisances vous obtenez peut-être la faveur des grands, par combien de veilles vous acquérez une vaine science, par quelle étrange captivité vous passez dans les affaires du monde avant que de vous élever de la poussière où vous êtes ensevelis. En devez-vous donc moins faire pour la conquête du ciel? Ces mêmes béatitudes dont nous avons parlé ailleurs, être pauvre, être doux, avoir soif de la justice, se priver enfin de tous les plaisirs de la terre, c'est là le joug insupportable aux chrétiens lâches, mais doux aux chrétiens avides de la véritable gloire. (**Le P. Larue.**)

SAINT JÉRÔME,

Docteur de l'Église.

AVERTISSEMENT.

Pour faire l'éloge du saint docteur de l'Église S. Jérôme, il semble qu'il ne faudrait que le glorieux titre que l'Église même lui donne, de grand Docteur, ou de Docteur par excellence : car, si S. Paul met en parallèle avec l'apostolat la qualité de docteur en général, quel doit être le mérite de celui qui s'est tellement distingué dans cet illustre ministère, qu'il est honoré du nom de grand, par une spéciale prérogative, entre ceux qui ont même dignement rempli cet emploi ? Et ne peut-on pas dire, avec S. Laurent Justinien, qu'un saint père de ce caractère « est la lumière du monde, le prédicateur du royaume de JÉSUS-CHRIST, l'interprète des oracles du ciel, le défenseur des vérités catholiques, en un mot, le grand et l'incomparable docteur de l'Église. »

Il faut cependant avouer qu'il n'est pas aisé de résumer dans un corps de discours les différents emplois dans lesquels ce grand saint s'est toujours signalé, et les différents états où il a passé sa vie. Car ce n'est représenter S. Jérôme qu'à demi que de le considérer seulement comme pénitent, ou solitaire, ou docteur, et ce n'est pas en donner un portrait au naturel qui le fasse connaître, si on ne le dépeint pas avec les traits qui lui sont particuliers. C'est ce que j'ai tâché de faire dans ce recueil, en entrant dans le détail de sa vie, de ses travaux pour la défense de l'Église, des persécutions qu'il a souffertes de la part des hérétiques, des victoires qu'il a remportées sur eux, de ses voyages, et des alliances qu'il a eues avec les plus grands hommes de son temps, de ses austérités étonnantes, de ses ouvrages qui lui ont si justement acquis le nom de grand Docteur, et enfin de toutes ses vertus qui l'ont rendu un modèle de sainteté.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Justum deduxit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum DEI; et dedit illi scientiam sanctorum; honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius* : — La sagesse a conduit le juste par des voies droites, et lui a fait voir le royaume de Dieu ; elle lui a donné la science des saints ; elle l'a engagé en des travaux honorables, et lui en a fait recueillir les fruits (Sap. x).

Je ne trouve point de dessein qui renferme mieux et plus naturellement tout ce que l'on peut dire de plus particulier et de plus propre pour l'éloge du grand docteur S. Jérôme, que ces paroles tirées du livre de la Sagesse : *Justum deduxit*, etc. Car il ne faut, pour faire la division et le partage de son panégyrique, que montrer comment les trois choses qui sont comprises dans les paroles de ce texte, renferment tout ce que l'on peut dire de plus avantageux à la gloire de ce grand saint.

Première partie : — *Justum deduxit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum DEI*. Les voies par lesquelles DIEU a conduit S. Jérôme sont les plus droites et les plus sûres pour parvenir au bonheur éternel. Ces voies sont — 1°. La fuite du monde, pour vivre en solitude, éloigné des maximes du siècle, des occasions de s'y perdre et des dangers que l'on y court de son salut. C'est ce que fit ce grand saint, qui élevé dès sa jeunesse dans la piété et la crainte de DIEU, pour conserver l'innocence qu'il avait reçue au baptême, quitta non-seulement son pays, mais encore ses proches, et tout ce qui pouvait l'attacher au monde, par une glorieuse retraite, sans se mettre en peine des discours et des jugements des hommes. — 2°. La mortification et la pénitence, qui sont les voies par lesquelles DIEU conduit d'abord les personnes sur lesquelles il a de plus grands desseins. — 3°. Le renoncement aux sciences profanes, dont il était passionné, pour s'instruire dans les saintes lettres et dans la conversation des plus saints et des plus grands hommes de son temps, entreprenant pour ce sujet différents voyages, se faisant leur disciple, afin de se disposer par ce moyen à enseigner aux autres les voies du salut, qu'il aurait apprises dans leur école.

Seconde partie. — *Dedit illi scientiam sanctorum*, etc. DIEU, qui le desti-

nait à être un des plus grands docteurs de son Eglise, lui donna en effet la science des saints : savoir, l'intelligence des Ecritures, où est compris tout ce qu'il est nécessaire de savoir et de pratiquer pour devenir saint, et travailler ensuite à sanctifier les autres. Je veux dire que ce grand docteur a joint l'exemple de sa vie à la doctrine qu'il a enseignée par ses écrits et de vive voix.

Troisième partie. — *Honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.* Ses glorieux travaux lui ont acquis une gloire incomparable devant DIEU et devant les hommes, pour les immenses services qu'il a rendus à l'Eglise.

1°. — En faisant une version de l'Ecriture qui a été reçue comme la plus correcte, la plus conforme au texte original, et par les savants commentaires qu'il a composés presque sur tous les livres de l'un et de l'autre Testament. — 2°. En sanctifiant les chrétiens par ses discours, en dirigeant les personnes les plus qualifiées, et les portant à la plus haute perfection, et en fournissant des règles à un ordre imitateur de ses vertus et de sa pénitence. — 3°. En défendant l'Eglise, par un zèle infatigable, contre les erreurs qui s'élevèrent de son temps, et en combattant les hérétiques avec un courage admirable, et toujours victorieux.

II. — On peut considérer S. Jérôme sous trois aspects :

Premièrement : Comme pénitent. — 1°. Il a donné des exemples de pénitence, puisqu'il est difficile de mener une vie plus dure dans tous les âges, dans la jeunesse, dans un âge plus avancé, et dans la vieillesse, sans s'y être jamais relâché. — 2°. Il en a donné des règles dans tous ses savants écrits.

Secondement : Comme docteur de l'Eglise. Il a soutenu — 1°. La pureté de la foi contre les sectaires qui l'ont attaquée ; — 2°. La pureté de la doctrine contre les relâchements de son siècle ; — 3°. Il a laissé dans ses écrits, comme dans un arsenal, des armes pour combattre les ennemis de l'Eglise, les hérétiques, jusqu'à la fin des siècles.

Troisièmement : Comme le père de plusieurs corps considérables. — 1°. Il est le premier auteur de la fondation des monastères bâtis près de Bethléem, où les dames romaines ont formé une communauté régulière, sous les auspices et par la direction de ce grand saint. — 2°. C'est de lui que les Hiéronymites ont pris l'exemple d'habiter des monastères en Italie et en Espagne, sous des règles tirées des savants ouvrages de notre incomparable docteur, qu'ils regardent comme leur patriarche.

III. — On peut considérer S. Jérôme ;

Premièrement : Caché au monde pour se sanctifier lui-même par la retraite. — 1°. Il quitte son pays, comme un autre Abraham, à la voix de DIEU, une illustre famille, de grands biens, pour se retirer dans un lieu où il ne fût connu que de DIEU seul. — 2°. Il se quitte lui-même, renonçant au désir de paraître, de faire valoir ses talents, ses grandes connaissances, et de parvenir par là aux premières dignités de l'Eglise. — 3°. Il se mortifie, réduisant son corps dans la servitude, par les jeûnes, les veilles et les autres austérités.

Secondement : Produit au monde pour le sanctifier : — 1°. Par l'odeur de ses vertus, qui s'étant repandue dans toute l'Eglise, l'a édifiée ; encourageant les fidèles à imiter un si grand exemple, invitant ainsi les justes à persévérer, et les pécheurs à embrasser la pénitence. — 2°. Par ses savants écrits, soit en répondant aux consultations qu'on lui envoyait de toutes parts, soit en combattant les hérétiques, par écrit ou de vive voix ; soit par l'établissement de différents monastères des deux sexes. — C'est en quoi on peut voir la fidélité de ce grand saint à suivre la voix de DIEU qui l'appelle dans la solitude, pour s'y cacher au monde, et à ne paraître au monde que pour la gloire de DIEU et la défense de la sainte Eglise.

IV. — *Secundùm multitudinẽm dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* (Ps. 93). — C'est une maxime universellement reçue de tous les Pères, que, quand DIEU d'un côté nous punit, nous afflige et nous éprouve, de l'autre il nous protège, nous console et nous soutient. Le grand S. Jérôme nous en donne en sa propre personne un exemple très-sensible : car,

1°. Si le Seigneur permet qu'il soit combattu, humilié par les tentations les plus dangereuses et les plus violentes, il le couvre aussitôt, et le soutient de sa grâce pour l'empêcher de succomber.

2°. S'il permet que sa santé soit altérée, que son corps soit abattu et par des maladies fréquentes et par les grandes austérités qu'il pratiquait, il le relève aussitôt, l'encourage, le fortifie par la lecture des saintes lettres, le comble de consolations célestes, pour l'empêcher de succomber.

3°. Si DIEU a permis qu'il ait été attaqué, persécuté par les nouveaux sectaires, par les hérétiques, non-seulement il lui a donné la science, le courage pour les vaincre, mais il lui a même donné l'avantage de les confondre et la gloire d'en triompher.

V. — On peut considérer deux merveilles dans la solitude de S. Jérôme, lesquelles peuvent faire un juste plan de son éloge.

La première consiste dans son activité au milieu de son repos. — 1°. Il n'est point comme ces philosophes qui se dérobaient à la vue des hommes pour philosopher tranquillement ; il s'était retiré du tumulte pour vaquer à la contemplation, à la prière, ce qui n'est point la vie d'un savant oisif, puisqu'elle a fait l'occupation du Sauveur même. — 2°. S. Jérôme a combattu contre tous les hérétiques sans quitter le repos de la solitude. Les Jovinien, les Pélage, et tous les autres monstres qui parurent de son temps, furent autant de sujets de triomphes pour ce grand saint. Dans cette même retraite, il a enrichi l'Eglise de ses savants ouvrages ; il a fait réponse à toutes les questions les plus difficiles qu'on lui proposait de toutes les parties du monde ; il a établi des congrégations religieuses, qui ont suivi sa direction. Voilà le fruit de ce repos si actif.

La seconde consiste dans les douceurs qu'il rencontre au milieu de sa pénitence. — 1°. Ses larmes continuelles étaient une source de consolations spirituelles. Les haïres, les cilices et les austérités dont il accablait son corps se convertissaient en joie et en délices, comme il le dit lui-même : *Nonnunquam mihi videbar interesse agminibus angelorum, et lætus gaudensque cantabam.* — 2°. Par sa pénitence continuelle, il acquérait une grande assurance de son salut : car si, dans un temps, il était affligé par la pensée des jugements de DIEU croyant souvent entendre la trompette qui le devait citer au tribunal du Sauveur, d'autre côté, ses bonnes œuvres le rassurant, il goûtait une paix et une quiétude qui surpassait tout sentiment (*Le P. Texier*).

VI. — *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus, et implevit eum Dominus spiritu sapientiæ et intellectus* : DIEU lui a ouvert la bouche au milieu de l'Eglise, et l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence. (Eccles. xv). — Si ces paroles de mon texte conviennent en général aux saints qui ont éclairé l'Eglise par leurs savants écrits, elles conviennent spécialement à ceux qui, par l'excellence et la multitude de leurs ouvrages, ont mérité le titre glorieux de docteurs de l'Eglise, mais plus particulièrement, ce semble, au grand S. Jérôme, qui, en matière d'érudition tant sacrée que profane, je ne dis pas a surpassé tous les autres, mais tient entre tous un rang particulier, qui ne semble convenir qu'à lui seul, dans l'intelligence des lettres saintes, dont il a plu à DIEU de l'enrichir, pour sa plus grande gloire, pour le salut des âmes, pour la défense de l'Eglise. Entre tous les docteurs, grecs et latins, on peut dire avec vérité qu'il n'y en a point à qui l'Eglise soit plus obligée, en ce qui est de la version correcte et de l'explication des saintes Ecritures. Fondé sur ces raisons, je prétends vous montrer, dans la suite de ce discours,

1°. Que DIEU a rempli ce grand saint du don de science, l'ayant porté à consulter tous les auteurs, tant sacrés que profanes, et dans toutes sortes de langues, pour discerner le bien d'avec le mal, les vrais biens d'avec les faux, et pour appliquer les belles connaissances qu'il avait acquises avec tant de sueurs, de veilles et de travaux, à confirmer, nourrir et fortifier la foi.

2°. Que DIEU lui donna le don d'intelligence, non pas avec mesure, mais très-abondamment : *Implevit illum* : par lequel non-seulement il connut et distingua les sens mystérieux cachés sous l'écorce de la lettre et sous les figures, allégories et similitudes, dont les livres saints sont remplis ; mais même il fit part de cette plénitude à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe dispersés dans les différentes parties de l'univers, et se servit de cette sublime érudition pour confondre les ennemis de l'Eglise, qui s'efforçaient de détourner à leur sens particulier les paroles des livres divins.

—

VII. — *Dedit illi scientiam sanctorum.* (Sap. x). — On peut montrer, sur ces paroles du texte sacré, — Que le grand docteur S. Jérôme a été amplement partagé de la science des saints, qui consiste dans la crainte de DIEU. — 1°. Parce qu'il avait toujours le jugement dernier devant les yeux, et qu'il lui semblait entendre la trompette qui doit citer un jour tous les hommes au tribunal de JÉSUS-CHRIST ; — 2°. Parce qu'il ne perdait point de vue ses péchés, qu'il croyait devoir rendre ce jugement si sévère ; — 3°. Parce que, ayant été cité au tribunal du Seigneur, comme il le témoigne lui-même, et déjà sévèrement puni, ce souvenir lui faisait connaître la sévérité de la justice divine.

II°. Que S. Jérôme a eu la science des saints qui consiste dans l'amour de DIEU le plus parfait, et dans le rapport de toutes nos actions à la gloire de sa divine Majesté : — 1°. Parce que cette crainte filiale fit entrer le divin amour dans son cœur, et qu'il aima DIEU à proportion de cette crainte divine ; — 2°. Parce qu'il se rendit semblable au Fils de DIEU par une mortification continuelle, baignant les pieds du Sauveur de ses larmes, frappant sa poitrine avec un caillou, criant et soupirant toutes les nuits en sa présence.

III°. Que S. Jérôme a eu la science des saints qui consiste dans l'intelligence des divines écritures. — 1°. Puisqu'il n'y a point de saint qui les ait étudiées et méditées avec plus d'assiduité ; — 2°. Puisqu'il s'en est servi pour combattre les hérétiques, et qu'il a fourni des armes contre tous ceux qui dans la suite des siècles s'élèveront contre l'Eglise. (*Nouet, Méditations*).

VIII. — On peut considérer en S. Jérôme trois différentes qualités : solitaire, pénitent, docteur.

1°. Jamais saint ne trouva plus de joie et de satisfaction dans les travaux de la pénitence.

2°. Jamais homme n'a été plus occupé dans la solitude, quoiqu'il semblât s'y être retiré pour vivre en repos.

3°. Jamais homme, quoique fuyant les grandeurs, ne fut plus glorieux, malgré les continuelles persécutions des hérétiques.

—

IX. — *Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo* (Ps. 118). — Ce passage du texte sacré convient si parfaitement à l'incomparable docteur S. Jérôme, qu'il semble que le Saint-Esprit ait voulu faire par avance l'éloge de ce grand saint par la bouche du prophète. On peut le remarquer en deux manières, dans tout le cours de la vie de ce saint :

1°. En ce qu'il employa tous les talents qu'il avait reçus et de la nature et de la grâce à connaître la volonté de DIEU, à rechercher ce qui pouvait lui être le plus agréable.

2°. En ce qu'ayant connu une fois de quelle manière on pouvait davantage plaire à DIEU, savoir, en observant ses commandements avec plus de perfection, il n'a eu rien de plus cher que de les garder le plus religieusement possible pendant tout le cours de sa vie.

—

X. — On peut considérer le grand S. Jérôme sous trois regards assez particuliers, qui nous font voir un caractère peu commun.

1°. Jamais personne, quoique vivant dans une parfaite innocence, ne pratiqua plus volontiers les exercices d'une pénitence très-austère.

2°. Jamais personne ne sut mieux accorder une humilité aussi profonde avec une science aussi sublime.

3°. Jamais personne, quoique fuyant l'éclat, ne fut plus comblé de gloire pour les victoires qu'il remporta et sur lui-même et sur le monde et sur les ennemis de l'Eglise.



§ II.

Les Sources.

La vie de ce saint docteur, écrite par un auteur inconnu, se trouve à la fin des ouvrages du saint.

La vie de ce même saint, écrite par **Marianus Victor**, est rapportée au long par Surius, au 30 Septembre.

La Fleur des saints par **Ribadeneira** en fait l'abrégé.

Baillet en a fait un autre, où il rapporte par année sa conversion, ses voyages, ses écrits, ses persécutions, ses combats contre les hérétiques.

Le P. Petau, à la fin du second livre de *Doctrinâ temporum*, décrit par années l'ordre des commentaires que ce saint docteur a composés sur l'Écriture.

S. Augustin, *Epist.* 113, compare S. Jérôme à S. Jean-Baptiste. — Au livre 1^{er} contre Julien, il ne croit pas qu'il y ait personne comparable à notre saint dans l'intelligence des langues. Il en parle encore de la même manière au livre 18 de la *Cité de Dieu*. — Dans ses *Epîtres* 40, 71, 73, et quelques autres, écrites à S. Jérôme même, il marque, sans le flatter, l'estime qu'il fait de sa science et de sa vertu.

S. Grégoire-le-Grand et **S. Gélase**, Papes, parlent de lui avec une estime toute singulière.

S. Sulpice-Sévère fait l'éloge de la vie toute sainte que menait S. Jérôme avant et après qu'il se fut renfermé dans son monastère.

Eusèbe, **Cassiodore**, **Marcellin**, tous ceux qui ont parlé des écrivains ecclésiastiques, ont loué la multitude, l'excellence et la solidité des écrits de S. Jérôme.

Bède et **Adon**, dans leurs *Martyrologes*, en font une honorable mention.

Baronius, en plusieurs occasions, parle des écrits et des actions de ce grand saint, mais particulièrement à l'année 372 et à l'année 283, où il rapporte les médisances et les calomnies dont ses ennemis s'efforcèrent de le noircir.

Denys-le-Chartreux a un sermon pour la fête de ce saint, dans lequel il loue ses principales vertus.

S. Laurent Justinien, dans le discours qu'il a fait sur la même fête, le représente comme une colonne qui a soutenu l'Église.

Guillaume de Paris a pareillement un sermon sur ce sujet, et

prend pour texte ces paroles qu'il explique : *Os justi meditabitur sapientiam. Lex DEI ejus in corde ipsius.*

Jacobus à Voragine a fait quatre discours sur la même fête.

Biroat, Panégyriques.

Le P. Texier, Panégyriques des saints.

Croiset, *Exercices de piété*. Septembre, a fait un excellent abrégé de la vie, des vertus et de tous les travaux du saint docteur.

Le P. Nouet, *Méditations sur la vie de Jésus-Christ dans les saints*, en a une pour le jour de la fête de S. Jérôme.

[Remarque]. — Les Jérusolymites, qu'on nomme aussi les ermites de S. Jérôme, portent ce nom, non que ce saint docteur les ait fondés ou qu'il en soit l'instituteur, mais parce que leurs règles sont prises des écrits, particulièrement des épîtres, de ce saint.

§ III.

Passages, Exemples, Figures, Comparaisons et Applications de l'Écriture.

Puer crescebat, et confortabatur spiritu, et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel. Lucæ I, 80.

Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus. Oseæ II, 14.

Ductus est à Spiritu in desertum ut tentaretur à diabolo. Matth. IV, 1.

In diebus illis, venit Joannes-Baptista prædicans in deserto Judææ, et dicens : Pœnitentiam agite. Matth. III, 2.

Hic est qui dictus est... Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectis facite vias ejus. Ibid. 3.

Ipsæ habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos, esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre. Ibid. 4

L'enfant (S. Jean) croissait et se fortifiait par l'esprit, et il demeurait dans le désert, jusqu'au jour de sa manifestation.

Je la mènerai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.

Le Saint-Esprit le conduisit au désert, pour y être tenté par le démon.

Dans ce temps, Jean-Baptiste parut prêchant dans le désert de Judée, et disant : Faites pénitence.

C'est celui dont il est dit : Je suis la voix qui crie dans le désert : Préparez les voies au Seigneur ; rendez droits ses sentiers.

Or il était vêtu d'un habit fait de poil de chameau ; il avait une ceinture de peau sur les reins ; sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

Semper mortificationem JESU in corpore nostris circumferentes, ut et vita JESU manifestetur in corporibus nostris. II Cor. IV, 10.

Propter te mortificamur totū diē, aestimati sumus sicut oves occisionis. Ps. 43.

Hoc scientes, quia velus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati, et ultra non serviamus peccato. Rom. VI, 6.

Castigo corpus meum et in servitutum redigo, ne forte, cum aliis predicaverim, ipse reprobus efficiar. I Cor. IX, 7.

Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis. Galat. V, 24.

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo Galat. VI, 14.

Existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam JESU CHRISTI. Philipp. III, 8.

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum. Matth. V, 19.

Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiant multos quasi stellæ in perpetuas æternitates. Daniel. XII, 3.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit; narrationem virorum nominatorum conservabit. Eccl. XXXIX, 1.

In medio magnatorum ministrabit; in terram alienigenarum gentium pertransiet, bona enim et mala in hominibus tentabit. Ibid.

Aperiet os suum in oratione, et pro delictis suis deprecabitur. Ibid.

Si Dominus magnus voluerit, spiritu intelligentiæ replebit illum, et ipse tanquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ. Ibid.

Ipse palam faciet disciplinam doctrinæ suæ, et in lege testamenti sui glorietur; collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur. Ibid.

Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiratur à generatione in generationem. Eccl. XXXIX, 3.

Sapientiam ejus narrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit Ecclesia. Ibid.

In medio Ecclesiæ aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu sapientiæ et intellectus. Eccl. XV, 5.

Portons toujours sur notre corps la mortification de JÉSUS-CHRIST, afin que la vie de JÉSUS soit manifestée en nos corps.

C'est pour vous, Seigneur, que nous nous mortifions chaque jour, et qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.

Apprenons que notre vieil homme a été crucifié avec JÉSUS-CHRIST, afin de détruire le corps du péché, et que nous ne soyons plus ses esclaves.

Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres je ne sois moi-même réprouvé.

Ceux qui appartiennent à JÉSUS-CHRIST ont crucifié leur chair avec leurs vices et leurs mauvais desirs,

Le monde m'est crucifié, et je suis crucifié au monde.

Je regarde toutes les choses du monde comme un néant, afin d'acquérir la science suréminente de JÉSUS-CHRIST mon Seigneur.

Celui qui pratiquera ce qu'il aura enseigné, sera appelé grand dans le royaume des cieux.

Ceux qui seront doctes brilleront comme la lumière du firmament, et ceux qui auront enseigné à plusieurs les voies de la justice luiront comme des étoiles pendant toute l'éternité.

Le sage s'instruira dans la sagesse de tous les anciens, et s'appliquera à l'intelligence des prophètes; il retiendra les discours des hommes illustres.

Il exercera son ministère au milieu des grands; il passera dans les terres des nations étrangères, pour éprouver parmi les hommes le bien et le mal.

Il ouvrira la bouche pour prier DIEU, et il demandera pardon pour ses péchés.

S'il plaît au souverain Seigneur, il le remplira du don d'intelligence, et alors il répandra comme une pluie les paroles de sa sagesse.

Il publiera lui-même les instructions qu'il aura apprises: et il mettra sa gloire dans l'alliance et dans la loi du Seigneur: sa sagesse sera louée du Seigneur, et elle ne tombera jamais dans l'oubli.

Sa mémoire ne s'effacera point de l'esprit des hommes, et son nom sera honoré de siècle en siècle.

Les nations publieront sa sagesse, et l'assemblée sainte publiera ses louanges.

Il ouvrira sa bouche au milieu de l'assemblée, et le Seigneur le remplira de l'esprit de sagesse et de science.

Quia ab infantia sacras litteras nosti. II Tim. III, 15.

Mirabilis facta est scientia tua ex me. Ps. 138.

Quæsitiv verbautilia, et scripsit sermones lectissimos, ac veritate plenos. Eccl. XII, 10.

Fuit vir potens in opere et sermone, coram DEO et omni populo. Lucæ XXIV, 19.

Clama, ne cesses: quasi tuba exalta vocem tuam. Isai. LVIII, 1.

Prædica verbum: insta opportunè, inopportunè; argue, obsecra, increpa, in impatientia et doctrinâ: erit enim tempus cum anam doctrinam non sustinebunt. II Tim. v. 2.

Scio opera tua et laborem et patientiam tuam, et quia non potes sustinere malos, et tentasti eos qui se dicunt apostolos esse, et invenisti eos mendaces. Apocal. II, 2.

Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam: et opera tua novissima plura prioriorum. Ibid. 19.

Dedit illi scientiam sanctorum; honestavit illum in laboribus, et implevit labores illius. Sapient. x, 10.

Custodivit illum ab inimicis, et à seducoribus tutavit illum, et certamen forte dedit illi ut vinceret. Ibid.

Vos estis lux mundi: non potest abscondi civitas supra montem posita, neque accendant lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. Matth. v, 15.

Vous avez appris les saintes lettres dès votre enfance.

Votre science, Seigneur, a été merveilleuse en moi.

Il rechercha des paroles utiles, et il écrivit des discours pleins de droiture et de vérité.

C'a été un homme puissant en œuvres et en paroles, devant DIEU et devant les hommes.

Criez sans cesse, faites retentir votre voix comme une trompette.

Prêchez la parole de DIEU à temps et à contre-temps; reprenez, priez, corrigez en toute patience et doctrine: car il viendra un temps où ils ne pourront souffrir la saine doctrine.

Je sais quelles sont vos œuvres et quel est votre travail et votre patience, et que vous ne pouvez supporter les méchants, et qu'ayant éprouvé ceux qui se disent apôtres, vous avez reconnu qu'ils étaient trompeurs.

Je sais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, et que vos dernières œuvres ont surpassé les premières.

La sagesse lui a donné la science des saints, l'a enrichi dans ses travaux, et lui en a fait recueillir de grands fruits.

Elle l'a protégé contre ses ennemis, défendu contre les séducteurs, et l'a engagé dans un rude combat, afin qu'il demeurât victorieux.

Vous êtes la lumière du monde: on ne peut cacher une ville située sur une montagne; on n'allume point la lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire ceux qui sont dans la maison.

EXEMPLES, FIGURES ET COMPARAISONS DE L'ÉCRITURE.

[Moïse et Jean-Baptiste]. — Un grand évêque de Tolède, dans la *Bibliothèque des Pères*, appelle avec raison le désert l'Académie du Saint-Esprit, et l'école où ce maître de toute vérité fait ses leçons. Ce fut en effet dans la solitude que DIEU forma Moïse pour être l'interprète de ses volontés, et qu'il lui communiqua les lumières nécessaires pour expliquer la loi et pour enseigner son peuple. Ce fut dans ce lieu écarté qu'il traita familièrement avec DIEU, où il apprit ses secrets et lui parla face à face. Ne fut-ce pas de l'horreur du désert que DIEU fit sortir S. Jean-Baptiste pour apprendre au peuple d'Israël le plus important mystère de la religion, c'est-à-dire la venue du Messie? Dans la nouvelle loi, c'a

été dans le secret du cénacle que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit, et qu'ils se sont rendus par ses grâces les maîtres de tous les peuples et les docteurs de l'univers. S. Paul, dès le commencement de sa conversion, pour se disposer à l'apostolat, ne demeura-t-il pas dans le secret trois jours, sans boire ni manger ; et dans cette retraite, par ce jeûne si rigoureux, il reçut ces admirables extases où il apprit les secrets les plus cachés et la plus éminente théologie. Ne fut-ce pas aussi par le jeûne et dans la retraite que S. Pierre, après son péché, fut choisi pour chef de l'Eglise et docteur infaillible des vérités du ciel ? C'est aussi dans la solitude que notre incomparable docteur S. Jérôme fut élu de DIEU pour éclairer l'Eglise de sa science toute céleste, et qu'il fut choisi, comme ces anciens, pour être le maître des fidèles et les conduire dans la droite voie du ciel.

[S. Paul tenté]. — Le saint docteur Jérôme avait trop de ressemblance avec S. Paul dans ses prédications, dans ses travaux, dans son éminente science et dans les contradictions qu'il recevait de la part du monde et du démon, pour n'être pas aussi tenté par sa propre chair, comme ce grand apôtre. Il se plaint, comme lui, d'en avoir été attaqué jusque dans le désert, nonobstant les jeûnes, les mortifications, les veilles et les rigueurs extraordinaires qu'il exerçait sur son corps. Les larmes, la prière et toutes sortes d'austérités étaient ses armes ordinaires contre ce furieux ennemi, et, couchant sur la terre nue, il couvrait ses membres d'une haire pour détourner ses terribles attaques. Le saint docteur en était tellement inquieté, qu'il s'en plaint amèrement dans quelques-unes de ses épîtres, et rapporte que ces fâcheuses tentations étaient excitées dans son imagination par les divers objets qu'il avait vus à Rome, et qui se présentaient à sa mémoire. « Hélas ! mon DIEU, disait-il, combien de fois, lorsque j'étais dans cette affreuse solitude, toute brûlée par les ardeurs du soleil, croyais-je encore me trouver au milieu des délices et des divertissements de Rome ! Je me trouvais saisi d'une tristesse et d'une amertume qui m'abattait entièrement ; mes membres, tout languissants, faisaient horreur par le sac dont ils étaient couverts ; ma peau, toute brûlée, était aussinoire que celle des Ethiopiens ; je ne faisais que pleurer et gémir ; je ne dormais point, et, si le sommeil m'accablait quelquefois et me fermait les yeux malgré moi et toutes mes résistances, je me jetais sur la terre, mais plutôt pour y briser mes os que pour les reposer. » Se sentant enfin, comme il le témoigne, destitué de tout secours nonobstant ses macérations et les rigueurs extraordinaires qu'il exerçait sur son corps, il allait, pour dernier remède, se jeter aux pieds du Crucifix, et, les baignant de ses larmes, il frappait sa poitrine avec un caillou, criant et soupirant le jour et la nuit après cet aimable Sauveur, qui le tirait quelquefois du fond de cet abîme, et l'élevait, comme

S. Paul, jusqu'au ciel, où il se trouvait parmi les chœurs des anges et dans l'assemblée des saints.

[Jésus pénitent]. — Je sais bien que la première résolution que S. Jérôme prit de faire pénitence fut conçue dans la ville de Rome, sur les cendres des saints martyrs, sur lesquels ne pouvant verser du sang, il versait des larmes; il est vrai qu'il a continué sa pénitence dans la ville de Jérusalem et à la vue du Calvaire; mais le véritable endroit où il la consumma fut l'étable de Bethléem, où il alla finir ses jours dans ces pénibles exercices. N'est-ce pas un glorieux avantage à cet excellent docteur de faire pénitence de ses péchés là où le Fils de DIEU naissant commença de la faire pour ceux de tout le monde? car ce fut en posture de pénitent que le Sauveur naquit dans cette étable, où ses larmes et le premier emploi de ses feux divins fut de pleurer, les premiers usages de son cœur de soupirer; ne pouvant encore lui-même se faire d'autre violence, il expose son corps innocent aux injures des éléments, qui lui servent de haire, de fouets et d'autres sanglants instruments. Le même autel qui servit au sacrifice du Sauveur servit à celui de cet illustre pénitent. Il pressa de ses genoux la même terre que le Sauveur avait foulée en naissant; il arrosa de ses larmes la crèche que le Sauveur avait mouillée de ses pleurs; il arracha de ce rocher sacré le caillou dont il frappait sa poitrine; et le même écho qui avait répondu aux plaintes de JÉSUS-CHRIST naissant répondit aux plaintes de notre incomparable pénitent. C'eût été, assurément, un grand honneur à ce saint s'il eût fait cette pénitence lorsque le Sauveur y naquit, et s'il eût pu mêler ses larmes avec celles de son Maître, mais ce qui ne pouvait arriver de cette manière sensible arriva d'une autre, et l'on peut dire qu'à raison de cet autel commun entre le maître et le serviteur, il se fait une alliance très-glorieuse, et comme un mélange sacré de la pénitence de Jérôme avec les larmes du Fils de DIEU naissant.

[Le jugement dernier]. — Jérôme n'est pas le seul entre les saints qui ait embrassé la pénitence dans la pensée des jugements de DIEU, et qu'ils devaient un jour comparaître devant le tribunal redoutable de ce juge souverain. Les Arsène, les Hilarion, les Pacôme, frémissaient à la pensée de ce dernier Jugement. Les amis mêmes de ce juge terrible ont tremblé de frayeur. David, cet homme selon le cœur de DIEU, s'écriait: *Domine, ne intres in judicium cum servo tuo*; et S. Paul, ce vase d'élection, n'a-t-il pas châtié son corps, de crainte, dit-il, qu'il ne fût réprouvé après avoir travaillé à sauver les prédestinés; nous avons vu l'effet qu'a produit cette crainte sur l'esprit de notre saint docteur. — Après cela, comment des chrétiens chargés de crimes peuvent-ils vivre dans une in-

dolente sécurité ? Sommes-nous plus innocents que les saints ? Sommes-nous plus assurés de la rémission de nos péchés ? Non assurément ; et cependant S. Jérôme, et un grand nombre d'autres, dans la crainte de ce dernier jugement, quittent le monde, renoncent à tout, s'enfoncent dans les déserts, s'ensevelissent vivants dans des grottes : et nous ne faisons rien qui marque une véritable pénitence !

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

In medio Ecclesie aperuit os ejus, et implevit eum Dominus spiritu sapientiae et intellectus : DIEU lui a ouvert la bouche au milieu de l'Eglise, et l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence (Eccl. xv). — Par le mot d'Eglise on n'entend point une assemblée particulière de fidèles, mais en général l'assemblée des fidèles de tous les temps, de toutes les nations et de tous les âges, qui ont suivi jusqu'à présent et qui suivront dans les temps futurs la doctrine des Apôtres et l'Evangile du Fils de DIEU tel qu'on le professe dans l'Eglise Romaine, parce que, autant de fois qu'on lit la sainte Ecriture, on y trouve les paroles que S. Jérôme dicta, ou que lui-même écrivit, lorsqu'il en fit la traduction. De sorte que c'est comme s'il ouvrait encore la bouche présentement pour les répéter, et que l'on peut dire encore à présent de lui ces paroles de l'Apôtre : *Defunctus adhuc loquitur*. Quant à l'esprit de sagesse et d'intelligence, il en fut rempli avec l'abondance qui paraît encore dans tous les ouvrages qu'il nous a laissés ; et non-seulement il reçut le don d'une sagesse surnaturelle, mais il eut encore celle qui s'acquiert par l'étude et par la lecture des auteurs profanes, qu'il posséda parfaitement, et dont il se servit fort à propos dans les ouvrages contre les ennemis de l'Eglise. Mais, laissant à part l'érudition séculière et la sagesse profane, je dis qu'il a joint en sa personne ce qu'il y a de plus remarquable et de plus louable, toutes les vertus d'un sage ecclésiastique et d'un parfait religieux, qui sont principalement le zèle pour le salut des âmes et l'amour de la religion, suivi de la haine des hérésies. La pauvreté, la continence, la mortification religieuse, furent ses vertus favorites et chéries : ce qui prouve que c'est avec justice que j'avance qu'il fut un parfait ecclésiastique aussi bien qu'un parfait religieux.

Ductus est à Spiritu in desertum (Matth. iv). — Deux principaux motifs obligèrent Jérôme à se retirer dans le désert et dans une grotte. — La crainte des jugements de DIEU. Il lui semblait entendre sans cesse le bruit de cette effroyable trompette qui doit assembler un jour tous les

hommes à la résurrection des morts : *Surgite, mortui; venite ad iudicium!* Premier motif, qui, lui tenant lieu de la voix et de l'esprit de DIEU, le conduisit dans le désert : *Ductus est à Spiritu in desertum.* « Il est bien juste, se disait-il à lui-même, que tu te privas de la compagnie des hommes pour mériter un jour la compagnie des anges. Ne vaut-il pas mieux s'ensevelir tout vivant dans ce rocher que de t'exposer à être enseveli dans ces gouffres de feu que le souffle d'un DIEU en colère allume ? Ne vaut-il pas mieux vivre dans l'austérité des jeûnes les plus rigoureux que de souffrir la faim éternelle des damnés ? N'est-il pas raisonnable que ce corps, qui doit servir de pâture aux flammes éternelles, souffre les ardeurs cuisantes de l'été et les glaces de l'hiver ? » — Le second motif de la pénitence de ce grand saint fut la connaissance de la perfidie et de la malice de sa chair, qu'il appelait le plus dangereux de ses ennemis. *Hic hostis noster inclusus est in nobis* : Nous portons, disait-il, cet ennemi au-dedans de nous-mêmes. L'avarice nous ébranle moins, l'orgueil cause moins d'enflure, l'ambition nous flatte moins que notre chair. C'est ce motif qui, comme une seconde voix de l'Esprit de DIEU, conduisit Jérôme dans la solitude : *Ductus est à Spiritu in desertum.*

Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus (Osee XI). — Apprenons, par l'exemple de ce saint docteur, que c'est dans la solitude que DIEU parle au cœur de ceux qui l'écoutent. Apprenons de lui que le moyen d'être bien occupé c'est de ne l'être pas tant que nous le sommes. Apprenons de lui qu'il faut mourir à toutes les occupations de la vanité, si nous voulons être capables des emplois de l'éternité. N'est-ce pas une science que S. Jérôme nous enseigne, de prendre des heures de repos par la cessation des affaires temporelles, afin de vaquer à celles du ciel ? Imaginons-nous que DIEU crie à l'oreille de nos cœurs : Fuyez, cachez-vous, gardez le silence : c'est dans la solitude et dans la retraite que mon serviteur Jérôme s'est sanctifié et qu'il a conservé l'innocence de son cœur : c'est par ce moyen que vous réparerez les brèches faites à la vôtre. Je ne me trouve point dans le trouble ni dans le tumulte : *Non in commotione Dominus.* C'est dans le secret que je parle avec ouverture de cœur à mes épouses : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* — Joignons, aux instructions que nous donne S. Jérôme sur la retraite, celles que nous donne un philosophe païen, qui dit ce qu'il a si souvent éprouvé, et que vous sentez souvent vous-mêmes si vous voulez le confesser de bonne foi : « Je n'ai presque jamais été parmi les hommes que je n'en sois retourné moins homme : *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* » Les plaies que l'on reçoit dans le monde sont si grandes et si profondes, qu'il n'y a qu'une solitude entière, jointe à une mortification de tous les sens, qui les puisse guérir. Combien de temps S. Jérôme n'a-t-il pas gémi sous ces images fâcheuses qui étaient entrées dans son esprit malgré lui ! Comment est-ce qu'il les a effacées ? par les larmes,

par les gémissements, par la solitude. Usez des mêmes remèdes si vous voulez parfaitement guérir.

Quid existis in desertum videre (Luc. vii). — Vous y trouverez celui qui a passé ses premières années dans les plus florissantes académies de l'univers ; qui a été reçu avec respect dans les conciles, qui a traité familièrement avec les souverains pontifes, confiné dans une solitude profonde, n'ayant d'autre compagnie que les serpents, les scorpions et les bêtes sauvages. Vous ne trouverez pas un homme mollement vêtu, mais un pénitent qui n'est vêtu que d'un sac, un pénitent qui a la peau toute hâlée et desséchée des ardeurs du soleil, comme celle d'un Ethiopien : *Horrebant sacco membra deformia ; et squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat*. Sa nourriture était si modique, que l'on pouvait dire de lui, comme de S. Jean-Baptiste, qu'il ne buvait ni ne mangeait, puisqu'il eût cru commettre un excès s'il eût mangé quelque chose de cuit. Ne dit-il pas qu'il passait les semaines entières sans rien prendre ? *Repugnantem carnem hebdomadariâ inediâ subjugabam*. Aussi ce saint docteur paraissait-il moins un homme qu'un squelette animé. Son visage était étalé, ses yeux enfoncés par l'abondance de ses larmes ; son corps se soutenait à peine. Tout son extérieur nous prêche la pénitence, et nous dit que nous trouverons dans le désert notre condamnation ou notre modèle. — Donnez-nous, Seigneur, la grâce d'entendre jusqu'au fond du cœur cette voix puissante de S. Jérôme, qui, par ses exemples et par ses paroles, crie dans ce désert : Faites pénitence ! Ne permettez pas qu'un si grand exemple demeure sans effet ; mais faites-nous en recueillir les fruits par la fuite du monde et de tout ce qui ressent le monde.

Tentatus per omnia absque peccato (Hebr. iv). — Jérôme, cruellement tenté, regardait sa cellule comme un témoin de ses pensées. « J'avais horreur de ma cellule, dit-il, comme si elle eût connu mes tentations, et j'allais, tout irrité contre moi-même, m'enfoncer dans les déserts les plus sombres. Si je voyais quelque roche affreuse, quelque caverne obscure, quelque montagne escarpée, c'était le lieu que je choisisais pour y offrir à DIEU mes prières et pour y faire retentir mes gémissements. » Quel fut le succès de ce grand combat ? Est-ce que DIEU ne proportionne pas ses consolations aux douleurs que ses serviteurs ont essayées ? — « Enfin, dit-il, DIEU, qui écoutait mes prières et mes larmes, après avoir vu longtemps mes yeux attachés sur lui, me mettait dans une telle disposition, qu'il me semblait tout d'un coup que j'étais dans la compagnie des anges, et que, dans des transports de joie, je m'écriais : *Je courrai après vous pour vous suivre, Seigneur, à l'odeur de vos parfums.* »

Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus : Nous adorerons au lieu où il a posé ses pieds (Ps. 131). — S. Jérôme, irrésolu s'il demeurerait à

Rome ou s'il habiterait les saints lieux que le Sauveur du monde a sanctifiés par ses démarches, se détermina à ces derniers. Il est vrai que la sainteté de la ville de Rome, les pieux restes des deux princes des apôtres, les victoires que tant de martyrs avaient remportées dans une terre arrosée de leur sang, l'attirait dans cette capitale qui est le centre de la foi. Mais comment, disait-il, mener une vie solitaire parmi un si grand concours de peuples? Comment conserver la tranquillité dans le tumulte d'une ville où il semble que le démon veuille établir son règne par la corruption des mœurs pour s'opposer à JÉSUS-CHRIST, qui y a établi son règne par la pureté de la foi? Il conclut donc de choisir les saints lieux, qui avaient été honorés de la présence du Sauveur du monde. — Que l'on est heureux quand on sait choisir entre les sociétés celles sur qui DIEU verse plus abondamment ses grâces et ses bénédictions! Que l'on est prudent quand on se retire dans ces lieux que DIEU favorise davantage de ses regards! C'est pour ces personnes, Seigneur, que vous réservez des pluies salutaires, parce qu'elles cherchent à adorer les vestiges de vos pieds : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.*

Initium sapientiæ timor Domini... Intellectus bonus omnibus facientibus eum (Ps. 118). — S. Jérôme a excellé en ce point. Il avait toujours devant les yeux le jugement dernier, et le son de cette redoutable trompette qui doit réveiller les morts retentissait sans cesse à ses oreilles. Il assure lui-même qu'il s'était enfermé dans sa solitude comme dans sa prison, par la crainte qu'il avait de l'enfer : *Tali me carcere damnaveram ob gehennæ metum* (Epist. ad Eustoch.). Il ne s'en faut pas étonner : il avait été appelé au jugement de DIEU, et sévèrement puni, pour s'être trop attaché aux sciences profanes; il en portait même les marques imprimées sur son corps, mais elles étaient encore mieux gravées sur son cœur. — Si les pécheurs pensaient sérieusement avec quelle rigueur le monde doit être jugé, ils ne se dissiperaient pas, comme ils font, dans la recherche des vanités du siècle : *Si mente cernerent homines peccatores quale judicium imminet mundo, sensus humanus non dispergeretur vanitate seculari* (Ambros. ad Virg. laps.) Car rien ne nous préserve si bien du péché que la crainte du supplice. Pensez souvent aux dernières fins de l'homme; les méditer et les appréhender avec une vive foi, c'est renoncer à tous les plaisirs déréglés de la chair et du monde, et faire un éternel divorce avec le vice. Notre malheur est, dit S. Cyprien, que personne n'y fait attention; personne ne considère les tourments éternels préparés aux méchants. Si nous étions bien persuadés, nous ferions tous les efforts possibles, par une sainte vie et par nos bonnes mœurs, pour les éviter.

Dedit illi scientiam sanctorum (Sapient. x). — La science des saints consiste dans l'intelligence des saintes Ecritures, parce qu'elles con-

tiennent tout ce qui est nécessaire pour le salut. S. Jérôme a été incomparable en ce point. Il a éclaté comme un soleil depuis l'Orient jusqu'à l'occident, dit S. Augustin, et cette grande connaissance qu'il avait des saintes lettres lui a acquis la haine de tous les hérétiques de son temps, l'amour de tous les fidèles, l'admiration de tous les savants ; mais elle ne lui a pas donné un seul mouvement de vanité. Il ne recherchait point les louanges des hommes, il ne craignait point leurs mépris. Il ne cherchait que JÉSUS-CHRIST ; et, comme il n'y a pas une parole dans l'Écriture sous laquelle il ne soit caché, il la méditait jour et nuit pour le trouver, et faisait gloire d'apprendre toujours quelque chose de nouveau, jusqu'à son extrême vieillesse, sur un si excellent sujet. — Tâchons de l'imiter dans cet emploi. Lisons souvent les Écritures, ou plutôt ayons toujours les livres sacrés dans nos mains ; ne les quittons jamais : c'est là le moyen d'acquérir la science des saints : *Dedit illi scientiam sanctorum,*

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

S. Jérôme lui-même.

O quotiès, in eremo constitutus, et in illâ vastâ solitudine quæ, exusta solis ardoribus, horridum monachis præstat habitaculum, putabam romanis me interesse deliciis! sedebam solus, quia plenus eram amaritudinæ. De peric. vitæ solitar.

Horrebant sacco membra deformia, et squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat; quotidiè gemilus, et si quandò me repugnantem somnus imminens oppressisset, nudâ humo vix ossa hærentia collidebam. Ibid.

De cibis verò et potu taceo, cum, etiam languentes, monachi ibi aquâ frigidâ utan-

Oh! combien de fois, étant dans le fond d'un désert et dans cette vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, laquelle est la retraite des moines et qui les fait trembler, il me semblait être aux spectacles des Romains. J'étais seul, parce que j'avais le cœur plein d'amertume.

Mes membres défigurés étaient couverts d'un sac, la peau de mon corps était aussi noire que celle d'un Éthiopien ; mes jours se passaient en gémissements, et, si le sommeil m'accablait quelquefois malgré moi, j'achevais de froisser mes os, qui se soutenaient à peine, en les couchant sur la terre sans les couvrir.

Je ne parle point ici ni du boire ni du manger, puisque les solitaires, même

tur, et coctum aliquid accepisse luxuria sit.
Ibidem.

Ille igitur ego, qui ob gehennæ metum tali me carcere damnaveram, scorpionum tantum socius et ferarum, sæpe choris intereram puellarum; pallebant ora jejuniis, et mens æstuabat desideriis; in frigido corpore et ante hominem suum jam carne præmortuâ, sola libidinum incendia bulliebant. Ibid.

Itaque, omni auxilio destitutus, ad JESU jacebam pedes; rigabam lacrymis, crine tergebam, repugnantem curnem hebdomadarum inediâ subjugabam. Ibid.

Memini me clamantem et diem crebrò invenisse cum nocte, nec priùs à pectoris cessasse verberibus quàm rediret, Domino increpante, tranquillitas. Ibid.

Ipsam quoque cellulam, quasi cogitationum mearum consciam, pertimescebam, et, mihi me iratus et rigidus, solus deserta penetrabam. Ibid.

Sicubi concava vallum, aspera montum, rupium prærupta cernebam, ibi meæ erat orationis locus; illud miserimæ carnis ergastulum collocabam, et (ut mihi testis est DEUS) post multas lacrymas, post oculos cælo inhaerentes, nonnunquam videbar mihi interesse agminibus angelorum. Ibid.

Malefici in me garriunt, sed scio ad regnum celorum pervenire per infamiam et bonam famam. Epist.

Gratias ago DEO quòd sum dignus habitu quem oderit mundus, et pati propter ipsum. Epist. ad Asellam.

Utinàm ob Domini mei nomen infidelium turba me persequeretur! Utinàm in opprobrium meum solidiùs insurgeret mundus ut tantum merear à Christo laudari. Ibid.

Erras, frater, erras, si putas christianum unquam persecutionem non pati: tunc maxime oppugnaris si te oppugnari non sentis. Epist. ad Heliodor.

malades, n'usent que d'eau froide, et que ce serait une sensualité pour eux de manger quelque chose de cuit.

Moi donc, qui m'étais condamné à une sombre prison par la crainte de l'enfer, qui n'étais que le compaguon des scorpions et des bêtes sauvages, je me trouvais souvent en esprit aux danses des jeunes filles; mon visage était défiguré par le jeûne, et mon cœur brûlait des mauvais désirs; dans un corps froid et dans une chair déjà morte, s'élevaient les seules flammes de la sensualité.

C'est pourquoi, privé de tout, je me jetais aux pieds de JÉSUS-CHRIST, je les arrosais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux; je réduisais ma chair rebelle par le jeûne d'une semaine entière.

Je me souviens d'avoir souvent poussé des cris et la nuit et le jour sans intervalle, et de m'être frappé la poitrine, jusqu'à ce que le Seigneur qui me châtaient m'eût rendu le calme.

Je craignais même ma cellule, la regardant comme complice de mes mauvaises pensées; et, cruel, fâché contre moi-même, je me retirais seul au fond des déserts.

Sitôt que j'avais aperçu quelque ancre dans une vallée ou quelque haute montagne escarpée, j'en faisais le lieu de ma retraite et de ma prière: là j'étendais ma misérable chair comme dans une prison; et le Seigneur m'est témoin, qu'après beaucoup de larmes, après avoir tenu mes yeux attachés au ciel, il me semblait parfois être parmi les troupes des anges.

Des gens mal intentionnés murmurent contre moi et me décrient; mais, soit par l'infamie ou par l'estime des hommes, je sais comment il faut parvenir au royaume de DIEU.

Je rends grâces à DIEU d'avoir été digne de la haine des hommes, et de souffrir persécution pour son amour.

Plût à DIEU que tous les infidèles s'élevassent contre moi pour avoir soutenu la gloire et le nom du Seigneur! Je souhaite que le monde conspire à blâmer ma conduite, afin que je puisse mériter l'approbation de JÉSUS-CHRIST.

Vous vous trompez, mon frère, vous vous trompez, si vous pensez qu'un chrétien puisse vivre sans persécution. Jamais vous n'en souffrez une plus grande que lorsque vous n'en éprouvez aucune.

Ce que S. Augustin a dit de S. Jérôme.

Non contemnendum arbitreris Hieronymum, qui græco, hebraico et latino eruditus eloquio, in loco sancto et sacris litteris usquæ ad ætatem decrepitam vixit. Augustin. contra Julianum.

Hieronymus omnes vel penè omnes qui ante ipsum de doctrinâ ecclesiasticâ scripserunt legit. Id. ibid.

Hieronymus tanquàm lampas ab Oriente Occidentem instar solis respenderit. Id.

Ne croyez pas que Jérôme soit un homme méprisable, lui qui, ayant une parfaite connaissance des langues grecque, hébraïque et latine, a passé sa vie dans le lieu saint et dans l'étude des saintes lettres, jusqu'à une extrême vieillesse.

Jérôme a lu tous ou presque tous les auteurs qui ont écrit avant lui sur la doctrine de l'Eglise.

Jérôme a éclairé comme un flambeau, et brillé comme un soleil de l'Orient à l'Occident.

Passages qui peuvent convenir à ce sujet.

Debet divinarum Scripturarum doctor fidelis et bona docere et mala dedocere, et, hoc opere et sermone conciliare aversos, remissos erigere, nescientibus quid expectare debeant intimare. Augustin. Doctrina Christi.

Ab hæreticis fides subvertitur, veritas corrumpitur, charitas scinditur: contentionum studium non pro veritate, sed pro appetitu laudis certat, tantaque est in his perversitas ut veritati cedere nesciant, ipsamque rectam doctrinam evacuare contendunt. Isidor. De summo bono, III.

Arius in Alexandria una scintilla fuit; sed quâ statim non oppressus est, totum orbem ejus flamma depopulata est. Hieron.

Hæreticus est qui conceptam novi erroris perfidiam pertinaciter defendit. August.

Plus nocet falsus catholicus, quàm si verus appareret hæreticus. Bernard. in Cantic.

Zelum tuum inflammet charitas, firmet

Un fidèle interprète des divines Ecritures, destiné à combattre l'erreur, doit enseigner la bonne doctrine et décrier la mauvaise, réduire par ses discours et par ses œuvres ceux qui sont contraires à la vérité, encourager les lâches, et instruire les ignorants de ce qu'ils doivent attendre et espérer.

Les hérétiques renversent la foi, corrompent la vérité, rompent les nœuds de la charité; dans les disputes, ils combattent avec chaleur, pour la gloire d'avoir remporté la victoire, et la perversité de leur cœur est telle que, ne pouvant se rendre à la vérité connue, ils s'efforcent de rendre inutile la saine et véritable doctrine.

Dans la ville d'Alexandrie, l'hérésie d'Arius n'était d'abord qu'une étincelle; mais, pour n'avoir pas été étouffée dans sa naissance, elle est devenue une flamme qui a désolé le monde chrétien.

Celui-là est hérétique qui défend opiniâtement une erreur contre la foi.

Un faux catholique est plus pernicieux à l'Eglise que s'il était hérétique déclaré.

Que la charité enflamme votre zèle,

constantia ; sit fervidus, sit circumspectus, sit invictus. Id. in Cantic.

Doctor, cum fuerit virtutibus ornatus, tunc est quasi optimum sal ; totus populus de illo conditur, videndo eum et audiendo. Chrysost. Homil. 10 Operis imperf.

Sicut doctores propter bonam conversationem sunt sal quo populus conditur, ita propter verbum doctrinae sunt lux, quod ignorantes illuminantur. Id. Ibid.

Doctrina cum omni imperio dicitur quando prius agitur quam dicatur : nam doctrina subtrahit fiduciam quando conscientia præpedit linguam. Gregor. vi Moral.

Doctrina spiritus non curiositatem acuit, sed charitatem accendit. Bernard. in Cantic.

Qui congruè doctrinam unumquemque arguit, eruditum se et probabilem doctorem in conspectu omnium ostendit. Glossa ordin. in Philipp.

Non minus piùm est docere animum scientiam quam præbere escam corporis. Bernard. in Cantic.

Antè vitam quam doctrinam quærenda est. Vita bona sine doctrinam gratiam habet, doctrina sine bonè vitæ integritatem non habet. Glossa ordin. in Philipp.

que la science le fasse agir, que la constance l'affermisse ; qu'il soit fervent, circospect, généreux et invincible.

Un docteur orné de toutes les vertus est comme un sel excellent ; sa présence et ses discours préservent de la corruption tout le peuple qui l'écoute et qui le voit.

Comme la sainteté de vie a donné aux docteurs le nom de sel, parce qu'ils préservent le peuple de la corruption du péché, leur doctrine, en tant qu'elle éclaire les ignorants, a mérité le nom de lumière.

Lorsque les actions précèdent les paroles, on enseigne avec empire ; mais, si la vie dément la langue, ce qu'on enseigne perd toute sa force.

L'esprit de la véritable science n'excite point la curiosité, mais elle allume la charité.

Celui qui s'élève, avec une science convenable, contre les défauts d'autrui, sans aucune acception, montre à tout le monde qu'il est un maître savant, digne d'être approuvé.

Ce n'est pas une action de moindre piété, d'apaiser la soif de l'esprit qui désire savoir ce qui est utile, que de donner au corps sa nourriture.

Il faut examiner la vie avant la doctrine d'une personne : la bonne vie sans la doctrine est agréable à Dieu ; la doctrine, sans la probité et la bonne vie, n'a pas la perfection nécessaire.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[L'esprit de pénitence]. — La qualité de pénitent ne répugne point à celle de docteur de l'Église, puisqu'il semble que Dieu n'a jamais choisi les saints pour instruire et enseigner son peuple qu'après les avoir vus dans l'exercice et la pratique de la pénitence. On pourrait donner plusieurs raisons de cette conduite de la Providence divine ; mais il suffit d'en rapporter deux principales. — La première est que, la pénitence réprimant et étouffant pour ainsi dire la chair, elle vivifie et élève l'esprit,

comme le chante l'Eglise : *Jejunium mentem elevat*. Aussi, elle le rend plus propre à recevoir les connaissances des vérités éternelles et les lumières d'en-haut. — La seconde est que la pénitence, telle que DIEU la désire, est accompagnée de l'oraison ; on ne va sur la montagne de la myrrhe, au rapport de l'épouse des Cantiques, que pour s'élever sur les collines de l'encens *Vado ad montem myrrhæ et ad collem thuris*. C'est ainsi que Daniel jeûnait et priait en la présence de DIEU : *Jejunabam et orabam ante faciem DEI cæli*. Or, qui ne sait que c'est dans l'oraison, plutôt que dans les disputes des écoles et dans la lecture des livres, que les saints acquièrent cette haute doctrine qui les rend si admirables et si utiles à l'Eglise ? — Ces deux choses suffisent pour faire voir que j'ai raison d'aller chercher cet admirable saint docteur de l'Eglise dans le désert et dans l'exercice de la pénitence.

[Science et pénitence]. — Un des plus grands miracles de la grâce est de faire un docte pénitent, parce que la science, parlant communément, est opposée à la pénitence. La pénitence, dit Tertullien, est une générale humiliation de l'homme ; et la science, dit S. Paul, enfle ceux qui la possèdent. Il est bien difficile d'assujettir ces grands et savants esprits à ces lois humiliantes et rigoureuses. D'ailleurs, les avantages qui suivent la science dissuadent naturellement cette vertu, et semblent servir de fondement pour dispenser les hommes de ses rigueurs. Qu'un homme comme S. Jérôme, qui pouvait paraître avec éclat sur le plus auguste théâtre de l'univers, et qui était appelé à la cour de Rome, aille ensevelir dans un désert ses éclatantes lumières ; que celui que l'on reconnaissait dès lors comme l'oracle de l'Eglise se condamne à un si rigoureux silence : c'est ce que l'on aura toujours raison d'estimer un prodige. Qu'on vante tant qu'on voudra la pénitence des souverains, comme des David, des Théodose ; la pénitence d'un Jérôme est plus admirable. Pourquoi ? Parce que cette vertu n'a humilié en eux que des sceptres, et n'a entraîné dans la cendre que de la pourpre et des couronnes ; mais la pénitence de ce saint homme humilié traîne avec soi toutes les sciences et le plus grand esprit du monde.

[S. Jérôme supérieur aux autres docteurs]. — La foi de l'Eglise catholique étant appuyée principalement sur les livres canoniques des saintes Ecritures, qui composent la parole de DIEU, il est certain qu'elle a une grande obligation à ceux qui nous les ont donnés purs et sincères, et qui se sont employés à les interpréter. Elle en a choisi, parmi un grand nombre, quelques-uns qu'elle a honorés du titre de docteurs, pour les avoir plus amplement expliqués, soutenues et défendues contre les hérétiques. Entre les SS. Pères grecs, on en compte quatre : S. Athanase, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze et S. Jean-Chrysostôme. Entre les Pères latins, depuis le IV^e siècle jusqu'au XII^e, nous en avons aussi eu

quatre : S. Grégoire pape, S. Ambroise évêque de Milan, S. Augustin évêque d'Hippone, et S. Jérôme, duquel nous parlons. Tous ont interprété, commenté l'Écriture-Sainte. Quoique l'on ne doive point faire de comparaison entre les saints en ce qui est de la sainteté, ni préférer l'un à l'autre, parce que DIEU seul connaît les mérites de chacun d'eux, cependant, en ce qui est de la doctrine et des services rendus à l'Église, on peut dire, en quelque sens, qu'elle a plus d'obligation aux uns qu'aux autres, et c'est par des marques assez claires que j'ose dire avec vérité que les travaux de notre saint docteur surpassent ceux des autres. Ayant vécu plus longtemps que les autres, il a aussi plus travaillé qu'eux, ayant commencé dès sa plus tendre jeunesse à composer. Les autres ne commencèrent à s'employer pour l'Église qu'après leur baptême, et ne furent baptisés qu'à l'âge d'environ quarante ans, mais Jérôme, en cet âge, avait déjà fait des commentaires sur plusieurs livres de l'Écriture, ayant été baptisé dès son enfance. Ses travaux furent plus fructueux à l'Église, parce qu'il avait une parfaite connaissance des trois langues hébraïque, grecque et latine, en quoi il surpassa sans contredit tous les docteurs de l'Église. Pour ce qui est de ses commentaires sur l'Écriture, il n'y en a point qui l'ait davantage éclaircie par l'explication des lieux obscurs. Ce qui fait que l'on peut dire qu'il a remporté la palme de la doctrine et des services rendus à l'Église sainte.

[Vertus de S. Jérôme]. — C'est une maxime incontestable, et très-marquée dans les saintes lettres, qu'il faut toujours avancer dans le chemin de la vertu, que de n'y point avancer c'est reculer et se mettre au hasard de perdre son âme. C'est cette raison qui a fait marcher à grands pas dans cette voie, qui paraît impraticable aux gens du siècle, tant de grands hommes des premiers temps de l'Église, et plusieurs autres des siècles suivants. Mais, si cette maxime a persuadé un si grand nombre de saints d'embrasser la voie étroite de l'Évangile, on peut dire avec vérité que l'incomparable docteur S. Jérôme s'y est avancé à pas de géant. Il a parcouru toutes les provinces du monde chrétien pour observer de près les plus avantageuses manières dont les chrétiens pouvaient servir DIEU. Il a visité dans chaque pays les hommes les plus célèbres dans ce même dessein. Il a lu les auteurs les plus purs et les plus éloquents de chaque nation. Il a consulté tous les livres saints; il en a observé avec attention jusqu'aux points et aux moindres virgules, pour y découvrir les sens qui étaient de DIEU, et les pouvoir discerner d'avec les paroles que l'esprit humain y avait insérées. Et, comme la divine Providence l'avait destiné à montrer un jour le chemin aux fidèles, à les instruire et à leur servir de guide dans la voie du salut, persuadé d'ailleurs qu'il fallait mettre premièrement en pratique ce que l'on voulait enseigner aux autres, il prenait de chaque personne qu'il voyait les différentes vertus et qualités auxquelles il les voyait exceller, et, les ramassant pour ainsi dire en sa

propre personne, il les mettait en pratique avec toute la perfection qui lui était possible. C'est ce qui a rendu ce grand saint si célèbre dans le monde chrétien, c'est ce qui l'a fait admirer de tout l'univers, et l'a fait non-seulement le conducteur et le précepteur des nations, mais le maître et le docteur du monde.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Naissance et belles qualités de S. Jérôme]. — S. Jérôme, l'ornement du sacerdoce, si célèbre par sa haute piété, par son rare savoir, par ses doctes écrits, l'oracle du monde chrétien, l'une des plus grandes et des plus brillantes lumières de l'Eglise, était de Dalmatie. Son père, zélé chrétien et assez accommodé des biens de la fortune, eut grand soin de donner à son fils une éducation chrétienne; et, comme il trouva dans cet enfant un esprit plus vif et plus brillant que l'on ne trouve communément dans les enfants de son âge, il résolut de ne rien épargner pour le cultiver. Après lui avoir fait prendre les premières teintures des langues dans son pays, il l'envoya étudier à Rome, sous le célèbre grammairien Donat, sous lequel le jeune Jérôme fit de merveilleux progrès dans les belles-lettres. Il passa ensuite sous d'autres maîtres, sous lesquels il apprit les beaux-arts et les sciences humaines, au delà de tout ce qu'on pouvait attendre d'un écolier. Le goût qu'il avait pour la rhétorique le rendit bientôt un des plus éloquents orateurs de son siècle. Sa facilité pour les langues le fit admirer, et le rendit si célèbre, qu'on l'estima un des plus savants hommes de son temps. Il s'exerça en la composition d'un grand nombre de discours et de déclamations qu'il récitait en public, et qui lui attirèrent l'estime de tout le monde. L'amour violent qu'il avait pour l'étude, joint aux sentiments de religion qu'on lui avait inspirés, fut comme un frein contre la fougue des passions qui agitent ordinairement la jeunesse, et qui étaient fort vives en notre jeune homme. (**Croiset**).

[Occupations du saint jeune homme]. — Jérôme reçut le baptême dans un âge déjà mûr, et dès ce jour de salut il fit profession de mener une vie véritablement chrétienne. Le désir de se conserver dans l'innocence l'éloi-

gna de tout ce qui pouvait être dangereux. L'abstinence, la mortification et la prière lui parurent d'abord les plus sûrs préservatifs contre la contagion. L'étude et les exercices de piété occupaient tout son temps. Il ne se contentait pas de lire et de remarquer, il s'occupait encore à transcrire des livres, dont il se fit une bibliothèque à son usage. Tous les dimanches, il allait, avec ses compagnons les plus vertueux, visiter les reliques des saints dans les catacombes et les caves des cimetières d'autour de la ville. Voici comme le saint Docteur en parle lui-même (Sup. Ezechiel. XL). « Quand j'étudiais à Rome, dit-il, j'allais, le dimanche, avec mes compagnons, visiter les sépulcres des apôtres et des martyrs. J'entrais dans ces grottes profondes. Tout y était si obscur, qu'il semblait que le prophète l'eût vu de ses propres yeux lorsqu'il dit : *Descendant in infernum viventes* (Ps. 54) ; et si par quelque fente on recevait de temps en temps un peu de lumière, qui tempérerait l'horreur des ténèbres, on se rencontrait bientôt dans une si grande obscurité, qu'il paraissait visiblement que ce fût la région des morts, d'où toute clarté est entièrement bannie. » Il paraît par ces paroles du Saint, qu'il était autant rempli de piété que de savoir. (**Le P. Duneau**).

[*Ses voyages*]. — S. Jérôme, pour se perfectionner dans les sciences et dans la piété, entreprit de voyager. Il alla dans les Gaules, où il vit plusieurs savants hommes. Il s'arrêta particulièrement à Trèves. Bonose, son compatriote, élevé et nourri avec lui, ne le quittait point. A son retour des Gaules, il alla à Aquilée, où il demeura quelque temps auprès de l'évêque Valérien, un des plus saints et des plus savants prélats, qui se faisait un plaisir d'arrêter et de retenir le plus qu'il pouvait auprès de lui tous les hommes savants et vertueux qu'il pouvait connaître. Ce fut là qu'il lia amitié avec le prêtre Chromas, qui succéda depuis à Valérien ; avec Jovin, Héliodore, Ruffin, et plusieurs autres personnages éminents en savoir et en piété, le dernier desquels devint depuis son plus grand adversaire. Ayant renoncé, pour suivre le Sauveur, à la chair et au sang, il ne pensa plus à retourner en son pays ; mais il prit le parti de se retirer en Orient, qui était alors le pays le plus fécond en grands hommes. Ayant donc tout quitté, il partit avec le prêtre Evagrius, Innocent, Héliodore, et un valet pour tous, qui n'était chargé que de ses livres. Il parcourut la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce et la Cilicie, et s'arrêta quelques jours à Tarse, le lieu de naissance de S. Paul, pour apprendre l'idiôme de la langue maternelle de cet apôtre. Etant allé ensuite à Antioche de Syrie, il fit connaissance avec le fameux Apollinaire, dont l'hérésie n'était point encore connue.

Ce saint docteur, sentant chaque jour croître son amour pour la solitude, se retira dans un désert de la province de Chalcide, avec son cher Héliodore, Hylas et le prêtre Innocent. Les douceurs que S. Jérôme trouvait dans sa retraite furent bientôt troublées par la mort de ses deux

compagnons Héliodore et Hylas, et par la retraite d'Innocent en Italie. DIEU mit encore sa vertu à d'autres plus fâcheuses épreuves : il fut attaqué de diverses maladies, et ce qui lui fut beaucoup plus rude à supporter, c'est que, dans les intervalles que lui laissaient ses maux, il était cruellement tourmenté par des tentations d'impureté, dont nous avons parlé ailleurs, et par le désir involontaire, mais violent, des commodités de la vie qu'il avait abandonnées par un généreux sacrifice. (**Croiset**).

[Persécutions]. — S. Jérôme demeura quatre ans dans le désert de Chalcide, ne cessant de macérer sa chair par des jeûnes continuels et par les plus austères exercices de la pénitence. Mais ce qu'il eut encore de plus rude à souffrir dans sa solitude fut la persécution de certains solitaires schismatiques, qui, le voyant inviolablement attaché à l'Eglise romaine, n'oubliaient rien pour l'inquiéter. La violence que ces gens lui firent fut telle, qu'il fut contraint de quitter son désert. Il se retira donc à Jérusalem, et demeura quelque temps dans la campagne d'alentour, passant de solitude en solitude. Mais il s'arrêta particulièrement à Bethléem, qui eut pour lui de si grands attraits, qu'il résolut d'y fixer sa demeure. Mais il fut obligé de retourner à Antioche, où l'évêque Paulin, qui connaissait son rare mérite et sa haute vertu, le fit enfin résoudre à recevoir l'imposition des mains pour la prêtrise ; notre saint n'y voulut consentir qu'à condition qu'il ne serait obligé de s'attacher à aucune Eglise particulière, qu'il ne quitterait point le genre de vie monastique qu'il avait embrassé, et qu'il aurait la liberté de passer ses jours dans la retraite. (**Croiset**).

[S. Jérôme à Rome]. — La divine Providence, qui conduisait Jérôme comme par la main, mais cependant par différentes voies, permit que Paulin, évêque d'Antioche, allant à Rome avec S. Epiphane, emmenassent avec eux le saint docteur. Il ne fut pas plus tôt arrivé dans cette capitale de l'univers, que le pape S. Damase, qui connaissait son mérite, le retint auprès de lui, dans l'intention de s'en servir pour répondre aux consultations de l'Eglise. On ne tarda guère à reconnaître son mérite dans toute son étendue. La pénétration et la délicatesse de son esprit, sa profonde érudition, son rare savoir sur les matières de religion, son habileté dans l'intelligence des saintes Ecritures et de toutes les langues, l'avaient déjà mis en réputation dans la ville. Mais, lorsqu'on vit de plus près la sainteté de ses mœurs, sa modestie et son humilité, son genre de vie si austère, son recueillement intérieur et cette tendre dévotion qui se manifestait malgré lui à l'autel par ses larmes continuelles, chacun s'empressa de lui témoigner sa vénération, son estime et son respect. On venait en foule pour le voir, pour le consulter, pour l'admirer. Chacun voulait l'avoir dans sa maison ; et, comme la haute piété ne parut peut-être jamais avec plus d'éclat qu'alors parmi les dames romaines, il

y en avait très-peu parmi elles qui n'eussent une confiance entière en la direction de notre saint.

S. Jérôme, parfaitement instruit combien la direction des personnes du sexe est délicate, et combien un directeur doit être en garde contre tant d'illusions et de dangers qui l'environnent dans cette sorte d'emploi, se fit une loi de ne jamais regarder aucune femme en face, et d'éviter toute visite active et toutes les conversations trop fréquentes en matière même de piété. Il écoutait avec une modestie charmante ce qu'on lui proposait ; il faisait toujours en sorte de répondre en peu de paroles, et ne mêlait jamais dans ces sortes de conversations que ce qui regardait l'affaire du salut et le règlement de la conscience. Sa scrupuleuse pudeur, et la crainte continuelle qu'il eut toujours de rallumer les feux de la tentation, ne purent point le dispenser de se charger de la direction de quantité des plus vertueuses dames, dont même le souverain-pontife S. Damase voulut qu'il se chargeât. Entre les dames romaines qui consultaient ordinairement le saint sur les affaires de leur conscience, et qui firent un plus grand profit de ses conseils, on distingue principalement Ste Marcelle, Ste Léa veuve, Ste Aselle vierge, Albine mère de Ste Marcelle ; les saintes Fabiola, Marcelline, Félicité, et quelques autres, dont l'Eglise a canonisé et le mérite et la vertu. Mais les plus célèbres des filles spirituelles dont il dirigeait la conscience furent Ste Paule veuve, et ses filles Ste Eustochium et Ste Blésille, celle-ci d'un mérite et d'une vertu extraordinaires, et à la mort de laquelle notre saint, pour consoler cette admirable veuve, Ste Paule sa mère, et sa sœur Ste Eustochium, leur écrivit une si belle lettre, qui est un éloge magnifique des vertus de la défunte. (**Croiset**).

[La calomnie l'atteint]. — Pour bien connaître en quels dangers la plus rare vertu se trouve, et quelles embûches elle a à craindre de la part du monde et du démon, surtout quand il s'agit de la direction des dames, souvenez-vous de ce qu'il en coûta à S. Jérôme. C'était un homme vénérable et par sa doctrine et par son austérité, un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie était une affreuse et perpétuelle pénitence. Cependant quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir ! quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas contre sa conduite ! Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres dames romaines qu'il avait gagnées à DIEU, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir ! de quelles apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures ! Quelles plaintes ne faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué ? « Chose étrange ! (ce sont ses propres paroles, dans une de ses épîtres), avant que je connusse Ste Paule, tout l'univers se déclarait en ma faveur ; il n'y avait point d'éloge qu'on ne me donnât, point de vertu qui ne fût en moi, point de

place où je n'eusse droit de prétendre, jusque-là qu'on me jugeait digne du souverain-pontificat ; mais depuis, ajoute-t-il, que j'ai commencé à honorer cette servante de DIEU et à prendre soin de son âme, dès-là, par une bizarre révolution, tout s'est soulevé contre moi ; on ne m'a plus trouvé aucun mérite, j'ai cessé d'être ce que j'étais, et toutes mes vertus m'ont abandonné : *Sed postquam illam pro merito castitatis colere cepi, omnes me illicò deseruere virtutes.* » Que peut-on conclure de là ? Vous le voyez à l'œil : que, comme il n'y a rien à quoi la censure s'attache plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de JÉSUS-CHRIST avec ses épouses, rien où il soit plus difficile à un serviteur de DIEU d'avoir pour soi le suffrage du public, puisque les saints même les plus autorisés, tel qu'était entre les autres S. Jérôme, y sont à peine parvenus, aussi n'était-il rien où ce qui s'appelle exactitude de devoir, sainteté de mœurs, irrépréhensibilité de vie, soit plus nécessaire, et tout ensemble plus glorieux et plus conforme à l'esprit du christianisme. (**Bourdaloue**, *Panegyrique de S. Etienne.*)

[S. Jérôme quitte la capitale]. — Il n'y a point de doute que, lorsqu'on vit ce grand homme, issu d'une des plus nobles et des plus riches maisons de Dalmatie, qui possédait toute la politesse des belles-lettres, et qui, par ses longues études dans la théologie, s'était rendu le plus savant qu'il y eût alors dans l'univers dans les saintes écritures ; lorsqu'on vit, dis-je, cet homme si accompli sortir de Rome, abandonner tous les grands et illustres emplois que sa naissance, sa doctrine et sa probité lui faisaient mériter, pour aller se cacher dans les déserts de la Syrie et s'ensevelir tout vivant dans la caverne de Bethléem, je ne doute point que tout le monde ne murmurât, et peut-être même que les plus sages blâmèrent sa retraite. Quoi donc ! pouvaient-ils dire, fallait-il feuilleter tant de livres, parcourir tant de provinces, écouter les plus grands docteurs du monde, apprendre tant de langues, consommer tant de temps à l'étude, pour se confiner dans un désert, et passer ses jours solitaire et retiré ! Je ne doute point que, comme les peuples s'affligent et soupirent à la mort de ces grands hommes, qui sont comme les âmes des républiques et les soutiens des états, la plupart des fidèles ne s'affligeassent aussi de la retraite de l'incomparable Jérôme, dont la doctrine était si nécessaire à l'Eglise ; et je crois que tous, d'un consentement, disaient que c'était une injustice de vouloir tenir sous le boisseau la lumière qui éclairait l'univers. Mais toutes ces plaintes étaient injustes et mal fondées, et l'on vit bientôt qu'il en était de la retraite de ce saint comme de la mort des justes, qui ne meurent qu'au jugement des insensés, puisqu'ils commencent à vivre au sentiment de DIEU, et qu'ainsi notre saint docteur n'était mort au monde que pour mieux vivre à JÉSUS-CHRIST, qu'il n'était retiré que pour être plus visible à l'Eglise, et qu'en un mot il n'avait désiré le repos que pour mieux travailler. (**Le P. Texier**).

[Ses austérités]. — Notre saint docteur, habitant du désert, y trouva la joie et la douceur dans l'austérité et les rigueurs de la pénitence. Si vous vouliez en juger par ce qui paraît au dehors, j'aurais bien de la peine à vous persuader que ce saint solitaire vivait content et en quelque sens bienheureux dans sa solitude, puisque, si vous y entrez, vous n'y trouverez rien qui ne soit capable de vous prouver le contraire. Vous y trouverez un homme d'une naissance distinguée, élevé dans l'abondance et dans les délices, qui, au lieu de palais, habite dans un pays perdu, dans une vaste solitude, embrasée des ardeurs du soleil, en un mot, dans un désert si affreux qu'il est capable, comme il le témoigne lui-même, de donner de l'horreur aux plus sévères anachorètes. Vous trouverez celui qui a passé ses premières années dans les plus florissantes académies de l'univers, qui a été reçu avec respect chez les plus célèbres et les plus saints personnages du monde, à Rome, qui a traité familièrement avec les saints pontifes, maintenant tout seul, n'ayant point, dit-il, d'autre compagnie que les serpents, les scorpions et les bêtes farouches, *Scorpionum tantum socius et ferarum*. Sa maison est le creux d'un rocher entouré de précipices ; son vêtement est un sac tout déchiré, qui ne vous empêchera pas de voir sa chair à demi-nue et toute hâlée et desséchée. Que si vous voulez savoir ses divertissements et ses emplois, vous apprendrez de sa propre bouche qu'il pleure jour et nuit, et que toutes ses occupations sont de prier, de soupirer et d'affliger sa chair. (*Le même*).

[Son humilité]. — Notre saint docteur, résolu de passer sa vie en retraite, et ayant fixé sa demeure dans l'autre sacré de Bethléem, envoya son frère Paulinien vendre tout ce qui lui restait des héritages de ses pères ; il en employa le prix à augmenter les cellules du monastère que Ste Paule avait fait bâtir. Là, il s'occupait à recevoir les pèlerins qui venaient visiter les saints lieux ; il leur lavait les pieds, et exerçait envers eux tous les offices de la charité chrétienne. La foule était quelquefois si grande auprès de ce saint homme, que souvent, n'ayant pas le loisir, durant le jour, de répondre aux lettres qu'on lui écrivait de tous les endroits du monde pour le consulter sur des questions difficiles, il était contraint de veiller les nuits, et d'interrompre les ouvrages qu'il composait sur l'Écriture, pour y répondre. C'était un spectacle digne de l'admiration universelle, de voir un homme renommé pour son savoir s'humilier aux pieds des personnes même les plus viles, qui venaient en pèlerinage à Jérusalem, ce qu'il ne faisait pas par cérémonie une ou deux fois l'année, mais tous les jours, leur lavant les pieds et les servant comme par obligation, et de même qu'aurait pu faire un domestique gagé à cet effet. Où trouvera-t-on de grands personnages capables de remplir le monde de leurs écrits, et de se faire admirer par les productions de leur esprit, qui se veulent réduire à une vie qui semble ne convenir qu'à ceux qui n'ont point d'autre talent que de s'employer aux plus

vils ministères ? Je ne sais si, en tous les siècles, on pourrait trouver un abaissement pareil à celui de l'incomparable Jérôme, qui a uni la vie active avec la vie contemplative ; d'une manière tout admirable. (**Le P. Duneau**).

[Ses écrits]. — S. Jérôme, sans sortir de sa solitude, soutint les efforts de tous les hérétiques qui osèrent en ce temps-là s'élever contre l'Eglise ; et, comme c'est dans le sein d'un obscur nuage que se forment les foudres qui éclatent dans la suite avec beaucoup de bruit, et qui frappent les plus hautes montagnes, ainsi ce fut dans son désert que ce grand saint composa tous ces doctes écrits qui, comme autant de foudres, écrasèrent les Jovinien, les Origène, les Pélage, les Ruffin, et une infinité d'autres, qui faisaient tous les efforts possibles pour empoisonner les esprits de leurs erreurs. (**Texier**).

[Persécutions]. — Les exercices continuels de la pénitence auxquels s'adonnait notre saint docteur ne furent pas les plus rudes peines qu'il eut à souffrir dans sa retraite ; il eut beaucoup de traverses de la part des religieux schismatiques voisins de sa solitude, qui, le voyant inviolablement attaché à la communion de l'Eglise romaine, n'oubliaient rien pour l'inquiéter. Cette persécution alla si loin, qu'il fut contraint de quitter son désert, et de se retirer auprès de Jérusalem, où il demeura quelque temps dans la campagne d'alentour, passant ainsi de solitude en solitude, et cédant à la fureur de ses ennemis, ou plutôt de ceux de l'Eglise. Ce fut peu que cette persécution ; il en souffrit une bien plus violente de la part de Ruffin, et surtout de Jean patriarche de Jérusalem, qui avaient embrassé les erreurs d'Origène. Ces deux hommes eurent beau déguiser leurs erreurs sous les apparences du zèle et de la piété, Jérôme les démasqua, et fit sentir les égarements d'Origène ; ce qui mit en telle fureur le patriarche Jean, qu'il résolut de se venger de notre saint, quoi qu'il en pût arriver. Il le persécuta à outrance, et sa fureur fut telle, qu'il le menaça de l'excommunication, et lui défendit même l'entrée du Saint-Sépulcre. Il fit tous les efforts imaginables pour le faire exiler, et en fût venu à bout sans le crédit de Ste Paule, à laquelle notre saint se plaignit de l'avoir protégé en cela, et de l'avoir ainsi privé de la gloire d'être banni pour la défense de la vérité. — Notre incomparable docteur eut bien une autre attaque de la part des disciples de Pélage : car, ayant composé un grand ouvrage contre cet hérésiarque, où il réfute vivement ses erreurs, celui-ci fut si sensible aux coups que le saint portait à son hérésie, que, bien que son nom y fût épargné, il crut devoir lever le masque, et ne plus garder de mesures avec le saint docteur. Et comme le génie des hérétiques est un génie sanguinaire, il résolut de faire périr notre saint, de quelque manière que ce fût. Appuyé secrètement de l'évêque Jean, qui gardait toujours le vieux levain de la haine

qu'il avait autrefois exercée contre S. Jérôme, Pélage communiqua sa fureur à une troupe de scélérats, qui vinrent fondre tout à coup sur les monastères qui étaient sous la direction du saint docteur. Ils y commirent tous les excès imaginables ; ils pillèrent les deux maisons, ils égorgèrent plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe ; tout y fut désolé par le fer et le feu, et Jérôme ne fut sauvé de cette horrible boucherie que par miracle. (Croiset).

[Autres persécutions]. — En traitant le point des persécutions qu'eut à souffrir notre saint docteur, il est bon de reprendre la chose de plus haut, puisque l'on peut mettre aussi en ce rang les contradictions qu'il eut à soutenir à Rome au sujet de la direction des dames. Comme il se faisait un plaisir de louer les personnes vertueuses, aussi n'épargnait-il point les personnes qui vivaient dans le désordre, particulièrement lorsque les vices étaient publics et scandaleux. Par cette liberté il s'attira des ennemis, surtout à Rome, où les ecclésiastiques ne vivaient pas avec la modestie et la retenue que leur profession exigeait. Ces gens, pour mieux couvrir leur jeu et ne paraître point se défendre eux-mêmes, forgèrent sous mains des calomnies contre notre saint, l'accusant d'avoir trop de familiarité avec les dames, et cela sous prétexte de leur enseigner les saintes Ecritures. On ajouta même qu'il traitait volontiers avec les mieux faites et les plus riches, tant pour contenter sa sensualité qu'à cause du profit qu'il en retirait. Le saint trouva d'abord à propos de ne se point défendre par écrit de ces injustes calomnies, mais de les supporter avec patience, sans s'en mettre en peine. *Gratias ago Deo*, dit-il, *quòd sum dignus habitus quem oderit mundus, et pati propter ipsum*. Et ailleurs : *Utinàm, ob Domini mei nomen, infidelium turba me persequeretur ! Utinàm in opprobrium meum solidiùs insurgeret hic mundus, ut tantum me-rear à Christo laudari !*

Jérôme cependant, voyant que ses envieux poussaient les choses trop loin, et que chacun est obligé en conscience de défendre sa réputation des notes d'infamies qui s'étendent comme des taches jusque dans la postérité, afin de faire cesser le scandale qu'en pourrait prendre le prochain, jugea à propos de répondre à toutes ces calomnies. « Qu'on produise, disait-il, un seul témoin qui puisse dire que j'aie reçu le moindre présent de la part de ces dames riches. Si j'ai persuadé à quelques-unes la conservation de leur virginité, quel crime ai-je commis en cela ? Si je leur ai appris à servir Dieu avec plus de perfection qu'elles n'avaient fait par le passé, pourquoi blâme-t-on ce qui mérite d'être loué ? Je suis, dit-on, un méchant, un lubrique, un menteur, qui trompe le public par le moyen de Satan. Les uns trouvent à redire à mes démarches et à ma manière de vivre, d'autres à ma contenance et à mes regards. J'ai vécu près de trois ans avec ces sortes de gens, écoutant avec patience toutes les détractions qu'ils faisaient de moi dans le public. J'avoue que j'étais

souvent environné d'une troupe de saintes vierges ; mais qu'elles rendent témoignage elles-mêmes si elles ont remarqué en moi quelque chose qui fût contre la bienséance d'un chrétien, et si jamais j'ai reçu d'aucune d'elles un seul denier. On ne peut m'objecter que mon sexe, et l'on ne m'a calomnié sinon lorsque, pour fuir le monde, Paule et Mélanie ont pris la résolution de se retirer à Jérusalem. (**Duneau**).

[Douceurs célestes que goûtait S. Jérôme]. — S. Jérôme, après nous avoir décrit la pénitence qu'il faisait dans sa retraite, prend DIEU à témoin que son âme a trouvé dans ce martyr extérieur des joies et des consolations inexplicables ; que l'eau de sa fontaine, son jeûne, sa grotte, son cilice, lui ont fourni des plaisirs qui ne se trouvent point dans les palais des grands ni parmi les fausses délices du siècle ; que, dans ce petit enfer en apparence, il a rencontré sur la terre un véritable paradis ; que, parmi la myrrhe de ses mortifications, il a senti les agréables parfums du divin époux : *Ipse mihi testis est Dominus : post multas lacrymas, post caelo inhærentes oculos, nonnumquam videbar mihi interesse agminibus angelorum*. Il n'est pas étonnant, après ce témoignage du saint docteur, que quelques Pères aient dit que les eaux de la pénitence procèdent d'une source pleine d'amertume, c'est-à-dire d'un cœur brisé de douleur et de contrition, mais que cependant elles sont si douces qu'aussitôt qu'elles ont arrosé une conscience, elles en font un petit paradis terrestre, où l'on trouve le fruit de vie. C'est aussi ce que le prophète nous insinue par ces paroles : *Ponet desertum ejus quasi delicias, et solitudinem ejus quasi hortum Domini ; gaudium et lætitia invenientur in eâ* (Isaï. LV). Et quand la parole de DIEU ne serait pas si expresse sur ce sujet, l'expérience de S. Jérôme suffirait pour nous convaincre que nous avons tort si nous avons peur de la pénitence ; pour nous apprendre que nous trouverons dans nos retraites, dans nos jeûnes et dans nos larmes, la paix que nous cherchons vainement ailleurs. (**Le P. Texier**).

[Sa mort]. — Notre saint docteur, après tant de traverses, de veilles, de peines et de fatigues essayées pour la gloire de DIEU et le bien de l'Eglise, devait, ce semble, jouir du fruit de ses travaux. Il avait passé ses jours dans une pénitence continuelle ; il avait renoncé aux charges ecclésiastiques les plus éclatantes, pour se retirer dans un désert inconnu au monde ; il s'était presque privé lui-même de la qualité de docteur pour prendre celle de pénitent, et, ne pouvant immoler son propre corps en sacrifice pour le prochain, il lui avait du moins montré, par ses exemples et par ses écrits, la véritable voie qui conduit au ciel : et voici le temps où DIEU a résolu de le récompenser. Il y avait déjà longtemps qu'il languissait accablé d'années, de maladies et d'austérités, dont il ne relâcha jamais rien jusqu'à la mort. Il vit venir cet heureux moment, où il devait jouir du fruit de ses travaux, avec une grande tranquillité, et,

content comme ce serviteur de l'Évangile qui avait été fidèle à faire valoir ses talents, il attendit avec une paix profonde la présence de son maître. Il jouissait déjà d'un avant-goût de la gloire auquel la sainteté seule a quelque droit ; et le corps atténué de tant de mortifications si rigoureuses, cédant enfin et succombant à la faiblesse, après avoir reçu les sacrements avec une nouvelle ferveur, plein de jours et de mérites, il rendit son âme à DIEU, après avoir passé plus de quarante années dans la solitude et dans les exercices de la plus austère pénitence. (Anonyme).

[Comment nous devons profiter de ses exemples]. — Mais quel est le fruit que nous pouvons retirer de la vie de ce grand saint ? C'est de profiter de ses exemples en nous adonnant sérieusement aux exercices de la pénitence. Deux motifs principaux l'obligèrent pour ce sujet à se retirer dans le désert : la crainte des jugements de DIEU et la connaissance qu'il avait de la faiblesse de son corps et de la pente naturelle qui le portait au mal. Nous ne pouvons nous représenter trop vivement ces deux motifs pour nous engager dans les exercices de la mortification. « Ne vaut-il pas mieux vivre ici dans l'austérité des jeûnes les plus rigoureux, se disait à lui-même ce grand saint, que de souffrir la faim éternelle des damnés ? n'est-il pas raisonnable que ce corps, qui devait servir de pâture aux flammes éternelles, souffre plutôt ici les ardeurs brûlantes de l'été et les glaces de l'hiver ? » Combien d'entre nous doivent dire à plus juste titre ces paroles de ce saint docteur ? N'avons-nous pas les mêmes raisons, et de plus fortes que lui, d'embrasser la pénitence et de nous donner tous entiers aux exercices de la mortification ? Chose étrange et difficile à concevoir ! les amis de ce juge terrible tremblent de frayeur, dans la pensée qu'il faut un jour comparaître devant son tribunal : et nous, qui sommes chargés de crimes, nous vivons avec autant de sécurité que si nous n'avions rien à craindre, et, quoique nous ayons commis un nombre infini de péchés, nous n'avons peut-être jamais versé une seule larme. Mettons fin à nos désordres ; embrassons la pénitence, jeûnons, prions, endossons le cilice ; nous ne pouvons trop faire pour apaiser la colère de DIEU prête à éclater sur nos têtes. Animons-nous, par les exemples de l'incomparable S. Jérôme, si nous voulons recueillir les fruits promis à ceux qui auront non-seulement combattu avec courage, mais triomphé avec gloire des ennemis de leur salut. (*Le même*).

SAINTE ÉLISABETH,

DE HONGRIE,

Première religieuse du Tiers-Ordre de S. François.

Ste Elisabeth de Hongrie est admirable par tant d'endroits et s'est sanctifiée par tant de vertus différentes, qu'il est difficile de marquer sous un seul titre quel est son caractère particulier.

C'est pourquoi j'ai cru que, laissant à ceux qui entreprendront d'en faire l'éloge, le choix du dessein et du plan du discours entre ceux que nous avons donnés sur ce sujet, ou qu'ils inventeront eux-mêmes, ils feront bien de les remplir des actions et des vertus de cette incomparable sainte, en suivant les différents états dans lesquels elle a vécu, et qui sont tous marqués par des vertus singulières et des actions héroïques. — 1° Le temps de son enfance jusqu'à son mariage, où sa piété envers DIEU, sa charité envers les pauvres, et la pratique de toutes les vertus propres à son âge et à son sexe, l'ont fait admirer. — 2° Pendant son mariage avec le landgrave de Thuringe, où elle s'est signalée par ses grandes aumônes, par le soin des malades dans les hôpitaux et par toutes sortes de bonnes œuvres. — 3° Après la mort du prince son époux et durant son veuvage, où sa patience a été mise à l'épreuve des plus cruelles persécutions et des afflictions les plus sensibles ; où enfin, après avoir été rétablie dans ses Etats, elle embrassa la vie religieuse dans le tiers-ordre de S. François : là, tout ce qu'il y a de plus soumis dans l'obéissance, de plus rude et de plus humiliant dans la pauvreté, de plus oustère dans la mortification du corps et des sens, fut employé par elle et en fit un modèle achevé de sainteté.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Certamen forte dedit illi ut vinceret* : DIEU lui a suscité un rude combat, pour lui donner le moyen de remporter la victoire (Sap. x).

Je ne puis vous faire un portrait plus achevé de l'illustre princesse Ste Elisabeth, dont vous honorez la mémoire en ce jour, qu'en lui appliquant ces paroles que le Sage dit de l'ancien patriarche Joseph, que la divine Providence voulut faire passer par les deux états d'un extrême abaissement et d'une souveraine élévation, pour servir, dans l'une et dans l'autre fortune, de modèle de constance et de fidélité : *Certamen forte dedit illi ut vinceret*. C'est, en effet, les deux grands combats que la vertu des justes a à soutenir, et les deux grandes épreuves auxquelles DIEU a coutume de les mettre, la grandeur et l'humiliation, l'abondance et la misère, ce qu'on appelle la prospérité et l'adversité; car on peut dire que celui qui a passé par cette double épreuve est véritablement saint et véritablement grand. Il faut une force tout extraordinaire et une vertu au-dessus du commun pour ne pas être ébloui de l'éclat des richesses et des honneurs, pour se tenir ferme sur un pas si glissant, sans courir risque de tomber, et pour demeurer attaché à son devoir sans abuser de l'autorité que donne une haute naissance et la qualité de souverain. Aussi est-ce ce qui donne de l'admiration au Saint-Esprit même : *Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vitâ suâ*. (Eccli. xxxi). — D'ailleurs, quelle grandeur d'âme et quel miracle de force et de constance ne faut-il point pour n'être pas ébranlé ni abattu par la chute de sa fortune, pour supporter la révolution la plus fâcheuse et la plus imprévue sans se plaindre, et enfin pour bénir DIEU dans les persécutions et dans l'accablement de tous les malheurs. C'est ce qui a fait admirer le courage et la patience du saint homme Job. Mais de voir une grande princesse, fille d'un roi, épouse d'un souverain, passer d'une extrémité à l'autre, et faire éclater dans l'un et dans l'autre état une fidélité constante et inébranlable, sans jamais se démentir, vous m'avouerez que c'est le caractère d'une vertu héroïque et d'une sainteté consommée. — C'est ce que nous verrons dans l'incomparable princesse de Thuringe, Ste Elisabeth, qui s'est tellement signalée dans l'un et dans l'autre état, que j'ose bien avancer, d'un côté, qu'il y a eu peu de personnes qui, dans une haute naissance et dans une égale fortune, se

soient servies comme elle de tous ses avantages pour les intérêts de DIEU, et qui y aient fait voir une plus grande fidélité ; et, de l'autre, peu qui, dans une révolution plus subite, aient fait éclater plus de constance et de générosité chrétienne parmi tant de malheurs. Voilà les deux grands combats qu'elle eut à soutenir, et les deux grandes épreuves par où elle a passé pour arriver au plus haut degré de sainteté : *Certamen forte dedisti illi ut vinceret* ; et, comme ce sont les deux choses qui ont partagé toute sa vie, elles feront aussi tout le partage de ce discours. (**Houdry, Panégyriques**).

II. — *Omnia detrimentum feci ut Christum lucrificiam* : J'ai méprisé toutes choses afin de posséder JÉSUS-CHRIST (Philipp. III). — Il y a bien de la différence entre le jugement des hommes et les sentiments des saints touchant la grandeur du monde. Ceux-là mettent leur gloire à le posséder, et ceux-ci mettent leur grandeur à le mépriser pour JÉSUS-CHRIST : *Non laudis est possidere divitias, sed eas pro Christo contemnere*, dit S. Jérôme. Les premiers sont considérables aux yeux des hommes, les seconds sont grands devant DIEU ; la possession est souvent un coup de faveur, et le mépris est toujours l'effet d'une éminente vertu et d'une dévotion victorieuse au-dessus de tout ce que le monde a de plus grand : ce qui est d'autant plus glorieux, qu'il est difficile de garder cette souveraineté d'esprit parmi tant d'occasions qu'il y a de la perdre, parce que, dit S. Ambroise, il y a de la glu et comme des rets dans l'or et dans l'argent, *est in auro viscus et in argento*. Mais, si jamais cette vertu a paru avec éclat, c'est sans doute dans Ste Elisabeth et dans le mépris qu'elle fait des biens de la terre. — 1°. Elle les possède sans attache. — 2°. Elle les perd avec constance. Ce sont les deux parties de ce discours. (**Biroat**).

III. — *Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrificiam*. (Philipp. III). — Les grandeurs que donne la fortune sont périssables et sujettes aux changements, celles que donne la grâce sont constantes et éternelles. Cette vérité, Elisabeth en était pleinement persuadée, car elle eut le courage de préférer les grandeurs du ciel aux grandeurs de la terre. J'ai regardé, dit-elle, les richesses, les grandeurs et les dignités du monde comme de la boue, pour ne prétendre qu'à la possession de JÉSUS-CHRIST. Sa naissance lui avait donné une des plus grandes principautés d'Allemagne, l'abondance des richesses accompagnait son autorité ; mais elle méprisa tout, et refusa de régner dans le monde, pour régner dans le ciel. La sainteté n'est pas l'apanage d'une condition particulière ; tous les états lui conviennent ; elle ne dédaigne personne, et reçoit tout le monde : il faut pourtant avouer qu'elle ne paraît pas également

partout et que, comme une brillante couronne éclate plus sur une belle tête que sur une autre, ainsi la sainteté paraît avec plus d'éclat dans une personne royale que dans une personne d'une naissance obscure.

1°. Ste Elisabeth a consacré sa grandeur par le bon usage qu'elle en a fait.

2°. Elle a sacrifié sa grandeur par le mépris qu'elle en a fait.

Par cette conduite, elle nous a donné deux grandes instructions : —

1°: Qu'il n'est pas impossible de se sanctifier dans la grandeur. — 2°. Qu'il est plus sûr de l'abandonner que de la retenir, lorsque DIEU en inspire le dessein.

IV. — *Mulierem fortem quis inveniet?* (Prov. xxxi). — Comme la faiblesse semble être le partage des femmes, ce n'est pas sans fondement que Salomon considère une femme forte comme un trésor dont la rareté rehausse le prix, et dit qu'il faut traverser les mers les plus éloignées pour en trouver une qui mérite ce nom : *Mulierem fortem quis inveniet?* Le Saint-Esprit ne prend pas ici la force pour cette valeur guerrière qui s'est quelquefois trouvée au plus haut degré dans des femmes distinguées du commun de leur sexe ; il parle de cette force chrétienne nécessaire pour se faire cette sainte violence avec laquelle on emporte le royaume du ciel : *Regnum caelorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*. Or, cette force chrétienne consiste en trois choses : à pratiquer de grandes vertus, à soutenir de rudes épreuves, à se priver des plaisirs permis. Les âmes basses ne peuvent s'élever jusqu'à la hauteur des vertus, les âmes lâches ne peuvent souffrir les tribulations inséparables de la piété, les âmes délicates ne peuvent s'abstenir des douceurs et des voluptés même licites, auxquelles la perfection de la piété veut que l'on renonce pour plaire à DIEU ; mais, comme c'est de la grâce de DIEU que vient cette force, et que cette grâce éclate davantage dans l'infirmité, comme dit S. Paul, *Virtus in infirmitate perficitur*, il ne faut pas s'étonner si le trésor d'une femme forte, que Salomon cherchait de son temps, est devenu commun dans le christianisme, où tant de vierges ont joint la palme du martyr au lys de la virginité, et remporté les deux plus grandes victoires de la religion. A la vérité, la glorieuse Ste Elisabeth, dont nous faisons l'éloge, a été privée de ces deux couronnes ; mais les autres combats qu'elle a soutenus pour la gloire de JÉSUS-CHRIST ne laissent pas de lui avoir mérité le nom de femme forte :

1°. Elle a été forte à souffrir des choses pénibles.

2°. Elle a été forte à se priver des choses agréables.

V. — *Imitatores mei estote sicut et ego Christi* (I Cor. 11). — Le Fils de DIEU

a fait trois choses pour glorifier son Père. — Premièrement, il a renoncé à sa grandeur, car il est sorti du sein de son Père : *Exivi a Patre*; et de cette sorte il a quitté toute sa grandeur et sa gloire. — 2^o Il est venu dans le monde pour converser avec les hommes. — 3^o Il s'est fait l'esclave des hommes, il a pris la forme d'un serviteur, et s'est soumis à servir jusqu'au dernier des hommes : *Formam servi accipiens, venit ministrare et non ministrari*. — Ste Elisabeth a imité le Fils de DIEU dans ces trois circonstances. Elle a quitté la grandeur et son trône, comme JÉSUS-CHRIST avait volontairement quitté le trône de sa gloire ; elle s'est retirée dans un hôpital, qu'elle préférait à son palais ; elle se fit pauvre en se dépouillant de toutes choses, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, qui s'est fait pauvre et s'est dépouillé de toutes choses pour nous : *Propter nos egenus factus est* (II Cor. VIII) ; de princesse qu'elle était, elle se fit la servante des pauvres, et des plus misérables. Ste Elisabeth, qui savait le péril qu'il y a à la cour, s'en retira lorsqu'elle y pouvait régner ; mais elle ne s'en retira pas tant comme une fugitive qui craint un funeste danger que comme une victorieuse et une triomphante qui va faire de nouvelles conquêtes. Après avoir vécu à la cour comme un ange de lumière, et conservé son innocence au milieu de la corruption ; après avoir triomphé de toutes les tentations qui la purent attaquer, inspirée de DIEU, elle descendit du trône, quitta le sceptre, et, foulant sous ses pieds toutes les grandeurs et toutes les vanités du monde, se retira dans une sainte solitude et dans un ordre religieux ; elle prit publiquement le saint habit et les livrées de S. François. Voilà la victoire que la foi de JÉSUS-CHRIST remporte sur le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum; fides nostra* (I Joann. V). Ce n'est pas tout : elle s'enferma dans une grotte, où elle ne voulut pas être pauvre seulement des biens de la fortune, mais encore des biens du corps et de l'esprit ; elle se priva de tous les plaisirs des sens ; elle parlait sans regarder les personnes, et n'avait les yeux ouverts que pour contempler le ciel et les ouvrages de DIEU ; son esprit ne pensait plus aux choses de la terre ; elle se remplissait de l'esprit de DIEU, parce qu'elle ne considérait que DIEU, et elle pouvait dire, avec le prophète Isaïe : Seigneur, en considérant votre majesté adorable et vos divines perfections, j'ai conçu et enfanté dans mon cœur l'esprit de sanctification et de salut.

VI.— *Respexit humilitatem ancillæ suæ* : Il a jeté les yeux sur l'humilité de sa servante. — On peut démontrer, là-dessus, que :

1^o DIEU l'a regardée favorablement, en la prévenant par des bénédictions de douceur dès son enfance.

2^o Il l'a regardée sévèrement, en l'éprouvant par des adversités extraordinaires, pour la conduire à une vertu consommée.

3° Il l'a regardée amoureusement, en faisant succéder aux tribulations qui traversent sa vie des joies et des consolations ineffables.

VII. — La grandeur peut être considérée sous trois rapports : 1°. Par rapport à DIEU. 2°. Par rapport au prochain, 3° Par rapport aux grands du monde.

1° Par rapport à DIEU, l'impiété rend les grands indépendants de DIEU.

2° Par rapport au prochain, l'injustice les rend cruels et impitoyables.

3° Par rapport à eux-mêmes, le plaisir leur fait rechercher une vie molle et délicieuse.

Voilà trois grands écueils que Ste Elisabeth a évités :

1° Par une parfaite soumission à DIEU dans sa grandeur.

2° Par une charité magnifique envers les pauvres.

3° Par une vie pénitente et pleine de traverses qu'elle a souffertes avec une patience admirable.

VIII. — *Dominus mortificat et vivificat, Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat* (I Reg. II, 6).

Premièrement. — Cette princesse a souffert au dehors les dernières épreuves : 1° Du côté de ses proches, qui l'ont persécutée jusqu'à la chasser de ses Etats. 2° Du côté de ses domestiques et des courtisans, qui ont fait de sanglantes railleries de sa piété. Au milieu de ces duretés, JÉSUS-CHRIST a répandu des douceurs dans son âme à proportion de ce qu'elle souffrait, pour la rendre plus avide des souffrances. *Dominus mortificat et vivificat.*

Secondement. — Cette princesse a été réduite à la dernière pauvreté, puisque : 1° Elle n'a trouvé d'asile dans aucun royaume, errant tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre. 2° Elle a manqué presque de tout, n'ayant pas pour nourrir les princes ses enfants, et pour les loger une cabane composée de feuilles et de branches d'arbres. Néanmoins, 3° DIEU l'a enrichie de ses grâces, en lui faisant comprendre qu'elle recueillerait ce qu'elle avait semé, que les biens de la fortune devaient être l'objet d'un renoncement généreux, et non pas d'un attachement criminel. *Dominus pauperem facit et ditat.*

IX. — *Illum oportet regnare* (I Cor. xv). DIEU doit régner partout, et pour cela,

Premier Point. — JÉSUS-CHRIST a régné dans le cœur de Ste Elisabeth : *Oportet illum regnare* : — 1°. Par un grand fonds de droiture, qui l'a ren-

due incorruptible au milieu des délices de la cour, où la vertu la mieux affermie se soutient à peine. — 2°. Par une humilité sincère, qui lui a fait regarder son élévation avec mépris pendant que le reste des hommes, et surtout les courtisans, n'estiment heureux que ceux que la fortune élève : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt*. — 3°. Par un grand amour de la pauvreté, qui l'a portée à répandre ses biens dans le sein des pauvres, et à consentir à les perdre lorsque la divine Providence l'a ainsi ordonné.

Second Point. — Ste Elisabeth a fait régner JÉSUS-CHRIST : *Oportet illum regnare* : — 1°. A la cour, lorsque dans sa jeunesse elle a fait paraître une vertu à l'épreuve de toutes les tentations, railleries, piquantes injures, calomnies. — 2°. Dans le cœur de son époux, par ses sages conseils, par sa douceur et par ses bons exemples.

X. — La vertu si rare de Ste Elisabeth vient du mépris qu'elle a fait du monde pour posséder JÉSUS-CHRIST : *Omnia detrimentum feci ut Christum lucrifaciam* (Philipp. III). On peut montrer

I°. — Qu'elle a possédé de grands biens sans attachement, puisque — 1°. Elle a été infiniment humble, ne s'élevant ni de la beauté de son corps, ni de la pénétration de son esprit, ni de son beau naturel, ni d'être née dans une des conditions les plus distinguées. Elle a eu tous les biens de la nature, et elle les a méprisés pour gagner JÉSUS-CHRIST. — 2°. Elle a aussi méprisé tous les biens de la fortune, un mariage avantageux après la mort de son époux, les honneurs qui y étaient attachés et les richesses qui en sont inséparables. Son cœur ne tient à rien qu'à JÉSUS-CHRIST : *Omnia detrimentum feci ut Christum lucrifaciam*.

II°. — Qu'elle a perdu ses grands biens sans douleur, et même avec joie, — 1°. Parce qu'étant dépouillée de ses Etats elle considérait que cette perte lui acquérait le royaume du ciel. L'amour et la grâce de JÉSUS-CHRIST préférable à tous les royaumes du monde. — 2°. Parce que, étant réduite à la pauvreté et à une indigence extrême, elle ressemblait de plus près à JÉSUS-CHRIST, qui nous a enrichis, en se faisant pauvre pour nous. — 3°. Parce que, en souffrant la persécution, les mépris, les calomnies, les injures des pauvres mêmes qu'elle avait nourris de ses biens, elle s'est acquis un nouveau droit au royaume du ciel, puisqu'il est écrit : *Heureux ceux qui souffrent persécution, parce que le royaume du ciel leur appartient : Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum*.

§ II.

Les Sources.

Theodoricus Thuringus, de l'ordre de S. Dominique, est le premier qui ait composé en huit livres la Vie de cette grande sainte et rapporté exactement ses vertus, les persécutions qu'elle a souffertes et ses actions les plus remarquables.

Jacobus Montanus en a aussi fait la Vie, et s'étend particulièrement sur ses aumônes et sur ses actions de charité.

Vadingus, en cent endroits de son *Histoire*, rapporte par année les faits, les vertus de la sainte, et en parle toujours avec éloge et admiration.

Surius, au 19 Novembre, a recueilli et mis par ordre ce que les autres en ont écrit, et surtout les miracles, les actions héroïques et les faveurs que notre sainte a reçues du Ciel.

Le P. Apollinaire de Valognes en a fait la vie en français, où il a ramassé tout ce que les autres en ont dit, avec de judicieuses réflexions.

On peut lire ce qu'en a écrit **Ribadeneira** dans la *Fleur de la vie des Saints*.

L'abrégé qu'en a fait le **P. Croiset** dans ses *Exercices de Piété*, au 19 Novembre.

Biroat, Panégyriques.

Le P. Texier, Panégyriques des Saints.

Houdry, Panégyriques.

Dans les *Essais de Panégyriques*, il y a trois desseins ou abrégés de sermons sur ce sujet.



§ III

Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.

Domine, prævenisti eam in benedictionibus dulcedinis. Ps. 20.

Prævenierunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua. Ps. 118.

Iustus cor suum tradet ad vigilandum diluculo, ad Dominum qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur. Eccli. xxxix, 7.

In Joppe fuit quædam discipula nomine Tabitha : hæc erat plena operibus bonis et elemosynis quas faciebat. Act. ix, 36.

Circumdederunt Petrum omnes viduæ, flentes, et ostendentes ei tunicas et vestes quas faciebat illis Dorcas. Ibid. 39.

Bentus qui intelligit super egenum et pauperem ! In die malæ liberabit eum Dominus. Ps. 40.

Tibi derelictus est pauper, orphano eris adjutor. Ps. 10.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi. Ps. 111.

Venite benedicti Patris mei ; possidele paratum vobis regnum à constitutione mundi. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare ; sitivi, et dedistis mihi bibere ; hospes eram, et collegistis me ; nudus, et cooperuistis me ; infirmus, et visitastis me ; in carcere eram, et venistis ad me. Quamdiù fecistis uni ex fratribus meis minimis, mihi fecistis. Matth. xxv, 35.

Omnia detrimentum feci et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. Philip. iii, 8.

Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tadium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium. Sap. viii, 16.

Seigneur, vous l'avez prévenu des bénédictions de votre douceur.

Mes yeux se sont tournés vers vous dès le matin pour méditer vos paroles.

Le juste excitera dès le matin son cœur pour s'occuper du Seigneur qui est son créateur, et il offrira ses prières en la présence du Très-Haut.

Il y avait à Joppé une disciple des Apôtres, nommée Tabitha, riche en bonnes œuvres et en aumônes, qu'elle faisait tous les jours.

Toutes les veuves environnèrent S. Pierre en pleurant, en lui montrant les robes et les habits que Dorcas leur faisait.

Heureux celui qui s'attendrit sur le pauvre et sur l'indigent ! Le Seigneur le délivrera au jour du jugement.

C'est à vous que le pauvre a été confié ; vous êtes le protecteur de l'orphelin,

Le juste distribue ses biens : il soulage le pauvre ; sa justice demeurera éternellement.

Venez, les bien-aimés de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé dès la création du monde. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez reçu dans votre maison ; je souffrais la nudité, et vous m'avez couvert ; j'étais malade, et vous m'avez rendu visite ; j'étais en prison, et vous m'êtes venu voir. Ce que vous avez fait ainsi au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

Je me suis privé de toutes choses, et je les regarde comme des ordures, afin de gagner JÉSUS-CHRIST.

Sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux ; on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie.

Nolite diligere mundum, neque ea que sunt in mundo. I Joan. II, 15.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Matth. v. 3.

Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidus: filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. Matth. VIII, 20.

Certamen forte dedit illi ut vinceret. Sap. x, 12.

Inimici hominis domestici ejus. Matth. x, 36.

Qui pronus est ad misericordiam benedicitur: de panibus enim suis dedit pauperi. Proverb. XXII, 9.

N'aimez ni le monde ni ce qui est dans le monde.

Bienheureux les pauvres de bon gré, parce que le royaume des cieux est à eux.

Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête.

DIEU lui a donné un grand combat à soutenir.

Les ennemis de l'homme sont ses domestiques.

Celui qui est porté à faire miséricorde sera béni, parce qu'il a donné de ses pains aux pauvres.

EXEMPLES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Esther]. — Esther n'oublia jamais la bonne éducation qu'elle avait reçue de Mardochée: car, si la cour d'Assuérus ne gâta point son esprit, si elle conserva les sentiments d'humilité qu'il lui avait inspirés, malgré cette haute élévation dont l'orgueil est comme une suite nécessaire; si elle jeûnait dans un lieu destiné à la bonne chère, et où la mollesse régnait; si elle regardait avec abomination sa couronne et son sceptre, si les jours auxquels elle devait paraître avec l'éclat d'une reine étaient pour elle des jours de deuil, et si, depuis qu'elle fut transférée de sa maison paternelle dans le palais du roi, elle ne goûta aucun plaisir: à quoi doit-on attribuer une si rare vertu? A une sainte éducation. Ce portrait est tout à la fois et celui de la reine Esther et de la princesse Elisabeth. Les heureuses inclinations au bien qu'elle reçut du Ciel, soutenues par de nouveaux secours de la grâce, la défendirent contre les délices d'une cour superbe. Au lieu de s'enfler de son élévation, elle se faisait pitié à elle-même de s'entendre traiter avec ces qualités et ces titres d'*Altèsse* et de *Sérénissime*, si peu convenables à l'humilité d'une chrétienne, à l'humilité de la famille de JÉSUS-CHRIST, dont tous les enfants ne sont distingués que par la vertu. Cette vertueuse princesse était-elle obligée de paraître en public pour des solennités, elle gémissait sous ce poids de gloire qui l'accompagnait, et comme Esther elle disait à DIEU: « Vous m'êtes témoin, Seigneur, que votre servante ne s'est jamais réjouie de son élévation, mais en vous seul. »

[Tabitha]. — La charité semblait être née avec Elisabeth; l'amour des pauvres et de la pauvreté était gravé dans son cœur dès sa plus tendre enfance. Elle se plaisait à s'habiller comme les pauvres, à se mêler par-

mi eux et à les nourrir; ils mangeaient à sa table; elle les servait, elle les revêtait de ses habits et leur en faisait de ses propres mains, imitant et peut-être surpassant la vertueuse Dorcas, dont il est parlé aux Actes des Apôtres : laquelle était pleine de bonnes œuvres, et si chérie des pauvres, qu'ils méritèrent par leurs prières et par leurs larmes que S. Pierre la ressuscitât. Quelle récompense recevra notre illustre princesse au dernier jugement? Les pauvres ne la regarderont-ils pas comme leur mère, et ne l'environneront-ils pas pour être sa joie et sa couronne? N'élèveront-ils pas leurs voix pour s'écrier : « Seigneur, bénissez le travail de ses mains, qu'elle en recueille à présent le fruit : *Date illi de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus* » — Trouverez-vous le même accueil auprès des pauvres, lorsque vous paraîtrez au dernier jour, vous qui ne vous nourrissez que de leur substance, qui les dépouillez pour vous revêtir? et ne devez-vous pas vous attendre au contraire, que vous serez confondus, en ce dernier jour, par ce juge tout-puissant, qui est le père des veuves et des orphelins que vous opprimez. *Turbabuntur à facie patris orphanorum et iudicis viduarum.*

[La femme forte]. — Ste Elisabeth a été une vraie femme forte, qui a parfaitement représenté les soins et les emplois de celle que le Saint-Esprit donne pour modèle à tout le sexe dans l'état du mariage. On peut dire que le portrait que fait l'Esprit-Saint de la femme forte dans l'Écriture était celui d'Elisabeth : humble sans affectation, modeste sans art, habillée selon son rang et sa qualité mais sans luxe, elle inspirait de la vénération pour la vertu, et sa modestie et sa douceur la rendaient aimable. Son affabilité envers tout le monde et sa sagesse dans toutes ses paroles la faisaient admirer. Le soin de bien vivre avec l'époux que le Ciel lui avait donné, et de nourrir la paix et la piété dans sa maison, était une de ses principales occupations; la vigilance sur toutes les personnes de sa cour et l'exactitude à payer le salaire de ceux qui étaient à son service, et à pourvoir à tous leurs besoins, n'étaient pas la moindre de ses qualités. Nul de la maison qui ne la regardât comme sa mère. Mais surtout on lui peut appliquer le commerce que faisait la femme forte de l'Écriture : *Gustavit, et vidit quia bona est negotiatio ejus.* — Ce commerce de notre sainte consistait en trois choses : commerce de ses biens de fortune par ses aumônes, *manum suam aperuit inopi*; commerce dans les services qu'elle a rendus en propre personne aux pauvres, *et palmas suas extendit ad pauperes*; commerce de tout son être par le sacrifice parfait de sa volonté aux ordres de DIEU sur elle. En quoi elle a fait voir non-seulement sa libéralité envers DIEU, mais la force invincible de son cœur : *Mulierem fortem quis inveniet?* Ajoutons que, comme la femme forte s'occupait à filer la laine pour faire des habits à ses domestiques, *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus*, le travail de notre sainte ne consistait pas à faire des ouvrages d'or et de soie pour les employer à des usages de vanité;

elle s'employait avec ses femmes à filer de la laine ; elle en faisait faire ensuite de l'étoffe qu'elle donnait pour vêtir les pauvres et les religieux de S. François. Son occupation favorite était de raccommo-der les habits des pauvres, ou de blanchir le linge qui sert à l'autel. Sa charité triomphait surtout dans les hôpitaux ; elle désespérait, pour ainsi dire, les personnes charitables les plus ferventes ; on ne vit jamais une charité plus héroïque, plus royale, plus chrétienne.

[David et Absalon]. — Que dirai-je de l'état pitoyable où elle se trouva, poursuivie par son beau-frère et chassée de son trône ? Ne rappelez-vous pas dans votre esprit l'histoire de David, qui, chassé de son trône par un fils ingrat et séditieux, persécuté par des sujets rebelles, insulté par Séméi, passe le torrent de Cédron accablé de douleur, et n'ayant pour toute consolation que son obéissance aux ordres de DIEU, qui permettait qu'il tombât dans cette extrême calamité ? Seigneur, dit-il, s'il faut reprendre la houlette et retourner à ma première condition de berger ! si vous voulez, mon DIEU, que j'abandonne le sceptre et la couronne, et que je descende du trône pour retourner à mon troupeau, me voilà soumis à votre Providence : *Quod si dixeris Non placet, præsto sum* (II Reg. XIII). — C'est avec les mêmes sentiments que Ste Elisabeth souffre la persécution de son beau-frère. Abandonnée de tous, elle entre dans une église de S. François : là, elle se dépouille de toutes les marques de sa royauté et de la pompe mondaine ; elle se couvre de vêtements pauvres et déchirés, et dans cet appareil méprisable elle se trouve plus heureuse que le sceptre à la main et la couronne sur la tête, parce qu'elle est plus conforme à la pauvreté de JÉSUS-CHRIST, qu'elle veut désormais reconnaître pour son seul époux.

[Job]. — Mais DIEU même, en qui elle cherche la consolation, l'abandonne à une tristesse qui la fait tomber dans l'abattement et dans le dégoût de la vie et d'elle-même, aussi bien que le saint homme Job : *Tædet animam meam vitæ meæ*. Il me semble voir la main de DIEU qui la frappe. Démon, je te permets de ravir le bien de Job, de ruiner ses maisons, de frapper son corps de maladie, de le couvrir d'ulcères et de pourriture ; mais, pour son âme, je te défends d'y toucher, dit DIEU à Satan : c'est à moi seul de l'affliger. Pendant toutes ces tribulations extérieures, Job fut tranquille ; mais, quand il fut frappé de la main de DIEU même, il s'en plaignit : *Manus Domini tetigit me*. Cette main l'a touché, non pas dans ses biens, dans ses maisons, dans son corps, mais dans son âme par l'amertume et la tristesse ; et, lorsque ses amis l'insultent au lieu de le consoler, il leur dit : Pourquoi me persécutez-vous aussi bien que DIEU même ? *Quare persequimini me sicut DEUS ?* — Voilà une image des persécutions intérieures que DIEU fit éprouver à Ste Elisabeth. Après avoir passé par tant de tribulations et soutenu le poids de

tant d'adversités, cette âme sainte tomba dans une grande tristesse ; la terreur des jugements de DIEU la jette dans le trouble ; elle tremble dans l'incertitude de son salut, elle voit son âme comme sur le bord des enfers. Mais elle se rassure par un redoublement de confiance dans la miséricorde divine ; elle lui dit, avec ce modèle parfait de patience auquel je la compare : *Etiamsi occideris me, in te sperabo* : ah ! Seigneur, quelque sujet que j'aie de craindre votre justice, j'espérerai toujours en votre bonté.

[Les martyrs]. — Les martyrs ont triomphé de leurs tourments en trois façons ; ils ont eu comme trois élévations de courage dans leurs afflictions : ils les ont endurés avec patience, avec plaisir et avec triomphe. Disons qu'Elisabeth, en participant aux persécutions des martyrs, participe en quelque manière à leur esprit, et qu'une partie de la grâce qui a fait le courage de ces illustres persécutés a fait le triomphe de cette princesse affligée. Elle souffre ses maux avec patience, puisqu'elle ne donne aucune marque que son cœur soit sensible à ses pertes. Une autre qu'Elisabeth se fût plainte de sa perte ; elle eût accusé l'injustice de ses ennemis, elle eût murmuré peut-être contre la fortune, c'est-à-dire tacitement contre la providence de DIEU ; mais elle n'a de cœur ni de bouche que pour rendre grâces à DIEU, que pour prier pour ses ennemis ; et nous pouvons dire d'elle ce que S. Zénon a dit de Job : *Contempsit in perditis facultatibus divitem, dissimulavit in amissis liberis patrem, in pœnis corporis justum* : il a montré dans la perte de ses biens le peu d'estime qu'il faisait des richesses, dans la perte de ses enfants il ne s'est pas souvenu qu'il fût père, et dans les autres afflictions il a agi comme s'il eût oublié qu'il était innocent. Voilà les trois qualités d'Elisabeth dans le mépris et dans l'oubli qu'on fait d'elle ; elle souffre la pauvreté comme si jamais elle n'eût été riche, elle souffre les mauvais traitements qu'on fait à ses enfants comme si elle n'eût pas été mère ; elle souffre les persécutions comme si elle n'était pas innocente et comme si elle les eût mérités par ses crimes ; elle se souvient seulement qu'elle est chrétienne : c'est ce qui la fait souffrir avec patience, avec plaisir.

[Les saints qu'a loués S. Paul]. — Quand on compare les circonstances de la vie de Ste Elisabeth avec la vie de ces héros de l'ancienne loi dont S. Paul fait le portrait, il semble que ce soit une même chose, et que cet apôtre voyait prophétiquement la sainte que nous honorons (Hebr. xi). « C'est par la foi que ces grands saints ont conquis les royaumes, qu'ils ont accompli les devoirs de la justice, qu'ils ont reçu l'effet des promesses, qu'ils ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente afin d'en trouver une meilleure dans leur résurrection ; ils ont souffert les moqueries ; ils ont été éprouvés en toutes manières ; ils ont été vagabonds, couverts de peaux de brebis et de chèvres, abandon-

nés, affligés, persécutés ; eux dont le monde n'était pas digne, ils ont passé leur vie errant dans les déserts, dans les montagnes, et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre. » Mettons à chacun de ces traits les circonstances de l'histoire de l'illustre princesse, et nous trouverons dans ce parallèle un éloge complet. Ce n'est que dans une vue de foi qu'elle a été souveraine, parce que la vocation du Seigneur l'a déterminée, et elle a été supérieure aux tentations de sa dignité par la grandeur de cette foi héroïque : *Sancti per fidem vicerunt regna* ; et lorsqu'elle l'a quittée, elle a vaincu le monde et les royaumes par une victoire plus pleine et plus parfaite. Elle a rempli tous les devoirs de la justice en tout état : dans sa jeunesse, sur le trône, et lorsqu'elle en est descendue. *Operati sunt justitiam* : ni l'adversité ni la prospérité ne l'ont pu détourner des voies de la justice. Aussi elle a ressenti l'effet des promesses du Seigneur, qui a toujours été son protecteur dans le temps de l'affliction.

[Les saints de l'ancienne loi]. — C'est par le grand détail que l'on connaît mieux la justesse d'une comparaison et la ressemblance de la vertu des saints que l'on compare ensemble. Ste Elisabeth a-t-elle cédé à la vertu des plus illustres héros de la loi ancienne ? Comme eux, elle a été cruellement persécutée par ses proches, comme Joseph par ses frères ; comme eux, elle a souffert les moqueries de la cour et des courtisans qui se raillaient de sa simplicité : *Alii ludibria experti sunt*. Elle a été éprouvée en toute manière, puisque comme eux elle a été vagabonde et errante, abandonnée, affligée, persécutée par sa belle-sœur et par sa belle-mère, chassée de ses états avec ses enfants, logée dans une étable, allant d'un royaume d'où on la chassait dans un autre où elle était de nouveau maltraitée : *Circumierunt in melotis, egentes, angustiat, afflicti, quibus non erat dignus mundus*. Mais ce qui relève infiniment sa gloire, c'est qu'elle goûtait avec plaisir ces ignominies, qu'elle jouissait de la liberté des enfants de DIEU au milieu de son esclavage ; qu'elle était comme insensible aux afflictions qu'elle souffrait, qu'elle regardait son exil, la nécessité, la pauvreté, avec un œil chrétien, et comme un passage aux délices et aux richesses qui ne finissent point, à ce royaume d'où les douleurs n'approcheront jamais. La belle-sœur de notre illustre princesse croyait lui nuire en la persécutant ; mais elle lui procurait des couronnes, et elle se punissait elle-même en exécutant, sans y penser, le jugement de DIEU, qui la privait de la bénédiction qu'Elisabeth était capable d'attirer sur elle, *Quibus dignus non erat mundus*.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Omnia detrimentum feci ut Christum lucrificiam (Philip. III).—De même, dit S. Paul, que les étoiles ont une clarté différente qui les distingue les unes des autres, aussi les saints ont des vertus qui font leur caractère particulier. Les uns ont excellé par le feu de la charité, d'autres par la blancheur de la pureté, ceux-ci par leur constance ; il y en a qui ont imité de plus près les humiliations du Sauveur. Ste Elisabeth de Thuringe s'est distinguée par une imitation continuelle de ce détachement universel qui a paru dans la vie de JÉSUS-CHRIST. Dès son enfance on ne vit rien en elle que de céleste. Les biens du monde attachés à son rang ne furent pour elle qu'un objet de mépris ; elle crut qu'une chrétienne n'était digne de porter ce glorieux nom que lorsqu'elle regardait comme de la boue ce que les amateurs du siècle estiment davantage : *Non laudis est possidere divitias, sed eas pro Christo contemnere*, disait-elle avec S. Jérôme. Que ceux qui ne portent point leur vue plus loin que le temps mettent leur bonheur dans la possession des grands biens ; ma gloire c'est de les regarder comme un fardeau dont on est heureux de se décharger, comme un obstacle au salut qu'il faut vaincre, comme de faux biens auxquels l'erreur des hommes a donné le nom de biens, et qui ne sont que des épines ; ils ne sont des biens que par le mépris que l'on en fait, parce que c'est par là que l'on acquiert JÉSUS-CHRIST : *Omnia detrimentum feci ut Christum lucrificiam*.

Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium (Sap. VIII).—Sa conversation n'a rien de désagréable, sa compagnie rien d'ennuyeux ; on n'y trouve que satisfaction et joie. Il fallait que JÉSUS-CHRIST fût le trésor de cette sainte, puisque dès son enfance elle se trouvait heureuse d'être avec lui, se dérochant souvent à ses compagnes pour s'entretenir avec la sagesse éternelle par la prière. Il fallait que JÉSUS-CHRIST se fût fait sentir à elle, puisqu'elle recevait avec tant d'avidité les paroles de la vie éternelle qu'il lui faisait entendre au cœur, puisqu'elle se privait pour lui des plaisirs que son âge et sa condition semblaient lui permettre. — Lorsqu'elle se retirait ainsi à vos pieds, Seigneur, avec quelle reconnaissance vous marquait-elle ses actions de grâces ! Quelle était sa ferveur dans son oraison ! le temps ne lui paraissait-il pas trop court dans un entretien si doux et si salutaire ? *Non enim habet amaritudinem conversatio illius..., sed lætitiâ et gaudium*. Pour nous, Seigneur, nous nous ennuyons avant même de paraître devant vous, parce que nous n'avons jamais goûté avec le prophète combien

vos paroles sont aimables, et qu'elles sont plus douces que le miel : *Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua? super mel ori meo* (Ps. 118) ; parce que notre cœur ne vous regarde pas comme son plus grand bien et son trésor. Nous trouvons notre supplice, quand il faut vous prier, là où la jeune princesse trouvait son plaisir : *Non enim habet amaritudinem, sed lætitiã et gaudium.*

Ab infantiã crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum (Job. xxxi). — Dès l'âge de trois ans, comme si elle eût été prévenue de la raison et de la grâce, elle avait des inclinations si fortes pour les pauvres, que le moyen de l'apaiser lorsqu'elle pleurait était de lui donner quelque chose pour faire l'aumône. Etant un peu plus grande, on connut bien que la miséricorde croissait avec elle : *Mecum crevit miseratio* ; ou bien, comme porte une autre version, qu'elle se nourrissait de miséricorde : *Nutrivit me miseratio*. Elle entra adroitement dans la maison royale de son père, et là elle prenait, sans que les officiers s'en aperçussent, ce qu'elle jugeait propre pour soulager les pauvres. DIEU voulut un jour témoigner par un signalé miracle combien il approuvait les larcins innocents de notre jeune princesse. Un officier courant et criant après elle de ce qu'elle emportait ce qu'il avait préparé pour le repas du roi son père, le roi survint en même temps, et, l'arrêtant par le bras, lui dit : « Eh bien, je vous y trouve encore, qu'est-ce que vous avez dérobé ? » Inspirée sans doute par cet esprit de charité qui la poussait à de semblables actions, elle répondit hardiment et sans hésiter que ce qu'elle emportait étaient des roses pour faire des bouquets, et en effet le roi ne vit que des roses qui exhalaient une odeur toute céleste.

Superabundo gaudio in omnibus tribulationibus meis. (II Cor. vii.) — S. Paul a voulu dire par ces paroles qu'il avait une joie si abondante dans le cœur, qu'elle surnageait et se répandait sur ses supplices pour les adoucir ; ou bien que, par le moyen de cette joie, il est au-dessus de toutes les affections et qu'il les surmonte : *Superabundo gaudio*. Ce serait vaincre ces maux que de les endurer avec patience ; mais en faire la matière de sa joie, c'est les surmonter doublement : *Superabundo gaudio*. Ce qu'un apôtre a dit dans les chaînes, Elisabeth l'a éprouvé dans les persécutions. La nuit même de son bannissement, elle entra dans une église des religieux de S. François. Comme ils se levaient pour aller à matines, elle leur témoigna la joie qu'elle avait de son malheur, et les conjura de chanter le *Te Deum* pour remercier DIEU de ce présent et de cette grâce. Quel usage de ce cantique ! On chante le *Te Deum* en faveur des rois quand ils ont reçu quelque grand bienfait, ou bien quand ils ont remporté quelque grande victoire. Ah ! il n'y a que notre jeune princesse qui le fait chanter pour avoir perdu son état et pour se voir persé-

cutée. C'est qu'elle change le nom des choses, et qu'elle soumet ici toutes les grandeurs, afin que après avoir enduré ces maux avec patience et avec plaisir, elle les endure avec triomphe.

Nolite diligere mundum neque ea que in mundo sunt (I Joann. 11). — Ces vérités, gens de cour, livrés non pas seulement aux plaisirs mais au raffinement le plus exquis des plaisirs, qui les faites succéder les uns aux autres, et qui passez ainsi vos jours dans les divertissements : *Ducunt in bonis dies suos* ; ces vérités, dis-je, ne viennent point jusqu'à vous, enchantés que vous êtes et du monde et de ce qui est dans le monde ; en vain on vous dit qu'il n'est que vanité, que corruption, que concupiscence, qu'orgueil de la vie : Ces vérités sont pour vous comme des tableaux que votre cœur courbé vers la terre ne peut approuver. Si elles paraissent un moment à vos yeux, elles s'évanouissent aussitôt, et vos cœurs retombent par leur propre poids dans les ténèbres. Mais, pour la sainte dont je fais l'éloge et dont vous admirez la vertu, ces vertus sont un pain solide dont elle soutient son âme, qu'elle digère et fait passer en sa substance, en se disant sans cesse à elle-même, pour se défendre contre l'enchantement des sens et des objets qui les frappent : Naimez point le monde ni ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum neque ea que in mundo sunt*. Car le monde n'est qu'une figure qui passe en un moment, c'est une ombre et une vapeur qui s'élève et qui grossit : faut-il s'y laisser prendre, puisque après s'être grossie et étendue, cette vapeur se dissipe enfin sans qu'il en reste la moindre trace ? *Vapor ad modicum parens* (Jac. iv). Le monde n'est donc que l'objet de la félicité d'un rêveur, qui, sans être réellement heureux, a pensé qu'il l'était, et n'a rien trouvé dans ses mains à son réveil : il faut donc haïr le monde et tout ce qui est dans le monde : *Nolite diligere mundum neque ea que in mundo sunt*.

Beati pauperes spiritu (Matth. v). — L'amour de la pauvreté est un des fondements de la religion chrétienne. Il faut être avare pour soi-même en se refusant beaucoup de choses, afin de pouvoir donner beaucoup ; c'est une sage économie que l'Évangile nous enseigne de pratiquer, en attendant que le Maître paraisse pour nous faire rendre compte de notre négociation : *Negotiamini dum venio*. Qui est-ce qui avait mieux conçu que Ste Elisabeth combien il y a de périls dans les richesses, et combien il est difficile de n'y pas attacher son cœur ? Elle se souvenait que JÉSUS-CHRIST les a comparées à des épines ; elle repassait dans son esprit que le jeune homme de l'Évangile ne suivit point le Seigneur qu'il appelait, parce que son cœur était collé à ses biens. Ces vérités imprimées dans le cœur de notre sainte, la portaient à se réduire aux bornes les plus étroites du nécessaire, à ne point mettre sa confiance en ces biens de fortune, puisqu'on ne la doit mettre qu'en DIEU, le véritable

bien, et que, l'enture étant la suite inévitable de ceux qui possèdent des richesses, elle en devait faire un sacrifice en les mettant en dépôt entre les mains des pauvres. Ses aumônes étaient abondantes à proportion de son pouvoir, et son amour pour la pauvreté la portait à aimer les pauvres. Encore qu'elle mit une grande différence entre les riches qui n'avaient que les biens pour partage, et entre les pauvres qui n'avaient point d'autre bien que la vertu, c'est par cette vue de religion qu'elle considérait les pauvres comme ceux qui sont uniquement riches des biens de l'Évangile quand ils aiment la pauvreté : *Beati pauperes spiritu*; et qu'elle regardait les riches comme véritablement pauvres lorsque leur cœur était attaché à leurs richesses.

Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos : Filius autem Hominis non habet ubi caput reclinet (Matth. VIII). — La princesse Elisabeth se regardait dans un état violent au milieu de son élévation; elle soupirait de se voir réduite, à l'exemple de son Maître, à vivre au milieu des siens comme parmi des étrangers, inconnue et même maltraitée, comme Jésus-CHRIST fut inconnu dans un lieu dont il était le souverain, et par un peuple qui l'attendait : *In propria venit, et sui eum non receperunt*. Le Seigneur remplit ses désirs lorsque, maltraitée par une belle-sœur et par la mère de son époux, elle vécut à la cour d'abord comme une étrangère, ensuite chassée et proscrire, réduite à n'avoir pas d'asile pour reposer sa tête, et à être plus dépouillée des biens de la terre que les renards qui ont leurs tanières pour se retirer, et que les oiseaux qui ont leurs nids pour refuge : *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos ; Filius autem Hominis non habet ubi caput reclinet*. La comparaison qu'elle fit d'elle au Sauveur lui servit de consolation dans une circonstance si humiliante. Combien de fois se dit-elle à elle-même, pour se soutenir dans cet état de rabaissement : Le disciple n'est pas au-dessus de son maître; c'est un honneur à la créature d'être traitée comme son Créateur. Ne faut-il pas qu'il y ait des traits de conformité entre ce divin original et une chrétienne qui en doit être une copie vivante? Que les princes habitent donc des palais superbes, que les renards aient des tanières; je consens à n'avoir pas où reposer ma tête, comme le Fils de l'Homme.

Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem (I Cor. XIV). — De quels artifices n'usa-t-on pas à la cour pour rendre Elisabeth odieuse au duc son époux ! La vertu de cette princesse était à charge à ceux qui aimaient les plaisirs du siècle et les pompes mondaines, ils se plaignaient qu'elle voulait la réduire à une règle aussi exacte que celle d'un monastère, et ils indisposèrent le prince contre son épouse en lui représentant que la vertu a plusieurs formes, selon la différence des conditions, qu'il ne fallait pas introduire dans une cour florissante la régularité d'un cloître, que c'était la décrier que d'en retrancher ce qui en relève l'éclat;

qu'il y a une humilité pour le commun des chrétiens et une humilité pour les princes; que, encore que l'Évangile appuyé sur la pierre ferme ne varie point, néanmoins il suffisait d'en conserver le fond dans le cœur, et qu'il fallait que les grands relevassent leur grandeur par la magnificence; que les peuples, qui jugent de tout par les yeux, mépriseraient et le prince et sa dignité si lui et sa cour n'étaient parés des ornements qui leur conviennent naturellement. Mais la vertu constante d'Élisabeth prévalut à toutes ces raisons spécieuses. Le prince est touché de la piété uniforme de son épouse; il lui donne un pouvoir absolu sur son esprit; il le règle par ses conseils; il consent qu'elle se mette sur le pied de modestie qu'elle jugera à propos; il déclare que ceux qui suivront l'exemple de la princesse seront toujours en considération auprès de lui; enfin, elle le sanctifie par son exemple. — Tant il est vrai que la vertu, quand elle est constante et sincère, vient à bout de tous les obstacles, et qu'elle tourne le cœur des rois comme elle le désire.

Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri JESU-CHRISTI! (Galat. vi). — Il n'y a qu'une vertu héroïque qui puisse s'approprier ce langage avec justice; ce n'est même qu'après beaucoup d'épreuves, et des plus rudes, que l'on peut se persuader à soi-même qu'on ne se glorifie que dans la croix de JÉSUS-CHRIST. Il y a, pour ainsi dire, des bravoures en fait de dévotion; les commençants font les plus beaux essais du monde, comme les enfants d'Ephrem habiles à tirer de l'arc quand ils s'exerçaient par des combats feints, mais qui manquèrent de courage quand il fallut combattre. *Filii Ephrem, intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli* (Ps. 77). C'est beaucoup si nous rougissons de nos faiblesses, si nous prenons de fortes résolutions pour nous relever de nos fautes et nous combattre nous-mêmes. — La sainte que nous honorons cède à la nécessité de se parer pour paraître en princesse. Sa beauté, qui la faisait briller, est relevée par le brillant des perles et de tous les ornements que l'on croit être de la bienséance de sa condition. En cet état, elle entre dans une chapelle, et tourne les yeux sur une image de JÉSUS-CHRIST en croix. La disproportion de l'état où elle se voit avec celui de JÉSUS-CHRIST, dont la tête est couronnée d'épines, les mains teintes de son sang, le corps déchiré de coups, cette disproportion la frappe; le remords la saisit; elle se confond, s'humilie, quitte cet appareil mondain, et promet à JÉSUS qu'elle ne se glorifiera plus que dans sa croix, dans ses souffrances, et qu'elle se fera un devoir de porter dorénavant les marques de ses plaies divines sur son corps, et non les livrées de Satan. *Absit mihi gloriari.*

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum (Matth. v). — Heureux les pauvres de bon gré, parce que le royaume des cieux est pour eux. Cet oracle est également pour les humbles qui, n'ayant que de bas

sentiments d'eux-mêmes, se tiennent toujours dans le néant, et pour ceux qui ont embrassé l'état de la pauvreté volontaire, soit parce que, DIEU les ayant fait naître dans une condition dépourvue de tout bien, ils ont accepté librement une pauvreté dont ils ne pouvaient s'affranchir, soit parce que, nés dans une condition aisée, ils ont embrassé volontairement le parti de suivre nus JÉSUS-CHRIST. Il faut avouer qu'entre ceux qui agrément leur indigence, les rois et les princes doivent l'emporter pour le mérite, surtout lorsque, dépouillés de leurs Etats, de leurs richesses et de tout appui, ils tombent dans un dénûment entier et en font à DIEU un sacrifice volontaire. — C'est la situation où s'est trouvée notre illustre princesse. Pourvue de tous les biens qui conviennent à son état, elle se voit tout d'un coup réduite à une nécessité extrême, elle ne descend point du trône par degré, la pauvreté ne se montre pas à elle par mesure et avec ménagement, elle ne la voit point venir à pas lents, comme dans les décadences ordinaires, mais du trône elle passe dans une étable, d'un palais à une chaumine de branches d'arbres et de feuillages, d'un équipage de princesse elle fait la triste figure d'une personne qui mendie, et qui ne trouve point l'asile qu'on ne refuse pas aux plus malheureux. Accepter avec un cœur généreux ce dépouillement entier, cet abandon universel, n'est-ce pas une vertu qui efface le mérite de ceux qui, nés pauvres, agrément leur condition, et de ceux qui ont tout quitté volontairement? Cette princesse ne doit-elle pas être mise avec justice au rang de ceux que l'Écriture appelle heureux? *Beati*, etc.

Filii Sanctorum sumus (Tob. VIII). — Cette sainte était sortie d'une des plus illustres familles du monde; mais ce qu'elle y trouva de plus heureux, ce fut de pouvoir dire avec Tobie : *Filii sanctorum sumus*. Elle eut pour aïeul un saint conquérant de la Terre-Sainte, en faveur duquel DIEU fit tarir les eaux du Nil pour ouvrir un passage miraculeux à son armée; elle eut pour époux un prince saint, qui couronna l'innocence de sa vie par une mort qui pouvait mériter le nom de martyr, puisqu'il la reçut en défendant JÉSUS-CHRIST contre les infidèles, et ses enfants sanctifièrent la religion et le monde par les vertus qu'ils y pratiquèrent : de sorte qu'elle a pu dire avec la mère de DIEU : *In habitatione (seu in hæreditate) sanctæ cordm ipso ministravi* : J'ai servi mon DIEU dans une famille de saints. (Eccli. xxiv). Dès son enfance elle fit paraître dans sa conduite une foi vive, une charité ardente, une sainte haine d'elle-même; elle se séparait souvent de ses compagnes pour épancher son âme dans la prière; elle interrompait son sommeil pour faire des mortifications et des méditations au-dessus de son âge, et on peut dire que DIEU la conduisait dans ses voies dès le berceau, et qu'il la conserva comme la prunelle de son œil, aussi bien que Moïse.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Omnis philosophiæ magistra nobis est paupertas. Non ita laudamus Joseph cum frumentum distribuebat sicut cum carcerem habitabat. Augustin. in Ps. 76.

Semper dives est christiana paupertas, nec pavet in isto mundo indigentia laborare, cui donatum est in omnium rerum Domino omnia possidere. Leo Serm. 4 Quadrag.

Fideli homini totus mundus divitiarum est; totus plauê, quia tam adversa quam prospera illius, æquè omnia serviunt ei et cooperantur in bonum. Bernard. 14 in Cant.

Pauper innumerabiles divitias possidens est pauper evangelicus, qui cum Deum ipsum, honorum omnium fontem, gestet in corde, bonis indigere non potest. Beda II. in Prov. 13.

Si ergo hic nullo eget et nullas divitias habet, dives est; reverà dives qui, paupertatem spiritus habens, veras animæ opes ad se transtulit possidendas. Id. Ibid.

Non habet horrea ubi grana reponat, sed talem abundantiam, ut habere mundum universum nihil existimet. Laurent Justin. De paupert. 4.

Parva dimisimus, et grandia possidemus; centuplicato fenore promissa Christi reduntur. Hieron. ad Pammach.

O quanta beatitudo pro parvis magna recipere, æterna pro brevibus, pro morituris semper viventia, et habere Dominum debitorem! Id. Epist. 15.

La pauvreté est notre maîtresse pour nous enseigner la parfaite philosophie. Nous ne donnons pas tant de louanges à Joseph distribuant le froment qu'à Joseph dans la prison.

La pauvreté chrétienne est toujours riche, et celui-là ne craint point d'être tourmenté par l'indigence qui a le bonheur de tout posséder dans le Seigneur, le maître de toute chose.

Le monde entier est plein de richesses pour le juste. Je dis tout ce qui est dans le monde, parce que la prospérité et l'adversité lui sont également avantageuses et conspirent à son bien.

Le pauvre qui possède des richesses infinies est le pauvre de l'Évangile, qui, dans son cœur possédant Dieu, source de tous les biens, ne peut souffrir l'indigence.

Si le juste ne manque de rien sans posséder néanmoins aucun bien, il est riche. Celui-là est véritablement riche qui, pauvre d'esprit, s'est rendu possesseur des vertus, les véritables richesses de l'âme.

Il n'a point de grange pour serrer ses grains, mais il méprise cette abondante provision, comme il méprise de posséder le monde entier.

Nous avons quitté de petites choses, et nous en possédons de grandes; les promesses de Jésus-Christ sont remplies en rendant le centuple.

Quel bonheur de recevoir de si grandes choses pour de petites que nous avons quittées, d'en recevoir d'éternelles pour de passagères, pour de périssables d'immortelles, et d'avoir le Seigneur pour débiteur!



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Il est aussi glorieux à Dieu de lui être fidèle dans la prospérité que dans l'adversité]. — C'est, chrétiens, une question qui n'est pas moins utile qu'agréable, sur laquelle non-seulement les orateurs profanes, mais même plusieurs SS. Pères, ont étalé leur éloquence : dans lequel de ces deux états la force et la vertu est d'un plus grand secours, ou de demeurer dans les justes bornes de la modération dans la prospérité d'une florissante fortune, ou de souffrir avec constance la malignité et les plus cruels outrages de la persécution des hommes. Quelque prévenus que soient les esprits en faveur de l'adversité, qui a besoin d'un courage plus qu'humain pour se soutenir dans les disgrâces, et quoique l'on disè ordinairement que c'est là où la force paraît avec plus d'éclat, la question cependant ne laisse pas d'être contestée, et le parti qui tient pour la prospérité ne manque pas de fortes et puissantes raisons, puisqu'il faut sans doute dans cet état un grand fonds de modération pour s'élever au-dessus de la fortune, pour maintenir son âme dans la même situation, pour réprimer l'impétuosité de ses passions, pour garder enfin une extrême retenue en toutes choses, et n'user de sa puissance que dans les règles de son devoir : ce qui me fait entrer assez volontiers dans le sentiment du grand S. Augustin, que, pour être un grand saint dans l'adversité et dans les misères, on n'a besoin que d'une vertu, la patience ; au lieu que, pour vivre en chrétien dans la prospérité et l'affluence de toutes sortes de biens, toutes les vertus sont aussi nécessaires, parce qu'il y a mille mesures à garder, mille désordres à craindre, mille devoirs à régler et mille obstacles à surmonter.

Je vous laisse toute la liberté de vos sentiments touchant cette contestation ; quelque parti que vous embrassiez, je me servirai de vos raisons pour élever la gloire de l'incomparable Ste Elisabeth.

[Le salut chez les grands]. — Outre les difficultés communes à tous les hommes pour devenir saints, les grands ont des obstacles tout particuliers, et qui semblent attachés à leur condition. Les autres ont à combattre leurs passions, leurs vices et le penchant de la nature corrompue qui les entraînent vers le dérèglement ; mais les grands, outre cela, ont

à se défendre contre le monde, qui a bien d'autres charmes pour eux que pour le reste des hommes. Ils ont pour la plupart peu de piété et peu de sentiments de religion, ayant l'esprit dissipé par les objets qui frappent leurs sens, au lieu qu'ils auraient plus de besoin que les autres de rentrer souvent en eux-mêmes. Ils sont superbes et entêtés de leur propre grandeur, et cependant il faut qu'ils s'humilient pour être sauvés ; ils sont attachés aux biens de la terre et aux richesses, dont ils ont besoin pour soutenir l'éclat de leur fortune, et leur cœur en doit être absolument détaché ; ils sont naturellement portés aux plaisirs, et ont plus besoin que personne de la mortification chrétienne. C'est contre tous ces obstacles, et contre chacun de ces ennemis en particulier, que Ste Elisabeth eut à combattre.

[L'affliction éprouve la vertu]. — C'est une vérité constante, dans l'Écriture, que l'affliction et les persécutions sont comme la pierre de touche de la vertu, sur laquelle on ne peut absolument compter avant qu'elle ait passé cette épreuve ; de sorte que, au lieu que l'on dit que c'est dans l'adversité et dans les disgrâces que nous éprouvons l'infidélité de nos amis, tout au contraire c'est par la fidélité que nous témoignons à DIEU dans les traverses et dans les persécutions qu'on nous suscite que nous faisons voir que nous l'aimons véritablement. C'est ainsi que, quand DIEU voulut faire paraître la fidélité de son serviteur Job, il permit qu'il tombât du faite de la grandeur dans l'accablement de tous les malheurs de cette vie ; il voulut renverser sa fortune pour élever sa gloire, et le réduire en ce pitoyable état pour en faire un modèle de grandeur d'âme. DIEU avait trop de hauts desseins sur Elisabeth pour permettre que cet éclat manquât à sa couronne. En effet, sa vie n'a été qu'une suite de persécutions, un exercice continuel de la plus héroïque patience.

La grandeur est un fonds de sainteté ou de damnation, un instrument de vertu ou de vice, selon le bon ou le mauvais usage que l'on en fait. Il est certain que, lorsqu'une âme héroïque en fait un bon usage, elle n'a point de vertus médiocres ; mais, si elle est avantageuse pour la sainteté, elle lui est fort souvent fatale et pernicieuse, parce qu'il y a trois grands écueils qui lui font faire un horrible naufrage : l'impiété, l'injustice, le plaisir ! C'est ce que Ste Elisabeth a soigneusement évité.

[Deux sortes de croix]. — Il faut remarquer qu'il y a deux sortes de croix et de mortifications. Il y en a de volontaires, que la vertu embrasse et dont elle se fait un contre-poison contre le péché ; il y en a de nécessaires et qu'on ne choisit pas, mais que DIEU envoie pour purifier les cœurs. Ste Elisabeth a souffert les rigueurs de ces deux sortes de croix, en s'imposant volontairement des pénitences et en supportant avec une patience admirable les afflictions qu'il plaisait à DIEU de lui envoyer : comme de se voir privée d'un mari élevé par la mort, et d'un trône usurpé par la tyrannie d'un ambitieux.

[Les grands du monde]. — Comme il est impossible d'entrer dans le ciel par une autre voie que celle des souffrances, qui en ont ouvert l'entrée à un DIEU même, cette obligation de souffrir est plus rigoureuse pour les grands du siècle, qui, parmi l'abondance et les commodités de la vie dont ils jouissent, s'accoutument à regarder avec horreur tout ce qui fait de la peine à la nature ; mais Ste Elisabeth était persuadée de la première maxime de l'Évangile, qui nous oblige à porter chacun notre croix, et nous oblige à aimer les souffrances. Elle souffre de la part des hommes par la perte de son cher époux, que la mort lui ravit dans la fleur de son âge, et lorsqu'ils étaient le plus étroitement unis par les liens d'un amour chaste et innocent.

S. Augustin parlant de l'usage modéré que les grands du monde doivent faire des biens et des plaisirs même légitimes, les compare aux abeilles, qui descendent quelquefois sur les fleurs pour en tirer le suc, mais qui après cela s'envolent dans leurs ruches. Il est permis aux gens du siècle de jouir des biens qu'ils possèdent selon l'ordre de la Providence, et des douceurs attachées à leur condition ; mais les plaisirs les plus innocents en eux-mêmes peuvent devenir criminels par une attache déréglée : or, la religion demande que l'on en use modérément, et la perfection exige que l'on s'en prive, s'il se peut, entièrement. C'est ce que fit Elisabeth. Elle remonte sur le trône après en avoir été chassée, elle rentre dans son palais, elle se voit rétablie avec autant de pompe qu'elle avait été dégradée avec ignominie ; mais elle se dépouille volontairement de la pourpre qu'on avait voulu lui ravir ; elle descend, par humilité, du trône après qu'on l'en a fait descendre par violence, et le détachement évangélique fait en elle la même chose que la persécution de ses ennemis. Elle avait quatre filles d'honneur, les fidèles compagnes de ses disgrâces : elle s'enferme avec elles dans une petite maison et embrasse avec elles le tiers-ordre de S. François.

[L'état religieux]. — Quand on entre en religion, on fait à DIEU un grand sacrifice. On quitte le monde entièrement, on le quitte par état et par profession, on le quitte pour toujours. On le quitte entièrement, parce qu'on ne renonce pas seulement à l'usage des biens, mais encore aux prétentions, on va même jusqu'aux espérances. On le quitte par état, parce qu'on se retire du monde dans la religion, et qu'on fait profession publique de l'humilité et de la pureté de l'Évangile. On le quitte pour toujours, parce qu'on le fait par vœu et d'une manière irrévocable. Je voudrais qu'il me fût permis de vous expliquer tous les avantages qui accompagnent l'entrée d'Elisabeth dans la religion : je dis seulement que cette sainte a eu cet avantage d'avoir porté la première couronne qui soit entrée dans l'ordre de S. François, c'est-à-dire qu'elle a été la première qui ait immolé les grandeurs à l'ordre le plus pauvre et le plus humble de l'Eglise.

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Saintes inclinations pour la vertu]. — Que l'on est heureux d'avoir reçu de DIEU de bonnes inclinations en partage, une âme droite qui se porte au bien, qui hait naturellement le mal, et qui porte dans son cœur l'Évangile gravé si profondément, que rien ne le peut effacer, ni les surprises du démon, ni la séduction du mauvais exemple, ni les discours des impies, ni une mauvaise éducation ! Ces traits vagues qui forment une vertu si parfaite, qu'il semble qu'elle ne soit que dans l'idée, est néanmoins le véritable caractère d'Elisabeth, princesse de Thuringe. Car la loi de DIEU fut toujours gravée dans son cœur ; dès qu'elle eut connu son Créateur, elle lui rendit ses hommages par des actes d'adoration. Et quand est-ce qu'elle a commencé à le connaître ? N'est-ce pas aussitôt qu'elle a commencé à vivre ? La grâce alla au devant de la raison pour y suppléer, et cette princesse se sanctifia dès son enfance, se consacrant à DIEU avec un dévouement si entier que rien ne fut capable, dans le cours de sa vie, d'interrompre et de retarder sa piété. Tout son cœur était droit, et ses inclinations heureuses. En vain le séjour de la cour lui offre tout ce que le monde avait de plus riant ; en vain Satan se sert de la mauvaise éducation de ceux qui étaient chargés d'élever la princesse ; en vain le monde séducteur la tente par le mauvais exemple, la sollicite par le spectacle de ses pompes : rien ne peut effacer l'Évangile écrit dans son cœur par le doigt de DIEU. (**Anonyme**).

[Vertu inébranlable]. — Heureux celui qui ne s'est point laissé aller au mal par le conseil des impies ! dit l'Écriture : *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum*. Plus heureux celui qui a résisté à leurs conseils et à toutes leurs tentations : c'est la marque d'une vertu solide et d'une âme prévenue des grâces les plus puissantes. N'est-ce pas aussi l'un des plus grands avantages de l'illustre princesse dont je fais l'éloge ? Le siècle lui offre ses richesses et ses grandeurs et elle renonce à tous les désirs du siècle et à toutes ses grandeurs, non en se retirant dans une solitude,

mais au milieu du siècle même, dont elle triomphe. Elle est dans une cour tumultueuse, où toutes les passions établissent leur règne et font autant d'esclaves qu'il y a de courtisans : et elle se bâtit une solitude dans son cœur, où, recueillant ce qu'elle a de vertus, elle se sauve non-seulement des passions des autres, mais du bruit et du tumulte du monde. Elle se dérobe aux parties de divertissement ; on la trouve prosternée aux pieds de JÉSUS-CHRIST crucifié, montrant dans cet intervalle ce quelle faisait toujours dans le fond de son cœur, et qu'elle y habitait comme dans un sanctuaire, où, sous les yeux du Père céleste, elle lui immolait tout ce quelle avait reçu de lui, ce que le monde essayait de lui enlever, mais en vain, puisqu'elle fut du nombre de ces heureux qui n'allèrent jamais dans la voie large par le conseil des impies, mais qu'elle y résista constamment ; en sorte qu'elle les réduisit au désespoir de jamais prévaloir contre elle. *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum.* (Le même).

[Le monde persécute Elisabeth]. — Si l'estime que l'on faisait de cette jeune princesse dans toutes les cours étrangères était singulière, il n'en allait pas tout à fait de même dans celle de Thuringe. L'envie qu'on lui portait employait toutes sortes de moyens pour la décrier. Car enfin, vous pouvez juger si des gens de la cour pouvaient s'accommoder de ce naturel, et s'il ne lui fallut pas déjà une fidélité à l'épreuve pour négliger les railleries continuelles des uns et le mépris des autres. Il n'y avait point de domestiques qui ne se fit un mérite de lui faire tous les jours quelque confusion, à dessein de tourner son esprit au génie et aux manières du monde, et de l'obliger à se défaire de cette pieuse inclination qu'on regardait comme peu convenable au rang auquel on la destinait. Les autres, comme sa belle-sœur et les plus proches du landgrave, poussant leur malignité plus loin, envenimaient toutes ses actions, et leur donnaient tout le mauvais jour qu'ils pouvaient pour empêcher son mariage avec le jeune prince, et s'efforçaient de lui inspirer de l'aversion pour elle ; ceux qui la servaient étaient autant d'espions, qui, ne remarquant dans sa conduite que piété, douceur et condescendance pour tout le monde, plaignait leur sort de voir qu'on leur élevait une maîtresse qui ferait de la cour un monastère, et qui en bannirait le jeu, la pompe et les divertissements qui l'avaient rendue la plus galante de toute l'Allemagne. Elisabeth n'était pas insensible aux traits de la raillerie la plus piquante, mais elle était fidèle à Dieu, et jamais ni la crainte des hommes, ni leurs mépris, ni les préjugés que les courtisans formaient au désavantage de son humeur, ne purent l'empêcher de pratiquer les plus saints exercices de piété, dont elle ne se relâcha jamais pour tous les discours qu'on en put faire.

[Pour premier essai de sa vertu elle vainquit le respect humain]. — Ainsi, pour le

premier essai et la première épreuve de sa vertu, elle vainquit le plus grand et le plus dangereux ennemi de la sainteté, qui est le respect humain, et cette honte qu'on a de se déclarer hautement pour DIEU ; honte qui est un obstacle aux plus essentiels devoirs de la religion, et qui en détourne souvent les âmes lâches, lesquelles, jusque dans les obligations de la piété, se font un honteux esclavage des lois du monde. C'est le premier combat que le démon livre à ceux qui commencent à se donner à DIEU et qui embrassent la dévotion ; mais d'où nous pouvons juger combien notre sainte était déjà avancée dans la vertu d'avoir vaincu un ennemi aussi redoutable que celui-là, et d'avoir déjà entièrement triomphé du monde, qui, quand il ne peut nous séduire par ses charmes, nous attaque et nous poursuit par des discours, par des railleries et des censures. Or, cette victoire fut si entière et si parfaite dans Ste Elisabeth, qu'il semblait qu'elle eût pris à tâche de fouler le monde aux pieds, de le heurter dans toutes les maximes, et de prendre le contrepied de sa conduite. Elle n'a point de plus grand plaisir que de visiter les pauvres, de les instruire et de leur rendre les services les plus bas ; elle s'abandonne à toutes les ferveurs de la dévotion, et fait tant qu'elle bannit enfin de la cour le libertinage, l'impiété, le jeu, tous les désordres qui règnent dans celle des autres souverains, quand ils sont autorisés de l'exemple de ceux qui font la règle et la loi de tous les autres. (Houdry).

[Elisabeth dans son mariage]. — Cette princesse n'eut pas plus tôt épousé le landgrave, qui était un des plus puissants princes de l'Europe, qu'elle continua de vivre comme une sainte, et fit voir que DIEU n'exclut aucune condition du royaume des cieux, parce que, comme dit le Prophète royal, DIEU ôte l'esprit de prince, c'est-à-dire l'esprit de grandeur et d'indépendance, aux souverains quand il les appelle à son service : *Qui aufert spiritum principum*. (Ps. LXXV). — Car non-seulement cette princesse conserva les sentiments d'une humilité chrétienne dans sa grandeur, mais encore une âme toute pénétrée de ceux de sa bassesse. Lorsque tout la portait à l'orgueil, elle s'abaisse aux pieds de tout le monde ; elle n'a point de plus grand plaisir que de rendre jusqu'aux moindres services à ceux-là mêmes qui lui sont soumis ; elle ne souffre qu'avec chagrin les déférences et les respects que l'on rend à sa dignité ; et, si elle est obligée de les souffrir en public, elle les défend dans le domestique à ses Officiers ; les titres d'Altesse, d'Excellence, de Grandeur, sont pour elle des injures qui l'outragent ; les plus pauvres et les personnes de nulle considération sont ceux qui ont le plus d'accès auprès d'elle ; prenant un singulier plaisir à dompter cette fierté si naturelle aux grands, et particulièrement à celles de son sexe qui sont élevées au comble des grandeurs. Ce sentiment d'humilité, qui la faisait sans cesse s'anéantir devant DIEU, lui avait fait quitter le faste et la pompe d'une

souveraine, n'ayant rien qui la distinguât à la cour que sa modestie, mettant son ambition et sa gloire à descendre aux plus vils ministères de charité ; son humilité était ingénieuse à trouver des prétextes pour cela, et à en chercher les occasions. On eût dit qu'elle avait tout à fait étouffé ce reste d'amour-propre et anéanti ce désir de la gloire si naturel à ceux de son rang. De-là cette aversion pour le luxe des habits ; si elle était quelquefois obligée de se parer dans les cérémonies publiques, elles n'étaient pas plus tôt finies qu'elle prenait un habit de laine de sa façon, et, à un âge où cette passion a coutume d'être la plus forte dans l'esprit des femmes, notre sainte fit paraître toute l'aversion possible pour cette somptuosité si peu conforme au christianisme, qui adore un DIEU pauvre et humilié. (*Le même*).

[Actions remarquables de Ste Elisabeth].— Le jour d'une grande fête, elle était accompagnée d'un brillant cortège, superbement vêtue, la couronne sur la tête : environnée de la splendeur de cette magnificence, elle entre dans l'église, et le premier objet qu'elle aperçoit c'est JÉSUS-CHRIST réduit pour son amour à la nudité de la croix. Frappée d'un si douloureux objet, elle penche sa tête couronnée, et, rendant ses yeux interprètes de ses sentiments, elle fond en larmes, se disant elle-même : « Voilà mon créateur, mon rédempteur et mon DIEU ! il expire sur une croix n'étant revêtu que de l'ignominie du Calvaire : et moi, misérable que je suis, je parais dans son temple revêtu de pourpre, couverte de pierreries ! une couronne d'épines ensanglante sa tête, et la mienne brille de l'éclat de l'or ! Ses disciples l'abandonnent, les Juifs le comblent d'outrages : et moi chacun m'honore, chacun me respecte, je suis environnée d'une cour nombreuse. Est-ce donc là le profond respect que j'ai pour DIEU ? est-ce la reconnaissance que je lui dois ? est-ce l'amour que je rends à son amour ? » Ainsi parlait Elisabeth ; mais la douleur étouffe sa voix ; elle pâlit, elle n'a plus de sentiment à la vue de la majesté du DIEU en présence de qui elle s'anéantit.

On ne vit jamais une charité plus héroïque, plus royale, ni plus chrétienne que celle d'Elisabeth. Dans le temps d'une famine qui affligeait l'Allemagne, elle prit occasion de l'absence du landgrave son époux pour faire distribuer aux pauvres de Thuringe et de Hesse tout le blé qu'on avait recueilli dans les terres de son domaine ; et, pour épargner aux pauvres la peine de monter au château de Marburg, qui était sur un roc fort élevé, elle fit bâtir dans le bas un grand hôpital où elle descendait à pied plusieurs fois le jour, pour vaquer par sa présence à tous les besoins des pauvres. On la voyait faire les lits des uns, apprêter elle-même à manger aux autres, les servir tous avec un zèle, une tendresse et un empressement qui la fit appeler dès-lors la mère des pauvres. Elle en nourrissait tous les jours neuf cents sous ses yeux, outre ceux qui étaient nourris par son ordre dans tous ses Etats.

Un jour, étant attendue à un repas de cérémonie, elle se hâta de s'y rendre. En allant, elle entendit un pauvre demander l'aumône : comme elle n'avait rien sur elle, elle lui dit d'avoir patience, et qu'elle lui enverrait bientôt. Le pauvre n'écoutait point de raison, et la pria de ne pas passer ainsi sans soulager un misérable. A ces paroles, la sainte sentit son cœur ému de compassion : elle s'arrêta et lui fit donner son manteau ducal, tout chargé de diamants, qui était son plus riche meuble, destiné pour les cérémonies d'éclat. Le pauvre le prit et sortit à l'instant du palais. On vint raconter aussitôt l'aventure à la compagnie : le prince sortit pour aller au-devant d'Elisabeth, et lui dit : Qu'avez-vous donc fait de votre manteau ? — Le voilà, repartit-elle, suspendu. Le prince le voit, il le touche et croit que c'est le même qu'elle avait donné, ne pouvant s'imaginer que ce pauvre eût pu sans aucun scrupule emporter un ornement si précieux.

Si les pauvres sont des terres fertiles, selon la pensée de S. Paul, sur lesquelles DIEU verse ses abondantes bénédictions, quelles heureuses récoltes n'aura pas fait cette sainte, qui les a cultivées et ensemencées avec tant de soin : *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet*. C'est aussi dans ce commerce que notre sainte a rencontré toutes ces grandes richesses spirituelles, cette oraison sublime, cette pureté de conscience, cette humilité profonde, cette patience invincible, cette charité embrasée, et tous ces rares trésors des plus éminentes vertus dont DIEU enrichit son âme. Si j'en avais le loisir, je me servirais maintenant de l'exemple de cette sainte pour confondre les riches du siècle, qui ont le cœur serré et les mains fermées pour les pauvres. Riches cruels à eux-mêmes, puisqu'ils ne pensent qu'à ce qui peut servir pour le corps, et qu'ils haïssent leurs âmes, languissantes de faim, et ne lui préparent rien pour l'éternité, dit le grand pape S. Léon. (**Le P. Texier**).

[Soin des pauvres]. — Il arrive souvent, dit S. Jérôme, que les grands exercent la charité par le ministère des autres : ils envoient leurs aumônes aux hôpitaux, mais ils n'y entrent pas eux-mêmes ; ils ne les secourent pas de leurs mains. Pourquoi ? Parce qu'ils sont trop délicats, et par conséquent ils ne peuvent pas souffrir la vue et la puanteur des ulcères, et les images de la mort qui se trouvent dans cet exercice : *Scio multos divites, ob stomachi angustiam, exercere misericordiam per aliena ministeria, et clementes esse pecuniâ, non manu*. Mais les intérêts de la santé et la délicatesse de la nature n'arrêtent pas la charité de Ste Elisabeth ; elle-même entre dans les hôpitaux ; elle fait les lits des pauvres, elle les lave de ses propres mains, elle essuie leurs ulcères, elle panse leurs plaies, sans que l'horreur de ces cadavres vivants, ni la puanteur de ces membres pourris diminuent son ardeur : ah ! elle voit Jésus

caché dans ces misérables et c'est pour l'amour de lui qu'elle sacrifie ses biens, ses grandeurs et elle-même à la charité. (**Biroat**).

[Même sujet]. — Qui pourrait ici dire les victoires qu'elle remporta sur elle-même, dans l'aversion naturelle que l'on a de ces sortes d'objets et dans la délicatesse de sa complexion? de quel artifice ne s'avisa-t-elle point pour satisfaire en même temps et sa charité et le désir qu'elle avait de se vaincre! Elle en fit entrer secrètement deux dans son palais, un tout hideux pour la faim qui lui dévorait les entrailles, et à qui un mal honteux rongait la tête, qui n'était plus qu'une croûte d'ordures; elle le lave et nettoie de ses propres mains toute l'infection; elle prend soin de l'autre, qui était un paralytique travaillé d'un flux de sang, et lui rend toutes les assistances que l'on peut plutôt s'imaginer que décrire, dans un mal contagieux et dans un paralytique qui ne pouvait en façon du monde s'aider lui-même, ni épargner la peine aux autres de le soulager. (**Anonyme**).

[Même sujet]. — Voulez-vous savoir qui était la favorite de notre duchesse? L'histoire de sa vie nous l'apprendra; c'était une pauvre femme toute couverte de lèpre, qu'on avait séparée des autres malades dans un coin de l'hôpital, parce que personne n'en pouvait souffrir la vue. C'était au chevet de son lit que notre sainte passait les plus douces heures de la journée, c'était elle qui lui mettait le morceau à la bouche; en un mot, c'était l'objet de ses soins les plus tendres et les plus assidus. Qu'est-ce qui a pu porter cette princesse à des actions si héroïques? C'est la foi. Et sur quoi est fondée cette foi? Sur ces paroles sorties de la bouche de la Vérité même. « Ce que vous faites au moindre des miens, je le tiens fait à ma propre personne. J'ai été malade, et vous m'avez visité. » Et quoi! puisque nous sommes tous chrétiens, n'avons-nous pas la même foi? n'avons-nous pas lu ou entendu les mêmes paroles? D'où vient donc que peut-être nous ne sommes jamais entrés dans un hôpital? d'où vient que le cœur nous soulève à la vue d'un pauvre, et que l'odeur d'un malade nous est insupportable? Peut-être même que nous avons un cœur de bronze et des entrailles de fer à la vue des misères de notre prochain. Ah! je sais bien ce qui en est cause; c'est que notre foi est morte, et que jamais nous n'avons bien médité ces paroles de l'Évangile: *Esurivi, et dedistis mihi manducare; infirmus fui, et visitastis me*. C'est que jamais nous n'avons bien étudié cette haute théologie qui est, dit David, cachée en la personne du pauvre: *Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem* (**Le P. Texier**).

[Souffrances et persécutions]. — Quoique sa vie n'ait été qu'une suite de persécutions et un exercice continuel de la plus héroïque patience, cependant il semble qu'elles ne commencèrent proprement à l'accabler que

depuis la mort du prince son époux : car ce fut comme le signal qui donna main-levée à la haine d'une belle-mère et à la jalousie d'une belle-sœur, qui lui en firent bientôt sentir les plus cruels effets. Elle n'avait pas encore essuyé les larmes que la mort d'une personne si chère lui avait fait répandre, et à peine avait-elle eu le temps de faire à DIEU le sacrifice de sa douleur, que les persécutions les plus outrageuses succédèrent aux afflictions les plus sensibles. Elle espérait que la mort du prince, rompant ses liens, la mettrait du moins en liberté, et qu'elle pourrait dire à DIEU, avec le prophète : *Diripisti vincula mea*, je n'ai plus qu'à penser et à me consacrer uniquement à vous, ô mon DIEU, sans partage et sans division. Mais elle connut bientôt que c'était encore en lui seul qu'elle devait mettre son espérance, puisqu'elle se vit en même temps abandonnée de ses plus proches, qui devinrent ses plus grands persécuteurs. Dépouillée de ses Etats, elle croyait qu'une vie particulière la mettait à couvert de la haine des hommes et hors des atteintes de la fortune : et ce fut ce qui la mit hors de défense contre la fureur de ses ennemis. Enfin, elle embrasse la vie religieuse, elle y croit trouver un asile, et c'est là que sa patience est exercée par les plus rudes épreuves. Voici donc un modèle de constance dans tous ces états différents par où la Providence l'a conduite. Admirez les desseins de DIEU sur les justes, et vous allez voir de quelle manière il traite ceux qu'il chérit le plus tendrement.

Cette persécution commença par ses proches. Ceux que l'autorité du prince avait retenus pendant sa vie et dont il avait à peine arrêté les censures et les injures, et qui s'étaient servis de tous les artifices pour empêcher qu'il ne la prît pour son épouse, emploient maintenant la violence ouverte pour dépouiller ses enfants de la succession de leur père, et elle de la régence de ses Etats et de l'éducation de ses enfants. On gagne son beau-frère Henri pour être l'exécuteur de cet injuste dessein, et on lui met en tête que la représentation n'avait pas lieu dans la Thuringe, c'est-à-dire le droit de succession qu'ont les enfants aux biens de leur père, et qu'il ne serait pas le premier qui, à l'exclusion de ses neveux, aurait succédé à la principauté après leur frère aîné ; qu'il n'avait qu'à chasser Elisabeth, et se mettre de plein droit en possession des biens du prince défunt. La résolution en est prise, l'ordre donné, et l'exécution s'en fait sur-le-champ ; mais avec quelle violence et quelle inhumanité ! On la va trouver dans sa chambre, au milieu de la nuit, et on lui ordonne de sortir sur l'heure même, demi-habillée, avec défense d'emporter quoi que ce soit ; et, sans lui donner le temps de se pourvoir des choses les plus nécessaires, on la chasse honteusement de son palais, sans escorte et sans autre compagnie que deux ou trois filles de chambre, lesquelles font retentir l'air de leurs cris et de leurs gémissements. En cet état, capable de donner de la compassion aux cœurs les plus durs, elles vont errantes, durant les ténèbres de la nuit, de maison en maison

et de porte en porte, sans trouver personne qui veuille les recevoir par charité ; elles frappent, elles prient, elles se font connaître, elles conjurent par tout ce qu'il y a de plus saint, et par les paroles les plus touchantes, de donner le couvert pour cette nuit à leur maîtresse et à leur souveraine ; les uns la rebutent, les autres sont sourds à ces cris pitoyables, les autres la chargent d'injures et de reproches, jusqu'à ce qu'enfin elle rencontre une pauvre étable abandonnée, qui lui sert de retraite, et qui la fait souvenir que la glorieuse Mère de DIEU s'était vue réduite dans le même état et obligée de prendre un semblable logement.

Providence adorable d'un DIEU, où êtes-vous ? est-ce de la sorte que vous abandonnez vos plus fidèles amis ? Non, chrétiens, elle ne les abandonne pas ; mais c'est ainsi qu'elle les éprouve, et que, pour faire davantage éclater leur vertu, elle semble se cacher pour un temps. C'est à ce rude combat qu'elle expose Elisabeth, qui fait paraître un courage plus qu'humain. Elle entre dans cette pauvre cabane comme dans son palais ; elle console les compagnes de son malheur, les rassure et les anime à souffrir pour DIEU ; et ce spectacle est d'autant plus ravissant aux yeux de DIEU, qu'elle ne souffre pas seulement avec patience, mais avec joie, avec une volonté soumise et un cœur rempli de confiance, qui adore les ordres de son Créateur dans cet état capable d'abattre une âme moins fidèle et moins solidement établie dans la vertu. Je n'avance point ceci sans raison ; car, ayant passé quelques heures dans ce déplorable abandon, avertie par le son d'une cloche, elle entre dans l'église des religieux de S. François, et fait chanter le *Te Deum* après avoir perdu son état et ses biens, lequel cantique se dit ordinairement quand on a remporté quelque victoire ou reçu du Ciel quelque signalé bienfait. Aussi n'a-t-elle jamais remporté une victoire si signalée, jamais donné un si rude combat, jamais possédé une si riche couronne, jamais mieux mérité l'honneur d'un triomphe, que par cette constance et cette fidélité héroïque dans la plus fâcheuse révolution qui se fût faite depuis longtemps. (Houdry).

[Ses épreuves]. — Qui pourrait compter ensuite les mépris, les insultes, et même les outrages qu'elle reçut de ses sujets, dans ce pitoyable abandon qui dura assez longtemps ? Vous en jugerez par un seul trait, que je n'ai pu lire dans son histoire sans indignation.

Une malheureuse femme que la princesse avait assistée dans sa maladie, et qu'elle avait tirée de la mendicité par des charités considérables, se trouva de front et à sa rencontre dans un chemin boueux et rempli de fange. La princesse, déjà avancée sur la planche qu'on avait mise pour faciliter le chemin, aperçut cette femme qui entrait par l'autre bout, et, le chemin étant fort étroit, la pria d'attendre un moment qu'elle fût passée, lorsque cette impudente s'avance à grands pas, la heurte

insolemment, la pousse et la fait tomber dans le bournier plein d'ordures, et, s'arrêtant pour la considérer en cet état toute couverte de boue, avec un ris moqueur, la raille, l'insulte, la charge d'injures, pendant que la princesse, sans s'émouvoir d'un si sanglant affront, se relève, et va d'un visage tranquille laver ses habits.

Les traits qui sont prévus ou ne blessent point ou font une plaie moins profonde, parce que l'on prend des voies pour les parer ; mais, lorsque ces traits sont imprévus et qu'ils partent de la main de ceux qui devraient être nos protecteurs, comment n'en être pas renversé ? Aussi, David se plaint de ceux qui avaient ajouté de secondes plaies à ses premières plaies : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* ; et il se plaint de ceux qui, étant du nombre de ses amis, conversant familièrement avec lui, mangeant à la même table, lui avaient fait éprouver une noire perfidie : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique ; tu vero, homo unanims !* (Ps. 54). — Notre illustre princesse, exposée à ces deux tempêtes imprévues, se soutient constamment. De qui est-ce qu'elle eût dû attendre du secours, lorsqu'elle fut privée du prince son époux ? Sa belle-sœur, de concert avec sa belle-mère, ne doivent-elles pas être sa consolation, l'affermir dans ses Etats, les conserver à la postérité du landgrave et aux fils d'Elisabeth ? C'est au contraire d'où leur vient la plus forte tentation ; l'une et l'autre conspirent pour la dépouiller, pour la bannir du palais avec ses enfants, comme s'ils étaient illégitimes. Elle est errante par la dureté des personnes qui lui étaient le plus intimement unies. *Tu vero, homo unanims*. A cette première épreuve, qui avait fait une plaie profonde dans le cœur de la princesse, elle trouve une pauvre femme qu'elle avait secourue dans ses besoins qui l'accable d'injures, comme un David en fut accablé par Séméi en fuyant son fils Absalon qui l'avait chassé de son trône. (*Le même*).

[Réflexions]. — Il faut avouer, Chrétiens, qu'il y a eu quelque chose de surprenant dans la conduite de DIEU sur cette sainte princesse, et que nous ne pouvons assez pénétrer ; car sa vertu, sa douceur, son humilité dans une si haute naissance et surtout son naturel bienfaisant et les charités qu'elle répandait avec une espèce de profusion sur tous les misérables, et tant d'aimables qualités qui devaient lui attirer l'admiration, le respect et l'amour de tout le monde, semblaient ne lui attirer que des outrages et des persécutions. Mais c'était la voie que DIEU avait choisie pour la conduire à la plus haute sainteté, et en faire le modèle d'une vertu affligée et d'une constance à l'épreuve des plus rudes coups. La Providence pourtant ne l'a jamais abandonnée, et lui a fait trouver des ressources dans les plus grandes extrémités.

Les afflictions que DIEU envoie aux hommes pour les éprouver, ou pour les faire revenir à lui lorsqu'ils s'en sont écartés par le péché, sont appelées des visites de DIEU : *Visitat eum diluculo, et subito probat illum,*

dit le saint homme Job ; et DIEU dit qu'il visitera les iniquités de son peuple en le frappant de ses fléaux : *Visitabo in virgâ iniquitates eorum*. Le Saint-Esprit se sert de cette expression figurée pour nous faire entendre que les adversités sont des marques de son amour, comme les visites sont des témoignages de son affliction. Ainsi, l'on peut juger de l'amour de DIEU envers notre grande sainte par la multitude et la diversité des traverses par lesquelles il la purifia. Il lui donna de grands combats à soutenir pour lui faire remporter de grandes victoires : *Certamen forte dedit illi ut vinceret*. Mais, après que DIEU l'eut plongée dans un abîme d'afflictions et d'amertumes, il la plongea, pour ainsi dire, dans un océan de consolations et de délices, et elle put dire avec le prophète : *Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*. (Ps. 93). — Vous m'avez consolée autant que vous m'avez affligée, et les joies que vous avez répandues dans mon âme ont été dans la même mesure que les peines et les tribulations dont vous m'avez éprouvée. (*Essais de Panégyriques*).

[Elisabeth dans sa solitude]. — C'est ici le second état où nous pouvons considérer la constance de notre incomparable sainte. Après avoir composé à l'amiable avec son beau-frère, elle laissa ses principautés à ses enfants sous la tutelle de leurs plus proches, et, ne se réservant que son douaire, elle voulut absolument quitter la cour, et mener une vie particulière, où elle pût servir DIEU en toute liberté, et employer ses biens dans les plus saintes pratiques de la charité chrétienne. Elle croyait y vivre en paix ; mais DIEU, qui en veut faire un modèle de constance, permet qu'on lui suscite de nouvelles persécutions qui épurent son cœur ; car elle n'est pas plus tôt retirée de la cour qu'il semble que tout le monde se déchaîne contre elle, et l'on croit qu'elle mérite tous ces mauvais tourments, parce que sa piété et la promesse qu'elle avait faite à DIEU ne put souffrir qu'on lui parlât d'un second mariage, et ne voulut point écouter les propositions et les recherches des plus grands princes d'Allemagne ; on croit qu'à force de la persécuter on l'obligera enfin à s'y résoudre pour trouver de l'appui contre la violence, et que c'est le moyen d'en venir à bout. Dans cette vue, on traverse tous ses desseins et tous ses projets ; on s'oppose aux établissements qu'elle fait pour le service des pauvres et à l'emploi qu'elle veut faire de ses biens ; on l'inquiète sur la maison ou plutôt sur la chaumine qu'elle a fait bâtir pour sa retraite, et on la démolit. Obligée de céder à ce nouvel orage, elle quitte la Thuringe pour passer en Hesse, où elle espère plus de repos ; mais elle n'y est pas arrivée qu'on n'y peut souffrir l'éclat d'une telle vertu, et, comme les persécutions la suivaient partout, on emploie les affronts, la violence et les outrages pour l'en chasser. Elle quitte la ville et se retire dans un village, dans les masures d'une vieille maison abandonnée, et sous les ruines d'un degré elle se ménage une loge, qu'elle fait couvrir de feuilles

et de branches d'arbres pour se mettre à l'abri des injures du temps : elle y demeure inconnue à tous les hommes, et y mène une vie plus divine qu'humaine. Elle y fût demeurée le reste de ses jours, sans la considération de ses filles, qui ne pouvaient vivre dans un lieu si peu logeable et où elle-même pensa perdre les yeux par l'incommodité de la fumée, dont elle ne pouvait se défendre. (Houdry).

[Dessein d'entrer en religion]. — DIEU, qui ne l'avait tirée de la cour, et préparée par tant d'épreuves, que pour l'élever au plus haut degré de la perfection, lui inspira le désir de la vie religieuse ; et, quoique l'exercice de la charité eût de grands attraits pour elle, particulièrement depuis que le souverain-pontife Grégoire IX, charmé du récit qu'on lui avait fait de sa vertu, eut pris son parti et sa défense, et mis sa personne et ses biens sous sa protection, en sorte que depuis ce temps-là elle pouvait servir DIEU et secourir le prochain en toute assurance, cependant DIEU lui fit connaître un état encore plus parfait : *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro*, comme parle l'Apôtre : ce fut la perfection évangélique dans l'ordre de S. François, qui venait tout récemment d'être canonisé. Elle se persuadait que, n'ayant nul commerce avec les hommes, les hommes l'oublieraient et cesseraient de l'inquiéter dans ses exercices de piété : elle en forma donc la résolution le propre jour du Vendredi-Saint, dans la pensée que cet état la rendrait plus semblable à son Sauveur crucifié. C'est là que DIEU, qui renverserait plutôt l'ordre de la nature que de permettre que les traverses et les contradictions manquaient à une âme sainte, lui prépare des croix plus exquises, plus intérieures et plus sensibles.

Le Pape, qui approuva son dessein, lui envoya le propre manteau dont s'était servi le grand et séraphique François durant sa vie, et que cette sainte reçut comme un précieux présent, qui lui mettait devant les yeux l'étroite pauvreté dont elle allait faire profession. Il lui assigna en même temps pour supérieur celui qu'elle avait choisi pour directeur, du vivant du prince son époux, et auquel elle obéissait comme à DIEU même, dont il tenait la place à son égard. Ce fut pour mettre les derniers traits à la patience d'Elisabeth, et achever d'en faire un modèle de constance et de fidélité. Cet homme était, à la vérité, un grand saint pour sa personne, et elle n'en pouvait choisir un d'un esprit plus éclairé et d'un désintéressement plus parfait ; mais c'était un homme d'une sainteté austère, d'une sévérité outrée, et qui traitait ceux qui étaient sous sa conduite à peu près comme lui-même, qui ne savait ce que c'était de pardonner à la faiblesse des hommes. (*Le même*).

[Sa mort]. — Ayant embrassé l'état religieux, elle était tout à fait morte au monde ; elle ne vivait plus que de l'amour de son DIEU, qu'elle ne perdait jamais de vue. Sa vie était une oraison continuelle, et son oraison

une sublime contemplation. Sa tendresse et sa confiance envers la Sainte Vierge était sa dévotion favorite : elle n'en parlait qu'avec des transports d'amour. Enfin, le Ciel voulut récompenser de bonne heure une si extraordinaire sainteté. JÉSUS-CHRIST lui apparut, et l'invita au séjour des bienheureux. Avertie du jour de sa mort, elle s'y prépara par un renouvellement de ferveur ; et, quoiqu'elle ne fût que légèrement malade, elle voulut recevoir les derniers sacrements : elle les reçut avec une piété si éclatante, que tous les assistants en furent dans l'admiration. Elle fit plusieurs discours pleins d'édification et fort touchants sur les avantages et la douceur de l'amour de DIEU, et sur la vanité des grandeurs du monde. Trois jours avant sa mort, elle pria que personne n'entrât dans sa chambre que ceux qui pouvaient l'aider à bien mourir. Enfin, elle rendit son bienheureux esprit à DIEU, âgée de vingt-quatre ans ; elle en avait passé quatre, depuis sa viduité, dans des tribulations continuelles. (**Houdry**).

[Imitation de cette sainte]. — C'est ce modèle que je vous laisse à considérer. Elle a été fidèle à DIEU au milieu des grandeurs et des plaisirs d'une cour florissante, sans que tout cela ait été capable de séduire son cœur ; elle les a possédés sans attache, et elle s'en est vue privée avec une résignation admirable. Ah ! que cet exemple confondra un jour ceux qui s'oublient quand ils sont élevés au-dessus des autres, et qui oublient en même temps les devoirs de la piété chrétienne et toutes les obligations de leur état, sans penser que DIEU les a élevés pour servir aux autres d'exemples, pour soulager les misères de leur prochain, et pour soutenir, par le poids de leur autorité, la religion et les intérêts de DIEU ! Quel compte n'auront-ils point à rendre de l'emploi qu'ils auront fait de tant d'avantages et de bienfaits reçus du Ciel ! — Ensuite, comme cette grande sainte n'a pas été moins constante ni moins fidèle dans toutes ses disgrâces et dans les persécutions dont DIEU a voulu éprouver sa vertu, c'est, chrétiens, à cette marque que nous devons mesurer la nôtre. Mille gens font les braves, et se croient bien affermis dans la piété et dans le service de DIEU tant que rien ne les inquiète, que rien ne leur manque ; ils disent comme David : *Dixi in abundantia meâ : Non movebor in æternum*. Ils se croient inébranlables ; mais, à la moindre traverse, à la moindre secousse, à la moindre contradiction, ils succombent, et toute leur constance est renversée : *Avertisti faciem tuam à me, et factus sum conturbatus*. C'est pourquoi personne, à proprement parler, ne se peut appeler vertueux si sa vertu n'a passé par cette épreuve de l'affliction, de la calomnie, des outrages, des persécutions des hommes, lesquelles font connaître la solidité et la grandeur de notre patience, et, comme dit l'apôtre S. Jacques, lui donnent le dernier achèvement. — Pour vous, Mesdames, qui avez embrassé l'état et suivi l'exemple de cette religieuse princesse, puisque vous combattez sous ses étendards, préparez-

vous aux mêmes combats : *Certamen forte dedit illi ut vinceret*. Vous avez quitté et méprisé le monde comme elle ; mais il faut, à l'exemple de cette sainte , poursuivre votre victoire , c'est-à-dire en détruire les maximes, en arracher tous les sentiments, faire gloire de ses mépris, se vaincre soi-même, porter la croix du Sauveur, et persévérer constamment dans ces exercices jusqu'à la mort, pour mériter la couronne de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. (*Le même*).

SAINT JEAN DE LA CROIX.

Premier religieux des Carmes Déchaussés.

AVERTISSEMENT.

Pour faire l'éloge de S. Jean de la Croix, ce serait assez de dire qu'il a été le disciple de l'incomparable Ste Thérèse, le premier religieux de son ordre, et son associé dans l'établissement d'une congrégation d'hommes contemplatifs, destinés à rétablir le Carmel dans sa première perfection. Cette illustre qualité cependant ne ferait tout au plus qu'un panégyrique ébauché, si nous ne savions, par le témoignage de Ste Thérèse même, que ce bienheureux disciple a été tout extasié en DIEU, un perpétuel contemplatif, toujours saintement perdu dans cette nuit obscure et lumineuse de l'âme, qu'il nous a si bien dépeinte dans ses écrits, un homme qui a plus vécu dans le ciel que sur la terre ; en un mot, un grand saint, ayant pris l'esprit d'une sainte qui a été l'admiration de son siècle.

Sur quoi je crois qu'il est bon d'avertir que, bien que la vie contemplative, les extases, les ravissements d'un esprit rempli de lumières extraordinaires et d'une volonté échauffée par les ardeurs d'un feu divin, soient le caractère propre du bienheureux Jean de la Croix, on ne doit pas néanmoins en faire le fond ni la principale partie d'un discours, parce que l'auditeur n'en pourrait tirer d'autre fruit qu'une admiration stérile des faveurs que DIEU fait à quelques saints, ce qu'on ne doit ni souhaiter ni s'efforcer d'acquiescer ; il vaut mieux s'attacher à l'exemple qu'il a donné d'une vie pauvre, humble, fervente, mortifiée, zélée et patiente dans les plus sensibles douleurs et les plus grandes persécutions, soit avant soit après la réforme de l'ordre du Carmel, à laquelle il a si heureusement travaillé.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Galat. II).

Le bienheureux Jean de la Croix a participé si avantageusement à la vie que le Sauveur des hommes nous a donné, qu'il est difficile de le concevoir, et de faire ensuite le juste caractère de ce saint imitateur de la vie de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, afin de nous former une juste idée de lui, vous devez vous imaginer un homme qui n'a plus de commerce avec la terre, quoique le corps le contraigne d'y demeurer ; qui n'a plus d'engagement avec les sens, quoiqu'il soit obligé d'en user pour exécuter ce que DIEU lui ordonne ; un homme qui est tout dans le ciel, tout dans le sein de la Divinité, tout dans l'occupation des bienheureux ; un contemplatif tout divin, qui semble avoir déjà passé dans l'autre vie, comme une âme passe en l'autre monde lorsqu'elle est délivrée de son corps.

Voilà le tableau que l'histoire de ce grand homme nous en fait, et que je m'efforcerais de mettre en son jour en vous montrant que DIEU lui a communiqué les trois vies de JÉSUS-CHRIST.

La première est la vie souffrante, qui a commencé à l'élever vers son DIEU, en détruisant le péché et en l'appliquant uniquement au service de DIEU.

La seconde est la vie divine, qui l'a dégagé de ses sens et des choses matérielles pour le remplir des dons du Saint-Esprit, du don de prophétie, du don des miracles, et de la sainteté de DIEU, lequel prend soin de le conduire en toutes ses actions.

La troisième est la vie glorieuse, qui en fait un bienheureux avant sa mort, par sa transformation en DIEU, et par la participation des faveurs que les prédestinés reçoivent dans le ciel.

Ces vies sont des dispositions l'une à l'autre, la première à la seconde, la seconde à la troisième, et les trois ensemble feront connaître la vérité de ces paroles : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant*. Je suis venu pour donner la vie, voilà la première ; et pour la donner avec abondance, voilà la seconde ; et pour la donner encore plus abondamment, voilà la troisième.

II. — *Qui facit concordiam in sublimibus suis* (Job. XXIII) : il a joint et réuni ensemble les vertus les plus excellentes, mais les plus difficiles à accorder. C'est ce qu'on peut faire voir dans les trois parties de son éloge.

Premièrement : Il a joint une grande innocence avec la pénitence la plus austère et la mortification la plus rigoureuse, dont aucun saint ait macéré son corps, non pour la satisfaction de ses péchés, mais par la crainte d'en commettre. On sait assez combien il est rare qu'une personne conserve longtemps l'innocence de son baptême ; et cependant S. Ambroise qui avait gouverné tant de consciences, assure qu'il lui a été plus facile de trouver des personnes qui aient passé innocemment toute leur vie que des âmes ayant fait une digne pénitence après leur innocence perdue : d'où l'on peut juger quelle a été la sainteté et le mérite de notre bienheureux, d'avoir conservé l'une toute sa vie, et d'avoir pratiqué l'autre dans la plus grande rigueur qu'on puisse s'imaginer, et par toutes les manières de souffrances, avec une patience invincible.

Secondement : Il a joint le plus haut degré de la contemplation avec les travaux de la vie apostolique, non seulement en procurant la conversion des pécheurs, mais en élevant les personnes vertueuses jusqu'au plus haut degré de la perfection : ce qu'on peut appeler une espèce d'apostolat plus sublime, et tout singulier : *Qui facit concordiam in sublimibus*.

Troisièmement : Il a joint la plus profonde humilité, les plus grandes humiliations, avec la science la plus sublime, la sainteté la plus reconnue, la réputation la plus éclatante.

Voilà ce qui a fait comme un mélange prodigieux dans la vie de ce bienheureux, et ce qui fait son caractère tout singulier. *Qui facit concordiam in sublimibus suis*.

III. — On peut tourner autrement ce plan, en faisant voir en ce grand saint :

1°. La perfection d'une âme élevée au plus haut degré de la contemplation : car c'est la vie la plus excellente et la meilleure part que le Fils de DIEU a assurée à Madeleine : *Maria optimam partem elegit*. Et comme ce genre de vie suppose une âme qui est toute à DIEU, dont l'esprit n'est occupé que des grandeurs de DIEU, et qui n'a d'autres vœux que de lui plaire, on peut faire voir comment notre bienheureux s'est disposé à cette vie si parfaite par la solitude et l'éloignement du monde, par la victoire sur ses passions, par un renoncement entier à soi-même et un dépouillement parfait de tous les biens créés, et enfin par la haine extrême de son corps, qui a mérité que DIEU le comblât des pures délices de l'esprit.

2°. Les services qu'il a rendus à DIEU et à l'Eglise dans les labours de

la vie active, en travaillant d'abord au salut et à la conversion des pécheurs, et ensuite plus utilement à la réformation de l'ordre du Carmel ; et l'on peut s'étendre sur les persécutions, les outrages, les humiliations, en un mot, toutes les peines qu'il a endurées pour ce sujet.

IV. — *Qui vult venire post me abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me* (Matth. xvi). — Comme notre bienheureux n'a point eu d'autre vue ni d'autre passion que de suivre et imiter JÉSUS-CHRIST, et d'exprimer, autant qu'il lui a été possible, la vie et la mort de cet Homme-DIEU, il en a cherché tous les moyens, et a rempli toutes les conditions que le Sauveur demande de ceux qui veulent être ses véritables et parfaits imitateurs : conditions qui sont renfermées dans les paroles de mon texte, et que le B. Jean de la Croix a parfaitement accomplies.

1°. Il faut que celui qui veut être de la suite de JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire qui fait profession de l'imiter et de pratiquer ses maximes, se renonce lui-même, c'est-à-dire qu'il n'accorde rien à la nature corrompue, qu'il dompte ses vices, ses passions et ses inclinations les plus naturelles, et qu'il renonce à ses plus chers intérêts pour s'abandonner entièrement à la volonté de DIEU. C'est ce qu'a fait Jean de la Croix.

2°. *Tollat crucem suam*, qu'il porte sa croix. Il ne faut que lire la vie de ce saint pour voir qu'aucun moment n'a été exempt de souffrances, de mortifications intérieures et extérieures, de persécutions au dehors et au dedans, de peines et de douleurs amères.

3°. *Et sequatur me*, qu'il me suive. Mais aussi, ayant suivi et imité le Sauveur dans ses travaux et ses tentations, comme parle l'Évangile, il a goûté les joies et les consolations qu'il fait ressentir à ceux qui sont fidèles à son service.

V. — *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri JESU-CHRISTI* (Galat. vi). — Le saint homme dont nous faisons l'éloge, n'ayant pris le nom de Jean de la Croix que pour conformer toute sa vie à la croix et aux souffrances du Sauveur, comme la chose qu'il estimait la plus glorieuse qui fût au monde, c'est avec justice qu'il a pu dire, avec S. Paul, qu'il mettait toute sa gloire dans la croix, et qu'il n'avait point de plus grand désir que de participer aux souffrances de celui qui avait tant souffert pour lui, et qui avait préféré cette gloire à toutes les joies et à toutes les grandeurs de la terre : *Qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ*. Sur quoi l'on peut faire voir que Jean de la Croix a justement rempli et mérité ce glorieux nom :

1°. Pour avoir participé aux ignominies de la croix, à quoi il s'est

disposé par une humilité profonde, qui lui a fait souhaiter et même souffrir les plus grands affronts, les mortifications les plus humiliantes, avec plus d'ardeur que les personnes du siècle ne recherchent les louanges et les applaudissements des hommes.

2°. Pour avoir participé aux douleurs et aux tourments de la croix par les mauvais traitements qu'il a soufferts de la part des hommes, et par les mortifications surprenantes qu'il s'est imposées lui-même.

3°. Mais aussi il a eu part aux douceurs de la croix par les joies et les consolations intérieures qui en sont comme les fruits, et par les faveurs et les grâces que DIEU fait à ceux qui souffrent quelque chose pour son amour.

VI. — *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Galat. vi). Le monde est à mon égard comme un crucifié, et je suis réciproquement crucifié à l'égard du monde. — C'est par ces paroles que le grand Apôtre témoigne le mépris qu'il fait du monde, en disant qu'il est à son égard et dans son idée comme un crucifié, dont les Juifs avaient une extrême horreur, et qu'ils regardaient comme l'objet du monde le plus méprisable : *Maledictus qui pendet in ligno*. C'est-à-dire que, au lieu que le monde n'a d'estime et de considération que pour les grands, les riches, les personnes recommandables par quelque bonne qualité, il souhaitait que ce même monde le regardât comme le dernier des hommes, qu'il le chargeât de confusion, d'opprobres et de malédictions, comme on faisait à l'égard d'un homme attaché à la croix : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*. Or, comme c'est par le mépris réciproque du monde pour les saints et des saints pour le monde qu'on peut parvenir à la plus haute perfection, je veux faire juger par-là à quel degré de sainteté Jean de la Croix est parvenu, puisque c'est à mon avis le caractère le plus juste que l'ou puisse faire de son mérite et de sa vertu. — Ainsi, nous verrons dans la *Première Partie*, comment il a méprisé le monde en foulant aux pieds ses grandeurs et ses maximes, en sorte qu'il a été comme un crucifié à son égard et dans son idée : *Mihi mundus crucifixus est*.

En second lieu, Comment il a fait sa joie, son bonheur et ses délices de se voir méprisé, maltraité et persécuté du monde, c'est-à-dire des ennemis de la croix et des plus saintes maximes du christianisme, ne cherchant qu'à plaire au Sauveur qui, pour récompense des plaisirs et des joies du monde dont il a fait si peu d'estime, l'a comblé de grâces, de dons, de joies et de richesses intérieures ; *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*.

VII. — *Dedit illi scientiam sanctorum, honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius* (Sap. x). — Le B. Jean de la Croix a été l'un des saints le

plus rempli de la science de DIEU, dont les travaux ont eu de plus glorieux succès, et que DIEU a comblé de ses bénédictions. Ce qu'on peut démontrer en détail.

1°. *Dedit illi scientiam sanctorum.* Il a eu la science des saints en ce qu'il est l'un de ceux qui ont suivi plus exactement les maximes de l'Évangile : car il a porté le dépouillement jusqu'au dernier degré, non-seulement en entrant dans l'état religieux, mais encore en y vivant dans une observance si étroite qu'il se retranchait beaucoup de choses que les plus sévères s'accordent à eux-mêmes. Il a porté l'amour de la Croix à l'excès, puisqu'il s'est mortifié dans tous ses sens, en tout temps, sans distinction, et de la manière la plus austère ; en sorte que, à l'exemple de plusieurs saints, il aurait, ce semble, dû être obligé de demander pardon à son corps. Outre cela, il possédait la science des saints en ce qu'il pénétrait les divins mystères les plus cachés, qui sont comme autant de sources où il a puisé cette bonne et merveilleuse théologie mystique, admirée de toutes les personnes les plus savantes et les plus éclairées dans cette science : *Dedit illi DEUS scientiam sanctorum.*

2°. *Honestavit illum in laboribus* : parce qu'il l'a rendu père d'une nouvelle famille, qui a marché sur ses pas dans la pratique des plus hautes maximes de l'Évangile. La fondation de tant de maisons religieuses à laquelle il a eu part, où DIEU est honoré et glorifié, a rendu son nom immortel, et l'Église, qui jouit du fruit de ses travaux, l'a honoré après sa mort du titre de saint.

3°. *Complevit labores illius.* DIEU a couronné ses travaux dans le ciel, par la gloire qu'il y reçoit pour tant de vertus, de travaux, de souffrances et de saintes actions qui l'ont rendu un parfait imitateur de JÉSUS-CHRIST. C'est ce que le Sauveur a voulu faire connaître lui-même par un miracle signalé, que nous ne lisons d'aucun autre saint : il s'est représenté lui-même dans les reliques et les ossements de notre bienheureux, y paraissant visiblement tantôt attaché à la croix, tantôt comme un enfant couché dans une crèche, changeant à tout moment de forme et de figure, pour marquer par là l'union, la ressemblance et la conformité qu'il a eue avec lui dans toutes les actions de sa vie.

VIII. — *Christo confixus sum cruci* (Galat. II). — La vie si austère de ce grand saint donne droit de lui appliquer ces paroles de S. Paul : *Je suis attaché à la croix avec JÉSUS-CHRIST*, et de montrer : 1° Que, dans tout le cours de sa jeunesse, il a pris la croix pour son partage, fuyant la société des jeunes gens de son âge qui vivaient dans le libertinage, évitant les jeux puérils, s'appliquant à la prière et à la mortification comme un jeune athlète qui se prépare au combat, pratiquant des pénitences proportionnées à son âge pour se disposer à de plus grandes.

2° Que dans la religion où il est entré, il a fait profession de mener une vie de croix, par la pratique fidèle des devoirs du religieux, ayant choisi, entre toutes les communautés, celle où l'observance y était plus étroitement gardée, enchérissant même sur la règle par des mortifications volontaires, par des jeûnes réitérés, par les rigueurs des saisons et les incommodités de la chaleur et du froid auxquelles il s'exposait, par les haïres, les cilices, les disciplines fréquentes et des austérités continuelles.

3° Que, dans la nouvelle réforme et dans ce grand nombre de maisons de son ordre bâties sur le fonds de la Providence, il a appris à ses religieux à embrasser la croix de JÉSUS-CHRIST : par la voie de la persuasion, leur montrant que c'était l'esprit de leur saint fondateur ; par la voie de l'autorité, en qualité de supérieur et de provincial ; par la voie de l'exemple, qui est la plus efficace, etc.



IX. — Quoique tous les saints méritent le culte et la vénération des fidèles sous quelque titre que l'Eglise les honore, d'apôtres, de docteurs, de martyrs, de confesseurs, etc., il y en a néanmoins qui, à raison de leurs travaux et des services importants qu'ils ont rendus à l'Eglise, méritent devant DIEU d'être honorés de ces glorieux titres, encore qu'ils n'en portent pas le nom, et que le commun des fidèles ne leur assigne aucun de ces rangs parmi les saints. — C'est ce que j'entreprends de faire voir en la personne du B. Jean de la Croix, coadjuteur de Ste Thérèse dans la réforme de l'ordre du Carmel, premier religieux de ce nouvel ordre, savant contemplatif, grand et éclairé docteur dans la théologie mystique, dont il a pénétré tous les secrets. Voilà l'idée la plus avantageuse que l'on se forme communément de ce grand saint ; mais vous aurez toute une autre opinion de son mérite et de sa sainteté si je vous fais voir

1° Que, par son zèle et ses travaux ayant contribué à la réforme d'un ordre déchu de sa première ferveur, il a mérité le nom d'*apôtre*, parce que c'est une sorte de conversion plus glorieuse à DIEU, plus rare et plus difficile que celle des grands pécheurs, et par conséquent qui demande un zèle tout particulier.

2° Si nous faisons réflexion sur les lumières dont il a éclairé l'Eglise par ses admirables écrits, qui conduisent par degrés jusqu'à la plus haute perfection, on ne peut lui refuser la qualité d'*excellent docteur*.

3° Enfin, par les croix, les persécutions, les souffrances endurées pour une cause aussi juste qu'est celle d'avoir porté ses frères à la perfection de la vie religieuse, il a mérité la gloire du martyre.

C'est ce que nous verrons dans les trois parties de son éloge.

§ II.

Les Sources.

Le P. Joseph de Jésus-Marie, carme déchaussé, a composé en espagnol la vie de ce bienheureux dans un assez gros volume, laquelle vie a été traduite en français par un Père du même ordre.

Il y a une autre vie abrégée au commencement des œuvres de ce même bienheureux, par **Jérôme de S. Joseph**.

Baillet, *Vies des saints*, 14 décembre, en aurait une vie aussi étendue, s'il n'avait point omis, selon sa coutume, ce qu'il y a de plus singulier et de plus miraculeux dans ce grand homme.

Dans *l'Histoire des Carmes déchaussés*, il est parlé du B. Jean de la Croix en divers endroits, particulièrement au livre III, ch. 7, où il est appelé le chef-d'œuvre et le plus grand de tous les miracles de Ste Thérèse.

Dans la même histoire, on voit l'estime que Ste Thérèse faisait de son fidèle associé le B. Jean de la Croix ; elle-même, dans ses ouvrages, l'appelle l'une des colonnes de la réforme du Carmel ; aussi s'est-elle servie de lui dans tout ce qu'elle a fait de plus considérable pour ce dessein.

Le P. Christophe de Torrès, prédicateur du roi d'Espagne, dans l'approbation qu'il a donnée aux écrits de notre saint, fait aussi l'éloge de sa personne, avec l'abrégé de sa vie.

Le P. Texier, Panégyriques, en a un sur le B. Jean de la Croix.

Il y en a un, prononcé à la solennité de sa béatification, par un auteur anonyme, d'où nous avons tiré beaucoup d'endroits pour notre recueil.



§ III.

Passages, Exemples, Figures, Comparaisons et Applications de l'Écriture.

Passages de l'Écriture qui peuvent convenir aux vertus du Saint.

Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. II Cor. XII, 9.

Placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis, pro Christo. Ibid. 10.

Cùm infirmor, tunc potens sum. Ibid.

In omnibus tribulationem patimur, se non angustiamur; aporiamur, sed non des tituimur; persecutionem patimur, sed non delinquimus; dejicimur, sed non perimus. II Cor. iv, 8-9.

Semper mortificationem JESU in corpore nostro circumferentes, ut et vita JESU manifestetur in corporibus nostris. Ibid. 10.

Semper nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter JESUM, ut et vita JESU manifestetur in carne nostra mortali. Ibid. 11.

Propter quod non deficimus; sed, licet is qui foris est noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem. Ibid. 16.

Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne fortè, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. I Cor. ix, 25.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum. Matth. v, 3.

Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. Matth. VIII, 20.

Je prendrai plaisir à me glorifier dans mes faiblesses, afin que la puissance de Dieu reste en moi.

Je sens de la joie dans mes faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités où je me trouve réduit, dans les persécutions, dans les afflictions pressantes que je souffre pour JÉSUS-CHRIST.

Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis plus fort.

Nous sommes pressés par toutes sortes d'afflictions, mais nous ne sommes pas accablés; nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas; nous sommes persécutés, mais nous ne sommes pas abandonnés, nous sommes abattus, mais nous ne sommes pas entièrement perdus.

Nous portons toujours dans notre corps la mortification de JÉSUS-CHRIST, afin que la vie de JÉSUS paraisse aussi dans nos corps.

Nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour JÉSUS-CHRIST, afin que la vie de JÉSUS paraisse aussi dans notre chair mortelle.

Nous ne perdons point courage; mais, encore que l'homme extérieur se détruise en nous, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.

Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur que, après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé.

Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est pour eux.

Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids; et le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

Passages que l'on peut appliquer à ses ravissements.

Scio hominem in Christo, sive in corpore nescio, sive extrà corpus nescio, DEUS scit, raptum hujusmodi usquè ad tertium cœlum. II Cor. XII, 2.

Et scio hujusmodi hominem, quonia n raptus est in paradisu, et audivit arcana verba, qua non licet homini loqui. Ibid.

Pro hujusmodi gloriabor; pro me aute nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis. Ibid. 5.

Nam, etsi voluero gloriari, non ero insipiens, veritatem enim dicam; parco autem, ne quis me existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me. Ibid. 6.

Je connais un homme en JÉSUS-CHRIST, si c'est en son corps ou sans son corps, je ne sais, DIEU le sait, qui fut ravi jusqu'au troisième ciel.

Je sais que cet homme fut ravi dans le paradis, et qu'il entendit là des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de rapporter.

Je pourrais me glorifier en parlant d'un tel homme; mais pour moi je ne veux me glorifier que dans mes faiblesses.

Si je voulais me glorifier, je le pourrais faire sans être imprudent, car je dirais la vérité; mais je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi ou de ce qu'il entend dire de moi.

Sur son zèle à rétablir la régularité dans son ordre.

Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. Ps. 68.

Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei. Ps. 118.

Vidi prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt. Ibid.

Zelo zelatus sum pro Domino DEO exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Israël. III Reg. XIX, 10.

Le zèle de votre maison m'a dévoré, et les insultes de ceux qui vous font des reproches sont tombées sur moi.

Mon zèle m'a desséché, parce que vos ennemis et les miens ont oublié votre loi sainte.

Je séchais de douleur, Seigneur, en voyant que les prévaricateurs violaient vos lois et ne gardaient pas vos oracles.

J'ai été animé d'un grand zèle pour le Seigneur des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance.

EXEMPLES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[La nuée d'Elisée]. — Le prophète Elie demanda à son disciple Elisée ce qu'il voyait, et il lui répliqua qu'il voyait un petit nuage s'élevant près de la mer, et que ce nuage n'était pas plus grand que les vestiges d'un

homme : *Ecce nubecula, parva quasi vestigium hominis, ascendebat de mari* ; mais ce nuage forma dans la suite un corps si considérable, que le ciel en fut couvert et toute la terre inondée de pluie. Notre bienheureux a eu dans le monde des commencements faibles et obscurs ; il fut d'abord comme cette petite nuée ; mais, DIEU l'ayant élevé par les lumières et par la chaleur de sa grâce au-dessus des choses terrestres, il est devenu en peu d'années si grand en mérite, que la Divinité semble s'être occupée uniquement à le conduire et à le perfectionner, et, encore que la haine des hommes l'ait combattu, et que les calomnies et les persécutions qu'il a souffertes l'aient obscurci pour un temps, néanmoins il a vaincu tous les obstacles. Comme la nuée, après avoir été quelque temps le jouet des vents, qui l'ont transportée de côté et d'autre, vient ensuite à se grossir par le concours des autres nuées et à éclater en feux, en éclairs et en tonnerres, le B. Jean de la Croix est pendant un temps agité ; mais les dons de DIEU le remplissent, parce qu'il a souffert persécution pour la justice ; il reçoit les plus vives lumières du Père céleste, et, venant à les communiquer, il est l'objet de l'admiration du monde. Le feu et les éclairs sortent de son cœur et de sa bouche ; c'est un séraphin sur la terre ; il brûle et il chauffe les autres du même feu que DIEU lui a communiqué pour faire part de son abondance.

[S. Paul au troisième ciel]. — Loin d'ici ces esprits profanes qui condamnent ce qu'ils ignorent, *Blasphemant quod ignorant*, qui traitent d'illusion tout ce qui n'est pas renfermé dans l'ordre commun. Voulant faire les esprits-forts, ils regardent comme impossible ce qui leur paraît extraordinaire. Osent-ils traiter d'erreurs, de visions et de faiblesses d'esprit les divins transports de S. Paul, ses extases et son ravissement au troisième ciel ? n'ajouteront-ils pas foi à cet apôtre quand il leur dira qu'il connaît un homme qui a été élevé, ou avec son corps ou séparé de son corps, dans le sein de la Divinité, où il a appris des secrets que l'homme ne peut expliquer, parce que l'homme n'est pas capable de les entendre ? Pourquoi donc osent-ils se révolter, quand on leur dit que Jean de la Croix ne célébrait presque jamais que son corps ne fût élevé de terre, que les extases lui étaient familières parce qu'il aimait beaucoup ? Est-ce que le bras de DIEU est racourci ? Est-ce qu'il ne peut pas gratifier des mêmes faveurs ses saints ? Si l'on convient de la possibilité, il faut encore convenir du fait, et que DIEU a souvent honoré le mérite de Jean de la Croix de ces transports et de ces élévations, puisque un grand nombre de témoins le déposent dans le procès de sa canonisation. Que les esprits incrédules apprennent donc qu'il est de la piété de respecter toutes les marques que DIEU donne de son amour à ses serviteurs, et que la charité nous doit faire voir avec estime et avec reconnaissance toutes les grâces que DIEU fait aux autres.

[S. Jean-Baptiste]. — *Erat Joannes neque manducans, neque bibens* (Matth. 11). — Jean-Baptiste avait une ceinture de cuir sur les reins, et son habit était de poil de chameau, il vivait de sauterelles et de miel sauvage ; encore en mangeait-il si peu qu'il était censé ne boire ni ne manger. Peut-on voir un saint dont la vie soit plus ressemblante que celle du B. Jean de la Croix à celle de ce saint précurseur de JÉSUS-CHRIST ? On voit Jean de la Croix vêtu d'un cilice et d'un habit fait de jonc. Doit-on dire qu'il mangeait ou bien qu'il buvait, puisque des semaines entières s'écoulaient sans qu'il prit aucune nourriture. Tout était singulier dans ce saint, comme dans S. Jean-Baptiste, l'un et l'autre joignaient à la pénitence extérieure la pénitence intérieure, non pour attirer les louanges ou l'estime des hommes, mais pour réveiller leur attention. Un jeûne si extraordinaire et des mortifications si excessives ne passeraient-elles pas pour indiscretes, à être examinées par la prudence humaine ? Mais, quand le doigt de DIEU paraît, ne faut-il pas que les hommes se taisent ? Jean-Baptiste, par cet extérieur si austère, ne devait-il pas être un spectacle propre à étonner et à attirer les yeux du peuple sur lui pour faire connaître le Messie ? et S. Jean de la Croix ne devait-il pas être un prodige de pénitence pour être un jour à la tête d'une sainte troupe de pénitents, qui devaient marcher sur ses traces ? Tous deux devaient se faire distinguer, pour être des modèles achevés de pénitence.

[Elisée]. — Le B. Jean de la Croix peut encore être comparé au prophète Elisée, lequel, sachant que son père et son maître Elie devait être élevé au ciel dans un chariot de feu, demanda en grâce qu'il lui laissât son double esprit : *Obsecro ut fiat in me spiritus tuus duplex* : ce qu'Elie lui accorda en lui donnant pour gage le manteau qu'il portait. Sans m'arrêter aux différents sens donnés par les interprètes à ce double esprit que reçut Elisée, je puis dire, ce me semble, que le zèle ardent et tout de feu qui fait le caractère du prophète Elie était double, parce qu'il avait deux vues différentes : l'une de rétablir le culte de DIEU en détruisant les idoles et en confondant leurs faux prophètes, et l'autre d'instruire et de cultiver un grand nombre de disciples pour défendre et faire observer la loi du Seigneur. C'est en quoi Elisée fut l'héritier de l'esprit d'Elie : car il a soutenu vivement les intérêts du Seigneur, sans crainte et sans respect humain, contre les puissances de la terre et les adorateurs des idoles, et ensuite il s'est occupé à réunir et cultiver les disciples dispersés qu'Elie avait formés, et qui étaient en grand danger d'abandonner entièrement le service du Seigneur, faute d'un ministre capable et éclairé qui les ramenât à leur première ferveur par ses discours et ses exemples. C'est par-là qu'on voit que le B. Jean de la Croix a été un autre Elisée, zélé pour le culte de DIEU et pour les observances de l'ordre du Carmel, qu'il voyait ralenties par le relâchement qui s'y était peu à peu introduit. *Obsecro ut fiat in me spiritus tuus duplex*.

[Job]. — Comme l'or est éprouvé dans la fournaise, le juste l'est dans les tribulations. C'est là que paraît la fermeté de la vertu, la solidité de l'amour pour DIEU, la grandeur du courage, l'espérance dans les biens à venir promis à ceux qui souffrent. Il est aisé d'être à DIEU quand il ne donne que des consolations ; mais c'est l'effet d'une sagesse consommée de dire à DIEU, comme Job affligé : *Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut placuit Domino, ita factum est.* Le B. Jean de la Croix, plus illustre par ses souffrances que par ses ravissements, marque à DIEU son amour dans l'abaissement où il est réduit aux yeux des hommes. Comme Job, il est frappé d'une maladie semblable à un ulcère ; ceux qui le traitaient ne souffraient qu'avec peine l'infection qui sortait de cette plaie universelle couvrant tout son corps. Quelle fut la joie de cette sainte âme ! Se souvenant que JÉSUS-CHRIST avait été frappé comme un lépreux, et abandonné de tous, il était ravi d'avoir ce trait de ressemblance avec son divin Maître ; et, comme on ajoutait de nouvelles plaies par des reproches continuels à ses premières plaies, il bénissait le Seigneur, et ceux qui l'exerçaient devenaient le grand objet de sa tendresse, parce qu'il les regardait comme les ministres de la justice de DIEU, qui achevaient de purifier son âme, disant qu'ils le rendaient conforme au Seigneur, qu'ils étaient comme le ciseau entre les mains du souverain ouvrier, qui taille les pierres vivantes destinées à entrer dans l'édifice de de la céleste Jérusalem.

Numquid considerasti servum meum Job, quòd non sit ei similis in terrâ ? Quand DIEU proposa au démon son serviteur Job comme le modèle d'une vertu incomparable, et qu'il lui demanda s'il avait bien considéré la simplicité et la droiture de son cœur, c'est comme s'il lui eût reproché la jalousie dont il était transporté contre ce juste, sur lequel il n'avait aucun pouvoir, parce qu'il craignait le Seigneur et qu'il avait un grand soin de s'éloigner du mal. DIEU n'eût-il pas tiré un semblable avantage contre Satan s'il lui eût reproché comme on peut croire qu'il l'a fait, les mauvais traitements qu'il avait fait souffrir à notre bienheureux en suscitant contre lui ses suppôts, qui le mirent dans un cachot obscur. Le spectacle de ce saint emprisonné par ses propres frères, dont il voulait redresser la conduite, n'est-il pas digne de l'attention du ciel et de la terre ? Job, sur son fumier comme sur un théâtre, fut le vainqueur de Satan : et Jean de la Croix, accablé d'injures, dans l'obscurité d'une prison, est victorieux de toutes les puissances de l'enfer. « Je préfère, dit S. Jean-Chrysostôme, les chaînes de Paul à son ravissement au troisième ciel ; il est plus glorieux dans sa prison que dans les extases. » Le B. Jean de la Croix est plus digne d'admiration dans ses liens et dans l'accablement de ses souffrances que dans ses ravissements. En effet, quand est-ce que DIEU a tiré avantage de la vertu de Job ? Est-ce dans le temps de sa prospérité qu'il a dit au démon : *Numquid considerasti servum meum*

Job? N'est-ce pas dans le temps de ses afflictions? C'est aussi dans ce temps que DIEU tire une gloire particulière du B. Jean de la Croix plongé dans l'amertume et dans l'affliction.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES
DE L'ÉCRITURE.

Vas electionis est mihi iste (Act. ix). — JÉSUS-CHRIST fit connaître par ces paroles, au saint prêtre Ananie, la grandeur future de Paul, et que, au lieu qu'il ne donnait aux autres son esprit que par mesure, il le donnerait à celui-ci avec plénitude : *Vas electionis est mihi iste*; que, au lieu qu'il partageait ses dons, accordant aux uns le don d'intelligence, aux autres le don de science, à celui-ci la vertu de pénétrer les plus profonds mystères, il les réunirait dans Paul comme dans un vase d'élection. Le B. Jean de la Croix n'a-t-il été recommandable que par quelque don particulier? Toutes les vertus et tous les dons n'ont-ils pas été renfermés dans ce saint comme dans un vase d'élection? Si nous considérons la pureté inviolable, ne le mettrons-nous pas au rang des vierges qui suivent l'Agneau partout? Si nous le considérons comme le premier de tant de religieux qui embrassent la réforme par son exemple, ne le compterons-nous pas parmi les patriarches? Si nous considérons ses austérités et la manière saintement cruelle dont il accable son corps, ne l'appellerons-nous pas un martyr? A considérer son grand zèle, son dépouillement de tous les biens, son amour pour la pauvreté, on l'envisagera comme un apôtre qui, après avoir pratiqué les conseils évangéliques, enseigne aux autres à les pratiquer. Enfin c'est un docteur, par ses savants ouvrages; c'est le maître de la vie spirituelle, personne n'en ayant mieux écrit; c'est un séraphin par le feu qui le dévore, un nouveau thaumaturge par le grand nombre de ses miracles, un prophète qui prévoit l'avenir : en un mot, c'est un vase d'élection en qui DIEU a mis tous ses dons.

Sortitus est animam bonam : Il a eu en partage une bonne âme (Sap. viii). — C'est un grand avantage pour la vertu d'avoir reçu des inclinations heureuses, naturellement portées au bien, le pratiquant sans contradiction, et même avec plaisir; concevant de l'horreur pour le vice, et en ayant d'autant plus de haine qu'il est plus grand et plus autorisé; ne se servant de ses lumières et de son jugement que pour faire de nouveaux progrès dans la science des saints. Tel a été le B. que nous honorons. Son esprit était naturellement vif et pénétrant, ne s'arrêtant qu'à de grands objets; DIEU lui avait donné un jugement solide et un grand courage que rien ne rebutait quand il s'agissait de son salut; lorsqu'il

entreprit la réforme de son ordre, les obstacles nourrissaient son zèle au lieu de le ralentir. De si riches qualités le rendaient propre à aimer la vérité, à la chercher et à la suivre ; eiles furent le fondement de ces lumières et de ces vertus qui ont édifié et éclairé l'Eglise. Son corps et son âme, purifiés par la mortification, dégagés des sens et de tout ce qu'ils ont de grossier et de terrestre, le mettaient en état de jouir de la vérité sans dissipation. Aussi prit-il son vol et s'éleva-t-il de temps en temps comme un jeune aiglon pour essayer à regarder la lumière jusque dans sa source, et, par les communications qu'il eut avec DIEU, il se remplit de cette doctrine qui fait l'admiration des plus spirituels. Quand on vient à chercher quelle est la première source de cette élévation, on la trouve dans les bonnes inclinations que l'on apporte en naissant, et qui sont comme des semences qui, se développant dans la suite de l'âge produisent de si grands fruits ; mais il faut toujours supposer que c'est la grâce qui les perfectionne, qui les élève et qui les cultive.

Mirabilis DEUS in sanctis suis (Psalm. 67). — Tous les saints sont les ouvrages de la grâce ; comme S. Paul, ils doivent dire : *Ce que je suis, je le tiens de la grâce de DIEU*. A lui seul gloire soit rendue ! lui seul doit être loué et admiré dans les saints : *Mirabilis DEUS in sanctis suis*. Ces louanges et ces sentiments d'admiration doivent redoubler à mesure que la sainteté des serviteurs de DIEU est plus grande, leurs dons plus éminents, leur vertu plus rare. Quelles louanges ne devons-nous donc pas aux miséricordes du Seigneur d'avoir produit, dans un siècle relâché, un saint admirable par ses connaissances sublimes, qu'il semble avoir puisées jusque dans le sein de DIEU ; qui paraît ne parler que le langage des plus sublimes intelligences : admirable dans la route qu'il prend pour aller à DIEU, par une oraison sublime qui a peu d'exemples, dans les siècles passés ; admirable par ces excès d'amour et de charité dont son âme est ordinairement transportée, par des visions prophétiques, par la connaissance des secrets des cœurs. Mais est-ce ce bienheureux qui doit être loué ? n'est-ce point vous, Seigneur, auteur de tous ces dons, de toutes ces connaissances, qui devez être reconnu admirable dans votre saint ? *Mirabilis DEUS in sanctis suis*. Imitant la conduite de ce grand serviteur de DIEU, qui faisait remonter à leur source les louanges qu'on lui donnait, et qui ne conservait pour lui que les mépris, nous vous reconnaissons comme le Père des lumières et la source de tous les dons parfaits qui ont brillé dans ce grand saint. *Mirabilis DEUS in sanctis suis*.

Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in DEO. (Colos. III). — Mourir et vivre avec JÉSUS-CHRIST, mourir au monde et vivre en DIEU, c'est, au sentiment de l'Apôtre, la profession de tous les chrétiens, parce que, ayant été baptisés dans la mort et dans le sang du Fils de DIEU, il est juste qu'ils se remplissent de son esprit, et qu'ils mènent une vie

conforme à la sienne, détachée des sens, libre des passions de l'âme, toute pure, toute céleste. Mais cette vocation, générale pour tous les chrétiens, devient la vocation particulière de ceux qui aspirent non-seulement à la sainteté, mais à la perfection de la sainteté. Telle fut la vocation du B. Jean de la Croix, dont l'Église vous présente aujourd'hui les vertus. Dans un âge glissant, il ne s'est échappé en rien, parce qu'il a conçu de bonne heure qu'il était mort en DIEU, et qu'il devait s'appliquer à y mourir davantage en vivant en JÉSUS-CHRIST : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. Vous ne voyez point Jean de la Croix avec les jeunes gens de son âge : DIEU est son partage : il n'a déjà d'autre vue que celle du ciel, d'autre exercice que la pénitence dans un temps où l'on croit être obligé de s'en dispenser, d'autre exercice que l'oraison dans un âge où à peine connaît-on le nom d'oraison ; point d'autre espérance que son salut, dans une saison où le monde est le seul objet de l'espérance de la jeunesse : parce que ce saint sentait les grands desseins de DIEU sur lui, et que, voulant y être fidèle, il s'accoutumait à mourir à lui-même, et à ne vivre qu'en JÉSUS-CHRIST. *Mortui estis, et vita vestra, etc.*

Castigasti me, et eruditus sum : Seigneur, en me châtiant vous m'avez instruit. (Jer. xxxi.)—D'où croyons nous que Jean de la Croix a tiré ce fonds de lumières qui nous éblouissent, et qui paraissent plutôt divines qu'humaines plutôt accordées par infusion et par révélation, qu'acquises par l'étude ? A quelle école a-t-il appris à aimer DIEU dans toute l'étendue du commandement de l'Évangile, et par quelle méthode a-t-il su l'art de brûler sans cesse de ces ardeurs divines qui s'exhalent par ses soupirs et dans ses paroles, marquaient la grandeur et la violence de sa flamme ? Par quelle voie a-t-il mérité ces richesses spirituelles, ces délices intérieures, cette union intime avec DIEU, cette transformation en DIEU, qui, l'élevant au-dessus de lui-même, le faisait voler dans le sein de la Divinité ? Il avait appris cette science divine dans l'obscurité de sa prison ; ses persécutions l'avaient instruit, et avaient mérité de DIEU tant de lumières : comme autrefois DIEU visita S. Pierre dans sa prison, et fit de grands prodiges pour l'en délivrer, en éclairant l'obscurité de son cachot par une lumière céleste : *Lumen refulsit in habitaculo*. C'est dans le temps de l'affliction que l'on est plus en état de recevoir les dons du Ciel. Jamais le B. Jean de la Croix ne reçut plus de lumières, n'eut plus de saintes délices, que dans le temps où il était le plus accablé de douleurs, parce que DIEU, remplissant la vérité de ses paroles, donne toujours une mesure de consolation proportionnée à la mesure des afflictions, et qu'il rend la vertu plus parfaite par les épreuves par où il la fait passer.

Congregate vos in domum disciplinæ : Assemblez-vous dans une maison où on garde l'ordre et la discipline. (Eccl. 51) — Il ne suffisait pas au

zèle du B. Jean de la Croix de porter la vertu au plus haut degré de la perfection, il essaya aussi d'y porter les autres en s'appliquant à réformer son ordre et à réparer les brèches que le temps y avait faites. Car telle est la condition déplorable des choses humaines : les plus saints établissements perdent toujours quelque chose de leur pureté à mesure qu'ils s'éloignent de leur source : semblables aux rivières, dont les eaux sont claires en remontant au lieu d'où elles naissent, mais, quand elles s'en éloignent, on les trouve chargées de beaucoup de limon qu'elles entraînent avec elles. Le temps avait emporté une partie de la force et de la ferveur qui avait régné avec tant d'édification dans les maisons consacrées à la pénitence. La foi se ralentissait, et la discipline n'était plus dans ces saints établissements au point de régularité et de vigueur de leur institut ; il s'y était fait un mélange du monde et de la religion, de la cupidité et de la charité, des affections séculières et des obligations religieuses. Jean de la Croix est suscité de DIEU, comme un nouveau fondateur d'ordre, pour renouveler la ferveur d'un si saint institut, pour le ramener au point de sa première vocation, pour rallumer ce feu divin que l'esprit du siècle y avait presque éteint. Mais comment entreprend-t-il ce grand ouvrage ? C'est en faisant voir en lui-même le premier esprit du fondateur. Il commence à parler par les œuvres et par les exemples, nombre de religieux déferent à ses volontés, et on voit aussitôt autant de véritables copies du saint fondateur qu'il y a de religieux.

Qui non bajulat crucem suam non est mé dignus. (Lucæ XIV). — Soyez attentifs à ces paroles, gens du monde, qui vivez dans la mollesse, qui faites succéder un plaisir à un autre, à qui il faut des personnes à gages pour inventer de nouveaux plaisirs plus piquants que les premiers, parce que votre goût est émoussé par le grand usage et par la fréquente habitude ; soyez attentifs à ces paroles de JÉSUS-CHRIST, et comparez-les à votre vie molle ! C'est là votre règle, et vos mesures doivent y être conformes. Que si vous sortez de la règle, vous n'êtes plus dans l'ordre, et vous irez dans ce lieu où il n'y a qu'horreur et confusion. Osez-vous dire que l'Evangile est dur, que le joug qu'il impose est pesant, que la nature n'a pas assez de force ? lisez ici votre condamnation : car vous allez voir que c'est la volonté qui vous manque, et non pas le pouvoir. Le B. Jean de la Croix, avec un corps aussi sensible et aussi délicat que le vôtre, portait le jeûne jusqu'à ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. Voyez quelle a été la dureté de ces chaînes de fer, combien de fois il maltraita son corps par de rudes disciplines, ne quittant jamais son cilice, portant une robe de jone qui lui couvrait tout le corps, et le lui déchirait par les pointes dont il était hérissé. Vous êtes effrayés quand on vous dit que ce saint marchait pieds nus sur la neige et sur la glace ; mais accusez votre lâcheté comme la source de votre étonnement ; considérez, comme l'a fait ce saint, que votre corps est votre plus grand

ennemi, qu'il vous fera une guerre cruelle si vous ne le réduisez en servitude : et alors vous comprendrez qu'il faut porter sa croix pour suivre JÉSUS-CHRIST, ou qu'il faut vieillir sous l'esclavage du péché. *Qui non bajulat crucem suam non est me dignus.*

§ IV.

Passages et Pensées des Saints Pères qui peuvent être appliqués aux vertus et aux actions de ce Saint.

Ille in charitate DEI est perfectior qui ad ejus amorem plures convertit. August. 97, in Joanu.

Sicut Christus graviorem non potest pati persecutionem quàm ut quis verbo et exemplo animas suo sanguine liberatas ab ipso avertat, sic gratiorem honorationem impendere ei non valemus quàm animos deviantes convertendo ad ipsum. Id. Ibid.

Accendi ego luminaria in celo: accende tu illis clariora. Nam potes, his qui in errore sunt, lumen veritatis accendere; hominem facere non potes, at justum gratumque Deo vales. Vide, quàm te diligam, qui majora tibi faciendi tibi potestatem. Chrysost. in Genes.

Patientiæ et mansuetudinis exercitium in tribus consistit: in verborum injuriis, in damnis rerum, in corporis læsione. Bernard. in Purific. B. Virg.

Patientis injustè melior conditio est quàm facientis. August. in Ps. 50.

Verum humilem patientia ostendit injuriæ. Id. Epist.

Justus accusatus tacet, læsus remittit, dissimulat læcessitus. Ambros. in Ps. 37.

Verus humilis non vult humilis prædicari, sed vilis reputari; nec reputa: solum quàm

Celui-là aime DIEU d'un plus parfait amour qui convertit un plus grand nombre d'âmes en leur inspirant un plus grand amour du Seigneur.

Comme JÉSUS-CHRIST ne peut souffrir une plus grande persécution que de la part de ceux qui, par leurs exemples et leurs paroles, perdent les âmes rachetées de son sang, ainsi, nous ne pouvons lui rendre un service plus agréable que de ramener à lui les âmes égarées.

J'ai allumé des feux dans le ciel: allumez-en de plus brillants. Car vous pouvez répandre la lumière de la vérité dans l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres de l'erreur; vous ne sauriez créer un homme, mais vous pouvez le rendre juste et agréable à DIEU. Voyez combien je vous aime, puisque je vous ai donné la puissance de faire de plus grandes choses que moi.

La patience et l'exercice de la douceur consiste en trois choses; souffrir les paroles outrageuses, la perte des biens, les blessures et les mauvais traitements.

La condition de celui qui souffre patiemment une injustice est préférable à celle de l'agresseur qui la fait.

La patience dans les injures fait connaître la véritable humilité.

Le juste accusé garde le silence; offensé, il pardonne; attaqué, il souffre en paix.

Celui qui est véritablement humble ne veut point être estimé tel, mais méprisé:

vitis sit in presenti, sed quàm vitis etiam esse possit. Bernard, 16 in Cautic.

Nemo dicat quòd temporibus nostris martyrum certamina esse non possunt: habet enim et pax nostra martyres suos. Nam iracundiam vincere, libidinem fugere, justitiam custodire, avaritiam contemnere, superbiam humiliare, magna pars est martyrii. August. Sermon. 250, de temp.

Martyrium proposito non eventu aestimatur. Chrysost. De adv. Dom.

Mori à persequente martyrium est in aperto opere; ferre verò contumelias et odientem diligere, martyrium est in occultà cogitatione. Gregor. Homil.

Nunquam deest tribulatio persecutionis, si non desit observantia pietatis. Leo, Sermon. 9.

Si in nobis quotidianus quidam usus affectusque moriendi, suscipiet anima nostra mortis imaginem, ne pœnam veræ mortis inveniat. Ambros. De fide resurrect.

il ne regarde pas seulement combien il est vil dans le moment présent, mais combien il pourrait le devenir.

Que personne ne dise qu'il ne peut y avoir des martyrs en ces temps de paix : la paix a ses martyrs. Réprimer la colère, fuir les plaisirs, garder la justice, mépriser les biens de la terre, humilier l'orgueil, c'est une espèce de martyre, ou plutôt c'en est une grande partie.

On doit juger du martyre par le désir et l'intention, et non par le supplice qu'on endure.

Mourir par la main d'un persécuteur, c'est le martyre manifeste; mais souffrir les injures et les affronts, c'est un martyre secret d'esprit et de pensée.

Les traverses et les persécutions ne manquent jamais à celui qui s'acquitte avec fidélité de tous les devoirs de sa religion.

Rendons-nous la mort familière par la pensée et le désir que nous en formerons afin que notre âme, la souffrant en idée, ne souffre point la peine qu'elle cause en effet.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Étude et oraison]. — Il y a deux voies pour parvenir à la connaissance sublime des perfections de DIEU : l'étude et l'oraison. L'une le découvre par le raisonnement de l'esprit, l'autre par le sentiment du cœur. L'une et l'autre tendent à la même fin, mais avec cette différence, que la connaissance de DIEU acquise par l'étude produit l'enflure, au lieu que la connaissance de DIEU acquise par l'oraison produit la charité. Dans l'étude, c'est l'homme qui acquiert : aussi il lui faut beaucoup de temps, et il fait peu de chemin. Dans l'oraison, c'est DIEU qui donne : aussi il abrège les voies d'apprendre. Ce ne fut point par la voie de l'étude et du raisonnement que le B. Jean de la Croix acquit ses connaissances sublimes, mais par celle de la charité et de la prière. Il crut tout savoir quand il

saurait JÉSUS crucifié. Son amour fut donc toute son occupation, et son oraison toute son étude. — Comprenez, savants du siècle, que la voie la plus courte et la plus sûre pour être habile dans la science des saints, c'est la prière continuelle, c'est le grand amour de DIEU, c'est l'oraison, et que JÉSUS crucifié est le livre que vous devez le plus souvent consulter. Vous ne vous élevez qu'avec peine aux choses invisibles par le secours des choses visibles; mais par l'oraison, comme le P. Jean de la Croix, vous descendrez de la grandeur de DIEU, où l'oraison vous aura élevés, dans le néant de votre bassesse.

[Les faveurs de Dieu aux saints]. — L'esprit de l'homme ne conçoit pas les œuvres de DIEU; c'est même une folie que tout ce qui passe sa portée; *Animalis homo non percipit ea que DEI sunt... Stultitia est illi*. Mais l'esprit de DIEU comprend même les secrets les plus profonds: *Spiritus DEI omnia scrutatur etiam profunda DEI*. Quand on parle de transports, d'extases, de suspension de l'usage des sens, à des âmes charnelles, elles n'y conçoivent rien; ce ne sont que des visions, les effets d'un cerveau épuisé, d'une imagination échauffée: *Stultitia est illi*. Elles conçoivent bien ce que c'est qu'un transport d'amour profane, comment la fureur de la passion fait perdre l'usage et des sens et de la raison, et que c'est une frénésie qui porte l'âme hors du corps qu'elle anime, par la violence de l'amour, parce qu'elles ont éprouvé ces effets, et qu'elles n'ont jamais ressenti ce que peut sur le cœur et sur le corps l'amour divin, quand il est dans le même degré de violence qu'une grande passion humaine. Jean de la Croix avait éprouvé ces admirables effets, parce que l'esprit de DIEU et son amour s'étaient pleinement emparés de son cœur, et qu'ils rejaillissaient sur son corps. Cette partie grossière et terrestre était forcée de suivre le vol impétueux de l'âme; les opérations de l'âme étaient si fortes, que le corps était obligé de l'accompagner. Semblable en ce point à ce chariot mystérieux que vit le prophète, dont les roues et toute la machine étaient obligées de suivre l'esprit puissant et subtil qui les faisait mouvoir.

L'homme ne parvient pas à la contemplation par les règles, il n'appartient qu'à DIEU de nous y élever quand il le juge à propos: *Sustollam te super altitudines terre* (Isai. xxxviii). C'est pour cette raison que la contemplation est un don signalé, un privilège, une distinction: par conséquent il n'est permis que de l'attendre de la main de DIEU, et non de nous flatter, d'y parvenir à la fin par nos soins. Nous ne voyons point dans les saintes lettres que qui que ce soit ait demandé les ailes de l'aigle, symbole de l'âme élevée à la plus haute contemplation: le Prophète-Roi demandait seulement les ailes de la colombe, symbole de l'âme qui trouve son salut dans la retraite et dans la crainte du Seigneur. *Que n'ai-je des ailes comme la colombe! Je m'éloignerais par la fuite, et j'irais habiter quelque désert inconnu* (Ps. 54).

[Action et contemplation]. — L'union de la contemplation avec l'action n'est point l'effet d'une vertu naissante. Semblable à l'aigle qui laisse croître les forces à ses petits avant que de les exposer, un maître de la vie spirituelle laisse ses disciples se fortifier par la retraite, par le silence, par l'oraison, avant qu'ils aillent chercher des âmes à convertir. Ensuite il leur donne, pour ainsi dire, le goût de la conversion des pécheurs par quelque essai des soins que cette conversion demande. Ainsi, ce n'est pas peu que des commençants éprouvent déjà combien il est doux et glorieux de délivrer une âme de l'empire de Satan. Le temps viendra enfin que, du goût et des simples essais de la conversion du prochain, ils passeront à l'entreprendre tout de bon et à l'achever. Mais, en attendant, qu'ils forment des désirs de travailler au salut des âmes, qu'ils les entretiennent sans cesse.

L'homme d'oraison ne doit point tellement se livrer aux douceurs de la solitude qu'il ne la quitte volontiers lorsque le salut du prochain l'appelle au-dehors *La conversion des pécheurs est la proie des justes*, dit S. Grégoire. En effet, l'homme d'oraison ayant plus de lumière qu'un autre pour connaître toute la misère des pécheurs, de ces hommes morts à la grâce, *De longe oculi ejus prospiciant*, il se porte aussi avec plus de zèle à les secourir. — Telle fut la conduite de S. Jean. Vous l'admirez lorsque, prenant son essor, il s'élève jusqu'au sein de la Divinité ; mais ne l'admirez pas moins dans la conduite qu'il tient non-seulement pour convertir les âmes à DIEU, mais pour les élever au plus haut degré de la perfection. C'est ce qui lui a fait entreprendre les choses les plus difficiles. Que ce mélange de la contemplation et de l'action rend la vie de l'homme glorieuse et agréable aux yeux du Seigneur !

[Combien l'orgueil est à craindre]. — De toutes les grandeurs qui peuvent exciter l'orgueil et donner de la complaisance à l'amour-propre, il n'en est point de plus dangereuse que celle qui vient d'une sainteté extraordinaire, accompagnée de révélations, d'extases et de miracles. Quand un homme se voit élevé aux dignités du siècle, pour peu qu'il ait le jugement solide et la foi vive, il peut facilement combattre l'orgueil qui naît de cette élévation, par la considération de la bassesse et de la vanité de ces choses humaines et terrestres ; mais, quand une âme se voit élevée à une sainteté éclatante en révélations, en prophéties et en prodiges, choses grandes et admirables en elles-mêmes, oh ! qu'il est dangereux que ce grand jour ne l'éblouisse ! oh ! que c'est une chose merveilleuse, disait S. Bernard, de paraître grand aux yeux des hommes, et de se croire toujours petit, de donner de l'admiration à tous, et de n'avoir pour soi que du mépris ! *Magna virtus est ut, licet magna opereris, magnum te esse nescias*.

Voilà le secret de notre bienheureux. Il est tout environné de lumières, mais il n'en est point ébloui ; il reconnaît toujours le néant et la pauvreté

de la créature. Il cache non-seulement aux yeux des autres mais à ses propres yeux ses dons et ses grâces extraordinaires, ne les regardant jamais d'un regard fixe et arrêté, mais par rapport à celui de qui il les reçoit. Le principe de l'humilité, selon la doctrine de S. Thomas, est ce profond respect que nous avons pour DIEU, respect qui naît de la connaissance de sa grandeur ; si bien que, à mesure que l'entendement est rempli de cette vue de la souveraineté et des perfections divines, la volonté est abattue et anéantie devant sa face. Ainsi, ce profond contemplatif, toujours plongé et abîmé dans la grandeur de DIEU, se tenait en même temps abîmé dans son néant.

[D'où vient le relâchement dans les couvents]. — C'est par un effet de l'instabilité des choses humaines, qui ne peuvent se soutenir longtemps dans le même état, que les plus solides établissements s'affaiblissent. L'esprit de l'homme, toujours en mouvement, peut-il se défendre du changement ? Une situation toujours égale et uniforme l'accable ; d'ailleurs, le poids de la nature ne porte-t-il pas sans cesse au relâchement ? Souvent c'est un jugement de DIEU qui est caché, et qui punit des négligences et des infidélités par l'affaiblissement de la discipline des monastères. Notre saint anime son zèle contre satan, qui par ses suggestions avait affaibli l'esprit de l'ordre du Carmel ; il s'enflamme contre les fautes des particuliers, qui avaient retiré les regards favorables de DIEU de dessus ces saints lieux, il oppose à l'inconstance de l'esprit humain l'inflexibilité d'un esprit animé de DIEU, qui est immuable ; il remet devant les yeux de ses frères la vertu de leurs pères, et il leur dit : *Si quelqu'un veut prendre le parti du Seigneur, qu'il se joigne à moi : Si quis est Domini, jungatur mihi.* (Exode, xxxi). — Que tous ceux qui sont animés du zèle de la loi et du testament de notre Père viennent après moi : *Si quis zelum habet legis, exeat post me.* On l'écoute, on le suit ; les obstacles disparaissent ; tous lui obéissent ; tous réclament l'ancienne et première observance, et l'on voit dans toutes les provinces du royaume fleurir l'ordre du Carmel, par le zèle du B. Jean de la Croix, qui en devient le second père et le second fondateur.



§ VI.

**Endroits choisis des Livres spirituels
et des Prédicateurs.**

[Son éducation et ses études]. — Les parents du B. Jean de la Croix, chargés d'une nombreuse famille, dans une fortune très-médiocre, et obligés de vivre du travail de leurs mains, ne se trouvaient point en état de secourir l'inclination que leur fils avait pour l'étude, ni de l'entretenir hors de leur maison. Mais la Providence divine lui suscita des patrons, qui eurent la générosité de fournir à toute la dépense d'une si longue éducation. Jean de la Croix répondit parfaitement aux intentions de ses bienfaiteurs, qui s'estimèrent très-bien payés par le grand succès de ses études.

Il ne faut pas s'étonner si Jean de la Croix fit paraître une tendresse si naturelle pour la sainte Vierge, dont il était extraordinairement aimé et chéri, puisque par quatre fois elle s'est apparue à lui, tout éclatante de lumière, pour lui conserver la vie : deux fois lorsqu'il était enfant, pour le tirer du fond d'un puits et d'une mare où il était tombé ; une troisième fois pour l'arracher du fond des eaux, où il se noyait en passant une rivière ; et la quatrième fois en le conservant sain et sauf sous son manteau, parmi les débris et les ruines d'une muraille qui avait accablé et enseveli sa cellule. (**Le P. Texier**).

[Le véritable caractère du B. Jean de la Croix]. — Il est difficile de faire le juste caractère du B. Jean de la Croix. A la vérité, si nous regardons sa pureté inviolable, nous lui donnerons rang parmi les vierges. Si nous le considérons comme le premier de tant de religieux que sa réforme attire au service de DIEU, nous le mettrons entre les patriarches. Nous le prendrons aussi pour un martyr si nous envisageons ses souffrances ; pour un apôtre si nous réfléchissons sur son zèle ; pour un docteur si nous nous mettons devant les yeux ses ouvrages pleins de lumières divines ; pour un séraphin si nous faisons attention à son amour extatique ; pour un thaumaturge si nous nous représentons ses miracles ; pour un prophète si nous rappelons en notre esprit ses prédictions. Mais, après tout, ces éminentes qualités lui sont communes avec d'autres saints, en sorte qu'elles ne peuvent le distinguer ni nous en donner une connaissance particulière. De sorte que, pour former une juste idée de lui, vous devez

vous imaginer un homme qui n'a plus de commerce avec la terre, quoique le corps le contraigne d'y demeurer ; qui n'a plus d'engagement avec les sens, quoiqu'il soit obligé d'en user pour exécuter ce que DIEU lui ordonne ; un homme qui est tout dans le ciel, tout dans le sein de la divinité, tout dans l'occupation des bienheureux ; un contemplatif tout divin, qui semble avoir déjà passé dans l'autre vie, comme une âme passe en l'autre monde lorsqu'elle est délivrée de son corps. (*Le même*).

[Sa vocation à l'état religieux]. — Il fut si fidèle à la grâce dont DIEU l'avait prévenu, qu'il se conserva dans l'innocence et la pureté des mœurs parmi tous les dangers de la jeunesse, et qu'il se défendit contre le mauvais exemple de ceux de son âge et contre les révoltes de son propre tempérament. A vingt-et-un ans, il chercha un asile qui pût le mettre à couvert des ennemis de la vertu dont il faisait profession, et le garantir des pièges que le monde lui tendait. La dévotion particulière qu'il avait à la sainte Vierge lui fit croire qu'il trouverait cet asile dans quelque maison de l'ordre des Carmes, qu'il savait être dévoué à cette bienheureuse Mère de DIEU. Il alla, dans cette vue, se présenter au couvent de Sainte-Anne, au supérieur de l'ordre : il y fut admis sans peine, et y prit l'habit de religieux. Ce qu'on lui vit faire durant son noviciat fit juger qu'il serait un jour un grand maître dans la vie spirituelle. Après sa profession, la ferveur qu'il avait fait paraître dans sa première année, au lieu de diminuer, comme il arrive ordinairement, prit encore de nouveaux accroissements. Il commença un genre de vie si austère, qu'il mit le trouble et l'effroi dans les esprits de tous les religieux, déçus de leur ancienne régularité, et qui depuis longtemps étaient désaccoutumés de ces rigueurs extraordinaires ; il se fit donner pour cellule un réduit où l'on mettait les ordures, et où l'on fut obligé de faire une ouverture dans le toit pour lui donner un peu de jour. (*Tiré de sa Vie*).

[Sa vie sainte et parfaite]. — Pour acquérir la perfection de l'état religieux, il commença par régler son intérieur, soumettant, selon le conseil de tous les saints, les passions à la raison, le corps à l'âme, et l'esprit à DIEU : remplissant ainsi d'abord les mesures de la perfection chrétienne. Ensuite, il étouffa les inclinations de la nature, qui pouvaient l'attacher à la terre, et commença de cette sorte à mourir au monde : parce que, selon la pensée de S. Augustin, comme la séparation de l'âme avec le corps fait la mort corporelle, de même la séparation de l'âme d'avec le monde opère la mort spirituelle, et rend les serviteurs de DIEU insensibles à toutes les choses créées. Ainsi, ce grand saint commença à mener une vie toute sainte en pratiquant les vertus chrétiennes dans le plus haut degré de perfection. Sa foi tenait plus de la vision béatifique que de l'obscurité de cette vie, tant il voyait clairement les vérités éternelles. Son espérance approchait plus de la jouissance de DIEU que de

l'attente de ce bonheur, tant il en était assuré. Sa pureté était plus semblable à celle des intelligences du ciel que des vierges de la terre, tant elle était éloignée des images et des sentiments du corps : de sorte qu'il menait une vie plus angélique qu'humaine. Son humilité exprimait, en quelque sorte, les anéantissemens du Fils de DIEU, tant il s'abîmait dans son néant devant les grandeurs du Créateur. Sa pauvreté était plus conforme au dépouillement des biens temporels propre des purs esprits, par la plus parfaite privation qu'on en peut avoir en ce monde, tant il était persuadé que DIEU seul fait toutes les richesses des pauvres. *Dominus est divitiæ, pauperum*, comme dit S. Augustin. Son obéissance avait plus de rapport à l'obéissance des anges qu'à la soumission des hommes, tant elle était prompte, universelle, généreuse, désintéressée, tranquille en toutes choses et en toute occasion. Enfin, ses vertus étaient si éminentes qu'il semblait être élevé au plus haut degré de sainteté quoiqu'il ne fit encore que commencer à marcher dans la voie de la perfection : d'où l'on peut juger à quel point il est parvenu à la fin de sa vie. **(Anonyme).**

[Même sujet]. — Sa piété n'était pas moins extraordinaire que sa mortification. L'amour qu'il avait pour la retraite et le silence lui faisait retrancher de la société et de la conversation des hommes tout ce qu'il pouvait leur ôter pour le donner au commerce intérieur et paisible qu'il entretenait avec DIEU. Ce commerce consistait principalement dans l'oraison et dans la contemplation des vérités éternelles. Lorsqu'il sortait de cet état pour rentrer dans les exercices de la discipline du cloître, ou de la charité envers ses frères, loin de paraître abstrait, comme la plupart des contemplatifs et des mystiques, il avait toujours l'esprit aussi présent, aussi appliqué à ce qu'il faisait, que s'il n'eût point connu d'autres devoirs. De sorte que, encore qu'il possédât éminemment toutes les vertus qui pouvaient convenir à la sainteté de sa profession, il semblait que celle qu'on lui voyait pratiquer était toujours celle où il excellait. — Ses supérieurs, le trouvant si avancé dans la perfection religieuse, l'obligèrent de recevoir l'ordre de prêtrise dès qu'il eut atteint l'âge compétent. Comme ils n'étaient point accoutumés à voir parmi eux des exemples d'une charité aussi ardente, d'une mortification des sens aussi générale et d'un détachement aussi parfait de toutes les choses de la terre, ils crurent avec raison que la résistance qu'il leur faisait ne venait que du fond de son humilité, et ne firent point difficulté d'employer toute leur autorité pour le réduire ; mais, en croyant faire honneur à leur ordre par cette promotion d'un si excellent sujet au sacerdoce, ils contribuèrent, sans y penser, à la perte que leur ordre en fit peu de temps après : si l'on peut dire toutefois qu'il ait perdu celui qui n'a fait que le changer en un meilleur état par une heureuse réformation. Car la connaissance que le B. Jean avait des obligations du sacerdoce lui fit

souhaiter une vie plus retirée et plus régulière que n'était alors celle que l'on menait dans l'ordre des Carmes. Après avoir longtemps consulté DIEU sur ce qu'il pourrait faire de mieux à cet égard, il prit la résolution de passer dans celui des Chartreux, où il se promettait de trouver une solitude telle qu'il cherchait, et où il voyait la séparation de tout commerce avec le monde.

Comme il travaillait à sa réception dans cet ordre, où il se croyait appelé, Ste Thérèse, ayant été informée de sa vertu extraordinaire, souhaila de pouvoir l'entretenir, et jugeant aisément qu'il était encore tout autre chose que ce que la renommée publiait, elle crut qu'il pourrait être le ministre que DIEU avait destiné pour l'assister dans l'exécution du dessein hardi qu'elle avait formé pour la réformation des hommes dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Lorsque le B. Jean lui eut fait ouverture de la pensée qu'il avait de se rendre chartreux, elle lui dit, avec cette autorité que la réputation de sa sainteté lui avait acquise, que DIEU ne le voulait pas là, mais que, l'ayant appelé une fois à la profession de l'institut du Mont-Carmel, il devait demeurer fidèle à sa vocation, et faire servir plutôt le zèle qu'il voulait porter ailleurs à rétablir cet institut dans la vigueur et dans la perfection de sa première observance. Elle lui fit voir les pouvoirs nécessaires qu'elle avait reçus pour travailler à ce grand ouvrage ; elle l'exhorta à entrer dans le dessein de cette entreprise en des termes si pressants et si efficaces, qu'il renonça à sa première résolution, et promit à la sainte de faire tout ce qu'elle lui prescrivait, persuadé que c'était l'esprit de DIEU qui l'éclairait et qui la conduisait dans toutes ces démarches. (*Tiré de sa vie.*)

[Epreuves]. — DIEU qui avait résolu de faire de lui une vive image de JÉSUS crucifié, voulut que cette ressemblance commençât par les mêmes insultes qu'on fit à son Fils avant sa mort. C'est pourquoi il permet que son saint imitateur soit arrêté, pris violemment et de nuit comme lui, chargé de liens comme lui, conduit avec infamie comme lui, accusé fausement comme lui ; fouetté jusqu'au sang comme lui, déchiré par tout le corps et couvert de plaies comme lui, estimé séditieux, perturbateur de l'ancienne religion et méchant homme comme lui, traité rigoureusement par ceux-là même dont il ne désirait que la perfection et le salut comme JÉSUS-CHRIST a souffert de ceux auxquels il n'avait fait que du bien.

Ces souffrances sont-elles assez grandes pour achever la conformité de notre saint homme avec son divin Maître ? Non, chrétiens : il est nécessaire d'y joindre les peines intérieures. C'est pourquoi il en a senti de si excessives, qu'il n'a pu lui-même les exprimer. DIEU retirait de son cœur ses grâces sensibles, et l'abandonnait aux violentes impressions qu'il permettait que les démons fissent sur son esprit. Ils excitaient ses passions, enflammaient ses humeurs, remplissaient son imagination de mille fantômes abominables, et formaient mille pensées contre DIEU ; ils

attaquaient sa volonté de toutes les manières imaginables pour la jeter dans la haine de son Créateur et dans le désespoir de son salut, ne lui faisant voir dans son corps et dans son âme que péché, que privation de grâces, que marques évidentes d'un dernier délaissement et d'une réprobation consommée. Oh ! que cette peine est horrible, puisque JÉSUS-CHRIST même s'est plaint à son Père de cette sorte de délaissement, quoiqu'il s'y fût volontairement soumis ! Oh ! que ces croix étaient sensibles, et qu'elles causaient d'amertume à un cœur qui ne voulait ressentir que des mouvements d'amour pour un DIEU plein de bonté ! Quels combats dans cette âme qui s'efforçait de s'unir sans cesse à l'unique objet de ses tendresses, et qui souffrait un si grand obstacle à ses désirs !

Que fera notre bienheureux en ces étranges extrémités ? Ne demandera-t-il point à DIEU, comme S. Paul, la délivrance de ses supplices ? Ah ! que ce cœur est généreux ! Bien loin de désirer du soulagement, il n'est pas encore content, et tous les efforts d'un DIEU qui s'applique à le faire souffrir, par lui-même et par les ministres de sa justice, ne peuvent remplir ses désirs. C'est pourquoi, lorsque JÉSUS-CHRIST attaché en croix lui demanda quelle récompense il souhaitait pour tous ses travaux : « Point d'autre, dit-il, point d'autre, ô divin Sauveur, que de souffrir et d'être méprisé pour vous. » Oh ! l'incomparable amour des souffrances ! S. Thomas d'Aquin ne veut point d'autre récompense que JÉSUS-CHRIST lorsqu'il lui fait la même demande ; mais notre amant passionné des croix préfère les peines à la possession de son DIEU, parce que l'amour souffrant le rend plus semblable à JÉSUS crucifié, au lieu que sa possession le rendrait seulement plus heureux. Il refuse la béatitude pour endurer des tourments ; il abandonne la couronne de gloire pour prendre la couronne d'épines ; il aime mieux la croix qui le fait mourir par l'excès des douleurs que le ciel qui le ferait vivre dans le comble des plaisirs (*Anonyme*).

[Amour des souffrances]. — Mais d'où vient cette insatiable avidité de souffrir ? Elle vient, messieurs, de ce qu'il était convaincu, avec S. Léon, que la croix de JÉSUS-CHRIST est un sacrement et un exemple : un sacrement, parce que la puissance divine y opère selon toute son étendue : un exemple, pour exciter et enflammer la piété des hommes envers leur Créateur et leur Sauveur. *Cruz Christi, quæ salvandis impensa est mortalibus, et sacramentum est et exemplum : sacramentum, quo virtus impletur divina ; exemplum, quo devotio invitatur humana* (S. Léon, II *De resurrect. Dom.*). C'est par ses souffrances que le B. Jean de la Croix est arrivé à la possession de la gloire. — Je n'ai pas le temps de le suivre pas à pas, et d'exposer à votre vue toutes ses tribulations en général et en particulier. Aussi bien, le détail que j'entreprendrais de vous en faire vous donnerait de l'horreur et de l'ennui. Car enfin, messieurs, comment ne seriez-vous pas frappés de ces deux sentiments si je vous expliquais la

rigueur de ses jeûnes, qu'il n'interrompait que par l'usage d'un peu de pain et d'eau; la dureté de ses chaînes de fer, de ses disciplines, de ses cilices, d'une robe de jonc qui lui couvrait tout le corps; la douleur qu'il sentait aux pieds lorsqu'il marchait sans sandales sur la neige et sur les glaces? Comment ne seriez-vous pas effrayés si je vous représentais l'incommodité de sa chambre, où il ne pouvait demeurer qu'à genoux ou couché sur le pavé; l'inquiétude de son sommeil, qu'il ne prenait que sur une planche de bois ou sur la terre toute nue; la mortification de ses sens et de ses inclinations naturelles, à qui il refusait tout ce qui pouvait leur plaire, et qu'il affligeait de toutes les manières possibles; l'entière extinction des mouvements qui le portaient aux choses même nécessaires à la nature? Comment ne vous étonneriez-vous pas si je vous racontais distinctement les cruelles persécutions que des hommes, soit domestiques, soit étrangers, lui ont faites pour lui ravir le repos, la santé, l'honneur et la vie, et si je vous faisais sentir les combats horribles que les démons lui ont livrés pour en faire ou l'esclave du crime ou le but de leur rage? Que ne pourrais-je pas dire si je voulais m'étendre sur ce sujet? Combien de fois a-t-il résisté aux passions, aux emportements de la nature, à la douleur de l'esprit et du corps, à la peine qu'il avait de perdre son repos et sa réputation, aux plaintes que la nature voulait faire! Oh! que d'actes de vertus héroïques: de foi pour se soutenir par la vue des vérités éternelles; d'espérance, pour attendre les secours nécessaires en ses travaux et la juste récompense de ses souffrances; d'amour, pour sacrifier tous ses intérêts à DIEU; d'humilité, en s'abaissant jusqu'au centre de son néant et de ses péchés, et en se confessant digne de ces traverses; de patience, de résignation, d'abandonnement de soi-même à la Providence paternelle de son Créateur! Que de victoires remportées sur lui-même, sur le monde et sur les démons? (*Le même*).

[Même sujet]. — Dirais-je que le vêtement, qui est à la plupart des hommes un sujet de délicatesse ou de vanité, ne sert à notre saint qu'à le couvrir de la mortification même; tellement que, à force de multiplier ses austérités, il les confond. Il ne ressent point la dureté de son habit: pourquoi? Otez ce premier rempart que sa mortification a mis pour conserver son innocence, et pénétrez plus avant: ô DIEU, qu'est-ce que je vois sous cet habit? un cilice tout hérissé de pointes, qui percent de tous côtés, et qui s'enfoncent dans sa chair; cilice qu'il porte jour et nuit, sans le quitter que pour faire place à un autre supplice en se déchirant le corps par des disciplines sanglantes et multipliant ainsi ses tourments! Il les rend même continuels par ce cilice que sa mortification ingénieuse a inventé, puisqu'il ne peut faire un pas, ni se remuer en aucune manière, ni changer de posture ou de situation, ni faire enfin aucun mouvement, sans renouveler et aigrir ses plaies toujours saignantes, et sans que cet instru-

ment de cruauté lui donne un continuel sujet de souffrir. Pour moi, Messieurs, quand je considère cet appareil d'une cruauté aussi sainte qu'elle est impitoyable, il me prend envie de présenter ce cilice au saint prophète Elie couvert d'un semblable cilice, ou bien à Ste Thérèse, qui usait souvent d'un semblable artifice, et de leur dire, comme autrefois les frères de Joseph au patriarche Jacob en lui présentant la robe de son fils : *Vide utrum tunica sit filii tui, an non?* Tenez et regardez si ce cilice qui lui couvre tout le corps, et qui est teint du sang qu'il en a fait sortir, est bien la robe de votre fils ! Connaissez-vous à cet habit les livrées de la croix ? est-il assez mortifié afin de l'avouer pour votre enfant ? *Vide utrum tunica sit filii tui, an non?* — Ah ! certes, grand Saint, peut-être auriez-vous sujet de modérer l'excès de cette rigueur exercée sur un corps si innocent. (Houdry).

[Joie intérieure]. — Comme il y a peu de saints qui aient traité leur corps plus rudement que lui, il y en a peu aussi à qui DIEU ait fait plus de caresses, et qu'il ait comblé de plus de joies intérieures : ce qui faisait que les jours et les nuits lui semblaient trop courts pour s'entretenir avec DIEU. C'est assez qu'il en entende parler pour demeurer deux ou trois heures immobile, extasié, dans la suspension de tous ses sens ; ce qui lui arrivait souvent, lorsqu'il en parlait lui-même en prêchant. C'était un sermon bien éloquent de voir un saint ravi en DIEU lorsqu'il ouvre la bouche pour parler de ses grandeurs ! D'autres fois, comme si le Saint Esprit l'eût entièrement possédé, on l'a vu élevé en l'air avec Ste Thérèse, et se trouver devant l'adorable sacrement de l'autel, les bras étendus, les yeux collés au ciel, tout hors de lui, ne pouvant retenir ses larmes à la vue d'un crucifix, qui était l'unique meuble de sa chambre : car c'est l'objet dont il faisait son étude et son entretien, avec tant de consolation qu'il ne pouvait s'empêcher d'éclater en mille soupirs. Ainsi donc, comme il inventait mille artifices pour souffrir et pour se mortifier, DIEU, de son côté, le récompensait de mille faveurs, puisque des personnes d'une sainteté connue ont témoigné avoir vu souvent le Fils de DIEU s'entretenir avec lui. Il avait un visage si gai et un esprit si content, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire paraître au dehors, et de s'écrier avec S. Paul : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omnibus tribulationibus.* (II Cor. VII). — Mais aussi, Messieurs, il n'y a point de joie plus véritable, plus solide, et même plus sensible, que celle que DIEU fait ressentir à ceux qui se privent des plaisirs des sens pour son amour, et qui embrassent volontairement la croix et la mortification du Sauveur. C'est cette manne cachée, dont il est parlé dans l'Écriture, qui n'est connue que de ceux qui la goûtent : les personnes qui flattent leurs corps, qui emploient tant de soins et tant d'étude à lui procurer ses aises et ses commodités, ne la connaissent point. Non, ces personnes délicates, qui ont tant d'horreur de la mortification chrétienne, comme si elles n'a-

doraient point un DIEU crucifié, ne peuvent même concevoir qu'il y ait d'autres douceurs que celles que le monde leur présente ; non, ces gens de bonne chère, qui se font un mérite de passer leur temps agréablement et que S. Paul appelle les ennemis de la croix, ne voient pas l'onction qui l'accompagne, et qui fait qu'un saint religieux sous la haire, parmi les jeûnes et les plus rigoureuse austérités, a plus de joie et de satisfaction en une heure qu'ils n'en goûtent en toute leur vie (**Houdry**).

[Doux et faveurs du ciel]. — L'état d'union et de transformation de l'âme en DIEU où était arrivé ce sublime contemplatif, étant le plus haut degré de la perfection dans cette vie, touchait en quelque manière l'extrémité de l'état glorieux dont jouissent les bienheureux dans le ciel, et participait à ses qualités. C'est ainsi que S. Thomas assure que les parfaits contemplatifs commencent dès cette vie à jouir de la récompense de la béatitude. C'est pourquoi le B. Jean de la Croix, cet homme extatique, ne passait presque pas un jour qu'il ne fût ravi, à l'autel, à l'oratoire, à la table, dans la conversation, en tout temps, en toute occasion. Ste Thérèse disait qu'aussitôt que l'on parlait de DIEU au P. Jean de la Croix, il était transporté et ravi. Souvent il se sentait saisi de l'Esprit de DIEU, et son corps demeurait immobile ; ses sens tombaient dans une interdiction générale, comme si son âme eût été entièrement dégagée de la matière ; elle était enlevée dans une profonde contemplation, et éclairée de brillantes et extraordinaires lumières, pour voir ce qu'il y a de plus intérieur et de plus caché en DIEU. Tantôt il contemplait l'unité de sa nature, tantôt la trinité des personnes, tantôt la simplicité de son être, tantôt la majesté de ses adorables attributs ; il voyait tous ces objets, il les goûtait par des opérations intérieures que DIEU faisait en lui d'une manière suréminente : *Divinorum patiens*, comme on a dit d'un autre contemplatif. Je n'ai pas le loisir de m'étendre sur les particularités de ces prodigieux ravissements, à cause de leur multitude innombrable (**Le P. Texier, Panégyriques**).

[Pouvoir sur la nature]. — Il pénétrait dans l'avenir, et prédisait ce qui devait arriver ; comme lorsqu'une grande dame d'Espagne, sa pénitente, fâchée de ce qu'il s'en allait, lui demandant quand il retournerait, il lui répondit qu'il ne retournerait point, mais qu'elle le ferait revenir. Cette parole fut une énigme pour cette dame ; mais elle en eut l'explication lorsque, le B. étant mort, cette dame envoya quérir son corps : de sorte qu'elle connut que c'était par un esprit prophétique qu'il avait dit qu'il ne reviendrait pas, mais qu'elle le ferait revenir. JÉSUS-CHRIST l'a revêtu pareillement de son infinie vertu, lui faisant part de sa toute-puissance pendant sa vie et après sa mort. — Il eut un pouvoir admirable sur les éléments. Un grand incendie étant sur le point d'embraser un de ses monastères, comme on ne voyait aucun remède, plein de confiance

en DIEU, il s'élança au devant du feu, et en même temps les flammes, malgré le vent qui les poussait, s'élevèrent en l'air en forme de pavillon, puis rebroussèrent chemin, et peu après s'éteignirent. — Puissance sur les tempêtes. Un furieux et terrible orage menaçant une ville d'Espagne et tenant tous les habitants dans la dernière consternation, on vit notre bienheureux revêtu de son habit de religieux, élevé dans les airs, qui dissipait les nuées et chassait la tempête. — Puissance sur les maladies. Pendant sa vie et après sa mort, les linges qui avaient servi pour essuyer ses plaies donnaient la santé à toutes sortes de malades. Un jeune enfant de neuf mois, étant tombé du haut d'une galerie et s'étant écrasé la tête, fut guéri sur-le-champ par l'attouchement de ce linge, sans qu'il restât même aucune marque ni vestige de plaie. Un de ses doigts, après sa mort, mis sur une petite fille agonisante, la rétablit en un moment dans une si parfaite santé, qu'elle passa du lit où elle était mourante à la table pour souper avec ses parents. — Puissance sur les démons qui possédaient les corps. Je n'en veux point d'autre preuve que celle que je prends d'une lettre de Ste Thérèse à la prieure de Médina, où il y avait une religieuse possédée. « Ma fille, je vous envoie le P. Jean de la Croix, à qui DIEU a donné le pouvoir de délivrer les possédés ; il vient tout présentement de chasser ici d'une personne trois légions de démons. » — Puissance encore plus admirable sur les démons qui possédaient les âmes. Témoin une infinité de conversions miraculeuses. Une seule réprimande qu'il fit un jour à une femme libertine, le scandale de toute une ville, fut si efficace, que, comme si elle eût été frappée d'un coup de foudre, elle tomba pâmée par terre, et, revenant de sa pamoison, elle demanda un confesseur, et sa confession générale fut suivie d'une rigoureuse et continuelle pénitence (**Anonyme**).

[Son humilité]. — Cet humble de cœur ne fuyait pas seulement l'estime des hommes, il en avait même de l'horreur : oui, je dis de l'horreur, puisque l'on remarque dans sa vie que cet homme, si modeste, si patient, toujours égal à lui-même, s'emportait en certaine manière, et paraissait avec un visage allumé du feu d'une sainte colère contre ceux qui lui donnaient quelque louange. Témoin ce qui arriva à Grenade, lorsque, ayant appris qu'on avait appelé un peintre pour le tirer et le présenter dans cet état merveilleux où il paraissait extasié, il en conçut un si grand déplaisir et une telle tristesse, qu'il fut pendant plusieurs jours inconsolable. Le Saint-Esprit nous apprend que l'humilité, ou plutôt l'humiliation, est un objet d'abomination aux superbes : *Abominatio est superbo humilitas* : au contraire, les rebuts, les ignominies et les opprobres étaient l'objet des désirs les plus ardents de notre bienheureux, et le sujet de ses plus grandes joies (*Le même*).

[Réforme de son ordre]. — Il ne fut pas plus tôt associé à Ste Thérèse pour

la réformation de cet ordre, qu'il fit paraître un zèle et un courage à l'épreuve de toutes les difficultés qui s'opposaient à l'œuvre de DIEU. Ce n'est pas assez qu'il sache que ses religieux sont sans reproche, s'il ne les voit parfaits et si toute la rigueur de la règle ne s'observe partout où il a du pouvoir ; et, par cette réforme presque générale, il est considéré comme le second fondateur de cet ordre, qui s'est étendu en tant de provinces et de royaumes. Or, pour exciter et animer un si grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, et les faire passer d'une vie relâchée à une vie plus fervente et à la pratique constante de tous les conseils évangéliques, il crut qu'il devait renouveler lui-même sa ferveur, ses prières et ses mortifications, et travailler avec toute la vigilance possible à les conduire dans la voie d'une haute perfection. C'est pourquoi, persuadé de cette maxime, « Il faut que celui qui est en place, ou qui occupe un rang distingué dans une communauté, serve d'exemple à ceux qui lui sont soumis », Jean de la Croix n'omit rien qui pût entretenir cet esprit de ferveur et de régularité dans ces nouveaux prosélytes. Il joignit aux exemples des vertus les plus héroïques une sagesse persuasive et une énergique simplicité, qui gagne le cœur des inférieurs ; une extrême patience à supporter leurs défauts ; des exhortations vives et animées pour leur faire embrasser avec ardeur les travaux de la pénitence. Qui pourrait dire avec quelle force il leur répétait ces paroles de leur commun maître : *Celui qui ne porte pas sa croix chaque jour ne peut être mon disciple ; si vous souffrez avec JÉSUS-CHRIST, vous serez glorifiés avec JÉSUS-CHRIST !* Le moment si court de cette vie, les souffrances si légères de ce monde, seront récompensés d'un poids de gloire éternelle : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis*. Courons dans la carrière, de manière que nous emportions le prix. Ces paroles, dans la bouche du saint, étaient des étincelles qui partaient de son cœur comme d'une fournaise de feu, et qui portaient la lumière dans l'esprit et la chaleur dans l'âme de tous ses frères. (Houdry).

[Dernières maladies et mort]. — Les trois derniers mois de sa vie, il fut tout couvert d'ulcères comme Job, et frappé d'une maladie si douloureuse, qu'on lui coupait la chair à gros morceaux ; les chirurgiens mêmes avaient horreur de la manière dont ils étaient obligés de le traiter. Cependant il souffrait tout cela avec une patience si héroïque, que jamais il ne sortit de sa bouche une parole pour se plaindre. Pour dernière épreuve de sa patience, il était alors sous la conduite d'un supérieur qui, animé contre lui, le souffrait à regret dans sa maison, lui refusait la nourriture et les remèdes, et défendait à l'infirmier de le soulager. Il entrait même souvent dans sa chambre pour lui dire des paroles outrageuses, lui reprochant qu'il était un religieux imparfait et relâché qui détruisait son ordre.

DIEU permit encore que, sur la fin de ses jours, on obscurcit l'éclat de ses vertus par des médisances et des calomnies, et que, après qu'on eut fait information sur ses mœurs et ouï juridiquement des témoins comme s'il eût été criminel, on fit courir le bruit dans toute l'Espagne qu'on devait ôter l'habit de religieux au P. Jean de la Croix. Ensuite de quoi il fut, au milieu de toutes ses persécutions, abandonné de ses amis, comme JÉSUS-CHRIST le fut de ses disciples au temps de sa passion. Enfin, le dernier jour de sa vie, toutes les puissances intérieures de son âme furent abimées dans un océan d'amertumes, et, comme si son corps avait été cloué sur une croix, son esprit était tourmenté par une croix intérieure mille fois plus affligeante.

Providence de mon DIEU, que votre conduite est admirable sur vos saints ! En vérité, si nous n'avions vu un Homme-DIEU agonisant, tout noyé d'une sueur sanglante, s'abandonner à la douleur et dire : *Tristis est anima mea usque ad mortem* ; si, ayant l'âme sur les lèvres, près d'expirer sur la croix, il n'avait effrayé le ciel et la terre par ces tristes paroles : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* nous aurions sujet de nous étonner de la manière dont DIEU traite ce fidèle serviteur à l'heure de sa mort. Mais, puisque l'amour a porté JÉSUS-CHRIST à vouloir mourir de la sorte, heureux mille fois le serviteur qui est traité comme son maître. Le saint homme, qui connaissait la main qui le frappait, et l'esprit qui le conduisait, arriva enfin au terme qui devait finir ses maux, et rendit tranquillement son âme à DIEU. (*Tiré de sa Vie*).

[Invocation et imitation]. — Pour vous, ô grand Saint, c'est pour reconnaître le zèle qui vous a fait vous consumer de tant de travaux, pour rallumer dans ce grand ordre cette première ferveur dont son fondateur l'avait embrasé, que DIEU vous a donné cette postérité nombreuse de tant de saints religieux, qui suivent votre exemple, et dont la vie si régulière et si austère contribue à votre gloire, puisque c'est par leur moyen que vous achevez ce que vous n'avez pu faire par vous-même. Vous n'aviez qu'un corps naturel, qui ne pouvait être en tous les lieux ni en tous les temps pour y donner l'exemple de la mortification chrétienne ; mais vous y suppléez par ce corps mystique d'un grand ordre, dont vous pouvez être appelé le restaurateur et le second patriarche, puisque vous lui avez rendu sa première vie, sa première vigueur, son premier esprit ; ce sont autant de successeurs de votre zèle et d'imitateurs de votre humilité et de votre mortification. Que si S. Grégoire de Nazianze appelle l'état religieux la plénitude de l'Evangile, parce qu'il s'y pratique dans tous ses préceptes, dans tous ses conseils, je le puis bien dire, grand Saint, en particulier de ceux que vous avez formés par votre exemple, puisqu'ils en font voir les plus hautes et les plus difficiles maximes dans leur vie.

Et nous, Chrétiens, à qui l'Eglise propose l'exemple de ce grand saint

dans la solennité de ce jour, pour nous porter à l'imitation de ses vertus, quand je pense aux rigueurs de ses austérités et de ses mortifications étonnantes, savez-vous quelle est la réflexion que nous devons faire ? Le ciel nous sera-t-il donné pour rien ? l'emporterons-nous sans violence ? y a-t-il un chemin de roses pour les uns, et un autre d'épines et de croix pour les autres ? — Vous donc qui évitez les croix, et qui faites toute votre étude de parer aux moindres atteintes des peines que la Providence vous destine pour vous sanctifier, que puis-je vous dire sinon ces paroles terribles de S. Paul, que, par vos actions, vous vous déclarez les ennemis de la croix de JÉSUS-CHRIST : *Et nunc flens dico, inimicos crucis Christi ?* DIEU se trompe-t-il dans la manière de traiter ses saints ? Est-ce qu'il ne les aime point quand il les afflige ? A-t-il témoigné plus d'amour au B. Jean de la Croix, par les suavités dont il l'a enivré que par les opprobres dont il a été accablé ? Tous les saints n'ont-ils pas été conduits par la même voie ? tous n'ont-ils pas dit à JÉSUS-CHRIST, comme le bienheureux que nous honorons : *Domine, pati pro te atque contemni !* Seigneur, nous ne vous demandons rien que la participation de vos souffrances et les ignominies de votre croix ! Chrétiens idolâtres de vos plaisirs, qui vous déclarez les partisans de la vie molle, vous n'avez jamais compris cette morale ; vous ignorez donc que les plaisirs sont le parti et le malheureux sort des réprouvés, et que les afflictions sont l'heureux partage des prédestinés ? vous n'avez donc jamais conçu la force de ces paroles : *Vous pleurez et vous gémez, pendant que tout le monde se réjouira, mais votre tristesse sera changée en joie ?* Demandez à DIEU ces yeux éclairés qui vont voir, goûter et aimer ces divines vérités.

On ne vous demande pas que vous alliez jusqu'à ce degré éminent de mortification, de contemplation et d'extases ; chacun a son don de DIEU, proportionné à sa vocation : *Alius sic, alius verò sic ; unusquisque proprium donum habet ex DEO.* Mais n'est-on pas en droit de vous demander que vous n'excitez pas vos passions par la vue des spectacles mondains ? N'est-on pas en droit de vous défendre la lecture des livres dangereux, et de ces compagnies où la pudeur court risque de faire un triste naufrage ? N'a-t-on pas raison de vous dire qu'il faut retrancher et le luxe de vos habits et la magnificence d'un train que vous ne soutenez souvent que par les finances d'autrui ? Prenez donc, dans la vie de ces bienheureux, ce qu'il vous convient d'imiter, en quittant toutes vos habitudes criminelles et vaquant plus souvent à l'oraison et à la méditation des grandeurs de DIEU ; et, puisque vous ne vous sentez pas capables d'imiter parfaitement ce grand saint en toute sa vie, humiliez-vous, admirez du moins ce qui est au-dessus de votre portée, et ne cessez de louer DIEU en cultivant le don que vous avez reçu de lui : *Unusquisque proprium donum habet ex DEO* (I Cor. VII).

SUPPLÉMENT AUX PANÉGYRIQUES

ET

MATIÈRES DIVERSES.

PREFACE

The first part of this book is devoted to a general introduction to the subject of the history of the world. It is divided into two main sections: the first section deals with the general principles of history, and the second section deals with the general principles of the history of the world. The second part of the book is devoted to a detailed study of the history of the world, and is divided into three main sections: the first section deals with the history of the world from the beginning of time to the present, the second section deals with the history of the world from the beginning of time to the present, and the third section deals with the history of the world from the beginning of time to the present.

PRÉFACE.

Dans la troisième partie de la *Bibliothèque des Prédicateurs*, j'ai donné des desseins et des matériaux pour les Panégyriques des saints que l'on prêche plus ordinairement ; mais en même temps j'ai averti qu'il n'était pas possible d'en donner sur chaque Saint dont un prédicateur pourrait être obligé de faire l'éloge, dans les lieux où l'on en célèbre la fête. C'est pour suppléer à ce défaut que j'ai cru devoir suivre la méthode de l'Église, laquelle, outre quelques saints de divers rangs et de divers caractères, dont elle fait l'office durant le cours de l'année, n'en pouvant assigner de particulier pour tous les autres, qui sont en trop grand nombre, se contente d'en assigner un commun, selon leurs différents états, et les différents titres dont elle les honore : c'est-à-dire pour le commun des apôtres, auxquels S. Paul donne le premier rang ; pour le commun des Martyrs, pour le commun des Docteurs, des Pontifes et des Vierges. Nous en ajouterons quelques autres, qui, outre le nom général des confesseurs, sont distingués par les titres et qualités des Pénitents, Solitaires, Religieux, Abbés, Fondateurs d'ordres ; et enfin de saints rois ou princes souverains de l'un ou de l'autre sexe.

C'est le plan et l'ordre que je me suis prescrit dans ce SUPPLÉMENT ; j'y ai joint plusieurs discours dont on pourra se servir dans l'éloge de quelques-uns des saints dont il est parlé dans ce volume.



TRAITÉ PRÉLIMINAIRE

Sur la Canonisation des Saints.

Depuis qu'il s'est formé dans le christianisme une infinité d'hérésies, qui toutes combattent le culte et l'honneur que l'on rend aux saints, et qui traitent d'idolâtres ceux qui les honorent et qui les invoquent, l'Eglise romaine n'a rien omis, pour autoriser et justifier ce culte. S'il y a des cérémonies auxquelles elle apporte plus de précautions, c'est sans doute la Canonisation des saints. Il est bien juste et tout-à-fait convenable de décerner ce rang d'honneur aux amis de DIEU, pour reconnaître leur mérite en ce monde, pendant qu'il est récompensé d'une gloire éternelle dans l'autre. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de faire rendre ce culte religieux à quelque serviteur de DIEU, le Saint-Siège est d'une exactitude si scrupuleuse dans l'examen de ses vertus, et d'une rigueur si sévère dans le jugement qu'il en porte, que, quand il serait déstitué de l'assistance divine, il serait impossible, à en juger selon les règles de la prudence humaine, qu'il se trompât dans ses décisions sur ce point. Non content d'une vertu distinguée dans les hommes qu'il canonise, il exige une vertu héroïque; et, quelque diligence qu'il apporte pour s'assurer de cette héroïcité par la déposition authentique de plusieurs témoins oculaires et irréprochables, il veut que le témoignage des hommes soit confirmé par celui de DIEU même. Ainsi, ce n'est pas assez que les hommes attestent avec serment plusieurs actes héroïques des vertus les plus sublimes, il faut que DIEU autorise leur témoignage, et s'en explique lui-même par la voie des miracles. — Il ne faut pas, au reste, s'imaginer que le Saint-Siège admette sans choix toutes sortes de miracles: il n'y a sorte de précautions dont il n'use pour discerner les vrais d'avec les faux. D'environ cent miracles qui furent proposés à la Congrégation pour la canonisation d'un saint des derniers siècles, il n'en approuva qu'un seul, et la congrégation fut suspendue jusqu'à ce qu'il plût à DIEU d'en opé-

rer de nouveaux. — Après toutes ces recherches, perquisitions et témoignages, on ne peut pas contester à l'Eglise le droit de célébrer la fête d'un saint, et de permettre l'usage des autres cérémonies attachées à cette solennité. Il est vrai que l'Eglise n'en a pas toujours usé de même à l'égard de tous les saints qu'elle honore, et qu'il y en a un grand nombre qui ont été seulement canonisés par la voix du peuple ou par des Eglises particulières ; mais elle a eu ses raisons pour changer de méthode, et rendre cette cérémonie plus solennelle : nous les verrons dans la suite. Contentons-nous, pour le présent, d'admirer, de révéler sa conduite, et de porter le même respect aux saints qu'elle déclare maintenant pour tels qu'à ceux qu'elle a reconnus de toute antiquité.

LA CANONISATION DES SAINTS.

[Les superstitions païennes]. — Dans le paganisme c'a été non-seulement une superstition ridicule, mais une profane impiété qui a régné longtemps en Grèce et parmi les Romains, de mettre au nombre des dieux les empereurs après leur mort, et les grands hommes qu'on avait regardés comme des héros durant leur vie. Ces apothéoses se faisaient avec des cérémonies et des magnificences qui imposaient aux yeux des peuples, et leur inspiraient des sentiments de religion pour des personnes souvent vicieuses, qui ne méritaient que la haine et le mépris de ceux mêmes qui les adoraient. Cet aveuglement pitoyable et ce culte insensé a été entièrement aboli par la religion chrétienne ; mais il est étonnant que, depuis, il se soit élevé des hérétiques qui se sont mal à propos scandalisés de ce que l'Eglise, par une coutume observée de tout temps, a honoré et mis au nombre des saints les martyrs et ceux qui ont mérité cet honneur par une vie sainte, soutenue de miracles et de l'estime des personnes dignes de foi, qui ont examiné leurs vertus, leurs belles actions et les grands services qu'ils ont rendus à DIEU et à l'Eglise. C'est, entre autres, l'injuste reproche que les protestants lui font encore aujourd'hui, en l'accusant tout au moins d'un culte superstitieux, comme étant un reste du paganisme et une idolâtrie déguisée, qui n'a changé que de nom, en déclarant bienheureux dans le ciel ceux qu'elle a cru avoir mené une vie sainte sur la terre. Il y a une énorme différence entre l'aveugle superstition des païens, et le culte religieux rendu aux saints reconnus et déclarés tels ; l'Eglise n'en use ainsi envers eux que pour rendre justice à leur mérite, afin d'exciter le commun des chrétiens à l'imitation de leurs vertus : au lieu que l'apothéose des empereurs païens ou de héros souvent fabuleux n'était qu'en faveur de quelques princes ambitieux, qui se faisaient quelquefois rendre les honneurs divins et appeler *immortels*, pendant leur vie, par ceux là mêmes qui pouvaient être témoins de leur mort.

[Ce que c'est que la canonisation]. — Ce Traité de la canonisation des saints se rapporte à trois points : Le premier, de savoir si les saints doivent être canonisés ; le second, à qui il appartient de les canoniser ; le troisième, si le jugement de l'Eglise en cela est infaillible. — Mais auparavant il faut savoir ce que c'est que la canonisation, afin de s'en former une juste idée. La canonisation n'est autre chose qu'un jugement public.

une déclaration faite par ceux qui président dans l'Eglise, touchant la béatitude et l'honneur religieux qui doit être déferé aux saints qui sont dans la gloire. Les raisons qui obligent l'Eglise à ce juste procédé sont — 1°. Afin que DIEU soit honoré en ses serviteurs ; — 2°. Que l'Eglise en soit édifiée ; — 3°. Que les chrétiens soient d'autant plus excités à la vertu, et enfin — 4°. Pour rendre témoignage au symbole de la foi, qui tient pour article de foi la communion des saints. — Outre cela, il faut remarquer que l'honneur rendu aux saints béatifiés n'est ni profane ni politique, mais sacré et religieux, et comprend huit points principaux : — 1°. Que celui qui est canonisé soit inséré au catalogue des saints, avec commandement à tous ceux qui reconnaissent l'Eglise de croire qu'il est bienheureux, d'en parler, d'en écrire et de l'honorer en cette qualité. — 2°. Qu'il puisse être invoqué dans les prières publiques. — 3°. Qu'on puisse bâtir des églises, chapelles, oratoires, autels et monuments en sa mémoire et sous le titre de son nom. — 4°. Que l'on en puisse célébrer l'office, et offrir à DIEU le très-auguste sacrifice en son honneur, et en action de grâces de la gloire qui lui a été conférée. — 5°. Que l'on puisse établir des jours de fêtes en son nom. — 6°. Que l'on en puisse faire des images et des portraits, et qu'on lui rende un honneur supérieur à celui qui est accordé aux statues des princes, en signe de la gloire et de la béatitude dont il jouit dans les cieus, étant inséparablement uni à la Divinité. — 7°. Que ses reliques soient conservées honorablement, et proposées au peuple pour être révérees d'un culte religieux. — 8°. Que les pèlerins puissent accourir pour lui rendre leur respect, visiter l'endroit où il est inhumé, offrir leurs vœux à DIEU, et pratiquer les dévotions que l'on a exercées de tout temps envers les saints reconnus pour tels dans l'Eglise.

[Il est convenable de canoniser les saints]. — DIEU, qui est la règle infaillible de toute justice, nous enseigne, dans l'un et l'autre Testament, qu'il est convenable de canoniser les saints. — Il nous l'enseigne d'abord dans l'Ancien-Testament, par la bouche de l'Ecclésiastique, lorsqu'il dit : *Il y en a plusieurs dont on a perdu le souvenir ; leur mémoire a péri comme s'ils n'avaient jamais été ; ils sont nés, eux et leurs enfants, comme s'ils n'étaient jamais nés. Mais ceux-ci sont des hommes de charité et de miséricorde, et les œuvres de leur piété subsisteront à jamais. C'est en leur considération que leurs enfants subsistent éternellement, et leur race, non plus que leur gloire, ne finira point. Leurs corps ont été ensevelis en paix, et leur nom vivra dans la succession de tous les siècles. Que les peuples publient leur sagesse, et que l'assemblée sainte chante leurs louanges* (Ch. XLIV). Il met ainsi au nombre des saints tous les patriarches et les prophètes, à cause des rares qualités qu'ils avaient possédées pendant leur vie. — Nous voyons, dans le Nouveau-Testament, que S. Luc, aux Actes des Apôtres, canonise de la sorte S. Etienne, S. Jacques-le-Majeur, S. Pierre, S. Paul, Barnabé

et Silas : d'où l'on peut inférer que DIEU a laissé le pouvoir à son Eglise d'en user de même à l'égard de ceux qu'elle juge digne de cet honneur.

[Motifs d'honorer les saints]. — Qui est-ce qui pourra nier que l'honneur ne suive la vertu, comme l'ombre le corps ? Qui peut refuser d'honorer ceux que DIEU honore ? Qui pourra jamais rendre autant d'honneur aux saints qu'ils en reçoivent de DIEU ? Qui ne sait combien peuvent sur nos âmes, pour les exciter à la piété, les exemples de ceux qui ont été comme nous ? Quand nous entendons ou voyons, dans leurs statues, leurs images et autres monuments, comment ils ont surmonté la chair, le monde et Satan, quoique entourés des mêmes ennemis, exposés aux mêmes périls que nous, sujets aux mêmes infirmités, et quoiqu'ils portassent le trésor de la grâce, comme parle l'Apôtre, dans des vaisseaux d'argile, que pouvons-nous penser ? Ne faisons-nous pas un même corps avec eux ? N'est-ce pas le discours de l'Apôtre, écrivant aux Hébreux et à aux Romains : *Ne perdez pas le souvenir des prélats qui vous ont annoncé la parole de DIEU, desquels vous devez suivre la foi, considérant quelle a été la fin de leur conversation. JÉSUS-CHRIST est le même hier et aujourd'hui, et le sera éternellement.* C'est comme s'il disait : JÉSUS-CHRIST peut être en vous ce qu'il a été en eux ; comme il le fait entendre encore par ces autres paroles : *Nous sommes, dit-il, plusieurs membres en un corps...., et nous sommes les membres les uns des autres.* Or, il est convenable de distinguer les amis de DIEU que nous appelons saints. Que l'on nous dise maintenant à qui il appartient d'en ordonner les honneurs, et s'il est raisonnable d'en laisser la disposition à la fantaisie de chacun, ou s'il n'est pas plus à propos de s'en rapporter à l'Eglise et à ceux qui y président.

[A qui il appartient de canoniser les saints]. — La canonisation des saints est ou particulière ou générale : particulière quand quelque saint est déclaré tel dans une province ou dans un seul diocèse ; générale, quand il est reconnu pour tel universellement. De la première manière, chaque évêque pouvait autrefois canoniser dans son diocèse, comme nous voyons dans S. Cyprien, Epître iv^e du III^e livre, où il commande qu'on lui donne avis promptement lorsqu'un martyr aura rendu témoignage à JÉSUS-CHRIST par l'effusion de son sang, *afin, dit-il, d'en faire mémoire dans les oblations et sacrifices.* Mais comme, par la trop grande facilité des évêques, il s'était glissé quelques abus dans les catalogues et registres des Eglises particulières, Alexandre III et Innocent III, souverains-pontifes, ordonnèrent que désormais aucun ne fût reconnu pour saint sans l'approbation du Saint-Siège Apostolique. Aussi n'y a-t-il maintenant d'autre canonisation que la canonisation générale, laquelle appartient de droit à l'Eglise, ou au Saint-Père qui la représente. En effet, il nous est commandé de recourir à l'Eglise dans les choses douteuses, par exemple ce qui concerne la vie, les mœurs et les miracles des saints.

C'est donc à l'Eglise, c'est-à-dire aux Conciles quand ils se peuvent assembler, et à leur défaut à celui qui est le chef du concile, et sans lequel nul concile ne peut être légitime, d'en faire le jugement et d'en publier la décision.

[Le jugement de l'Eglise là-dessus est infaillible]. — Il n'y a point d'apparence que nous devons écouter l'Eglise, sous peine d'être déclarés païens, en tout autre différend qui pourrait survenir touchant la religion, et qu'en celle-ci, qui est de telle importance, il nous fût permis de résister au jugement de l'Eglise et de nous émanciper de son obéissance. Il n'y a point d'apparence que la divine Providence voulût permettre une telle erreur dans son Eglise, que de laisser honorer une personne qui se serait déshonorée elle-même et qui servirait d'objet à son éternelle justice. Les miracles aussi que DIEU fait à l'invocation des saints confirment le jugement porté par la chaire de S. Pierre, attendu que ce sont autant de témoignages divins, qui nous obligent à reconnaître la main toute-puissante de celui qui seul peut opérer des effets au-dessus des forces de la nature. Or, si jamais on usa de diligence à discerner les vrais miracles d'avec les faux, c'est lorsqu'il est question de juger du bonheur des saints. Nous croyons qu'Alexandre, César et Pompée, ont été ce que Plutarque en raconte, appuyés sur la simple autorité et sur le seul témoignage de cet auteur et de ses semblables : et nous ferions difficulté de recevoir les preuves que DIEU même nous fournit dans le jugement que porte son Eglise !

[Avec quelles précautions on procède]. — Par toutes ces preuves et ces témoignages, on voit avec quelle circonspection l'Eglise catholique nous propose le culte des saints, et l'on doit remarquer qu'il n'y a point d'affaire au monde dont la recherche soit plus recommandée et faite plus exactement que celle de la vie, mœurs, trépas et miracles de ceux à qui elle donne ce titre. Outre l'information sur les lieux par des personnes députées particulièrement pour cette affaire; outre les serments, les attestations, l'uniforme consentement, et les témoignages humains et divins que l'on y examine avec toute l'application possible; outre cela, dis-je, l'on indique encore des jeûnes et des prières publiques, afin qu'il plaise à DIEU d'éclairer et d'assister son Eglise dans une matière de telle importance, qui entraîne avec elle un vrai culte, ou une superstition sacrilège si elle mettait au nombre des saints plusieurs personnes sans avoir auparavant examiné leur vie et leur mort, Il n'est aucunement probable, à ceux qui ont l'opinion qu'ils doivent avoir de DIEU et de sa providence, qu'il veuille abandonner son Eglise et la tromper en cette affaire importante, principalement après lui avoir promis son Saint-Esprit, et après s'être engagé, envers toutes sortes de personnes, que *quand deux ou trois seront assemblés en son nom il sera au milieu d'eux*. D'où il est aisé de con-

clure qu'il est impossible que l'Eglise, en se trompant elle-même, veuille aussi tromper les fidèles, après même leur avoir demandé leurs suffrages.

[Si la décision de l'Eglise exige notre foi]. — Les théologiens font ici une question dont il est à propos qu'un prédicateur instruisse ses auditeurs : c'est de savoir si l'on peut ou si l'on doit croire comme un point de foi qu'un saint béatifié ou canonisé par le Saint-Siège, dans les formes ordinaires, est effectivement bienheureux et jouit de la gloire dans le ciel. Il n'est pas difficile de répondre à cette demande, en disant que, bien qu'il soit véritable et infaillible que tel saint soit bienheureux, cependant ce ne peut être un objet de foi divine. Car, si on considère cette vérité en elle-même, n'étant point un objet révélé en particulier, l'Eglise n'a garde d'obliger les fidèles à cette croyance, si ce n'est à l'égard de ceux dont nous avons, dans l'Ecriture, une spéciale révélation, comme S. Jean-Baptiste, S. Etienne, Ste Elisabeth et autres. Que si l'on considère cette vérité par les principes dont on l'infère et par un raisonnement théologique, il est de foi que tout saint déclaré tel par l'Eglise, après les formalités requises, est véritablement bienheureux. Selon la maxime des philosophes, la conclusion d'un syllogisme suit toujours la partie la plus faible d'où elle est tirée : (par exemple, dans le sacrifice de l'autel, il est de foi que toute hostie consacrée contient le véritable corps du Sauveur, et on est obligé d'adorer l'hostie que le prêtre élève en célébrant la Messe, mais il n'est pas de foi que telle hostie soit véritablement consacrée, ou que le prêtre qui la consacre soit véritablement ordonné) : il en est de même de la canonisation de chaque saint en particulier : il n'est pas de foi que tel saint soit dans la gloire ; mais ce serait, assure S. Bonaventure, une terrible et téméraire incrédulité d'en douter ; et, comme on traiterait d'hérétique celui qui ne voudrait pas adorer l'hostie qu'élève le prêtre en disant la Messe, de même on a sujet de croire que celui-là est rebelle aux sentiments de l'Eglise qui refuse de croire qu'un saint qu'elle a canonisé dans les formes ordinaires est bienheureux dans le ciel.

[De la comparaison des saints entre eux]. — C'est une témérité de vouloir faire comparaison des mérites des saints, et S. Jérôme traite d'indiscrets et d'esprits peu sensés ceux qui entreprendraient d'examiner si de deux saints l'un est plus grand devant DIEU que l'autre, et s'il le surpasse dans l'état de la gloire : *Sanctorum merita stultè comparant*. Mais on peut sans imprudence, et même avec sagesse, faire comparaison des bonnes œuvres et des actions des saints en jugeant les unes plus méritoires, plus louables, plus agréables à DIEU que les autres, parce que DIEU nous a donné dans l'Ecriture des règles pour les discerner de la sorte et les connaître. Il ne nous a pas révélé lequel des bienheureux dans le ciel est

plus élevé et plus glorieux ; mais il nous a révélé, par exemple, que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et qu'il faut quitter l'autel pour aller se réconcilier avec son frère.

[La canonisation réservée au Pape]. — Les Souverains-Pontifes, ayant remarqué que les évêques et les métropolitains, qui continuaient d'user de leur droit, se rendaient quelquefois trop faciles à recevoir les preuves de sainteté et laissaient glisser divers abus, évoquèrent le droit de canoniser les saints au Siège apostolique, comme une des causes majeures dont il lui appartenait de connaître. On ne crut pas que, pour rendre authentique la canonisation d'un saint, ce fût assez que le Souverain-Pontife s'en expliquât de vive voix ou par écrit, sans revêtir cette action religieuse des formes et des solennités juridiques. C'est ce qui a paru au sujet même d'Innocent III, qui avait regardé la canonisation comme un droit dévolu au Saint-Siège. Ce pape, par une bulle de l'an 1208, ou plutôt par une lettre circulaire adressée à la noblesse de cinq provinces de France, déclara le B. Pierre de Castelnau martyr pour la foi, ajoutant à sa gloire qu'il avait été à propos qu'il mourût pour empêcher que toute la nation ne périclît, et que son sang serait un bain salutaire pour laver les taches de l'hérésie, et en même temps une semence qui allait produire de grands fruits dans l'Eglise. Cependant, parce que ce souverain-pontife en est demeuré là, on n'a point cru devoir faire porter publiquement à ce martyr la qualité de saint, ni rendre général par toute l'Eglise le culte qui lui est rendu en particulier dans son pays et dans son ordre.

L'usage du droit nouvellement acquis au Saint-Siège, soit qu'il fût reçu, soit qu'il fût contesté, n'a point empêché que quelques évêques aient encore entrepris, depuis ce temps-là, de canoniser les saints qui étaient particuliers à leurs Eglises. Nous en voyons plusieurs exemples. L'Eglise romaine n'a point rejeté ces manières de canonisations particulières, dont tout l'effet était renfermé dans les bornes d'un diocèse ou d'une province ; mais elle n'a point été longtemps sans les attirer encore à elle, à l'exclusion de tout le monde. Elle en a fait une nouvelle cérémonie que nous appelons *béatification*, qui est une espèce de provision et de dispositif pour la canonisation générale, et une permission d'honorer cependant le saint d'un culte religieux dans une Eglise particulière, dans un pays limité, dans une communauté ou dans un ordre entier. Cette nouvelle espèce n'a été introduite que depuis qu'on a jugé à propos de ne plus traiter la canonisation des saints que par de longs délais, pour s'assurer davantage de la vérité dans les voies des procédures les plus sévères. — On crut d'abord qu'un espace de cinquante ans après la mort du saint suffirait pour avoir lieu de découvrir tous les mauvais artifices dont on pourrait surprendre le Saint-Siège ; on reconnut bientôt qu'un siècle entier n'était rien de trop, et l'on a vu des procès de canonisation

durer près de deux cents ans. Ces moyens de purger le culte des saints dans l'Eglise n'ont pas seulement arrêté pour la suite des temps la licence démesurée de multiplier des saints inconnus; ils ont contribué encore à en faire reconnaître beaucoup de faux dont la mémoire devait être réprouvée.

[Principes sur la matière]. — Chacun doit tomber d'accord — 1° Que canoniser quelqu'un ne veut pas dire le faire ou le rendre saint, mais le déclarer tel, et le mettre dans le catalogue de ceux que l'Eglise honore comme bienheureux. — 2° Que, supposé l'invocation des saints permise et salutaire, il est expédient, et même nécessaire, que l'Eglise détermine ceux que l'on peut invoquer et honorer, pour ôter la liberté à chacun de se forger des dévotions à plaisir, et pour fermer la porte à toutes les superstitions. — 3° Que les saints peuvent être reconnus saints en trois manières : par le témoignage de l'Ecriture, comme l'ont été Siméon, Zacharie, Elisabeth, Jean-Baptiste; par le consentement des peuples, comme il a été dit des anciens docteurs de l'Eglise grecque et latine : S. Athanase, S. Grégoire de Nysse, S. Basile, S. Jean-Chrysostôme, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, et autres; enfin, par une recherche exacte, prudente et fidèle des preuves de leur sainteté, pendant leur vie et après leur mort; surtout par des témoignages divins qui ne peuvent mentir, comme sont les miracles : telle a été la canonisation des S. François, Dominique, Bonaventure, S. Thomas d'Aquin, S. Louis roi de France, S. François de Paule, et autres qui se célèbrent aujourd'hui dans l'Eglise catholique. — 4° On avouera que ce n'est pas aux particuliers de discerner les vrais miracles d'avec les faux, attendu les illusions de l'Antéchrist que l'Ecriture appelle *signes et prodiges mensongers*. — 5° Que cela appartient à ceux que l'Eglise commet pour examiner, et surtout au vicaire de JÉSUS-CHRIST qui s'est réservé ce soin. — 6° Si quelqu'un veut soutenir que le Souverain-Pontife peut se tromper en approuvant un saint, on peut aussi avec raison lui dire que lui-même peut se tromper en réprouvant le saint ou les marques de sa sainteté. — 7° Qu'il est bien plus assuré de s'en tenir au jugement de ceux que le Sauveur a commandé d'écouter comme lui-même qu'au sien propre, vu même que, comme il a été dit, jamais on n'examine aucune vérité avec plus d'attention que quand il est question de donner au peuple une règle touchant l'honneur, l'imitation et l'invocation des saints; joint aussi qu'il n'y a rien, en toute cette action, qui répugne à la parole de DIEU, et que personne n'est contraint de s'adresser aux saints, pourvu qu'il ne réprouve pas la dévotion des autres, et qu'il célèbre les jours qui lui sont ordonnés par l'Eglise. — Enfin, chacun accordera sans hésiter que l'Eglise qui est au ciel ne fait qu'un corps avec celle qui est sur la terre, que celle-là connaît celle-ci, et que raisonnablement celle-ci doit reconnaître celle-là.

[Abus anciens]. — Il s'est trouvé parmi les catholiques des gens de bien, de sainte vie même, en qui l'amour de la vérité n'a pas toujours eu la force de redresser la pente que tous les hommes ont au mensonge et à la fiction. On vit, dans les temps apostoliques, un homme de ce caractère en la personne de S. Papias, évêque d'Hiéraple, qui se disait disciple des Apôtres et des anciens qui avaient vu JÉSUS-CHRIST. Papias, avec toute sa piété et tout le zèle qu'il avait pour la religion, n'aurait pas été éloigné d'admettre de fausses histoires de JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, étant crédule à l'excès et facile à recevoir tout ce qu'on lui rapportait sous ces grands noms, sans se soucier d'en faire le discernement, ensuite il le débitait de même aux autres, et l'on sait qu'il a fait passer des faussetés et des rêveries pour des faits et des sentiments des Apôtres. Des gens de ce caractère, comme il s'en est trouvé presque de tout temps dans l'Eglise, sont aussi capables de faire des fausses histoires que les hérétiques. La différence, qui consiste en ce qu'ils ne se trompent que parce qu'ils sont trompés les premiers, peut bien les rendre plus excusables que les hérétiques et les imposteurs, qui sont les premiers auteurs de la fourberie ; mais elle n'en produit pas moins de fâcheux effets dans l'esprit de leurs lecteurs, et le mal est d'autant plus incurable que l'idée ou le préjugé que l'on a de leur mérite fait de plus profondes impressions.

[Motifs qui ont porté l'Eglise à canoniser les saints]. — Nous voyons que, dans les premiers siècles de l'Eglise, les fidèles menaient une conduite si régulière et si sainte, que plusieurs d'entre eux après leur mort ont été canonisés par la voix commune des évêques et de tout le peuple ; mais, la piété des chrétiens s'étant affaiblie de siècle en siècle, les chrétiens ne laissaient pas de mettre toujours au nombre des saints les personnes qui s'étaient distinguées pendant leur vie par des vertus éclatantes. Or, l'Eglise s'étant aperçue qu'il commençait à se glisser quelques abus dans cette conduite, l'amour qu'elle a toujours eu pour la vérité l'a portée à examiner avec plus d'exactitude et de sévérité les mœurs et la conduite des saints qu'on a voulu canoniser depuis ces premiers temps. C'est ainsi qu'elle a voulu s'en attribuer le pouvoir, et s'en est réservée l'autorité, afin de détourner ses enfants de toutes les superstitions où elle-même serait tombée si elle se fût contentée d'admettre au nombre des saints les personnes vertueuses qui lui ont été proposées depuis sur la simple déclaration des peuples, et souvent même des amis, des parents, des disciples ou des maîtres de ceux qui les proposaient. C'est ce qui a obligé cette bonne mère, pour ne se point tromper ni tromper ses enfants dans une affaire de cette importance, à tenir pour suspects les témoignages de ces personnes, jusqu'à ce qu'elle ait fait des recherches et des perquisitions très-exactes, employant pour cet effet

des années entières à examiner de près la naissance, la vie et la mort des personnes que l'on veut honorer de ce titre.

[Les saints douteux]. — L'Eglise toujours appliquée à maintenir la pureté dans le culte comme dans la foi et les mœurs de ses enfants, a trouvé moins d'inconvénients à ne point relever la mémoire des saints et des martyrs douteux qu'à s'exposer à en honorer de faux. Les Pères du concile de Laodicée en Phrygie, qu'on croit s'être tenu sous Constance ou Julien-l'Apostat, défendirent sous peine d'anathème de quitter les saints de Jésus-Christ reconnus pour tels, et d'aller s'adresser à ceux qui étaient reconnus saints par les hérétiques, soit qu'ils eussent été adoptés par eux, soit qu'ils eussent été eux-mêmes dans l'hérésie. L'Eglise ne porte pas néanmoins sa sévérité jusqu'à exclure tous ceux que l'on croit morts dans l'erreur, ou dans quelques sentiments déclarés hérétiques. Elle ne fait point difficulté de mettre au rang de ses plus grands saints des personnes que les millénaires et les autres sembleraient pouvoir revendiquer sur elle. Mais elle a cru en devoir retrancher d'autres de sa communion pour s'être rendus auteurs des hérétiques jusqu'à la fin et être morts excommuniés, quoiqu'ils eussent reçu les honneurs d'un culte religieux de la part des peuples.

Dans les siècles heureux de l'Eglise primitive, il était plus aisé aux saints de trouver des historiens dignes d'eux, et tels qu'ils étaient eux-mêmes. S. Luc en laissa l'exemple à ceux qui auraient assez de résolution pour le suivre. Cependant nous ne savons pourquoi DIEU a permis qu'il y ait eu si peu de saints qui soient entrés après lui dans cette carrière, et que les plus saints d'entre ceux qui y sont entrés n'aient pas toujours été ceux qui y ont le mieux réussi. Les saints de tout temps se sont bien moins appliqués à écrire les actions des autres qu'à faire eux-mêmes des actions dignes d'être écrites pour l'instruction publique. Il faut avouer néanmoins qu'il ne nous reste guère de vies particulières des saints distingués des cinq ou six premiers siècles de l'Eglise qui n'aient quelque saint pour historien. Cette opinion a continué même dans les siècles postérieurs, où les saints et les bons écrivains sont devenus plus rares. Car S. Euloge de Cordoue, par l'histoire des martyrs de son temps, S. Bernard par celle de S. Malachie, S. Bonaventure par celle de S. François, ont contribué beaucoup à la maintenir.

[Objections]. — On forme ici deux objections contre l'autorité de l'Eglise : un prétendu passage de S. Augustin, et les vies de quelques saints que les plus savants critiques tiennent pour apocryphes, lesquelles néanmoins sont reçues parmi les peuples, qui fondent là-dessus leur dévotion envers ces bienheureux. Quant à la première, on veut faire croire à S. Augustin qu'il a prononcé cette sentence : *Multorum corpora honorantur in terris quorum animæ torquentur in gehennâ.* Ces paroles ne se trouvent en aucun

endroit des œuvres du saint; et, quand elles seraient sorties ou de sa plume ou de sa bouche, elles s'entendraient des rois et des monarques païens, que la vanité a portés à se vouloir immortaliser par des moyens indignes, jnsqu'à faire élever sur leurs cendres des monuments superbes qui les fissent respecter de la postérité : telles ont été les Pyramides d'Egypte. Ou il faut dire que S. Augustin parlait des saints supposés, ou, ce qui est encore plus probable, qu'il voulait parler des martyrs des donatistes, honorés par les hérétiques de leurs temps, quoique véritablement leurs âmes fussent plongées dans les enfers avec celles des autres hérétiques. — La seconde objection regarde les saints dont la vie, la mort, et généralement toute l'histoire ne nous est pas tout-à-fait connue et bien circonstanciée; mais nous avons d'ailleurs assez de preuves de leur sainteté.

[Les actes des martyrs].—Pour recueillir les Actes des Martyrs, il y avait deux manières; ceux qu'il ne fallait que recueillir, et ceux que l'on composait après coup. Les premiers, que l'on appelait originaux, étaient des actes judiciaires, parce que c'étaient les plus considérables d'entre les gouverneurs de provinces qui faisaient le procès aux martyrs, sous les empereurs païens. Ces actes, qui n'étaient autre chose que des interrogatoires dressés dans les formes ordinaires, se conservaient dans les greffes publics: c'est de là que les chrétiens avaient soin de les tirer pour les transcrire; ce qu'ils faisaient souvent dans toute l'étendue des questions des juges et des réponses des accusés, souvent aussi par extrait ou par abrégé. Les greffiers n'avaient pas coutume de les refuser; plusieurs personnes allaient quelquefois prendre copie des mêmes actes. Chacun faisait ensuite de sa copie l'usage qu'il jugeait à propos, soit pour lui donner une forme plus historique, soit pour en faire une traduction d'une langue en une autre, soit enfin pour la réduire en abrégé. On met aussi parmi les actes originaux ceux que les martyrs composaient eux-mêmes lorsqu'ils en avaient la commodité, comme ont fait Ste Perpétue, S. Flavien, S. Montan, et quelques autres; ceux que les chrétiens présents aux audiences décrivaient en même temps que les greffiers, et ceux que les témoins mêmes de leurs combats dressaient incontinent après la consommation de leur martyre, comme ont fait les fidèles de Smyrne, ceux de Carthage et l'Eglise de Lyon.

Les actes de la seconde espèce que l'on reçoit encore comme des titres authentiques, sont ceux qui ont été tirés immédiatement de ces originaux. Ils n'en sont pour l'ordinaire que des abrégés, d'où l'on a retranché les formules ennuyeuses de la procédure judiciaire, auxquelles les auteurs ont substitué quelquefois leurs réflexions ou des ornements d'éloquence. Ces actes étaient remis entre les mains des évêques ou de quelques autres inspecteurs, pour les revoir avant de les publier ou de les laisser au peuple. Les plus courts et les plus simples ont presque tou-

jours été jugés les meilleurs. C'est principalement dans ces deux qualités que l'on a cru trouver le vrai caractère des actes authentiques, et elles ont toujours servi à les faire distinguer d'avec ceux qui étaient faux dans leur source ou corrompus par des paraphrases.

Les vrais et les faux actes des martyrs se multiplièrent dans l'Eglise jusqu'au temps de la cruelle persécution de Dioclétien, comme l'on voit croître ensemble le bon grain et l'ivraie dans le même champ jusqu'au temps de la moisson. Mais, par suite de l'édit que ce prince donna, l'an 303, contre les écritures saintes et les autres titres de notre religion, la plupart de ces actes furent enveloppés dans le même incendie que les livres sacrés. Ceux qui se gardaient dans les églises périrent sous leurs ruines ; ceux qui étaient dans les maisons des lecteurs ou des particuliers furent livrés aux commissaires païens, qui brûlaient tout sans discernement. Cela fut cause que quantité de faux actes de martyrs, composés par les hérétiques, se trouvèrent enveloppés dans la perte des véritables qui se lisaient dans les assemblées des fidèles, et que les païens comprenaient confusément sous le titre général d'écritures de notre religion. Avant cette grande persécution, Arnobe avait déjà reproché aux gentils la guerre qu'ils faisaient aux livres des chrétiens, parce qu'ils remarquaient que cette lecture les fortifiait dans leur foi, et les animait à la défense de la cause pour laquelle les martyrs avaient souffert. Ce fut par des vues semblables que les persécuteurs et les juges faisaient quelquefois brûler les procès des martyrs, sans souffrir qu'on les mit au greffe et qu'on en délivrât des copies.

[Tillemont]. — Nous ne pouvons que louer les mémoires de Tillemont, qui est une histoire de la vie des saints, à quoi il témoigne s'être appliqué particulièrement dans un travail opiniâtre de quarante années, dont le public commence à jouir depuis quelque temps. S'il a recherché celle des hérétiques et des païens, ce n'a été que pour la faire servir à ce dessein principal. Il n'en exceptait pas même l'histoire des empereurs. Les actes anciens et authentiques des martyrs s'y trouvent dans leur pureté originale, accompagnés de ce qu'il y a de plus certain dans leurs monuments de l'Eglise, pour en rendre l'histoire plus accomplie. Les actes suspects y sont examinés avec une liberté pleine de modestie, et une exactitude venant d'un esprit éclairé, judicieux, dégagé de prévention. Les actes faux en sont bannis, mais souvent de telle manière que l'on en retient ce qui peut servir à conserver ou à orner la mémoire des saints dont ils ne donnent qu'une connaissance confuse ; cependant, il a toujours eu soin de prendre de bonnes mesures pour ne pas tromper la piété des fidèles en prétendant l'édifier, sous prétexte que ce qui s'est dit d'incertain sur cela aurait été consacré ou sanctifié par la bouche des SS. Pères, à qui il a toujours gardé le respect.

[L'Eglise n'approuve pas tous les sentiments des saints canonisés]. — L'Eglise nous a fait connaître en plusieurs rencontres que, lorsqu'elle canonise les saints, elle ne prétend point canoniser tous leurs sentiments. Ainsi, quelque honneur qu'elle leur rende après avoir solennellement consacré leur mémoire, elle ne suppose pas que, dès qu'ils sont canonisés, on ne puisse pas condamner ce qui se trouverait véritablement condamnable dans leurs écrits et leurs sentiments. Cela regarde aussi les saints reçus depuis les dernières formes de canonisation juridique, c'est-à-dire depuis le douzième siècle, sous le pape Alexandre III, quoique l'on ait apporté plus d'exactitude et de sévérité dans l'examen de leurs sentiments comme de leurs actions. C'est ce que quelques-uns ont cru pouvoir observer à l'égard de S. Antonin de Florence et de quelques autres saints, qui n'avaient point la liberté de respirer d'autre air que celui de la scholastique ; de même à l'égard de quelques saintes femmes qui n'ont pas suivi toute l'exactitude des sentiments de l'Eglise lorsqu'elles ont voulu publier leurs visions et leurs révélations ; à l'égard même de divers saints élevés au-dessus des autres fidèles par leur spiritualité, et remplis des sentiments de la théologie mystique. Ce n'est point déroger à la canonisation des saints que d'avouer les erreurs qui se rencontrent dans leurs écrits. Une tache dans le soleil ne lui ôte point sa clarté. — L'Eglise, dans le temps même où elle se reconnaît éclairée de la doctrine des saints qu'elle canonise, est si éloignée de vouloir adopter ou garantir tous leurs sentiments, qu'elle se réserve toujours le droit de revoir et de juger les points de doctrine qui pourraient leur être échappés. Il est donc inutile de prétendre que tout ce qui est dit par des saints canonisés, ou par ceux dont la mémoire est en bonne odeur dans toute l'Eglise, doit être à couvert de la censure ou reçu sans examen. Ce privilège n'est dû qu'aux auteurs des livres canoniques, selon S. Augustin, qui, au sujet de S. Cyprien même, témoigne qu'il se peut trouver des erreurs dans les écrits des plus savants d'entre les docteurs et les orateurs chrétiens, quoiqu'il ne s'en trouve point dans les écrits des pécheurs, et que Dieu le permet ainsi afin de relever l'autorité des saintes Ecritures.

[Abus dans l'opinion et le titre de sainteté]. — Tout le monde n'a pas les mêmes idées de la sainteté, et n'est pas également instruit de ce qui regarde les saints, ou du moins n'est pas disposé de la même manière à leur égard. Ceux qui se connaissaient le mieux en sainteté ne convenaient pas toujours en quoi elle consiste, ni des marques qui doivent servir à la faire reconnaître. C'est ce qui a fait l'ambiguïté de la réputation de tant de saints lorsque, pour en juger, l'on s'est arrêté à considérer séparément leurs actions, au lieu de former son jugement sur toute la conduite de leur vie et sur leur mort. Ce jugement n'appartient de droit qu'à l'Eglise ; les peuples, qui se le sont souvent attribué, ont bien pu être les témoins et les dénonciateurs, mais jamais les juges de la sainteté. Il est vrai que,

dans les siècles heureux où les marques de la sainteté n'avaient encore rien d'équivoque, les témoignages des peuples passaient pour des jugements sûrs, et suffisaient souvent pour donner un titre et un rang parmi les saints. Mais, par un vice ordinaire à la multitude, cette liberté dégénéra depuis en une licence qui produisit divers abus, et qui obligea l'Eglise d'y remédier en retirant son droit à elle, et en se prescrivant aussi des bornes par de sages constitutions. Ces abus qu'elle entreprit de réformer s'étaient introduits différemment; mais ils marquaient presque tous le penchant de l'homme dans la corruption de sa nature. On retournait insensiblement aux superstitions dont on s'était défait en quittant le paganisme; on cherchait à rendre à la mémoire des morts des honneurs religieux, que l'on n'osait plus appeler divins depuis qu'on était devenu chrétiens, mais qui ne différaient presque que par l'objet des honneurs que l'apothéose ou la consécration procurait, parmi les païens, à ceux des hommes qu'ils élevaient au rang de leurs dieux.

Les sentiments naturels de la reconnaissance et de la vénération que l'on a pour ses maîtres et ses bienfaiteurs ont fait principalement consacrer la mémoire des princes et des grands; il suffisait souvent qu'ils n'eussent pas été vicieux, qu'ils eussent marqué du zèle pour la religion, et de la bonté pour les peuples, qu'ils eussent bâti des monastères, doté des églises et des hôpitaux; on ne s'arrêtait pas même aux défauts considérables qui avaient paru dans la conduite de leur vie, lorsqu'ils avaient rendu des services importants à l'Eglise. La piété de leurs sujets allait à mettre même au rang des martyrs ceux d'entre eux qui avaient été mis à mort injustement, lorsqu'ils avaient moralement bien vécu, quoique souvent il ne fût point question de la religion parmi les causes ou les motifs de leur mort. L'abus de ce culte que l'affection, la flatterie, la servitude ou l'intérêt faisaient rendre aux princes par leurs peuples s'est fait voir quelquefois jusque dans les bruits qu'ils répandaient des miracles qu'ils leur attribuaient de leur vivant même. Ils prétendaient que ces miracles, qui n'étaient que des fruits de l'imposture, seraient des titres suffisants pour établir l'opinion de leur sainteté, démentie par leurs actions.

Les évêques ont eu pour l'ordinaire plus de part au culte qu'on rendait par esprit de religion. Souvent ils emportaient dans le tombeau le titre de *Saints* qu'ils avaient porté de leur vivant, et y conservaient la vénération qui y avait été attachée. Ce titre se donnait à la dignité épiscopale, quelquefois même à la profession du christianisme, dans laquelle tout le monde est appelé à la sainteté. C'est en ce sens que non-seulement des évêques et des prêtres, mais beaucoup de laïques de l'un et de l'autre sexe, l'ont porté pendant plusieurs siècles, sans que ni le schisme ni l'hérésie où quelques-uns étaient engagés le leur ait fait perdre de leur vivant. Plusieurs l'ont retenu après la mort: c'est ce qui a souvent

trompé la simplicité ou l'affection des peuples, qui leur ont décerné les honneurs d'un culte religieux sur l'équivoque de ce titre, sans en examiner le fondement. Il paraît que c'est à la faveur d'une telle équivoque que l'on a fait glisser dans les Martyrologes les noms d'Eusèbe de Césarée en Palestine, fauteur de l'arianisme, et de plusieurs autres encore, dont la doctrine ni peut-être les mœurs n'étaient pas irrépréhensibles.

On mit encore en usage d'autres moyens de multiplier le nombre des saints, qui ne devinrent guères moins suspects à l'Eglise. La facilité de les recevoir croissait à mesure que la véritable sainteté diminuait : de sorte qu'elle donnait sujet de croire qu'on cherchait à compenser les pertes du ciel par le gain qu'on faisait faire à l'Eglise, en la remplissant de saints nouveaux, dont quelques-uns n'étaient tels peut-être que dans l'opinion des hommes. C'est ce qui parut principalement sous les deux premières races de nos rois, où l'on peut dire que le prix de la sainteté baissa extrêmement. On voyait des familles entières, et assez nombreuses, qui n'étaient composées que de saints, dont chacun devait avoir un jour son culte religieux à part. On commença à y admettre non-seulement de simples néophytes adultes, mais des enfants au-dessous de l'âge de discrétion; c'est-à-dire des saints sans coopération, qui n'avaient rien mêlé du leur aux mérites de JÉSUS-CHRIST; des saints qui font peut-être le plus grand nombre des bienheureux dans le ciel, mais qui ne sont pas ceux que l'Eglise se propose comme des objets du culte de ses enfants, à moins qu'ils n'aient souffert pour la cause de JÉSUS-CHRIST, comme les S. Innocents de Bethléem, comme S. Cyr, fils de Ste Juliette, martyr de trois ans, et quelques autres; comme encore divers enfants massacrés, dans les siècles postérieurs, par les Juifs au temps de leur pâque, en haine de JÉSUS-CHRIST. L'ambition et l'affection naturelle entrèrent aussi dans les motifs de la multiplication des saints : on vit employer l'argent ou le crédit dans les familles pour faire recevoir en ce nombre son parent, son ami, son compatriote; et l'on croyait se procurer par ce moyen de la gloire devant les hommes ou de la protection auprès de DIEU. Il suffisait quelquefois d'être mort un certain jour, comme le Vendredi-saint, pour être saint dans l'opinion des peuples, se faire dresser des autels, et faire porter des flambeaux et des offrandes à son tombeau.

[Réforme de ces abus]. — C'est pour remédier à tous les désordres qui se commettaient dans les premiers siècles que l'Eglise a établi des règles nouvelles pour la canonisation des saints. On y prescrivit des formes juridiques, propres à garantir de la surprise et des artifices de l'imposture ceux à qui il appartenait d'examiner les titres de sainteté présentés par les peuples. Le terme même de *canonisation* n'a été employé que fort tard, pour marquer la réception authentique d'un bienheureux au catalogue des saints que l'Eglise honore d'un culte public, et l'on ne voit pas qu'il ait été d'usage en ce sens avant le douzième siècle. Mais on com-

mença dès la fin du dixième à se servir des formes d'une canonisation régulière : ce qui se fit dans le temps où les évêques commencèrent à recourir à l'autorité du Saint-Siège pour porter les souverains-Pontifes à étendre par toute l'Eglise le culte du saint qu'ils proposaient, et qui pour l'ordinaire n'était reconnu et honoré que dans leurs diocèses particuliers. — Ainsi, on peut donner trois âges différents à la manière de canoniser les saints dans l'Eglise : le premier qui a duré depuis l'établissement du culte religieux des martyrs jusqu'au dixième siècle ; le second jusqu'au temps d'Alexandre III, qui monta sur le trône en 1159, et le dernier depuis ce souverain-pontife jusqu'à nous.

Le plus ancien que nous connaissons des décrets de canonisation solennelle faite par les souverains-pontifes, à la sollicitation des étrangers, est la bulle que Jean XV publia l'an 995, à la prière de Ludolphe, évêque d'Ausbourg en Allemagne, pour mettre S. Ulric au catalogue des saints. Le souverain-pontife assembla dans le palais de Latran un concile d'évêques, de prêtres, de diacres, et de toutes les autres personnes du clergé de Rome, pour écouter les propositions de l'évêque. Ce prélat fit la lecture du livre de la vie et des miracles du saint en pleine assemblée, et, sur les délibérations des évêques, le Pape consacra la mémoire de S. Ulric, évêque d'Ausbourg, par un culte public : ce qui s'entend d'une canonisation générale, qui devait avoir lieu dans toute l'Eglise, ou du moins dans toute la France et l'Allemagne, parce qu'il paraît que le saint était déjà honoré dans l'Eglise particulière d'Augsbourg, par l'autorité des évêques du lieu.

Les souverains-pontifes commencèrent, au douzième siècle, à faire entendre que la canonisation des saints, qui devenait déjà fréquente entre leurs mains, était une affaire à traiter dans le concile général, et qu'on la devait regarder comme l'une des plus importantes de l'Eglise. Ils ne prétendaient pas que ce concile dût être œcuménique ; ils appelaient seulement général, lorsqu'il s'y trouvait des prélats de divers Etats ou royaumes, et qu'ils y présidaient eux-mêmes. Quelque temps après, on ne laissa pas encore de voir un exemple éclatant de la canonisation épiscopale en France, sans qu'il y fût fait mention de l'entremise ou de l'autorité du Pape. C'est celle de S. Gauthier, abbé de Saint-Martin de Pontoise, qui fut célébrée dans des formes très-solennelles, et en même temps très-canoniques, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Paris et de Senlis. Non contents de lever le corps et d'en faire la translation soixante ans environ après sa mort, ils ordonnèrent encore une fête, et accordèrent des indulgences fort précieuses à ceux qui visiteraient ses reliques et qui réclameraient son intercession.

[Cérémonies de la canonisation]. — On a ajouté par degrés beaucoup de choses dans les formes juridiques et dans les cérémonies de la canonisation, pour la rendre plus auguste et plus sacrée, et l'on a composé divers

traités que l'on peut consulter. Quelques-uns estiment que le cérémonial en fut fixé et établi vers l'an 1347, sous Clément VI. Avant ce temps, on avait commencé à accorder aux fidèles des indulgences au jour de la fête. L'un des premiers exemples qu'on en voit, est celui d'Honorius III, qui en donna quelques jours à la canonisation de S. Laurent de Dublin, faite en 1226. Grégoire IX, son successeur, fut celui qui les étendit à une année et au-delà. Ainsi, tous ceux qui ont paru dans l'Eglise, ou qui sont morts en réputation de sainteté depuis environ le treizième siècle, ne sont point honorés d'un culte public s'ils ne sont canonisés ou béatifiés juridiquement par le Saint-Siège, ou déclarés saints par un concile œcuménique, comme plusieurs le disent de S. Roch. Il en faut excepter ceux que l'on a laissés ou insérés de nouveau dans le Martyrologe romain, depuis sa réformation faite sous Grégoire XIII et Sixte V. Mais il ne se fait plus de ces inscriptions sans quelque bref du Pape et quelque décret de la congrégation des Rites pour l'établissement de la fête et de l'office. C'est ce qui a paru principalement au sujet de S. Jean de Matha et de S. Félix de Valois, à l'ordre desquels on a voulu épargner les frais de la canonisation, parce qu'il aurait fallu les faire sur la bourse des captifs.

Pour fermer l'entrée à de nouveaux inconvénients, le pape Urbain VIII fit un décret, en 1625, renouvelé en 1634, pour empêcher de rien publier touchant les vertus ou les miracles des personnes que l'on croit saintes, sans l'approbation de l'ordinaire. Il en donna un autre, en 1631, pour interdire le titre absolu de saint ou de bienheureux à ceux qui n'en sont point qualifiés authentiquement par l'autorité de l'Eglise romaine. Au reste, comme ni les actions saintes sans miracles, ni les miracles sans actions saintes, ne suffisent pour la canonisation d'un bienheureux, selon que s'en est expliqué le pape Grégoire IX, il y a eu aussi des rencontres où les actions saintes et les miracles joints ensemble n'ont pas eu la force de faire canoniser ceux qui n'ont pas assez réparé le scandale causé à l'Eglise, soit par leur conduite soit par leurs écrits.

[Ce qui doit précéder la canonisation d'un saint]. — C'est un pur hasard si une affaire d'importance réussit sans qu'on ait pris les mesures et les précautions nécessaires, et médité par quels moyens on peut être moralement assuré d'un heureux succès. Voilà ce que fait l'Eglise, par une sage conduite, lorsqu'il est question de la canonisation d'un saint:—Premièrement, dans les procédures avant de le déclarer tel par les formes ordinaires; — En second lieu, dans les cérémonies et les règles prescrites dans la déclaration authentique de la sainteté de la personne en question, et de l'honneur qu'on peut lui rendre après cette solennelle canonisation. — Pour ce qui regarde les procédures qui doivent précéder la déclaration authentique qu'une personne est sainte et bienheureuse, voici ce qu'en

a écrit un bon auteur. — 1° Quelque prince souverain, ou une nation entière, ou les magistrats avec les peuples d'une ville, proposent au souverain-pontife celui qu'ils souhaitent qu'on mette au nombre des saints, lui exposent les actions de piété, les miracles et les services qu'il a rendus à DIEU et à l'Eglise, ce qui se doit faire souvent et pendant plusieurs mois et même plusieurs années, afin que, par ce délai et cet intervalle, la vérité des faits soit mieux reconnue. — 2° Le bruit avantageux et la réputation du mérite et des miracles de la personne ayant toujours continué, et même augmenté, les instances et les humbles prières pour obtenir cette canonisation doivent aussi se réitérer, et alors le Pape, dans un consistoire qu'on nomme secret, a coutume de proposer celui dont on poursuit la béatification avec tant d'instance, et dans ce même consistoire on ordonne que tout ce qu'on a allégué touchant la sainteté de cette personne soit mis par écrit, le pays, la province, la condition du saint; ensuite, la liste de ses miracles, la dévotion qu'ont les peuples pour sa mémoire, et enfin tout le reste qui peut servir à une plus parfaite connaissance du mérite et de la sainteté de la personne. Puis, on donne commission aux évêques, ou à des gens d'une probité reconnue, d'en faire une exacte et fidèle recherche. — 3° Si ces évêques et autres personnes d'autorité assurent que le rapport qu'on a fait des actions du saint est très-constant, le Souverain-Pontife demande l'avis des cardinaux, si pour faire cette perquisition on doit députer une commission spéciale de personnes choisies dans ce même consistoire secret. — 4° Si l'on est résolu de députer quelques-uns de cette compagnie, on le fait savoir aux évêques par une bulle expresse, et on leur enjoint de s'enquérir, avec lesdits députés, particulièrement des œuvres de miséricorde que le saint a exercées, des autres actions d'humilité et de patience, et enfin de ses miracles, et on leur recommande de s'informer de tout ce détail avec prudence, exactitude et fidélité, selon qu'il est prescrit dans la bulle qu'on leur envoie. Le tout ainsi examiné et mis par écrit, cacheté et scellé de leur sceau, doit être envoyé immédiatement au Pape. — 5° Le Pape le met entre les mains de quelques auditeurs de la Rote, et d'autres personnes d'une prudence et d'une capacité consommées, qui l'examinent encore avec soin et application, y ajoutant leurs propres sentiments et faisant leurs remarques. — 6° Toutes ces choses, ainsi disposées et rédigées par écrit, sont enfin une dernière fois examinées par le Souverain-Pontife et par le collège des cardinaux avec la dernière rigueur, et on voit si tout semble être en état pour déclarer la canonisation légitime, faite dans toutes les formes; et, si le Pape juge qu'on doit procéder à la canonisation, on le déclare et on le définit. — 7° Les patriarches, archevêques, évêques et abbés qui se trouvent alors à Rome sont appelés au consistoire, qui devient public: le Pape y fait un rapport de ce qui s'est passé dans cette affaire, sans toutefois déclarer ce qui a été défini, et demande sur ce sujet leur avis et leur sentiment.

Le jour assigné pour cette solennité, on y dispose le peuple par un jeûne public et par une solennelle procession, qui se fait avec les habits et ornements convenables ; on y chante à haute voix les litanies et autres prières, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au lieu où se doit célébrer la fête.

[Comment elle se fait]. — Ce serait ici le lieu de rapporter en détail ce qui se passe dans cette auguste cérémonie, si elle n'était assez connue par la relation qu'on en fait chaque fois que l'on canonise quelque saint. Mais, pour ne rien omettre sur ce sujet, voici ce qu'en dit un auteur, de l'ordre de S. Augustin. — Sitôt que l'on est arrivé au lieu où se doit faire la cérémonie, le Souverain-Pontife, prosterné devant l'autel, redouble ses prières, et conjure tous les assistants de joindre les leurs aux siennes pour demander à DIEU son secours particulier dans une affaire si importante ; et, tous s'étant mis à genoux, on chante le *Veni Creator*. L'hymne achevée, le Saint-Père se lève et prononce définitivement que celui dont il s'agit doit être mis au nombre et au catalogue des saints, et déclare que chaque année on en doit faire la fête. Cette sentence définitive étant prononcée avec majesté, on chante en musique le *Te Deum* ; après quoi le Pape dit la messe en l'honneur du saint, avec toute la solennité possible. Quand elle est finie, le postulateur de la cause et les autres qui ont procuré cette cérémonie rendent d'humbles actions de grâces au Souverain-Pontife, pendant qu'on entend de tous côtés le son des cloches, le bruit du canon, les tambours et les trompettes, et toutes les marques de la réjouissance du peuple. Il ne reste plus que d'ordonner une bulle de cette canonisation, et de prier les notaires publics de l'expédier au plus tôt pour la satisfaction tant de la ville que de toute l'Eglise et la vénération de tous les fidèles : bulle qui contient la permission de célébrer la messe du nouveau saint, d'en faire l'office, de lui dédier des temples, des oratoires et des autels, et de lui rendre tout le culte que l'Eglise permet de rendre aux saints de même rang et du même caractère de sainteté ; et, afin de porter les fidèles à s'en acquitter avec plus de ferveur, le Pape accorde de grandes indulgences à ceux qui l'invoqueront avec dévotion.

Voici l'exemple d'une bulle de ce genre. C'est celle de la canonisation de *S. François Régis* par le pape Clément XI.

« Le Saint-Esprit nous avertit qu'on doit un tribut de louanges à ces hommes glorieux qui, riches en vertus, se sont rendus illustres dans leur nation, c'est-à-dire aux saints et aux élus du Seigneur que la divine bonté a pris plaisir d'orner des dons les plus éclatants de ses différentes grâces. Et certes, il est bien juste que les fidèles s'empressent d'honorer ceux que le souverain juge couronne dans le ciel d'une gloire immortelle, et dont il atteste la sainteté sur la terre par les miracles qui suivent leur mort, afin que les peuples racontent leur sagesse et que l'Eglise publie leurs louanges. Comme, parmi ces hommes illustres, la divine

Providence a fait éclater partout la gloire de son serviteur Jean-François Régis, nous manquerions aux devoirs du pontificat où il a plu au Seigneur de nous élever, quoique cette dignité soit fort au-dessus de nos mérites et de nos forces, si nous n'employions le pouvoir que nous avons reçu d'en haut à augmenter le culte et la vénération dudit serviteur de DIEU, pour la gloire du Seigneur, pour l'ornement de l'Eglise catholique et l'édification du peuple chrétien. Ayant donc examiné et pesé avec soin et maturité toutes les procédures et informations juridiques faites par nos vénérables frères les cardinaux de la congrégation des sacrés Rites sur la sainteté et les vertus héroïques dudit serviteur de DIEU, et sur les miracles qu'on assurait que DIEU avait faits par son intercession et pour manifester aux hommes sa sainteté, nous avons fait encore assembler devant nous cette même congrégation, qui, après avoir pris l'avis des consultants, a jugé d'un commun consentement que nous pouvions, quand bon nous semblerait, déclarer bienheureux ce serviteur de DIEU. C'est pourquoi, ayant égard, comme la bonté paternelle le demande, aux pieuses instances de plusieurs de nos vénérables archevêques et évêques de France, nous accordons, de l'avis et du consentement des cardinaux ci-dessus marqués, par l'autorité apostolique et la teneur de ces présentes, que ledit serviteur de DIEU soit désormais appelé bienheureux, que son corps et ses reliques soient exposés à la vénération des fidèles, avec faculté de les porter aux processions, et que chaque année, le jour de son décès, on en récite l'office et qu'on en dise la messe, suivant les rubriques du bréviaire et du missel romains. »

COMMUN DES APOTRES

Et des hommes apostoliques.

AVERTISSEMENT.

Puisque S. Paul dans l'ordre des saints que Dieu a choisis et appelés à son service, donne le premier rang aux Apôtres, qui ont été ses coadjuteurs dans l'ouvrage du salut des hommes, il est bien juste, dans l'ordre que nous observons en ce Supplément pour le Commun des saints, de commencer par les mêmes Apôtres, qui ont été les premiers fondements de l'Eglise, et qui ensuite l'ont étendue en portant les lumières de la foi jusqu'aux nations les plus barbares et les plus éloignées. C'est pourquoi, ne pouvant, comme nous l'avons déjà dit, fournir des matériaux pour chaque apôtre en particulier, non plus que pour les personnes apostoliques qui ont suivi leurs traces et continué leurs travaux, nous n'en parlerons qu'en commun.

COMMUN DES APÔTRES.

[Ce que nous devons aux Apôtres]. — Je sais, Messieurs, que tous les Apôtres sont les Pères communs des chrétiens, qui ont arrosé l'Eglise de leur sang, et l'ont rendue féconde par leur mort ; je sais que nous devons à leurs travaux la grâce de notre conversion, l'espérance de notre salut, et que, s'ils ne nous avaient instruits par leurs discours ou par leurs écrits, nous serions encore ensevelis dans les ténèbres de l'erreur et du péché : car ce sont ceux qui ont porté la parole de JÉSUS-CHRIST par tous les endroits de la terre : *In omnem terram exivit sonus eorum*. Les plus grands conquérants sont inconnus où les Apôtres sont révéérés, et le nom de Pierre et de Jean est plus illustre que celui d'Alexandre et de César. Mais je sais aussi que, entre ces glorieux prédicateurs de l'Evangile, il n'y en a point à qui nous ayons plus d'obligation qu'à S. Paul. Car, outre qu'il est l'Apôtre des gentils et qu'il a été choisi de DIEU pour nous délivrer de la tyrannie du démon et de la servitude du péché, il est encore le modèle des prédicateurs et l'idée sur laquelle se doivent former tous ceux qui ont l'honneur de publier l'Evangile. (**Le P. Senaut, de l'Oratoire**).

[Les vertus apostoliques.] — Quelque éclatants qu'aient été les miracles que les Apôtres ont faits, ils ont encore été plus illustres par leurs vertus. Que ne méditons-nous souvent ce que l'Ecriture nous apprend de leur zèle, de leur désintéressement, de leurs travaux, de leur fidélité, de leur ardente charité, afin de nous animer par de si beaux exemples ! Quelle patience ! quelle force ! quel courage ! Jamais ils ne vont avec plus d'ardeur dans quelque lieu que quand ils savent qu'ils y souffriront de cruelles persécutions. La mort présente à tout moment, bien loin de les ébranler, ne sert qu'à fortifier leur courage et à leur faire concevoir de plus grandes espérances. Ils prêchent encore JÉSUS-CHRIST dans le temps que le bourreau a le bras levé pour exécuter la sentence prononcée par un cruel tyran. Quel martyr plus long, plus rigoureux, plus difficile à souffrir, que celui par lequel le saint que nous honorons a eu le bonheur de finir sa vie ? Les tyrans et les bourreaux en inventeraient en vain de plus cruels : les afflictions, les persécutions, le fer, la violence, ne sépareront jamais de l'amour de JÉSUS-CHRIST ceux qui lui sont si étroitement unis. Au milieu de tous leurs maux, ils demeureront victorieux par celui qui les a aimés. Voilà quels ont été ceux que JÉSUS-CHRIST a choisis, et à qui il a donné le nom d'Apôtres. (**Lambert, Année évangélique**).

[Sainteté des Apôtres.] — Les Apôtres sont des hommes tout spirituels, des hommes détachés du monde, des hommes au-dessus de tout intérêt, des hommes non-seulement saints, mais d'une sainteté consommée, des hommes pleins de DIEU et vides d'eux-mêmes, en un mot, des hommes parfaits et irrépréhensibles. Ils ne sont plus, dit S. Chrysostôme, cet or de la terre grossier et informe, tel que la terre le produit, mais cet or purifié et éprouvé, qui a passé par le feu : *igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum* (Ps. 11). Or, le feu par où ils ont passé c'est, ajoute S. Paul, notre DIEU lui-même : non plus notre DIEU irrité et faisant éclater, comme autrefois, le feu de sa colère sur les pécheurs, mais le Saint-Esprit répandant avec profusion ses dons et ses grâces, et consumant par le feu de son amour tout ce qu'il y a dans ses élus d'impur et de terrestre : *DEUS enim noster ignis consumens est* (**Bourdaloue, Sermon de la Pentecôte**).

[Zèle des Apôtres et les prodiges qu'ils ont faits]. — En quelque endroit que je porte les yeux, je ne vois que miracles du zèle des Apôtres. Ici sont des aveugles éclairés, des malades guéris et des morts ressuscités ; là, c'est un peuple gagné à DIEU et délivré des lacets de Satan, pour parler le langage de l'Écriture, et par toutes les voies du salut tracées : *In omnem terram exiit sonus eorum* (Ps. 18). Zèle aussi étendu que l'univers, zèle supérieur à tous les obstacles et à tous les périls, zèle contre lequel les puissances de l'Enfer liguées n'ont jamais prévalu. Pour le comprendre, ce zèle, approfondissez, si vous le pouvez, les contradictions que les Apôtres ont eu à soutenir, l'amertume de leur vie, la durée de leurs travaux et la continuité de leurs peines. Parcourez en esprit ces vastes régions et ces mers immenses par où ils ont passé, malgré les périls et les fatigues. Brûlés du zèle de la maison de DIEU et du salut des âmes, rien ne les a rebutés, ni la misère ni la pauvreté. Ils vont annoncer l'Évangile, apprendre aux nations barbares la connaissance du vrai DIEU, ruiner l'empire du démon et y substituer celui de JÉSUS-CHRIST. — La moisson était grande, Seigneur, mais vous aviez des ouvriers zélés, laborieux et infatigables. A peine les Apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils commencent à parler, à se déclarer : *Repleti sunt Spiritu-Sancto, et cæperunt loqui* (Act. 11). Voilà le premier effet de leur zèle. Mais pour qui parlent-ils ? pour qui se déclarent-ils ? Pour JÉSUS-CHRIST, dont ils se considèrent désormais comme les ambassadeurs, comme les hérauts, comme les témoins fidèles. Honteux de n'avoir osé jusque-là lui rendre le témoignage qu'ils lui devaient, confus de n'avoir pas eu le courage de prendre sa cause en main et de soutenir ses intérêts, indignés contre eux-mêmes de l'avoir déshonoré par une désertion et une fuite pleines de faiblesse, et résolus de réparer ce scandale par la ferveur de leur confession et aux dépens de leur vie, que font-ils ? Animés du nouvel esprit qui vient de descendre sur eux et les fortifier, ils sortent du Cé-

nacle où ils s'étaient tenus cachés, ils paraissent dans les places publiques, ils entrent dans les synagogues, et se produisent devant les tribunaux pour y semer la parole de DIEU. (**Bourdaloue**, *Ibid*).

[Un apôtre doit être à l'épreuve des persécutions.] — Les Apôtres, selon le portrait que le grand Apôtre nous en fait lui-même, étaient des hommes qui se livraient à toutes sortes d'injures, d'outrages, de tourments, pour la prédication de l'Évangile. Quelques gens envieux et pleins d'artifice prêchaient l'Évangile, pour susciter une persécution plus cruelle à S. Paul et pour rendre sa captivité et ses fers plus rudes ; mais qu'importe, dit-il, pourvu que leur malice et ma patience dans mes travaux servent à faire connaître partout JÉSUS-CHRIST ? Voilà les sentiments que nous devons avoir pour les desseins de DIEU, dont il nous fait les instruments. Quand il ne faut, pour en assurer le succès, que souffrir, souffrons avec joie : heureux que DIEU attache ainsi sa cause à la nôtre, et que, nous faisant souffrir pour les intérêts de sa gloire, il soit intéressé par sa gloire même à nous consoler et à essuyer nos larmes. (**Fénelon**, *Sermons choisis*).

[Prédication par l'exemple]. — Un prédicateur apostolique est plus persuasif par les exemples que par les raisons. On réplique toujours à celles-ci, mais on n'a rien à répliquer à ceux-là. Les exemples sont toujours plus éloquents que les discours. Une sainte doctrine qui n'est pas soutenue par la sainteté d'une vie exemplaire n'a qu'un éclat faible et demi-éteint ; il faut que la conduite du prédicateur prévienne les esprits en faveur de sa morale. JÉSUS-CHRIST a commencé par faire avant que de prêcher. Une vie molle, une vie mondaine et immortifiée dans un prédicateur affaiblit étrangement son éloquence. On ne peut pas se persuader qu'il croit lui-même les vérités qu'il prêche, quand il ne fait rien de ce qu'il dit. (**Croiset**, *Année chrétienne*).

[Les hommes apostoliques doivent être désintéressés.] — Lorsque vous combattez pour la foi ou pour la doctrine de JÉSUS-CHRIST contre le libertinage et l'erreur, que ce soit le zèle seul pour la gloire de votre maître qui vous fasse agir. Quand DIEU menace de détruire l'impie Babylone, il déclare qu'il enverra des guerriers qui ne rechercheront ni l'or ni l'argent, qui combattront sans intérêt et sans faire de quartier à personne : *Suscitabo super eos Medos, qui argentum non quærent nec aurum velint, sed sagittis parvulos interficient* (Isai, XIIII). Tel doit être le caractère d'un ouvrier évangélique. Ennemi implacable de l'erreur et de l'impiété, il leur déclare une guerre ouverte partout où il les aperçoit ; nulle considération n'est capable de lui faire trahir la vérité ; il attaque le vice jusque dans ses derniers retranchements. Mais pour cela, quel désintéressement, quelle pureté de zèle ne faut-il pas ? (**Ségneri**, *Méditations*).

[Ils doivent se sanctifier eux-mêmes]. — Tandis que les ouvriers évangéliques font part aux autres des lumières que le Seigneur leur a communiquées, tandis qu'ils prêchent sur les toits les vérités qu'on leur a dites à l'oreille, leur principale occupation doit être de les pratiquer exactement eux-mêmes. Que servirait-il, en effet, aux ministres de l'Évangile de gagner à JÉSUS-CHRIST tous les hommes, s'ils venaient à perdre leur âme? S. Paul lui-même, tout favorisé qu'il était des dons du Ciel les plus extraordinaires, appréhendait ce malheur, et tous les hommes apostoliques ne sauraient trop le craindre à son exemple : car leur perte est infaillible s'ils n'ont une vertu proportionnée aux dangers de leur ministère. Or, pour l'acquérir, cette vertu ferme et à l'épreuve des secousses et des tempêtes, il faut qu'ils aient sans cesse recours à la prière, qu'ils se rendent bien attentifs à ce que DIEU leur dit alors, qu'ils gravent profondément dans leur esprit les vérités qu'ils méditent. Tant de ministres sacrés ne tombent dans le relâchement, et ensuite dans le crime, que parce qu'ils se négligent dans l'exercice de la prière, et qu'ils n'y écoutent pas DIEU attentivement, ou qu'ils ne conservent pas avec assez de soin ce qu'ils y apprennent. Ils ne retiennent que ce qu'il faut dire aux autres, et tout ce qu'il y a de personnel leur échappe ; ils ne songent qu'à parler aux autres, et ils ne se disent rien à eux-mêmes. (**Ségneri**).

[Humilité nécessaire]. — Voici ce que l'Écriture nous rapporte de la vocation de Moïse. DIEU l'appelle, il lui déclare qu'il veut l'envoyer à Pharaon pour délivrer son peuple. Moïse répond : *Qui suis-je ? Suis-je en état d'aller à Pharaon ? N'est-ce pas une entreprise au-dessus de mes forces que de prendre sur moi de délivrer les enfants d'Israël ?* Premier sentiment d'un serviteur fidèle : il rentre en lui-même ; il est pénétré de son indignité. Moïse avait raison de se défier de lui-même. Mais que ne devait-il pas espérer quand le Seigneur lui déclare qu'il sera sa force et qu'il sera avec lui ? N'en êtes-vous pas étonnés ? Moïse résiste encore après une telle promesse. *Le peuple, dit-il, ne me croira pas.* Moïse ne craint point de représenter à DIEU ses talents, qui lui paraissent trop faibles et trop petits. Il faut que le Seigneur, pour se faire obéir, commande plusieurs fois, qu'il menace, qu'il paraisse en colère. — Conduite merveilleuse d'un homme juste qui craint DIEU, qui brûle d'un saint désir pour son service, mais qui connaît le poids de l'emploi dont DIEU veut le charger. Moïse exécute avec fidélité tous les ordres de DIEU : il surmonte tous les obstacles ; il est heureux dans toutes ses entreprises. Pourquoi cela ? C'est que le Seigneur est avec lui, comme il sera toujours avec tous ceux qui suivent ses ordres, qui seront exacts à ne rien entreprendre qu'après l'avoir consulté, et après avoir connu sa volonté. (*Discours sur la vie ecclésiastique, par Lambert*).

[Vocation]. — JÉSUS-CHRIST appela ses disciples, et il en choisit douze d'entre

eux, qu'il nomma Apôtres. JÉSUS-CHRIST envoya les douze. Hélas ! si les Apôtres s'étaient offerts d'eux-mêmes, s'ils n'avaient pas été envoyés, tout leur travail eût été inutile, et ils n'auraient rapporté aucun fruit. JÉSUS-CHRIST leur a ainsi parlé : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis afin que vous alliez et que vous rapportiez du fruit. Les Apôtres rapportaient du fruit parce qu'ils ont été choisis. Si l'Évangile fait peu de fruit, c'est, la plupart du temps, parce qu'il est prêché par des ministres que le Seigneur n'a pas appelés.—Après que le Maître s'est expliqué, il est presque inutile de faire parler les serviteurs. Ne laissons pas néanmoins d'entendre les Apôtres. Une vérité aussi essentielle ne peut être trop solidement appuyée. Les Apôtres ont confirmé avec zèle la vérité qu'ils avaient apprise de leur maître. Peut-on décider plus nettement que S. Paul la nécessité de la vocation ? *Nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron. (Le même).*

[Les belles prérogatives d'un apôtre]. — Il me semble que c'est faire en peu de mots à notre saint un assez ample panégyrique, que de dire qu'il a été l'un de ces conquérants de l'univers. Il me semble que c'est mettre sa gloire en un assez beau jour que de le faire voir rempli de cette charité apostolique, après en avoir fait voir un si grand chef-d'œuvre dans sa vocation, puisqu'elle comprend excellemment toutes les vertus, et que, après que l'Écriture l'a nommé entre les princes de la terre qui jugeront toutes les nations que leurs miracles et leurs vertus ont soumises au joug aimable de l'Évangile, on ne peut aisément y ajouter d'autres éloges qui ne soient faibles et inutiles. Car qu'y a-t-il de plus glorieux et de plus illustre que d'être choisi d'un DIEU pour être le dépositaire de tous ses secrets et le dispensateur de ses mystères, pour être un de ces astres brillants de la première grandeur dont il veut éclairer le monde, pour être un vase sacré, plein de l'esprit de DIEU, afin de porter dans le cœur de tous les hommes ce feu divin après l'avoir reçu avec tant de profusion ? Celui dont nous parlons a eu des beautés singulières, des lumières qui lui ont été propres, des courses et des mouvements particuliers, des effets et des influences qui, pour n'être pas tout-à-fait connues, n'ont pas laissé sans doute d'être très-salutaires et très-remarquables. (**Verjus**, *Panégyr. de S. Matthieu*).

[L'esprit de douceur et d'humilité]. — S. Paul voulait qu'on considérât les apôtres comme les ministres de DIEU et les dispensateurs de ses mystères ; mais des dispensateurs fidèles, qui ne prêchaient que JÉSUS-CHRIST, et qui ne se prêchaient point eux-mêmes : qui ne voulaient point qu'on s'attachât à eux, mais à JÉSUS-CHRIST, dont ils étaient les serviteurs, et en qui ils étaient les serviteurs de tous ceux auxquels ils annonçaient l'Évangile. Ils avaient, en effet, appris à être doux à l'exemple de celui qui les envoyait comme des agneaux au milieu des loups pour changer les loups en agneaux, en ne les combattant et en ne les terrassant que

par leur douceur et leur patience. Les Apôtres ne s'élevèrent pas eux-mêmes à l'apostolat ; ce fut le Fils de DIEU qui les choisit et qui les appela, dit l'Évangile. Attendons tout, comme eux, de la bénédiction de DIEU, et soyons de ces justes sur la tête desquels il se plaît à la répandre. Il n'est pas besoin que nous nous fassions craindre des ennemis de DIEU par la puissance des miracles ; mais il est nécessaire que nous tâchions de plaire à DIEU par la foi, et aux hommes par la douceur et l'humilité de cœur que le Sauveur nous a tant recommandées. Ne nous élevons pas de nous-mêmes ; mais remplissons dignement la place où le Seigneur nous a mis. Gardons les préceptes qu'il nous a donnés par ces premiers prédicateurs de son Évangile ; efforçons-nous de les accomplir avec amour. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[Un apôtre doit vivre conformément à l'Évangile qu'il prêche]. — Ne vous flattez pas de pouvoir jamais vous rendre utile au prochain, ni de lui faire goûter les vérités de l'Évangile, si vous n'êtes vous-même rempli de ces vérités saintes, et si vous ne les mettez en pratique. C'est du sein de celui qui croit en JÉSUS-CHRIST que doivent couler ces fleuves d'eau vive qui se répandent ensuite au-dehors, et qui portent de tout côté l'abondance et la fertilité : *Qui credit in me flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ* (Joan. vi). Si votre cœur n'est pas d'intelligence avec votre langue, si votre conduite dément vos discours, eussiez-vous l'éloquence des plus grands orateurs, ce torrent de vaines paroles se dissipera bientôt, et, après un bruit de quelques moments, les lieux où il aura passé demeureront aussi secs et aussi stériles qu'auparavant. Ce ne sont que les plus pures maximes de l'Évangile que vous proposez, ce sont des eaux claires et salutaires en elles-mêmes ; mais ces eaux, en passant par un canal infecté du poison de la vanité ou de l'intérêt, ont perdu, pour ainsi dire, une partie de leur vertu et de leur efficace ; et DIEU veuille que votre conduite n'ait pas plus de force pour combattre, dans l'esprit de vos frères, la vérité de ces maximes, que n'en ont vos discours pour en inspirer la pratique ! Remplissez-vous donc tellement de ces eaux salutaires, que vous les puissiez communiquer avec abondance à tous ceux qui vous approchent ; qu'elles sortent de votre cœur avec cette véhémence et cette impétuosité à laquelle rien ne résiste : sans cela, vous espérez en vain que DIEU bénisse jamais vos travaux. Vous exhorterez, vous instruirez, vous arroserez ; mais, celui à qui seul il appartient de donner l'accroissement n'agréant point votre ministère, vous ne serez que comme un airain qui résonne, ou une cymbale qui fait du bruit. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Le Saint-Esprit transformé]. — Mais encore, quels hommes pensez-vous qu'étaient les Apôtres avant que le Saint-Esprit vint leur enseigner toute vérité ? Ah ! Chrétiens, quelle merveille ! des hommes remplis de défauts, des hommes, selon le reproche de JÉSUS-CHRIST, insensés et lents à croire,

stulti et tardi corde ad credendum; des hommes charnels et ne voulant juger des choses de DIEU que par les sens : *Nisi videro, non credam*; des hommes que le Sauveur lui-même avait eu peine à supporter, et à qui, dans le moment de son indignation, il avait dit : *O generatio incredula, quamdiù vos patiar*? c'est ainsi que l'Évangile nous les dépeint; et telle était, même après la résurrection du Fils de DIEU, la disposition où ils se trouvaient encore, puisque JÉSUS-CHRIST, en se séparant d'eux et montant au ciel, leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur. (**Bourdaloue**, *Sermon de la Pentecôte*).

[Exemple de S. Etienne]. — A combien de pécheurs pourrais-je adresser ces reproches qu'Etienne faisait à une nation aveugle et rebelle? Il y a si longtemps qu'on vous prêche dans cette chaire les vérités du salut! DIEU vous a envoyé des ministres de son Évangile qui vous ont même persuadés, des prédicateurs éloquentes et touchants que plusieurs ont écoutés avec fruit. Si donc il y avait de ces cœurs indomptables et inflexibles de qui S. Etienne parlait; *Durâ cervice et incircumcisis cordibus*, pourquoi, leur dirai-je, vous obstinez-vous à ne pas sortir de votre désordre, et pourquoi opposez-vous aux saintes maximes de la sagesse chrétienne, dont on a soin de vous instruire, une fausse sagesse du monde qui est ennemie de DIEU? Car voilà, hommes du siècle, ce qui vous enduret et ce qui vous perd. Comme les Juifs voulaient être sages selon leur loi et non pas selon la loi de JÉSUS-CHRIST, vous voulez être sages selon le monde, intelligents, prévoyants, habiles selon le monde; vous voulez accorder JÉSUS-CHRIST avec le monde, son Évangile avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde. Tout convaincus que vous êtes de vos devoirs envers DIEU, vous ne pouvez vous résoudre à aller contre le torrent du monde; vous craignez la censure du monde, vous vous faites une obligation et une nécessité de vous conformer aux usages du monde, et de vivre comme on vit dans le monde. Tel est le principe de cette dureté de cœur qui, comme un obstacle invincible, arrête votre conversion. Or, pensez-vous que ces Juifs soulevés contre JÉSUS-CHRIST, et dont S. Etienne avait entrepris de combattre l'infidélité, fussent plus coupables que vous dans leur endurcissement et dans leur impénitence? Je soutiens, moi, que votre endurcissement est sans comparaison plus criminel, et que par mille endroits leur impénitence a dû paraître devant DIEU plus excusable et plus pardonnable que la vôtre. Non, ne nous flattons point: ces Juifs que S. Etienne a confondus, quelque idée que nous en ayons, étaient moins infidèles que nous. Ils péchaient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion. Ils fermaient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de DIEU: et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs. (**Bourdaloue**).

[Les Apôtres, lumière du monde]. — Le Fils de DIEU, s'adressant à ses Apôtres, les appelle la lumière du monde : *Vous êtes*, leur dit-il, *la lumière du monde*. C'est une lumière qui doit se manifester et se faire voir dans tous les lieux de la terre. Le Sauveur, pour faire connaître cette obligation qu'il impose à ses Apôtres de publier la vérité dont ils étaient les dépositaires, se sert de la parabole d'une ville, laquelle, *étant située sur la montagne, ne peut être cachée*. Il ajoute ensuite *qu'on n'allume point la lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison*. Quelle est la conséquence que le Fils de DIEU tire de cette parole ? La voici clairement expliquée dans les paroles suivantes : *Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le ciel*. Matth. v. — Les Apôtres sont la lumière du monde ; mais ils n'ont pas d'eux-mêmes cette glorieuse qualité : ils ne sont lumière qu'en tant qu'ils sont éclairés par celui qui est la véritable lumière. Il y en a un, comme nous l'apprenons de S. Jean, qui est *la vraie lumière et qui éclaire tout homme venant au monde* : c'est celui qui a dit en parlant de lui-même : *Je suis la lumière du monde : celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie*. JÉSUS-CHRIST donc est la vraie lumière, et quand les hommes sont appelés la lumière du monde, c'est un bien qu'ils n'ont pas d'eux-mêmes, mais qu'ils ont reçu de celui qui est la source de toute lumière. JÉSUS-CHRIST étant la lumière par essence, il n'est pas étonnant qu'il se soit appliqué à lui-même ce qu'il avait dit de ses serviteurs. Vous venez de voir que, quand il a dit, dans le sermon sur la montagne : *On n'allume point la lampe pour la mettre sous le boisseau*, il adressait la parole à ses Apôtres. Il a employé la même parabole dans notre Evangile ; mais les paroles qui précèdent, et les circonstances dans lesquels il se trouve, font voir que c'est lui-même dont il prétend parler. (Lambert, Année évangélique).

[Sentiment des Pères sur la vocation des Apôtres]. — De toutes les preuves de la divinité de JÉSUS-CHRIST et de la vérité de la religion que nous professons, tous les pères et les théologiens ont regardé la vocation des Apôtres comme l'une des plus fortes et des plus invincibles. Soit que nous nous arrétions à la grandeur de ce projet et à l'extrême difficulté d'y réussir, soit que nous considérions le succès qu'il a eu et le bonheur avec lequel cette religion s'est perpétuée et conservée, soit que nous réfléchissions sur les moyens qu'on a pris et sur les personnes qu'on a choisies pour conduire heureusement cet important ouvrage, tout nous y paraîtra surnaturel et divin.

Ce n'est pas une république en idée, comme celle de Platon, qui voulait que tous les hommes vécussent sous de mêmes lois, qui prétendait que, comme il n'y avait qu'un monde, il n'y eût aussi qu'une même coutume et un même genre de vie. Excellents projets, mais qui ne subsis-

taient que dans l'imagination d'un esprit rêveur, dont S. Augustin a dit que, s'il revenait au monde, il s'étonnerait de voir qu'une religion qui lui eût paru ridicule, se soit établie par tout l'univers, pendant qu'à peine a-t-il pu lui-même ramasser quelques disciples dans un petit coin de la terre. Mille obstacles, apparemment insurmontables, s'y opposaient. L'aveuglement et la superstition des païens, qui depuis plusieurs siècles adoraient de fausses divinités ; l'orgueil et l'opiniâtreté des Juifs, qui, ayant reçu leur religion du vrai DIEU, se croyaient bien fondés à ne la jamais abandonner ; la douceur des lois déjà établies et confirmées par un long usage ; la sévérité d'une autre toute nouvelle, qui réduisait les hommes à une austère et humiliante discipline ; tout cela répugnait au bon sens et rendait impossible l'exécution de ce dessein. Il fallait dire aux païens : Votre religion est sacrilège et abominable, détruisez vos temples, abattez vos autels, brisez vos statues ; vos dieux sont des dieux fabuleux : il n'y en a qu'un seul, qui est le véritable, et c'est celui que nous adorons. Il fallait dire aux Juifs : Votre Loi était bonne autrefois ; mais, à présent elle est abrogée ; vous avez eu les figures qui sont passées, mais la vérité qui a paru subsiste ; on vous a fait des promesses, mais celui qu'on vous avait promis est venu : cérémonies, sacrifices, offrandes, purifications, prêtres, victimes, temple, solennités, rien de tout ce culte ne vous est permis. Qui n'eût cru absurde le projet d'une telle religion, et n'eût absolument désespéré de son succès ? (*Eloges historiques des saints*).

[Tous nous sommes Apôtres]. — Qui vous empêche d'exercer quelquefois un apostolat extérieur ? Un peu de fermeté et de courage en de certaines rencontres, de douceur et de condescendance en d'autres, une sage discrétion à vous humilier et à vous élever, à faire valoir les droits de DIEU et à vous relâcher des vôtres ; à mettre par de judicieuses remontrances tantôt le vin, tantôt l'huile sur les blessures de vos frères ; une pieuse curiosité de vous informer des voies propres à réconcilier des ennemis, à mettre la paix dans les familles désunies, à procurer le repos à des maisons affligées que les procès et les mésintelligences menacent d'une entière ruine ; une sérieuse application à voir ce en quoi vous pourrez reconnaître les grâces de DIEU et lui faire hommage des avantageuses qualités dont il vous a doué : ce sont là autant de moyens de travailler, comme ces saints Apôtres, à la gloire de l'Évangile. (*Ibid.*).

[Mission des apôtres]. — *La moisson est abondante, les ouvriers sont en petit nombre : priez donc le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers.* Ce sont les paroles que JÉSUS-CHRIST dit à ses disciples lorsque, touché de compassion à la vue des troupes dispersées dans la plaine, il les regarda comme des brebis qui manquaient de pasteurs pour les conduire ; lorsque,

jetant les yeux sur tant de peuples assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, il lui sembla voir de vastes campagnes jaunissantes d'épis, mais près d'être ravagées par la tempête faute de moissonneurs qui prissent le soin de les recueillir et de les serrer dans les greniers du Père de famille. Or, le Sauveur avait alors en vue le salut des brebis d'Israël, pour lesquelles il était particulièrement venu, et la vertu de cette prière devait principalement se faire sentir à ses apôtres, qu'il était sur le point d'envoyer par toute la terre ; mais, comme il savait bien que la grâce de la prédication évangélique, rejetée par les Juifs, devait être transportée aux nations ; que cette vigne, frappée d'une malheureuse stérilité par la négligence de ce peuple ingrat, devait être livrée à d'autres, qui la rendraient féconde, et que, pendant la durée de son Eglise, il y aurait toujours des temps où la disette des ouvriers apostoliques laisserait en proie aux incursions du sanglier farouche cette même vigne arrosée du sang de JÉSUS-CRIST et des Apôtres, et dont les pressoirs ont regorgé de celui des martyrs, il demande au Père éternel des hommes remplis de son esprit, enrichis de ses dons et de sa science, pour secourir l'Eglise dans les nécessités publiques et pressantes et les conjonctures difficiles où elle devait se trouver pendant le cours de sa durée. C'est à l'efficace de cette prière, qui embrassait tous les temps et tous les peuples, que la religion doit le présent inestimable du grand saint N., dont j'entreprends de faire aujourd'hui l'éloge. (*Essais de Panegyriques*).

[Diversité des dons]. — Dieu, dont la grâce prend plusieurs formes, dit l'Apôtre, et fait ses opérations en plusieurs manières, ne donne pas toujours les mêmes qualités aux ministres qu'il envoie extraordinairement pour être les fondateurs ou les restaurateurs de la religion ; quelquefois il prend des hommes sans naissance, sans éducation, sans science, sans politesse, et même avec des défauts directement opposés aux emplois qu'il leur veut confier, afin que les effets merveilleux produits par des instruments si disproportionnés fassent mieux reconnaître, dit S. Augustin, la cause divine et supérieure d'où ils empruntent leur force. Nous lisons dans l'Écriture que Moïse se défendit d'aller parler à Pharaon de la part de DIEU, en lui disant qu'il avait un défaut de langue et qu'il n'était pas éloquent ; que Jérémie, voyant que le Seigneur voulait l'opposer comme un mur d'airain à la maison de Juda, lui alléguait son bégaïement pour excuse, et lui dit d'une voix tremblante : *A, a, a, Domine, nescio loqui !* que les Apôtres, destinés à convertir la terre, étaient des hommes grossiers, tirés de la lie du peuple, et pour ainsi dire tout pétris du limon de leurs barques. Mais nous savons aussi qu'Isaïe, ce grand prophète, était sorti de la famille royale, que David monta sur le trône pour y chanter les louanges du Seigneur, et pour devenir l'organe éternel de toutes les voix consacrées à ce saint exercice ; que S. Paul

joignait une parfaite connaissance de la loi à un zèle ardent pour la défense de ses traditions, lorsqu'il fut séparé pour être le docteur des nations, et nous ne pouvons assez admirer dans ses Epîtres ces profondes et divines expressions où toute l'éloquence humaine ne saurait atteindre; et, enfin, que JÉSUS-CHRIST, appelé le Messie pour la singularité de sa mission, d'un ordre tout différent des autres, voulut sortir de la maison royale de David, et que les femmes s'écriaient, en l'écoutant, que jamais homme n'avait parlé de la sorte. C'est ainsi que Dieu remplit S. N. de talents proportionnés aux grandes choses qu'il voulait opérer par son ministère. (*Essais de Panégyriques*).

[J.-C. s'est servi des Apôtres pour appeler les hommes à la foi]. — Comme JÉSUS-CHRIST voulait appeler les hommes à la foi par le ministère des apôtres, les instruire par les prophètes, les gouverner par les pasteurs, il a donné aux uns la grâce de l'apostolat, aux autres le don de prophétie, et ainsi du reste. Il a donc donné d'abord les apôtres. Ce nom signifie envoyé, et est donné à ces douze que JÉSUS-CHRIST choisit avant sa passion, parmi tous ses disciples, pour être les premiers prédicateurs de l'Évangile. Il leur associa depuis soixante-et-douze autres disciples; mais, comme il ne leur donna pas un pouvoir absolu comme aux premiers, il ne leur donna pas non plus le même nom. On entend par le nom d'*apôtres* ceux que JÉSUS-CHRIST choisit lui-même, après son Ascension, pour remplir les fonctions de l'apostolat avec ceux qu'il avait choisis avant sa passion. Tels furent S. Matthias, S. Paul et S. Barnabé. Enfin, le nom d'*apôtre* s'est étendu à tous ceux qui ont été les premiers fondateurs des Eglises, mais avec cette distinction qu'ils ne s'appellent apôtres qu'à l'égard des Eglises qu'ils ont fondées. C'est en cette manière que S. Denys est l'apôtre de Paris, au lieu que les apôtres établis par JÉSUS-CHRIST, soit avant soit après son Ascension, sont apôtres à l'égard de toute la terre. Car c'est à eux qu'il a été dit: *Allez par tout le monde, et prêchez à toute créature*. Or, quoique JÉSUS-CHRIST ait choisi la plupart de ses apôtres avant son Ascension, on peut dire néanmoins qu'il les a donnés à son Eglise depuis qu'il est monté au ciel, parce que, leur ayant défendu de sortir de Jérusalem avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, il les a donnés vraiment pour apôtres lorsque, les remplissant du Saint-Esprit après son Ascension, il leur donna toutes les grâces de l'apostolat et leur en fit exercer les fonctions. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[Consolation lorsqu'on fait peu de fruit]. — Les bons et fidèles serviteurs travaillent quelquefois de toutes forces, et ne voient aucun fruit de leur travail; mais JÉSUS-CHRIST les console par ces paroles, qu'il met en la bouche du maître de ce serviteur paresseux: *Vous deviez donner mon argent aux banquiers, et je l'aurais retiré avec intérêt*. Ce n'est que la

paresse que DIEU condamne dans ses ministres, et non le succès de leurs travaux. Il veut qu'ils plantent et qu'ils arrosent, et il se réserve l'accroissement. Il leur ordonne de panser les malades, mais c'est lui qui les guérit. Ils font de l'argent de leur Seigneur l'emploi qu'il leur ordonne d'en faire, et il en retire le fruit qu'il lui plaît ; ils travaillent avec zèle, parce qu'il leur est commandé de travailler ; si c'est avec succès, ils sont humbles, et ne s'attribuent pas un fruit qu'ils savent bien ne venir que de DIEU. Si leur travail est inutile à ceux qu'ils voudraient servir, ils ne s'abattent point, étant assurés que la récompense de leur obéissance et de leur fidélité ne peut être perdue. C'est sur ces principes que ce saint ministre du Seigneur a réglé toute sa conduite ; et, quoiqu'il travaillât avec succès et avec zèle pour gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST, il ne s'en est jamais attribué la gloire. (*Le même*).

[Utiliser chacun son talent]. — Si les personnes que DIEU appelle au ministère de son Eglise ne doivent pas enfouir les talents et les dons particuliers qu'ils ont reçus pour le service des autres, puisque DIEU leur en doit faire rendre compte, chaque fidèle, dit S. Grégoire, doit aussi prendre garde à l'usage qu'il fait de tous les biens, soit de la nature, soit de la fortune, soit de la grâce, que DIEU lui a mis entre les mains. Tout vient de DIEU et tout doit être rapporté à lui : l'autorité d'un père sur ses enfants et d'un maître sur ses serviteurs, le moyen que les richesses donnent de faire l'aumône, le crédit qu'on peut avoir auprès des puissances, toutes les bonnes qualités soit de l'esprit soit du corps, comme la force, la santé, le bon sens, l'intelligence, etc. Le riche qui n'assiste pas le pauvre, le supérieur qui ne fait pas servir et adorer DIEU par ses inférieurs, le favori qui n'emploie pas son crédit pour empêcher l'innocent d'être opprimé ou pour le tirer de l'oppression, sont autant de serviteurs infidèles, qui ne rapportent pas à leur Seigneur le profit qu'il attend de l'argent qu'il leur a donné. Tout peut servir, et tout est talent à une âme fidèle. Celui-là même qui n'est capable de rien fait de son incapacité un talent qu'il rapporte à son maître, s'il en est plus humble, plus docile, moins entreprenant. Soyons seulement bons serviteurs, et aimons celui que nous servons, et nous trouverons moyen d'employer tout à son service, de tirer de tout l'accroissement de sa gloire et le salut de nos âmes (*Le même*).

[Ne suivre que l'esprit de Dieu]. — Les apôtres, dans l'exercice de leur saint ministère, ne suivaient point d'autres mouvements que ceux qui leur étaient inspirés par l'Esprit divin. Ils n'élèvent au ministère sacré que ceux dont ils peuvent s'assurer qu'ils sont remplis du Saint-Esprit. Quand ils envoient les ministres du Seigneur, ils les choisissent suivant le commandement et l'inspiration de l'Esprit divin. Quand ils étaient assemblés dans les conciles, ils décidaient ce qui leur était suggéré par le Saint-

Esprit : *Visum est Spiritui-Sancto et nobis*. Quand on refuse de les entendre, ils ne font point difficulté d'assurer que l'on résiste au Saint-Esprit. Au milieu des tourments les plus cruels et des emplois les plus pénibles de leur apostolat, le Saint-Esprit les consolait, les fortifiait, les remplissait de joie (**Lambert**, *Année évangélique*).

[Tous nous devons rendre témoignage à J.-C.]. — Si les Apôtres n'ont été élevés à ce haut ministère que pour rendre témoignage à JÉSUS-CHRIST, nous ne sommes disciples de ce divin Sauveur que pour lui rendre témoignage nous-mêmes, et il nous dit à tous : *Vous rendrez témoignage de moi* (Joan. III). On ne rend pas seulement témoignage à JÉSUS-CHRIST en prêchant l'Évangile comme les Apôtres, car tous les chrétiens ne sont pas chargés de prêcher l'Évangile ; et néanmoins tous les chrétiens ont une obligation indispensable de rendre témoignage à JÉSUS-CHRIST. Qu'appelle-t-on rendre témoignage au Sauveur des hommes ? Suffit-il, pour cela, d'avoir été baptisé, de croire en lui, de recevoir les sacrements de l'Église, de faire quelques actions extérieures que la religion nous prescrit ? Non sans doute, ce n'est pas assez. *Voyez mes œuvres*, disait le Fils de DIEU : *les œuvres que je fais rendent témoignage pour moi que c'est mon Père qui m'a envoyé* (Joan. V).

Voulez-vous examiner sérieusement si vous rendez témoignage à JÉSUS-CHRIST ? Voyons vos œuvres. Combien de temps donnez-vous à la prière ? Avez-vous soin de vous prosterner devant DIEU pour vous anéantir en sa présence ? Faites-vous quelques œuvres de mortification ? Pouvez-vous vous rendre à vous-mêmes ce témoignage que vous vous contraignez, que vous vous privez de certains plaisirs, que vous combattez vos inclinations ? Avec quelle patience recevez-vous les tribulations dont votre vie est agitée ? De quel œil regardez-vous cet ennemi dont vous prétendez avoir reçu quelque injure ? Répandez-vous dans le sein des pauvres une partie de ce bien dont DIEU vous a comblé ? Voyons vos œuvres : *La foi sans les œuvres est une foi morte*, comme dit l'Apôtre S. Jacques. *Tous ceux qui me diront Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui-là seulement y entrera qui fait la volonté de mon Père*. Tous ceux qui me diront *Seigneur, Seigneur*, c'est-à-dire tous ceux qui prennent le titre de chrétien, tous ceux qui invoquent le nom du Sauveur, n'entreront pas pour cela dans le royaume du ciel, mais celui-là seul y entrera qui accomplit la loi, qui remplit les devoirs du chrétien, et qui, par un grand nombre de bonnes œuvres, témoigne qu'il sert DIEU avec fidélité et avec amour (*Année évangélique*).

[Merveilles de la prédication apostolique]. — Qu'est-il arrivé aussitôt que les Apôtres ont jeté le filet, sur la parole de leur Maître ? Qu'il est beau de méditer les prédictions du Sauveur et d'en considérer l'accomplissement ! L'âme est enlevée ; on reconnaît le doigt de DIEU quand on examine avec

attention ce qui nous est rapporté du progrès de l'Évangile dans les Actes des Apôtres et dans les écrits des Pères de l'Église. C'est là qu'on se convainc que l'établissement de l'Évangile suffit seul pour démontrer incontestablement la divinité de la religion chrétienne; c'est là que l'on se convainc qu'il n'y avait qu'un DIEU qui pût assurer les Apôtres d'un événement si difficile, et qui était si fort au-dessus de leur portée; c'est là que l'on se convainc qu'il eût été impossible que la promesse du Fils de DIEU se fût accomplie par le ministère des Apôtres à moins qu'un DIEU n'eût été leur guide et leur soutien. S. Pierre, à qui JÉSUS-CHRIST s'était particulièrement adressé, à qui il avait dit, *Avancez en pleine eau et jetez vos filets pour pêcher*, S. Pierre a jeté le filet sur la parole de son Maître. A sa première prédication il convertit trois mille hommes, à la seconde prédication il en convertit cinq mille. Courage, divins pêcheurs : tendez vos filets. Vous commencez à sentir les effets de la promesse de JÉSUS-CHRIST.

Qui est celui qui a conduit les Apôtres lorsqu'ils ont fait cette pêche surprenante, dont celle de l'Évangile n'est que l'ombre et la figure ? Qui est celui qui a fortifié les Apôtres lorsqu'ils ont fait la conquête du monde entier ? C'est JÉSUS-CHRIST, au nom duquel ils ont jeté le filet. Qui est celui qui soutient l'Église attaquée de toutes parts, soit par ceux qui l'ont abandonnée, soit par ceux qui sont dans son sein, mais qui la déshonorent par une vie opposée aux maximes de l'Évangile ? C'est le Fils de DIEU, l'époux de l'Église, qui est sa force et son appui. L'Église, quoique toujours combattue, a toujours été victorieuse : n'en cherchez point d'autre cause que celle que S. Paul nous apporte. C'est que JÉSUS-CHRIST est le chef de l'Église, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur. L'Église est soumise au Fils de DIEU; le Fils de DIEU aime l'Église, et s'est livré à la mort pour elle. (*Ibid.*).

[J.-C. a rempli les Apôtres de son zèle]. — JÉSUS-CHRIST, tout plein de zèle, a communiqué son esprit à ses Apôtres, et les a remplis de zèle pour bien exercer les fonctions de leur état. Ce zèle était absolument nécessaire aux Apôtres. Il fallait sans doute, un zèle très-grand pour bien exécuter tous les commandements que JÉSUS-CHRIST leur avait imposés. Les Apôtres avaient à *comparaître devant les rois et les puissants de la terre* (Matth. x, 16); des hommes timides et dépourvus de zèle auraient-ils pu se résoudre à publier la foi de JÉSUS-CHRIST, lorsque cette foi était contredite dans tous les lieux du monde, lorsque, pour épouvanter les ministres de l'Évangile, on employait les plus terribles menaces, et qu'ils ne pouvaient espérer d'autre récompense de leurs travaux que des supplices très-rigoureux ? La première disposition dans laquelle les Apôtres devaient entrer, c'était d'être préparés à consacrer leur vie, à tout moment, pour le salut de leurs frères. JÉSUS-CHRIST leur avait dit que *l'homme ne peut donner une plus grande preuve de son amour que d'immoler sa vie pour*

ses amis. Dès que les Apôtres se sont consacrés à JÉSUS-CHRIST, leur plus grand plaisir a été de donner à leurs frères cette preuve de leur amour. Tous les hommes sont devenus leurs amis, mais des amis chéris, des amis pour qui l'on s'estime heureux de prodiguer sa vie, surtout quand il est question de retirer ceux que l'on aime des voies de l'erreur, et de les conduire dans le chemin qui mène à DIEU. (*Discours sur la vie ecclésiastique*, par Lambert).

[Travail apostolique.] — Si le succès de la prédication de S. N. fut grand, elle lui coûta beaucoup de peines et de fatigues. Durant plusieurs années il ne cessa de travailler à arracher les épines du champ qu'il cultivait, à le planter, à l'arroser et à le rendre fertile. Et que ne souffrit-il pas en cette culture ? Il employait les journées entières à prêcher, à peine avait-il quelque moment de loisir pour manger, et il ne mangeait que pour soutenir la nature. Comme sa faim était le salut des âmes, sa viande était aussi la volonté du Père céleste. Tantôt il enseignait les infidèles, tantôt il instruisait les nations, tantôt il visitait les malades, tantôt il exhortait les vierges, tantôt il baptisait, tantôt il imposait les mains pour donner le Saint-Esprit, tantôt il célébrait les sacrés mystères. Au lieu d'employer la nuit au sommeil, il la passait en prières et en contemplation. Il demandait à DIEU, avec larmes, les forces dont il avait besoin pour supporter le travail de son ministère. Il examinait sa conduite en sa présence ; il le remerciait du progrès que l'Evangile faisait par sa parole ; il lui en rendait toute la gloire, et ne réservait pour lui que la confusion. Quand de la prière il passait à la contemplation, qui peut expliquer la sublimité des connaissances que DIEU lui donnait de ses grandeurs et de ses vérités ? Elle était proportionnée à l'amour d'un Maître qui l'aimait chèrement, à la capacité de son âme qui était un vaisseau d'élection, à l'office de docteur des nations et d'apôtre. (*Eloge de S. Paul par Godeau, dans son livre intitulé Eloge des Evêques.*)

[Aimer la retraite]. — JÉSUS-CHRIST, parfait modèle des pasteurs, étudie les besoins de ses disciples, proportionne le travail à leurs forces, ménage leur faiblesse, leur procure du repos, et soulage les fatigues de leur apostolat par les douceurs de la retraite. Quelque sanctifiantes que soient les occupations extérieures des hommes apostoliques, eiles ne doivent être ni outrées ni continuées jusqu'à l'excès ; un trop long et trop fréquent commerce avec les enfants du siècle est ordinairement dangereux aux enfants de lumière ; ils ont besoin, pour entretenir leur zèle, de venir souvent le ranimer auprès du Sauveur. La prière, la méditation, le recueillement, le silence, sont les aliments de ce feu sacré, sans lesquels il est en danger de se ralentir et de s'éteindre. La vie active est utile au prochain, la vie contemplative est nécessaire à nous-mêmes ; travaillons au salut de nos frères, mais appliquons-nous encore

plus à notre propre perfection. Voilà l'ordre de la véritable charité. Le négliger pour suivre une autre règle, ce n'est plus zèle, c'est humeur, c'est tempérament, c'est amour-propre, qui préfère naturellement l'éclat du grand jour à l'obscurité de la retraite. Si vous voulez être parfait et imiter les Apôtres, sachez joindre l'action de Marthe à la contemplation de Madeleine.

Pour profiter aux hommes, il ne faut pas toujours être avec les hommes ; un homme apostolique profite souvent plus à ses frères par ses entretiens avec DIEU que par ses instructions ou par ses prédications les plus pathétiques. Moïse servit bien plus efficacement le peuple de DIEU en priant qu'en combattant pour lui. Le temps que nous employons à traiter, pour ainsi dire, face à face avec le Seigneur dans la retraite imprime je ne sais quel caractère de gloire et de sainteté qui attire les peuples, et qui les rend plus respectueux et plus dociles. On ne parle jamais mieux et plus utilement de DIEU que lorsqu'on l'a écouté lui-même dans la solitude ; c'est dans le désert qu'il a formé les prophètes et les apôtres. — Donnez-nous, ô mon DIEU, les ailes de la colombe pour aller nous reposer en vous, sur ces saintes montagnes où vous prenez plaisir de vous communiquer à vos ministres en leur parlant cœur à cœur. O doux repos ! sainte solitude ! que vous avez de charmes pour une âme qui vous connaît ! Qu'on quitte volontiers l'Égypte quand on a une fois goûté la manne du désert ! (**Le P. la Neuville**, *Morale du Nouveau-Testament*).

[Nécessité de l'humilité]. — Rien de plus subtil que l'orgueil, que la vaine gloire, que la complaisance en soi-même : ces vices, qui sont presque imperceptibles, s'insinuent jusques dans le cœur des disciples, et même sous les yeux de JÉSUS-CHRIST. Le sacré caractère dont les ministres évangéliques sont revêtus, le haut point de gloire où ils sont élevés dans l'Église, l'autorité et le pouvoir qu'ils ont reçus du Sauveur, sont quelquefois pour eux le sujet d'une grande tentation, s'ils ne sont bien attentifs à ce qui se passe dans leur cœur. Il ne leur arrive que trop souvent de se perdre par les choses mêmes qui, dans les vues de DIEU, ne doivent servir qu'à les sauver plus sûrement en sauvant les autres. Veillez donc sur vous-mêmes, soyez toujours dans la défiance : vous ne comprendrez jamais assez combien l'amour-propre est artificieux et séduisant. Quelque heureuses qu'aient été vos entreprises, quelque éclatants que soient vos succès, quelque saintes que paraissent vos œuvres, souvenez-vous que ce n'est point votre bras, mais la vertu du nom de JÉSUS-CHRIST, qui opère en vous et par vous toutes ces merveilles ; que c'est donc à lui, et à lui seul, que vous devez en attribuer toute la gloire, sans en détourner la moindre partie sur vous (*Le même*).

[Bonheur des douze apôtres]. — Heureux apôtres, heureux disciples qui avez

été si glorieusement mais si gratuitement préférés aux plus grands prophètes, aux plus saints rois de la maison de Juda, vous l'avez vu, ce Rédempteur d'Israël après lequel ils avaient si longtemps soupiré ! vous vous êtes étroitement unis à lui, vous avez marché sur ses pas, vous l'avez pris pour modèle, vous avez ouï les sacrés oracles de cette sagesse incarnée, vous avez écouté sa parole, pratiqué ses maximes ! Voilà précisément ce qui vous a élevés en quelque sorte au-dessus des Jérémie, des Daniel, des David, des Josaphat. Mais à qui tient-il, ô mon DIEU, que nous ne jouissions des mêmes privilèges, que nous n'obtenions la même gloire, nous que vous avez fait naître dans des temps où vous l'offrez à tous les hommes ? Si c'est être heureux, ô JÉSUS, de vous avoir vu revêtu de nos infirmités durant les jours de votre chair passible, quel bonheur pour nous de vous voir aujourd'hui, par les yeux de la foi, dans la splendeur des saints, assis à la droite de votre Père, de nous appliquer les fruits de votre sang, de nous nourrir de votre chair immortelle, et qui communique elle-même l'immortalité à la nôtre ! Y pensons-nous assez, à ce bonheur ? Y sommes-nous assez sensibles ? en avons-nous assez de reconnaissance ? en profitons-nous assez ? (*Le même*).

[Compte à rendre à Dieu]. — Les Apôtres firent au Sauveur un ample et exact détail de tout ce qui leur était arrivé durant leur excursion apostolique. Voilà le modèle des ouvriers de l'Évangile, et de tous ceux qui s'occupent au dehors à secourir le prochain. Rendre compte à JÉSUS-CHRIST — 1° C'est examiner en sa présence si le motif qui nous fait agir a été pur, et notre intention droite ; s'il ne nous est point échappé de fautes par précipitation ou par lenteur, si notre conduite a toujours été également soutenue et par la prudence du serpent et par la simplicité de la colombe. — 2° C'est rapporter à DIEU seul toute la gloire du succès qu'il a donné à nos travaux, sans lui en dérober la moindre portion par un retour orgueilleux sur nous-mêmes. — 3° C'est gémir devant lui de l'aveuglement et de l'infidélité des peuples qui ont rejeté la parole du salut, ou qui n'en ont point tiré tout le profit qu'ils devaient. — Tel est le caractère du serviteur prudent et fidèle que le Seigneur a chargé du soin de sa famille : est-ce le vôtre ? Avez-vous le zèle, la fidélité, la sagesse nécessaires à un emploi si saint et si sanctifiant ? Demandez donc souvent ces vertus au Père des lumières ; travaillez avec le secours de sa grâce à les acquérir, et ne vous engagez dans le sacré ministère qu'après les avoir acquises ; sans cela, vous ferez bien des fautes et peu de fruit (*Morale du Nouveau-Testament, du P. La Neuville*).

[Ne point se glorifier]. — Qu'un disciple de JÉSUS-CHRIST connaît mal le caractère de son maître, qu'il entre peu dans l'esprit de sa vocation, lorsqu'il met sa joie dans la gloire extérieure qui accompagne quelquefois son travail ! S'il s'appliquait à étudier les desseins de DIEU, il trou-

verait souvent dans ses plus glorieuses fonctions, bien plus de sujets de se confondre que de raisons de s'applaudir. La bénédiction qu'il a plu au Seigneur de répandre sur vos travaux est moins à vous qu'au prochain. Vous êtes donc bien vain et bien frivole si vous vous attachez avec tant de complaisance à un bien où vous avez si peu de part. Mais, quand il vous appartiendrait davantage, y a-t-il de quoi occuper un cœur qui ne doit être rempli que de Dieu. Faibles instruments des plus éclatants succès, qu'y trouvez-vous qui vous soit propre et dont vous puissiez vous glorifier justement? Les qualités personnelles, l'esprit, l'éloquence que vous trouvez en vous ne sont point à vous, et il vous est dangereux de trop ouvrir les yeux sur ces talents naturels : serait-il plus juste, vous sera-t-il plus permis de les ouvrir sur des grâces surnaturelles et purement gratuites que le Saint-Esprit ne vous a confiées que comme un bien étranger qui doit uniquement tourner au profit de vos frères? Ne vous considérez donc que comme un économe ; soyez fidèle dans la dispensation de ces richesses ; mais ne soyez pas assez insensé pour vous laisser enfler par la grandeur des trésors dont vous n'avez que l'administration (*Le même*).

COMMUN DES MARTYRS

AVERTISSEMENT.

Comme, dans le christianisme, le plus grand acte de la charité chrétienne est le martyre, au témoignage du Sauveur, l'Eglise a toujours pris un soin particulier d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie et versé leur sang pour la défense de leur foi et pour en attester la vérité. C'est ce qui leur a fait donner, dès les premiers siècles, le nom de Martyrs, c'est-à-dire témoins de la religion qu'ils professaient, aussi n'a-t-elle point exigé d'autres preuves pour les déclarer saints, par une canonisation solennelle, qu'une justification authentique qu'ils ont souffert la mort pour JÉSUS-CHRIST. Ce seul titre de Martyr lui a fait dédier des temples en leur nom, célébrer leur fête, les prendre pour patrons des Eglises et des pays où ils ont souffert. Il y a peu de villes qui ne se fasse honneur d'en produire quelqu'un dont on célèbre la fête par les cérémonies ordinaires, et particulièrement par une prédication, et l'éloge qu'on en fait.

Mais comme il arrive souvent que, à cause de la multitude des martyrs, celui dont on fait le panégyrique n'est connu et honoré que dans le lieu où l'on célèbre sa mémoire, qu'on ignore même toutes les circonstances de sa mort, on trouvera de quoi remplir un discours dans le Commun des martyrs, en s'étendant sur la fermeté de la foi qu'on doit présumer dans un martyr, dans la grandeur de son courage, dans les tourments qu'on lui a fait souffrir, dans les promesses ou dans les menaces qu'on lui a faites pour ébranler sa constance, comme il est très-probable. C'est sur quoi nous nous sommes étendus nous-mêmes, dans ce Supplément pour le Commun des Martyrs.

COMMUN DES MARTYRS.

[La force chrétienne dans le martyre]. — Le monde, dit S. Augustin, attaque avec deux sortes d'armes les soldats de JÉSUS-CHRIST ; tantôt il les caresse pour les séduire, et tantôt il les menace pour ébranler leur constance. Mais nous en serons toujours les vainqueurs pourvu que nous ne soyons point si lâches que de nous rendre esclaves de nos plaisirs, ni si timides que de céder à la cruauté d'autrui. L'un et l'autre est un effet de la force : cette généreuse vertu triomphe de tous les maux que les hommes craignent le plus. Elle aime le péril, elle aspire au martyre, elle ne regarde point ce qu'elle souffre, mais ce qu'elle gagne ; elle ne se soucie pas par quel chemin elle marche, pourvu qu'elle arrive à sa fin, et tant s'en faut que les tourments soient l'objet de sa frayeur, qu'ils font une partie de sa couronne. Les héritiers de JÉSUS-CHRIST n'appréhendent point les supplices ni la mort ; ils s'en repaissent. La mort est à leur égard une résurrection avancée, et les supplices des fleurs qui leur promettent le fruit de la gloire : *Non terrent Crucifixi hæredes mortis supplicia, sed pascunt et reficiunt maturata resurrectionis lætabunda solemnia*, dit S. Cyprien. Le mépris qu'elle fait de tous les plaisirs de la vie ne lui est pas moins glorieux que celui des souffrances et de la mort : elle triomphe des douleurs de la mort en attaquant, et des délices en fuyant. Son premier mouvement est de courir à la croix, d'aller au-devant de la mort, de la regarder sans peur et de la souffrir avec joie. (**P. Nouet**, *Entretien sur S. Vincent*).

Pour être martyr, il faut souffrir, il faut mourir ; il faut souffrir et mourir pour une bonne cause. La hardiesse le fait souffrir, la crainte le fait mourir. L'amour de JÉSUS-CHRIST le fait souffrir et mourir pour une bonne cause. *Ab ipso enim patientia mea* (Ps. 61) : voilà le nerf de sa force ; voilà la force qui soutient son esprit, voilà l'esprit qui anime son courage, selon cet oracle du concile d'Orange : *Fortitudinem gentilium mundana cupiditas, fortitudinem christianorum DEI charitas facit* : l'amour du siècle fait toute la force des païens, et l'amour divin celle des chrétiens. Il y a du plaisir à souffrir pour DIEU ; mais c'est un plaisir miraculeux, qui n'appartient qu'à JÉSUS-CHRIST de qui l'Écriture-Sainte dit qu'il a fait des opprobres sa plus délicieuse nourriture : *Saturatus est opprobriis* ; et à ces hommes célestes, qui étant animés de la force de son esprit, vont aux supplices et aux tourments comme au centre de leur repos. (**Nouet**).

[Les martyrs ont fondé la foi]. — La plus glorieuse qualité qui soit dans l'Eglise est celle de martyr. C'est un acte de foi, de force et de charité tout ensemble, et l'on peut dire, avec S. Cyprien, que le titre de martyr est en quelque manière au-dessus de celui d'Apôtre. La raison que ce S. Père en donne est qu'il n'y a rien de plus grand dans le christianisme que la charité, et que l'acte le plus héroïque de cette vertu est le martyre, selon cette parole du Sauveur : *Majorem charitatem nemo habet quàm ut animam ponat quis pro amicis suis*. Le même S. Père appelle les martyrs les princes de la foi et les fondateurs de la religion chrétienne : ce qui a fait dire à Tertullien que l'Eglise, qui s'est accrue par les persécutions, a été couronnée par le martyre de ses enfants : *Ecclesia persecutionibus crevit, martyriis coronata est*. Cette couronne glorieuse que l'Eglise a reçue de son époux ne devait pas manquer à ceux qui l'ont fondée, c'est-à-dire aux saints Apôtres, et surtout à leur chef, sur lequel le Sauveur du monde l'a établie ; et, comme la principale fonction de l'apostolat était de rendre témoignage à la divinité de JÉSUS-CHRIST et à la vérité de l'Evangile, ils n'auraient pu remplir dignement leur ministère, et dans toute son étendue, s'ils n'avaient rendu, par l'effusion de leur sang, le témoignage le plus authentique de leur foi, et donné la marque la plus éclatante de leur charité et de leur parfaite ressemblance avec le Fils de DIEU. Que si le disciple bien-aimé n'a pas fini sa vie par le martyre, c'est que, étant présent à la mort du Sauveur, il l'avait suffisamment souffert au pied de la croix, sur le Calvaire. (*Essais de Panégyriques*).

[Souffrir pour Dieu]. — DIEU qui est impassible par l'éminence de son être, demeurant dans la singularité de sa nature, peut bien agir avec sa toute-puissance, mais il n'est pas capable de souffrir. Sa béatitude l'éloigne si fort de la douleur, que tout ce qu'il peut faire pour lui donner accès auprès de sa personne, c'est d'en permettre la vue à ses yeux et la complaisance à son cœur. L'homme, au contraire, qui est un néant revêtu d'impuissance et de faiblesse, est capable de souffrir ; mais il n'est pas capable de goûter le plaisir de la souffrance. Son cœur n'y trouve que de l'amertume ; et, comme il est obligé de juger des choses selon le sentiment qu'il en a, il ne peut, par la raison naturelle, se persuader que son corps soit aussi à son aise sur le chevalet que s'il était sur les fleurs, que les ongles de fer qui le déchirent le caressent, que les dents de lions le flattent en le dévorant, ou que, étendu sur la croix, il y repose aussi doucement que sur le coton et sur la plume. S. Pierre était le chef des Apôtres, le premier témoin de la divinité de JÉSUS-CHRIST, le plus courageux et le plus fervent de ses disciples ; et toutefois il ne pouvait goûter l'ignominie de la croix. Son zèle, encore trop aveugle pour en connaître la beauté, se rebuta la première fois qu'il en ouït parler ; mais en voulant le détourner d'un dessein si glorieux, il offensa son Maître, et

attira sur lui ce reproche plein de sévérité : « Retirez-vous ! vous êtes mon ennemi, vous ne goûtez pas les choses divines : *Non sapis ea quæ DEI sunt.* » Ce qui me fait dire que, pour souffrir, il suffit d'être homme : mais, pour goûter le plaisir de la souffrance, il faut être plus qu'homme, il faut avoir le cœur d'un DIEU. L'exercice de la patience est humain, mais le goût en est divin.

Souffrir, c'est une faiblesse commune de la nature ; mais souffrir avec plaisir, c'est un miracle de force, dont toute la gloire est due à l'amour de JÉSUS-CHRIST. L'amour, dit S. Chrysostôme, est le principe de notre force : rien n'est dur à qui aime tendrement, rien ne lui paraît fâcheux ni difficile, ni mortel. Il défie les dangers, il méprise la mort, il surmonte toutes choses. Tel était le caractère de notre saint, que le ciel semble avoir choisi, par un dessein particulier, afin de faire voir jusqu'où pouvait aller la force d'un courage chrétien qui ne respire que la gloire de JÉSUS-CHRIST. C'était un homme miraculeux qui était né pour souffrir et pour mourir, au lieu que les autres naissent pour jouir des biens de la vie. Entre les hommes, les uns vivent de plaisirs, les autres de gloire, les autres d'espérances et de désirs. S. N. ne vivait que de douleurs et de martyres. La souffrance était le seul objet de ses vœux, le but de son ambition, la source de ses joies, et ce qui est singulier en ce grand saint, c'était la cause de sa force qui le faisait subsister par tout ce qui a coutume de nous détruire. (*Vie de JÉSUS du P. Nouet*).

[Patience et haine de soi-même]. — « C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes : » c'est-à-dire, vous vous sauverez par la patience, comme vous vous perdrez si vous refusez de souffrir, et si vous ne demeurez fermes dans la foi au milieu des supplices. C'est ce que JÉSUS-CHRIST répète ailleurs, en ces autres termes : « Celui qui se hait en ce monde se conserve pour la vie éternelle » : car trouver, gagner, posséder, sauver son âme sont la même chose, et on ne se trouve, on ne se sauve, que par une patience persévérante et qui demeure ferme jusqu'à la fin. Il faut aller jusqu'au bout, il faut essayer toute la fatigue, il faut vaincre tous ses ennemis, pour recevoir le salaire et la récompense. C'est cette patience et cette persévérance qui a couronné les martyrs, aux solennités desquels nous lisons ces vérités, qui ne s'adressent pas moins à nous qu'aux premiers fidèles. Car, si nous n'avons pas les Juifs ni les païens pour persécuteurs, nous ne manquerons pas pour cela de persécution. Ne sommes-nous pas dans le temps d'iniquité, où les fidèles se haïssent et se trahissent les uns les autres ? La vérité trouve des ennemis, parmi les chrétiens mêmes, qui font profession de la suivre. Il y a tous les jours des combats à livrer et à soutenir pour elle, soit pour la défendre contre ceux qui l'attaquent, soit pour ne la pas abandonner lorsqu'on ne la peut soutenir sans s'attirer quelque disgrâce. Qui ne voit que l'iniquité s'est accrue et que la charité de plusieurs est refroidi-

die ? S'il arrive des guerres, des pestes et des famines, nous nous trouvons, nous demandons la fin de ces maux, mais nous ne changeons point de vie. Il s'élève, dans le sein de l'Eglise même, de faux prophètes, qui en séduisent plusieurs en voulant allier les maximes du monde avec celles de l'Évangile et le torrent de la coutume et de l'exemple entraîne une infinité de ces chrétiens froids qui n'ont que le nom de chrétien, mais qui n'en ont point la vertu. Nous trouvant donc dans les mêmes dangers que JÉSUS-CHRIST prédisait aux Apôtres, appliquons-nous les avertissements qu'il leur donne, et tâchons de nous enraciner et fonder, avec eux, dans la charité pour les imiter dans leur persévérance. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[La foi des martyrs]. — Quoique toutes les vertus chrétiennes conspirent à faire un martyr, que la patience et la force l'animent, que la prudence et la sagesse le conduisent, que l'espérance le flatte, et que la persévérance le couronne, il me semble que la foi lui inspire le courage, et qu'elle a autant de part à ses combats et à ses intérêts que toutes les autres vertus. Car, si nous en croyons Tertullien, c'est la foi qui méprise tous les genres de supplices que la cruauté des tyrans a inventés pour étonner la constance des martyrs : *Fides famem non timet, contemnit enim propter DEUM omne mortis genus* : la foi se moque de la faim, et, comme elle méprise toutes sortes de morts pour l'amour de DIEU, elle ne redoute pas celle-ci plus que les autres. La foi, dit S. Ambroise, met toute sa gloire à entendre et à imiter la croix de JÉSUS-CHRIST ; elle la conçoit en la méditant, elle l'imite en la portant, et elle crucifie un chrétien pour le rendre parfait : *Fides gloria, si verè crucem Christi intelligas*. Mais, comme S. Cyprien a eu l'honneur d'être martyr, il a mieux connu que les autres ce qu'il devait à la foi, et il a mieux expliqué aussi les glorieux avantages qu'il avait reçus de cette excellente vertu. « C'est la foi, dit-il, qui combat et qui triomphe dans les Martyrs : si quelqu'un manque de courage, c'est parce qu'il manque de foi, et, s'il remporte la victoire dans les tourments, il en doit toute la gloire à la foi. » (*Panegyrique de S. Nicolas, par le P. Senault*).

[Grandeurs des martyrs]. — L'Eglise ne connaît rien de plus grand que les martyrs ; elle les regarde comme ses héros, qui l'ont honorée par leurs travaux ; comme ses pères, qui l'ont rendue féconde par leur sang ; comme ses athlètes, qui l'ont défendue par leurs combats. En effet, il semble que le martyre soit le dernier effort de la vertu et le plus haut degré de la charité. C'est un baptême, dit S. Cyprien, après lequel on ne pêche plus : *Martyrium baptismus est, post quem non peccatur*. C'est une espèce de contrat que les martyrs signent eux-mêmes de leur propre sang. C'est un combat où ceux qui souffrent sont plus forts que ceux qui les font souffrir : *Martyres torti tortoribus fortiores* ; et où il semble que

la peine donne du courage et que la douleur fournisse des armes : *Martyr suâ pænâ armatur*. Enfin, si nous croyons un Père de l'Eglise, c'est un plus grand avantage d'être martyr que d'être apôtre : *Plus est esse martyrem quàm esse apostolum* (S. Cyprien). Mais nous sommes persuadés qu'entre les martyrs ceux qui ont le plus souffert sont les plus illustres, que la grandeur de leur mérite se mesure par la grandeur de leurs tourments, et que ceux-là sont estimés les plus heureux qui ont reçu plus de plaies et qui ont senti plus de douleurs : *Martyres dùm beatos vocamus*, dit S. Jean-Chrysostôme, *ex vulneribus beatificamus*. Suivant ce principe, qui peut bien passer pour un paradoxe puisqu'il choque le sens commun, et pour une énigme puisqu'il ne peut être entendu que par les amants, il faut conclure qu'il n'y a point de martyr qui ait plus souffert ni qui soit aussi plus glorieux que S. N. (*Panégryrique de S. Jean l'Evangeliste, par le P. Senault*).

[La cause fait le martyr.] — C'est la cause qui contribue bien davantage au martyr que la peine. Car, comme a dit S. Augustin, *Martyres veros non facit pœna, sed causa* : ce n'est pas le supplice, mais la cause, qui fait le martyr. En effet, si l'on ne considérait que les tourments, il faudrait canoniser tous les coupables, qui ont souffert pour leurs crimes, et donner la qualité de martyrs à tous ceux qui ont fait paraître un peu de courage dans leur supplice. Les démons ont eu des hommes qui ont défendu leurs intérêts, et qui sont morts pour soutenir le mensonge qu'ils avaient publié pendant leur vie. L'ambition a des esclaves qui souffrent autant pour la vanité que les martyrs ont souffert pour la vérité; et l'avarice, toute honteuse qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des victimes qui s'immolent pour ses intérêts, et qui hasardent leur vie pour conserver leurs richesses. Il faut donc qu'un homme qui veut acquérir la qualité de martyr endure pour la gloire du Fils de DIEU, qu'il répande son sang, et qu'il perde la vie pour la défense de son Eglise. De ce côté-là, on ne peut pas refuser le nom de martyr à S. N. : car il meurt pour JÉSUS-CHRIST, il a l'honneur de publier sa divinité par sa voix mourante, et d'apprendre à tout le monde que celui qui est né dans une crèche est le Fils de DIEU, puisqu'il a des martyrs comme son Père. (*Le même, Panégryrique des SS. Innocents*).

[Le sang et les larmes des martyrs.] — Saint Ambroise a remarqué que, quand le prince des Apôtres eut renié son Maître, il aima mieux pleurer son péché que l'excuser ou le défendre : *Maluit causam flere quàm dicere, et quod voce negaverat lachrimis confiteri*. Et ses larmes, en cette rencontre, le firent bien mieux écouter que n'eussent fait ses paroles. Comme le sang est plus considérable que les larmes, il parle aussi avec plus de véhémence, et la voix qu'il forme produit des effets bien plus étranges. Il monte jusqu'au trône de DIEU, demande justice du meurtrier qui l'a ré-

pandu, et ne cesse point de crier que le criminel ne soit puni. Le sang d'Abel obligea DIEU de descendre de son trône, et cet avocat muet plaida la cause du mort avec tant d'éloquence qu'il obtint de son juge la condamnation du fratricide Caïn : *Vox sanguinis fratris tui Abel clamat ad me de terrâ.* David confesse, dans sa pénitence, que rien n'avait tant agité sa conscience que la voix du sang d'Urie qu'il avait si injustement fait répandre; elle réveillait ce prince toutes les nuits; elle lui reprochait son crime dans son lit et sur son trône; et, ne trouvant point d'asile dans son Etat où il put être en sûreté, il était contraint de recourir à DIEU pour être délivré d'un ennemi importun auquel il ne pouvait imposer silence : *Libera me de sanguinibus, DEUS, DEUS salutis meæ.* S'il est donc vrai que les larmes et le sang parlent si haut, s'il est vrai que DIEU les écoute avec quelque sorte de respect, pourquoi ne croirons-nous pas que S. N. ait confessé JÉSUS-CHRIST, puisqu'en son martyre il a versé tant de larmes et répandu tant de sang? N'a-t-il pas assez parlé par ses yeux, ne s'est-il pas bien expliqué par ses plaies, et sa bouche sanglante n'a-t-elle pas mieux fait entendre ses intentions que n'eussent fait ses apôtres?

Ajoutons, avec l'Eglise, que la mort parle aussi bien que le sang, et que celle qui nous ôte la vie prête une voix qui frappe les oreilles de tout le monde. Elle est plus éloquente que tous les prédicateurs, et S. Chrysostôme a remarqué que, quand S. Paul fut obligé de cesser son discours pour ressusciter ce jeune homme que la mort et le sommeil attaquèrent presque en même temps, il le substitua en sa place, et voulut que ce mort achevât la prédication qu'il avait interrompue : *Substituit mortuum ut concionem absolveret.* Et un autre Père a judicieusement observé que lorsque le Fils de DIEU avait guéri des malades, il leur donnait toujours de salutaires avis, et qu'il leur découvrait la cause de leur malheur, pour leur apprendre à l'éviter; mais que, quand il avait ressuscité des morts, il ne leur avait donné aucune instruction, parce que la mort est la plus éloquente maîtresse du monde, et que ceux qui l'ont écoutée n'ont plus besoin de l'avertissement des vivants. — Puisque la mort parle, il ne manque plus rien à S. N. : il est martyr aussi bien que confesseur, et on ne lui peut disputer cette dernière qualité, puisqu'il a confessé JÉSUS-CHRIST en parlant, puisqu'il l'a confessé en mourant, et que, selon le langage des Pères, mourir pour JÉSUS-CHRIST c'est confesser JÉSUS-CHRIST. Ne lui refusons donc plus la qualité de martyr, puisqu'il a parlé par ses larmes, qu'il s'est expliqué par son sang, et qu'il s'est fait entendre par sa mort. (*Le même*).

[Gloire des Martyrs]. — Les martyrs sont les plus illustres entre les saints, parce qu'ils honorent la plus généreuse des actions de JÉSUS-CHRIST, et qu'ils essaient de l'imiter en sa mort, où il nous a rendu le plus grand témoignage de son amour. C'est pourquoi j'ai cru que la plus haute

louange que je pouvais donner à vos illustres patrons était la qualité de martyrs, et que c'était leur faire un panégyrique répondant à leur grandeur que de vous montrer qu'ils étaient du nombre de ces glorieux combattants qui ont répandu leur sang pour la gloire du Fils de DIEU. Mais, afin qu'on ne puisse pas me reprocher de leur avoir fait un éloge qui leur soit commun avec les autres martyrs, et de n'avoir pas cherché le caractère particulier qui les en sépare, permettez-moi de vous faire voir, en ce discours, que, par un privilège qui leur est propre et qui ne convient pas à un autre, ils sont martyrs en leur naissance, martyrs en leur vie, martyrs en leur mort, martyrs en leur sépulture.

L'Eglise ne voit rien de plus noble que les martyrs, et, quelque vénération qu'elle ait pour les prophètes, les Apôtres et les évangélistes, elle réserve les derniers respects pour les martyrs de JÉSUS-CHRIST. C'a été aussi par leur mort que la Religion s'est défendue, que la foi s'est établie, que la piété s'est accrue, et que l'Eglise même s'est fortifiée : *Morte Martyrum religio defensu, cumulata fides, Ecclesia roborata est*, dit S. Ambroise. Les nôtres ne contribuèrent pas peu à sa gloire et à son établissement : car, outre qu'ils endurent beaucoup de tourments et que leur constance fit admirer le pouvoir de JÉSUS-CHRIST, qu'ils combattirent dans une ville célèbre, où tout le peuple fut témoin de leur courage, ils convertirent beaucoup d'infidèles ; ils opérèrent plusieurs miracles, et vengèrent le Fils de DIEU des ennemis qui vomissaient des blasphèmes contre son nom. Voilà le combat de nos martyrs, et en même temps leur triomphe. (**Senault, SS. Gervais et Protais**).

[Tableau du martyre]. — Le tyran fit venir les prisonniers, et d'abord il tâcha de les persuader par un éloquent discours de sacrifier aux idoles ; mais les fidèles se bouchèrent les oreilles pour ne pas entendre ses blasphèmes contre JÉSUS-CHRIST. Après, il employa les promesses et les menaces, les caresses, les présents, l'offre des honneurs et des plaisirs. Mais, comme il vit que tout était inutile pour débaucher les serviteurs du Fils de DIEU du service qu'ils lui voulaient rendre, il se servit des plus effroyables supplices que la fureur des démons put inspirer aux bourreaux en cette occasion. La cruauté n'eut pas plus de pouvoir sur ces cœurs invincibles que la douceur ; il n'y eut de dispute entre eux qu'à qui souffrirait davantage, et qu'à qui souffrirait le premier. Les enfants parurent avec la force des hommes faits, et perdirent avec joie une vie qu'ils ne commençaient qu'à goûter. Leurs membres n'étaient pas encore capables d'être enfermés par les ceps et les menottes, mais ils étaient capables de souffrir patiemment les rasoirs et les ongles de fer. Les filles les plus délicates ne jetèrent pas un soupir quand on versait sur leurs corps du plomb fondu ; leur peine n'était que de se voir nues aux yeux des hommes. Ce n'était pas leurs tourments qu'elles sentaient, leur plus douloureux martyre était celui de la pudeur. Les vieil-

lards manquant de forces corporelles les réparaient par leur courage, et s'estimaient bienheureux de finir la carrière de leur vie si glorieusement. (*Eloge de S. Irénée, par Godeau, Livre intitulé, Eloges des évêques*).

[Qualités des tourments des martyrs]. — La grandeur des résistances et des victoires des martyrs se prend de trois qualités remarquables dans leurs tourments : de leur violence, de leur durée, de leur multitude. Il est fâcheux de mourir ; mais quand la mort paraît armée de la violence des supplices et qu'elle est accompagnée de la multitude des tourments, il faut un double courage. Il y en a qui souffriraient constamment un supplice pourvu qu'il fût seul ; mais la diversité des tourments et leur violence donne l'alarme à leur imagination et à leur crainte. Enfin, on trouve des courages assez fermes pour souffrir et la multitude et la violence des tourments, s'il les faut souffrir tout d'un coup et en peu de temps ; mais, quand il faut souffrir avec lenteur et peu-à-peu, et que pour souffrir la mort il faut mourir plusieurs fois, cette durée les lasse, et il faut comme trois sortes de courage pour vaincre ces trois qualités de tourments quand elles se trouvent ensemble.

Ce que je trouve de plus redoutable dans les supplices des martyrs, c'est cette application lente qu'on leur fait de différents instruments, et cette impression languissante, afin que celui qu'on tourmente sente et goûte sa mort, qu'il la ressente plusieurs fois et à diverses reprises, et que cette durée lasse enfin son courage. Chose étrange que le ciel s'accorde en cela avec l'enfer ! DIEU semble conspirer avec le démon, puisqu'il le conserve par miracle, et qu'il le fait survivre à ses tourments. DIEU le fait pour faire paraître sa constance, et les démons le font pour ébranler son courage ; mais la foi qui anime son cœur lui donne encore cette différence de courage, qu'il ne se lasse pas par la longueur des tourments, et qu'il demeure aussi inébranlable dans leur durée que dans leur diversité. Et c'est à cette occasion que nous pouvons ici appliquer une belle louange que S. Clément d'Alexandrie donne à la foi, quand il l'appelle *anticipatio æternitatis*, une anticipation de l'éternité, parce qu'elle ramasse les images de l'éternité du paradis et de ses plaisirs, et qu'elle les applique à l'esprit d'un martyr, en même temps que le démon lui applique l'image de ses supplices. (*Biroat, Panégyrique de S. Victor.*)

[Rapports du sang des martyrs avec celui de J.-G.]. — Quoique Tertullien ait dit que le sang précieux du Sauveur est comme la pourpre des chrétiens, qu'il les ennoblit et qu'il les élève, nous pouvons ajouter que c'est particulièrement à l'égard des martyrs, lorsqu'ils versent leur sang pour sa gloire et pour son intérêt. Le sang des martyrs a trois rapports avec celui du Sauveur : — 1° Il rend témoignage de sa vérité et de sa gloire ; car,

parlant naturellement, on ne dirait pas qu'un Homme-Dieu ait souffert tant de peines, et qu'il soit mort sur une croix; l'excès de son amour mettrait quelque obscurité à sa gloire, et pourrait apporter quelque doute dans l'esprit des hommes; mais, pour prouver la gloire du sang de JÉSUS-CHRIST, les martyrs ont donné leur propre sang. Les infidèles ont reconnu cette vérité en faisant ce beau raisonnement, dont parle S. Jérôme : *Nisi esset verum Evangelium, nunquam sanguine defenderetur*. Ils ont vu monter les martyrs sur les échafauds pour soutenir la divinité de JÉSUS-CHRIST; ils ont fait cette réflexion, que, si l'Évangile qu'ils croyaient n'était pas véritable, jamais ils n'eussent résolu de le défendre aux dépens de leur sang : le témoignage de ce sang est le plus efficace et le plus puissant que l'on puisse donner. — 2° Un autre rapport du sang des martyrs est qu'ils rendent la pareille au Sauveur : ils donnent vie pour vie, sang pour sang, suivant la pensée de S. Augustin. — 3° C'est de-là que résulte un troisième rapport, en ce qu'il se fait un mélange du sang de JÉSUS-CHRIST avec celui des martyrs : du côté des martyrs, parce qu'ils offrent au Sauveur et leur sang et leurs mérites; du côté du Sauveur, parce qu'il applique le mérite et la valeur de son sang avec celui des martyrs; et puis, de ces deux liqueurs ainsi jointes, il se fait comme un fleuve qui arrose l'Église, et qui lui donne sa fécondité et sa force. — La première gloire des martyrs est de rendre témoignage au sang de JÉSUS-CHRIST; la seconde est de lui rendre la pareille, de donner sang pour sang, vie pour vie; la troisième est de mêler leur sang avec celui du Rédempteur (*Biroat, Panég. de Saint Jacques-le-Majeur*).

[La voix du sang]. — Tertullien disait que l'Église naissante se servait d'une philosophie muette, mais éloquente et persuasive, pour éclairer les principes de la foi, et pour rendre agréable une doctrine si relevée dans sa théorie, si austère et si rude dans sa morale : *Elinqui philosophiâ vita nostra contenta est*. Tous les premiers chrétiens étaient, en ce genre de dire, des prédicateurs très-efficaces : leurs yeux, leur front, leurs mains, leurs démarches, leurs habits, tout ce qui était en eux prêchait la divinité, la sainteté et les perfections de JÉSUS-CHRIST. Mais surtout, dit Tertullien, la constance des martyrs au milieu des tourments, cette générosité, cette joie avec laquelle ils recevaient la mort, a été le premier commentaire de l'Évangile et la plus claire interprétation de nos mystères : *Illa ipsa obstinatio, quam exprobratis, magistra est*. En effet, la voie des préceptes est longue, au lieu que celle des exemples est courte et efficace. Les discours qu'on nous fait de la vertu ne frappent que l'oreille; mais les exemples nous donnent dans les yeux. Ils font des impressions si fortes sur nos esprits pour les convaincre, que, au jugement de S. Chrysostôme dans l'éloge du saint martyr Babylas, les actions d'une solide vertu sont plus puissantes pour nous persuader que les mi-

raies : *Convincunt magis opera virtutis quàm miracula*. Que la bouche des plaies est éloquente ! Que la voie du sang d'un martyr est pressante ! Quel est l'idolâtre qui, à la vue de ces miracles de force, de zèle, de charité, de patience, ne soit pleinement convaincu des vérités qui lui sont prêchées au milieu des tourments ? Que la voix du sang qui coule fait naître de fortes passions et des mouvements puissants dans les âmes de ceux qui assistent au martyr des saints ! Que les paroles qui sortent de la bouche d'un martyr sont touchantes ! Ce n'est pas, dit S. Bernard, la langue qui parle, c'est un charbon de feu qui jette des étincelles et des flammes : *Ignis vibrans est, non lingua loquentis; et, si lingua est, ignea planè est; carbones sunt lingua ejus, et ignis quem de excelso misit Christus in ossibus ejus* (**Texier**, *Panegyrique de S. André*).

[Les martyrs sont des vainqueurs]. — Les défenseurs de la religion qui combattent constamment pour ses intérêts peuvent être contredits, maltraités, humiliés par la main des hommes; mais ils ne peuvent être vaincus. S. Augustin, parlant des saints martyrs, demande si les persécuteurs de la foi, qui leur faisaient perdre la vie par la violence des tourments, étaient leurs vainqueurs. *Vicerunt persequentes, et victi sunt martyres?* Non, dit-il, ce serait un crime de le penser : *Absit*. La victoire n'était pour les tyrans qu'apparente et imaginaire : *Visi sunt sibi vicisse*. Les martyrs souffraient, mais ils n'étaient pas vaincus : *Passi, non victi*. Ils triomphaient au milieu des supplices, parce qu'ils les enduraient patiemment, avec la charité dans le cœur; parce que l'Eglise applaudissait à leurs combats; parce que le ciel les protégeait visiblement et les couronnait. Nous pouvons dire, à proportion, qu'ainsi a triomphé ce saint martyr : premièrement, par sa propre patience; en second lieu, par les applaudissements de l'Eglise; troisièmement, par une protection visible du ciel, et c'était pour l'honorer de ce triomphe que la religion l'avait engagé dans le combat : *Certamen forte dedit illi ut vinceret* (Oraison funèbre du cardinal de Mailly par **Le P. Chalippe**, *récollet*).

[La confession de la foi est essentielle au martyr]. — La confession est une partie essentielle du martyr, et il ne suffit pas d'aimer DIEU avec le cœur si on ne le confesse de bouche : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem*, dit le grand Apôtre. La confession est le commencement du martyr, comme la mort en est la conclusion : *Confessio exordium est martyrii*. Et il semble que S. Cyprien préfère la gloire d'un confesseur qui souffre longtemps dans les prisons à celle d'un martyr qui meurt bientôt dans les tourments : *Semel vincit qui statim patitur; at qui, manens semper in pœnis, concreditur cum dolore, nec vincitur, quotidie coronatur* : le martyr qui meurt promptement ne triomphe qu'une fois; mais celui qui demeure longtemps dans les peines et combat avec dou-

leur sans se laisser vaincre est tous les jours couronné ; et plus son martyre est long et pénible, plus il est saint et glorieux. Comme donc la confession est, pour ainsi dire, l'âme du martyre, il faut qu'un martyr publie et la gloire de JÉSUS-CHRIST et la vérité de sa religion (*Le même*).

[Plusieurs ont converti leurs bourreaux]. — Les martyrs ont suivi les traces du Sauveur dans les tourments qu'ils ont soufferts pour sa querelle. Ces grands hommes ont pardonné à leurs bourreaux ; ces médecins charitables ont guéri les frénétiques qui leur avaient donné la mort ; et, faisant de leur sang une médecine, ils ont rendu la raison et la santé aux furieux qui l'avaient tiré de leurs veines. Mais, sans m'étendre sur les louanges de tous les martyrs, permettez que je me renferme dans celles des saints que l'Eglise nous représente aujourd'hui, et que je vous fasse voir qu'à l'exemple du Fils de DIEU ils ont obtenu la conversion de leurs bourreaux. — C'est une chose étonnante que ces saints étouffant les justes ressentiments qu'ils avaient de tant d'outrages et de violences, aient prié pour ces ingrats, aient offert leurs douleurs pour leur salut, et qu'ils aient converti par leurs tourments ceux qu'ils n'avaient pu obliger par leurs bienfaits. Nous nous plaignons que la religion chrétienne est trop sévère quand elle nous défend la vengeance et nous recommande l'oubli des injures. Nous disons que JÉSUS-CHRIST n'a pas consulté notre faiblesse quand il a dit, dans l'Evangile : *Diligite inimicos vestros* ; et que, mesurant les autres par lui-même, il a cru que nos passions étaient aussi soumises que les siennes. Mais ne vous plaignez plus, puisque vous voyez des martyrs qui font plus que JÉSUS-CHRIST ne commande, et qui, non contents de pardonner à leurs bourreaux, s'offrent en sacrifice pour leur salut, et répandent leur sang pour expier les offenses de ces hommes dénaturés.

Que j'appréhende, grand Saint, que votre exemple, qui a converti les infidèles, ne condamne les chrétiens ! Que je crains que ce sang, qui a plaidé la cause de vos bourreaux, ne prononce l'arrêt de vos enfants, et que, au jour du jugement, vous ne vous élevez contre nous, et ne nous convainquiez que les commandements de JÉSUS-CHRIST ne sont point impossibles ! Evitons ces justes reproches, vivons en sorte que cet avocat ne devienne pas notre juge ; imitons cet illustre saint, si nous ne voulons pas qu'il nous condamne ; et, si nous ne pouvons faire comme lui, des cures miraculeuses, essayons d'en faire de charitables. Assistons les malades de nos biens, soulageons leurs misères par notre compassion, mêlons nos soupirs avec leurs larmes. S'ils se plaignent de nous après que nous les aurons servis, souffrons les ingrats, comme les saints ont souffert les furieux, et espérons que les bonnes œuvres qui n'ont point été reconnues des hommes seront récompensées de JÉSUS-CHRIST (**Le P. Senault**).

[Martyre de la vie chrétienne]. — Le chrétien qui vit selon les lois de l'Evangile est un véritable martyr, et, s'il ne les observe exactement, on lui peut justement disputer la qualité de martyr. *Tota vita*, dit S. Cyprien, *martyrium reddit DEO, et, nisi illa præcesserit, martyrium quod sanguine perhibetur non est martyrium*. Toute la vie d'un chrétien n'est qu'un long martyre qu'il souffre pour DIEU; et, si elle n'est réglée par les maximes de la religion, le martyre qu'il signe de son sang et qu'il scelle de sa mort n'est pas un véritable martyre. Supposé cette vérité, disons que S. N. a été martyr pendant toute sa vie, puisqu'il a enduré les mêmes peines que les bourreaux lui eussent fait endurer, et que, prévenant leur fureur, il a souffert tous les supplices qu'ils eussent pu lui faire souffrir. Car, si les bourreaux séparaient les pères de leurs enfants et les maris de leurs femmes par l'exil, il s'est volontairement séparé de son père, de sa mère et de ses frères; s'ils ôtaient les richesses et les honneurs aux chrétiens, il a renoncé à tous les deux par une humble pauvreté; s'ils leur faisaient souffrir des tourments, il a inventé mille austérités pour exercer sa patience; si enfin ils les condamnaient à la mort, il s'est lui-même condamné à une mortification aussi longue que sa vie, et aussi cruelle que la mort.

Il suffit, à ce que nous apprend S. Cyprien, de combattre la concupiscentie pour être martyr, et, sans autre bourreau que celui-là, on peut prétendre à la gloire de ces généreux athlètes qui ont triomphé des tyrans : *Non deest concupiscentia quæ martyrii materiam quotidianam nobis exhibet*. C'est quelque chose même de plus difficile, selon le sentiment de ce grand homme, de vaincre la volupté que de vaincre la douleur, parce que la douleur vient du dehors, et la volupté du dedans; et qui surmonte la douleur surmonte les bourreaux, mais qui surmonte la volupté se surmonte soi-même : *Malum omne facilius vincitur quàm voluptas, qui hostem vicit fortior fuit, sed altero; qui libidinem repressit, seipso fortior fuit*. Enfin, ce martyre n'est pas seulement une disposition pour acquérir l'autre, mais il est une condition sans laquelle on ne le peut obtenir, puisque, au jugement du même S. Cyprien qui a été martyr, on ne peut vaincre ses bourreaux si l'on n'a vaincu ses passions, et qu'il serait même inutile de vaincre ceux-là si l'on n'avait travaillé auparavant à surmonter celles-ci : *Frustrà cervicem præbueris carnifici, nisi prius occideris affectus* (De duplici martyre.) (Le P. Senault).

[La grâce produit dans les chrétiens le désir de la mort]. — Quoiqu'un si généreux exemple puisse donner de l'étonnement à tous les hommes, il me semble néanmoins que ceux qui connaissent les principes de notre religion ne s'en doivent point étonner : car le premier effet que la grâce produit dans les âmes des chrétiens, c'est le désir de la mort. — Vous diriez que, dès qu'ils croient, ils cessent de craindre, et que la même vertu qui les fait fidèles les rend courageux. Cette maxime est si vérita-

ble, que S. Augustin nous assure que celui qui craint la mort ne croit pas encore, et n'est pas encore bien persuadé de l'autre vie, puisqu'il appréhende d'y arriver : *Nondum credit qui mortem timet*. Si l'on jugeait de notre foi avec cette sévérité, n'aurait-on pas droit de nous prendre pour des infidèles, puisque nous pâlissons quand la maladie nous attaque, et que, troublant notre santé, elle nous menace de la fin de notre vie ? Les véritables chrétiens ont bien d'autres sentiments : et s'ils sont tels que S. Augustin nous les dépeint, ils vivent avec patience, ils meurent avec plaisir, ils souffrent la vie, et ils désirent la mort : *Christianus patienter vivit et delectabiliter moritur*.

Il ne faut pas s'étonner que la grâce inspire ce désir à tous les fidèles, puisque la mort a changé de condition depuis qu'elle a passé par la personne de JÉSUS-CHRIST. Car celle qui était autrefois un supplice est maintenant une faveur ? *Justi meritum fit supplicium peccatoris*. Celle qui était un châtiment est devenue un sacrifice ; celle qui faisait le sujet de notre crainte fait le sujet de notre espérance, et celle qui tirait des plaintes de notre bouche n'en tire plus que des bénédictions et des louanges. Enfin, c'est la mort qui finit notre exil et commence notre bonheur ; c'est elle qui nous délivre de la prison et nous met en liberté, qui nous garantit de l'orage et nous mène au port. C'est elle, pour m'expliquer par les paroles de S. Bernard, qui, étant l'ennemie de la gloire, nous la procure ; qui, étant la mère de la tristesse, cause notre joie, et qui, étant la porte de l'enfer, nous introduit dans le ciel. Vous étonnez-vous donc que, la mort ayant changé de nature, les hommes aient changé de sentiment, qu'ils désirent celle qu'ils craignaient, qu'ils recherchent celle qu'ils fuyaient, et qu'ils appellent à leur secours celle qu'ils regardaient comme leur plus grande ennemie ? C'est dans cette vue que les martyrs la souhaïtaient. (*Le même*).

[Sentiments de S. Cyprien envers les martyrs]. — Que ne m'est-il permis, disait autrefois S. Cyprien, d'embrasser les corps de ces généreux martyrs qui ont souffert de si cruels tourments pour JÉSUS-CHRIST ! Oh ! que je baiserais volontiers ces bouches qui ont confessé son saint nom avec une foi si vive et si hardie ; ces mains qui, ayant refusé d'offrir de l'encens aux idoles, ont été chargées de tant de chaînes et meurtries de tant de coups, ces pieds qui ont été étendus avec tant de violence et de douleur ; ces vénérables têtes que l'épée du bourreau a séparées de leurs corps ; ces membres qui ont été déchirés, disloqués, brisés, couverts de blessures, pour la querelle de JÉSUS-CHRIST ! Oh ! que je serais ravi de les voir et de les baiser ! Mais, puisque je n'ai pas cette consolation, faites, adorable Sauveur, que je recueille leur esprit et que je boive après eux votre calice. Faites que, par l'amour des mortifications et des austérités chrétiennes, par une tranquille patience dans les afflictions de la vie, par un parfait renoncement aux plaisirs de la chair et des sens, par un géné-

reux crucifiement de mes passions et de mes appétits dérégés, j'aie cet esprit de martyr qui supplée au défaut des bourreaux et des différents supplices que la cruauté de vos ennemis pourrait me faire souffrir. (*Eloges historiques des saints*).

[Miracles que produit le sang des martyrs]. — Le sang que les martyrs ont versé pour JÉSUS-CHRIST est fertile en miracles et en bénédictions. Il s'élève jusqu'au ciel, comme la vapeur d'un très-agréable holocauste, pour se résoudre en pluies de grâce sur la terre. Jamais ces grands luminaires, comme S. Augustin les appelle, ne jettent des rayons plus purs et plus féconds que lorsqu'ils semblent s'éteindre ; jamais ces colonnes de l'Eglise ne se soutiennent avec plus de fermeté que quand elles semblent renversées ; jamais ces nuées mystérieuses, comme les appelle encore le même saint, portées par l'Esprit de DIEU en toutes les contrées de la terre pour les rendre fécondes en tant de productions merveilleuses, n'ont éclaté en foudres et en éclairs plus puissants et plus salutaires qu'en disparaissant aux yeux des hommes : *Vocem dederunt nubes*. (Ps. 76). C'est alors qu'elles ont brisé les idoles et renversé leurs temples, qu'elles ont donné plus d'épouvante à l'enfer, et ébranlé plus fortement les fondements de la Babylone élevée contre le ciel. La mort de ces saints martyrs est d'un prix inestimable aux yeux de DIEU ; il les en honore comme d'une récompense magnifique des peines et des travaux qu'ils ont soufferts pour son service ; il la joint à celle de son Fils pour l'agrandissement de son royaume, pour l'achèvement de ses victoires et pour l'ornement de ses triomphes ; il s'en sert à rendre leur gloire immortelle, et leurs couronnes incorruptibles. (**Verjus**, sur S. Matthieu).

[Les tyrans s'étonnent de la constance des martyrs]. — Les martyrs se montraient devant les tyrans et leur répondaient avec une constance dont ils étaient déconcertés. On les mettait entre les mains des bourreaux pour les tourmenter, pour les brûler, pour les crucifier ; et, dans les plus violentes douleurs, ils se félicitaient eux-mêmes et goûtaient les plus pures délices. C'étaient là, dites-vous, des miracles. Oui ; mais le même DIEU qui les opérait dans eux, ces miracles, ne peut-il pas, par proportion et selon les divers états de souffrances où nous nous trouvons, les opérer encore dans nous ? ne le veut-il pas ? n'est-ce pas le même JÉSUS-CHRIST qui nous offre sa grâce, à cette seule condition que nous prendrons sa croix chrétiennement, et que nous nous joindrons à lui pour la porter ? Est-ce trop nous demander que de nous dire : Venez à moi, et je vous soulagerai, et je répandrai sur vous toute l'onction céleste : *Venite ad me, et ego reficiam vos* ? Profitons d'un secours si présent et si efficace. Bénissons mille fois ce DIEU Sauveur d'avoir voulu de la sorte nous adoucir lui-même, et par son exemple et par l'impression de sa grâce, toutes les peines de cette vie. C'était bien assez de nous les rendre méritoires et salutaires ;

mais il ne s'est pas contenté de cela. Il veut que, dès ce moment, notre tristesse, ainsi qu'il le disait à ses disciples, se tourne pour nous en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium*. Il veut que nous éprouvions la vérité de sa parole quand il nous a proposé comme une béatitude les pleurs, les disgrâces temporelles, les revers de fortune, les persécutions : *Beati qui lugent*. Confions-nous en sa Providence, lors même qu'elle nous semble moins favorable. (**Bourdaloue**).

[Obligations que nous avons aux SS. martyrs]. — Témoins juridiques de la foi de JÉSUS-CHRIST, que nous vous avons d'obligations ! Sans vous peut-être serions-nous encore confondus avec la foule corrompue des païens. Sans vous peut-être gémirions-nous encore dans les lacets de Satan, tristes esclaves de ses caprices. Sans vous peut-être serions-nous encore dans l'aveuglement de l'idolâtrie : car si, en lâches partisans des maximes du monde, nous nous étions laissé emporter ou aux promesses frivoles du siècle ou à la fougue de nos passions, où en serions-nous maintenant ? Gloire immortelle soit rendue à notre divin Réparateur, qui vous a choisis pour être les imitateurs de ses souffrances, les dépositaires de ses vérités, les témoins incorruptibles de sa foi et les soutiens de sa religion sainte, que vous nous avez transmise par vos discours, que vous avez confirmée par la parole de votre vie et par la sainteté de vos mœurs, et que vous avez enfin scellée par votre sang : *Ipsi martyres fidei Christi martyres, id est hujus fidei testes fuerunt*, dit S. Augustin. (**Anonyme**).

COMMUN DES DOCTEURS

ET AUTRES

qui ont sanctifié les Fidèles par leurs écrits
et leurs discours.

AVERTISSEMENT.

Après les Apôtres, qui ont fondé et établi la foi parmi les peuples, les Docteurs, qui l'ont défendue contre les hérétiques, les schismatiques et les autres ennemis qui se sont efforcés de la détruire, doivent être comptés pour les principales lumières de l'Eglise. C'est en cette qualité que S. Paul leur donne le second rang, comme aux principaux membres de cette même Eglise, qui se reconnaît redevable à leur doctrine et à leurs savants écrits de sa conservation et de son éclat. Mais j'ai jugé plus à propos de suivre l'ordre de l'Eglise, qui, dans le commun des saints, après l'office des Apôtres, met celui des martyrs, dont nous avons parlé au titre précédent. Pour ce qui est des Docteurs, que nous n'avons déplacés que pour mieux les distinguer des autres saints avec lesquels ils pouvaient avoir quelque rapport, il faut remarquer que nous ne plaçons pas seulement en cet illustre rang les SS. Pères qui par leurs écrits ont combattu les hérésies, comme les Augustin, les Jérôme, les Athanase, les Grégoire, les Chrysostôme, et tant d'autres qui nous ont fourni des armes pour combattre les ministres d'iniquité ; mais nous étendons encore ce titre à ceux qui, par leurs écrits et leurs prédications, défendent ou enseignent les vérités catholiques, et s'opposent aux nouvelles erreurs et à ceux qui, dans tous les siècles, ont semé la zizanie parmi le bon grain.

De plus, il faut remarquer qu'en faisant le panégyrique d'un Docteur de la sorte, ou en donnant des matériaux pour le faire, quoique nous nous soyons bornés à cette seule qualité, nous ne prétendons pas exclure les actions ou vertus qui pourraient entrer dans son éloge, puisqu'il se peut faire, et qu'il arrive même assez ordinairement, qu'une même personne mérite d'être considérée par plusieurs endroits ; mais nous parlons d'un saint qui nous est principalement connu par cette qualité, qui fait le fond du discours.

COMMUN DES DOCTEURS.

[Un docteur peut être comparé à Esdras]. — *Paravit cor suum ut investigaret legem Domini, et faceret, et doceret in Israël præceptum et judicium.* (I Esdræ VII). — Ces paroles ont été dites, dans la sainte Ecriture, d'un homme que la Providence avait choisi pour rétablir parmi le peuple d'Israël la connaissance des lois et des grandeurs du Seigneur. Quelle fut l'ignorance de ce peuple lorsque, mêlé avec les barbares dans une fâcheuse captivité, il se vit presque dépouillé du précieux trésor de la parole de DIEU, trésor qui, comme un dépôt sacré, lui avait été confié préférablement à toutes les autres nations de la terre, selon la remarque de S. Paul. Alors il n'y avait ni prophète pour prononcer des oracles, ni scribe pour les recueillir, ni docteur pour les expliquer ; alors les saints livres, où DIEU avait pris soin de faire écrire les commandements qu'il lui avait donnés et les merveilles qu'il avait opérées en sa faveur, ensevelis sous les ruines de l'infortunée Jérusalem, ne paraissaient plus ; et, par une suite nécessaire, les fidèles, conduits seulement par un faible rayon de la lumière dont ils avaient été autrefois éclairés, et qui à peine frappait leurs yeux au travers de l'épaisse obscurité dont ils étaient enveloppés, faisaient profession d'adorer un DIEU qu'ils ne connaissaient plus, et mêlaient avec le culte religieux qu'il avait prescrit à leurs pères les superstitions des peuples à qui le sort des armes les avait assujettis. Ce saint homme prépara son cœur pour trouver la loi du Seigneur, et il la trouva en effet : *Paravit cor suum ut investigaret legem Domini.* Par ses soins, les livres sacrés, que les tristes révolutions de la Judée n'avaient point épargnés, furent rétablis, le temple rebâti, les autels redressés, Israël instruit, la connaissance du Très-Haut transmise à la postérité. (**Anonyme**).

[Dieu donne lui-même à ce docteur l'intelligence des saintes Ecritures]. — La lettre tue et l'esprit vivifie. Nul hérésiarque, nul hérétique, que la lettre pour ainsi dire, n'ait tué par l'abus qu'ils ont fait de l'Ecriture-Sainte. Livrés, par un orgueil secret, à leur propre esprit, il en ont suivi les erreurs, et ont été les dupes de toutes ses faiblesses. Comme c'est aux hommes que DIEU parlait dans les divines Ecritures, il a, pour ainsi dire, parlé leur langage : mais ces termes, ces expressions, ce langage des hommes renferme le sens de DIEU. La lettre n'est que l'écorce sous laquelle est caché un sens mystique et tout divin. Or, il n'y eut que l'Esprit divin qui sous la lettre humaine découvrit le sens spirituel à notre saint docteur ;

l'esprit de l'homme ne saurait aller au-delà de l'écorce sans extravaguer, et, ne voyant que ce que la lettre présente naturellement à son esprit, il n'y conçoit que ce qui est à sa portée ; s'il va plus loin, il s'égaré. Il n'y eut que l'Esprit qui fit entendre et pénétrer à notre saint docteur le vrai sens du langage de DIEU, conformément à la sainte Eglise. Voilà pourquoi, avant la venue du Sauveur, le peuple Juif n'a jamais eu qu'une intelligence basse, matérielle et grossière de l'Ecriture ; il n'y concevait rien que de terrestre et de naturel. Il n'y a eu que les saints patriarches, les prophètes, et quelques autres saints de l'Ancien Testament, et entre autres notre saint docteur, qui aient pénétré le sens spirituel des livres saints ; mais ç'a été par une révélation de DIEU spéciale. (Croiset, *Exercices de Piété*).

[Dieu a rempli l'esprit de S. Bernard de ses lumières]. — DIEU, remplissant l'esprit de ce saint docteur et l'environnant de ses lumières, lui révélait non-seulement ses vérités et ses mystères, mais encore les secrets que S. Paul appelle la profondeur de DIEU, *profunda DEI*. Il semble que tout le ciel descendait dans son esprit, ou que son esprit était tout entier dans le ciel. Il ne faut que lire les admirables écrits qu'il a faits sur les livres sacrés, pour y voir la sublimité de ses sentiments et sa profonde érudition dans les secrets de la théologie mystique. Il parlait des perfections d'une manière si profonde et d'un style si élevé, qu'il est aisé de voir que c'est DIEU qui l'inspirait, et qu'il a eu le Saint-Esprit pour maître. S. Jean a appris sa science sur la poitrine de JÉSUS, S. Thomas dans son côté, où il a mis la main, S. Pierre dans le sein du Père, S. Paul dans le troisième ciel : *Joannes in pectore, Thomas in latere, Petrus in sinu Patris, Paulus in tertio cælo* : mais ce saint a pris sa science dans les ravissements de la contemplation, où, comme un autre Moïse, élevé sur la montagne, il parlait à DIEU et il entendait parler DIEU. « Ah ! disait-il, que l'on est bientôt savant lorsque l'on est instruit par DIEU même ! *Quàm discitur ubi DEUS est magister !* » De-là vient qu'un des plus habiles cardinaux de l'Eglise romaine appelle Bernard un homme vraiment apostolique et envoyé de DIEU. En effet, comme les apôtres furent tous enseignés de DIEU par une secrète et intime infusion de son Esprit dans le leur, par laquelle il leur fit voir en un instant la vérité et la certitude de la doctrine que JÉSUS-CHRIST leur avait si souvent annoncée pendant qu'il conversait avec eux, de telle sorte que leur entendement, leur volonté et leur langue ne concevait, n'aimait et ne publiait que les vérités célestes aussitôt qu'ils en eurent été remplis : *Repleti sunt omnes Spiritu-Sancto, et cæperunt loqui* : ainsi notre saint fut intérieurement instruit dans la même école, et il puisa dans cette même source une pleine, claire et entière intelligence des Ecritures. Les auteurs de sa vie nous apprennent qu'il avait découvert en un moment le véritable sens des mystères qu'elles renferment dans leur

obscurité, et qu'il avait accoutumé de dire agréablement, entre ses amis, qu'il n'a jamais eu d'autre maître en ce genre d'études que les chênes et les hêtres, parce que ç'avait été principalement dans les champs et dans les bois qu'il avait reçu, par la méditation et par les prières, les vives lumières qui l'ont fait briller dans ses ouvrages. Le style de l'Écriture-Sainte, qu'on y voit partout répandu, montre bien qu'il tirait ses sublimes connaissances de cette source inépuisable d'où les Apôtres avaient pris les leurs, et il n'aurait pu se servir de ces divines expressions avec tant de facilité et de force s'il n'eût été plein du Saint-Esprit, qui les a divinement inspirées. D'où vient que nous avançons si peu dans la connaissance de DIEU et de la vérité? C'est que nous donnons trop de liberté à nos sens; c'est par eux que notre esprit se répand au-dehors et se divise, pour ainsi dire, de lui-même; c'est par eux que passent tant d'images et de fantômes qui nous corrompent, ou du moins qui nous dissipent et nous empêchent de fixer nos idées sur des objets célestes. Ce qui fait dire à l'apôtre S. Paul que l'homme animal et attaché à ses sens ne comprend pas ce qui est de DIEU : *Animalis homo non percipit ea quæ DEI sunt* (I Cor. II). — Il ne faut donc pas s'étonner si S. N. fit de si prompts et de si grands progrès dans la science des saints, puisque son recueillement était si parfait qu'à peine permettait-il à ses sens les fonctions qui leur étaient nécessaires, et que, leur interdisant, autant qu'il est possible, l'usage de toutes les choses qui servent à la vie civile, il ne les faisait servir qu'aux exercices de la piété et aux fonctions de la religion. (*Essais de Panégyriques*).

[Science et humilité]. — Voilà les prodiges qu'il a plu à DIEU de faire voir dans ce grand saint, joignant dans sa personne une science éminente avec une humilité profonde : qualités qui se rencontrent très-rarement dans un même sujet. Pour nous, ne sommes-nous point aussi éloignés de l'humilité de ce grand saint que nous le sommes de sa science et de sa grande capacité, puisque nous ne pouvons posséder le moindre avantage qu'aussitôt notre esprit n'en soit tout rempli, et que nous ne prenions pour une véritable grandeur et un mérite suréminent ce qui n'est véritablement qu'enflure et vanité? C'est le génie de ce temps : on n'a pas plus tôt fait paraître quelque vivacité en deux ou trois rencontres, qu'on veut se maintenir sur le pied de bel-esprit, et pour cela on cherche les occasions de se faire valoir, on veut que tout le monde le sache, et souvent, par la plus ridicule de toutes les vanités, on se fait l'écho des éloges et des applaudissements qu'on nous donne, et l'on croit qu'on peut se louer sans façon quand on s'est entendu louer par les autres. On voit encore aujourd'hui des savants, on ne le peut nier, mais souvent, c'est parce qu'ils se font trop voir eux-mêmes : car, s'il s'en trouve quelques-uns qui brillent entre les autres, ils exercent aussitôt une espèce de domination dans l'empire des lettres, jusqu'à tenir pour ennemis

déclarés ceux qui ne suivent pas aveuglement leurs sentiments. C'est ce qui a fait passer cette alliance de la science avec l'humilité chrétienne pour un prodige qui ne se trouve que dans les saints, ou plutôt que la sainteté seule peut produire. Car, comme il y a parmi les hommes un art de paraître et de se faire distinguer des autres, et que cet art est un des premiers éléments du monde, pour parler avec l'Apôtre, *Secundum elementa hujus mundi*, il y a aussi un art de se cacher, et c'est ce que nous avons appelé la science des saints, que notre admirable docteur a possédée d'une manière particulière, parce que, si les autres ont trouvé le moyen de cacher leurs talents aux yeux des hommes, ce saint, qui ne pouvait cacher les siens parce qu'ils éclataient malgré lui, a trouvé le secret de les dérober à ses yeux propres, par une humilité aussi profonde que sa science était sublime. (**Houdry**).

[C'est Dieu qui donne la science]. — Notre saint ne pouvait mieux s'y prendre pour acquérir la science que de la demander à DIEU. Il est vrai qu'il avait un génie rare et capable des plus sublimes connaissances, que l'élévation et l'étendue de son esprit donnait de l'étonnement à ceux mêmes qui l'avaient d'abord méprisé à cause de sa retenue et de son silence ; il est vrai que sa mémoire était un trésor où rien ne se perdait, que sa pénétration enfin allait jusqu'au prodige : mais, comme l'esprit de l'homme est borné, et que, quand il est question des choses divines, il ne voit rien qu'à la faveur des lumières de la foi, ce fut dans l'oraison qu'il puisa ses hautes connaissances : c'est par là qu'il perça dans les plus hauts mystères, où beaucoup d'autres avant lui n'avaient trouvé que des ténèbres impénétrables. Aussi apprenons-nous, par l'histoire de sa vie, que jamais il ne se mit à l'étude qu'après la prière, que jamais on ne le consultait sur quelque question difficile qu'il ne consultât lui-même DIEU avant que d'y répondre. Ce qui me fait dire que sa science était comme la lumière du feu de la charité dont il brûlait, et que sa piété était un fruit de sa science ; ou bien que l'une était réciproquement la cause et l'effet de l'autre : la charité le portait à l'étude pour se rendre plus capable de servir DIEU, et les saintes connaissances qu'il y acquérait l'attachaient tellement à DIEU qu'il en perdait assez souvent l'usage des sens. (*Le même*).

[La piété unie à la science]. — Il y a beaucoup à craindre, pour ceux qui font profession d'une étude continuelle, qui ont de la pénétration et du savoir, qu'ils ne fassent pas un aussi grand progrès dans la pratique de la piété que dans la science et l'érudition. Car, si la science est égale à la piété et qu'elles soient comme en balance et en équilibre, on doit beaucoup appréhender que cette situation ne soit peu durable, parce qu'il arrive d'ordinaire que la science, quand elle n'est pas sous la garde de l'humilité, étouffe la piété. On peut la comparer à une plante

salutaire, mais qui doit être à l'ombre de la piété : dès que celle-ci n'est pas dominante, la science devient pernicieuse : *Si magnitudine suâ præcedit scientia magnitudinem charitatis, non ædificat, sed inflat*, dit S. Augustin (*in Ps. 118*). Il est incroyable avec quelle vitesse la vanité la pousse. S. N. connaissait tous ces dangers ; il savait qu'au-dedans tout favorise la vanité, qu'au-dehors tout l'applaudit ; que la piété, au contraire, a des ennemis secrets et publics ; qu'elle relève moins que la science, parce qu'elle a moins d'éclat ; qu'elle est peu connue et de peu d'usage dans le monde ; qu'elle est moins considérée que l'érudition, qui reçoit des louanges de toutes parts. Ce saint docteur se prémunit donc contre l'impression générale, résolu de donner tout à la piété, et de lui faire servir la science, comme un esclave qui sert sa maîtresse. Il choisit ses amis parmi les personnes les plus humbles. Il parlait rarement de science et de ce qui aurait pu le relever ; il se rendit insensible à la réputation d'habile homme ; il se soucia peu de vivre dans l'estime des hommes : il s'inquiéta fort peu de savoir pour qui il passait dans l'esprit des autres, pourvu qu'il fût bien dans l'esprit de DIEU. (**Anonyme**).

[On n'apprend point sans travail]. — Devenir savant sans étudier, ce devait être le privilège de l'état d'innocence. Car, dit l'Ange de l'École, la vérité s'y fût présentée comme d'elle-même à l'esprit, sans qu'il eût été obligé de l'aller chercher. Mais que notre destinée est différente dans l'état où nous a mis le péché ! Nous n'apprenons rien de considérable qu'à force de travail ; de sorte que cette parole d'un ancien est très-véritable, que la science ne peut être maintenant que le fruit d'une étude opiniâtre et fâcheuse, l'homme pécheur n'ayant pas moins été condamné à se cultiver soi-même avec application, pour devenir habile, qu'à cultiver la terre avec soin pour la rendre féconde. Ainsi nous devons regarder comme un prodige une personne devenue parfaitement savante sans le secours d'une méditation profonde, d'une lecture constante et d'une instruction exacte : car voilà en quoi consiste ce qu'on appelle étudier.

Mais par quels moyens notre saint s'est-il rendu si habile ? N'attendez pas que je vous fasse ici un ample détail des livres qu'il a lus, que je vous compte les années qu'il a employées à l'étude, ou que je vous parle des maîtres qui l'ont instruit. Quand il serait vrai qu'il aurait eu tous ces secours, nous devrions néanmoins être encore surpris de voir en lui une capacité si extraordinaire ; jusqu'où donc doit aller notre étonnement, puisqu'il est devenu si habile sans tout cela ? Car enfin, il n'avait point d'autres maîtres que la prière et la méditation ; il avait beaucoup de personnes dans le monde à conduire, beaucoup d'affaires à régler dans l'Eglise ; etc. (**Anonyme**).

[Le dessein de la Providence sur S. N.]. — Savez-vous bien le dessein que la Providence divine avait sur la personne de N. ? Elle avait résolu d'en

faire un des plus grands maîtres des fidèles après S. Paul, et un des plus illustres docteurs de l'Eglise après les Apôtres ? Il fallait donc qu'elle lui donnât la plénitude de la science apostolique : car, pour remplir un ministère si relevé, ne vous imaginez pas qu'une science profane puisse être d'un grand secours. Or, la perfection de la science apostolique consiste en deux choses, que les SS. Pères nous marquent si souvent : — La première, à savoir convaincre les esprits des vérités de la foi, malgré tous les préjugés dont ils peuvent être prévenus : la seconde, à savoir faire entrer la piété chrétienne dans des cœurs dont l'amour du monde était le maître. On ne peut s'imaginer jusqu'à quel point notre grand saint eut l'une et l'autre. Il confondit les hérésies qui s'élevèrent de son temps, et présidait partout par l'éminence incomparable de sa science. (*Le même*).

[Il faut chercher la vérité dans la science]. — S. Paul faisait ce reproche à quelques fidèles de son temps, qu'ils s'appliquaient toujours à apprendre, et que cependant ils n'arrivaient jamais à la connaissance de la vérité : *Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.* (II Tim. III). Dans le siècle où nous sommes, on lit, on consulte, on dispute, on examine, on approfondit, et peut-être n'en est-on pas plus avancé pour cela, quoiqu'on se pique d'être plus éclairé que jamais. Et d'où peut venir ce désordre si déplorable ? N'est-ce point l'effet d'une vaine curiosité, qui, sous prétexte d'éclaircir les choses pour notre instruction, nous fait un devoir de douter de ce qu'il y a de plus constant, d'entrer témérairement jusque dans le sanctuaire, de sonder ces abîmes impénétrables à l'esprit humain, de raisonner dans des matières qui, supérieures à la raison, doivent être l'objet d'une foi simple et docile ? Curiosité que notre saint a si fortement combattue, par cette importante maxime, qu'il est contre la raison même de vouloir, par la raison seule, aller au-dessus de ce qui est de sa portée ; curiosité par conséquent très-condamnabile, et que S. Bernard, dans un autre endroit, regarde comme une chose honteuse, étant, comme elle est, visiblement contre le bon sens : *Sunt qui scire volunt eo fine tantum ut sciant, et turpis curiositas est.* Et n'est-il pas juste que DIEU, pour la punir, nous abandonnant à l'instabilité de nos propres opinions, nous ne marchions plus qu'au hasard, toujours en danger de courir après le mensonge ? (*Le même*).

[Remèdes contre l'ignorance du monde]. — Voilà, Messieurs, les causes de notre ignorance, quoi que nous semblions faire pour acquérir la science salutaire des véritables chrétiens. Que ne puis-je maintenant vous en donner les remèdes ! J'opposerais à la curiosité des uns une sainte simplicité, à la fausse crédulité des autres un sage discernement, au peu de respect que ceux-ci ont pour les vérités célestes les sentiments de vénération qu'elles méritent ; à la vanité qui porte ceux-là à s'instruire l'humilité, sans laquelle, dit excellemment S. Bernard, l'on n'arrivera jamais à la

vérité. Heureux serions-nous, Messieurs, si nous marchions dans ces voies ! car c'est aux âmes simples, c'est aux âmes discrètes, c'est aux âmes respectueuses, c'est aux âmes humbles, que la sagesse éternelle se communique. En vain, sans ces dispositions, prétendrions-nous apprendre ses secrets : Quelque secours que notre esprit puisse trouver dans sa pénétration naturelle, ou recevoir des plus longues études, nous ne pourrions jamais lever le voile qui nous les cache. Mais avec ces dispositions, tout le reste nous manquât-il, DIEU nous fera part de son Esprit pour nous faire concevoir ce que nous ne pouvons concevoir par nous-même : *Super quem requiescet spiritus meus, nisi super humilem et trementem sermones meos?* Je ne veux pas, Chrétiens, m'étendre davantage sur ce sujet (*Le même*).

[Comment il faut lire l'Écriture]. — Convaincu que, DIEU seul se connaissant parfaitement lui-même, il peut seul aussi se faire connaître : *Idoneus sibi testis est, qui nisi per seipsum cognitus non est*, N. ne compta point sur la pénétration de son esprit, ni sur l'étendue des connaissances qu'il trouvait dans son propre fonds; mais il s'attacha aux oracles divins exprimés dans l'Écriture, et il les lut avec deux importantes règles : — La première, qu'ils faut les lire sans préjugé, et y porter un esprit prêt à y prendre les sentiments qu'on n'a pas, et non à y attacher ceux qu'on a : *Optimus lector est, qui dictorum intelligentiam expectat ex dictis potius quam imponat; retulerit magis quam attulerit*; — La seconde, que, comme les hérétiques, attaqués par l'Écriture, se défendent par l'Écriture, il faut recourir à la tradition de l'Église, qui comme de main en main, fait passer d'un siècle à un autre le précieux dépôt de la véritable doctrine contenue dans les saints livres. (*Le même*).

[La piété ne suffit pas à celui qui doit diriger les autres]. — Apprenons de l'exemple de ce grand saint docteur que ce n'est pas assez d'apporter au ministère sacré une vie innocente et régulière : *ardere, parùm*; mais que, ayant travaillé à se sanctifier, il faut aussi travailler à acquérir une science véritable : *ardere et lucere, perfectum est*. Ces paroles sont de S. Bernard; et le grand pape S. Grégoire en apporte la raison dans son *Pastoral*. Il est, dit-il, ridicule d'avoir besoin soi-même d'instruction dans un état où l'on est obligé d'instruire les autres : *Ignominiosum est si tunc quærat discere cum quæstionem debet enodare*. Mais quelle science devons-nous avoir? Ne négligeons pas les sciences séculières, comme parlent les saints docteurs; notre saint ne les crut pas indignes de son étude; mais faisons notre capital de la science des véritables chrétiens. Attachons-nous, comme fit notre saint docteur, aux livres sacrés et à la tradition qui nous en donne le véritable sens. N'allons pas, adorateurs de nos propres pensées, retrancher ou ajouter rien à la loi du Seigneur. Je ne sais lequel des deux est le plus dangereux; mais je sais que l'un et l'autre ont été frappés des mêmes anathèmes dans l'Écriture. Aussi peu

devons-nous être jaloux de nos opinions, jusqu'à vouloir les faire passer pour des vérités, ou jusqu'à donner atteinte à des vérités pour les établir. Nous ne devons regarder comme des oracles que ce que l'Eglise révère ainsi ; et, dans ce qu'elle laisse libre aux fidèles, vouloir les réduire à suivre un sentiment plutôt qu'un autre c'est une espèce d'attentat contre la liberté publique. (*Le même*).

[Les fausses lumières]. — Le monde est plein de fausses lumières qui nous trompent et nous engagent en de grands précipices. Les richesses sont de faux brillants qui nous éblouissent ; les honneurs sont des lumières trompeuses qui nous séduisent ; les délices de la vie sont des lumières impures et dangereuses qui nous éloignent de DIEU ; le démon même, qui est le prince des ténèbres, se transfigure souvent en ange de lumière. Mais JÉSUS-CHRIST est la vraie lumière, qui ne trompe personne, et qui nous découvre la fausseté de ces biens périssables qui nous attirent par leurs charmes. — Ah ! Seigneur, qui ne mépriserait les richesses et les grandeurs, vous voyant abaissé jusque sur le foin de la crèche ? Qui ne fuirait les plaisirs et les joies du siècle, vous voyant pleurer et gémir entre deux vils animaux ? O soleil des esprits, venez éclairer mon âme, et remplir mon cœur de lumières, comme vous avez rempli celui de ce saint docteur, afin que je ne m'égare jamais du droit chemin que vous avez tenu sur la terre et des voies de salut : *Ut cognoscam in terrâ viam tuam, in omnibus gentibus salutem tuam.* (*Méditations du P. Nouet*).

[Science ecclésiastique et science mondaine.] — Ignorez-vous la différence notable que notre saint docteur met entre la science des ecclésiastiques et celle du monde ? Si vous l'ignorez, il faut vous l'apprendre. Il y a une grande différence, dit-il, entre un docteur et un homme savant selon le monde. Celui-ci fait consister son bonheur à se faire admirer de tout le monde, qu'il enchante par la politesse de ses discours et de ses entretiens, et il se sert souvent de ses lumières pour conduire les autres dans l'erreur, en leur faisant oublier leur principal devoir ; mais un docteur, un pasteur ecclésiastique, c'est une lampe allumée pour éclairer le monde, c'est un homme établi de DIEU pour instruire les peuples et pour diriger les consciences. Il est redevable à tous ceux qui ont recours à lui, et il ne peut se dispenser de répondre aux doutes et aux difficultés qui lui sont proposés sur toutes sortes de matières, de quelque endroit qu'elles lui viennent. Sa connaissance ne saurait aller trop loin, et sa capacité ne peut être trop étendue. Il faut qu'il sache parfaitement les dogmes et les mystères de la foi, l'Ecriture, la tradition sainte, l'histoire de l'Eglise, ses décisions et ses règles ; qu'il ait une lecture profonde des ouvrages des S. Pères, et qu'on puisse avec fondement lui attribuer ces paroles de l'Ecclésiastique : *In versutias parabolârum introibit, occulta proverbiorum exquiret.* (*Anonyme*.)

[Ne point mépriser les petites choses]. — Bien éloigné de croire que les pratiques communes de la dévotion ne sont que pour les petits esprits, ou de les regarder comme une espèce de servitude dont les grands génies ne doivent pas s'embarrasser, il les observait avec la dernière exactitude, beaucoup plus distingué par-là des autres que par l'éminence de son esprit et de son savoir. Et convaincu qu'il n'y a rien de petit dans le service de DIEU, ce que ces savants présomptueux traitent de minuties et de bagatelles, il n'en parlait qu'avec respect, et il s'en acquittait avec toute la fidélité possible. Il n'y avait point d'action, dans le cours de la journée, pour laquelle il ne se fût fait une méthode particulière; et persuadé que les simples sont dans le bon chemin, il ne voulait point marcher par d'autres routes, mais il tâchait d'y marcher avec des vues, des motifs, des sentiments et une ferveur qui répondit aux lumières qu'il avait et que les simples n'ont pas. (*Le même*).

[L'ambition de paraître savant cause des malheurs]. — C'est un étrange renversement, dit S. Bernard, que de vouloir commencer par avoir l'éclat de la science, puisque, dans l'ordre de DIEU, la ferveur de la charité doit la produire. *Quid lucere festinas? Quere primum fervorem, et nec dubium quin splendor adjiciatur tibi.* Voulez-vous donc qu'un jour votre science éclate aux yeux des hommes? ayez soin auparavant de vous embraser des saintes ardeurs de la charité chrétienne. Notre saint suivit parfaitement cet ordre. Après s'être sanctifié lui-même par une pratique exacte des devoirs de la religion, il songea à sanctifier les autres par tous les autres moyens qu'un zèle ardent a coutume de mettre en usage. Prêcher, enseigner, confesser, écrire, toutes ces choses l'occupèrent tour-à-tour, et il passa toujours de l'une à l'autre sans y mettre ces entre-deux de repos qu'on croit si aisément être nécessaires quand on a moins de ferveur que lui. *Quere primum fervorem, et nec dubium quin splendor adjiciatur tibi.* Il semble, Messieurs, que DIEU ait pris plaisir à vérifier en lui ces paroles de l'Écriture: *Ponam in lucem scientiam illius* (Sapient. VI): Je ferai briller sa science comme un flambeau aux yeux de tout l'Univers; ou ces autres paroles de l'Écriture aussi: *Ecce intelliget servus meus, et exaltabitur valde* (Isai. LI): mon serviteur sera rempli de l'esprit d'intelligence, et il sera fort élevé au-dessus des autres. En effet, à peine S. N. fut entré dans la carrière des sciences que tout le monde admira la vaste étendue de son génie et de son savoir. Sans vouloir l'être (il avait trop de modestie pour cela), il devint l'arbitre des écoles dans les contestations qui s'élevaient parmi les savants. Il faisait toujours pencher la balance du côté du parti qu'il embrassait, et on commença à dire de lui ce que l'antiquité a dit de S. Augustin, dont il se disait le disciple, avec bien plus de raison que ces téméraires esprits qui, pour donner vogue à leurs erreurs, tâchènt de les faire passer sous le nom de cet incomparable docteur de la grâce: *Legi deest quod Augustinus ignoravit.* (*Anonyme*).

[L'ignorance]. — S'il y a eu des siècles honteux par l'ignorance et par la corruption des fidèles, ce sont ceux où il semblait que l'Eglise jouissait d'une profonde tranquillité. L'ignorance était la mère de cette fausse paix, et le vice en était le fruit. Il ne se trouvait personne qui eût ni le zèle ni la science pour s'opposer aux dérèglements des particuliers, ni aux doctrines corrompues et relâchées qui s'introduisaient dans l'Eglise. Au contraire, les siècles les plus florissants, comme les premiers, ont été ceux où des hommes savants ont soutenu avec fermeté non-seulement les vérités de la foi, mais encore la pureté de la morale et la sévérité de la discipline.

[Les docteurs de l'Eglise]. — Les prophètes et les docteurs sont les historiens du Fils de DIEU. Si les premiers ne furent pas si éclairés, ils furent plus admirables que les seconds. Car ils écrivirent et marquèrent des choses qui n'étaient pas encore arrivés, et perçant les ténèbres de l'avenir, ils joignirent la qualité de prophètes à celle d'historiens. Si les docteurs leur sont inférieurs pour cette considération, ils leur sont supérieurs en beaucoup. Car, comme ils écrivent des choses passées, ils en touchent bien plus exactement les circonstances, et, les lumières n'étant point mêlées dans leurs écrits avec les ténèbres, comme elles sont dans ceux des prophètes, ils nous instruisent et avec plus de plaisir et avec plus de profit. Mais, sans m'engager à vous faire voir leurs différences, je vous veux représenter un de leurs plus admirables rapports : c'est que, comme les prophètes ont diversement considéré JÉSUS-CHRIST, les docteurs aussi l'ont différemment regardé ; et les uns et les autres nous ont donné toute son histoire en nous découvrant toutes ses actions et toutes ses qualités (**Senault**).

[Diversité des dons]. — DIEU donne à ses saints des dons différents selon la diversité des temps et les besoins de son Eglise. Quand il voulut établir la religion, il fit paraître des saints qu'il remplit des dons éclatants des langues, de prophétie et de miracles, pour convertir les idolâtres. Lorsque l'Eglise, déjà fondée et établie, fut persécutée par les tyrans, il remplit les martyrs des dons de force et de patience pour résister à leurs attaques. Mais lorsque l'Eglise, fondée, établie et fortifiée dans les persécutions, n'a plus eu d'autres ennemis que les hérétiques et les mauvais chrétiens, DIEU a suscité des serviteurs fidèles qu'il a remplis de dons de science et d'intelligence pour réformer le dérèglement des mœurs et de la discipline. Tel fut le grand S. N.. DIEU lui donna une sainteté savante et éclairée, dont l'Eglise avait alors besoin pour combattre les erreurs qui s'élevaient dans son sein, et pour arrêter les progrès de l'impiété et du vice ; mais la science de S. N. agit premièrement sur lui : elle agit sur son ordre, sur l'Eglise et sur le prochain (*Essais de Panégyriques*).

[Trois choses que J.-C. exige des docteurs]. — JÉSUS-CHRIST demande trois choses des docteurs, à qui l'Église applique avec raison ce qui est dit ici aux Apôtres : — 1° Qu'ils enseignent, puisqu'ils ne sont lumière que pour luire, et qu'ils n'enfouissent pas le talent dont ils doivent rendre compte à celui qui le leur a confié. — 2° Qu'ils fassent ce qu'ils enseignent, et qu'ils ne détruisent pas par une vie corrompue ce qu'ils doivent établir par la pureté de leur doctrine. — 3°. Qu'ils n'aient en vue que la gloire de DIEU, et qu'ils ne rapportent pas à leur intérêt ou à leur vanité les fonctions d'un ministère qui n'est établi que pour faire connaître et honorer le Seigneur. Celui qui retient son frère, et l'empêche de tomber dans le péché, est à son égard le sel qui l'a préservé de la corruption ; celui qui par son exemple excite les autres à bien faire est leur lumière, et il porte en lui la parole de JÉSUS-CHRIST, puisque sa bonne vie est une prédication plus puissante que toutes les paroles. (*Année chrétienne*).

[Ravages causés dans l'Église par les faux docteurs]. — Ceux qui se sont séparés de nous n'ont-ils pas renversé toute la doctrine de l'Église ? Si les peuples qu'ils ont trompés avaient eu la simplicité des premiers chrétiens, dont parle S. Irénée, ils n'auraient pas même écouté ceux qui venaient annoncer une doctrine contraire à celle de l'Église. Grâce au Seigneur, nous sommes dans l'unité ; nous n'avons rien à craindre du côté des faux prophètes. Attachés à l'Église, qui est *l'appui et la colonne de la vérité* (I Tim. III, 15), jamais nous ne nous laisserons surprendre, parce que nous serons toujours soumis à celle contre qui *les portes de l'enfer ne prévaudront point*. Il est bon toutefois de réfléchir sur ces vérités, afin de nous affermir dans notre foi et de rendre grâce au Tout-Puissant qui nous a préservés des illusions des faux prophètes. N'y en a-t-il point dans le sein de l'Église ? L'esprit de séduction se glisse partout. Nous n'avons que de funestes expériences, qui nous font connaître que les faux docteurs causent des ravages même dans le champ de l'Église. Il est vrai que les faux prophètes qui corrompent la foi ne sont point écoutés ; mais il y en a d'autres qui corrompent les mœurs, qui sont très-dangereux, et qui attirent après eux un grand nombre de disciples.

Beaucoup de personnes, bien loin de se garder des faux prophètes, les recherchent et veulent être trompées. J'ajoute que l'autorité des faux prophètes n'excuse point ceux qui s'en rapportent à eux, et que, quand on n'est trompé que parce qu'on le veut être, on n'en est pas moins criminel. Je dis, enfin, que le seul moyen de se préserver des illusions des faux docteurs, c'est d'écouter JÉSUS-CHRIST et de s'attacher aux saintes maximes qu'il nous a enseignées. — Voici ceux à qui l'Écriture donne le nom de faux prophètes : Jugez vous-mêmes s'il n'y en pas un grand nombre de ce caractère. Apprenez à les connaître,

afin de vous en donner de garde, suivant la parole du Sauveur : *Gardez-vous des faux prophètes*. Ceux là sont de faux prophètes et des trompeurs, comme nous assure Osée, qui flattent les pécheurs et les entretiennent dans leurs iniquités. Combien de pécheurs qui persévèrent avec assurance dans la voie de l'iniquité, parce qu'ils sont entourés de flatteurs qui leur applaudissent, qui louent le mal comme le bien, qui donnent de l'encens au vice aussi bien qu'à la vertu ! Qui doute qu'étant portés au mal, comme nous le sommes, par notre propre inclination, il ne soit très-dangereux, et même mortel, d'être environné de personnes qui fortifient encore nos inclinations criminelles par des louanges, par des applaudissements, par de vaines complaisances ? Combien un pécheur se trouve-t-il maintenu dans ses funestes résolutions par les discours de ceux qui louent l'ambition, l'amour des richesses, la vengeance, le luxe, la magnificence, et qui profanent le nom de vertu jusqu'à l'appliquer à tous les vices qui lui sont le plus contraires ? N'est-ce pas là ce que le prophète appelle flatter le pécheur et l'entretenir dans ses iniquités ? Si donc, suivant l'avis du Fils de DIEU, vous devez vous donner de garde des faux prophètes, donnez-vous de garde des flatteurs ; leurs louanges empoisonnées peuvent beaucoup contribuer à entretenir le vice, particulièrement lorsque la flatterie va jusqu'à louer le crime et lui donner le nom de vertu. (*Année évangélique*).

[Un saint docteur]. — L'éducation de S. N. avait été admirable, et par la bonté de son esprit il avait fait un progrès extraordinaire dans les sciences. Les sectes des philosophes n'avaient rien de caché pour lui ; il était maître dans toutes leurs écoles ; mais il se contenta d'en connaître les secrets, sans vouloir faire profession d'aucune. Il s'attacha particulièrement à l'éloquence, et il fut un rhétoricien excellent. La beauté de l'esprit, la fécondité de l'imagination, la solidité du jugement, la fidélité de la mémoire, la connaissance des arts et des sciences agréables, la douceur et la force de la voix, furent les qualités qu'il apporta à cette profession, et qui le firent réussir excellemment en ce métier ; et il était fort avancé en âge quand il fut retiré de l'amour du monde et de la profession séculière. Mais il marcha avec tant de diligence dans la carrière qu'il eut à fournir, qu'il devança tous ceux qui avaient commencé à courir de meilleure heure. Son vieil homme fut si parfaitement enseveli dans le baptême, qu'il devint tout d'un coup un homme nouveau. Il mourut entièrement au monde et à soi-même. (*Eloge de S. Cyprien par Godeau*).

[Science respectueuse pour les mystères]. — Nous ne saurions trop admirer un docteur qui, ayant porté ses connaissances jusqu'aux dernières limites de la science permise, si j'ose parler de la sorte, a su respecter cette ligne sacrée par laquelle DIEU a séparé les vérités dont il nous permet la connaissance d'avec celles dont il nous défend la recherche. Toujours

sage et respectueux dans les plus hautes élévations, il ne s'égara jamais dans ces pensées curieuses où les faux sages de l'antiquité s'évanouirent ; il fut toujours aveugle dans ces sciences criminelles que l'orgueil et la malice de l'homme ont inventées ; il se contenta de marquer de loin les écueils et les précipices de ces mers inconnues, de tendre des bras charitables à ceux qui s'y étaient engagés ; et, profitant de leur exemple, il sut quelquefois préférer une ignorance volontaire à une science vaine et périlleuse. Voilà, Messieurs, quelle idée je veux aujourd'hui vous donner du docteur S. N. Admirez un docteur qui n'a rien ignoré de ce qu'il devait savoir ; imitez un saint qui n'a rien su de ce qu'il devait ignorer. (*Essais des Panégyriques, pour le jour de S. Thomas d'Aquin*).

[Science étendue]. — Fut-il jamais une science plus vaste, plus étendue, plus universelle, que celle de ce saint docteur ? Il s'était fait un style précis et serré : car, comme il pensait beaucoup, il fallait qu'il parlât peu sur chaque matière pour les traiter toutes. De là vient qu'il sut accorder deux qualités qui se trouvent si rarement ensemble, une brièveté sententieuse avec une fécondité incroyable : en quoi il a divinément réussi, par l'ordre admirable avec lequel il a disposé cette multitude infinie de vérités, de principes, de raisonnements, de questions, de conséquences, d'objections et de réponses, enchaînées ensemble avec une liaison si naturelle, que de la dernière question de ses ouvrages tout divins on peut remonter jusqu'à la première. Mais ce qui rend la doctrine de S. N. plus vénérable, c'est qu'il n'en est point de plus orthodoxe, parce que, dans l'explication des saintes Ecritures, il ne se confia jamais en ses propres lumières. Quelque éclairé qu'il fût de lui-même, il ne marchait qu'à la lueur des flambeaux de l'Eglise qui l'ont précédé ; il semble qu'il ait appliqué toute la pénétration de son esprit à bien entrer dans celui des Pères, comme il paraît par cette chaîne précieuse qu'il a composée de leurs plus riches sentences, et avec laquelle il a voulu, pour ainsi dire, captiver son esprit sous le joug de leurs sentiments. C'est pour cela qu'il n'avancait point de proposition qu'il ne la mit à couvert sous l'autorité de ces grands hommes : si bien qu'à peine saurait-on trouver un article qui ne soit muni et fortifié de cette défense. (*Le même*),

[Le savant chrétien]. — S. N. présente de beaux exemples aux savants. Lorsque nous travaillons pour acquérir les sciences, ce n'est pas pour en faire une vaine montre devant les hommes, pour nous en faire des titres de distinction dans le monde, pour nous tracer un chemin aux grandeurs et aux richesses du siècle, pour satisfaire à la curiosité insatiable de l'esprit humain, pour devenir les chefs ou partisans principaux des nouveautés scandaleuses qui corrompent la pureté et la doctrine ancienne de l'Eglise, pour nous engager dans des questions et des disputes inutiles qui dessèchent la piété jusque dans sa source, pour en demeurer même

à une connaissance simple, stérile, de la vérité ; mais c'est pour connaître DIEU et pour le faire connaître plus parfaitement aux autres ; c'est pour aimer DIEU et pour le faire aimer plus ardemment : car un savant qui consume les mois et les années sur les livres saints, avec des intentions profanes, n'est guère moins coupable que ceux qui passent leur vie parmi les vains amusements du siècle. Toutes les sciences qui ne conduisent pas à la connaissance de DIEU, toutes les connaissances qui ne conduisent pas à son amour, sont inutiles. (*Le même*).

[Cet exemple nous confond]. — Quelles nouvelles louanges n'aurais-je point à donner à ce saint docteur si je voulais vous le représenter rempli des lumières et des talents nécessaires à un ministre élevé aux plus nobles et aux plus sublimes emplois de la religion ; si j'entreprenais de louer ce zèle infatigable qu'il appliquait tout entier aux fonctions de son état, cette éloquence pleine d'onction et de force avec laquelle il annonçait les vérités de l'Évangile ; cette fermeté inébranlable qu'il fit paraître en soutenant les intérêts de son ordre, attaqué dans sa naissance par les envieux de sa gloire ; cette force invincible avec laquelle il a sapé toutes les hérésies jusque dans leurs fondements, par des principes qui les détruisent ou qui les préviennent ! C'est ainsi que la science de DIEU a été digne d'admiration dans S. N. Mais cet exemple est encore moins propre à nous étonner qu'à nous confondre. Car enfin, nous persuadons-nous que votre ignorance sur les principaux devoirs de la religion puisse mériter quelque excuse, lorsque abusant de cet esprit excellent que vous avez reçu du ciel, vous vous en servez pour acquérir tant de connaissances dangereuses ou inutiles ; lorsque, sous ombre que vous ne ravissez pas le bien d'autrui, vous êtes si prodigues ou si avarés du vôtre, lorsque ne vous attachant qu'à éviter certains crimes pour lesquels vous avez naturellement de l'horreur, vous vous permettez tous ceux qui, pour être moins honteux devant les hommes, ne sont pas moins criminels devant DIEU ; lorsque, vivant sans recueillement, sans oraison, sans lecture spirituelle, sans actes de foi, d'espérance et de charité, vous croyez qu'une messe et quelques prédications que vous entendez par coutume vous tiennent lieu de religion et de christianisme ? (*Le même*).

[Les lumières de la grâce]. — Il ne faut pas s'étonner si ce grand serviteur de DIEU, étant rempli d'une si grande abondance de grâce, en a répandu la douceur dans ses écrits, et s'il a rendu la vertu si aimable qu'il fait naître l'envie de la poursuivre à tous ceux qui les lisent. C'est une riche effusion de l'onction du Saint-Esprit qui donnait tant de douceur et de force à ses paroles, tant de bénédiction et de succès à son zèle, qu'il convertit un nombre presque infini d'hérétiques. Jugez par là de la plénitude de la grâce dont DIEU l'avait prévenu. Certes, le fruit que la doctrine toute céleste a produit pendant sa vie, et qu'elle produit encore tous les jours,

est si merveilleux, qu'il surpasse tout ce qu'on peut dire ; et, s'il se trouvait maintenant des docteurs évangéliques assez fidèles pour agir par son esprit et se conduire par ses divines maximes, on ne peut croire les grands services qu'ils rendraient à DIEU, les grandes couronnes qu'ils gagneraient, et le nombre innombrable d'âmes qu'ils aideraient, et pour le spirituel et pour le temporel tout ensemble. Il n'y a aucune sorte de bonnes œuvres ni d'affaires dont ils ne vinssent à bout par ce moyen avec facilité, avec douceur, avec une profonde paix et avec une tranquillité non pareille. Or, la vie de ce grand saint a été parfaitement conforme à sa doctrine, et il a fait ponctuellement tout ce qu'il a enseigné. Car on peut dire qu'il était grand et admirable dans les plus petites choses, admirablement petit et humble dans les plus grandes, mais toujours égal à soi-même dans les unes et dans les autres. (**Nouet**).

[Les ministres et les docteurs sont responsables de leur doctrine]. — Les ministres subalternes sont responsables, au premier pasteur dont ils ont reçu la mission, non-seulement de leurs actions, mais de leur doctrine ; ils doivent la lui exposer avec sincérité, sans équivoque, sans artifice. Un faux prophète peut bien déguiser ses vrais sentiments, avoir toujours en bouche le nom sacré de *vérité*, quoique son cœur ne soit rempli que du mensonge ; il lui est facile de tromper les hommes : peut-il en imposer au Fils de DIEU ? Un docteur qui n'a point toujours en vue la fin de la loi qui est JÉSUS-CHRIST, et la fin des préceptes qui est la charité, s'égarera infailliblement en égarant les autres. Il ne suffit pas à un pasteur, à un directeur, à un supérieur, d'avoir de la vertu ; il faut qu'il ait de la science ; sans ce talent, il sera rebuté par le Prince des pasteurs et mis au rang des hypocrites. La bonne foi n'excuse pas un ouvrier évangélique en matière de doctrine ; la prévention, l'entêtement, les préjugés de l'éducation, ne servent qu'à le rendre plus coupable. Il a dû s'en défendre ou s'en guérir. La vérité porte un caractère qui la fait aisément connaître quand on l'aime sincèrement, quand on la cherche avec sincérité. — Ne donnez, Seigneur, à votre Eglise que des ministres éclairés et dociles à votre voix ; réunissez-les tous par les nœuds d'une charité commune et d'une même doctrine ; qu'ils s'aiment mutuellement, qu'ils travaillent tous de concert, qu'ils n'aient qu'un même sentiment et un même langage. (**Le P. la Neuville, La morale du Nouveau-Testament**).

[Le modèle du vrai docteur]. — Ce saint docteur avait beau cacher sa gloire comme un autre Moïse, en mettant un voile devant ses lumières : elles paraissaient malgré qu'il en eût, et, la réputation qu'elles lui donnaient le suivant et le devançant partout, elles étaient pour lui ce que l'ombre est pour les autres. Dès lors il ne se traitait presque point d'affaires importantes pour la gloire et pour le service de DIEU, il ne se te-

nait point d'assemblées de pères ou de docteurs pour les besoins ou pour la perfection des âmes, il ne se faisait point de conférences pour la conversion des hérétiques, où il ne fût appelé. Il était de tous les conseils, et on eût pensé qu'il eût manqué quelque portion de l'Esprit divin qui doit présider en ces saintes compagnies, si notre saint docteur n'y eût pas été.

Quelque respect que je doive à ces Pères de notre siècle, j'oserai dire que bien qu'en effet S. N. fût éminent en doctrine, la conversion des hérétiques n'était pas seulement un effet de sa profonde science, mais encore de sa très-profonde humilité. Et véritablement il n'y a pas de quoi s'étonner que, dans ses ouvrages, les plus savants ne soient pas toujours les plus heureux, et que DIEU ne bénisse pas toujours la science, qui le plus souvent est accompagnée d'orgueil. Il serait étrange que ce qui a pu changer autrefois des anges en apostats pût maintenant des apostats faire des fidèles et des anges. Bien loin de croire que les savants orgueilleux puissent convertir les hérétiques et exterminer les anciennes erreurs, c'est beaucoup qu'ils n'en fassent pas eux-mêmes de nouvelles. Il n'appartient qu'à l'humilité, fondement des vertus, de travailler à la foi, qui est le fondement de la religion. Non que la science ne soit extrêmement nécessaire pour retirer les âmes qui sont dans l'erreur, et que celle que S. N. possédait en éminence ne lui ait extrêmement servi, soit pour convaincre ceux qui résistaient à la vérité, soit pour ramener ceux qui s'éloignaient de la vertu ; mais, si l'on veut qu'elle soit puissante et victorieuse, il faut la dépouiller de l'arrogance qui lui est si naturelle, et la revêtir de l'abaissement et de l'humilité de JÉSUS-CHRIST. Il faut la soumettre, avec tout son éclat et toutes ses lumières, à la science de JÉSUS crucifié. En un mot, en ces occasions où il s'agit de réparer les ruines que la chute de nos frères a faites à l'Eglise, il faut travailler comme les Israélites au temple de Jérusalem : il faut avoir les armes à la main, mais en sorte que nous ayons aussi dans la mémoire les paroles qui leur furent dites en ce temps-là : que la maison de DIEU ne sera point relevée par les forces des hommes, mais par l'esprit et par la puissance du Seigneur. (*Vie du cardinal de Bérulle*).

COMMUN DES CONFESSEURS.

Qui ont souffert pour Jésus-Christ.

AVERTISSEMENT.

Quoique l'Eglise donne aujourd'hui le nom de Confesseur indifféremment à tous les saints qui ne sont ni apôtres ni martyrs, mais qui se sont sanctifiés en quelque état de vie que la Providence les ait mis, nous savons pourtant que, au commencement du christianisme et durant les premières persécutions, nul d'entre les saints n'était honoré de ce glorieux titre qui n'eût souffert pour la cause de la religion et ne se fût distingué, en ce point, par son courage. Nous devons aussi savoir que ce titre illustre était en telle estime et en tel honneur dans la primitive Eglise, que l'on considérait ceux qui s'étaient ainsi signalés en résistant aux promesses et aux menaces des persécuteurs, ou qui n'avaient point succombé sous les mauvais traitements qu'on leur faisait, qu'on les considérait, dis-je, pendant leur vie, comme les défenseurs de la foi et les soutiens de l'Eglise, et bien au-dessus du commun des fidèles ; mais encore qu'après leur mort on leur rendait un culte tout particulier, et qu'on a mis au rang des martyrs ceux qui sont morts des misères qu'ils ont souffertes dans l'exil, dans les prisons, dans les tortures, quoique assez longtemps après, et qu'on a regardé la mutilation de leurs membres comme la marque d'une héroïque fidélité.

Or, il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait que les premiers fidèles qui méritent ce titre de confesseurs au sens particulier où nous le prenons ici : c'est encore un éloge que l'Eglise ne refuse point de communiquer à ceux qui souffrent aujourd'hui pour la défense ou la profession de leur foi, dans des pays assez connus ; puisqu'on en voit qui sont bannis pour ce sujet, et qui, dans leur exil, ont de la peine à trouver quelque asile, et enfin qu'on persécute de toutes les manières.

COMMUN DES CONFESSEURS.

[Les justes sont toujours persécutés]. — C'est de tout temps, Messieurs, que l'innocence a été persécutée dans le monde, et l'on peut dire que la persécution des justes a commencé avec le monde, puisque la première et la plus funeste de toutes a été celle que le démon, envieux du bonheur de l'homme, lui suscita lorsqu'il était encore dans l'état d'innocence. Ensuite, l'envie que le cruel Caïn conçut contre l'innocent Abel le porta à lui ravir la vie, et il n'en vint à cet excès de haine et d'animosité, dit un Apôtre, que parce que son frère était plus juste que lui. Il n'est point nécessaire d'en chercher un plus grand nombre d'exemples dans l'ancienne loi, ni de vous rappeler la longue persécution que souffrit Jacob de son frère Esaü, ni celle que firent les frères de Joseph à celui qui, pour son innocence et ses bonnes qualités, était le plus chéri de leur père ; ni enfin celle que Saül fit sans relâche à David, l'homme selon le cœur de DIEU : le seul témoignage du premier des martyrs, le glorieux S. Etienne, nous en est une preuve invincible, dans le sanglant reproche qu'il fit aux Juifs : savoir, que, les prophètes ayant été les plus justes et les plus saints, nul ne s'était soustrait à leur fureur, et n'avait échappé aux cruelles persécutions qu'ils leur avaient suscitées : *Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri ?* (Houdry).

[Ne point s'en troubler]. — Ne vous alarmez pas, Messieurs, de cette vérité, et donnez-vous de garde d'en prendre occasion de scandale, puisque le bonheur et les avantages incomparables que les persécutions procurent à ceux qui les souffrent pour les intérêts de DIEU les doivent faire compter entre ses plus grands bienfaits, entre les gages les plus assurés de son amour : en sorte que le Fils de DIEU, qui est la vérité même, appelle déjà bienheureux par avance ceux qui les souffrent ; *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. Or, c'est ce même avantage que les persécutions des méchants procurent aux gens de bien ; elles les conservent ordinairement dans la grâce et les affermissent dans le service de DIEU ; mais, parce qu'il y en a aussi d'autres qu'elles ébranlent, on peut dire que c'est ce qui fait la distinction des véritables enfants de DIEU d'avec les enfants du siècle, comme parle l'Ecriture. Ceux-ci succombent sous les persécutions, et ne peuvent tenir contre les railleries et les discours désavantageux que l'on fait à leur préjudice ; ils n'ont pas le courage de soutenir la haine que les méchants leur portent, la guerre que les libertins leur déclarent, les persécutions que le monde leur fait ; ils ont honte de se déclarer hautement pour la justice et pour la vertu, de crainte de se voir moqués et méprisés, ou de passer pour des gens de peu d'esprit,

qui ne savent ni l'air, ni les manières, ni les bienséances du monde. (*Le même*).

[Les persécuteurs n'atteignent que le corps]. — Voulez-vous connaître tout le pouvoir des plus cruels persécuteurs ? Le Fils de DIEU vous a dit qu'ils ne peuvent tuer que le corps ; mais il faut ajouter à cela qu'ils peuvent vous faire des biens infinis, et qu'il n'y a rien de préférable à tous les avantages que vous pouvez retirer de leurs injustes persécutions. Pour en être convaincu, vous n'avez qu'à faire attention à la parole du Sauveur : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution*. Qui jamais vous fera plus de bien que celui qui vous fournit un moyen sûr d'être au rang des bienheureux à qui une grande récompense est réservée dans le ciel ? Comment s'explique Tertullien quand il parle des persécutions qui étaient suscitées aux chrétiens ? « Nous sommes vainqueurs lorsque nous mourons ; au moment où nous périssons, nous sortons de vos mains et recouvrons notre liberté ; les poteaux où vous nous attachez, les bûchers que vous allumez autour de nous pour brûler nos corps, sont l'ornement de notre victoire, notre robe de parade et notre char de triomphe. » — Il est vrai qu'é, quand vous êtes persécutés et quand vous souffrez des afflictions, il se peut faire (et cela n'arrive que trop souvent) que non-seulement vous perdrez les biens temporels, mais encore que votre âme recevra de très-profondes blessures. Tel est le sort de ceux qui murmurent, qui se plaignent, qui se désolent et se désespèrent dans le temps de l'affliction. Mais prenez garde que ce n'est point le persécuteur qui vous fait cette blessure, c'est vous seul qui êtes l'auteur de votre principale disgrâce. Si vous entriez dans les desseins de JÉSUS-CHRIST, si vous étiez soumis, si vous saviez retirer du fruit des afflictions, en vain le persécuteur s'armerait-il de toute sa fureur ; tout ce qu'il pourrait faire ce serait de vous enlever les biens temporels, mais il ne pourrait pas aller plus loin. Pendant que vous souffririez cette perte, qui est très-peu considérable, vous amasseriez dans votre âme des trésors de grâce, infiniment plus précieux que tous les biens qui vous seraient ôtés. Voilà ce qui convainc les vrais chrétiens que les hommes les plus méchants ne sont point à craindre, et que celui-là seul doit être craint qui, *après avoir fait mourir le corps, a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer*. (**Lambert, Année évangélique**).

[Bonheur de souffrir pour Dieu]. — *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice*. Faites attention à toutes les paroles du Sauveur. Tout homme qui souffre persécution ne doit pas pour cela s'estimer bienheureux. JÉSUS-CHRIST ne s'est déclaré qu'en faveur de ceux qui souffrent persécution *pour la justice*. Les SS. Pères ont prétendu que ceux qui souffrent hors de l'unité de l'Eglise abusaient des paroles du Fils de DIEU, lorsqu'ils prétendaient s'en servir pour faire voir qu'ils étaient heureux de souffrir. *Que nul de vous, dit S. Pierre, ne souffre comme un homicide,*

ou comme un voleur, ou comme faisant de mauvaises actions ; s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il s'en glorifie. Voilà donc la gloire et le bonheur de l'homme : c'est de souffrir en chrétien, et de souffrir pour la justice : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice*. Quelle différence entre le jugement des hommes et celui de DIEU ! Les Apôtres étaient traités avec les derniers mépris ; le tyran qui les condamnait était assis sur son trône, les ministres de JÉSUS-CHRIST étaient foulés aux pieds : aux yeux de DIEU ils étaient supérieurs à leurs ennemis, ils étaient couronnés de gloire. Grand privilège des souffrances ! La persécution qu'ils enduraient était un gage assuré de la récompense, et ils pouvaient déjà compter qu'ils étaient en possession du royaume céleste. JÉSUS-CHRIST dit : *Le royaume du ciel est à eux* : voilà le fondement de leur bonheur.

Comme il était important de bien imprimer cette doctrine dans l'esprit de tous les chrétiens, le Fils de DIEU entre dans un plus grand détail. *Vous serez, dit-il, bienheureux lorsque les hommes vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront, et qu'à cause de moi ils diront faussement toute sorte de mal contre vous : réjouissez-vous alors et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est préparée dans le ciel*. C'est un bonheur d'être chargé d'injures ; JÉSUS-CHRIST répète encore que c'est un bonheur d'être persécuté. C'est un bonheur d'être exposé aux calomnies des méchants. Le Fils de DIEU a soin d'ajouter la condition essentielle, et de nous faire voir que tous ces maux ne sont un bonheur que lorsque l'on souffre à cause de lui. *Réjouissez-vous alors*. Ce n'est pas assez, et une joie commune n'est pas suffisante dans un si grand bonheur : *Réjouissez-vous alors et soyez ravis de joie*. La joie doit être proportionnée à la récompense, et, comme la plus grande récompense de toutes les récompenses est préparée pour ceux qui souffrent pour JÉSUS-CHRIST, aussi leur joie doit être extraordinaire. Il faut qu'en les voyant on reconnaisse qu'ils sont pénétrés de leur bonheur. (*Le même*).

[Même sujet]. — Quand les hommes nous maltraitent, quand ils s'emparent de nos biens, quand ils attaquent notre réputation, quand ils nous déshonorent par la noirceur de leurs calomnies, qu'ils entreprennent contre nos personnes, et qu'ils font tout ce que le Prophète a voulu exprimer par ces paroles : *Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terrâ vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat* (Ps. VII) : — il faut que nous soyons persuadés que c'est alors que nous devons connaître et faire connaître aux autres que nous sommes ce que nous devons être, en ne nous servant point d'autres armes pour opposer à la violence de nos ennemis que de nos prières et de notre patience, et en nous mettant dans la disposition de ces parfaits disciples dont il est écrit : *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine JESU contumeliam pati*. A moins qu'un chrétien n'ait un soin tout

particulier de s'affermir dans cet état si indifférent et si saint, sa tranquillité sera incessamment troublée. Car, dès qu'elle dépendra du caprice et de la malignité des hommes ou de l'envie du démon, le démon ne manquera pas de lui susciter des tentations, de multiplier ses persécutions et ses persécuteurs, et le chrétien se laissera aller à son ressentiment, ne méditera que des vengeances, et son âme abattue succombera sous le poids de ses ennemis et de ses peines. Enfin, le chrétien qui est sensible aux injures n'a pas de part aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, et il n'en aura point à ses couronnes. (*Règle de S. Benoît.*)

[Fermeté sainte d'un confesseur]. — Il y a peu de saints qui ne doivent, pour ainsi dire, aux persécutions, à l'adversité, aux souffrances, quelque degré du moins de leur élévation dans le ciel. Que ne doivent pas les martyrs aux supplices ? Vos proches, vos amis vous persécuteront, dit le Sauveur ; vous n'en serez pas plus malheureux ; toute la malice, toute la rage des plus cruels tyrans ne saurait arracher un seul cheveu de votre tête. Quand on est agréable à DIEU, quand on est chéri de DIEU, qu'a-t-on à craindre ? Quelle erreur de regarder la haine du monde comme un mal, quand c'est parce qu'on aime DIEU, parce qu'on sert DIEU qu'on est haï du monde ! Quelles faveurs, quels avantages le monde ne présenta-t-il pas à S. N. pour le pervertir ! Et, au refus de toutes ses séduisantes promesses, que de persécutions ! Avec quel courage ce saint méprise et les caresses et les tourments du tyran ! il trouve même un plus rude tourment dans ses caresses. Il aime mieux s'exposer à perdre la vie que de perdre l'amitié de son DIEU. — Quand penserons-nous ainsi ? Quand raisonnerons-nous selon ces principes ? Le péché passe-t-il aujourd'hui pour le plus grand de tous les maux ? Est-il regardé même comme un mal par ces personnes qui se font un plaisir, un honneur même, de le commettre ? On appelle un mal une perte de bien, une affliction, une persécution, une disgrâce, qui sont des sources de bénédictions selon les desseins de la Providence ; mais regarde-t-on le péché comme un grand mal quand on le regarde comme un moyen de faire fortune ? — Dans quel aveuglement, ô mon DIEU, ai-je vécu jusqu'ici ! Pardonnez-moi mes iniquités, et daignez exaucer ma prière. Faites, Seigneur, que je souffre plutôt tous les tourments, faites-moi souffrir tous les maux de cette vie, plutôt que je commette jamais un seul péché. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Dieu veut que l'on souffre pour lui]. — Sans doute S. Paul, entre les grands secrets qu'il avait appris dans le troisième ciel, avait eu l'intelligence de celui-ci : car autrement il n'aurait pas mis cette faveur entre les plus considérables que DIEU puisse faire à un homme en cette vie, et il n'aurait pas dit : *Vobis datum est non solum ut in ipsum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini* (Philipp. xiii) : comme s'il disait : C'est un grand don,

je l'avoue, que vous avez reçu la foi, et même le fondement de tous les dons et de tous les biens de la grâce ; mais en voulez-vous la consommation ? Souhaitez-vous de savoir celui qui relève tous les autres, et qui est le plus cher gage de l'amour de ce DIEU-Homme ? *Vobis datum est ut pro ipso patiamini*. C'est que, outre la foi, qui vous est commune avec les autres, il a voulu que vous souffrissiez pour lui, parce que c'est là le gage le plus précieux de son amitié. Or, à qui est-ce qu'il a fait cette faveur ? *Vobis*. C'est à vous, apôtres, qu'il a faits les dépositaires de ses secrets, à vous qu'il a traités d'amis, qu'il a établis comme les fondements de son Eglise, et qu'il a choisis pour être les hérauts de son Evangile : *Vobis datum est non solum ut in ipsum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini*. Voilà la plus grande grâce et la plus signalée faveur qu'il puisse faire à une créature en cette vie ; jusque-là que S. Chrysostôme estime l'Apôtre S. Paul plus heureux et plus glorieux dans les chaînes et dans les fers, que quand il fut élevé jusqu'au troisième ciel ; et ce saint docteur proteste que, si on lui eût donné le choix, il eût mieux aimé être avec ce grand apôtre dans les prisons que d'être assis sur le plus haut trône de l'empire, parce que les souffrances sont un témoignage plus éclatant de l'amour de DIEU (**Houdry**).

[Constance apostolique]. — Vous serez sans doute édifiés si je vous fais souvenir de la fermeté et de la constance avec laquelle S. N. a défendu la vérité de la foi. Un trésor n'en est que plus précieux lorsqu'il a été sauvé des mains des brigands qui le voulaient ravir, et lorsqu'il a fallu essayer beaucoup de travaux pour résister à toutes les violences qui ont été faites par des ennemis cruels. Que n'en a-t-il point coûté à notre saint pour conserver avec fidélité ce dépôt précieux de la foi malgré toutes les attaques de ses ennemis ! Combien a-t-il souffert d'injures, de menaces, de calomnies atroces, d'exil, de persécutions, de violences et de tourments ! L'histoire de l'Eglise nous fournit une infinité d'autres exemples de saints courageux, qui n'ont épargné ni leurs travaux ni leurs veilles, ni leur vie même, pour s'opposer aux efforts injustes des ennemis de la foi. Ce saint homme, aussi bien que les Apôtres, auxquels il avait succédé, considérait qu'il était envoyé par JÉSUS-CHRIST pour soutenir la vérité de nos mystères. Il était convaincu que celui à qui toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre, leur adressait ces paroles : *Allez et instruisez tous les peuples*. Voilà ce qui animait son courage ; voilà ce qui a fait que les plus grands périls ne l'ont pas épouvanté, mais qu'au contraire il a cru n'être jamais plus obligé de défendre la vérité que quand elle était plus fortement attaquée. (*Année Evangélique, par Lambert*).

[Consolation d'un saint confesseur dans les fers]. — Je sais, dit Tertullien, que la prison est obscure ; mais vous, glorieux confesseurs, vous en dissipez

les ténèbres par votre présence, puisque vous êtes des lumières brillantes : *Habet tenebras carcer, sed lumen estis ipsi*. J'avoue que vous y êtes chargés de fers et que vous y avez perdu l'usage de vos pieds et de vos mains ; mais vous êtes libres devant le Seigneur, puisque vous êtes enfants, et que la prison est la voie qui, vous conduisant au Ciel, vous conduit à votre héritage : *Habet vincula, sed vos soluti estis Deo*. J'avoue qu'il y sent mauvais, et que ce cloaque n'exhale que des puanteurs insupportables ; mais vous êtes la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, et la pureté de votre vie fait connaître la sainteté de ses lois et l'innocence de votre âme : *Triste illic expirat, sed vos odor estis suavitatis*. Je confesse, enfin, que vous y attendez le jugement des hommes, que quelquefois vous êtes touchés de la crainte des tourments et de la mort, et que vous appréhendez que la cruauté des bourreaux ne triomphe de votre courage ; mais vous êtes les juges de vos juges mêmes ; vous condamnerez ceux qui vous auront condamnés, et, assis sur des tribunaux avec le Fils de DIEU, vous prononcerez l'arrêt de ceux qui auront prononcé le vôtre : *Judex expectatur de judicibus, sed vos estis de judicibus ipsis judicaturi*. Oui, glorieux témoins de la foi, vous goûtez dans ces cachots ténébreux la paix d'une conscience pure et sans tache. Persuadés que tous les lieux doivent être indifférents à un chrétien puisque, en quelque endroit du monde qu'il soit, il a fait divorce avec le monde, vous entrez dans un doux commerce, je ne dis pas seulement avec les anges, mais avec le maître même des anges. Là, éloignés des illusions du siècle corrompu, vous conférez librement avec le Père des miséricordes, qui vous soutient par ses consolations, qui vous remplit de son esprit, qui vous fortifie de sa grâce ; grâce victorieuse, avec laquelle vous triomphez, et de la faiblesse de la chair et de la crainte des tourments. Vous trouvez, par la bonté d'un DIEU, les mêmes charmes dans vos prisons que les saints prophètes trouvaient dans les déserts : *Hoc præstat, dit Tertullien, christiano quod eremus prophetis* (*Senault, Panégyr. de S. Clément*).

[Bonheur de souffrir pour Dieu].—Le prince des Apôtres se sert de cette considération, comme de la plus forte et de la plus puissante, pour nous porter à souffrir de bon cœur pour la cause de JÉSUS-CHRIST : *Si exprobramini in nomine Christi*, disait-il aux premiers chrétiens, *beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis DEI et ejus spiritus, super vos requiescit* : que vous êtes heureux, si vous souffrez quelque chose pour le nom du Sauveur ! car tout ce qu'il y a de véritable honneur, tout ce qu'il y peut avoir de gloire solide sur la terre, tout ce que le S.-Esprit peut donner de grâces et de faveurs capables de rendre une personne considérable devant DIEU, vient pour ainsi dire fondre sur vous. Si vous souffriez comme les criminels qui portent la peine de leurs crimes, je vous plaindrais, continue-t-il, et j'estimerais votre supplice honteux : *Nemo vestrûm patiatur ut homicida aut fur aut alienorum appetitor* ; mais si

vous souffrez pour être chrétien, ou, ce qui en approche et ce qui est presque la même chose, si vous souffrez comme doit faire un chrétien pour la justice, ah ! n'en rougissez point : *Si autem ut christianus, non erubescat*. Et pourquoi ? *Quoniam tempus est ut incipiat iudicium à domo DEI* : parce que c'est le temps où doit commencer sur vous le jugement de DIEU, c'est-à-dire, selon l'explication qu'en donnent les interprètes, le jugement d'approbation qu'il fait de vous ; le jugement de préférence qu'il fait de vous sur tous les autres par cette marque d'amour.

C'est dans cette pensée, Messieurs, que je pourrais m'écrier, avec le prince des Apôtres : *Communicantes Christi passionibus, gaudete*. Ah ! vous autres qui participez aux souffrances du Fils de DIEU, réjouissez-vous et triomphez aujourd'hui avec lui. Est-ce dans l'honneur et dans votre réputation que l'on vous attaque ? Plus on la déchire, plus vous êtes semblables à celui qui a voulu être rassasié d'opprobres, comme dit son prophète : *Saturabitur opprobriis*. Est-ce dans la perte de vos biens que vous souffrez ? *Gaudete* : plus vous en êtes dépouillés, plus vous ressemblez à celui qui n'avait pas où reposer sa tête. Est-ce enfin dans les maladies ou dans les douleurs du corps ? plus elles sont aiguës, plus vous avez de rapport à cet homme de douleurs, puisque c'est imiter celui qui ne s'est fait semblable à nous que pour nous rendre semblables à lui, et par ce moyen nous rendre dignes de l'amour de son Père, qui n'approuve, qui n'estime et qui n'aime que ce qui a du rapport à ce Fils bien-aimé : *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui*.

Ainsi, Messieurs, vous qui souffrez pour la cause de DIEU, ne considérez plus les souffrances comme le châtiment de vos crimes, ni comme la voie qui conduit au ciel, ni comme le moyen le plus assuré de votre prédestination : pensez seulement que, quand vous seriez les plus innocents de tous les hommes, ce vous serait un honneur de souffrir afin d'être semblables à votre roi, à votre modèle, à votre chef. Si ce fils de DIEU, après avoir bu de ce calice d'amertume sur la croix, vous présentait le reste de sa propre main, auriez-vous le front de le refuser ? Si, après avoir été crucifié, il vous imprimait sur les pieds et sur les mains les stigmates de la passion, ne vous en tiendriez-vous pas infiniment honoré ? ne les recevriez-vous pas comme des gages de son amour ? Or, c'est ce qui vous arrive toutes les fois que vous souffrez quelque chose pour lui et que vous acceptez ces souffrances de bon cœur : toutes ces peines sont des parcelles de sa passion. Cette parole piquante, par laquelle on tourne en ridicule votre piété, c'est une épine de sa couronne ; cette persécution injuste est un clou qui vous attache à sa croix ; cette douleur est la pointe de la lance qui lui a percé le cœur ; et, lorsque vous endurez avec patience, vous pouvez dire avec l'Apôtre : *Christo confixus sum cruci* : c'est avec mon Sauveur, mon maître et mon DIEU, que je suis attaché à la croix. Et comme c'est là qu'il nous a témoigné l'excès de son amour, je dis aussi que nous ne pouvons lui marquer davantage

le nôtre qu'en souffrant pour lui, et en recevant avec bon cœur et avec une soumission chrétienne les persécutions qu'on nous fait pour son intérêt que nous défendons. (**Houdry**).

[Même sujet]. — Il n'est pas difficile, Messieurs, de vous convaincre de cette vérité, puisque jamais on ne témoigne plus de générosité, plus de désintéressement ni plus de fidélité au service de DIEU que dans les souffrances pour son amour. Ce sont les principales conditions qui marquent un grand et un parfait amour : conditions qui se trouvent réunies excellemment même dans l'amour que nous avons pour DIEU, quand nous recevons de bon cœur toutes les disgrâces qui nous arrivent de sa part. J'ai dit, premièrement, que c'est dans les persécutions que nous souffrons pour son amour que nous pouvons mieux qu'en toute occasion lui faire connaître la grandeur et l'excellence de l'amour que nous avons pour lui. Car, si c'est le propre de l'amour en général d'inspirer du courage et de la générosité, (l'expérience nous fait voir tous les jours qu'il n'y a rien qu'on n'entreprenne et qu'on ne fasse pour ce qu'on aime avec ardeur), où le courage d'un chrétien peut-il éclater davantage, où la grandeur de son amour pour DIEU peut-elle se mieux faire voir, que dans ces sortes de souffrances ? Car enfin, qui ne sait que le véritable objet de la force et de la générosité sont les adversités, les persécutions, toutes les choses où il y a le plus à souffrir, et que c'est contre ces sortes d'ennemis qu'il faut déployer sa force et sa vertu, puisque c'est en quoi le courage se signale davantage ? Car voilà ce qui a fait les héros parmi les païens, et ce qui fait encore les grands hommes dans le christianisme. Tout le reste peut passer pour une vertu ordinaire ; mais souffrir patiemment pour DIEU, c'est quelque chose de grand, c'est quelque chose au-dessus du commun ; c'est en quoi la grâce triomphe et où la vertu se fait voir dans son plus beau jour ; c'est, enfin, ce qui mérite l'admiration des anges et des hommes, comme assure S. Paul : *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus*. (I Cor. iv). — D'où S. Chrysostôme conclut que souffrir pour DIEU est quelque chose de plus grand et de plus admirable que de faire des miracles qui renverseraient toutes les lois de la nature.

Il est peu de ces âmes généreuses qui soient vertueuses uniquement pour DIEU. Quand l'honneur ou quelque autre avantage accompagne la vertu et lui sert comme de théâtre, elle a des charmes alors qui la font suivre ; mais, quand elle est dépouillée de cet ornement, et qu'il faut, pour ainsi dire, servir DIEU à nos dépens, c'est alors qu'on fait voir qu'on n'aime que lui seul, qu'on n'agit que pour lui plaire, et qu'on ne se propose que des motifs divins et élevés au-dessus des sens et de la raison. Car qui n'aimerait un DIEU lorsqu'il nous caresse, qu'il nous comble de biens et de prospérités, qui ne le servirait à ce prix ? Certes, l'on a bien sujet de croire que cet amour est mercenaire et propre à l'ancienne loi, où DIEU ne parlait que des bénédictions de la terre pour engager les

hommes à son service ; mais aimer DIEU lorsqu'il ne nous présente que des croix pour récompense du service qu'on lui rend, vous m'avouerez que c'est le désintéressement le plus parfait, et par une suite nécessaire le plus parfait amour que nous puissions lui témoigner.

Ce qui fait que, au sentiment du grand Apôtre, les souffrances pour DIEU sont l'unique chose dont il est permis de se glorifier en cette vie, comme de la marque de l'amour le plus sincère et le plus désintéressé. *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis*, dit-il. Eh quoi ! n'est-ce point contre l'humilité chrétienne d'étaler ses travaux et ses persécutions, comme le plus bel endroit de sa vie, ainsi que fait cet apôtre ? Non, parce que la gloire que l'on tire de toutes les autres choses est vaine et imaginaire, mais celle qui se tire des souffrances pour la cause de DIEU est juste, solide et véritable : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini*. Et c'est pour cela qu'il fait un long narré de ses traverses et de ses persécutions ; c'est pour cela qu'il raconte ses voyages, ses chaînes, ses prisons, ses naufrages ; c'est pour cela qu'il dit qu'il a été flagellé, lapidé, traîné de tribunal en tribunal ; c'est pour cela enfin qu'il montre les marques de ses souffrances comme autant de titres d'honneur : *Stigmata Domini JESU in corpore meo porto*. Eh ! d'où vient, je vous prie, qu'un apôtre si humble, si retenu à parler de lui-même, qu'un homme qui craint d'être réprouvé après avoir converti tout le monde, qui s'estime le premier et le plus grand de tous les pécheurs, que cet apôtre, dis-je, publie néanmoins si hautement ses souffrances pour DIEU comme autant de conquêtes, et qu'il en fait lui-même trophée ? *Quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor*. C'est, encore une fois, parce que c'est l'unique chose dont il est permis de tirer de la gloire, puisqu'il n'y a que cela qui soit véritablement glorieux, et qui marque un désintéressement parfait. D'où il suit que, comme il est permis de faire connaître publiquement que l'on aime DIEU, d'en donner des marques et des preuves, et que même il est impossible d'empêcher cet amour d'éclater s'il est véritable, il est conséquemment permis de produire les témoignages de cet amour, qui sont les souffrances pour soutenir ses intérêts ; souffrances qui font voir qu'il est sans feinte, et qu'il est le plus désintéressé aussi bien que le plus ardent : *Libenter gloriabor... Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini*. La vanité qui s'attache à toutes les bonnes œuvres, et qui est comme un ver qui en corrompt tout le fruit, semble épargner les souffrances pour DIEU, parce que leur propre effet est de nous abaisser devant DIEU, de nous humilier sous la main de sa justice, et que la confusion et l'humiliation sont elles-mêmes comptées parmi les afflictions que DIEU nous envoie, dans le dessein de faire crever cette enflure de cœur qui nous élève dans la prospérité. (*Le même*).

[Même sujet]. — Si, dans les souffrances pour le service de DIEU, l'amour qu'on lui témoigne est plus généreux et plus désintéressé, je dis encore

qu'il est plus fidèle et plus constant, et que c'est particulièrement à cette fidélité que l'on reconnaît le véritable amour. De sorte que, au lieu que l'on dit que c'est dans nos disgrâces et nos adversités que nous éprouvons la fidélité de nos amis, tout au contraire c'est par la fidélité qu'on témoigne dans les souffrances que l'on marque à DIEU qu'on l'aime véritablement ; et, jusqu'à ce que nous ayons passé par-là, nous avons tout sujet de tenir notre amour pour suspect, parce qu'il y a tant de feinte, d'hypocrisie et de dissimulation dans le monde, que souvent nous nous trompons les premiers avant de tromper les autres ; et, si DIEU semble faire l'épreuve de ses saints et de ses plus grands amis par les souffrances, pour voir si leur vertu est sincère, quoiqu'il pénètre le fond de leur cœur, pouvons-nous nous-mêmes nous assurer de notre fidélité, sans avoir passé par cette épreuve, depuis que l'apôtre S. Jacques nous a appris que c'est proprement la patience qui fait la perfection d'un chrétien, et qu'avant cela il n'y a rien en lui sur quoi on puisse faire un fondement solide ? *Patientia opus perfectum habet.* (Le même).

[Fruit à retirer]. — L'avantage que nous devons retirer de tout ceci, c'est de souffrir patiemment les persécutions, de quelque côté qu'elles nous viennent, particulièrement quand c'est pour la justice et que nous sommes innocents des crimes qu'on nous impute ou du mal dont on nous accuse. Je vous ai fait voir que c'est par-là que DIEU nous donne les marques les plus éclatantes de son amour, un signe plus évident de notre prédestination ; en un mot, que c'est la source de notre bonheur éternel. Ce qui me fait m'écrier avec le Fils de DIEU : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum celorum.* Heureux ceux qui souffrent persécution ! Heureux aussi d'avoir ainsi l'occasion de signaler leur vertu et de marquer à DIEU leur fidélité ! C'est dans cette vue que les apôtres et les disciples triomphaient de joie, et se croyaient infiniment honorés lorsque, dans les premières persécutions élevées contre la religion chrétienne, ils étaient trainés devant les tribunaux et maltraités pour l'avoir professée et annoncée aux peuples : *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine JESU contumeliam pati.* Bonheur si grand, honneur si considérable, que le prince des Apôtres n'a point fait de difficulté de dire que tout ce qu'il y a de plus grand et de plus capable d'élever une personne au comble de la gloire, vient comme fondre sur ceux qui ont l'avantage de souffrir en chrétiens : c'est-à-dire de souffrir pour la justice, et d'être haïs et persécutés des hommes pour JÉSUS-CHRIST. Or, c'est cet honneur, cet avantage et cette gloire, que nous trouvons dans les persécutions lorsque nous n'y avons donné nulle occasion de notre part : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* (Houdry).

COMMUN DES PONTIFES

ET AUTRES PASTEURS.

AVERTISSEMENT.

Le Fils de DIEU, dans la nouvelle loi, ne s'est pas contenté d'avoir fondé une Eglise composée d'un peuple choisi, et d'en avoir été le premier pasteur, qui a rempli tous les devoirs de cette importante charge, comme il se dépeint lui-même dans l'Evangile: Ego sum Pastor bonus: il a voulu, de plus, la cultiver et la perpétuer par ses Apôtres et par leurs successeurs, qui sont les évêques: Posuit episcopos regere Ecclesiam DEI: Auxquels il faut ajouter ceux qui leur sont subordonnés, qui portent aussi le nom de pasteurs, comme les curés qui ont soin de conduire et d'instruire les fidèles commis à leurs soins, lesquels leur obéissent comme des brebis à leurs pasteurs.

Ce que nous considérons ici est que, comme il n'y a point d'emploi qui demande plus de soin, de vigilance, de zèle et de charité, que celui de pasteur, et même plus de travaux, il n'y en a point non plus qui fournisse plus d'occasions de travailler au service de DIEU et au salut du prochain, et par conséquent où l'on puisse acquérir plus de mérite et de gloire pour le ciel. D'où il suit qu'on ne peut manquer de matière pour faire l'éloge d'un saint pasteur, puisque ce seul titre, que l'Eglise ne lui aurait pas donné s'il n'en avait rempli toutes les obligations de manière à se sanctifier lui et son peuple, offre une abondante matière aux prédicateurs.

COMMUN DES PONTIFES ET AUTRES PASTEURS.

[Pasteurs selon le cœur de Dieu]. — Une des grâces les plus signalées que DIEU promet à son Eglise, avant même qu'il l'eût établie, fut de lui donner des pasteurs selon son cœur : *Dabo vobis pastores juxta cor meum*. (Jerem. III). — C'est de là que dépend le salut des peuples, conformément à ces paroles : *Vos estis presbyteri in populo DEI, et ex vobis pendet anima illorum*. (Judith. VIII, 21). — Les pasteurs, selon l'idée que l'Ecriture nous en donne, sont semblables, en quelque sorte, à une femme enceinte : elle ne vit pas pour elle seule, mais encore pour le fruit qu'elle porte, et elle ne saurait périr sans qu'il périsse avec elle. C'est pourquoi S. Pierre dit à tous les pasteurs, dont il est lui-même le chef : *Passez le troupeau de DIEU qui est dans vous, c'est-à-dire qui a une aussi grande dépendance de vous que si vous le portiez dans votre sein : Pascite qui in vobis est gregem DEI*. Aussi est-il certain que les inférieurs vivent en quelque sorte dans celui qui les gouverne, à cause de l'influence que les membres reçoivent de leur chef.

Les docteurs prétendent que l'état de Curé, considéré en lui-même, exige une plus grande perfection que l'état religieux, parce que l'un, dit Suarez, est un état de perfection à exercer, au lieu que l'autre est seulement un état de perfection à acquérir : *In statu perfectionis exercendæ... in statu perfectionis acquirendæ*. Les religieux sont dans un état qui les oblige de travailler à acquérir la perfection, et c'est pour détruire les obstacles de cette perfection qu'ils font les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; mais les pasteurs sont dans un état à exercer la perfection, puisque offrir des sacrifices, expliquer les saintes Ecritures, administrer les sacrements, s'opposer aux scandales particuliers ou publics, secourir les pauvres, consoler les affligés, donner enfin sa propre vie pour une de ses ouailles, sont des exercices qui supposent non une perfection à acquérir, mais une perfection déjà acquise : et c'est celle qui est nécessaire pour remplir dignement toutes les fonctions essentielles à l'état de Curé : au lieu que, si les religieux exercent ces sortes de ministères, ce n'est point en vertu de l'état de religieux, surtout quand ils ne sont point dans les ordres sacrés. (**Ségneri**, *Devoirs des Curés*).

[De la hiérarchie]. — Parmi les pasteurs, JÉSUS-CHRIST a voulu qu'il y eût de la subordination, que les uns veillassent sur les autres, et qu'ils eussent autorité de les conduire et de les réformer, *dans le Saint-Esprit, qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de DIEU, qu'il a acquise par*

son sang. Il y en a un, le premier de tous, qui s'appelle Pierre, sur lequel l'Eglise est bâtie. Cet ordre de pasteurs, établi par JÉSUS-CHRIST, subsistera dans toute la suite des siècles. Il doit être inviolablement gardé, et il est absolument nécessaire pour le maintien de l'Eglise. Voilà donc une autorité bien établie, qui vient très-certainement de DIEU. Résister à cette autorité, c'est résister à DIEU même. Cette vérité doit être considérée avec beaucoup d'attention, et rien n'est plus fort pour retenir les inférieurs dans le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs supérieurs. JÉSUS-CHRIST s'en est clairement expliqué : il a dit, en parlant à ses Apôtres : *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé* (Luc. x). Y fait-on réflexion? Si l'on était pénétré de ces vérités, les résistances seraient-elles aussi fréquentes et aussi opiniâtres qu'on le remarque? (*Discours sur la vie ecclésiastique par Lambert*).

[Le bon exemple]. — Le concile de Trente, exposant les obligations des évêques, marque en particulier l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres qu'ils doivent donner aux fidèles : *Bonorum omnium exemplo oves pascere*. Et il ajoute aussitôt que ce qui se dit des évêques par rapport à leurs diocèses doit être aussi entendu des curés par rapport à leurs paroisses : *Eadem omninò de curatis inferioribus sacrosancta Synodus declarat et decernit*. Pourquoi cela, sinon pour faire connaître aux curés que, comme ils sont de vrais pasteurs, quoique d'un ordre inférieur, aussi sont-ils à proportion obligés aux mêmes règles de perfection que les évêques? Il y a seulement une différence en ce que l'évêque est chargé de faire à l'égard des curés ce que les curés sont chargés de faire à l'égard de ceux qui leur sont soumis : et c'est par là qu'on demande encore bien plus de perfection dans un évêque que dans un curé. (*Le P. Ségnéri, même ouvrage*).

[Actions héroïques d'un saint prélat]. — Un prélat que l'on a vu marcher sur les traces des plus magnanimes évêques, des Athanase, des Basile, des Ambroise ; qui s'est rendu célèbre dans de mémorables événements par des actions héroïques ; qui a fait dans l'Eglise tout ce que les grands capitaines font de plus grand dans l'Etat, ne doit-il pas paraître grand aux yeux de notre foi? Ne mérite-t-il pas notre admiration et nos regrets? Quels éloges n'est-il pas digne de recevoir dans les plus saintes assemblées! La gloire que cet excellent pontife s'est acquise est au-dessus de toutes nos louanges. Quand nous ne la publierions pas, elle n'en serait ni moins réelle ni moins durable. La renommée l'a répandue dans toutes les parties du monde chrétien. Elle est liée à l'histoire de l'Eglise : la religion en fera le monument, les années ne l'effaceront point ; la calomnie ne l'obscurcira point. Mais souffririons-nous qu'elle se fût étendue dans toutes les autres nations, et que dans cette ville il n'y eût aucune

bouche qui s'ouvrit publiquement pour la célébrer? Que dirait-on de nous, Messieurs, si nous ne lui consacrons pas un éloge solennel? L'honneur de ce diocèse, l'honneur du royaume, s'y trouvent également intéressés. (*Oraison funèbre du cardinal de Mailly, par le P. Chalippet, recollet.*)

[Le bon exemple].— Tout chrétien doit à sa foi le tribut du bon exemple; il n'est pas appelé au christianisme pour lui seul, il y est aussi appelé pour les autres : de sorte que, s'il ne peut leur faire d'autre bien, du moins il les doit édifier. Si c'est là un devoir commun à tous les fidèles, il est particulier aux ecclésiastiques, et surtout aux pasteurs, qui sont établis dans l'Eglise pour l'édifier. Ce ne sont pas même seulement des exemples, mais des modèles de vertu qu'on doit trouver dans leurs personnes. C'est pourquoi l'Apôtre adresse ces paroles à chacun d'eux, aussi bien qu'à Tite son disciple : *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* Les pasteurs doivent avoir un assez grand fonds de vertu et pour bien vivre eux-mêmes et pour fournir dans leur personne, aux autres, une règle de bien vivre. Il est vrai que la vie de JÉSUS-CHRIST devrait être un modèle continuel pour les chrétiens; mais, comme le remarque S. Thomas, elle ne peut pas être également connue à tous, soit à cause de la distraction de leurs esprits, soit à cause de leur ignorance : c'est pourquoi le Sauveur quittant la terre obligea les Apôtres et leurs successeurs à former en eux-mêmes une fidèle copie de ce qu'ils avaient vu en lui, afin que le commun des fidèles l'imitassent plus aisément : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci ita et vos faciatis.* Tel est donc le devoir des pasteurs : représenter, pour ainsi dire, en petit la vie de JÉSUS-CHRIST même, afin qu'elle devienne plus à la portée des autres chrétiens : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* C'est ce que disait l'Apôtre à ses disciples, et vous devez le dire avec proportion aux peuples dont vous êtes le pasteur. *Prælati debet esse quasi forma existens discipulis :* c'est l'expression de S. Thomas, qui est tirée mot à mot des sacrés canons. Il est toujours assuré que les pasteurs qui ne conduisent pas leur troupeau par le bon exemple mettent DIEU dans la nécessité d'user de moyens extraordinaires pour sauver les âmes, puisque, ayant déterminé de faciliter au peuple la pratique de la vertu en lui donnant pour modèles ceux qui le conduisent, on ne peut présumer qu'il suffise d'un modèle faux, et seulement apparent; ce serait présumer que DIEU voudrait se servir d'un chef inanimé pour répandre dans les membres des esprits de vie, ce qui serait une espèce de monstre.

L'exemple contribue infiniment à répandre un désordre, quand celui qui y tombe est d'un rang et d'un caractère à se faire respecter. En effet, on ne manque pas de dire alors : Si un prêtre qui approche tous les jours des saints autels vit licencieusement; moi qui, étant séculier, n'en approche pas deux fois l'année, n'ai-je pas plus de droit de prendre les mêmes libertés? *Quod divos decuit, quid mihi turpe putem?* Les dérè-

gements des supérieurs servent d'excuse à ceux des inférieurs, et sont même comme une invitation à commettre le mal. En un mot, le scandale que donne un pasteur a le même effet qu'une grosse masse qui tomberait du sommet d'une montagne ; elle entraînerait tout ce qu'elle rencontrerait. Aussi ne peut-on rien concevoir de plus effroyable que ce désordre, au sentiment de S. Grégoire. « DIEU ne souffre aucune injure qui lui soit plus sensible que celle qu'il reçoit des prêtres, quand il les voit donner l'exemple du vice, eux qu'il avait établis pour corriger le vice, et quand il nous voit tomber dans le désordre, nous qui par notre profession devons l'arrêter. » (*Ségneri, Devoirs des curés*).

[Mauvaises excuses]. — Les excuses qu'on apporte aux péchés où l'on tombe sont souvent plus coupables que les péchés mêmes. Ceux-ci peuvent venir d'ignorance ou de faiblesse, celles-là ne viennent que de pure malice : c'est pourquoi le Prophète-Roi en parle ainsi à DIEU : *Non declines cor meum in verba malitie ad excusandas excusationes in peccatis* : Seigneur, ne souffrez point que mon cœur ait recours à un langage de malice pour trouver des excuses à ses crimes. Voyez maintenant si celles dont nous parlons ne sont pas de même nature, et si elles ne viennent pas de négligence et de paresse. Tous les prétextes qu'on pourrait imaginer ici se réduiront à deux chefs, dont l'un regarde le peuple, et l'autre le pasteur : le peuple qui doit écouter la parole de DIEU ; le Pasteur qui doit l'expliquer. D'un côté, on dit — 1°. Que le peuple ne vient qu'en petit nombre aux instructions qu'on fait pour lui ; 2°. qu'il n'y est pas attentif ; 3° qu'il n'en profite pas. D'un autre côté, on prétend que le pasteur a trop d'affaires, ou qu'il n'a pas le talent et la capacité qu'il faudrait ; ou enfin, comme nous avons dit d'abord, qu'il est autorisé par l'exemple de plusieurs autres, qui ne s'acquittent point de ce devoir, et qui demeurent pourtant impunis. (*Le même*).

[Prédication de la parole sainte]. — Quoique les peuples ne viennent pas écouter la parole de DIEU, il ne faut pas pour cela qu'un pasteur se tienne dispensé de la prêcher. Il est vrai qu'il y a des obstinés qui ferment l'oreille opiniâtement à ce que DIEU demande d'eux : *Filii nolentes audire legem DEI* ; mais tous ne sont pas ainsi, il n'y en a que quelques-uns d'un assez méchant caractère pour fuir leur plus grand bien. Quoi qu'il en soit, une seule âme qui profitera de votre discours peut vous récompenser de toutes vos fatigues ; comme une perle seule qu'aurait prise un pauvre pécheur suffirait à le payer abondamment de toutes les peines qu'il aurait prises inutilement en d'autres occasions. Nous voyons que le Sauveur fit une de ses plus fameuses instructions à une seule femme, la Samaritaine : un pasteur dédaignera-t-il de parler à un petit nombre de ses ouailles, après un tel exemple ? Les rivières et les fontaines publiques fournissent toujours de l'eau également, quoiqu'il n'y ait que peu de gens

qui aillent y puiser. Vous devez faire de même : vous êtes dans l'Eglise une source publique des eaux de l'Evangile. (*Le même*).

[Un pasteur doit précéder son peuple dans la voie du salut]. — Tout ceci, et une infinité d'autres choses qu'on pourrait dire sur ce sujet, fait voir manifestement l'étroite obligation que vous impose la loi naturelle et la loi divine de précéder votre peuple dans la voie du salut, et de l'y conduire sûrement par le bon exemple, le Sauveur disant expressément : *Cum proprias oves emiserit, ante eas vadit* : quand le pasteur a fait sortir ses brebis de la bergerie, il marche devant elles. Si nous faisons réflexion à ces mots, *ante eas*, devant elles, nous trouverons qu'ils ne sont pas sans mystère. Un pasteur peut mener son troupeau en ne marchant qu'après lui ; mais alors ce n'est pas tant le conduire que l'obliger par force à marcher, ce qui est le caractère d'un pasteur sévère et rigoureux ; mais, quand il va devant son troupeau, il l'attire après lui aisément et avec douceur, ce qui est le caractère d'un pasteur plein de tendresse, et c'est ce que JÉSUS-CHRIST demande dans les pasteurs de son Eglise. Ainsi, quoique vous puissiez quelquefois obliger vos ouailles à suivre le bon chemin à force de reproches et de manières dures, il ne faut point se servir de ces moyens ; ce serait traiter vos peuples en bêtes plutôt qu'en hommes. DIEU n'en use pas de la sorte à votre égard : vous n'en devez pas non plus user ainsi à l'égard des autres. Il vous défend d'agir avec hauteur et avec empire dans votre gouvernement : *Pascite qui in vobis est gregem DEI, non coactè, sed spontaneè, neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo.* (I Petri v). Ce n'est pas qu'on en ait moins d'autorité sur le troupeau ; mais c'est que le bon exemple doit se faire plus sentir dans un pasteur que l'autorité. Il faut donc que vous donniez un très-bon exemple à votre peuple, pour lui apprendre à mépriser du fond du cœur les biens périssables, et à les dispenser selon l'ordre de la charité : car, autrement comment foulerait-il aux pieds ce qu'il verrait être l'objet de votre adoration ? Quand le maître du vaisseau, pour se sauver du naufrage, commence le premier à jeter dans la mer ce qui lui appartient, les autres personnes qui sont sur son bord ne manquent pas de l'imiter ; mais, s'il ne paraît pas vouloir s'en défaire, les autres y penseront-ils ? (*Ségneri*).

[Le parfait modèle des évêques]. — Ce saint homme était le modèle des évêques, qui sont les successeurs des Apôtres. Ils ont de l'autorité, ils ont des armes, et ils doivent s'en servir pour combattre les ennemis de la religion, quand ils ne peuvent les réprimer par d'autres voies. C'est dans ce genre de combat que ce saint prélat fut engagé par la religion même : *Certamen forte dedit illi* (Sap. x). Eh ! en a-t-on vu qui s'y soit montré plus courageux ? Quelle activité ! quelle liberté ? quelle intrépidité ? Activité quand il fallait agir, liberté quand il fallait parler, intrépidité quand il y avait à craindre. Il agit avec autant de vigueur que les Pères de

l'Eglise contre les erreurs de leur temps. Il parla aux prélats comme S. Grégoire de Nazianze à ses Collègues dans l'épiscopat, et comme un grand archevêque de Carthage aux pères du concile d'Ephèse. Il demanda la protection des puissances de la terre, comme S. Ambroise et S. Léon celle des empereurs Théodose et Marcien. Il se roidit contre tous les obstacles et contre tous les dangers, comme les plus généreux défenseurs de la foi. Un si grand courage ne vous surprendra pas, Messieurs, si vous en considérez les sources. C'était la vertu, l'esprit de religion. Il était fortifié par la vertu, animé par l'esprit de religion. Quand on est courageux par ces principes, que n'est-on pas capable d'entreprendre et d'exécuter ? (**Le P. Ghalippet.**)

[Même sujet]. — On pourra juger du mérite de S. N. par l'extrême différence qu'on voit entre lui et ceux dont S. Cyprien et S. Bernard condamnent avec raison les dérèglements. Ceux-ci négligeaient le ministère de la prédication, si propre aux évêques : et lui ne cessa de prêcher qu'en cessant de vivre. Ils abandonnaient leur troupeau pour aller faire un honteux trafic dans des provinces éloignées : et lui ne quitta jamais le sien, hors que ce fût pour le bien du troupeau même et dans la seule nécessité. Ils laissaient les pauvres sans secours : et lui vendait tout pour avoir de quoi subvenir à leurs besoins. Ils exerçaient hautement l'usure au grand scandale du peuple : et lui ne connaissait point d'autre usure que celle qui se pratique innocemment et saintement avec DIEU, suivant ce que dit le Sage : *Celui qui donne l'aumône aux pauvres prête au Seigneur à usure* (Prov. XIX, 17). Ils n'étaient nullement touchés de ne voir ni piété dans les prêtres ni foi sincère dans les ministres de l'Eglise ; et lui travaillait jour et nuit à réformer le clergé, à rétablir dans son diocèse la discipline ecclésiastique : et c'est pour cela qu'il a fait tant de statuts et d'ordonnances si sages, qui serviront de règle à toute la postérité. Ils marchaient d'une manière pompeuse et pleine de faste, parés des biens du Seigneur, quoiqu'ils se missent peu en peine de ce qui regarde le service du Seigneur : et lui, hors les marques de sa dignité, paraissait vêtu pauvrement, toujours occupé des choses de DIEU, prêchant et catéchisant en toute occasion, et passant souvent la nuit en prières. Ils buvaient dans des vases de grand prix : et lui aimait la frugalité, n'usant que de viandes communes, et ne se servant jamais de vaisselle d'or ni d'argent. Ils étaient toujours dans les festins et y commettaient de grands excès : et lui jeûnait fort souvent, et pour l'ordinaire au pain et à l'eau. Ils joignaient à la bonne chère les concerts de luths, de flûtes et de violons : et lui ne pouvait souffrir à table d'autre divertissement que celui qu'on peut tirer de la lecture des saints livres. Ils avaient du vin en abondance dans leurs pressoirs, leurs celliers regorgeaient de biens ; ils avaient des boîtes pleines de poudres de senteur, et leur bourse toujours bien remplie d'argent : et lui, préférant à tous les trésors du monde là pau-

veté de JÉSUS-CHRIST, de riche qu'il était s'était fait pauvre, et non content d'employer tout son patrimoine en œuvres de charité, il quitta volontairement plusieurs bénéfices considérables qu'il possédait : exemple rare, et comme inouï jusqu'alors. O véritable disciple, ô parfait imitateur de JÉSUS-CHRIST ! Oh ! que nous serions heureux si nous imitions celui dont nous admirons et louons la sainteté ! Mais que nous sommes à plaindre de ce que, ayant devant les yeux un si grand exemple des plus excellentes vertus, nous ne voyons pas dans ce miroir nos défauts et ne travaillons pas à les corriger ! (*Opuscules de Bellarmin*).

[Ambition dans l'Eglise]. — Une des principales raisons pourquoi il y a, parmi les princes de l'Eglise, assez peu de zélés serviteurs de JÉSUS-CHRIST c'est qu'il y en a peu qui soient appelés comme il faut à l'épiscopat. Ains la principale condition leur manque, je veux dire la vocation, que l'Apôtre avait sans doute en vue, lui qui disait hardiment : *Paul, serviteur de JÉSUS-CHRIST, appelé de DIEU à l'Apostolat*. Certainement ce serait merveille si ceux qui, par intrusion ou par brigue, entrent dans les charges ecclésiastiques, cherchaient non leur intérêt, mais celui de JÉSUS-CHRIST. Quiconque donc recherche son propre intérêt, n'est point serviteur de JÉSUS-CHRIST, mais esclave de son ambition. Je dis même plus car je soutiens que ceux qui parviennent aux prélatures, et qu'on y élève non pas à cause qu'on leur trouve plus de capacité et de mérite qu'à d'autres, ni parce qu'on juge qu'ils rendront de plus grands services à l'Eglise mais ou par quelque considération de parenté, ou parce qu'ils ont trouvé de puissantes recommandations, ceux-là, bien que par eux-mêmes ils n'aient point sollicité, ne sont pas pour cela du nombre de ceux que DIEU appelle, mais de ceux qu'on peut justement nommer les créatures de la chair et du sang. Ce sont plutôt des gens de cour que des serviteurs de JÉSUS-CHRIST. Ce n'est point pour la gloire de JÉSUS-CHRIST qu'ils souhaitent d'être évêques, c'est pour vivre plus commodément ou pour relever leur famille. C'est pourquoi S. Bernard, écrivant au pape Eugène : « L'un, dit-il, brigue pour l'autre, et quelqu'un peut-être pour lui-même. Tenez pour suspect, quiconque emploie auprès de vous des intercesseurs : car celui qui sollicite par lui-même et pour lui-même, son procès est fait, il est déjà condamné. Gardez-vous bien d'élever à l'épiscopat ceux qui marquent pour cela beaucoup de passion et d'empressement ; prenez plutôt ceux qui s'en excusent ; forcez-les même, et leur faites violence. » (*Le même*).

[Un pasteur est un père]. — Nous pouvons dire qu'un pasteur est un père qui doit aimer ses enfants avec tendresse, et qui, par des soins assidus leur donne des preuves de son amour. Voyons donc le soin que vous avez de votre troupeau. Voyons si vous leur rendez tous les services qu'un père charitable doit à ses enfants. Vous devez surtout vous appliquer l'instruction des enfants, et il est de la dernière conséquence de bien cul-

tiver ces jeunes plantes. Vos enfants sont-ils instruits? Vous dites qu'ils ne se rendent point à vos instructions: n'est-ce point plutôt vous qui n'avez aucune exactitude, et qui, loin de les attirer, les rebutez par votre indifférence, quelquefois même par vos duretés? Les pasteurs zélés ont une infinité d'artifices innocents que la charité leur suggère pour se faire aimer des enfants, pour les animer et pour les engager à se rendre assidus. Vous laissez ce pécheur dans ses égarements: croyez-vous donc que vous ne lui devez rien? ignorez-vous que DIEU vous demandera compte de son âme, et que vous en serez responsable, si vous ne pouvez pas vous rendre témoignage que vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour le presser de se convertir? Vous acquittez-vous de ce que vous devez aux malades? Vous leur administrez les sacrements de l'Eglise, et puis vous les laissez: croyez-vous que vous avez tout fait, que vous avez rempli tous vos devoirs? N'est-ce pas pour vous une obligation indispensable de visiter les malades, de les consoler, de les encourager, de leur enseigner à faire un saint usage de leur maladie? Vous vous devez tout entier à votre prochain: jugez donc vous-même si vous ne méritez pas d'être sévèrement repris lorsque, en tant d'occasions, vous le laissez sans assistance, sans consolation, sans soulagement, sans soutien. (**Lambert**, *Discours sur la vie ecclésiastique*).

[Sentiment de S. Augustin sur la dignité épiscopale]. — S. Augustin, écrivant à Valère son évêque: — « Je vous supplie, lui dit-il, avant toutes choses, de considérer qu'en ce monde, et surtout en ce temps-ci, il n'y a rien de plus commode et de plus doux que la dignité épiscopale, que l'ordre des prêtres ou des diacres, quand on en fait les fonctions négligemment et à la manière des ecclésiastiques de Cour; mais que, devant DIEU, il n'y a rien de plus triste et de plus funeste. Considérez d'autre part qu'en cette vie, surtout au temps où nous sommes, la chose du monde la plus difficile, la plus pénible, la plus périlleuse, est la charge d'évêque et l'office de prêtre ou de diacre; mais qu'en récompense il n'y a rien de plus heureux ni de plus avantageux devant DIEU, quand on s'en acquitte avec tout le soin que demande le souverain Maître. » — Voilà comme parle S. Augustin et c'est le sujet de son épître, qui mérite bien d'être lue principalement par ceux qui, sans savoir ce qu'ils font, aspirent à l'évêché ou au sacerdoce, et qui, après avoir obtenu ce qu'ils souhaitent avec passion, abandonnent leur troupeau, et pensent à tout autre chose qu'à ce qui est de leur charge, sans se mettre en peine ni de conserver leurs brebis ni d'en augmenter le nombre.

Les bergers qui, dans l'étable de Bethléem, eurent le bonheur de voir et d'adorer les premiers le Verbe incarné veillaient la nuit à la garde de leurs troupeaux: que doivent donc faire les pasteurs qui ont à garder et à défendre, non des animaux sans raison, mais des âmes toutes spirituelles, pour qui JÉSUS-CHRIST vivant sur la terre employait les nuits à gémir et à

prier ! Si Jacob eut tant de soin des brebis de son beau-père, qu'il pouvait dire avec vérité que *durant le jour et durant la nuit il souffrait le chaud et le froid et ne prenait point de repos*, quelle sorte d'incommodité doit craindre celui qui a la conduite de ce cher troupeau pour lequel le Fils de DIEU a donné son sang et sa vie ? Et si le démon, comme un lion rugissant, ne fait que tourner de tous côtés et chercher quelqu'un pour le dévorer, n'est-il pas juste qu'un bon pasteur coure autour de ses brebis, et soit toujours prêt à les défendre contre le loup infernal ? (**Bellarmin**, *Opuscules*).

[Vigilance pastorale]. — La vigilance d'un pasteur à défendre son troupeau n'est pas moins de son devoir que la peine qu'il se donne de le bien conduire. Jacob, voulant faire connaître à Laban les bons services qu'il lui avait rendus, lui disait qu'il avait défendu son troupeau avec tant de courage et d'adresse que jamais les bêtes ne lui en avaient pris ni tué aucun : *nec captum à bestiâ ostendi tibi*. David, pour se faire honneur auprès de Saül de sa vigilance et de sa valeur, lui témoignait que, dès qu'il voyait un lion ou un ours prendre un bélier, il se jetait aussitôt sur lui pour l'arracher de sa gueule ; et JÉSUS-CHRIST même, voulant nous faire connaître jusqu'où sa charité pastorale s'est étendue, dit que, bien loin de s'abandonner à une lâche fuite, comme plusieurs pasteurs mercenaires, il a toujours si généreusement défendu son troupeau, qu'il a donné son âme pour ses brebis. A présent qu'il ne peut plus nous rendre par lui-même ces secours ni ces marques sensibles de sa charité, il se décharge, dit S. Grégoire pape, d'une partie de ses soins, *sur des hommes de miséricorde*, qu'il suscite de temps en temps, des pasteurs fidèles et désintéressés, qui veillent à la garde de son troupeau ; sur ces âmes choisies qui, sans autre caractère que celui de leur amour et de leur zèle, se consacrent tout entières au service de leurs frères, pensant incessamment à eux, demandant pour eux au Ciel les grâces dont ils ont besoin, offrant pour eux l'encens de leurs prières et la myrrhe de leurs mortifications, détournant d'eux l'orage de la persécution et de la misère, ressentant par une charité tendre et délicate, les contre-coups des maux qu'ils souffrent ; s'affligeant avec ceux qui sont affligés, pleurant avec ceux qui pleurent, et portant sur leur chair innocente la peine de leurs péchés, afin de les gagner à JÉSUS-CHRIST. (*Eloges historiques des Saints*).

[Du devoir des pasteurs]. — *Omnis pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad DEUM* (Hebr. v). — C'est DIEU qui choisit les pasteurs de son peuple, c'est lui qui les établit dans l'Eglise pour leur servir de père, de pasteurs et d'oracles. C'est à eux de conduire ces ouailles par la voie qui mène à la vie ; c'est à eux de leur choisir le pâturage qui leur convient, et de les défendre des loups qui

rôdent autour du bercail pour dévorer les brebis qui s'en écartent. Quelle doit être la docilité de ces brebis, et quelle la charité et la sainteté des pasteurs ! La porte par où doit entrer le pasteur dans la bergerie pour se mettre à la tête de son troupeau, c'est JÉSUS-CHRIST. Qui-conque donc y entre sans être appelé de JÉSUS-CHRIST, et sans être animé de sa charité pour le troupeau, n'est qu'un voleur, qui cherche non à nourrir et à engraisser les brebis, mais à s'enrichir de leurs dépouilles, selon les paroles du Sauveur même. Le vrai pasteur, ajoute-t-il, fait entendre sa voix aux brebis, c'est-à-dire qu'il les instruit en public et en particulier : doit-il manquer de zèle ? Il les éclaire dans leurs doutes : doit-il être ignorant ? Il les console dans leurs peines : doit-il être peu instruit dans les voies de DIEU, et n'avoir qu'une légère teinture de spiritualité, qu'une vertu superficielle ? Le vrai pasteur marche à la tête du troupeau, c'est-à-dire qu'il lui donne l'exemple, et qu'il lui fait voir dans ses mœurs la pratique des vérités qu'il prêche. Tels sont les pasteurs dont les brebis connaissent la voix, et qu'elles suivent avec plaisir. (Croiset, *Exercices de piété*).

[La charité du pasteur]. — La charité d'un pasteur, sans changer de nature, se partage en différents exercices, selon les différents besoins du troupeau qui lui est commis, et, demeurant toujours la même, elle multiplie ses emplois à proportion des nécessités auxquelles elle doit subvenir. Elle est toujours occupée à la conduite des fidèles ; elle enfante les uns, elle compatit aux autres, elle s'humilie devant ceux-ci, elle s'élève à l'égard de ceux-là ; douce à plusieurs, sévère à peu, et mère universelle de tous. La charité d'un pasteur doit lui faire remplir tous ces différents devoirs dans la conduite des âmes. La charité doit être féconde ; elle doit enfanter toujours, autant qu'il est en elle, de nouveaux enfants à l'Eglise de DIEU : *Alios parturit*. La charité d'un pasteur doit être compatissante à l'égard de ses frères ; elle doit subvenir à toutes les infirmités, sans acception de personnes : *Cum aliis infirmatur*. Cette charité doit être humble, en sorte que, s'il se trouvait quelque chose à redire à sa conduite, il soit tout prêt à la réformer ; quand ce serait même des personnes de bas état qui le trouveraient en défaut : *Ad alios se inclinat*. Cette charité doit être ferme et généreuse, en reprenant les désordres où ils se trouvent, sans crainte de respect humain ; soutenant avec vigueur les intérêts d'un DIEU offensé, mais se donnant bien de garde aussi de confondre ses intérêts avec ceux de l'amour-propre, ce qui n'est que trop commun : *Ad alios se erigit*. La charité doit être quelquefois sévère, *Aliis severa*, mais cette qualité est surtout nécessaire à l'égard de soi-même, et peu souvent à l'égard des autres. Quant à ce qui regarde les pécheurs, il faut les traiter avec la même douceur que le Fils de DIEU nous a montrée, nous souvenant que nous sommes pécheurs nous-mêmes, et ne permettant nullement d'ailleurs à aucune personne de

croupir dans le désordre et dans de mauvaises habitudes, de quelque nature qu'elles soient. (*Essais de Panégyriques ; pris de S. Bernard*).

[Désintéressement et libéralité]. — Quels nouveaux degrés de force ce saint prélat ne recevait-il pas de son désintéressement et de sa charité pour les pauvres ! Il n'y a rien qui amollisse plus le courage que l'esprit d'intérêt. Le Sage dit qu'un homme qui aime l'argent serait prêt à sacrifier son honneur et sa conscience, qu'il vendrait son âme même : *Hic enim et animam suam venalem habet* (Eccli. x, 10) ; et qu'un riche qui n'y a point d'attache est un homme rare, qui mérite d'être loué parce qu'il a fait des choses merveilleuses pendant sa vie : *Quis est hic, et laudabimus eum ? Fecit enim mirabilia in vitâ suâ*. Ce saint prélat avait l'âme trop grande pour aimer les richesses. Il donnait à sa dignité et à son cœur tout ce que permet l'esprit de l'Eglise. Sa table était aussi ouverte que celle de S. Augustin à la qualité, au mérite, à la vertu. Magnifique quand il fallait l'être, il reçut en diverses occasions des souverains, et avec une généreuse libéralité. (**Le P. Chalippet**).

[La vie d'un prélat doit être irréprochable]. — L'évêque doit être exempt de tout péché, et sa réputation et sa vie doivent être si pures qu'on ne lui puisse reprocher le moindre défaut : *Irreprehensibilem*. S. N. avait travaillé pendant longtemps à se défaire de tous les siens, et il était arrivé à un si haut point de perfection, que, si la modestie le lui eût permis, il eût pu dire à ses ennemis : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Néanmoins, il tremble quand il faut prendre la mitre et la crosse ; un ange a peine à le rassurer, et, s'il ne craignait de choquer les volontés de son DIEU, il ne chargerait jamais sa tête ni sa main d'un fardeau si pesant et si dangereux. Cet illustre exemple n'étonne-t-il point ces aveugles ambitieux qui cherchent si effrontément les dignités ecclésiastiques, qui font tant de lâchetés et tant de bassesses pour s'agrandir, qui prostituent leur conscience et leur honneur pour acquérir une charge où il faut sacrifier sa réputation et sa vie pour la défense de l'Eglise ? ne tremblent-ils point quand ils considèrent qu'ils briguent les évêchés que les saints rejettent, qu'ils demandent ce que refusent ceux-là, et que, n'ayant ni leur mérite ni leur vertu, ils aspirent à des grandeurs qui sont capables d'étonner les anges : *Ipsis etiam angelicis humeris formidabile onus*, dit S. Bernard ? Notre grand saint était bien éloigné de ce désordre, puisque, pour l'obliger à prendre cette dignité, il fallut les suffrages du clergé et l'express commandement de JÉSUS-CHRIST, sans quoi il n'aurait jamais osé prendre un fardeau qui paraît si doux et si honorable à ceux qui aspirent à cette dignité, mais qui lui paraissait, au contraire, si rude et si dangereux si-tôt qu'il eut examiné les fonctions et les engagements qui y étaient attachés. (*Panégyrique de S. Magloire, par le P. Senault*).

[Grandeur et dangers qui accompagnent l'épiscopat. — Il est constant que les évêques sont les premières causes du bien et du mal qui se fait dans leur Eglise, et qu'ils enlèvent tous les hommes avec eux, comme le premier mobile entraîne tous les cieus avec lui. De là vient que, par un bonheur qui ne peut être assez estimé, ils ont part à toutes les bonnes œuvres qui se font dans leur diocèse : ils méritent avec tous ceux qui travaillent, ils sont couronnés avec ceux qui combattent, et leur récompense est si grande qu'elle renferme celle de tous les soldats qui ont vaincu sous leur conduite. Mais, comme il n'y a point d'avantage sur la terre qui n'ait ses défauts, ni de grandeur qui n'ait ses dangers, les évêques sont coupables de tous les péchés qui se commettent dans leur diocèse ; ils sont responsables de la mort de toutes leurs ouailles ; quelque soin qu'ils prennent de les sauver ou de les défendre, ils ont toujours sujet de craindre que le souverain pasteur ne leur en demande raison, et qu'il ne se venge sur leur négligence de la perte de son troupeau. Car, après ces effroyables paroles qu'il a dites par la bouche de son prophète : *Sanguinem illorum de manu vestrà requiram* (Gen. ix), quels châtimens ne doit-on point appréhender de son amour quand il sera changé en fureur ? — C'est là le juste sujet de l'étonnement de S. N. ; c'est ce qui le fait trembler sur son trône ; c'est ce qui lui rend sa mitre et sa crosse insupportables, et c'est ce qui lui fait appréhender qu'en voulant sauver les autres il ne se damne lui-même. Or, je vous laisse à penser quelle doit être la crainte qui doit être commune aux autres avec ce grand évêque. Sa dignité, qui cause sa crainte, ne cause-t-elle point la leur ? Ne croient-ils point de désordres dans leurs diocèses qui puissent irriter le Fils de DIEU contre eux ? Ne s'y commet-il point de péchés qui deviennent les leurs, ou parce qu'ils ne les étouffent pas en leur naissance, ou parce qu'ils ne les arrêtent pas en leurs progrès ? Ne craignent-ils point que le Fils de DIEU ne leur impute tous les crimes qu'ils n'empêchent pas ? N'appréhendent-ils point que ces longues absences, qui ont pour prétexte quelque intérêt temporel, et pour véritable cause un divertissement inutile, ne soient suivies du dérèglement de leur diocèse, et n'attirent après elles la licence des ecclésiastiques et le scandale des séculiers ? Ne craignent-ils point que cette pompe qui les accompagne partout ne justifie les plaintes des pauvres, dont ils dissipent le patrimoine ; que cette magnificence qui éclate en leurs bâtimens, que ce luxe qui paraît en leurs meubles, que cet excès qui se voit en leurs tables, ne les accuse devant le souverain évêque de nos âmes, et que, leur demandant compte de tous ces biens dont ils ne sont que des économes, il ne les traite avec la même rigueur que le père de famille traita, dans l'Evangile, le Serviteur qui n'avait pas bien ménagé ses revenus ? Mais, s'ils sont exempts de ces désordres et s'ils partagent leurs richesses avec les misérables, ne craignent-ils point que le Fils de DIEU ne leur demande raison de son sang qu'ils doivent distribuer aux fidèles, de sa parole qu'ils leur doivent an-

noncer, et de son esprit qu'ils doivent répandre dans son église ? — C'était le sujet de l'étonnement de S. N. ; c'était le motif de sa crainte et de sa frayeur continuelle. (*Panegyrique de S. Magloire, du P. Senault*).

[S. Charles modèle du pasteur]. — Ce saint prélat sut parfaitement bien accorder l'action avec la contemplation, et jamais saint n'eut tant de commerce avec les hommes et avec les anges. Car, aussitôt qu'il se pouvait dérober aux affaires, il se mettait en oraison ; il recevait de DIEU ce qu'il devait donner à son peuple, et, se transfigurant comme Moïse sur la montagne, il mourait saintement à soi-même pour vivre heureusement à JÉSUS-CHRIST. Il se représentait souvent que les deux principaux offices d'un archevêque étaient la prédication et la prière : que dans celle-ci il fallait consulter DIEU, apprendre ses intentions, s'instruire de ses mystères et de ses desseins ; que dans l'autre il fallait édifier les peuples, enseigner les ignorants, consoler les affligés et convertir les pécheurs. (*Senault*).

[Soulagement des pauvres]. — Celui qui n'épargnait pas sa peine pour la conversion des pécheurs n'épargnait pas ses richesses pour le soulagement des pauvres. Il était bien persuadé qu'il n'avait rien qui ne fût à ses diocésains, que renfermer ses trésors dans ses coffres c'était y enfermer la vie des misérables, et que c'était s'approprier ce que la Providence divine ne lui avait donné que pour le secours des autres. *Cave ne intrà loculos tuos includas salutem inopum, et tanquàm in tumulis sepelias vitam pauperum.* (S. Ambroise, II Offic. XVI). — Il vécut et il mourut dans l'exercice de la charité ; et je puis dire, sans offenser les autres prélats, qu'il n'y en a jamais eu qui ait plus agi et plus souffert pour son peuple que celui-ci. (*Le même*).

[L'épiscopat est un fardeau]. — Encore que l'épiscopat soit une éminente dignité dans l'Eglise, il me semble que S. Grégoire a eu raison de dire que son nom est plutôt un nom de peine que d'honneur, et qu'il oblige plus celui qui le porte à la souffrance qu'au repos : *Nomen oneris potius quàm honoris.* Outre que l'évêque se doit sacrifier pour son troupeau, qu'il doit marcher à la tête de ses ouailles pour les conduire et pour les défendre, il faut qu'il ait tant d'amour pour elles qu'il ne lui reste que de la haine pour lui ; il faut qu'il se perde pour les sauver, qu'il mette sa vie au hasard pour mettre la leur en assurance, et qu'il s'expose à la rigueur de la faim et de la soif pour les en délivrer. Car nous ne sommes plus dans l'ancienne loi, où les pasteurs se nourrissaient du lait de leurs troupeaux et se vêtaient de leur laine ; nous sommes sous la loi nouvelle, où, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST le souverain pasteur de nos âmes, les évêques doivent répandre leur sang pour la conservation et pour la nourriture de leurs ouailles. Il faut que, pour l'imiter, ils s'expo-

sent à tous les dangers qui les menacent, et que, mourant à leurs propres intérêts, ils ne soient sensibles qu'à ceux des brebis commises à leur soin. (*Le uème*).

[Du zèle que doivent avoir les évêques]. — Il faut, sur toutes choses, que les évêques soient zélés et puissants, et que, pleins de courage et de ferveur, ils soutiennent la gloire de JÉSUS-CHRIST, et défendent les intérêts de leur troupeau. Le zèle est la flamme de l'amour; il brûle ceux qu'il anime, et, les consumant peu-à-peu, il les fait les victimes de ce qu'ils aiment. *Zelo zelatus sum*, dit un amant passionné, *pro Domino exercituum*: (III Reg. XIX):— je suis dévoré de mon propre zèle. Je ressens les outrages que l'on fait au DIEU d'Israël, et, plus sensible à ses injures qu'à mes douleurs, je mourrai de jalousie et d'amour si je ne le venge. Car le zèle ne brûle pas seulement, mais il dévore, et, comme j'ai dit auparavant, il pénètre jusque dans les os, il dessèche les moëlles, et il réduit en cendres les amants qu'il possède: *Zelus domûs tuæ comedit me*. (Ps. 68) — Ce zèle est ordinairement accompagné de puissance, et donne de la force et du courage aux personnes qu'il anime. C'est pourquoi S. Augustin a reconnu que, comme l'amour de la gloire ou du plaisir rendait les infidèles courageux, l'amour de DIEU rend les fidèles invincibles. Les menaces et les tourments ne les peuvent étonner; les tyrans et les bourreaux n'ébranlent point leur constance, et tout ce que peut inventer la cruauté ne sert qu'à augmenter leur courage et leur amour. Ils disent: Nous sommes faibles parce que nous sommes pécheurs, mais nous sommes forts parce que nous sommes amants; le zèle nous inspire du courage dans le besoin, et nous sommes toujours assurés de vaincre parce que nous sommes toujours prêts à mourir. (*Panégyrique de S. Sulpice par le P. Senault*).

[Jésus est le vrai pasteur]. — Nous n'avons qu'un bon pasteur, dont tous les bons pasteurs sont les membres. C'est JÉSUS-CHRIST qui conduit par eux; et, en qualité de bons pasteurs, ils sont, dit S. Ambroise, les vicaires de son amour et de sa charité aussi bien que de son autorité. Un bon pasteur regarde les âmes qu'il conduit comme rachetées par JÉSUS-CHRIST; et parce qu'il aime JÉSUS-CHRIST, il aime ceux qui lui appartiennent. C'est pourquoi le Sauveur demanda par trois fois à S. Pierre: M'aimez-vous? avant que de lui dire: Paissez mes brebis. Il les aime jusqu'à s'exposer pour leur salut, s'il le faut; et, s'il se croit obligé de donner sa vie même dans le besoin, pour ceux que DIEU lui a confiés, comment, dit S. Grégoire, ne partagera-t-il pas avec eux le bien qu'il a, lorsqu'ils ont besoin d'être assistés? Il n'a rien qui ne soit à eux, parce qu'il est tout à eux lui-même en JÉSUS-CHRIST, et il leur dit, avec l'Apôtre: Je me sacrifierai volontiers pour vos âmes. (*Année chrétienne, Le Tourneux*).

[Ne pas enfouir le talent du maître]. — Celui qui enfouit l'argent de son maître, au lieu de le faire profiter, représente ceux qui par paresse ou par timidité n'emploient pas au service de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise les talents qu'ils ont reçus de lui. Car une sagesse qu'on ne communique point est la même chose, dit l'Écriture, qu'un trésor caché en terre. DIEU n'allume pas une lampe afin qu'elle se tienne sous le boisseau, au lieu d'éclairer la maison des lumières qui lui ont été données pour cela. Avoir le don de la parole et se taire, être capable de conduire et ne vouloir être chargé de personne, enfin pouvoir être utile aux autres et ne vivre que pour soi, c'est ce que l'Évangile appelle enfouir le talent de son Seigneur. Et parce que, comme dit S. Grégoire, le compte qu'on doit rendre sera grand à proportion de ce qu'on aura reçu, ceux qui ont reçu beaucoup doivent trembler en considérant que ceux à qui on a donné peu ne laisseront pas d'être condamnés comme le serviteur paresseux de l'Évangile, s'ils n'emploient pas ce peu même au profit de celui qui le leur a confié. Telle fut la conduite de ce saint pasteur, qui a tout lieu de s'écrier avec JÉSUS-CHRIST : Voilà, Seigneur, toutes les âmes que je vous ai conquises et que j'ai retirées des mains de l'ennemi ; de tous ceux que vous m'avez donnés je n'en ai perdu aucun. (*Année chrétienne*, **Le Tourneux**).

[Un bon ministre de Dieu]. — Ce grand saint est un des exemples fameux qui doivent faire comprendre à tous les ministres de l'Eglise qu'il n'y a rien de plus redoutable que la charge pastorale ; qu'on doit s'estimer heureux lorsqu'on peut passer ses jours sans porter ce lourd fardeau ; qu'on ne doit entrer dans le sanctuaire, pour ainsi dire, que par contrainte, et lorsque DIEU nous fait voir des marques d'une vocation légitime, auxquelles il serait criminel de résister. Que ceux-là qui courent après les dignités ecclésiastiques, que ceux-là qui envisagent sans effroi les places les plus élevées de l'Eglise, viennent voir un saint qui ne peut se résoudre à accepter l'office de supérieur, et qui croit trop entreprendre lorsqu'il consent qu'on le mette au rang des ecclésiastiques. Quelle frayeur dans notre saint lorsque les peuples le demandent pour leur évêque ! Il faut employer l'artifice pour l'engager à se rendre dans la ville. Il demande comme une grâce qu'on le laisse libre, qu'on lui permette de retourner dans sa solitude pour y goûter un repos innocent, pour y méditer les vérités éternelles, pour y pratiquer les austérités les plus rigoureuses de la pénitence. Tous prononcent qu'il est digne d'être évêque, lui seul déclare qu'il en est indigne. C'est là ce qui s'appelle avoir une véritable idée de l'épiscopat, que de le considérer comme un fardeau accablant, qui est au-dessus des forces de l'homme et qu'il ne peut porter qu'avec des grâces extraordinaires, grâces que DIEU n'accorde qu'à ceux qui tremblent, qui fuient et qui n'acceptent une charge si

lourde que parce que ce serait déplaire à DIEU que de ne pas obéir à sa voix. (*Année évangélique*).

[Le bon pasteur]. — Le bon et véritable pasteur, animé de l'esprit de JÉSUS-CHRIST, prend pour lui ce que la morale chrétienne a de sévérité et de rigueur ; il réserve à ses brebis ce qu'elle a de condescendance, de douceur, de charité. Il commence par pratiquer lui-même exactement et à la lettre ce qu'il a à enseigner à ses ouailles. Loin d'outrer des devoirs déjà assez austères, qu'il est obligé d'exiger de ses frères, il aimerait à trouver en leur faveur de légitimes adoucissements à la loi dans la loi même ; il n'impose aux autres que les obligations dont il ne peut les dispenser sans prévarication ; il ne leur fait porter du fardeau que ce qu'il n'en peut porter tout seul. Le mauvais, le faux pasteur, au contraire, ne connaît d'indulgence dans l'Evangile que pour lui-même. Intéressé, lâche, sensuel, il dépouille ses brebis, il les accable de travaux inutiles, de mortifications indiscrettes ; il change à leur égard les conseils en préceptes ; toute sa régularité consiste d'ordinaire à exiger que les autres soient réguliers à l'excès ; on dirait, à voir les macérations et les austérités dont il surcharge les plus faibles, qu'il a droit de faire expier par autrui les crimes qu'il commet lui-même. A ces traits reconnaissez les hypocrites, et, en évitant leur conduite, mettez-vous à couvert des justes anathèmes que JÉSUS-CHRIST lance contre eux. (*Morale du Nouveau-Testament, par le P. La Neuville*).

[Même sujet]. — Un ministre de l'Eglise n'est pas seulement le pasteur, il est le père de la famille qui lui est confiée. Qu'il ait donc soin — 1°. De se proportionner avec prudence aux besoins de tous ceux qui la composent ; — 2°. De ne point chercher à s'engraisser de leur substance ; — 3°. De n'en négliger, de n'en mépriser aucun dans les fonctions de son ministère ; — 4°. De les employer tous avec amour, n'usant jamais de sévérité à leur égard que quand la douceur est devenue inutile. — Quel scandale, et quel malheur pour votre Eglise, ô mon DIEU, si ceux qui la gouvernent de votre part, se dépouillant des entrailles de votre charité pour vos enfants, venaient à préférer le fastueux titre de seigneur et de maître à l'aimable qualité de pasteur et de père ! (*Le même*).

[Pasteurs aveugles]. — Malheureux le peuple qui a pour guide des aveugles ; plus malheureux s'il les croit éclairés ! Malheureux les guides aveugles ; plus malheureux s'ils aiment leur aveuglement, s'ils préfèrent les ténèbres à la lumière ! Leur malheur est alors sans remède, et la perte de ceux qu'ils conduisent inévitable. DIEU ne peut donner une marque plus terrible de sa colère contre une famille, une Eglise, une communauté, que quand il lui donne pour conducteur un homme séducteur ou séduit. Quel scandale, grand DIEU, un tel chef ne causera-t il

point à tout le corps qu'il gouverne, à moins que ses faibles et trop crédules ouailles n'ouvrent enfin les yeux sur l'incapacité, sur la présomption ou sur la malice de leur dangereux guide ! Ne donnez, ô mon Sauveur, à vos brebis que des pasteurs assez éclairés pour découvrir les précipices qui les environnent, assez courageux et assez forts pour les en détourner malgré le penchant qui les y porte. (*Le même.*)

[Douceur pastorale]. — Comme S. Pierre devait être le chef de l'Eglise, DIEU voulut encore lui enseigner par son expérience, et avec lui aux autres pasteurs de son troupeau, à supporter la faiblesse de ceux qu'ils doivent conduire, à ne s'étonner pas de leurs chutes, à les relever avec douceur et à leur pardonner avec charité, considérant de quoi eux-mêmes sont capables. Si Pierre n'eût pas fait une telle faute, son zèle pour la fidélité due à DIEU eût été trop violent. Il n'eût point considéré la faiblesse du cœur humain, capable d'oublier ses devoirs les plus légitimes ; il eût seulement regardé la justice de ces devoirs, et l'horreur de l'ingratitude commise par des sujets contre leur roi, par des captifs délivrés contre leur libérateur, par des enfants contre leur père. Les autres pasteurs eussent cru être obligés de l'imiter dans sa sévérité ; et, comme le nombre des pécheurs est bien plus grand que celui des justes, les rebelles se fussent obstinés dans leur révolte, quand ils eussent vu la porte du pardon fermée à leur repentir. (*Godeau, Eloges des Evêques.*)

[L'amour de Dieu dans un pasteur]. — JÉSUS ne demande à S. Pierre un grand amour que parce qu'il le veut mettre dans une charge où il sera obligé à un grand travail. JÉSUS ne l'interroge ni sur les lumières de son esprit ni sur sa science, ni sur sa prudence ni sur sa fermeté, ni sur sa patience ni sur sa tempérance, ni sur son détachement ni sur sa justice, ni sur sa pureté, qui sont des vertus nécessaires à un pasteur : il lui demande seulement s'il l'aime plus que ses compagnons. C'est que l'amour comprend toutes les autres conditions que requiert le pastorat ; c'est que qui aime JÉSUS-CHRIST aime son Eglise, parce que l'on ne peut aimer l'époux que l'on aime l'épouse. Ainsi, comme, l'ayant trouvée laide, prostituée et infidèle, il a donné son sang pour effacer toutes ses taches, pour lui ôter ses rides, pour la rendre toute belle et toute parfaite, un pasteur qui aime son troupeau n'emploie pas seulement tout son esprit, toute sa science, toute son expérience, tout son temps, mais il prodigue encore sa santé et sa vie, pour le conduire, pour le nourrir et pour le défendre, qui sont les trois offices dont il lui est redevable. — Aimez donc le souverain pasteur, ô pasteurs subalternes, et vous aimerez vos troupeaux comme il les faut aimer, et vous serez pour eux des guides fidèles, des défenseurs courageux, des nourriciers prudents, des pères tendres et véritables. Ainsi vous irez chercher celles qui s'égareront pour les ramener au bercail. Ainsi vous ne vous lasserez pas de leur donner la nourriture de la parole, et une nourriture conforme à leur faiblesse,

qui les nourrisse, et non pas qui les délecte ; qui entretienne leur santé, et non pas qui contente leur délicatesse. Ainsi vous nettoierez celles qui se salissent ; ainsi vous traiterez les plaies de celles qui sont blessées, sans avoir horreur de leurs blessures ; ainsi vous ranimerez celles qui sont mortes. Ainsi leur vie sera le glorieux trophée de votre amour ; ainsi votre amour songera à toutes choses, avec diligence, avec sagesse, avec paix et avec joie. Ainsi vous serez dignes de votre nom et de votre charge, qui est la même que celle du Fils de DIEU. (*Le même*),

[Un saint évêque]. — On ne pouvait craindre, après les preuves d'humilité que ce saint homme avait données, que la dignité épiscopale le rendît superbe. Il était trop généreusement retiré de tous les filets que le monde lui pouvait tendre pour être sujet à tomber dans les pièges du démon ; au contraire, on ne pouvait lui opposer un plus redoutable ennemi. Il avait de la science pour le confondre, de l'éloquence pour le combattre, de la sagesse pour le détruire, de la force pour en triompher. Que dis-je ? il l'avait déjà vaincu. Il avait renoncé à toutes ses pompes ; il s'était mis en état de ne le plus craindre. Les exemples avaient précédé la prédication. Il était plus pauvre que ceux à qui il devait prêcher l'amour de la pauvreté ; il avait quitté les honneurs du siècle avant que d'en persuader le mépris ; il s'était attaché à la croix avant de parler de Jésus crucifié. Il était allé plus loin qu'il ne voulait mener les autres. Il avait bu la lie du calice qu'il voulait seulement leur faire goûter. Enfin, il avait pratiqué les conseils les plus difficiles de l'Evangile avant que d'en enseigner les préceptes. Toutefois il se cacha lorsqu'il sut le dessein du peuple. Il avait une si claire connaissance de la sainteté que demande le sacerdoce qu'il ne put s'en croire digne. Il trembla à la vue d'une chaire qui, l'élevant sur ses frères par la dignité, l'obligeait à être encore plus élevé par sa vertu. (*Le même, Eloge de S. Cyprien*).

[Ordre intérieur]. — Ce saint, pour réformer son diocèse, commença par la réforme et le règlement de sa maison, ou par la modestie des meubles, la frugalité de la table, la retenue des domestiques et les exercices de piété. On pouvait dire qu'il faisait là une continuelle prédication au peuple. Certes, elle est incomparablement plus puissante que celle de la parole. La vertu entre dans le cœur des peuples plutôt par les yeux que par les oreilles ; leur foi ne vient pas de l'ouïe, elle dépend de la vue. L'évêque pourrait être pur comme un ange ; si les domestiques sont débauchés, il ne persuadera jamais la pureté au vulgaire, ou celui-ci le soupçonnera de se plonger en secret dans le vice, qu'il endure publiquement auprès de sa personne, ou il l'accusera de négligence et de manquer à la charité qu'il doit aux siens. Le mauvais exemple lui servira de loi ou d'excuse. La famille de notre saint fut un séminaire de bons prêtres et de saints évêques. Quand la discipline qui s'y gardait fut sue en Italie,

plusieurs personnes de qualité désirèrent y entrer pour s'y former à la piété ecclésiastique. Il en était plutôt le père que le maître. Le soin qu'il prenait des officiers de la basse famille afin qu'il ne leur manquât rien, ni en santé ni en maladie, l'amour qu'il témoignait à tous, la douceur avec laquelle il les reprenait, était un charme innocent qui les gagnait à lui, pour les gagner à DIEU. Sa vie était très-sévère. Dans ses dernières années, il ne mangeait que du pain, il ne buvait que de l'eau, il couchait sur la paille ; il ne se chauffait jamais, et il dormait fort peu. Mais il ne voulait pas qu'aucun de ses domestiques, non pas même les prêtres, l'imitassent en cette austérité. (**Godeau**, *Eloge de S. Charles Borromée*).

[Le pasteur doit être plus vertueux que ses ouailles]. — Un pasteur qui conduit un troupeau, doit être plus saint que les brebis de son troupeau. DIEU, dit excellemment S. Grégoire de Nazianze, a voulu que dans son Eglise il y en eût à qui il appartient de conduire le troupeau, et qu'il y en eût d'autres qui sont nés pour obéir et pour se laisser conduire. C'est à peu près ce qu'on remarque dans le corps humain. L'homme est composé de parties dont les unes sont chargées de gouverner, les autres sont soumises, et ne sont dans l'ordre qu'autant qu'elles obéissent. Ceux qui commandent sont à l'égard de ceux qui obéissent ce qu'est l'âme à l'égard du corps. Mais pour exercer dignement cet empire, dans quelle disposition faut-il être ? Ceux-là seulement, dit S. Grégoire, méritent d'avoir les premières places dans l'Eglise qui surpassent tous les autres par leur vertu, qui sont devenus les amis de DIEU, et qui sont avec lui dans une liaison si étroite que l'on peut dire qu'ils sont dans une espèce de familiarité avec DIEU.

S. Ambroise explique d'une manière bien claire et bien touchante la nécessité où sont les pasteurs de se distinguer du commun des fidèles par l'excellence de leur vertu. Il commence par proposer l'exemple des anciens philosophes, et il dit que ces premiers sages avaient cette opinion qu'ils devaient s'élever au-dessus des autres par la pratique de la vertu. S. Ambroise prétend que ces philosophes avaient pris ces nobles idées dans la lecture des livres saints. C'est là que l'on observe que le peuple demeure au bas de la montagne, que les prêtres montent au haut de cette montagne, et que Moïse seul entre dans la nuée. Une distinction si marquée doit être observée avec soin. C'est-à-dire que les pasteurs doivent être essentiellement séparés du peuple. Comment séparés ? Par la sainteté de leur vie, par la régularité de leur conduite, par la gravité de leurs mœurs. La dignité de pasteur est un poids ; elle impose de grandes obligations. Celui qui en est honoré doit surtout veiller sur lui-même ; il doit faire en sorte que la sainteté de sa vie réponde à l'élévation de sa dignité ? Comment le peuple respectera-t-il un pasteur en qui il ne remarque rien qui attire son respect ? (**Lambert**).

[La douceur excessive]. — La douceur a ses illusions aussi bien que la sévérité. On prend souvent, dans la conduite des âmes, pour un effet de la charité ce qui n'est au fond qu'une affection tout humaine. Un supérieur, un confesseur, ne saurait avoir trop de charité pour ceux que la Providence a confiés à ses soins ; mais sa tendresse pour eux ne doit jamais le porter à s'opposer aux desseins de DIEU, à interrompre ou à troubler leurs sacrifices, à leur interdire l'usage de la mortification chrétienne. On doit empêcher, arrêter même, le zèle d'un pénitent dont les austérités corporelles sont excessives, et visiblement contraires à la santé qui lui est nécessaire pour ses autres devoirs ; mais, à l'égard de la mortification purement intérieure, il faut l'abandonner à la conduite intérieure du Saint-Esprit, et l'encourager à suivre toujours l'attrait de la grâce. La mortification qui afflige la chair peut être quelquefois indiscrette, on doit donc aussi la modérer quelquefois : celle qui ne crucifie que l'esprit et le cœur ne peut aller trop loin, c'est donc une fausse compassion que de vouloir lui prescrire des bornes. (*Morale du Nouveau-Testament, du P. La Neuville.*)

[Responsabilité devant Dieu]. — Il ne faut pas qu'un pasteur prétende être jamais justifié devant un tribunal où les choses sont si rigoureusement examinées, qu'il n'ait rempli tous ses devoirs : mais qui est celui, Messieurs, qui fait tout ce qu'il peut, qui emploie tout ce qu'il a de vertu, de force et de puissance, sans ménagement et sans réserve, et qui peut dire avec sincérité : J'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir, et je n'ai rien à me reprocher ? Il faut, pour parler avec une telle assurance, qu'un supérieur n'aperçoive rien, dans sa doctrine et dans les instructions qu'il a données, qui ne soit conforme à la pureté des règles, et qu'il en ait exprimé toute la vérité et toute l'étendue ; il faut que ses frères n'aient rien reconnu dans ses actions qui ne les ait édifiés, qu'ils n'y aient rien aperçu qui ait pu leur rendre ses avertissements et ses exhortations suspects ; il faut que sa vigilance ait été si exacte, qu'il ait pu être dans tous les temps le témoin de leur conduite, et qu'il les ait comme engagés à lui rendre une obéissance d'amour, par les marques qu'il leur a données de la grandeur de sa charité. (*Règle de S. Benoît.*)

[Exemple et parole]. — Si le pasteur agissait seulement, qu'il réduisit sa sollicitude à la simple action, et qu'il se dispensât de l'instruction de la parole, l'exemple serait quelque chose de trop sec, l'action toute seule ne serait pas suffisante. Il pourrait, à la vérité, être suivi, être imité de quelques personnes dures ou grossières ; mais il serait mal aisé qu'il s'attirât la créance de celles qui auraient plus d'esprit, de lumière et d'intelligence ; et, à moins qu'il ne leur fit connaître les motifs de sa conduite, les avantages et les biens qu'elle peut produire, et particulièrement quand il est question de voies extraordinaires, peu usitées et contraires à toutes les inclinations de la nature, il ne viendra pas à bout de

la faire embrasser, dans les choses qui combattent les sens, qui contra-
rient les usages communs, tous les sentiments et toutes les penes
humaines : il faut, pour cela, ou de puissantes raisons ou des miracles.
S. Bernard veut aussi que l'on joigne la parole à la voix de l'exemple :
c'est-à-dire que ces deux dispositions se rencontrent toujours ensemble
dans un pasteur, et qu'elles se donnent la main. — Il n'y a point d'ordre,
dit-il, plus beau ni plus utile que de porter le premier le fardeau que
l'on veut imposer aux autres. L'exemple que l'on donne par l'action est
une instruction vivante et efficace ; on n'a pas de peine à persuader ce
que l'on enseigne quand on fait voir par ses œuvres qu'il est possible.
(*Règle de S. Benoît*).

COMMUN DES SOLITAIRES.

AVERTISSEMENT.

Il y a eu dans l'Eglise deux sortes de Solitaires, qui ont été célèbres dès les premiers siècles du christianisme. Les premiers sont les Anachorètes ou Ermites, qui ont vécu dans les forêts, séparés de tout commerce des hommes, tels que les Antoine, les Hilarion, les Paul, et un grand nombre de saints qui ont peuplé les déserts de l'Egypte, de la Palestine et de la Thébàide. Les seconds, à qui l'on a donné le nom de Cénobites, demeurant près des villes, ont vécu sous l'obéissance et sous la conduite d'un abbé, et mené une vie sociable et religieuse, mais séparée de la conversation des hommes, afin de vaquer à la contemplation et de s'animer mutuellement au service de DIEU ; aussi peu occupés des choses de la terre que s'ils eussent été dans les déserts les plus écartés.

*L'Eglise a produit une infinité de saints de ces deux classes, qui ont donné une haute idée de la religion chrétienne, et des preuves sensibles de la sainteté de vie qu'elle prescrit. Il ne faut que voir ce que S. Jérôme, S. Chrysostôme, Cassien et d'autres Pères, ont écrit sur l'un et sur l'autre genre de vie pour juger qu'on ne peut manquer de matière quand on est engagé à faire l'éloge de quelqu'un de ces saints en particulier. Il est bon néanmoins de remarquer que, s'il y en a peu dont on fasse l'éloge et dont on solennise la fête dans toute l'Eglise, en récompense il y en a une infinité qui ont commencé à se sanctifier par la solitude, et qui en ont conservé l'amour et le désir quand on les en a tirés pour secourir le prochain, comme S. Bernard, S. François de Paule, et d'autres, qui y sont retournés après une vie publique, qu'ils ont appelée tumultueuse. C'est ce que nous avons eu en vue dans ce recueil, outre ce que nous avons donné sur ce sujet, au VIII^e tome de notre **Bibliothèque**, titres, **Retraite** et **Solitude**, d'où l'on peut tirer beaucoup de matériaux pour le panégyrique d'un saint Solitaire.*

COMMUN DES SOLITAIRES.

[Le nombre des imitateurs de la vie cachée du Sauveur s'est accru]. — Dès les premiers siècles de l'Eglise, on a vu des imitateurs de la vie cachée du Sauveur ; le nombre s'en est multiplié dans la suite des temps par les persécutions, qui obligeaient les fidèles de fuir dans les déserts. Là, ces sages fugitifs devenaient de saints anachorètes, et les grottes où ils se cachaient furent comme les premiers monastères de religieux. Mais, comme ils s'y préparaient au martyre, et que les bourreaux venaient souvent les arracher de leur retraite pour les traîner au supplice, ils ne pouvaient se réunir comme ils ont fait depuis, ni donner à la vie monastique cette forme régulière qu'elle prit dans les siècles suivants. Ce fut alors que l'Eglise en paix vit ses enfants triompher des plaisirs du monde par une fuite victorieuse de ces tyrans flatteurs et caressants qui succédèrent aux tyrans cruels et barbares ; et ce fut alors que les déserts, où paraissaient encore de toutes parts les traces des glorieux confesseurs de JÉSUS-CHRIST qui les avaient habités, furent peuplés de solitaires, qui, s'assemblant en corps sous de dignes chefs, exacts observateurs d'une discipline régulière, ne servirent pas moins à étendre la foi par les exemples de leur piété que les martyrs à la confirmer par leur zèle et leur courage. (*Essais de Panégyriques*).

[Idée d'un solitaire accompli]. — Formez-vous l'idée d'un solitaire enrichi de toutes les vertus. Représentez-vous un homme inaccessible aux plus légères impressions de l'envie, au-dessus des plus subtils sentiments de l'orgueil, insensible aux plus délicates amorces de la volupté, exempt des moindres taches de l'avarice, à couvert des plus soudaines surprises de la colère, impénétrable aux traits les plus perçants de la calomnie. Figurez-vous un esprit toujours tranquille dans les douceurs de la contemplation, ou toujours vigilant dans les emplois de la charité ; un cœur partagé entre les transports de son amour pour DIEU et les mouvements de son zèle pour le prochain ; un corps qui était l'instrument d'une charité infatigable ou la victime d'une pénitence continuelle ; des yeux fermés à toutes les pompes du siècle ; une bouche toujours ouverte aux louanges du Seigneur ; des mains toujours prêtes à secourir les misérables ; mettant sous ses pieds le monde vaincu, la chair domptée, les démons confus. Considérez-le au milieu d'une troupe de saints formés sur le même modèle. Joignez à l'image d'une vie toute sainte celle d'une mort angélique, accompagnée et suivie de toutes les circonstances qui peuvent rendre la mémoire d'un homme vénérable à tous les siècles. Voilà le portrait du glorieux S. N. et le parfait modèle des solitaires. (*Essais de Panégyriques*).

[Société et solitude]. — Il est assez difficile de juger si la société est préférable à la solitude, ou la solitude à la société. La première est la compagnie de l'innocence, l'école de la piété, le théâtre sur lequel DIEU fait les plus grands miracles. Il sépare un homme du monde quand il veut le rendre illustre ; il lui donne les anges pour maîtres quand il veut lui donner les hommes pour esclaves ; c'est de ce lieu écarté du bruit qu'il tire les Moïse pour conduire son peuple, les Elie pour punir ses ennemis, les Jean-Baptiste pour prêcher la pénitence et faire la guerre au péché ; c'est de là qu'il fait sortir son Fils unique quand il veut le faire connaître au monde, et publier ses vertus et ses miracles dans la Judée. — Mais, quelque louange que nous donnions à la solitude, il faut avouer que la société est plus naturelle, plus utile et plus agréable à l'homme. Elle est plus naturelle, puisqu'il est né pour la conversation, et que la parole ne lui a été donnée que pour entretenir commerce avec les autres ; elle est plus utile, puisqu'elle fait naître l'abondance et la sûreté parmi les hommes, et qu'elle les défend de la stérilité de la terre par leur travail, et de la violence des bêtes farouches par leur assistance mutuelle ; elle est aussi plus agréable, puisqu'elle fait une des plus grandes douceurs de la vie, et qu'elle fournit elle seule des remèdes à tous nos maux. Car elle nous instruit, si nous sommes ignorants ; elle nous défend, si nous sommes faibles ; elle nous console, si nous sommes affligés, et elle nous fait recouvrer les avantages que le péché nous avait fait perdre. C'est pourquoi ceux qui la quittent pour se jeter dans la solitude sont bien généreux ou bien téméraires : car il n'y a rien de plus affreux que les déserts de celle-ci, rien de plus triste que son silence, rien de plus effroyable que sa pauvreté. Elle n'a personne qui l'entretienne, qui la divertisse ou qui la console ; les autres qui lui ôtent les hommes ne lui donnent que les tigres pour compagnons, et, de quelque espérance que la solitude flatte les ermites, elle les expose bien plus souvent à la persécution des démons qu'à la consolation des anges.

[Mépris des vanités du monde]. — S. N. surmonta dès son enfance toute la gloire du monde. Il renonça aux honneurs dès qu'il renonça aux plaisirs et aux richesses ; il se cacha dans la solitude pour être inconnu à tous les hommes, et il se retira dans le désert pour éviter la gloire qui est inséparable de la vertu. Il ne voulut aucun confident de sa retraite.

[Zèle et régularité]. — Les saints solitaires joignent à l'amour extrême de la vérité l'éclat d'une vie très-réglée et très-parfaite. Après s'être dépouillés de tout et s'être crucifiés au monde, ils portent encore leur zèle plus loin, et ils travaillent de leurs propres mains pour gagner de quoi soulager les pauvres. Ils ne prétendent point que, parce qu'ils jeûnent ou qu'ils veillent, ils doivent être oisifs durant le jour ; mais ils emploient la nuit à chanter des hymnes et à veiller, le jour à prier et à travailler des mains, imitant en cela le zèle du grand Apôtre. Car si, lorsque toute

la terre le regardait comme le prédicateur de la vérité, il a voulu néanmoins s'occuper comme un artisan, et travailler de ses mains jusqu'à passer les nuits sans dormir, pour gagner de quoi soulager les pauvres, combien plus, disent ces saints hommes, nous qui jouissons de la solitude et qui n'avons rien de commun avec le tumulte des villes, devons-nous consacrer ce repos à quelque travail utile et spirituel ! Rougissons donc ici nous autres, et pauvres et riches, de ce que, pendant que ces saints solitaires, qui n'ont rien que leurs corps et que leurs bras, se font violence pour trouver dans leur travail de quoi faire subsister les pauvres, nous, au contraire, qui avons tant de bien dans nos maisons, n'employons pas seulement notre superflu pour le soulagement des misérables. Comment excuserons-nous une si grande dureté ? comment pourrions-nous en obtenir le pardon ? (*Sermon 8 de S. Chrysostôme sur S. Matthieu*).

[Témoignages des Pères]. — S. Grégoire de Nazianze, après avoir dit beaucoup de choses à la louange de l'état de ces religieux, conclut de la sorte ¹ : C'est le partage de JÉSUS-CHRIST, c'est le fruit de ses souffrances, c'est l'appui de la vraie religion, l'honneur du peuple chrétien, le soutien du monde, et un ornement qui ne cède guère en beauté à ce qu'il y a de plus beau et de plus brillant dans le ciel. S. Jean-Chrysostôme² en parle ainsi : — Si quelqu'un vient maintenant dans les déserts de l'Eglise, il préférera sans doute cette solitude à un paradis ; il la trouvera remplie de troupes innombrables d'anges revêtus de corps mortels. Car c'est là que campent les armées de JÉSUS-CHRIST ; c'est là qu'on voit ce troupeau royal, ces hommes divins qui possèdent sur la terre toute la perfection des vertus chrétiennes. S. Jérôme n'en dit pas moins³ ; tout transporté de joie, il s'écrie : — O désert où JÉSUS-CHRIST a mis ses plus belles fleurs ! O solitude où se forment et se taillent les grandes pierres qui servent à la structure de la cité du grand Roi, et où l'on traite familièrement avec DIEU ! — S. Augustin, après avoir loué les solitaires, comme nous l'avons remarqué, passe aux cénobites, et voici ce qu'il en dit ⁴ : — Si l'on n'a pas assez de vertu pour vivre dans la solitude, qui est-ce, du moins, qui n'admira et n'exaltera la vertu de ceux qui, ayant méprisé les plaisirs du monde, se joignent ensemble, et mènent une vie toute sainte, s'employant à l'oraison et à la lecture, conférant entre eux des matières de piété, sans donner aucune marque ni de vaine gloire ni d'entêtement, ni de jalousie ; toujours modestes, retenus, paisibles, ennemis de la discorde, unis à DIEU par un amour très-ardent, qui est la chose du monde par où ils peuvent lui témoigner davantage leur reconnaissance pour tous ses bienfaits ? Nul d'entre eux ne possède rien

(1) Apologie pour sa fuite.

(2) *Homil. 8 in Matth.*

(3) *Epist. ad Heliodorum.*

(4) *I De moribus Ecclesiarum.*

en propre, nul n'est incommode à ses frères ; les anciens, qui excellent parmi eux, non-seulement en sainteté mais en connaissance des choses divines et spirituelles, gouvernent les jeunes avec une bonté paternelle, et, s'ils montrent une grande autorité à commander, les autres ne font pas moins voir de docilité à obéir. (*Opuscules de Bellarmin*).

[Union à Dieu]. — Qui pourrait dire ce qui se passait dans les communications continuelles qu'avait ce saint solitaire avec DIEU ? Qui pourrait expliquer l'ardeur de ces contemplations sublimes, les lumières qu'il y recevait ? Rochers qui furent les témoins de ces opérations secrètes ; fleuve où il se mêla tant de fois les larmes que lui faisaient verser ou l'abondance de la grâce ou les péchés d'autrui ; lieux solitaires qui souvent retentites des profonds soupirs que lui faisait pousser vers le ciel le désir de la céleste patrie, que vous nous en diriez de choses si vous n'étiez point des témoins muets ! Mais, si vous n'étiez pas muets, vous n'auriez pas été confidents des saintes ferveurs de S. N. La même humilité qui l'a porté à nous en dérober la connaissance vous en aurait ôté la vue. (**Le P. d'Orléans**).

[Tableau]. — Ceux qui vivent dans la solitude, loin du bruit, du tumulte et de l'embarras des villes, et qui sont pour ainsi dire dans le port, à l'abri du vent et de l'orage, quoiqu'il semble qu'ils n'aient plus rien à craindre pour leur salut, cependant ils se tiennent incessamment sur leurs gardes, et n'oublient rien pour vivre avec la pureté que DIEU exige des fidèles, et pour être en état de paraître devant son tribunal. Quels efforts ne doit pas faire un homme qui embrasse la solitude pour se préserver de toute souillure, et pour mener une vie digne de sa profession, qui demande beaucoup plus de vertus que celle des séculiers, parce que ces hommes sont exposés à de plus grands dangers de perdre leur innocence s'ils n'apportent beaucoup de soins pour se conserver ! Les solitaires sont exempts de toutes ces peines ; personne ne les choque ni ne songe à les chagriner, et ainsi ils ne sont point obligés de se tenir en garde contre les surprises de la colère. On ne les flatte et on ne les loue point ; ils n'ont nullement à craindre que les applaudissements leur donnent de la vanité ; ils n'ont pas besoin d'acquérir la prudence nécessaire pour le gouvernement de l'Eglise ; si bien que, quand on les choisit pour cela, comme il arrive assez souvent, et qu'ils ne s'y sont nullement préparés, ils bronchent à tous les pas qu'ils font, ils sont en doute du parti qu'ils doivent prendre, et prennent souvent le pire ; ils ont besoin de conseil et ne savent à qui s'adresser ; ils n'ont point les qualités nécessaires pour s'acquitter des fonctions du sacerdoce, et ils perdent celles qu'ils avaient pour la solitude. (*Opuscules de S. Jean-Chrysostôme*).

[Origine de la vie monastique. — Dès les premiers siècles de la prédication

de l'Évangile, les mœurs des chrétiens commencèrent à s'altérer. Aussitôt qu'on eut perdu de vue les Apôtres et les hommes apostoliques, la mémoire des vérités qu'ils avaient enseignées s'affaiblit dans la plus grande partie des fidèles, et reçut des blessures si profondes de ses propres enfants, que S. Cyprien ne craint point de dire que ce fut ce qui lui attira les persécutions si violentes, qui lui arrivèrent parce que la loi de DIEU s'était corrompue dans la durée d'une longue paix, et que la vengeance divine releva la foi abattue et comme ensevelie dans le sommeil. DIEU cependant, qui ne voulait pas que ce feu divin qu'il avait apporté dans le monde, qu'il avait allumé par la sainteté de ses prédications, de ses exemples et de ses miracles, qui s'était embrasé par les travaux, par les soins de ses apôtres et par le sang de ses martyrs, s'éteignît dans ce déluge d'iniquité, inspira des hommes qui, emportés par le même esprit qui conduisit JÉSUS-CHRIST dans le désert, y vécurent comme des anges dans des corps mortels, dans la séparation de leurs biens, de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants; qui, se réservant DIEU seul pour partage, se cachèrent dans les solitudes écartées, exposés à la nudité, au froid, à la faim et à toutes les injures des saisons les plus rigoureuses; louant DIEU dans le silence et dans l'éloignement de tout ce qui pouvait les distraire de la méditation des choses éternelles; qui, par des pénitences rigoureuses et des prières ardentes, se joignirent à ceux que DIEU s'était conservés dans le milieu du monde, et qui, malgré cette corruption si universelle, y combattaient pour la gloire de son nom. Voilà quels ont été les principes de cette action et de cet état si relevé que notre saint religieux a embrassé avec tant de ferveur, et dont il a si dignement rempli les devoirs pendant toute sa vie. (*Règle de S. Benoît*).

[S. Benoît]. — Ce fut particulièrement sous S. Benoît que se perfectionna l'ouvrage commencé par les Paul et les Antoine. La Providence réunit dans ce saint patriarche toutes les qualités nécessaires aux supérieurs, pour le rendre le chef de ce grand ordre d'où tant d'autres sont sortis comme des rejetons de leur tige. Il savait accommoder le joug de la régularité monastique à la portée de ses disciples, pour les conduire, selon l'attrait de leurs grâces différentes, au degré particulier de perfection auquel ils étaient appelés. Joignant encore la prudence évangélique du serpent à la douce simplicité de la colombe, il tempérant la rigueur de l'obéissance par la sagesse du commandement; et, bien éloigné de ces pharisiens austères qui mettaient sur les épaules d'autrui des fardeaux insupportables auxquels ils ne touchaient seulement pas du doigt, il ôta au joug de la discipline tout ce qu'il a d'onéreux, en le portant lui-même dans toute sa pesanteur et en l'adouciissant autant qu'il le pouvait aux autres. (*Essais des Panégyriques*).

[Ces grands hommes sont dignes de tout honneur]. — L'Église ne saurait trop ho-

nerer ces grands hommes qui, par la sainteté de leur institut, ouvrant l'asile des cloîtres à tant d'âmes qui se perdraient parmi les scandales du monde, sont comme le moyen auquel la Providence attache la prédestination de leurs disciples. Or, plus les rameaux de ces arbres s'étendent, plus les observateurs de cette discipline se multiplient, plus l'antiquité de leur origine est éloignée, plus les fruits qu'ils portent dans la vigne du Seigneur sont grands, plus le Père de famille leur est redevable. Sur ce principe, quels éloges sont dus au grand saint N. ! Combien de saints révéérés dans son ordre, mis en ce rang par de célèbres canonisations, ou conservés dans des annales authentiques ! Combien se sont sanctifiés dans des cellules obscures, en des déserts écartés, sans autre témoin que DIEU, et qui, cachés, pendant leur vie, dans le secret de la face du Seigneur, paraîtront au grand jour de la révélation ! Combien se sanctifient encore dans une infinité de monastères où la règle de S. N. est observée ! Combien d'âmes, enfin, louent et loueront à jamais DIEU dans le ciel, qui seraient les victimes éternelles de ses vengeances si l'institut de ce saint fondateur ne leur eût marqué la voie qui les a conduits à ce bienheureux terme ! Après cela, s'il est vrai que ceux qui ont fait et enseigné brilleront comme des astres dans le firmament, de quels rayons de gloire S. N. ne doit-il pas être environné dans le ciel, puisque tout ce qu'il y a eu de prédestinés parmi ses disciples sont autour de lui, comme autant de rayons qui entrent dans la couronne immortelle que le juste juge lui a préparée ? Mais, comme il a été le père des solitaires, il n'en a pas moins été le modèle. (*Essais des Panégyriques*).

[Il y a plusieurs sortes de solitaires. — Le premier exemple que S. N., le modèle des solitaires, a donné, c'est de chercher la solitude pour y trouver JÉSUS-CHRIST. Il y a des solitaires chagrins, sauvages, superbes, ennemis des hommes, presque insupportables à eux-mêmes, et semblables à ce démon affreux de l'Evangile qui n'habitait que les déserts ou les sépulcres. Il y a des solitaires doux, mortifiés, humbles, agissants, pleins de cette jubilation intérieure que la grâce porte avec elle ; soupirant toujours pour le salut de leurs frères, ou travaillant pour le leur ; qui ne se séparent de la société humaine que pour mener une vie angélique. C'est à ces disciples de JÉSUS-CHRIST dans le désert que DIEU parle ; c'est à ces parfaits imitateurs de sa vie cachée qu'il se communique ; c'est à ces cœurs, où les affections du siècle étouffées ne laissent plus aucune trace de leur agitation et de leur tumulte, que la voix du Ciel se fait entendre. Lorsqu'il quitta le monde dans la fleur de la jeunesse, il ne fut poussé par aucun de ces motifs secrets qui portent quelquefois les gens du monde à l'abandonner, ni des dégoûts causés par des renversements de fortune, ni des chagrins conçus par des passions traversées, ni la délicatesse d'une humeur incommode qui fuit la société pour s'épargner des contradictions insupportables à son orgueil et à son amour-propre, ni

l'impuissance de satisfaire une ambition cachée, ni quelque affront éclatant reçu sans réparation : aucun de ces motifs n'eut part à la solitude de S. N. Son sacrifice fut pur et sans tache. Il savait que les victimes des impies sont abominables devant DIEU, parce que leur cœur est souillé. (*Essais des Panégyriques*).

[Le monde]. — Le monde est un grand livre, qui nous rend bientôt savants dans la science des saints, quand on n'y regarde que DIEU. C'était le seul livre de S. N., où il apprit tant de merveilles qu'il ravissait par ses entretiens les plus habiles docteurs, qui s'étonnaient de voir un homme si éclairé et si savant sans étude. D'un côté, il ne vit dans le monde que vanité et que fourberie, de l'autre il n'aperçut que malice, que vols, que meurtres ; et enfin, il connut combien le monde était dangereux à fréquenter, et combien il était difficile d'y faire son salut. C'est pourquoi il prit la résolution de le quitter, et, pour se mettre plus à couvert de tous les dangers qui l'environnaient, il se retira dans un désert affreux, dans l'intention d'y servir DIEU avec plus d'amour et de détachement. (**Nouet**).

[Comment Dieu appela ce saint homme au désert]. — Dieu tira ce saint homme, pour ainsi dire, de la masse des autres hommes, et le cacha plusieurs années, par une grâce particulière, *dans le secret de sa face*, selon l'expression du Roi-Prophète, pour le sauver de la malice du siècle, et pour donner aux âges suivants l'exemple d'une innocence pénitente. Cet homme, qui, comme une chaste colombe soutenue sur les ailes d'une foi vive et d'une charité fervente, s'envolant du milieu du monde pour aller chercher une terre nouvelle et des cieux nouveaux, traça les routes du désert, et apprit à gémir devant DIEU dans les solitudes. Cet ange, tout mortel qu'il était, s'étant rendu comme invisible, protégea les empires par ses prières, soutint l'Eglise par la pureté de sa foi, confessa le nom de JÉSUS-CHRIST par les austérités et les souffrances de sa vie, confondit la sagesse humaine par sa simplicité évangélique, combattit les hérétiques par la force de sa parole et par l'efficace même de son silence, dompta les démons et triompha de l'enfer par les secours du Ciel et par sa constance ; et sa vie, surpassant la portée et les lumières ordinaires de la raison, fut un miracle de la grâce de JÉSUS-CHRIST, et une preuve de la vérité de sa religion. (**Fléchier**, *Panégyriques*).

[Tableau d'un solitaire]. — S. N. fut le pasteur de la ville qui lui avait donné la naissance. Il lui rendit plus qu'il n'en avait reçu, puisqu'elle l'avait fait naître enfant de malédiction, et que lui, par ses soins, par ses discours et par ses exemples, il la sauva de la colère de DIEU et de la fureur des hommes. Mais il ne parvint pas tout d'un coup à cette dignité. Il y fut préparé par une vie très-laborieuse et très-pénitente, qu'il com-

mença de mener dès ses plus tendres années. Il quitta la maison de son père, et s'enfuit dans un désert ; là, il commença à réduire son corps sous la servitude de l'esprit, avant qu'il fût bien capable de se révolter. Il l'accoutuma de bonne heure à porter le joug du Seigneur. Il lui fit prendre l'habitude de la pureté avant qu'aucune souillure l'eût corrompu. Il ne donnait à la nature que ce qui était précisément nécessaire pour entretenir sa vie. La terre fournissait sa table des racines qu'elle produit sans être cultivée ; elles portaient d'elles-mêmes leur assaisonnement ; les arbres sauvages lui donnèrent leurs fruits, que la faim lui faisait trouver délicieux. Il se désaltérait dans les fontaines, et il gardait la tempérance en buvant de l'eau ; il ne voulait pas étancher sa soif ; il songeait seulement à en apaiser l'ardeur, afin qu'elle ne pût nuire à sa santé. La terre dure lui servait de lit, il sommeillait plutôt qu'il ne dormait, tant il perdait peu de temps à prendre le repos nécessaire pour réparer ses forces. De cette sorte, son esprit n'était point accablé par le corps. Il ne s'élevait point jusqu'à lui de ces vapeurs qui l'obscurissent, il ne se formait point de tonnerres dont il fût troublé. Il n'avait point sujet d'être toujours en défiance, toutefois il ne laissait pas de trembler toujours. La victoire que lui faisait gagner sa pénitence, au lieu de lui donner de la vanité, le rendait plus vigilant et plus humble. Nulle pensée des choses de la terre ne l'occupait. Il était plus éloigné du monde par son affection que par sa solitude. (**Godeau**, *Eloges des Evêques*).

[Deux sortes de solitude]. — Le Sage donne sa malédiction au solitaire, et DIEU, voyant qu'il n'était pas avantageux à l'homme d'être seul dans le paradis terrestre, tire de ses os une femme pour en faire son aide et sa compagne. Cependant il nous crie par la bouche de son prophète : *Sortez de Babylone*. Il commande au père des fidèles d'abandonner sa patrie et sa famille pour aller habiter une terre déserte qu'il lui montre ; et il nous assure expressément que c'est dans la solitude qu'il converse avec l'âme. En effet, il y a deux sortes de solitude bien différentes : l'une où nous conduit l'esprit tentateur, et où l'on s'égaré dans les sentiers malheureux de l'iniquité ; l'autre où DIEU nous guide pour nous faire marcher dans les voies de la justice, et pour y entendre la voix de DIEU : *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus* (Ose., 1). S. N., le père des solitaires, est trop connu dans l'Eglise par ce caractère glorieux pour vous le représenter sous un autre. C'est à cet illustre patriarche que l'Eglise doit les premiers fondements de la vie monastique et religieuse ; ce grand homme a été comme le germe divin d'où sortirent autrefois tant de saints anachorètes qui peuplèrent les déserts du monde chrétien. Ne considérez donc pas, dans ce saint patriarche, un de ces solitaires aussi inutiles aux hommes qu'ils leur sont inconnus ; mais un solitaire agissant pour la sanctification du prochain, ou travaillant pour la sienne propre ; un imitateur de la vie cachée, un disciple de la vie publique du Sauveur, qui a prêché

sur les toits les vérités que DIEU lui a révélées à l'oreille, et qui a fait servir à l'instruction du monde les leçons salutaires que le Saint-Esprit lui a données dans la solitude. (*Essais de Panégyriques, S. Benoît*).

[Merveilles que Dieu a opérées dans le désert]. — Il n'y a point de lieu dans le monde où le Fils de DIEU ait opéré plus de merveilles que dans les déserts. Il s'y retira, par la conduite du Saint-Esprit, pour y combattre les démons et pour délivrer les hommes de leur cruelle tyrannie ; il y jeûna quarante jours, et une si longue et si rigoureuse abstinence donna les premiers soupçons de sa divinité au malin esprit : *Ut vidit illum jejunantem, suspicatus est esse DEUM*. Il y fut servi par les anges, et y reçut les honneurs qui étaient dus à ses combats. Depuis ce moment, la solitude fut toujours chère à JÉSUS-CHRIST ; il s'y retira pour traiter avec son Père par le commerce de l'oraison : *Erat pernoctans in oratione* (Luc. vi). Il s'y transfigura devant ses Apôtres, et y donna des marques sensibles de la gloire qu'il préparait aux bienheureux ; il y opéra ses plus grands miracles ; il y multiplia deux fois le pain pour la nourriture des peuples qui l'y avaient accompagné, et se prépara par ce prodige à celui qu'ils devaient faire dans son Eglise pour la nourriture des fidèles. (**Senault**).

[Tout chrétien doit être solitaire, et comment]. — Eh quoi ! me diront ceux que leur naissance ou leur condition attache aux choses du monde, pour être dans la société des hommes, ne pouvons-nous pas aspirer à celle des anges ? La vie politique ou civile est-elle si criminelle qu'en conduisant une maison, ou en gouvernant un Etat, l'on soit banni du royaume de JÉSUS-CHRIST, et qu'en travaillant pour le public on soit privé des récompenses qui sont destinées pour les solitaires ? Oui, Messieurs, il faut être ermite pour être sauvé ; la retraite nous conduit dans le ciel, et un homme, pour être chrétien, doit être solitaire. Il a renoncé au monde dès qu'il est entré dans l'Eglise, et le Baptême, qui est une image de la sépulture de JÉSUS-CHRIST, est une sainte solitude dans laquelle il est heureusement enseveli : *Consepulti sumus cum illo per baptismum in mortem* (Rom. vi). (*Le même*).

[Même sujet]. — Les premiers chrétiens se regardaient comme des ermites. Il n'y avait que leur corps qui fût dans le monde, leur esprit était dans le ciel par la pensée et le désir, et, conversant avec les hommes par le commerce des affaires, ils conversaient avec les Anges par le commerce de l'oraison : *Conversatio nostra in cælis est* (Philipp. iii). Tertullien s'est autrefois servi de cette raison pour consoler les martyrs qui avaient perdu la liberté, et il leur persuada que la prison ne leur avait rien ôté de leurs plaisirs innocents, puisque, quand ils seraient en liberté, ils ne prétendraient aucune part à ceux du siècle, auxquels ils avaient aussi bien renoncé dans leurs maisons que dans les cachots : *Christianus etiam*

extrà carcerem sæculo renuntiavit. Ainsi le monde est un désert pour le chrétien : il est mort à tous ses divertissements, il a renoncé à toutes ses pompes, et, s'il ne veut violer les promesses qu'il a faites dans le baptême, il faut qu'il vive comme un solitaire dans l'Eglise (**Le P. Senault, Panégyriques**).

[Le solitaire est un martyr]. — Il faut avouer que l'homme qui se dérobe aux yeux du monde, qui se cache dans la solitude, qui fuit l'applaudissement et la gloire, est aussi considérable devant DIEU que le martyr qui méprise la volupté et qui surmonte la douleur. Car il est aux prises avec la plus forte et la plus douce de toutes les passions ; il renonce à ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde ; il sacrifie ce qui est le plus précieux dans l'opinion des hommes, et il étouffe ce qui est le plus puissamment imprimé dans le cœur des enfants d'Adam. D'où il faut nécessairement conclure que S. N., qui accomplit tout ceci, peut justement aspirer à la qualité de martyr. Il fuit dans le désert, il s'ensevelit dans le cloître ; il se cache à tout le monde, pour se dérober à la gloire. Et ne pensez pas que ce soit abandonner peu de chose, quand il abandonne les honneurs qui l'attendent. Il est d'une naissance illustre qui lui permet de tout espérer ; le siècle n'a point de grandeur qu'il ne se puisse promettre, et hors du sceptre et de la couronne il n'y a point de dignités qui ne soient inférieures à sa vertu : cependant il sacrifie toutes ces hautes espérances, il quitte toutes ces grandeurs éclatantes, et, suivant les inclinations de Moïse, il préfère les opprobres de la croix à la pompe et à la gloire de l'Egypte. (*Le même*).

[Contraste entre nous et les solitaires]. — Regardons ce saint dans son désert, à notre confusion. Voyons un saint qui fait la guerre à son corps, quoiqu'il soit usé de veilles et d'années, qui redoute cet ennemi, tout faible qu'il est, qui diminue ses forces de peur d'entretenir sa rébellion, qui lui retranche les choses nécessaires de crainte de lui en donner de superflues, qui ne boit jamais de vin de peur d'allumer le feu de l'incontinence. — Hélas ! que nous sommes éloignés de ce genre de vie ! que notre conduite est différente de celle de cet ermite innocent ! Cependant nous portons le même ennemi avec nous ; nous sommes composés de chair et de sang comme lui, nous brûlons du même feu dont il craignait l'embrasement. Mais disons, chrétiens, que cet ennemi est bien plus redoutable en nous qu'il n'était en S. N. Il ne restait plus de force à ce rebelle, qui avait appris l'obéissance à ses dépens, et qui était si affaibli qu'il semblait plutôt un squelette qu'un corps animé. Il avait, sinon éteint, au moins amorti le feu de l'impureté ; et, s'il en restait encore quelque étincelle sous la cendre, elle ne pouvait plus jeter de fumée ni pousser de flammes. Mais votre corps est vigoureux ; vous le nourrissez délicatement, vous le parez superbement, vous le logez magnifiquement, et vous n'oubliez rien de

tout ce qui est nécessaire pour entretenir l'orgueil de cet esclave insolent ; le feu qui brûle dans vos entrailles s'allume tous les jours par la matière que vous lui donnez, vous l'entretenez par les lectures impudiques, par les peintures déshonnêtes, et par la conversation trop libre ; vous approchez les flammes auprès des flammes, afin d'en faire un embrasement général, qui vous consume tous ensemble : et puis vous vous plaignez, dans les confessionnaux, que la chasteté est difficile ; que, quand le Fils de DIEU vous l'a commandée, il n'a pas consulté vos forces, et qu'il a cru que vous étiez des Anges, ou qu'il ne s'est pas souvenu que vous étiez des hommes ! (*Le même.*)

[Instruction pour tous]. — C'est ainsi que S. N., après s'être sanctifié lui-même dans la solitude, y sut travailler efficacement pour la sanctification des autres. Suivons son exemple, Messieurs, et ne fuyons le monde que pour nous garantir de sa corruption ; ne paraissions dans le monde que pour en combattre les scandales. Soupirez pour la solitude, et dans la solitude prions pour le monde. Dans la retraite sanctifions-nous, dans les compagnies sanctifions nos frères par notre exemple ; ne faisons pas de la vie retirée une oisiveté criminelle, et de la vie civile une dissipation profane. Pensez à DIEU dans toutes vos voies, dit le Sage, et il conduira toutes vos démarches : *In omnibus viis tuis cogita Dominum, et ipse diriget gressus tuos* (Prov. III). N'entreprenons, ne faisons, ne disons rien qui ne contribue au salut de notre prochain ou au nôtre. N'y a-t-il pas assez longtemps que nous balançons à nous donner entièrement à DIEU ? Ne connaissons-nous pas assez le néant des choses du monde ? Ne sommes-nous pas assez convaincus que l'ouvrage de notre salut est la seule chose qui nous doit occuper ? Ne nous sommes-nous pas assez dit qu'à l'heure de la mort, qui s'avance, tout sera passé pour nous, hormis nos bonnes et nos mauvaises œuvres, qui nous demeureront ? N'est-il pas temps d'agir maintenant ? Notre vie se passera-t-elle en réflexions inutiles ? Consumerons-nous le temps de la pénitence à prendre le dessein de la faire ? (*Essais de Panégyriques.*)

[La providence a soin de ceux qui s'abandonnent à elle]. — Que ne puis-je vous le représenter renfermé pendant plusieurs années dans un sépulcre, étranger à toute la nature et caché aux yeux du siècle ! O Seigneur, qui, pour consoler la triste Agar, errante dans le désert et détournant ses yeux de son fils expirant, fîtes sortir une fontaine miraculeuse qui éteignit la soif de l'un et de l'autre ; qui fîtes pleuvoir des viandes exquises et une manne descendue du ciel sur votre peuple marchant dans le désert vers la terre promise ; qui, par le ministère des corbeaux, nourrites le prophète Elie sur le bord du torrent où il s'était caché pour fuir la persécution de Jezabel ; qui multipliâtes les pains en faveur des troupes attirées sur vos pas par les charmes de votre parole divine, et qui, par

tant de prodiges opérés par vos serviteurs en de semblables rencontres, avez paru le maître de la nature attentive à la voix toute-puissante de son créateur, vous pouviez renouveler ces miracles en faveur de notre saint anachorète ; mais vous avez voulu répandre partout les exemples de ses vertus, de manière que cette lumière cachée sous le boisseau percât ainsi le nuage qui le voilait aux yeux du monde. (*Essais de Panégyriques*).

[J.-C. a su accorder une vie cachée avec une publique]. — JÉSUS-CHRIST, le modèle de toute sainteté et de toute sagesse, comme l'appelle S. Clément d'Alexandrie, a mené une vie publique et une vie retirée. Il a voulu converser avec les pécheurs pour instruire ceux que la Providence engage dans le commerce du monde, et il a voulu vivre séparé des pécheurs pour donner une parfaite idée de la vie solitaire à ceux que la Providence appelle à la contemplation. C'est pour cela qu'il a voulu renfermer dans son secret et dans sa vie cachée toutes les vertus qui sont absolument nécessaires aux solitaires : — une force admirable, pour résister aux tentations du démon : *Ductus est JESUS in desertum ut tentaretur à diabolo* ; une surprenante humilité, qui lui a fait fuir la gloire et les honneurs du monde : *Cum cognovisset JESUS quia venturi erant ut caperent eum et facerent regem, fugit in montem ipse solus* ; une infatigable persévérance dans l'oraison : *Secessit in desertum, et orabat* ; enfin, une généreuse résolution de défendre les intérêts de son Père et de se préparer à la mort comme une victime : *Egressus ibat, secundum consuetudinem, in montem Olivarum*. Voilà ce que JÉSUS-CHRIST a fait dans le désert, et voilà en même temps ce que S. N. a fait à son imitation : de sorte que l'on peut dire de lui qu'il est mort comme JÉSUS-CHRIST, et que sa vie a été cachée en DIEU comme la sienne. (*Essais de Panégyriques*).

[Solitude parfaite]. — Ce saint pénitent demeurait, dans la solitude, dégagé de tous les soins du monde, et là se repaissait de la rosée du ciel, qui lui faisait sans cesse goûter une douce et fréquente méditation des choses divines. Afin que son corps ne pût arrêter le vol de son esprit, il l'exerçait par une continuelle pénitence, le traitant comme un esclave, le châtiant comme un criminel. Qu'était-ce que sa nourriture ? Le jeûne. Qu'était-ce que son repos ? les veilles et le travail. Qu'était-ce que son vêtement ? un rude cilice. D'où l'on conclut que le double esprit d'Elie fut donc, par rapport au corps, l'esprit de mortification, et par rapport à l'âme l'esprit d'oraison et de contemplation. C'est de l'un et de l'autre que le divin précurseur Jean-Baptiste fut rempli dès qu'il parut sur la terre, et c'est pour cela que l'Evangile nous l'a représenté comme un second Elie : *Et ipse præcedet in spiritu et virtute Elie*. Eloge magnifique dans le peu de paroles qu'il contient ; mais, tout grand qu'il est, on ne

peut mieux l'appliquer qu'à l'illustre saint dont toute l'Eglise honore aujourd'hui la mémoire. (**Bourdaloue**).

[Excellence et grandeur de la pénitence]. — Il faut convenir qu'une vie austère et mortifiée à quelque chose de grand, et qu'elle sert beaucoup à relever le lustre et le mérite de la sainteté. Nous avons de la vénération pour ceux qui dans leurs personnes en portent les caractères, et, quelque indulgence que nous ayons pour nous-mêmes, nous admirons cette sévérité dans les autres, et nous ne croyons pas pouvoir mieux exprimer une vertu rare et singulière qu'en la représentant comme une vertu rigoureuse dans sa conduite, opposée aux inclinations de la nature, et ennemie des sens et de la chair. Et en effet, cette guerre que l'homme se fait à lui-même, ce détachement de son corps, cette application infatigable à le contredire en tout, et cette généreuse résolution de le persécuter sans relâche, de le crucifier, de le détruire, ce sont autant de miracles qui surpassent la faiblesse de notre humanité, et qui ne peuvent avoir d'autres principes que la grâce toute-puissante de DIEU. JÉSUS-CHRIST demandait aux Juifs ce qu'ils cherchaient dans le désert, quand ils y allaient en foule pour voir son glorieux précurseur : *Quid existis in desertum videre?* Prétendez-vous trouver, leur disait-il, un homme mollement vêtu? (*Le même*).

[Les anachorètes]. — Les anachorètes ont toujours tenu le premier rang entre les solitaires, par l'excellence de leur état et par l'éminence de leur vertu et de leur sainteté. S. Benoît nomme les cénobites les premiers, selon l'ordre et la disposition naturelle, parce qu'ils passaient du monastère dans le désert, et qu'ils devaient se former dans les cloîtres, et acquérir, par l'exercice de toutes les vertus qui s'y pratiquent, et particulièrement par celle de l'obéissance, la perfection, la force et la mortification nécessaires pour soutenir avec avantage et avec succès les combats auxquels ils devaient s'engager dans le fond des solitudes. Ce n'est pas que DIEU, qui se dispense, quand il lui plaît, des règles ordinaires, n'ait enlevé tout d'un coup du milieu du monde dans le désert des âmes choisies qu'il avait fortifiées de sa grâce et remplies de son esprit, comme on l'a vu par les exemples de S. Paul, de S. Antoine, de Ste Marie d'Egypte, de S. N. dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, et de quantité d'autres. (*Règle de S. Benoît*).

[Épreuves]. — A peine ce saint solitaire a-t-il quitté le monde pour s'envelir dans le désert, que, comme s'il n'était pas satisfait de toutes les rigueurs et les austérités qu'une sainte haine, jointe à l'amour de DIEU, lui fait exercer sur soi-même, il permet que son cœur soit rempli d'amertume, sa volonté frappée de sécheresses, d'aridités, de dégoûts et de désolations extrêmes; sa conscience troublée par des remords si pres-

sants et par des scrupules si importuns, qu'il ne peut trouver un seul moment de repos. Il passe les nuits entières à verser des larmes amères comme le fiel ; il redouble ses pénitences, il surcharge son corps de nouvelles austérités ; il a recours aux sacrements, il continue ses prières ; et, avec tout cela, il ne peut découvrir de jour dans ses ténèbres, ni rencontrer la joie de son âme. Ses troubles, ses inquiétudes, ou, pour mieux dire, ses agonies croissent ; ses tentations augmentent ; il se voit poursuivi par les importunités d'un démon qui l'afflige par de continuelles pensées de désespoir. (**Texier**, *panégyriques*).



COMMUN DES PÉNITENTS.

AVERTISSEMENT.

Par ce nom de Pénitents, qui était dans la primitive Eglise un rang séparé du commun des fidèles, on entend parler de ceux qui avaient renoncé à leur foi, ou mené une vie déréglée et scandaleuse, mais qui, par la grâce et la miséricorde du Seigneur, s'étant convertis et étant revenus de leurs désordres, se soumettaient avec humilité aux peines canoniques, et demeuraient pour un temps assez considérable séparés du reste des chrétiens ; ce que l'Eglise n'exigeait que pour des péchés énormes et publics, jusqu'à ce que, après une satisfaction publique, elle les recevait à la participation des saints mystères, dont elle les privait jusqu'à ce qu'ils fussent réconciliés et eussent donné des preuves d'un sincère et véritable repentir. D'où il est arrivé que plusieurs, par une singulière grâce du ciel, sont devenus de grands saints, et qu'ensuite la même Eglise qui les avait excommuniés et traités comme des scélérats les a honorés comme bienheureux, leur pénitence étant devenue aussi glorieuse devant DIEU que leurs crimes les avaient déshonorés aux yeux des hommes. Il ne faut pas être fort versé dans l'Ecriture et dans les histoires saintes pour trouver un grand nombre de saints de ce caractère, dont on peut faire l'éloge sous le nom de Pénitents.

Maintenant, quoique l'Eglise, pour de justes raisons, se soit beaucoup relâchée de cette ancienne discipline, la justice de DIEU n'a point relâché de ses droits ; elle veut toujours être satisfaite, dans cette vie ou dans l'autre, avec cette différence, que ceux qui diffèrent leur pénitence à l'autre vie sont dans un danger évident de ne la faire jamais, au lieu que ceux qui font de dignes fruits de pénitence en ce monde, non-seulement apaisent la justice de DIEU, mais arrivent souvent à un degré de sainteté et de gloire dans le ciel où ils ne fussent jamais parvenus s'ils n'eussent jamais vécu dans le dérèglement. Nous avons encore un nombre de personnes qui se sont sanctifiées par cette voie, mais qui ne peuvent nous être connues par ailleurs que par l'austérité de leur pénitence : ce seul titre suffit pour faire leur éloge par un discours édifiant et fructueux, pour lequel nous donnons ici des matériaux.

COMMUN DES PÉNITENTS.

[Les larmes de la pénitence]. — C'est dans ces larmes de pénitence que Madeleine la pécheresse s'est lavée et que S. Pierre s'est purifié ; mais il faut que les pointes salutaires de la componction qui font couler ces larmes soient enfoncées dans le cœur par la grâce, et que les pleurs qui lavent la souillure du péché coulent d'une source divine, parce que la justification de l'âme est un effet surnaturel, qui ne peut être produit que par une cause surnaturelle. Telles furent les larmes de S. Pierre : elles coulèrent de son cœur contrit, percé par le regard de son divin Maître comme par un trait salutaire qui fit sortir le venin de sa plaie encore toute fraîche : *Et egressus foras, flevit amarè*. L'amertume de ses larmes n'accompagne l'abondance. Ce qui entre dans le cœur par le plaisir n'en peut sortir que par la douleur. Cette source de larmes qui s'ouvrit après son péché fut intarissable jusqu'à sa mort. La tradition rapporte que ces ruisseaux de larmes, qui coulaient sans interruption de ses yeux, avaient creusé sur ses joues les marques visibles de la douleur de son cœur : tant il était persuadé qu'il suffit d'avoir péché une fois pour pleurer éternellement : *Satis est peccasse semel ad fletus æternos*. (**Ségneri Méditations**).

[Les prophètes nous excitent à verser des larmes]. — Jérémie, au second chapitre de ses Lamentations, parle ainsi au peuple d'Israël : *Versez jour et nuit des torrents de larmes ; ne vous donnez point de repos, et que vos yeux ne cessent jamais de pleurer. Levez-vous ; louez le Seigneur durant la nuit, au commencement de chaque veille ; épanchez votre cœur comme de l'eau en sa présence ; levez les mains vers lui*. Le prophète, par ces paroles, excite les Juifs à la pénitence, parce qu'ils avaient grièvement offensé DIEU, et qu'après la ruine de Jérusalem, prise et saccagée par le roi de Babylone, il leur restait encore soixante-dix ans d'une très-fâcheuse captivité. Il leur montre bien par-là qu'une véritable pénitence demande des gémissements et des pleurs. Il semble qu'il est impossible de rien ajouter à ce qu'il en dit : *Versez des torrents de larmes*. Il ne se contente pas de quelques larmes, il faut qu'on en verse une si grande abondance qu'on les puisse comparer à des torrents qui coulent avec impétuosité et à quoi rien ne résiste. Il veut même qu'elles coulent *jour et nuit*, pour montrer qu'elles ne doivent jamais s'arrêter ; tout au contraire des torrents, qui vont vite, mais qui sont bientôt à sec. Il faut qu'elles aient la rapidité des torrents, et le cours perpétuel des rivières. — *Pleurer jour et nuit*, selon la pensée du prophète, n'est donc autre chose que de ne point cesser de pleurer.

C'est pour cela qu'il ajoute : *Ne vous donnez point de repos, ayez toujours les larmes aux yeux*. Ne vous laissez point aller au sommeil : car il n'est pas temps de vous reposer lorsque le Seigneur a la main levée sur vous, et qu'il est près de vous frapper. Ayez toujours les larmes aux yeux ; implorez sans cesse la miséricorde divine, non par la parole, mais par les larmes ; non pas de la langue, mais des yeux ; car cette manière de prier est d'une grande efficace pour fléchir le souverain Juge.

Mais, parce que la faiblesse humaine demande quelque repos, on nous avertit de veiller au moins une partie de la nuit, qui est le temps le plus propre pour vaquer à l'oraison et pour gémir devant DIEU. *Levez-vous*, dit le prophète, *et louez le Seigneur durant la nuit* : c'est-à-dire, quand vous vous serez un peu reposé durant le jour, appliquez-vous à la prière, et n'attendez pas pour cela que la nuit soit bien avancée. *Epanchez en sa présence votre cœur comme de l'eau* : c'est-à-dire, faites-lui un aveu sincère de vos péchés ; purgez-en si bien votre cœur, qu'il n'y reste rien, comme il ne reste nulle goutte d'eau dans le vase quand on l'a vidé. Car voici le temps de trouver grâce devant DIEU en confessant que l'on a péché, et reconnaissant humblement et avec larmes que l'on mérite d'être puni. C'est là le sens que S. Ambroise donne à ce passage. Ce n'est pas assez de pleurer amèrement nos péchés, il faut encore pleurer ceux de nos frères, et contribuer, autant qu'il nous est possible, à leur conversion. (**Bellarmin**, *Opuscules*).

[Larmes de repentir]. — Nous devrions pleurer la perte de la grâce et la mort de notre âme. Un homme qui a vu mourir son fils, ou une femme son époux, ne sont occupés que de leur douleur ; mais nous, qui perdons le ciel par nos péchés, à peine y faisons-nous réflexion. De quelque rang qu'ils soient, ils n'ont point de honte de donner des marques d'une excessive douleur ; ils se jettent à terre, ils pleurent amèrement, ils prennent des habits de deuil. Ils ne songent plus qu'ils ont toujours été nourris dans les délices, ils ne craignent plus de faire tort à leur embonpoint, ni de se faire malades en s'abandonnant à leur chagrin. Des femmes délicates souffrent les choses du monde les plus rebutantes, et font paraître un courage mâle et héroïque. (**S. Chrysostôme**).

[Sentiments des théologiens sur la pénitence].— C'est avec beaucoup de sujet que les théologiens ont dit que la pénitence était une effusion de la justice divine, et que son principal emploi était d'animer le pécheur contre lui-même et de l'obliger à se punir. En effet, le pénitent n'est autre chose qu'un homme irrité qui entre dans les intérêts de DIEU, et qui venge les outrages qu'on lui a faits jusque dans sa propre personne : *Quid est aliud homo pœnitens*, dit S. Augustin, *nisi homo sibimet iratus*? Il a peine à se souffrir, parce qu'il se voit criminel, et, comme s'il était son juge et son bourreau, il invente tous les jours de nouveaux supplices pour se punir.

Quand sa colère s'augmente, il passe de la douleur à la mort, et, sans commettre de crime, il trouve un innocent artifice pour faire mourir en lui tout ce qui déplait à JÉSUS-CHRIST ; car il essaie d'étouffer tous les restes du péché, qu'il a tirés de son premier père. Il tue le vieil homme par la pénitence ; il recourt à la mortification au défaut du martyre, et, ne pouvant perdre la vie dans les tourments, il l'abrège par les jeûnes et les veilles : *Veterem hominem*, dit l'abbé Gueric, *cum actibus suis gladio pœnitentiæ interficit*. Et S. Bernard : *Perdit animam suam, sive ponendo eam ut martyr, sive affligendo ut pœnitens* (Serm. xxx in Cantic.). Enfin, dans l'excès de sa colère, il choisit le plus cruel de tous les genres de mort, et il se condamne à perdre l'honneur et la vie en s'attachant lui-même à la croix : *Christo confixus sum cruci*. En quoi, dit S. Jean-Chrysostôme, on voit éclater deux grands miracles qui surprennent tous les fidèles. Le premier est que le pénitent est vivant parce qu'il est ressuscité ; le second, qu'il est mort parce qu'il est crucifié : *Declaratque duplex miraculum : alterum quòd crucifixus est, alterum quòd vivit, et quòd vivens ac spirans simul crucifixus est* (In Galat. 11). La pénitence ne peut aller plus avant, et elle n'exige rien de plus du pécheur, quand elle l'a animé contre lui-même, qu'elle s'est servie de ses mains pour le tuer par un innocent paricide, et qu'elle l'a attaché à la croix pour satisfaire à la justice divine. (**Senault**, *Panégryriques*).

[Il y a peu de vrais pénitents). — Comme la philosophie du Calvaire est aussi élevée qu'elle est austère, elle a bien plus d'admirateurs que de disciples, et, à moins d'avoir été instruit dans l'école de la croix, il est bien malaisé d'en comprendre les maximes. Car elle veut que le pénitent ne meure pas seulement au monde, mais qu'il y soit crucifié ; qu'il aime et qu'il estime tout ce que hait et méprise le monde, et que, par un sentiment contraire, il hâisse et méprise tout ce qu'aime et estime le monde. Il faut que leur croix soit mutuelle, que le monde lui soit crucifié, et qu'il soit crucifié au monde. *Omnia quæ mundus amat crux mihi sunt* ; que tout ce qu'aime le monde lui soit un supplice ; que les honneurs, les richesses, les plaisirs, lui soient en horreur, et que ce que le monde estime des croix fasse ses chastes délices ; qu'il les recherche avec soin, qu'il les embrasse avec joie, qu'il s'y attache avec affection.

Il se trouve peu de pénitents et de gens crucifiés dans l'Eglise ; et, si vous exceptez quelques saints, parmi lesquels notre S. N. a mérité une place considérable, je n'en vois guère qui puissent dire avec S. Paul : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*. Il s'en trouve quelques-uns, dit S. Grégoire, qui mortifient leur chair, et qui soupirent après la gloire du monde. Ceux-là se peuvent vanter d'avoir crucifié leur corps, mais il faut qu'en même temps ils avouent qu'ils vivent au monde par leur ambition, et que, bien loin d'y chercher leur croix, ils y cherchent leur plaisir et leur grandeur : *Qui corpus macerat, sed honoribus unhelat, crucem carni*

intulit, sed mundo per concupiscentiam pejus vivit. (VIII *Moralium* xxvi). Mais il s'en trouve bien peu, ajoute ce même Père, qui soient crucifiés au monde, et à qui le monde soit crucifié, qui n'aiment plus le monde et que le monde n'aime plus, qui aient horreur du monde, et de qui le monde ait de l'horreur, et par conséquent peu de pénitents. (*Le même*).

[Caractère propre de la pénitence]. — L'homme, dans la pénitence, fait l'office et tient la place de DIEU en condamnant ses péchés : il doit donc les condamner dans toute la rigueur ; c'est la première conséquence. L'homme, dans la pénitence, est tout ensemble juge et partie, c'est-à-dire juge établi de DIEU dans sa cause : donc il doit pencher du côté de la sévérité ; c'est la seconde conséquence. L'homme, dans la pénitence, porte un jugement dont il y a appel à un autre jugement supérieur : donc il doit le porter sans aucun relâchement ; c'est la troisième conséquence. Or, un pécheur peut-il avoir plus de motifs pour être sévère à l'égard de soi-même ?

Le pécheur tient véritablement la place de DIEU quand il se juge par la pénitence : et c'est ce que Tertullien expliquait si fortement par ces paroles : *Pœnitentia DEI indignatione fungitur*. Qu'est-ce que la pénitence ? C'est une vertu qui fait en nous les fonctions de la justice ou plutôt de la colère de DIEU. Imaginez-vous, dit S. Ambroise, que DIEU établissant la pénitence a fait un pacte avec l'homme, qu'il a traité avec lui et lui a dit : Il faut ou que je sois juge de ton péché, ou que tu en sois toi-même le juge. Je t'en laisse le choix, tu ne peux éviter l'un et l'autre, parce que ton péché mérite jugement ; mais l'un ou l'autre suffira. Il dépend donc de toi d'être juge de toi ; car, si tu veux te juger par la pénitence, tu ne seras plus responsable à ma justice et je n'aurai plus d'action sur toi ; au contraire, si tu ne veux pas exercer contre toi ce jugement, mon droit subsistera toujours et comme DIEU je serai obligé de me rendre justice à moi-même. Voilà comme DIEU en a usé. Mais dans quel livre de l'Écriture DIEU nous parle-t-il de la sorte ? Dans je ne sais combien d'endroits du vieil et du nouveau Testament, et singulièrement parlant par S. Paul, qui nous dit : *Quòd si nos didjudicemus, non utique judicemur à Domino* : que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés de DIEU. (**Bourdaloue**).

[La pénitence doit être effective]. — On est assez convaincu que, pour faire une véritable pénitence de ses péchés et pour en mériter le pardon, il faut y renoncer absolument, et je veux croire que personne ne s'approche du sacrement de pénitence qu'il n'en ait le désir et qu'il ne tâche d'en former la résolution, sans laquelle on est bien persuadé que la confession serait inutile. Mais la première illusion que j'y remarque, et qui est la plus ordinaire, est que ce bon propos demeure toujours dans la nature de

bon propos et que cette résolution qui semble si ferme et même qui s'exprime en des termes qui trompent et le confesseur et le pénitent, n'est qu'une simple résolution et non pas un effet. On se flatte d'avoir un vrai dessein de changer de vie et de quitter ses désordres ; mais ce dessein n'étant point suivi de l'exécution, n'est souvent qu'un dessein chimérique. Nous ne pouvons en cela tromper DIEU, qui sonde l'abîme de notre cœur ; mais le plus souvent nous nous trompons nous-mêmes en prenant les pensées de notre esprit pour la disposition de notre cœur et les idées de notre imagination pour les véritables desseins de notre volonté. — Au contraire, si nous examinons la conduite de ce saint pénitent, nous connaissons que, bien loin de se flatter comme nous, il pratiquait fidèlement tout ce qui pouvait contribuer à une véritable et sincère pénitence. (**Houdry**, *Sermons*).

[La pénitence que l'on doit faire].— Vous me demanderez quelle pénitence vous devez faire de tous vos péchés. Je vous répons comme JÉSUS-CHRIST à la femme adultère : *Je ne vous condamnerai point, gardez-vous de pécher encore*. Votre grande pénitence sera de supporter patiemment vos maux, d'être attaché sur la croix avec JÉSUS-CHRIST, de vous détacher de la vie, dans un état triste et pénible où elle devient si fragile, et d'en faire le sacrifice à DIEU s'il le faut, avec un humble courage. Oh ! la bonne pénitence que celle de se tenir sous la main de DIEU entre la vie et la mort ! N'est-ce pas réparer toutes les fautes de la vie que d'être patient dans les douleurs et prêt à perdre, quand il plaira à DIEU, cette vie dont on a fait un si mauvais usage ? (*Lettres de Fénelon*).

[Exemple de Notre-Seigneur].— Quand on vous représente le Fils de DIEU les mains percées de clous, la tête couronnée d'épines, vous alléguez pour excuse votre faiblesse et sa puissance. Vous dites qu'il était un DIEU et que vous n'êtes que des hommes : qu'il lui était aussi facile de surmonter la douleur que de vaincre les démons : et, par ces faibles raisons vous prétendez-vous dispenser de votre devoir. Mais que direz-vous de l'exemple que l'on vous propose ? Que répondrez-vous à ce pénitent crucifié que je viens de vous représenter ? N'était-il pas homme comme vous ? N'avait-il pas les mêmes faiblesses, et son âme, quoique généreuse, n'était-elle pas renfermée, comme la vôtre, dans une chair fragile et mortelle ? Cependant il a fait pénitence toute sa vie, il a dénié à ses sens je ne dis pas leurs désirs, mais leurs besoins ; il a traité son corps comme son plus mortel ennemi ; il a vécu dans le mépris, dans la pauvreté et dans la douleur, et, pour comble de vertu, il a porté la croix et les plaies de son Maître. Ne craignez-vous point que ce pénitent ne vous accuse quelque jour, que ce crucifié ne vous condamne, et que le sang qui distille de ses plaies ne serve à écrire ou à signer le juste arrêt de votre mort ? J'appréhende plus pour vous et pour moi les plaies de ce

saint que les plaies de JÉSUS-CHRIST. Celles-ci demandent miséricorde pour nous, mais celles-là demandent vengeance contre nous. Celles-ci nous reprochent notre ingratitude, mais celles-là nous reprochent notre lâcheté. Celles-ci nous fournissent des excuses, mais celles-là nous les ôtent et nous apprennent que, si nous ne souffrons pas ce qu'a souffert S. N., nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Demandons-lui donc quelque part à ses souffrances; conjurons-le qu'il nous imprime ses plaies et qu'il nous inspire l'amour de la pénitence. (**Senault, Panégyrique de S. François**).

[Aucune excuse de différer la conversion].— Un pécheur est inexcusable si, après de si pressantes sollicitations et une bonté si marquée de la part de DIEU, il ne se convertit point, s'il diffère même de se convertir. Qui peut lui servir de prétexte et d'excuse à son obstination? Pour peu qu'on ait encore de religion, peut-on ignorer le danger où l'on est d'être éternellement malheureux si l'on vit dans le péché? Si on ne l'ignore point, qui peut retenir une personne à qui il reste encore une lueur de bon sens, une teinture de religion, qui peut la retenir dans le précipice alors qu'on lui présente la main pour l'en retirer? qui peut la faire persévérer dans l'état de péché alors que DIEU lui présente sa grâce? Qu'est-ce qui peut retenir le pécheur? Est-ce la sévérité d'un DIEU justement irrité par ses dérèglements, par ses égarements? Mais enfin peut-il ne pas prévoir la joie que tout le ciel aura de sa conversion, de son retour, après la parabole de notre évangile? Le Sauveur pouvait-il rien dire de plus propre à calmer nos terreurs, à encourager notre timidité, à adoucir même notre confusion, à nous inspirer une douce confiance en sa miséricorde, que cette parabole? Tout le ciel doit concevoir plus de joie de notre conversion qu'il n'en a de la persévérance des justes. DIEU lui-même se fait, pour ainsi dire, une fête de notre retour à lui. Autant il est terrible au pécheur quand il meurt dans le péché, autant est-il doux, compatissant, miséricordieux, prévenant, indulgent, lorsque le pécheur déteste ses péchés pendant sa vie. La mort dans le péché allume des feux éternels et irrite la colère de DIEU, arme sa vengeance durant toute l'éternité contre ce pécheur mort dans sa disgrâce; au lieu que la conversion du pécheur, son regret sincère, son repentir, désarme sa colère, ranime, pour ainsi dire, toute sa bonté envers le pécheur, et lui fait oublier tous ses crimes. Et, après cela, on diffère sa conversion, on vit et on meurt dans le péché! (**Croiset, Exercices de piété**).

[Sentiments d'un véritable pénitent].— Plus je m'efforcerai de m'élever, moins je serai en danger de déchoir, et plus j'aspirerai à ce qu'il y a de plus saint dans l'observation de mes devoirs, moins je serai en disposition de les violer dans des points essentiels. Ce n'est pas, Seigneur, que, malgré la résolution que je fais en votre présence et par votre

grâce, j'ose répondre de me maintenir devant vous dans une innocence entière. Tant que je vivrai sur la terre, il ne m'échappera que trop de fautes, et tant que je serai revêtu d'un corps mortel je ne ressentirai que trop les tristes effets de la condition humaine : mais au moins, en me proposant d'aller toujours au delà de mes obligations, me mettrai-je plus en état de n'y pas manquer dans des matières importantes, et en travaillant à me sanctifier serai-je plus hors de l'occasion et du péril de me pervertir. (**Bourdaloue** *Retraite spirituelle*).

[Progrès du pénitent]. — Le pécheur a beaucoup avancé quand il est venu à bout de vaincre le péché, de se corriger de son péché. Ce n'est pas néanmoins tout ce que JÉSUS-CHRIST demande de lui. Cesser d'offenser DIEU et effacer les péchés dont on est criminel sont deux choses qui ne doivent point être confondues. Quand on ne contracte plus de nouvelles dettes, on ne satisfait pas pour cela aux dettes anciennes que l'on a contractées dans le temps de son dérèglement, JÉSUS-CHRIST veut donc encore que vous fassiez des efforts considérables pour acquitter vos anciennes dettes. (*Année chrétienne*).

[Comme ce saint pleura son crime et en fit pénitence]. — Aussitôt que S. N. eut reconnu son crime, il abandonna ses yeux aux larmes, *prorupit ad lacrymas* ; il ne voulut point se servir de la parole qui peut tromper, il n'employa que les larmes, qui ne sont point suspectes d'artifices : *Sermo in precando forte fallit, lacryma non fallit*. Il est vrai que ses pleurs ne parlent point ; cependant elles ont une voix secrète, qui se fait entendre au ciel : ce qui obligeait le prophète de prier DIEU d'écouter la voix de ses larmes : *Exaudi vocem fletus mei* (Ps. 6). Il ne demande pas le pardon de ses crimes, mais ses pleurs l'obtiennent ; il aime mieux pleurer sa cause que de la plaider, dit S. Ambroise : *Maluit causam flere quam dicere* ; ou plutôt, il crut ne pouvoir la mieux défendre qu'en la pleurant : car, jugeant que les paroles les plus énergiques ne pourraient exprimer toute sa douleur, il crut devoir recourir à ce discours abrégé des larmes, qui lui tiendrait lieu de tout ce qu'il pourrait dire pour fléchir son juge, En effet, il n'est rien de plus puissant et de plus efficace pour effacer les péchés et attirer la miséricorde de DIEU que les larmes de la pénitence. S. Grégoire dit qu'elles sont une source de grâces qui lave et purifie tous les pécheurs ; que c'est dans cette fontaine que Madeleine, cette fameuse pécheresse, s'est lavée, et que S. Pierre a effacé son crime. Mais il faut que la grâce et la charité fassent couler les larmes, et qu'elles viennent du fond du cœur, pour avoir cette vertu divine, parce que la justification de l'âme est un effet surnaturel, qui ne peut être produit que par un effet surnaturel, et que d'ailleurs le péché se formant dans le cœur ne peut être détruit que dans le lieu où il a pris

naissance. Il faut encore que les larmes qui l'effacent soient amères, et le péché, étant entré dans le cœur par le plaisir, n'en peut sortir que par la douleur. (*Essais de Panégyriques*).

[Conduite de Dieu envers les pécheurs pénitents]. — Nos œuvres nous suivent et nous ne pouvons pas en faire cession à autrui. Admirons la sagesse infinie du Seigneur et sa miséricorde sans bornes. Avec quelle patience souffre-t-il les égarements des pécheurs et avec quelle bonté les reçoit-il dès qu'ils retournent à la maison du Père ! Sa joie, ses libéralités, la fête qu'il fait au retour de cet enfant prodigue, sont si extraordinaires, qu'elles donnent de la jalousie au fils aîné. Ne fallait-il pas marquer la joie que j'ai de son retour ? dit ce bon père. Tels sont les sentiments de DIEU à l'égard d'un pécheur pénitent. *Perierat* : l'ouvrage de mes mains, mon image, ma ressemblance, le prix de mon sang était perdu, et je rente aujourd'hui en possession de ce bien. *Mortuus erat* : c'était une âme désespérée, sur laquelle je ne comptais plus ; cent fois sollicitée, pressée, recherchée, elle me rejetait, elle me méprisait ; on avait inutilement tenté de la réduire, tout avait échoué ; elle était ensevelie dans le sommeil du péché : aujourd'hui contre toute apparence, cet impie a prêté l'oreille à ma voix, il s'est rendu aux amoureuses sollicitations de ma grâce, il s'est détourné de l'impiété où il avait vécu ; honteux de ses attachements criminels, il vient se jeter à mes pieds, et je le reçois entre mes bras ; j'entre dans ce cœur soumis, attendri, docile. Je vois ce fils détester de tout son cœur sa révolte, implorer ma miséricorde, avoir recours à ma bonté : puis-je ne me pas réjouir d'une telle conquête ? J'étais obligé de le perdre, malgré l'amour que j'ai pour lui ; il ne m'empêche plus de satisfaire le désir que j'ai de le rendre heureux. Quelle joie plus sensible peut donner une créature à l'auteur de son être ? Le juste, au contraire, après avoir été comblé de mes bienfaits, après avoir goûté à loisir les douceurs de ma tendresse, après avoir expérimenté les avantages qu'on trouve à mon service, s'il vient à se dégoûter des faveurs et des caresses du plus aimable de tous les maîtres, du plus tendre de tous les pères, s'il meurt dans ses égarements, s'il meurt dans ma disgrâce, ne dois-je pas le punir comme un enfant rebelle, et le laisser éternellement dans le malheureux sort des réprouvés ? Il a oublié mes grâces, mes bienfaits : n'est-il pas juste que j'oublie ses bonnes œuvres ? N'est-il pas juste que je le traite comme les impies, puisqu'il est mort dans son péché ? (**Croiset**).

[Austérités des vrais pénitents]. — S. Ambroise nous apprend qu'il a vu des pénitents qui, pour obliger la justice divine à leur pardonner, exerçaient toutes sortes de rigueurs sur leurs personnes, qui renonçaient à tous les plaisirs, qui ne donnaient point de trêve à leurs larmes ni à leurs soupirs, qui faisaient voir une image de la mort sur leurs visages, et qui semblaient

s'être imposé pour un temps les peines de l'enfer, afin de s'en délivrer pour l'éternité : *Cognovi quosdam sulcasse vultum lachrymis, exarasse continuis fletibus genas*. J'ai vu, dit ce grand docteur, des pénitents à qui les larmes avaient découpé tout le visage, et qui, par des ruisseaux de pleurs qui coulaient toujours, avaient enfoncé des sillons sur leurs joues : *Stravisse corpus suum calcandum omnibus*, qui étendaient leurs corps devant les églises afin que les fidèles les foulassent sous leurs pieds : *Jejuno ore semper et pallido, mortis speciem spiranti in corpore prætulisse*, qui, jeûnant tous les jours, faisaient voir sur tout leur corps une ombre effroyable de la mort.

Ce même saint, dans un autre endroit, conviant les pécheurs à devenir pénitents, leur donne ces salutaires conseils, qui, bien loin d'être suivis, ne sont presque pas connus dans ce siècle criminel : *An quisquam illam penitentiam putat ubi acquirendæ ambitio dignitatis?* pensez-vous faire pénitence quand, possédés par l'ambition, vous soupirez après les honneurs, et que vous vous engagez à de nouveaux crimes pour parvenir à de nouvelles dignités ? *Ubi vini effusio* : quand vous faites bonne chère, quand vous vous noyez toutes les nuits dans le vin, et que vous oubliez que le jeûne est le partage des pénitents ; quand vous ne vous privez pas des plaisirs licites ? Sachez que, pour apaiser la justice divine que vous avez irritée par vos débauches, il faut renoncer au siècle et à ses divertissements, passer les nuits en prières, et employer dans les larmes le temps que la nature a destiné pour le repos. Enfin, il faut vivre de telle façon que vous mouriez à toutes choses, et que votre vie soit l'image d'une longue et cruelle mort : *Vivendum ità ut vitali huic moriamur usui*. (**Senault**, *Panégryrique de S. Nicolas*).

[Sentiment de S. Augustin sur la conversion d'un pécheur]. — Pesez cette sentence toute d'or de S. Augustin : Il ne faut point désespérer d'un pécheur, pour méchant qu'il soit, pendant qu'il est encore en vie ; et, si on n'en désespère point, ce n'est pas un acte d'imprudence de prier pour lui. S. Léon est dans le même sentiment. Pendant cette vie mortelle, on ne doit désespérer de la conversion de personne ; mais il faut souhaiter la correction de tous les hommes, avec le secours de DIEU, qui relève ceux qui sont brisés, qui délire ceux qui sont enchaînés, et qui illumine ceux qui sont aveugles. — On peut dire que JÉSUS-CHRIST a signalé la gloire de son nom en destinant ce saint, comme il fit S. Paul, à la conversion des nations et des peuples. C'est un vase d'élection, dit le Seigneur, que je me suis réservé pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël. S. Paul converti est devenu l'instrument de la conversion de l'univers. Sa conversion a été la conversion du monde. C'était son emploi, pendant qu'il était sur la terre, c'est encore son grand ouvrage et sa plus chère conquête, maintenant qu'il est dans le ciel. Il ne cesse point de s'employer à la conversion des hommes, et par son exemple et par ses prières et par sa doctrine. Le seul souvenir

de sa conversion fait une puissante impression sur les cœurs, parce que, comme dit S. Bernard, le pécheur conçoit par-là l'espérance du pardon, qui l'excite à faire pénitence, et celui qui en a déjà pris le dessein y trouve le modèle d'une parfaite conversion. Apprenez de ce grand Apôtre à faire valoir la grâce de votre conversion en travaillant, comme lui, à la conversion des autres. Car la gloire de celui qui se convertit est de travailler avec ferveur ; et, comme la vue s'affaiblit lorsqu'elle ne peut agir, ainsi qu'il arrive à ceux qui demeurent longtemps dans un cachot ténébreux, de même la vertu se perd lorsqu'elle est sans action : l'exercice la soutient et la conserve. Ne vous contentez donc pas de vous convertir à DIEU, si vous n'en tirez beaucoup d'autres de l'abîme d'où vous êtes sorti. Aujourd'hui S. Paul a été seul renversé par terre ; mais le monde s'est relevé avec lui. (*Vie de JÉSUS, du P. Nouet*).

[Imiter les saints pénitents]. — Voilà le fruit que vous devez retirer de la pénitence de ce grand saint. Mais quel est celui que vous devez retirer, à présent, de celle de l'enfant prodigue ? Il vous a fait voir, par son exemple, qu'un pénitent doit faire des efforts pour sortir du péché, qu'un pénitent doit s'humilier à la vue de ses péchés, qu'un pénitent doit persévérer dans les sentiments de sa pénitence. Lorsqu'un pénitent est dans ces dispositions, il peut tout attendre de la miséricorde de son DIEU. Vous avez déjà vu les premiers effets de la bonté du père de l'enfant prodigue, dont je dois maintenant vous exposer les miséricordes, afin de vous faire comprendre jusqu'où vont les miséricordes de DIEU à l'égard des pécheurs qui se repentent. Je dis, Messieurs, que la parabole de notre évangile fait voir que le pécheur, par la pénitence, peut s'élever à un degré plus haut que celui d'où il était tombé ; le pécheur, par la vertu de la pénitence, peut surpasser en mérite les justes qui ne sont pas tombés dans les péchés énormes. Mais je dis aussi que ce serait tirer une fausse conséquence de la parabole de notre évangile que de prétendre que les miséricordes de DIEU sont si grandes qu'elles se répandent même sur les pécheurs qui vivent dans l'impénitence, et qui ne travaillent point à se convertir. (*Année Évangélique, Lambert*).

[Dieu toujours prêt à recevoir le vrai pénitent]. — Que DIEU soit tout prêt à recevoir le pécheur qui revient à lui, on n'en peut pas douter ; et cette vérité est exprimée si clairement dans la parabole de notre évangile, qu'elle serait suffisamment prouvée quand bien même les saintes Écritures ne nous fourniraient pas une infinité d'autres preuves. *Lorsqu'il était encore loin, son père l'aperçut ; il fut touché de compassion, courant à lui, il se jeta à son cou et l'embrassa. Lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, il n'attend pas que son fils soit arrivé pour lui donner des preuves de son amour. Il fut touché de compassion : il aimait donc ce fils, malgré ses égarements, ses ingratitude et sa désobéissance. Il court*

après lui : peut-on marquer plus d'empressement ? Il se jette à son cou, il l'embrasse : quel amour ! quelle bonté ! quelle miséricorde ! L'amour, quand il est véritable, n'en demeure pas à de simples démonstrations ; il ne tarde guère à passer jusqu'aux effets. Cet enfant prodigue est revêtu de la plus belle robe : car, sans cela, il n'eût pas été en état de prendre place au festin que son père avait fait préparer. Les pécheurs donc, quand ils sont purgés par la pénitence, peuvent assister au festin où le pain que l'on mange est la propre chair de JÉSUS-CHRIST. Je dis quand ils sont purgés par la pénitence : car je crains toujours que les pécheurs, habiles à se tromper eux-mêmes, et qui abusent des vérités les plus saintes, ne se servent mal à propos de cet exemple, et n'approchent avec trop de hâte des mystères sacrés. Le clergé de Rome, écrivant à S. Cyprien, dit que ceux qui, n'étant pas encore purifiés par la pénitence, veulent qu'on avance le temps de leur communion, au lieu d'un remède salutaire, reçoivent le venin pernicieux d'une communion précipitée : *Pro salutaribus remediis exitiosa deprecantur propter communionis venena*. Je ne nie donc pas que les pécheurs ne puissent être admis à la table du Seigneur, mais je prétends que, pour en approcher avec fruit, il faut qu'ils soient dans les mêmes sentiments dont vous venez de voir que l'enfant prodigue était pénétré. Il est donc vrai que le Sauveur aime les pécheurs, qu'il est venu chercher les pécheurs, qu'il répand ses grâces les plus précieuses sur les pécheurs ; n'omettons jamais la condition essentielle : pourvu qu'ils se repentent, qu'ils profitent de ses enseignements, et qu'ils fassent de fruits dignes de pénitence. (*Le même*).

[Sujets qu'a le pécheur de s'attrister]. — Rappelez, si vous pouvez, dans votre mémoire tous les malheurs de la vie qui peuvent accabler le cœur de tristesse : vous en trouverez dans votre péché, et de la même espèce et de plus grands, qui doivent vous plonger dans le chagrin. On s'attriste pour avoir perdu le fruit de ses services et de ses fatigues : vous avez perdu tout le fruit de vos bonnes œuvres. On s'attriste si l'on est forcé de s'éloigner de sa patrie : vous êtes bannis du paradis. On s'attriste quand on est chargé de dettes : juste ciel ! que ne devez-vous pas à DIEU. On s'attriste lorsqu'on se voit sans réputation et dans l'infamie : vous êtes devenu un objet d'horreur aux yeux des saints et de DIEU même. On s'attriste quand on se trouve renfermé dans une cruelle prison : vous êtes l'esclave du démon et de l'enfer. On s'attriste lorsqu'on languit dans un lit, attaché par une dangereuse infirmité : votre âme est morte. On s'attriste si l'on nous a enlevé la somme d'argent que de longues sueurs avaient amassée : de combien de dons surnaturels n'êtes-vous pas dépouillés. On s'attriste quand on a à se défendre de plusieurs ennemis tout à la fois : toutes les créatures sont prêtes à vous perdre pour venger DIEU. On s'attriste de la perte d'un père, d'un époux, d'un ami : en perdant DIEU vous avez perdu père, époux, ami. On s'attriste quand on est

à la merci d'un ennemi : DIEU est votre ennemi, et vous êtes à sa merci. On s'attriste quand on est tombé dans la disgrâce d'un maître également grand et aimable : il n'est pas de maître égal à DIEU en grandeur et en bonté, et il vous hait. (**Le P. de la Pesse**, *Sermon sur la douleur du pénitent*).

[Nécessité de faire pénitence]. — *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Point d'exception, la menace est générale, tous sont en danger de périr : tous sont donc pécheurs, tous ont donc besoin de pénitence. Cette vérité ne souffre aucune contradiction ; tout le monde tient sur cet article le même langage et la même conduite ; chacun convient qu'il doit faire pénitence : et personne cependant ne la fait. Les uns promettent de la faire à l'avenir, les autres se flattent de l'avoir déjà faite. Les premiers sont des téméraires, qui risquent, sur une chose aussi incertaine que le temps, le bonheur ou le malheur de leur éternité ; les seconds sont des présomptueux, qui prétendent avoir assez pleuré pour éteindre des flammes éternelles. La douleur que produit la vraie contrition dure autant que la vie ; je me défie de la sincérité des larmes dont je vois que la source se tarit en un moment. Mais, quand vous seriez assuré d'avoir pleinement satisfait pour vos anciens péchés, est-ce donc que vous êtes dès-là devenu impeccable ? Avez-vous, depuis ce temps, été toujours assez fidèle pour n'avoir plus besoin de solliciter tout de nouveau votre grâce ? Ce n'est que par la pénitence qu'on la demande ou qu'on l'obtient. Ayez donc recours à ce puissant moyen, tout autre moyen est inutile ou du moins insuffisant. (**Le P. la Neuville**).

[Degrés de la pénitence]. — La pénitence, qui a pour but d'assujettir et de mortifier le corps par une conduite toute contraire à une vie déréglée, nous fait d'abord renoncer au mal, que nous avouons nous-mêmes criminel ; ensuite, à mesure que nous avançons dans ses voies, nous retranche le superflu, que nous prétendions innocent ; de-là nous prive même du commode, dont nous avions cru ne pouvoir nous passer ; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire. Excellente idée de la pénitence et de ses divers degrés. S'il y en a où notre faiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, et désirons d'y parvenir. Elle nous a fait renoncer au criminel, c'est-à-dire aux plaisirs impurs, que la loi de DIEU défend, parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de DIEU, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté : *Non permanebit spiritus meus in homine quia caro est*. Elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle et l'innocence des mœurs et que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne pensent qu'à satisfaire leurs sens : *Non invenitur in terrâ suaviter viventium*. Elle

nous prive du commode, c'est-à-dire des aises de la vie, qui, quoique absolument permises, ne laissent pas de fomentier la rébellion de la chair. Elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux saints de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, et faire néanmoins pénitence. Mais ce que les saints ne comprenaient pas est devenu un secret de la dévotion du siècle. Car on peut dire que jamais siècle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévère, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce. Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? Ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, et que c'est une raison supérieure pour se dispenser des lois les plus communes ? Cependant l'Apôtre l'a dit, et il est vrai ; la pénitence, pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même, et l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché qui est l'ennemie de DIEU : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt*. (Carême de **Bourdaloue**).

[Illusions]. — Les chrétiens sont appelés par les anciens Pères, des poissons qui naissent dans les eaux du baptême, et qui y doivent toujours vivre, comme dans leur élément. Mais, hélas ! combien peu demeurent dans ce bain céleste ! Il y en a un autre qui est le bain de la pénitence, dont les eaux ne sont pas si claires ni si tranquilles, à la vérité, mais qui sont très-propres pour rendre la blancheur que l'on a perdue et pour fortifier la santé. Ces eaux sont les larmes que le repentir tire du cœur, et qui coulent par les yeux du pénitent. C'est ainsi qu'elles coulaient des yeux de David, qui dit : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei quia non custodierunt legem tuam* : mes yeux ont été deux sources perpétuelles de larmes, non parce que mon fils s'est soulevé contre moi, que j'ai vu mes peuples rebelles, que j'ai eu de puissants ennemis, mais parce que je n'ai pas gardé votre loi, ô Seigneur ; parce que j'ai violé vos commandements. Est-ce pour cela que vous pleurez, ô femmes, à qui les larmes viennent si aisément dans les yeux ? Hélas ! c'est pour toute autre chose : vous êtes inconsolables de la mort d'un enfant, de la perte d'un mari, et vous ne pleurez pas la perte de votre âme, la perte de la grâce, la perte de DIEU, la perte du paradis ! Cependant il faut qu'un vrai chrétien soit un poisson, qui vive toujours ou dans les eaux de l'innocence ou dans les eaux de la pénitence, et non pas dans les eaux de la mer du monde, où il ne peut souffrir que de grandes tempêtes, et enfin faire un déplorable naufrage. (*Homélie de Godeau*).

[Il faut fuir les occasions du péché]. — Pour faire une véritable pénitence, ce n'est point assez de quitter les occasions prochaines du péché, il faut les fuir incessamment, il faut fuir bien loin. En voici les raisons : —

1^o Sans pénitence, point de salut ; point de pénitence sans détachement du péché ; point de détachement du péché sans fuite de l'occasion, qui a une liaison si essentielle avec le péché. — 2^o. Joseph, sans compter sur sa vertu, fuit promptement, il est victorieux : David différa de fuir, il fut vaincu. — 3^o. Si vous voulez conserver sûrement votre innocence, éloignez tant que vous pourrez votre cœur des objets qui ont su l'enflammer ; un flambeau mal éteint se rallume bientôt pour peu qu'on le rapproche du feu. — Ne perdez jamais le souvenir de ces importantes maximes ; tâchez qu'elles fassent toujours une forte impression sur vous ; priez instamment le Seigneur de vous y rendre dociles. (*La Morale du Nouveau Testament, du P. la Neuville*).

[Sentiments de componction et d'humiliation]. — Comment apaiserai-je la justice divine irritée contre moi ? Il faudrait, Seigneur, pour l'apaiser ou réparer l'offense que je vous ai faite, une humiliation qui égalât cette offense, ou satisfaisre pour cette même offense par une peine qui lui fût proportionnée. L'un et l'autre sont impossibles : et, si DIEU ne cède de sa part, je suis perdu. Comment réparerai-je, en m'humiliant devant lui, l'injure que je lui ai faite en me révoltant contre lui ? Je l'ai offensé, parce que j'ai violé sa loi, et j'étais infiniment méprisable à ses yeux quand j'ai péché ; je suis aussi haïssable que méprisable après ma désobéissance. L'honneur que je lui peux faire sera donc infiniment moins considérable que l'injure que je lui ai faite est énorme. — Tels furent toujours les sentiments de ce saint pénitent. Comment pourrai-je satisfaire pour la peine qui est due à mon crime ? Peut-il y avoir une peine qui punisse l'outrage fait à un DIEU ? Si ses ordres n'étaient pas violés, si le péché n'offensait pas son infinie majesté, on ne pécherait point, à beaucoup près, si grièvement, et l'on trouverait un châtiment qui expiât notre faute, parce qu'il ne s'agirait que d'égaliser le supplice d'une créature au mépris d'une autre créature. Mais notre péché est énorme, et par lui-même il est indigne de pardon, parce que nous le commettons contre la volonté et la gloire d'un DIEU. Quelle peine peut souffrir un homme laquelle ôte à un DIEU infini en toutes ces perfections le droit d'exiger de lui des honneurs toujours plus grands ? Notre bassesse nous rend absolument incapables de satisfaire à sa justice. (**Le P. de la Pesse**).

[Sentiments d'une âme vraiment pénitente]. — Qu'ai-je fait, et à quoi pensais-je quand j'ai commis un tel crime ? J'ai offensé le plus aimable de tous les pères, l'auteur de tous biens et celui qui m'a toujours tendrement aimé ; je l'ai méprisé lors même qu'il répandait ses bénédictions sur moi, et que je voyais autant de marques de son infinie bonté que j'apercevais de biens soit dans moi soit dans mon prochain. Mais que répondrai-je à JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur, qui m'a aimé jusqu'à l'excès, tout indigne que j'étais de son amitié ? Il s'est livré lui-même à la mort pour

moi : et je continue toujours à l'offenser ! Quelle ingratitude, quelle cruauté ! Mon Seigneur a bien voulu être honteusement flagellé, couronné d'épines, attaché en croix, pour l'expiation de mes crimes : et je continue toujours à en commettre de nouveaux ! Il me crie de dessus la croix *qu'il a soif* : et je ne cesse de lui présenter à boire du fiel très-amer. — Qui pourrait encore me faire comprendre la gloire que j'ai perdue en commettant ce péché mortel ? J'étais héritier du royaume céleste ; la vie éternelle et bienheureuse m'était destinée pour récompense : j'y ai renoncé pour jouir d'un plaisir honteux ; je m'en suis rendu indigne par un blasphème que j'ai proféré contre DIEU, par une noire calomnie que j'ai faite à mon prochain. — Et de quoi cela m'a-t-il profité ? Me voilà tombé dans le dernier de tous les malheurs. Je me suis rendu esclave du démon, le plus cruel de mes ennemis ; et sitôt que ce corps mortel, qui s'use et se corrompt tous les jours, aura perdu ce qui lui reste de vie, l'âme criminelle sera condamnée au feu éternel. Ah ! malheureux que je suis, peut-être que dès demain, dès cette nuit, je serai plongé dans l'étang de feu et de souffre ! Mais ce qui me cause le plus de douleur, c'est mon extrême ingratitude envers mon père et mon Seigneur, qui me faisait d'autant plus de biens que je l'offensais avec plus de liberté. (**Bellarmin**, *Opuscules*).

[Motifs surnaturels pour les larmes de la pénitence]. — Il ne faut pas croire, Messieurs, que toutes les larmes que nous répandons aient la même force que celles de Madeleine, si elles ne coulent de la même source et si elles ne sont vivifiées par le même motif. L'eau du Baptême n'a aucune efficacité d'elle-même si elle n'est élevée à la dignité de sacrement par les paroles de celui qui baptise : il en est de même des larmes qui tombent de nos yeux ; elles sont inutiles si le motif de la pénitence ne les fait répandre. Non, toutes ces larmes que la tendresse du tempérament fait verser avec tant de facilité ne servent de rien pour le salut ; toutes celles qu'une perte de biens ou d'amis fait couler ne sont que des eaux stériles qui ne produisent rien pour le ciel : il faut que le Saint-Esprit les rende fécondes ; autrement, elles sont sans fruit, où si vous voulez, il faut, selon la pensée et l'expression de S. Augustin, pleurer avec science : *Doctè plangite*. Que veut dire ce grand saint ? Y a-t-il donc de la science à pleurer ? Oui, sans doute, et la plupart des hommes sont des ignorants dans leur souffrance pour ne savoir pas l'usage qu'ils doivent faire de leurs larmes. Car ce renversement de fortune qui les fait tant gémir et verser tant de pleurs, ces pertes d'enfants ou d'amis qui leur cause tant de regrets, cette mauvaise humeur d'un mari et tant d'autres disgrâces qui sont si sensibles à cette femme, si tout cela était souffert pour DIEU et pour la satisfaction de leurs péchés, quels trésors et quel amas de mérites ! quel poids de gloire dans le ciel ! Et tout cela est perdu faute d'en savoir faire l'usage qu'il faut ; *Plangite doctè*. — Eh ! quoi,

ajoute S. Cyprien, quand vous avez perdu quelque bien de fortune, vous êtes inconsolables, vous faites paraître en toutes les rencontres des marques de la douleur qui vous presse : eh ! vous avez perdu votre âme, vous avez perdu DIEU, par vos péchés, et vous avez les yeux secs et le cœur insensible ! *Animam tuam perdidisti, et non acriter plangis, non acriter ingemiscis !* Je vois bien ce que c'est, et je découvre facilement la cause de cette insensibilité : c'est, dit-il, que les hommes ont une véritable douleur de la perte des biens qui regardent le corps et les avantages du temps, parce qu'ils les estiment et qu'ils y sont fortement attachés ; leur tristesse est sincère dans toutes ces rencontres ; mais ils n'ont qu'une douleur apparente pour la perte des biens éternels, qu'ils estiment peu et auxquels ils ne pensent quasi jamais : c'est pourquoi leurs larmes ne viennent point du cœur, comme celles de Madeleine, dont la douleur qui les cause n'est pas moins violente qu'elle est sincère. (**Houdry**, *Sermons*).

COMMUN DES SAINTS.

qui se sont sanctifiés dans le monde.

AVERTISSEMENT.

C'est une vérité constante que, dans l'ordre de la nature, c'est la Providence qui a établi et ordonné cette diversité d'états et de conditions qui entretient la société des hommes, et qui maintient dans une dépendance mutuelle les villes, les royaumes et les républiques. De même, par la providence surnaturelle de DIEU sur les fidèles, en général et en particulier, il les appelle tous à son service, dans l'état de vie où il les a fait naître ou dans la condition où il les a mis; et par conséquent il y a attaché les moyens d'arriver à leur fin, le bonheur éternel, et les grâces pour se sanctifier en cet état, et même s'y élever à une éminente sainteté.

C'est ce qui fait que l'Eglise reconnaît des saints de toutes les professions et de tous les genres de vie, et que S. Paul, pour nous ôter tout prétexte de négliger notre sanctification en l'état où nous sommes, déclare hautement que tous les hommes ne sont pas apôtres, prophètes, docteurs, et n'ont pas tous les mêmes talents; d'où suit que DIEU n'exige pas de tous les mêmes services ni les mêmes devoirs; mais il veut que tous soient saints: Hæc est voluntas DEI sanctificatio vestra (I Thessal. IV). Sans qu'il soit besoin d'en apporter des preuves tirées de de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans la primitive Eglise les chrétiens étaient presque tous saints, exerçaient les mêmes emplois que nous, les mêmes charges, les mêmes métiers, en menant une vie commune, et souvent une vie cachée et obscure, comme a fait S. Joseph, et le Sauveur même pendant plusieurs années. — Or, les saints dont il est ici question sont de ce nombre: ils se sont sanctifiés dans une vie commune, par l'exercice des vertus et des

maximes chrétiennes, par la pratique des bonnes œuvres, par la résignation à la volonté de DIEU, par leurs souffrances et par l'observation exacte des devoirs de leur état, des commandements de DIEU et de l'Eglise. — Il peut donc arriver, en quelque ville ou en quelque lieu particulier, qu'on célèbre la fête d'un saint de ce caractère, dont le prédicateur n'a autre chose, pour en faire l'éloge, qu'une vie sainte et réglée, qui est d'un prix inestimable. On trouvera ici, sur ce sujet, ce qu'on pourra appliquer à un saint reconnu pour tel en particulier.

LES SAINTS DANS LE MONDE.

[Fidélité aux devoirs d'état]. — Puisque nos infidélités au service de DIEU sont la source ordinaire de notre manque de confiance, faisons tarir cette source empoisonnée par une exacte et constante fidélité. Ne refusons rien à DIEU de tout ce que nous savons bien qu'il nous demande ; et certainement, en lui demandant, nous serons pleins d'une sainte confiance de tout obtenir. Passons du moins quelque temps à examiner ce que le Seigneur demande de nous, dans l'état où il nous a mis. Il ne nous sera pas difficile d'en être instruits. Sommes-nous dans l'état religieux : ne cherchons pas d'autres marques plus évidentes de la volonté de DIEU que nos règles ; observons-les désormais sans réserve et sans ménagement. Sommes-nous honorés de l'auguste dignité du sacerdoce : remplissons jusqu'aux moindres devoirs de cet état sublime, et vivons selon la sainteté de notre vocation. Vivez-vous dans le siècle : considérez quels sont vos devoirs, non pas en général, comme l'on fait d'ordinaire, mais en particulier et dans le détail : devoirs à l'égard de votre famille, de vos enfants, de vos domestiques ; devoirs de chrétiens ; pratiques de piété constante, exercices de religion assidus, observation indispensable des commandements du Seigneur et des maximes de l'Evangile ; et prenez la résolution efficace de ne plus rien refuser désormais au Seigneur. C'est ainsi que ce saint homme dont nous parlons s'est sanctifié dans l'embaras même et parmi les affaires du monde. Nous pouvons nous sanctifier de la même manière, si nous nous efforçons de marcher sur ses traces et d'imiter son exemple. (**Croiset**, *Exercices de piété*.)

[Il y a eu des saints partout]. — Cette multitude de saints de tout état et de toute condition sont, au sentiment du grand Apôtre, une nuée de témoins qui déposeront un jour contre nous, et qui nous reprocheront notre lâcheté. *Tantum habentes testium nubem* : leur nombre sera une convic-

tion claire et manifeste que nous l'avons pu, et que ce n'est peut-être que notre faute si nous y avons manqué. *Testium nubem* : c'est une nuée qui est au-dessus de nous, suspendue au milieu de l'air, qui nous marque qu'ils ont été sur la terre sans y être attachés d'affection ; que, au milieu des affaires dont ils semblaient être accablés, ils se sont élevés par leur piété et n'ont pensé qu'au ciel. *Testium nubem* : c'est une nuée qui porte les pluies des grâces, et qui les obtient de DIEU pour ceux qui sont dans les mêmes emplois et qui expérimentent les mêmes difficultés. Mais prenons garde que ce ne soit une nuée qui crèvera un jour sur notre tête et qui éclatera en foudres, en prononçant l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes assez malheureux pour nous perdre.

Ah ! Messieurs, quel sensible regret un jour, quand DIEU nous fera voir la place qu'il nous avait marquée parmi ceux de même rang et de même condition que nous ! Que répondra cet homme qui s'est perdu dans une condition où mille autres, qui n'avaient pas plus de moyens ni de secours que lui, se sont sanctifiés ? Ils s'élèveront alors contre lui ; ils rendront témoignage que c'est uniquement sa faute, et que cette condition d'elle-même lui pouvait être un moyen de gagner le ciel. Que pourra répliquer ce magistrat ou ce juge, qui se sera damné dans l'exercice de sa charge, à celui qui s'y sera fait saint, quoiqu'il n'eût pas plus d'avantage, et qui a peut-être succédé dans le même tribunal ? Cette charge que vous avez souillée en vendant la justice est-elle la cause de votre damnation ? lui dira-t-il. Non, puisqu'elle m'a fait saint ; et vous n'êtes réprouvé que pour avoir abusé du pouvoir et de l'autorité qu'elle vous donnait. C'est donc vous qui êtes la cause de votre perte, et non pas cet emploi, qui vous fournissait les moyens de vous sanctifier avantageusement. — Je dis la même chose de tous les genres de vie, où ceux qui s'y sont sanctifiés seront les premiers à presser la condamnation des autres, après que par leur exemple ils auront fait voir que non-seulement nous pouvons nous sanctifier et servir DIEU en toute sorte de condition, mais encore que jamais nous ne nous acquitterons mieux des devoirs de notre emploi et de notre condition que quand nous y servirons plus fidèlement DIEU, et que nous tâcherons de nous y sanctifier.

Voilà ce qui doit confondre ceux qui prétendent aujourd'hui ne pouvoir mener une vie chrétienne avec les soins qui sont attachés à leur profession, ou qui croient que leur état, leur emploi et leurs affaires, les dispensent de travailler à leur sanctification. Etrange illusion, Messieurs, qui n'est pas moins dangereuse qu'elle est ordinaire dans le monde, où l'on n'entend autre chose que des excuses, des prétextes, des difficultés et des obstacles qu'on s'imagine trouver dans la pratique des vertus et dans l'accomplissement de ses devoirs ! mais illusion que je veux tâcher de dissiper, faux prétexte que je veux m'efforcer de détruire, en vous faisant voir qu'il n'y a point de condition, point d'état ni d'emploi, où l'on ne puisse se sanctifier. Ce dessein doit être d'une grande consolation

pour tous les gens du monde, puisqu'ils y verront clairement non-seulement qu'ils peuvent se sanctifier dans leur condition, mais encore qu'ils doivent faire de leur condition même le moyen de leur sanctification. (**Houdry**, *Sermons*).

[Grâces dans chaque état].—On peut servir DIEU et se sanctifier dans toutes les conditions. Comme c'est une vérité qui, d'un côté, détruit tous les vains prétextes qu'apporte la négligence des esprits lâches, et de l'autre calme tous les troubles que la crainte et la défiance excitent dans les âmes faibles, on ne saurait trop solidement l'établir. J'en trouve deux ou trois raisons, bien capables de convaincre quiconque y voudra faire un peu de réflexion. — La première est que chaque état de vie et chaque condition a ses grâces propres et ses moyens particuliers pour cela. La grâce, que l'Ecriture-Sainte appelle une rosée céleste, est une cause générale qui s'accommode à chaque profession, à chaque emploi, à chaque état de vie en particulier, pour nous en faire remplir tous les devoirs et accomplir les obligations. La grâce, par exemple, tombe sur cet homme de qualité, et elle en fait un cœur noble, courageux et zélé pour l'intérêt de DIEU et pour le service de son prince : voilà comme elle s'accommode à sa condition. Elle descend dans l'âme de ce juge et lui donne une droiture de cœur, un amour de la justice, une force et une vigueur pour tenir la balance dans l'équilibre, sans qu'elle penche du côté de la faveur ni de l'intérêt. Elle s'arrête sur cet homme engagé dans le négoce et dans les affaires, et elle lui inspire une fidélité à l'épreuve ; sur cet ecclésiastique, et elle le rend un homme de DIEU, qui soutient par l'exemple de sa vie la sainteté de son caractère ; sur un religieux, et elle en fait un saint. Ce peut être la même grâce, mais qui s'accommode au naturel différent des hommes et aux conditions où DIEU les a mis : et cela, soit que la grâce soit toujours la même et diffère seulement par rapport aux effets qu'elle produit ; soit, comme semble le dire le prince des Apôtres, qu'elle soit véritablement différente selon la diversité des personnes, et que DIEU, qui en connaît toutes les espèces, toutes les propriétés et tous les usages, les proportionne à l'état, au naturel et aux inclinations de chacun en particulier : *Multiformis gratia DEI* (*Le même*).

[Les riches]. — La condition des personnes riches est bien décriée dans l'Évangile, à cause que les richesses ouvrent une porte large à tous les vices, nous fournissent les moyens de satisfaire nos désirs, et nous en facilitent l'exécution : c'est pourquoi elles sont l'objet des malédictions et des anathèmes du Fils de DIEU : *Vae vobis divitibus*. Cependant, ces mêmes richesses, si l'on voulait s'en servir comme il faut, quel avantage ne fourniraient-elles point pour la sanctification ! On pourrait racheter ses péchés par l'aumône ; toutes les œuvres de charité, auxquelles le ciel est promis, par quel moyen et par quelles personnes les peut-on mieux

pratiquer que par les richesses et par ceux qui les possèdent? Ne peut-on pas dire que, s'ils voulaient faire un bon usage de leurs biens, ils auraient presque sans peine et sans travail ce que les autres n'emportent que par violence et avec de puissants efforts? D'où il suit que c'est une erreur et une illusion, qui vient de l'ennemi de notre bonheur, de croire que, si nous étions dans un autre état que dans celui où DIEU nous veut et où il nous a mis par les ordres de sa providence, nous le servirions mieux, pendant que nous quittons les moyens et les avantages présents que nous avons en main, pour en souhaiter d'autres imaginaires, et qui ne seront peut-être jamais. (*Le même*).

[Faux prétextes]. — Cette femme se consume de regrets inutiles de n'être pas entrée dans une religion où elle se croyait appelée, et, dans l'embarras importun d'un ménage, pense combien elle vivrait plus heureuse si, loin des soins d'une famille et de la mauvaise humeur d'un mari, elle n'avait qu'à penser à DIEU et à son salut: Je ne travaillerais, dit-elle, qu'à cette grande et importante affaire, si je m'étais consacrée à DIEU dans un cloître; et maintenant je n'ai pas seulement le loisir d'y penser. A quoi vous servent tous ces regrets? votre engagement n'est-il pas fait? n'avez-vous pas pris votre parti? Ce n'est donc plus qu'une tentation qui vous empêche de faire ce que vous devez, tandis que vous occupez votre esprit tout entier à penser à ce que vous feriez si vous étiez dans un autre état. (*Le même*).

[On peut se sanctifier dans le monde].—Il est constant que le monde, corrompu et regardé comme l'empire des ténèbres, est trop opposé à l'esprit de vérité pour en allier les maximes impies avec les règles saintes de l'Evangile. Gardons-nous bien d'affaiblir les anathèmes que JÉSUS-CHRIST a si justement prononcés, et de vouloir accorder le culte de Baal avec celui du DIEU d'Israël. Mais, à considérer le monde comme une société de personnes qui remplissent différentes professions, comme un assemblage de conditions plus ou moins élevées, où les hommes engagés par leur naissance ou par leurs talents se prêtent des secours mutuels, veillent chacun à leur état, à leur sûreté, à leur commodité, à la gloire et au bonheur de la patrie, ce commerce, cette liaison, cette utilité réciproque, qui forme les mœurs, qui polit la raison, qui nous rend nécessaires les uns aux autres, est sans doute, dans l'ordre naturel, le chef-d'œuvre de la sagesse divine, le caractère particulier et le plus glorieux apanage de la nature humaine. Et dans ce sens, c'est une erreur de prétendre que les maximes de l'Evangile et la pureté de sa morale soient manifestement incompatibles avec les devoirs et les bienséances de chaque profession. (*Pièces d'éloquence présentées à l'Académie Française, en l'année 1703; Premier discours*).

[L'honnête homme et le chrétien]. — L'honnête homme, même selon le monde, et le parfait chrétien sont si semblables, qu'on ne se méprend point même en les confondant. Car enfin, quelle est l'idée qu'on se forme d'un honnête homme dans le monde ? C'est un assemblage des qualités les plus essentielles du chrétien. L'honnête homme a le cœur bon, les intentions droites ; son esprit est éclairé pour discerner le bien, et sa volonté s'y livre sans réserve ; ses sentiments sont nobles et élevés ; attentif à la justice plus qu'à ses propres intérêts, il n'a point de juge plus sévère que lui-même. S'agit-il des avantages de l'État, ses biens deviennent les trésors publics, ses services n'ont pour principes que la grandeur d'âme, et pour but que la gloire ; son obéissance est l'effet de sa raison, et non d'une crainte servile. Mais est-ce là le portrait d'un honnête homme selon le monde, ou le portrait d'un chrétien, que je viens de tracer ? Et la morale de JÉSUS-CHRIST ne m'a-t-elle point fourni les couleurs dont je le représente. Quelle conformité de mœurs, de conduite, de sentiments, entre l'honnête homme et le parfait chrétien, dans ces circonstances essentielles de la vie qui sont les points décisifs de la probité et de la religion ! — Mais, me dira-t-on, comment accorder les lois sévères du christianisme avec ces manières liantes que le monde demande dans un honnête homme, ces égards, cette complaisance, cette attention, ce tour d'esprit agréable ? On ne peut faire descendre le chrétien dans tous ces détails du grand art de plaire. — Vous vous trompez : la charité fait en l'un ce que la politesse fait en l'autre. Le parfait chrétien est d'un commerce fort aisé ; ses mœurs sont douces et ses manières prévenantes ; il n'aime point à dominer dans les assemblées. Son entretien est exempt d'aigreur et d'a-mertume ; son cœur ne connaît point les mouvements de l'envie, et ne ressent jamais cette joie maligne que les disgrâces d'autrui répandent sur le visage et dans les discours. C'est donc en vain que vous prétendez mettre une barrière insurmontable entre l'honnête homme selon le monde et le véritable chrétien : il ne faut que vous les représenter l'un et l'autre ; même paix, même langage, même conduite. (*Le même recueil, Discours premier*).

[Les exemples des saints]. — Rappelons dans notre mémoire la conduite des grands hommes qui nous ont précédés ; parcourons les annales où sont écrites les vies de ces héros chrétiens que la religion nous propose pour modèles ; remontons de siècle en siècle, et considérons cette foule de saints de tout sexe, de tout âge et de toute condition : demandons-nous à nous-mêmes pourquoi, courant la même carrière où ils ont couru, possédant les mêmes emplois, occupant les mêmes postes, nous ne pourrions pas nous sanctifier dans le siècle comme ils s'y sont sanctifiés. (*Le même*).

[Caractère du chrétien fidèle à Dieu dans le monde]. — Considérons un chrétien

toujours attaché aux règles de son devoir, au milieu de la corruption du siècle ; suivons ce chrétien du monde : toujours attentif à ses obligations les plus indispensables, il ne se contentera pas d'éviter les vices de son état, il s'efforcera encore d'en acquérir toutes les vertus, persuadé que la tiédeur conduit au relâchement, et le relâchement au désordre. Un travail assidu lui fera vaincre tous les obstacles qu'il trouve à sa perfection ; et comme ses périls sont continuels, sa précaution sera toujours agissante pour en triompher. Ainsi ce chrétien, aidé de la grâce, sera fidèle à DIEU au milieu du monde, sans que ses occupations extérieures le détournent de son devoir, sans se laisser remplir de vaines idées d'ambition et de fortune, sans que les mauvais exemples l'entraînent dans le vice, puisque les dérèglements viennent de l'homme, et non pas de son état et de sa condition. Sans s'attacher aux biens passagers qu'il possède, ni oublier les éternels que la religion lui promet, il ne cherche point dans son élévation ni dans ses richesses des prétextes à son relâchement ; il trouve même dans sa prospérité des motifs de vertu, qui le ramènent à DIEU par la reconnaissance, et qui l'engagent à lui être toujours fidèle, quelque pressantes que soient les sollicitations qu'on lui fasse pour le détourner de son service. (**Anonyme**).

[La vraie vertu]. — La vraie vertu resserre nos pensées et nos vues, nos mouvements et nos démarches, dans les bornes de notre état. Elle retranche dans l'économie de nos actions tout ce qui n'est pas de l'ordre, et nous tient en toutes nos occupations comme sous la main de DIEU. Elle fait que nous marchons vers la bienheureuse éternité, dans le chemin que la Providence nous a tracé, sans nous détourner ni à droite ni à gauche. Vivant, agissant, nous conduisant de la sorte, nous amassons des trésors de mérites ; nos occupations, grandes ou petites, ordinaires ou extraordinaires, éclatantes ou obscures ; nos actions les plus simples, les plus communes, les plus familières, les plus basses et les plus méprisables aux yeux des hommes, ont aux yeux de DIEU un mérite, une beauté qui attache les regards de sa miséricorde sur nous. (**Anonyme**).

[Accorder tous ses devoirs]. — Les personnes pénétrées de tout ce qu'il y a de solide et de grand dans la religion sont celles mêmes qui savent le mieux l'accorder avec le monde. Dans le monde, on les voit suivre une conduite honnête, aisée, qui n'effarouche personne, et qui est également agréable et irrépréhensible ; car, pour ne déplaire à qui que ce soit, on ne leur trouve pas moins d'exactitude. Dans la religion, on les voit réglées, soumises, sévères pour elles-mêmes, accommodantes pour tout le monde dans les choses qui ne vont point contre leur devoir, mais encore plus discrètes et plus retenues dans celles qui blessent les maximes qu'elles pratiquent. Ainsi, ceux qui savent accorder le monde et la religion retranchent des maximes du monde tout ce qu'ils trouvent de vicieux et de

corrompu, retenant dans la religion ce qu'il y a de solide et rejetant entièrement tout ce que la plupart y font voir de déguisé, et qui est plus propre à l'avilir dans les esprits qu'à augmenter notre respect et notre zèle. Dans la religion, ils s'attachent à la morale formée sur les préceptes que le Fils de DIEU nous a laissés, et dans le monde ils suivent les coutumes qui ne répugnent en aucune manière à l'Évangile : en sorte que toute leur conduite marque un certain caractère de probité, de justice et de paix, qui se répand sur toutes leurs actions, sans qu'il y paraisse rien de contraint pour eux ni de trop austère pour les autres. (Livre intitulé : *Les Devoirs de la vie civile*).

[On peut devenir saint dans le monde]. — Après tout, dites-vous quelquefois, comment accorder la sainteté chrétienne avec les engagements du monde ? Comment être saints et vivre en certains états dans le monde ? Comment ? Il est bien étrange que vous ne le sachiez pas encore, ayant tant d'intérêt à le savoir, et il est bien indigne que vous l'ignoriez, ayant dû l'étudier et le méditer tous les jours de votre vie. Il faut donc vous l'apprendre. Vous vous figurez que votre état a de l'opposition, ou qu'il est même incompatible avec la sainteté. Erreur. Si cela était, ce que vous appelez votre état deviendrait un crime pour vous, et sans autre raison il faudrait, par un devoir de précepte, le quitter et y renoncer. Mais puisque c'est votre état, puisque c'est l'état que DIEU vous a marqué, vous offensez sa providence et vous faites tort à sa sagesse en le regardant comme un obstacle à votre sanctification. Il n'y a point d'état dans le monde qui ne soit et qui ne doive être un état de sainteté. (*Le P. Giroust, Avent.*)

[Même sujet]. — C'est en vain que, convaincus de notre lâcheté, nous en rejetons la cause sur la difficulté de vivre chrétiennement dans un monde si corrompu, nous laissant aller sans scrupule à ce torrent d'iniquités qui entraîne presque tous les hommes, et prétendant vainement que nous n'avons point assez de forces pour lui résister. Car, si nous veillons exactement sur nous-mêmes, ni les dérèglements de nos pères, ni la mauvaise éducation qu'on nous a donnée, ni le lieu où nous vivons, ni toutes les raisons que nous alléguons d'ordinaire pour nous excuser, ne pourront nous nuire. Abraham avait un père impie et idolâtre, et il ne fut pas héritier de son impiété. Ezéchias était fils du détestable Achaz, et cela ne l'empêcha pas de devenir ami de DIEU. Moïse vécut dans l'Égypte, et tant de saints dans tous les endroits de la terre, sans que leur vertu ait été moins parfaite pour avoir toujours été parmi les méchants. C'est donc une excuse frivole, et qui ne sera point reçue de DIEU, d'alléguer qu'on ne peut être homme de bien et se préserver de la corruption du siècle en vivant et traitant continuellement avec ceux qui en suivent les maximes, et qui n'ont point d'autre règle de leur conduite. (*Montmorel, Homélie pour le 7^e dimanche après la Pentecôte*).

[Il faut se combattre soi-même]. — Quelle gêne et quelle contrainte, dira-t-on, d'être un chrétien régulier dans le monde ! Quelle difficulté de plaire à DIEU et aux hommes, et d'accorder tellement les devoirs de sa profession avec ceux de la religion, qu'on ne choque ni les uns ni les autres ! Il est difficile, il est vrai : mais puisque vous avez choisi cet état, que la Providence vous y a appelé, et que vous avez les grâces nécessaires pour remplir ces devoirs, quelque difficulté que vous y trouviez, c'est à vous à la vaincre et à vous mettre au-dessus de tous les respects humains. Mais, encore une fois, si cela est difficile, prétendez-vous vous sanctifier sans violence ? Où est donc cette croix que vous devez porter dans le monde aussi bien que dans l'état religieux ? La voici : c'est de vous réduire à cette contrainte. Cette croix vous paraît dure ; mais, si vous la comparez à celle dont DIEU charge tant de pauvres ecclésiastiques, tant de religieux mortifiés, qui la portent patiemment, vous avouerez que la vôtre est bien douce. Car enfin, quelle comparaison de la vôtre à la leur : La vôtre est cachée ; DIEU seul la verra, DIEU seul en sera le témoin : heureux de pouvoir gagner le ciel à si bon marché ; heureux de l'être sur la terre et dans le ciel ! Mais, si vous refusez de vous servir de ces salutaires réflexions, sachez qu'il n'y aura point d'excuse pour vous au dernier jour. Vous vous plaignez de la difficulté de votre salut : que voulez-vous que DIEU fasse pour vous le rendre plus aisé ? Ne vous serait-il pas plus difficile de le faire dans la misère et dans la pauvreté ? DIEU n'a pas voulu vous y réduire, et vous ne voudriez pas vous faire de violence dans l'état où il vous a mis ? (*Le P. Larue*).

[On peut vivre en chrétien dans le monde]. — Il est avantageux, mais il n'est pas absolument nécessaire, pour vivre en chrétien et pour se sanctifier, de se retirer dans un désert ou de se renfermer dans un cloître. Comme les Israélites ont vécu parmi les Egyptiens sans être idolâtres, on peut vivre dans le monde sans être mondain. C'est en cela que la Providence de DIEU est également aimable et adorable, de nous avoir donné en chaque état et en chaque condition autant d'idées de sainteté qu'il en fallait pour composer cette variété mystérieuse dont l'épouse de JÉSUS-CHRIST, qui est l'Eglise, tire, selon le prophète, son plus bel ornement. C'est pour cela que DIEU a pris plaisir à former les plus grands saints dans les états même où la sainteté paraît avoir plus de difficultés à vaincre ; des prodiges d'humilité jusque sur le trône, d'austérité au milieu des délices, de recueillement et d'attention sur soi-même dans l'embarras des affaires et le tumulte des soins temporels : et enfin, par un secret de prédestination que nous ne pouvons assez admirer, il n'a pas voulu qu'il y eût une seule profession dans le monde, de celles qui sont permises par les lois et qui ne sont point contraires aux bonnes mœurs, qui n'eût des saints dans le ciel, reconnus comme saints dans l'Eglise. (*Le P. Giroust*).

[Les bons désirs ne suffisent pas]. — Le monde est plein de gens qui ont beau-

coup de bons désirs, et il se trouve peu de personnes tellement endurcies dans le péché qu'elles ne témoignent quelquefois vouloir vivre chrétiennement. Mais si avec ces désirs on demeure dans une vie molle et relâchée, sans rien faire pour en sortir, c'est une marque qu'ils ne sont point chrétiens dans le fond du cœur, ni capables de produire de bons effets. Mais, quand DIEU par sa miséricorde inspire de véritables désirs de mener une vie nouvelle, il ne manque jamais de nous donner les moyens de les exécuter. Or, avec ces désirs demeurer dans des engagements pernicieux ou dangereux à leur salut, ou différer toujours de commencer à mener une vie plus réglée, ce n'est pas vouloir sincèrement se sanctifier, mais marquer qu'on se flatte et qu'on ne le désire pas tout de bon. (L'abbé de Sainte-Marthe).

[Jeunesse pieuse]. — Ce grand saint donna des marques évidentes de sa foi dans un âge plus avancé : âge où presque tous ceux qui ont de la naissance et du bien se jettent dans de grands désordres et de honteux plaisirs ; âge où, à peine ayant secoué le joug des maîtres et des colléges, qu'ils regardent comme des espèces de servitude, ils s'abandonnent à un scandaleux libertinage, sous prétexte d'une honnête liberté ; âge où, échauffés par l'ardeur de leurs passions, irrités par la présence de charmants objets, entraînés par le torrent de la coutume et du mauvais exemple, ils se précipitent confusément dans un horrible déluge de péchés ; âge cependant où N., éclairé d'en haut et frappé d'une salutaire crainte, ne travailla qu'à se bâtir une arche impénétrable au déluge du plaisir et du vice : *Aptavit arcam in salutem domûs sue.* (Hebr. xi) ; âge enfin où il condamna, par sa piété et son recueillement, l'impiété et la dissipation du monde, par sa tempérance et ses mortifications la mollesse et les débauches du monde, par son humilité et ses aumônes l'orgueil et l'avarice du monde : *Per quam damnavit mundum* : uniquement appliqué à acquérir un précieux héritage, je veux dire, avec S. Paul, la justice qui vient de la foi : *Et justitie que per fidem est hæres est institutus.* (*Eloges historiques des saints*).

[S. N. s'est sanctifié à la cour et dans le grand monde]. — Quand S. N. n'aurait rien fait que de se sanctifier lui-même dans le grand monde et à la cour, il en aurait toujours assez fait pour mériter tous nos éloges et tous les honneurs que nous lui rendons. Le Saint-Esprit n'en demande pas tant pour faire de sa propre bouche le panégyrique d'un homme. Donnez-moi un homme, dit-il, qui a pu violer la loi, et qui ne l'ait pas violée ; qui se soit trouvé en pouvoir de faire du mal, et n'en ait pas fait : c'est l'homme que je veux louer comme un homme qui a fait de grands miracles : *Quis est hic ? et laudabimus eum : fecit enim mirabilia in vitâ suâ.* Par cette règle, que d'éloges n'a point reçus du Saint-Esprit le grand saint que nous honorons, d'avoir su conserver dans le monde toute l'innocence du

cloître, et de n'avoir rien perdu à la cour de la sainteté du monastère ! L'air du monde est toujours dangereux, mais l'on peut dire que nulle part il n'est plus contagieux qu'à la cour. (**Le P. d'Orléans**).

[Porter le joug dès la jeunesse]. — Que si c'est l'honneur des pères de former leurs enfants à la vertu et à la crainte de DIEU, c'est aussi le bonheur des enfants de suivre les instructions salutaires qu'ils reçoivent de leurs pères : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentiâ suâ*. Il est avantageux à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa plus tendre jeunesse : *Bonum est*. C'est un grand bien, sans contredit, parce que la perte de l'innocence est un mal irréparable. *Bonum est* : c'est un grand bien, parce qu'une mauvaise habitude contractée de jeunesse est un mal presque incurable. *Bonum est* : c'est un grand bien, parce qu'il importe de bien commencer une affaire aussi considérable que le salut : pour peu qu'un voyageur s'écarte en commençant son chemin, son égarement va croissant à l'infini. *Bonum est* : c'est un grand bien, parce que, s'il meurt jeune, il se sera sanctifié en peu de temps, et, s'il vit longtemps, la vertu lui sera plus facile ; sa vie sera plus sainte et sa mort plus précieuse. *Bonum est* : c'est un grand bien : si vous l'avez conservé, bénissez DIEU, comme S. N. dont nous honorons aujourd'hui la mémoire ; mais, si vous l'avez perdu, pleurez vos désordres passés, et tâchez de les réparer par la pénitence. *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineras, Domine* : Seigneur, ne vous souvenez point des péchés de ma jeunesse ni de mes ignorances. (*Méditations du P. Nouet*).

[La régularité est indispensable]. — Le bonheur de notre éternité dépend de la sainteté de notre vie, la sainteté de notre vie dépend du règlement de notre vie, et le règlement de notre vie dépend du règlement de chaque journée, parce que, notre vie n'étant qu'une suite de chacun des jours qui la composent, on peut dire que régler chaque journée d'une manière chrétienne c'est régler et sanctifier toute sa vie, et s'assurer par-là une heureuse éternité. Ce n'est pas assez de faire le bien, il faut le bien faire. On peut faire le bien avec lâcheté, par humeur, par coutume, par nécessité, par respect humain. Faire le bien de cette manière, c'est n'en point faire, parce que ce n'est pas le faire comme il faut. La sainteté de la vie ne consiste pas souvent à faire des choses extraordinaires ; on peut se sanctifier en ne faisant que des choses communes, mais en ne les faisant pas d'une manière commune. C'est là une plus solides pratiques de la véritable dévotion ; c'est là le grand secret de la vie spirituelle : mais c'est un secret que DIEU ne découvre guère qu'aux âmes humbles et fidèles. Qu'est-ce que faire les choses communes d'une manière non commune ? C'est les faire avec une intention pure, avec ferveur, et surtout avec règle. Il est bien des gens qui font beaucoup de bien ; mais ils le font sans ordre et sans règle, et le bien même, quand il est dérégulé, est-il un

véritable bien ? C'est un défaut des plus ordinaires des personnes dévotes d'agir par humeur : aujourd'hui on fait du bien parce qu'on s'y sent porté, demain on n'en fait point parce qu'on n'est plus en humeur d'en faire, on en fera trop un jour, et un autre jour on n'en fera pas assez ; et par-là on détruit souvent dans une journée le travail de plusieurs semaines. Si on détruit d'une main ce que l'on bâtit de l'autre, dit le Sage, est-ce le moyen d'avancer ? C'est cette conduite qui fait paraître bizarres quelques dévots, qui décrivent la dévotion et qui en détournent ceux qui voudraient l'embrasser. Rien n'est plus contraire à la vraie dévotion, qui a une conduite unie et toujours égale, parce qu'elle a des principes qui ne sont point changeants, c'est-à-dire la raison et la foi. Notre inconstance dans la dévotion ne vient-elle pas de ce que nous n'agissons point par ses principes ? (**Nepveu, Réflexions chrétiennes**).

[La vertu dans les grands]. — Quand les personnes de qualité se tournent du côté de DIEU, elles ont des avantages que les autres hommes n'ont pas : elles ont plus de raison, plus de cœur, plus de piété, plus de grandeur d'âme ; elles ont des sentiments plus dignes de la majesté du christianisme, et savent mieux distinguer les règles de leur devoir. Quoi de plus édifiant que la piété de quelques dames chrétiennes ! N'est-on pas ravi de voir à la cour de certains seigneurs qui feraient honte aux plus zélés solitaires, à l'armée des officiers semblables à ce capitaine dont JÉSUS-CHRIST disait qu'il n'avait pas trouvé une aussi grande foi en Israël ? Si par la vie laborieuse on entend celle où l'on s'exerce dans la vertu, il serait inutile de dire qu'on y peut mériter le ciel : car ce serait dire qu'on peut le mériter en le méritant ; mais si l'on entend celle que le petit peuple et les pauvres soutiennent dans un travail continu, il faut avouer qu'il y a moins de désordre parmi eux que parmi les grands. — Seigneur, il n'y a que vous qui voyiez les cœurs des hommes ; mais j'ose dire que, pour un qui se sauve dans le grand monde, il y en a cent à qui vous faites miséricorde dans les conditions basses et obscures. Ils n'ont point d'attache à la vie ; ils ne se laissent point séduire par les charmes d'une dangereuse oisiveté ; ils croient de bonne foi les vérités du christianisme ; ils viennent entendre prêcher l'Évangile par le seul désir d'en profiter ; et, pour le dire avec S. Augustin, pendant que les savants se damnent avec leurs belles lumières, les pauvres et le petit peuple ravissent le ciel avec leur ignorance. C'est par ce moyen que ce saint homme a acquis la couronne du ciel, après avoir fidèlement pratiqué les commandements de JÉSUS-CHRIST. Le ciel était son héritage, c'était sa maison, comme ce sera la nôtre si nous voulons marcher sur ses traces et suivre son exemple. (*Dictionnaire moral*).

[La vraie perfection]. — Notre perfection selon DIEU ne consiste point à faire beaucoup de choses : ce fut l'erreur de Marthe, que JÉSUS-CHRIST

condamna. Ce n'est point non plus à faire de grandes choses : il y a des saints, très-grands devant DIEU, qui n'ont rien fait de grand pour DIEU ; des saints dont la vie a été obscure et cachée, dont les actions n'ont rien eu de brillant et d'éclatant, dont le monde n'a point parlé. Ils étaient grands par leur sainteté ; mais toute leur sainteté était renfermée en de petites choses, et DIEU, dans la fidélité avec laquelle ils pratiquaient ces petites choses, leur faisait trouver des trésors infinis de grâces. Ils étaient grands par leur humilité, et leur humilité les portait toujours à choisir les derniers emplois, laissant aux autres les fonctions où il y avait plus à paraître, et ne se jugeant pas capables d'y être appliqués. Enfin, notre perfection ne demande point que nous fassions des choses extraordinaires et singulières : dès-là qu'elles sont singulières et extraordinaires, elles sont rares, et les occasions n'en sont pas fréquentes. Cependant notre perfection doit être en ce qui nous est plus habituel, en ce qui nous occupe plus souvent, en ce que nous avons continuellement dans les mains, en ce qui remplit les journées et les années de notre vie. D'où il s'ensuit que c'est de nos actions les plus ordinaires que dépend la perfection où DIEU nous appelle. Car ce sont là des actions propres de notre profession et de notre état ; et, par conséquent, ce sont celles que DIEU veut spécialement de nous, puisqu'il ne nous a attirés par sa grace dans cet état et cette profession que pour y vivre et y agir selon l'ordre qui y est établi. Or, il est certain d'ailleurs que ce qui fait notre sanctification, c'est la volonté de DIEU, que c'est cette volonté de DIEU qui donne le prix à tout ce que nous faisons, que sans cette volonté de DIEU nos plus grandes actions ne sont rien, et qu'avec cette volonté de DIEU nos moindres actions ont un mérite très-relevé. Nous devons donc conclure que ce saint homme ne s'est rendu parfait devant DIEU que par l'accomplissement de ses devoirs les plus communs. Qu'a fait JÉSUS-CHRIST pendant trente ans ! Rien de remarquable dans l'estime du monde, et rien même que de vil aux yeux des hommes : mais, parce qu'il faisait la volonté de son Père, parce *qu'en toutes choses*, ainsi qu'il le disait lui-même, *il agissait selon le gré de son Père*, ces actions viles aux yeux des hommes étaient l'objet des complaisances de DIEU. C'est ainsi que S. N... a trouvé sa perfection dans ses obligations et dans les exercices de chaque jour : de sorte que l'on peut dire avec vérité que toute sa vie a été conforme à celle que JÉSUS-CHRIST a menée pendant trente années qu'il était inconnu aux hommes. (*Retraite spirituelle de Bourdaloue*).

[Nous avons besoin de la grâce]. — Il faut nécessairement avoir la grâce pour nous faire saints ; sans elle tous nos efforts seraient inutiles. Aussi sommes-nous assurés que nous pouvons bien manquer à la grâce, mais que la grâce ne nous manquera pas, et qu'il n'y a pas un damné qui ne soit damné par sa faute, qui ne soit damné parce qu'il n'a pas voulu se servir

des moyens qu'il avait de faire son salut : quel regret ! Nous sommes faibles, il est vrai, les dangers sont fréquents, les tentations sont violentes ; mais nous trouvons une force, une vertu singulière, dans les sacrements : sacrements où les mérites de JÉSUS-CHRIST nous sont appliqués ; sacrements qui nous font, pour ainsi dire, un bain de son sang, et par lesquels l'âme trouve de si grands secours dans tous ses besoins ; sacrements, remèdes salutaires pour toutes sortes de maux, sources intarissables de tant de grâces. — Soyez éternellement béni, glorifié, loué, ô mon Sauveur, de m'avoir donné de si puissants moyens de faire mon salut. Faites, Seigneur, que je me les rende utiles, à l'exemple de S. N..., qui a acheté, pour ainsi dire, par ses libéralités envers les pauvres et par l'usage de vos sacrements, la couronne que vous lui avez donnée. (Croiset).

[Éviter le mal ne suffit pas]. — Se contenter d'éviter le mal sans faire le bien, ce ne fut jamais une vie chrétienne. Quel maître s'accommoderait d'un serviteur qui se contenterait de ne le point injurier, de ne point briser ses meubles, sans vouloir rendre aucun service et sans être bon à rien ? Dans notre religion, ce n'est pas assez de n'être pas mauvais, il faut être bon. C'est toujours un grand mal de ne faire pas le bien qu'on doit faire. Le serviteur fainéant, dont il est parlé dans l'Évangile, ne fut pas condamné pour avoir fait un mauvais usage de son talent, mais seulement pour ne l'avoir pas fait valoir en le mettant à la banque ; et les vierges folles, toujours vierges, ne furent rejetées de la salle du festin par le divin Époux que pour s'être endormies au lieu de faire leurs provisions. Que de chrétiens auront le même sort pour n'avoir pas été plus laborieux, pour n'avoir pas été plus sages ! Le vice inonde, il est vrai ; le libertinage est de tous les âges, de tous les sexes et de tous les états : mais enfin, la dissolution n'est pas universelle ; il y a de vrais Israélites au milieu même de Babylone. Parmi les fidèles, n'y a-t-il que peu de vierges folles et de serviteurs fainéants ? On évite le mal, on a même un secret témoignage de ne faire tort à personne ; la conscience ne reproche ni injustices, ni impuretés, ni calomnies ; mais cette conscience, si tranquille sur le mal qu'elle ne fait pas, est-elle fort consolée sur le bien qu'elle devait faire ? On se rassure sur ce qu'on n'est pas si méchant que bien d'autres ; mais aura-t-on sujet de se rassurer sur le nombre et sur le mérite des bonnes œuvres qu'on n'aura pas faites ? Le péché cause des reproches et mérite des châtimens ; mais le manque de vertu est-il moins un péché à qui est obligé de remplir tous les devoirs de la justice ? Un hérétique, un païen même peut éviter le mal : mais un chrétien peut-il être sauvé sans bonnes œuvres ? Le serviteur fidèle est récompensé du bonheur éternel, parce qu'il a rempli avec ponctualité jusques aux plus petits devoirs : *Quia super pauca fuisti fidelis* ; et le titre qui donne droit à tous les élus à l'héritage du Père céleste c'est d'avoir visité les pauvres

malades et les prisonniers, et d'avoir sanctifié ses jours par l'exercice des œuvres de miséricorde. Bon DIEU ! quelle erreur de s'imaginer qu'il suffit d'éviter le mal, sans faire le bien ! Et combien de personnes séculières, même ecclésiastiques et religieuses, seront exclues du séjour des bienheureux pour n'avoir pas fait le bien que DIEU demandait d'elles !
(*Le même*).

COMMUN DES SAINTS

QUI ONT ÉTÉ GRANDS DU MONDE,

AVERTISSEMENT.

C'est assez de savoir qu'un roi est déclaré saint par l'Eglise pour conclure que c'est un grand saint, puisqu'il faut que toutes les vertus, les saintes actions, la victoire sur les passions, les grands services qu'il a rendus à DIEU et à l'Eglise, en un mot, le grand bien qu'il a fait par son exemple, et le mal qu'il a arrêté par son autorité, soient autant de preuves d'une sainteté éminente.

Pour faire donc l'éloge d'un saint roi en particulier, il ne faut point chercher d'autres matériaux que ses saintes actions et les vertus qui ont éclaté en sa personne. Or, comme d'ordinaire elles lui sont communes avec les autres monarques qui se sont faits saints, presque tout ce que l'on peut dire de l'un se peut dire de celui que nous honorons, puisqu'ils ont tous marché par la même voie. Ainsi, sans s'étendre sur le haut rang où DIEU a élevé un souverain pour être la vive image de la majesté divine, ni sur le respect et la soumission qu'on doit à cette qualité, nous ne considérons dans le prince dont nous faisons l'éloge que la sainteté qui l'a rendu grand dans le ciel, et par quels moyens il y est arrivé, surtout sa piété, ayant été aussi soumis à DIEU qu'il a eu d'autorité et de pouvoir sur le commun des hommes. Il faut seulement prendre garde, dans ce panégyrique, de s'étendre tant sur les devoirs attachés à cet état, qu'on ne descende point dans le particulier, à ce qui est propre à celui dont on célèbre la fête, et aux circonstances qui peuvent davantage le caractériser.

GRANDS DU MONDE.

[La sainteté dans les rois]. — *Magnificentia in sanctificatione ejus* La magnificence paraît dans la sanctification de ce grand saint (Ps. xcvi). — Comme DIEU, Messieurs, n'a jamais fait éclater plus hautement la force et le pouvoir de la grâce que lorsqu'il a assujéti les grands du monde sous le joug de l'Évangile, on peut dire aussi que jamais la sainteté n'a paru avec plus de magnificence que lorsqu'elle a été placée sur le trône, et qu'elle a fait une heureuse alliance avec la noblesse du sang, la puissance des souverains et le courage des conquérants. Il n'en faut point chercher d'autre raison sinon que, personne n'ayant de plus grands obstacles à vaincre, pour être saints, que les grands de la terre, dès-là qu'ils ont assez de courage pour l'entreprendre et pour y réussir, on peut dire sans crainte qu'ils méritent l'admiration du reste des hommes : soit parce que l'éclat de leurs vertus se répand plus loin et avec plus de fruit, soit parce qu'il n'y a rien qui fasse mieux connaître le mérite et le prix de la sainteté que de voir qu'elle donne même du lustre à la majesté des rois. C'est ce qui fera, Messieurs, l'éloge de l'incomparable S. N. dont nous célébrons la fête, en vous faisant voir que la sainteté n'a jamais paru avec plus de magnificence que dans ce grand monarque : *Magnificentia in sanctificatione ejus.* (*Essais de Panégyriques*).

[Ce que c'est que la grandeur]. — Comme un homme peut être grand à raison de plusieurs louables qualités, dont chacune peut donner le nom de grand à celui qui la possède, on ne peut en donner une notion commune, et une définition qui convienne à toutes. On peut être grand devant les hommes par sa vertu et son mérite, par sa naissance et sa dignité, par sa science, par son pouvoir et son autorité, et enfin par ses belles actions. On peut donc seulement dire, en général, qu'être grand par quelqu'une de ces belles qualités c'est la posséder avec quelque degré d'excellence, qui distingue celui qui la possède du commun des hommes. Mais, comme nous considérons la grandeur par les avantages de la naissance et de la fortune, lesquels attirent le respect, et particulièrement les dignités, les charges, l'autorité et le pouvoir, voici ce que la morale et la religion nous apprennent là-dessus. Il n'est pas difficile de remarquer que la vraie grandeur doit toujours être accompagnée de soumission et de dépendance envers DIEU, par la raison que la grandeur légitime, selon S. Paul, n'est qu'une espèce d'émanation et d'écoulement de la grandeur de DIEU même, et par conséquent, elle cesserait d'être si elle cessait d'en

dépendre. La fausse grandeur a un effet tout contraire : comme elle tire son origine de l'orgueil de l'homme, elle n'inspire que des retours vers l'homme même, et elle ne veut dépendre que de lui. Témoin ce malheureux prince qui ne voulait point reconnaître d'autre DIEU que soi, et qui disait insolemment : Qui est donc ce DIEU, qui peut m'obliger à lui obéir. *Quis est Dominus ut audiam vocem ejus.* (Exod. v). — (**Houdry**).

[Principes certains, dont il est nécessaire que les grands soient instruits]. — Voici quelques principes qu'il est nécessaire de savoir quand il s'agit de grandeur, de puissance, de charge et d'autorité, pour servir de conduite à ceux qui sont élevés à quelque dignité, et qui ont du pouvoir sur les autres. — 1°. Toute charge doit venir d'une autorité légitime, parce que toute charge a ses pouvoirs et ses devoirs, et il n'appartient qu'à une puissance légitime de donner des pouvoirs et d'imposer des devoirs. — 2°. Il n'y a point de puissance légitime dans le monde qui ne soit réglée, parce que toute puissance légitime vient de DIEU, et que toute puissance qui vient de DIEU est toujours réglée, toujours dans l'ordre : *Non est potestas nisi à DEO, que autem sunt à DEO ordinata sunt* (Rom. II). — 3°. Les pouvoirs qui sont donnés par une puissance réglée sont toujours des pouvoirs justes et raisonnables ; les devoirs qui sont prescrits et imposés par une puissance réglée sont toujours des devoirs justes et raisonnables. Il n'y a point de charge, et il n'y en peut avoir, dont les devoirs ne soient imposés par une puissance réglée. Donc il n'y a point de charge, et il n'y en peut avoir dans aucune république, dont les pouvoirs et les devoirs ne soient justes et raisonnables. — 4°. Les devoirs d'une charge ne peuvent être justes et raisonnables qu'autant qu'ils sont subordonnés au grand et au premier devoir que nous avons de servir DIEU et de travailler à notre salut. Du moment qu'ils ne s'accordent pas à ce devoir, qui nous est essentiel et indispensable, ils cessent d'être des devoirs. Ainsi, quelque charge qu'ait un homme et quelques affaires qu'elle lui attire, il ne se doit jamais donner tout entier ni à la charge ni aux affaires. Il n'est ni de la charité ni de la justice qu'il leur donne tout son temps. Il est, au contraire, de la charité et de la justice qu'il les donne à DIEU ; il est de la charité et de la justice qu'il se doit à lui-même, qu'il prenne tout le temps pour ménager avec DIEU l'affaire de son salut. (**Houdry**, *Sermons*).

[Conduite de Dieu en établissant la nouvelle loi]. — DIEU, Messieurs, dans le progrès du christianisme et de l'Évangile, n'a pas tenu la même conduite que sa sagesse avait gardée d'abord dans son premier établissement. Car, si vous y faites réflexion, quand il fut question de publier cette nouvelle loi et d'y soumettre toutes les nations, pour faire voir que c'était uniquement un ouvrage de sa main, il n'y employa ni les sages du monde ni les grands de la terre ; il ne voulut se servir ni des armes des conquérants ni de la puissance des souverains ; mais, pour confondre les sages et les savants, pour soumettre les peuples et les rois, et pour faire chan-

ger de face à tout l'univers, il n'employa que de pauvres pécheurs sans science, sans armes et sans autorité ; et avec ces faibles instruments il a établi la religion par tout le monde, et placé la croix jusque sur le diadème des rois. C'est ce qui a fait dire à S. Paul qu'il a choisi ce qu'il y avait de plus faible, de plus méprisable, ce qui avait même quelque apparence de folie, pour confondre et renverser ce qu'il y avait de plus grand, de plus sage, et qui semblait le plus inébranlablement établi : *Quæ stulta sunt mundi elegit DEUS ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit DEUS ut confundat fortia, et ignobilia mundi elegit DEUS, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* (I Cor 1). Mais après que cet Evangile a été reçu et répandu par toute la terre, DIEU a trouvé bon de changer de conduite, et de se servir d'un moyen tout opposé : pour porter ces mêmes chrétiens à la sainteté et à la pratique des plus hautes maximes de l'Evangile, il a employé les plus sages têtes du monde, les plus grands monarques, les plus glorieux conquérants, dont l'exemple semble maintenant plus puissant pour animer le reste des hommes, et plus propre à confondre la lâcheté de ceux qui n'ont pas le courage de les imiter.

C'est pourquoi, pour vous faire voir aujourd'hui, dans la personne du plus saint de nos rois, le plus magnifique modèle de sainteté que DIEU ait fait paraître ici, permettez-moi de changer l'oracle de S. Paul, lequel n'a eu lieu que dans l'établissement de la religion ; et, au lieu de dire que DIEU s'est servi de ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable pour confondre ce qu'il y a de plus grand, disons qu'il emploie la noblesse la plus illustre, la majesté d'un des plus grands du monde, pour faire régner l'humilité chrétienne, et faire voir la plus grande mortification au milieu des grandeurs et des délices de la cour. Au lieu d'ajouter, avec le même Apôtre, qu'il a fait choix de ce que les hommes appellent folie pour confondre la prudence du siècle, montrons, dans l'exemple de ce sage monarque, que la sagesse de l'Evangile, qu'il a prise pour règle dans le gouvernement de son état, est la seule chose qui rend les royaumes heureux et florissants ; et enfin, au lieu de publier que DIEU a choisi les choses les plus faibles pour renverser les plus fortes, je dis qu'il s'est servi de la force et du courage du grand S. N. pour défendre et pour accroître l'empire du Fils de DIEU. C'a été un roi humble et mortifié au milieu des grandeurs et des délices, un sage qui n'a point employé d'autres lumières que celles de l'Evangile pour gouverner son état, un conquérant qui a employé son courage pour défendre les intérêts de DIEU. (*Houdry, Sermons.*)

[Vices à éviter par les grands]. — 1° Il ne faut pas se laisser surprendre aux flatteries qui pervertissent l'esprit des grands, dont la condition est si malheureuse en ce point, qu'on ne leur dit presque jamais la vérité dans les choses qu'ils sont obligés de savoir. Chassez, grands du monde, loin de vous les flatteurs, et croyez que ce sont vos plus grands ennemis,

comme ils le sont en effet. Ayez ces personnes en horreur. Au contraire, aimez ceux qui vous disent la vérité. Choisissez une ou deux personnes confidentes, à qui vous donniez charge expresse de vous avertir des fautes que vous ferez, et de tout ce qu'elles jugeront à propos de vous dire. C'est une chose qui manque à tous les grands et à tous ceux qui sont en charge. — 2°. Il faut qu'ils se donnent de garde de l'avarice et de ce désir insatiable d'argent qui est la peste des grands : ce qui les rend odieux et leur fait commettre une infinité de crimes : de là viennent les injustices, les violences, l'oppression des innocents, les exactions iniques, et mille autres désordres qui font gémir les peuples sous l'injustice et la tyrannie des grands que Dieu déteste tant par ses prophètes. — 3°. La vengeance est encore un mal auquel les grands se laissent emporter, d'autant plus facilement qu'ils ont le pouvoir en main, et que souvent, sous prétexte de justice, ils l'exercent lorsqu'elle ne procède que d'une pure passion ; en quoi ils se trompent : car la justice ne regarde que le bien public ou la correction de celui qu'elle punit, au lieu que la vengeance ne cherche que sa propre satisfaction. — 4°. Mais, en fuyant la vengeance et la passion, il faut qu'ils se gardent d'une autre extrémité, qui est une trop grande mollesse, et qui dégénère en lâcheté à punir les crimes. Ils doivent être exacts en ce point, principalement lorsque les crimes sont contre le bien public, et encore quand ils offensent la religion. (**Anonyme**).

[Humilité profonde dans un roi]. — Qui a jamais été élevé plus haut que ce grand roi ? et qui, dans cette haute élévation, a été plus véritablement humble, plus parfaitement anéanti devant ses propres yeux ? Il était grand par sa naissance et illustre par sa dignité royale ; mais ce qui rend sa sainteté glorieuse et magnifique, pour parler avec le prophète, c'est qu'il a joint la plus profonde humilité avec le plus haut faite de la grandeur. C'est un vice, comme vous savez, que tous les hommes apportent avec eux en naissant, de vouloir s'élever au-dessus des autres, par une ambition déréglée, par un orgueil qui est comme attaché à notre nature, et qui se trouve jusque dans les conditions les plus basses et dans les personnes les plus viles ; mais il semble inséparable des souverains et leur être doublement naturel : car, en tant qu'hommes, il leur est commun avec tous les autres, comme l'ayant hérité de nos premiers pères ; en tant que rois, ils l'ont encore reçu, comme un second héritage, d'autant de princes qu'ils en comptent parmi leurs ancêtres ; vous diriez que le sang illustre qui coule dans leurs veines ne formerait que des esprits d'ambition, que l'éclat de leur naissance, qui les éblouit, ne leur laisserait qu'un entêtement de leur mérite, et que la pompe qui les environne ferait que, s'oubliant eux-mêmes, ils ne se mesurent jamais au niveau des autres, qu'ils regardent infiniment au-dessous d'eux. Et par conséquent, si c'est un prodige au sentiment de S. Chrysostôme, de voir un

homme qui ait entièrement étouffé cette inclination naturelle, c'est un double prodige de voir un roi n'avoir pour soi-même que des sentiments de mépris ; parce que rien n'est si difficile aux grands que de compter pour rien ce qui les distingue tellement de tous les hommes. (**Houdry**).

[En quoi éclate la générosité chrétienne]. — J'ai à vous proposer un nouveau problème : savoir en quoi la générosité chrétienne, qui est inséparable de l'humilité, éclate davantage, ou à refuser l'honneur qu'on nous présente, ou à garder la modération dans celui que l'on possède, pour n'en user que dans les fins de DIEU et dans les règles du devoir. Il y aurait bien à dire de part et d'autre, je le sais bien. Il faut, disent les uns, une résolution plus qu'humaine pour refuser un bien que les autres préfèrent à la vie ; mais il faut une force toute divine, ajoutent ceux-ci, pour n'être point renversé par le vent de l'ambition, qui excite tant de tempêtes dans le cœur des grands. Voir la gloire attachée à la qualité de Souverain, et néanmoins la fuir, c'est avoir un cœur plus que royal, et montrer qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang ; mais vivre continuellement avec cet ennemi si agréable, si flatteur, si trompeur, et n'en être jamais surpris, ni vaincu, ni séduit, il faut une vertu à l'épreuve, qui ne s'est pas même trouvée parmi les anges du ciel. Il n'y a que l'humilité chrétienne qui puisse inspirer tant de modération. Quelque parti que vous preniez dans cette question, je le trouverai à l'avantage du grand S. N. ; et, en attendant votre décision, je lui donnerai la gloire de tous les deux. Il a fait tous ses efforts pour renoncer à la grandeur dont la nature l'avait comme investi dès sa naissance, et il a constamment refusé la première dignité du monde, dont on le jugeait le plus capable de soutenir le poids. Mais le triomphe de l'humilité chrétienne, dans ce grand prince, est qu'après avoir refusé l'une et n'avoir pu se défaire de l'autre, il a conservé un cœur de roi et de chrétien, ce que Tertullien jugeait incompatible, c'est-à-dire humble dans le plus haut état où la naissance et le mérite puissent élever une personne ; en cela, semblable aux arbres qui jettent leurs racines plus profondes en terre lorsque leur tige s'élève plus haut vers le ciel. C'est ce que je puis appeler le triomphe de l'humilité même, qui n'y est pas, à la vérité, dans son équipage ordinaire, mais qui y paraît, comme je vous ai dit, avec magnificence, pour servir à tout le monde d'exemple d'une vertu aussi rare qu'elle est nécessaire dans tous les états et dans toutes les conditions. (*Le même.*)

[Respect que l'on doit aux rois et aux princes]. — L'apôtre S. Paul nous enseigne qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de DIEU, que c'est lui qui a ordonné celles qui sont sur la terre. Que toute personne donc soit soumise aux puissances supérieures, non-seulement par la crainte des châtimens, mais aussi par le devoir de la conscience : *Non solum propter*

iram, sed propter conscientiam. Les princes sont les images de DIEU et ses ministres, pour punir les méchants et pour faire vivre les bons en sûreté : *Dei enim minister est in bonum, vindex in iram ei qui malum agit.* C'est pourquoi vous les devez honorer, vous ne devez parler d'eux qu'avec respect, vous ne devez pas vous emporter, comme vous faites souvent, à des injures et à des paroles de mépris, ni prendre plaisir à entendre blâmer leur conduite et condamner le gouvernement. Il ne vous arrive rien que par la permission de DIEU et par l'ordre de sa providence. S'il y a des gens qui abusent de l'autorité des souverains et qui vous chargent de tributs et d'impositions, DIEU le permet pour exercer sa justice, pour punir vos péchés et le mauvais usage que vous faites de votre bien. Si vous n'étiez pas des usuriers, des avares, des voleurs, il ne permettrait pas que des partisans vous enlevassent vos biens. Mais vous n'avez point de conscience, vous amassez à toutes mains, ou vous dissipez vos biens en débauches : faut-il vous étonner qu'il vienne des gens qui vous enlèvent vos biens par des inventions injustes et violentes ? Vous vous portez à toutes sortes de méchancetés, vous commettez toutes sortes de violences, vous ne voulez obéir ni aux lois de DIEU ni aux lois du royaume : faut-il s'étonner si l'on vous traite avec dureté et avec rigueur : *Vis non timere potestatem? Bonum fac, et habebis laudem ex illâ : DEI enim minister est tibi in bonum.* Ce n'est pas assez d'honorer le roi de parole, il faut l'honorer en effet : c'est-à-dire qu'il faut le servir en ce qui dépend de vous. Il faut payer vos subsides de bon cœur : *Cui tributum tributum.* Il ne faut point frauder ses droits. C'est à lui de répondre à DIEU s'il ne les a pas imposés avec justice, mais c'est à vous de les payer de bon gré, et non pas par force : car l'obéissance que les chrétiens rendent à leurs souverains doit être comme celle qu'ils rendent à DIEU ; elle doit venir du cœur, et avoir la charité pour principe : *Reddite que sunt Cæsaris Cæsari.* (Godeau, Homélie.)

[Un saint roi]. — S. N... prend naissance au milieu de ces pompes funestes, de ces grandeurs périlleuses qui détournent si souvent les grands du monde du service de DIEU : mais il saura, malgré les obstacles qu'elles apportent, être serviteur de DIEU sans cesser d'être roi ; il possédera tous les avantages du trône comme ne les possédant pas ; il usera de sa propre grandeur comme n'en usant pas : *Il se ressouvient de son Créateur pendant les jours de sa jeunesse* ; il apprend combien il est avantageux de se charger de bonne heure du joug du Seigneur, c'est-à-dire d'obéir à ses souveraines lois : il prend la généreuse résolution de plutôt mille fois mourir que d'offenser celui qu'il préfère à toutes les choses du monde. De là cette inviolable précaution avec laquelle, plus sage que David, il garda toujours son cœur et ses yeux, et les empêcha de recevoir la moindre impression de l'impureté, dans un temps, dans un lieu, dans un état, où tout contribue à faire perdre cette belle vertu. Ce saint roi ne se

contente pas de bannir le vice et l'impiété de son royaume ; il y fait encore fleurir la religion ; de manière qu'il paraissait grand et magnifique dans les aumônes qu'il faisait, en tant d'actions de piété ; il demandait à quoi la pompe et la magnificence des rois pouvait être mieux employée qu'au culte de DIEU. Ce qui attira tant de bénédictions du ciel sur ce grand Etat, que jamais il n'a été plus riche, plus heureux, plus florissant ; et l'on peut dire de ce saint roi ce que l'Écriture dit de Salomon : *Magnificavit Dominus Salomonem super omnem Israël, et dedit illi gloriam regni qualem nullus habuit ante eum* (I Paralip. XIX) ; que jamais prince n'a été plus glorieux, plus honoré, plus redouté de ses ennemis, plus aimé de ses sujets, plus chéri de DIEU et des hommes, que l'incomparable S. N... (Houdry).

[Dangers qui se trouvent à la cour]. — La cour des rois est une mer qui a son calme et ses orages, ses sirènes et ses écueils. Son calme est la faveur, ses orages sont les disgrâces, les sirènes sont les beautés qu'on y voit, les écueils sont les mauvaises rencontres que l'on y fait. Pour en juger saintement, le calme y est plus dangereux que l'orage, et les sirènes y font faire plus de naufrages que les écueils. Car la faveur du prince y fait souvent des orgueilleux et des insolents, qui, enflés du vent de la fortune, pensent être des dieux ou des rois, parce qu'on leur donne de l'encens comme à ceux-là, et qu'on leur rend des respects comme à ceux-ci, et il faut avoir une merveilleuse force d'esprit pour conserver la modestie au milieu de tant d'honneurs. Les beautés y sont souvent des impudiques, et il faut être bien chaste pour se défendre contre tant d'artifices et de charmes. Cependant le saint dont je fais aujourd'hui l'éloge a été le favori d'un grand roi, et n'a jamais été insolent ; il a passé quelques années parmi les délices de la cour, et il a toujours été chaste : et c'est en quoi je fais consister la véritable grandeur, qui vous doit donner de l'étonnement. Le favori qui possède les bonnes grâces de son prince est plus heureux et plus absolu que lui. Car le prince ne sent pas sa grandeur, parce qu'elle est née avec lui ; il n'use pas de sa puissance, parce qu'elle ne lui est pas contestée ; mais le favori qui doit son bonheur au caprice de la fortune, le goûte avec plus de plaisir et s'en sert avec plus de liberté que le prince. C'est lui qui règne en effet, c'est lui porte le sceptre et qui conduit le timon ; c'est lui qui dispense les faveurs, et qui dispose des charges : si bien que tous les honneurs lui sont rendus, parce que c'est de lui qu'on attend toutes les grâces. (*Panégryrique de S. Sulpice, du P. Senaut.*)

[Fragilité des grandeurs humaines]. — Ce grand prince savait bien que les grandeurs qui dépendent de la fortune sont fragiles, que mille accidents qu'on ne peut prévoir les peuvent détruire ; que, comme elles sont plus élevées, elles sont plus exposées à la foudre ; qu'il n'y a rien en elles de

brillant qui ne soit accompagné de dangers ; et, se souvenant de ces belles paroles de S. Augustin, il les répétait souvent dans sa ferveur, et se disait à lui-même : *Et ibi quid non fragile, quid non plenum periculis ? et per quot pericula pervenitur ad grandius periculum, et quamdiu istud erit ?* Considère ta fortune : tu n'y verras rien qui ne soit sujet à mille accidents, qui ne te menace de mille périls, et qui ne doive te faire appréhender une chute aussi lourde que ta faveur est élevée. L'affection des princes est changeante, et, comme la place que tu occupes dans le cœur du tien est enviée de tous ses sujets, elle te peut être ravie par quelqu'un. Ne te flatte point d'une vaine et fausse espérance, qui abuse tous les favoris ; on peut te ravir ce que tu possèdes, et, quelque soin que tu prennes de le conserver par la fidélité de tes services, tu dois être toujours préparé à le perdre (**Senault**).

[Compte à rendre à Dieu]. — Pourquoi DIEU menace-t-il d'un jugement si terrible et si rigoureux les rois et les princes ? C'est particulièrement à cause que leurs péchés sont d'ordinaire plus grands et plus punissables que ceux des particuliers. Les particuliers se cachent pour voler, durant la nuit, assez peu de chose ; mais les princes ne craignent point d'envahir les villes, les provinces et des royaumes entiers. Ceux-là vident leur querelle seul à seul ; mais ceux-ci lèvent des armées, et entrent avec violence dans les terres de leurs ennemis ; et, si la guerre est injuste, qui pourrait dire de combien de péchés elle est cause ? Tant de voleries, de massacres, de saccagements de villes, d'embrassements de maisons, de profanations de temples, de sacrilèges horribles, de violences, et d'autres crimes infâmes, qui sont les suites des guerres entreprises injustement, retombent sur ceux qui les entreprennent, et ils en seront d'autant plus rigoureusement punis qu'il n'est pas en leur pouvoir de réparer les maux infinis que cause partout la licence des soldats. Il ne faut donc pas s'étonner que le Saint-Esprit menace *d'un jugement très-sévère ceux qui commandent*. On devrait plutôt être surpris de voir des personnes qui aiment à commander. Donc, si DIEU châtie avec tant de sévérité les péchés des princes temporels, il punira très-sévèrement ceux des princes ecclésiastiques, à proportion de la différence qu'il y a du spirituel au temporel, et du sacré au profane. Quiconque regardera des yeux de la foi les dangers inséparables de la vie des grands de la terre en sera ému de compassion, et il aura la charité de prier pour eux. Au reste, ce que nous disons, qu'il faut plaindre davantage ceux qui commandent que ceux qui obéissent, S. Augustin le confirme lorsqu'il dit qu'il est plus aisé aux serviteurs de bien obéir qu'aux maîtres de bien commander (**Bellarmin**).

[Un saint roi]. — Pourquoi le saint dont nous honorons la fête a-t-il été un serviteur fidèle ? C'est qu'il a médité la loi du Seigneur ; ils'est appli-

qué à connaître la volonté de DIEU ; il s'est servi, selon les intentions de notre souverain Maître, de tous les talents qui lui avaient été confiés. Quel usage S. N. a-t-il fait de sa puissance ? Convaincu du principe de S. Paul, *que toute puissance est donnée pour édifier, et non pour détruire*, jamais il ne s'est servi de la sienne que pour appuyer l'équité, pour bannir l'injustice, pour soutenir la vertu, pour déclarer la guerre au vice, pour faire du bien, non-seulement à ses sujets, mais encore à une infinité d'autres. Il a établi de sages lois pour faire rendre en tous lieux, au souverain Seigneur et au maître des rois, l'honneur et le culte qui lui sont dus. Touché d'une véritable compassion pour ceux qui, étant sortis de l'arche, sont en danger de périr, il n'omet rien de ce qui peut obliger les hérétiques à ouvrir les yeux, à reconnaître la vérité et à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il veut que les ecclésiastiques vivent dans la modestie convenable à leur état, il bannit de sa cour le blasphème et la débauche ; il soutient les faibles contre les puissants ; et, de peur que l'on ne rende pas assez exactement aux pauvres ce qui leur appartient, il est toujours prêt à les entendre et à les appuyer. — Voilà l'usage que S. N. a fait de sa puissance.

A quoi lui ont servi les richesses immenses dont il s'est trouvé le maître ? A nourrir une multitude prodigieuse de pauvres, à fonder des hôpitaux, à bâtir des monastères, à élever des autels. Ce saint roi se retranche ; il se distingue de ses sujets, non point par l'éclat et la pompe, mais par son zèle et ses vertus ; il est avare, pour ainsi dire, quand il s'agit de faire des dépenses qui peuvent tant soit peu flatter la sensualité ; il est prodigue quand il est question de soulager les pauvres. Quelles preuves de sensibilité, d'amour et de tendresse, ne donne-t-il point aux membres de JÉSUS-CHRIST souffrant ? Il est assis avec eux à une même table ; ses mains royales sont occupées à les servir ; il fait plus, qui le croirait ? souvent l'on a vu sa bouche sacrée appliquée sur les plaies des malades. Sa compassion sans limites s'étend jusqu'aux chrétiens qui, dans les lieux les plus éloignés, gémissaient sous la tyrannie des barbares et des infidèles. Que n'a-t-il point fait pour rompre leurs fers ? Un pur zèle de religion lui a fait passer les mers, ne pouvant souffrir, pour me servir des termes de S. Bernard, que les ennemis de la croix levassent leurs têtes sacrilèges dans une terre où l'ouvrage de notre rédemption a été accompli, ni qu'ils profanassent les lieux saints, qui ont été arrosés du sang de l'agneau sans tache. — Voilà les grandes preuves que S. N. nous a laissées de son zèle et de son amour pour les pauvres. Pourquoi ce saint les a-t-il aimés si tendrement pendant toute sa vie ? C'est qu'il considérait JÉSUS-CHRIST en leurs personnes ; c'est qu'il était convaincu que JÉSUS-CHRIST regarde comme fait à lui-même tout ce que la charité fait entreprendre pour le soulagement des pauvres (*Année évangélique*).

[Confiance en Dieu]. — Quelque grands que soient les dangers attachés à la grandeur, ceux qui s'en trouvent chargés par l'ordre de DIEU ne doivent pas pour cela perdre courage. DIEU peut aussi facilement leur faire surmonter les plus grandes difficultés que les moindres. Il sauve, comme dit l'Écriture, aussi bien avec peu de force qu'avec des troupes innombrables, et dans le trésor infini de ses grâces il en a de proportionnées à tous nos besoins, Mais, pour obtenir même ces grâces proportionnées, il faut que les grands connaissent la grandeur de leurs besoins, et qu'ils sachent que les grâces communes n'y suffisent pas. Notre grand prince était bien persuadé de cette vérité : c'est pour cela aussi qu'il priait tous les jours le Seigneur de lui accorder des grâces proportionnées à son état et à sa grandeur (*Essais de morale*).

[Douceur et pardon des offenses]. — L'esprit de douceur qui éclata en S. N., par une clémence généreuse et une charité prodigue, lui apprit à pardonner par religion, non par vanité ; à distinguer les injures qui offensaient le roi de celles qui n'offensaient que le chrétien ; à se mettre peu en peine qu'on manquât d'estime pour sa vertu, pourvu qu'on ne manquât point de soumission pour son autorité. Attaché à la piété, non pour l'honneur qu'elle peut faire devant les hommes, mais pour le mérite qu'elle donne devant DIEU, il puisa dans ce même esprit une charité humble, une charité généreuse, une charité universelle. L'homme dur et superbe est odieux jusque dans sa postérité, mais l'homme affable, miséricordieux, pacifique, trouve dans l'affection du public sa grandeur, sa gloire, son repos ; il commande toujours avec autorité parce qu'on lui obéit avec amour. Rien ne lui résiste parce que les cœurs mêmes ne lui résistent pas. Il vit heureux, parce que les autres le sont par lui. Il est pour le public comme un trésor que chacun prend intérêt à conserver, et, chéri des hommes, dont il possède la confiance, il est encore agréable à DIEU, dont il remplit les desseins et dont il représente la bonté (*Journal de Trévoux*, mai 1722).

[Aumônes royales]. — Ce saint roi ne faisait voir qu'il était plus grand que le reste de ses sujets que par la grandeur de ses aumônes et de ses libéralités toutes saintes. Comme le soleil ne se partage point, mais se prête à tous, sans laisser aucun lieu qu'il n'éclaire de sa lumière, sa charité embrassait tout le monde, et se répandait sur tous ceux qui souffraient quelque nécessité. Mais, avant de regarder cet homme admirable comme roi, et pour le considérer encore dans ses vertus particulières, nous ne pouvons omettre, en le voyant dans son domestique, ce qu'on dit de la conduite du saint homme Job avec ses gens, où il était si éloigné de rien faire avec hauteur et par une autorité absolue, qu'il dit lui-même qu'il ne refusait pas d'entrer en jugement avec les moindres de ses officiers : *Si contempsi subire judicium cum servo*

mco et ancillâ meâ, cùm disceptarent mecum. Ce prince admirable, qui rendait si équitablement la justice à tout un peuple, ne refusait pas néanmoins de se soumettre à la décision des juges pour faire justice à ses domestiques, et on voyait un roi descendre en quelque sorte du tribunal pour écouter le jugement par lequel on terminait les différends qu'il avait avec les moindres de ses serviteurs. Quand voit-on cela, sinon sous les meilleurs princes, et lorsqu'ils sont tels que l'on ne croit pas qu'il puisse se trouver personne qui se plaigne de leur conduite? (*Vies des patriarches.*)

[Une sainte reine].— S^{te} N., dont l'Église solennise aujourd'hui la fête, ne s'est pas contentée d'employer ses biens de fortune pour subvenir aux nécessités de son prochain ; mais elle s'est employée soi-même, et, de princesse qu'elle était, elle s'est rendue la servante des pauvres. C'est pour eux que cette femme forte, puisqu'elle a vaincu toutes les inclinations de son sexe, et triomphé de cette délicatesse et de cet amour désordonné que les femmes et principalement celles qui sont riches et nobles ont pour elles-mêmes, c'est, dis-je, pour les pauvres que cette femme forte, renfermée dans son palais, était toujours occupée au travail : *Digitî ejus apprehenderunt fusum.* Elle faisait toutes sortes d'offices et préparait la nourriture nécessaire aux malades. Sortons de son palais et suivons-la avec toutes ses filles dans un grand hôpital, où tous les jours un grand nombre de pauvres était entretenu à ses dépens. Vous aurez assurément de l'admiration lorsque vous verrez cette fille de roi, cette alliée des empereurs, cette souveraine de tant de peuples, qui s'occupe aux emplois les plus vils pour le soulagement des pauvres. (*Panégryriques du P. Texier.*)

[Étude de la morale]. — La morale est la science des hommes et particulièrement des princes, puisqu'ils ne sont pas seulement hommes, mais qu'ils doivent aussi commander aux hommes, et qu'ils ne le sauraient faire s'ils ne se connaissent eux-mêmes et les autres dans leurs défauts et dans leurs passions, et s'ils ne sont instruits de tous leurs devoirs. C'est donc dans cette science qu'ils les faut principalement former. Comme l'usage en doit être continu, l'étude en doit être continuelle. On ne saurait trop tôt la commencer, parce qu'on ne peut trop tôt commencer à se connaître, et elle est d'autant plus commode que toutes choses y peuvent servir, car on trouve partout les hommes et leurs défauts. Telle a été l'occupation continuelle de ce prince pendant toute sa vie. (*Essais de morale.*)

[Dangers des richesses].— Peut-on mériter le ciel dans une vie éclatante? Il n'y a rien de plus décrié qu'elle dans l'Évangile. Le Fils de Dieu y donne des malédictions aux riches, S. Paul les regarde comme de malheureuses idoles, et jamais les SS. Pères n'ont été plus éloquents

que sur ce sujet. Ces conditions entretiennent le vice, ruinent la vertu, empoisonnent l'esprit et remplissent le cœur de malice. Mais, sans parler des richesses, les gens de qualité ne méprisent-ils pas ordinairement les plus saints devoirs ? On se fait peut-être honneur des vertus morales, mais on se soucie peu des vertus chrétiennes ; on a de la grandeur d'âme, mais ce n'est que faste et orgueil ; on garde sa parole aux hommes, mais on est infidèle à DIEU ; on sert ses amis avec zèle, mais on persécute ses ennemis avec cruauté. Actif dans les affaires de cette vie, lâche dans celles de l'autre, civil envers les riches, dur envers les pauvres, travaillant pour sa fortune temporelle, et ne faisant rien pour son salut éternel, cela veut dire, Messieurs, que, dans les conditions distinguées, il y a de grandes difficultés à vaincre. Mais c'est par là même que notre saint a mérité une récompense éternelle. Il serait bien étrange que les riches ne pussent pas se sauver ; que DIEU leur eût donné du bien pour les rendre éternellement malheureux, et qu'ils fussent obligés de lui rendre grâces d'un si funeste bienfait. Qu'il y ait dans les richesses de grands obstacles au salut, je n'en doute pas, l'Évangile m'en assure : mais j'apprends aussi de l'Évangile qu'on s'en peut faire des amis pour être reçu dans les tabernacles éternels, et que c'est avec elles qu'on peut pratiquer les plus belles et les plus édifiantes vertus. C'est ce qu'a fait, pendant toute sa vie, le saint dont l'Église solennise aujourd'hui la fête. (*Dictionnaire moral*).

COMMUN DES SAINTS PRÊTRES.

AVERTISSEMENT.

Sous le nom d'Ecclésiastique qui par les grâces et les avantages de cet état sont parvenus à une excellente sainteté, nous ne comprenons que ceux qui ont été appelés et employés au ministère du sanctuaire, sans avoir égard ni aux rangs différents qu'ils ont tenus, ni aux dignités, prélatures, supériorités et autres charges qu'ils ont exercées dans l'Église. Par cette précision nous ne considérons que la qualité de Prêtres ou de simples Ecclésiastiques destinés au service de l'autel, jouissant des mêmes prérogatives dont jouissaient les lévites dans l'ancienne loi.

Il est vrai que la multitude de ces ministres, les mœurs peu édifiantes de quelques-uns d'entre eux, l'oisiveté et le désir de mener une vie commode et tranquille, ont beaucoup avili cet état et l'ont décrié dans l'esprit de bien des gens ; mais, comme les vices et les défauts sont propres aux personnes et non point à l'état qu'ils ont embrossé, cela ne doit rien rabattre de l'estime qu'on en doit faire, à cause des moyens et des occasions qu'on y a de se sanctifier : ce qui le distingue et l'élève incomparablement au-dessus de tout autre état. De sorte qu'on peut dire que tous ceux qui y sont appelés seraient autant de saints s'ils s'acquittaient dignement des devoirs qui y sont attachés et profitaient des occasions et des moyens qu'ils ont de faire mille bonnes œuvres. C'est pourquoi, si, dans cette multitude innombrable de ceux qui s'y sont faits saints, l'Église en honore quelques-uns plus particulièrement pour s'être distingués entre les autres, c'est assez, pour trouver de quoi en faire l'éloge, d'exposer les obligations d'un état si élevé et de montrer que le saint qu'on honore les a parfaitement remplies. C'est ce que nous prétendons faire dans ce Supplément.

COMMUN DES SAINTS PRÊTRES

[Ce que c'est qu'un ecclésiastique]. — Voici en peu de paroles la définition d'un ecclésiastique. C'est un homme qui s'applique à se sanctifier lui-même et à sanctifier les autres. Mais jusqu'où doit aller son application à se sanctifier ? Elle doit être telle qu'il ne soit jamais content de lui-même ni de ce qu'il fait. Il doit se proposer sans cesse de faire de nouveaux progrès dans le chemin de la vertu. C'est une maxime qu'un ecclésiastique doit essentiellement suivre pour parvenir où DIEU l'appelle. Malheur à celui qui, satisfait de lui-même, s'arrête tout d'un coup et croit qu'il n'est point obligé d'aller plus loin ? Et c'est pour cela que S. Grégoire de Nazianze dit que c'est un péché pour un homme particulier de se porter à ce qui est défendu par la loi, mais c'est un grand défaut dans un prêtre de ne pas avancer toujours dans la vertu : car un prêtre ne doit pas se contenter d'une sainteté commune, il doit avoir en vue d'exceller, et il n'y a point de voie qu'il ne doive tenter pour parvenir à cette noble fin. (**Lambert.** *Devoirs d'un ecclésiastique*).

[Trois qualités qui conviennent à un ecclésiastique]. — Le cardinal Pierre Damien, parlant d'un ecclésiastique chargé du soin des âmes, dit qu'il a trois grandes qualités : celle de pasteur dans l'Église particulière qu'il gouverne : *Pastor in Ecclesiâ*, celle de juge dans la chaire et dans les tribunaux où il rend des oracles et des sentences de vérité : *Judex in cathedrâ*; et celle d'intercesseur, à l'autel, par la fonction de médiateur des hommes auprès de DIEU. — Mais autant ces qualités lui procurent d'honneur, autant elles lui imposent de charges. La première demande une vie sainte et irrépréhensible, la seconde de la capacité et de l'expérience, la troisième de la charité et du zèle. Il n'est pasteur dans l'Église qu'il gouverne qu'afin d'élever à la piété et d'édifier les peuples auxquels il est proposé *Pastor in Ecclesiâ ut sanctè erudiat*. C'est son premier devoir; et il ne peut s'en acquitter dignement qu'il ne soit innocent et irrépréhensible dans ses mœurs. Il n'est juge dans la chaire et dans les tribunaux de la pénitence que pour y rendre des décisions qui soient justes : *Judex justè definiat* : c'est son second devoir, et il ne peut s'en acquitter à moins qu'il ne soit intelligent et habile en ce qui regarde son ministère. Il n'est le médiateur des hommes à l'autel que pour les ramener à DIEU et le prier en leur faveur ; *Intercessor ut piè subveniat* : c'est son troisième devoir, et il ne peut s'en acquitter qu'il ne soit charitable et désintéressé dans sa conduite. (*Discours moraux*).

[Sainteté nécessaire au prêtre]. Je vous avoue que je tremble quand je pense à la grandeur de cet état et à l'éloignement où sont la plupart de la sainteté qu'il demande. Un ange du ciel en ayant fait connaître quelque chose à S. François d'Assise, jamais il n'osa entrer dans le sacerdoce. Ce grand saint, l'image vivante de JÉSUS-CHRIST crucifié, regarde cette dignité comme redoutable aux anges mêmes. On peut croire que DIEU cache la grandeur de cette dignité, de crainte que ceux qu'il y appelle n'aient pas la hardiesse d'en approcher, comme, au contraire, selon le sentiment d'un grand homme, le démon y pousse plusieurs ou qui n'y sont pas appelés ou dont les mœurs n'y sont pas conformes. Et c'est une chose qui nous doit faire frémir, qu'un méchant prêtre fera plus de profanations des divins mystères en une seule année, les célébrant souvent, que les séculiers libertins en s'en approchant rarement durant toute leur vie. C'est aux prêtres que s'adressent particulièrement ces paroles de l'Écriture : *Soyez saint, parce que je suis saint*. Leurs fonctions divines, qui les approchent si près de sa majesté infinie, ne permettent pas qu'il y ait de tache en eux. Ils doivent détruire le péché des peuples ; ils doivent donc commencer par en être eux-mêmes exempts. Ils sont dans le lieu saint, afin de prier le Seigneur de faire miséricorde aux pécheurs : est-ce un moyen de s'acquitter de ce devoir en y paraissant eux-mêmes criminels ? Ils participent au titre et à l'office de médiateur, qui n'appartiennent proprement qu'au Fils de DIEU : quelle sainteté ne doivent-ils point avoir pour s'acquitter de cette médiation ? Si on demande une grande perfection dans les personnes qui communient tous les jours, hé ! quelle doit être celle des prêtres, qui tous les jours offrent le divin sacrifice et qui ne sont pas seulement à l'autel pour apaiser la colère de DIEU par l'innocente victime qu'ils lui présentent pour leurs péchés, mais pour les péchés de tout le monde. (Boudon).

[Renoncement à toutes choses]. — Lorsqu'un ecclésiastique aura renoncé à toutes les choses périssables et passagères de ce monde, il doit dispenser les biens qui sont entre ses mains d'une manière conforme aux maximes de JÉSUS-CHRIST. Comme il est aisé de se tromper et de se flatter que l'on a des sentiments qui ne sont point dans le cœur, on en voit beaucoup qui, lorsqu'on leur reproche qu'ils recherchent avec trop de soin les commodités de la vie, répondent hardiment que leur cœur en est entièrement détaché. Sur ce principe, en menant une vie molle, en flattant leur sensualité, ils se persuadent qu'ils sont disciples du Fils de DIEU, ils ne se croient obligés à aucun retranchement, ils osent soutenir qu'ils sont morts aux choses du monde. Il est aisé de leur montrer que leur illusion est grossière. Le renoncement de cœur ne peut être véritable à moins qu'un chrétien ne soit préparé à abandonner tous ses biens, si JÉSUS-CHRIST lui en faisait le commandement. Il doit donc, à plus forte raison, être dans la disposition de dispenser ses biens de la manière que

le Fils de DIEU lui commande : et de là il faut conclure que tout homme qui n'use point des biens de ce monde selon les préceptes de l'Evangile n'a point renoncé aux choses de ce monde, et qu'il n'est point disciple de JÉSUS-CHRIST. Imprimez dans vos cœurs cette importante vérité, et vous serez bientôt convaincus, à votre confusion, que vous n'êtes point ses disciples. Les maximes de la religion sont qu'un chrétien doit vivre dans l'humilité, qu'il doit embrasser une vie mortifiée, s'accoutumer à souffrir, combattre sans relâche ses désirs déréglés ; qu'il doit se réduire au seul nécessaire, afin d'avoir de quoi soulager les pauvres. Observez donc l'usage que vous faites de vos biens, et vous verrez que vous vous en servez pour irriter vos passions, pour nourrir votre orgueil ; pour enflammer votre cupidité, pour éloigner toutes les occasions qui se présentent de souffrir et de pratiquer des mortifications. Vous verrez que, par vos dépenses superflues, vous vous mettez dans l'impuissance de soulager les pauvres, et que ce que vous devriez partager avec eux ne vous suffit presque pas. Vous usez donc des biens de ce monde selon les désirs de votre cœur : quoi de plus opposé au précepte que le Sauveur vous fait de renoncer parfaitement et de cœur à toutes vos possessions? (**Lambert**).

[Quel esprit doit avoir un prêtre]. — Les ecclésiastiques ont besoin des dons les plus excellents pour soutenir leur dignité et les difficultés de leur état. Il faut que, comme les Apôtres, ils aient les prémices de l'Esprit ; il faut que l'Esprit de DIEU leur soit communiqué avec plus d'effusion qu'aux autres chrétiens, non-seulement parce que leurs fonctions sont plus élevées, mais encore parce que c'est par leur canal que les fidèles reçoivent l'Esprit de DIEU. La prudence est la vertu la plus nécessaire à cet état, jointe avec l'humilité et la charité. La prudence y est nécessaire pour distinguer nettement le mal d'avec le bien, le vrai d'avec le faux, le bien même d'avec le mieux ; l'humilité y est absolument nécessaire pour rentrer souvent en soi-même, dans la considération de son propre néant, et attirer ainsi l'Esprit du Seigneur pour nous instruire de nos devoirs et renouveler notre ardeur. C'est en vain qu'un ecclésiastique, un directeur, un pasteur, se repaîtrait de ces paroles de S. Pierre, *la nation sainte, le sacerdoce royal, la race choisie* ; tous ces grands termes, quoique véritables, ne serviraient qu'à leur condamnation sans l'humilité. Il faut être orné d'une charité tout ardente pour être prêt à secourir le prochain en toutes ses nécessités et corporelles et spirituelles ; et l'on peut dire que si Elisée hérita du double esprit du prophète Elie, celui-ci est le triple esprit du Sauveur. (**Anonyme**).

[De la suréminence du Sacerdoce]. — La dignité du sacerdoce exige de celui qui en est honoré d'être sur la montagne, comme un autre Moïse, pendant que le peuple demeure en bas. C'est-à-dire que les prêtres doivent être entièrement séparés du peuple par la sainteté de leur vie, par la

gravité de leurs mœurs. La dignité de prêtre est un poids, elle impose de grandes obligations. Celui qui en est honoré doit surtout veiller sur lui-même ; il doit faire en sorte que la sainteté de sa vie réponde à l'élévation de sa dignité. Comment le peuple respectera-t-il un prêtre en qui il ne remarque rien qui attire son respect ? C'est donc par l'éclat de ses vertus qu'un prêtre doit être particulièrement élevé au-dessus des autres. Un pasteur a un grand reproche à se faire lorsqu'il en remarque dans son troupeau qui sont plus exacts, plus zélés, plus attentifs à leurs devoirs que lui. (**Lambert**).

[La sainteté dans le prêtre]. — *Sacerdotes sine maculâ, voluntatem habentes in lege DEI* (I Machab. iv). Il serait à souhaiter que, les prêtres ayant le pouvoir de produire moralement dans les âmes, et réellement sur nos autels, le même JÉSUS-CHRIST que la Sainte Vierge, la plus pure de toutes les pures créatures, a produit dans le temps, et que le Père céleste, qui est la pureté même, produit dans l'éternité, ils eussent aussi une pureté semblable et toute céleste. Mais, si cela n'est pas en leur pouvoir, ils doivent du moins ressembler aux prêtres que choisit autrefois Judas Machabée, et être, comme eux, des hommes sans tache, des hommes qui aiment la loi de DIEU, qui la portent dans leurs cœurs, qui l'observent religieusement, qui ne s'en éloignent jamais, et qui n'aient point de plus grand plaisir que de la garder parfaitement et inviolablement. *Sacerdotes sine maculâ, voluntatem habentes in lege DEI*.

Propter peccata prophetarum ejus et iniquitates sacerdotum ejus, erraverunt cæci in plateis (Thren. iv). Le pauvre peuple, dit Jérémie, s'est égaré dans les places publiques, il est tombé dans les chemins les plus droits du monde ; il s'est laissé aller à des crimes dont il était incapable ; il est devenu aveugle, il ne voit plus rien, ni dans les points de foi desquels il n'avait jamais douté, ni dans les maximes de morale les plus claires et les plus constantes : *Erraverunt cæci in plateis*. Et pourquoi cela ? *Propter peccata prophetarum ejus et iniquitates sacerdotum ejus* : ce sont les péchés de ses prophètes, ce sont les iniquités de ses prêtres et les scandales de leur vie peu réglée qui l'ont jeté dans tous ces malheurs.

Audite hoc, sacerdotes, et attendite, quia vobis judicium est, quoniam laqueus facti estis et rete expansum super Thabor. Prêtres, dit le prophète Osée, comprenez bien ce que je vais vous dire et méditez-le attentivement : *Quia vobis judicium est, quoniam laqueus facti estis et rete expansum super Thabor* : vous servez de pièges au peuple de DIEU ; vous êtes exposés sur le Thabor, sur la sainte montagne, dans l'élévation et dans la dignité sacerdotale, comme des rets et des filets étendus pour envelopper les fidèles, pour les engager dans le péché et dans l'erreur, pour les y retenir et pour les y perdre : dès à présent, DIEU vous cite au jugement universel, il vous y attend ; c'est pour vous, c'est particulièrement pour

vous, qu'il prépare cette terrible journée : *Vobis judicium est.* (**Anonyme**).

[S. Paul serviteur de tous les fidèles]. — Nous nous considérons, dit S. Paul, comme *vos serviteurs*. Voilà la véritable idée du ministère ecclésiastique. C'est un ministère qui nous assujettit à servir le prochain, et qui nous engage à nous considérer comme les serviteurs de nos frères. Ne croyons pas que cette idée avilisse notre ministère : rien n'est plus noble que de servir le prochain. Lorsque nous rendons un service à nos frères, nous le rendons à JÉSUS-CHRIST. JÉSUS-CHRIST lui-même a consacré sa vie au service des hommes. Vous servez JÉSUS-CHRIST, dit S. Augustin, d'une manière qui lui est très-agréable, quand vous rendez service à ceux dont il s'est déclaré le serviteur. Le même S. Paul, dans un autre endroit, dit qu'il est *débiteur de tous, au grec, au barbare, aux savants, aux ignorants*. Le ministère ecclésiastique nous rend débiteurs de nos frères. Que leur devons-nous? Nous leur devons nos soins, nos travaux, notre temps. Tout cela n'est plus à nous ; c'est un bien qui leur appartient, et dont nous devons disposer par rapport à eux. (**Lambert.**)

[Trois choses auxquelles un ecclésiastique est engagé]. — Un ecclésiastique est engagé à trois choses par rapport au peuple. Il faut qu'il mène une vie innocente et irrépréhensible, afin de l'édifier par la sainteté de ses exemples : c'est la première. Il faut qu'il se rende habile et savant, afin de l'instruire par la pureté de sa doctrine : c'est la seconde. Il faut qu'il se montre vigilant et désintéressé, afin de le mener à DIEU par sa charité et par son zèle : c'est la troisième. — Il faut commencer par la sainteté, puisque, dès qu'il est appelé au ministère et destiné au service des autels, dès-là il ne doit avoir que le Seigneur pour son partage, dit S. Jérôme ; dès-là il est obligé par état de se séparer non-seulement des divertissements criminels du monde, mais de ceux même qui ont la moindre apparence de péché ; de s'immoler tout entier à la profession qu'il embrasse, et de s'exercer dans la pratique des vertus dont il a besoin pour remplir son ministère. Eh ! de quelles vertus n'a-t-il pas besoin ? Il suffit de vous dire que ce qui sauverait les autres dans leurs conditions particulières n'est pas seul capable de le sauver, qu'il doit travailler et à sa propre sanctification et à celle de ses frères ; que s'appliquer à tous les devoirs de la piété chrétienne, et négliger le salut de ceux qui lui sont confiés, c'est vouloir ne se sauver qu'à moitié, ou, pour mieux dire, ce n'est pas vouloir se sauver ; qu'en un mot, pour se former une juste idée de sa sainteté, il doit la régler sur sa vocation et sur les grâces qui y sont attachées. (*Discours moraux.*)

[S. N. se détache entièrement du monde]. — Tel était le monde pour ce grand saint, quand il le quitta. Faut-il d'autres preuves pour montrer que sa

retraite fut un effet de la prudence du salut, et de cette sagesse surnaturelle qui, portant ses vues au-dessus de la raison humaine et des passions, donne ces connaissances supérieures que la chair et le sang ne donnent point ? Jamais homme n'eut plus de droit que lui de dire avec un apôtre : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1 Joan. v) : qu'il n'avait point employé d'autres armes pour vaincre le monde que sa foi. Ce ne fut ni une philosophie nécessaire, ni une passion dépitée, ni une patience poussée à bout, qui le porta à en sortir. Le siècle ne contribua en rien, de son côté, à ce divorce. En vain il se fit voir à lui par tous les endroits par où il sait plaire ; en vain il étala à ses yeux l'éclat de la gloire et des honneurs, les charmes des richesses et des plaisirs, la douceur des commerces et des amitiés : à la vue de ces charmes trompeurs, il se disait, éclairé de sa foi : — Oui, gloire mondaine, vous avez de l'éclat ; mais cet éclat se ternit bien vite, et se va perdre dans les ombres d'un triste et éternel oubli. Oui, plaisirs, vous flattez les sens ; mais vous vous évanouissez comme des songes. Oui richesses, vous êtes commodés ; mais on ne vous porte pas au tombeau : Oui, commerces et amitiés tendres, je sais que les mondains vous comptent parmi les plus grands plaisirs de la vie ; mais vous finissez par l'inconstance, et toujours en^{en} par la mort. Grandeurs, richesses, plaisirs, commerces et amitiés humaines, que vous êtes dangereuses au salut, et que les passions qui vous accompagnent conduisent d'hommes au précipice ! — S. N. ne fut pas de ce nombre. Être désabusé du monde et en avoir le cœur détaché ne fut pour lui qu'une même chose, et la prompte séparation qui suivit son détachement montra combien il était sincère. Car ce saint ne fut point de ceux qui s'imaginent que la jeunesse n'est pas du ressort de la vertu, et qui la regardent comme un âge que, par une condescendance nécessaire, DIEU abandonne aux passions. Imbu de plus justes maximes. S. N. regarda la jeunesse comme la meilleure partie de son sacrifice, et il aurait cru tomber dans le crime de ceux à qui l'Écriture reproche de faire des rapines dans l'holocauste, si, en consacrant sa vie à DIEU, il en eût réservé sa fleur pour ne lui laisser que les restes du vice et de la convoitise. Prévenu de cette pensée, ce saint n'eut pas plus tôt pris la résolution de quitter le monde qu'il en vint à l'exécution : pouvant dire, comme S. Paul, que, depuis qu'il eut plu à celui qui le voulait séparer du siècle de lui faire connaître ses volontés, il n'écouta ni la chair ni le sang. En vain un père qui le regardait comme l'appui de sa famille lui représente qu'il se doit lui-même à la conservation de son nom ; en vain une mère explorée lui tend les bras pour le retenir ; en vain des amis séducteurs lui allèguent des raisons spécieuses pour lui persuader de laisser mûrir un dessein qu'une trop grande jeunesse rendrait suspect de légèreté ; en vain, par ces fortes épreuves, qu'on pourrait beaucoup mieux nommer de dangereuses tentations, on sollicite sa constance : insensible aux reproches du sang, inébranlable à la tendresse et aux prières de ses amis,

insurmontable aux artifices et aux efforts de la tentation, il abandonne tout sans regret pour suivre la voix de DIEU qui l'appelait. Eh ! qu'importe, dit-il, qu'importe que mon nom se conserve sur la terre, pourvu qu'il soit écrit dans le ciel ! Qu'importe que les hommes me croient léger, pourvu que DIEU m'éprouve fidèle ! Avec ce courage et ces sentiments, S. N. se séparait du monde. Ne vous figurez point ici ces apparentes séparations qui n'ôtent du monde que ce qui en est incommode, et qui ne prennent de la piété que ce qu'elle a d'aisé et de doux. (**Le P. d'Orléans.**)

[Les dix lépreux]. — Après que JÉSUS-CHRIST eut jeté les yeux sur les dix lépreux, il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres. » Il les envoya aux prêtres pour obéir à la loi. La loi commandait aux lépreux de se montrer aux prêtres ; les prêtres avaient droit de juger de leur état ; les lépreux ne pouvaient rentrer dans les privilèges dont ils étaient déchus que les prêtres n'eussent prononcé leur jugement. Quand il ne restait plus aucun vestige de leur maladie, ils les purifiaient, ou plutôt ils déclaraient qu'ils étaient purs et qu'ils étaient guéris ; alors ils offraient pour eux des sacrifices, et il était permis aux lépreux de retourner dans le camp. Lorsque JÉSUS-CHRIST dit aux lépreux : « Allez vous montrer aux prêtres, » il nous donne une instruction plus importante : il apprend aux pécheurs l'obligation qu'ils ont de s'adresser à ses ministres pour obtenir la rémission de leurs péchés. Car, comme la lèpre n'était que la figure du péché, le pouvoir que les ministres de la loi ancienne avaient reçu de purifier les pécheurs est bien au-dessous de celui que le Sauveur du monde a bien voulu confier aux ministres de la loi nouvelle. (*Année évangélique, par Lambert.*)

[Un prêtre doit se rendre utile à son prochain]. — Si vous êtes inutiles à vos frères, que deviendront tous ces pouvoirs que vous avez reçus quand vous avez été revêtus du sacerdoce ? Les pouvoirs des ministres de l'Église tendent tous à les rendre capables de servir le prochain. L'Église, qui leur confie son autorité, suppose donc qu'ils auront du zèle pour le salut de leurs frères ; elle suppose qu'ils se serviront des pouvoirs qui leur sont donnés pour l'utilité de ses enfants. Vous recevez le pouvoir de consacrer le corps du Seigneur et d'offrir le sacrifice ; vous n'offrez pas le sacrifice pour vous seul, vous l'offrez au nom de l'Église et pour toute l'Église ; vous l'offrez au nom du peuple qui assiste à ce sacrifice. En vain recevez-vous le pouvoir de remettre les péchés, si vous n'avez aucun zèle pour le salut des pécheurs, et si vous regardez d'un œil indifférent votre frère qui se perd et qui s'endort dans le crime. Que vous sert le pouvoir de prêcher l'Évangile, si vous rougissez d'annoncer JÉSUS-CHRIST, si vous ne travaillez pas à faire comprendre aux pécheurs combien ils sont malheureux de s'éloigner des maximes de l'Évangile ? Voilà vos

pouvoirs, voilà les talents que vous avez reçus, et dont DIEU vous demandera compte au jour de sa colère. (*Le même.*)

[Conduite envers les pénitents]. — Quoiqu'on ait su par une voie certaine que ce saint ecclésiastique n'a jamais commis aucun péché entièrement volontaire, pour petit qu'il soit, il agissait avec les criminels qui se jetaient à ses pieds comme si lui-même eût été plus criminel que tous ensemble. A voir sa contenance humble et modeste, on eût dit qu'il était plutôt là pour recevoir le pardon que pour le donner, et il faisait couler sur les pécheurs le sang de JÉSUS-CHRIST avec la charité et la douceur avec laquelle JÉSUS-CHRIST l'a répandu. Il s'accusait devant eux, afin de leur donner plus de hardiesse à s'accuser, et son humilité était comme la douce et sainte manière dont il se servait pour donner la question aux âmes coupables, aux dépens de sa propre honte et non pas de leur douleur. Mais, quoiqu'il fût entièrement doux à ses pénitents, il mêlait parmi sa douceur une certaine sévérité qui les retenait dans le respect. Il s'abaissait, mais sans abaisser le DIEU qu'il représentait, et il conservait toujours dans ce jugement une majesté qui les faisait souvenir de celle du Fils de DIEU quand il viendra juger l'univers. Il ne pouvait pardonner à ceux qui, ne voulant pas renoncer entièrement aux maximes du siècle, essaient d'accorder DIEU avec le monde, et qui, plus savants à leur avis que JÉSUS-CHRIST, croient qu'une même personne peut servir deux maîtres en même temps. Quand il en trouvait qui se rendaient opiniâtres en ce point, il leur disait librement qu'il valait mieux qu'ils allasent chercher un autre que lui pour les confesser; que, dans l'obligation où il croyait être de dire toujours la vérité, ils auraient peine à s'accommoder ensemble, et qu'il serait aussi peu capable de la taire qu'eux de la souffrir. — C'est ainsi que ce saint homme témoignait par son exemple, à tous les confesseurs, que, malgré tout respect humain, ils doivent parler sincèrement et selon DIEU, quand ils n'y profiteraient d'autre chose que de s'acquitter de leur devoir et de faire connaître que souvent nous ne devons pas laisser de rendre honneur à la vérité par notre témoignage, encore que les autres ne lui en rendent pas par leur soumission. (*Vie du cardinal de Bérulle.*)

[La sanctification de l'Eglise est la fin de l'état ecclésiastique]. — La fin de l'état ecclésiastique c'est la sanctification de l'Eglise, et cette sanctification de l'Eglise consiste à en arrêter les désordres, à en retrancher les scandales, à en réformer les mœurs, à en faire observer les lois, à en rétablir la discipline. La fin est de remédier à la perte d'une infinité d'âmes qui périssent tous les jours, soit par l'ignorance des vérités de la foi et l'oubli de leurs devoirs, soit par la contagion des vices qui se répandent avec plus d'impunité que jamais, et portent partout avec eux la licence et la corruption. Dommage infini et perte inestimable. O abîme des conseils et

des jugements de DIEU ! Pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur, comme le prophète : *Tabescere me fecit zelus meus* ? La fin est de faire cesser la profanation des choses saintes, l'abus des sacrements, les relâchements de la pénitence, les sacrilèges dans l'usage de la communion. La fin est de relever le culte du Seigneur, d'inspirer aux peuples du respect pour nos redoutables mystères, de les rendre plus assidus à nos prédications, à nos instructions, à nos offices, à nos cérémonies ; de rallumer l'ardeur de leur dévotion presque entièrement éteinte, et de renouveler ainsi tout le troupeau de JÉSUS-CHRIST. En un mot, Messieurs, imaginez-vous tout ce qu'il y a dans le ministère apostolique de plus parfait et de plus divin : c'est ce qu'ont eu en vue des hommes de DIEU, de fervents zélateurs de sa gloire et de dignes ministres de sa parole ; et c'est aussi ce qu'a fidèlement pratiqué le grand S. N. dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. (**Bourdaloue**).

[Nécessité d'avoir de bons prêtres]. — C'eût été peu néanmoins qu'une fin si noble, si DIEU n'eût sagement pensé aux moyens. Il a donc cru que le moyen le plus court, le moyen le plus efficace, le plus infaillible, pour maintenir la piété, était de former de bons prêtres, qui, comme le sel de la terre, selon la figure de JÉSUS-CHRIST, et comme la lumière du monde, éclairassent l'Eglise et en conservassent la pureté. Il a considéré que ce sel de la terre étant une fois corrompu et cette lumière du monde obscurcie, c'était une conséquence immanquable que les esprits devaient tomber dans les plus épaisses ténèbres, et les cœurs se pervertir ; que la désolation du christianisme était venue, dans tous les temps, beaucoup moins des peuples que de ceux qui les devaient conduire, et que, pour aller à la source du mal, il fallait avoir des prêtres savants, des prêtres vigilants, des prêtres laborieux et appliqués, des prêtres d'une vie régulière et sans reproche, d'habiles prédicateurs, de sages confesseurs, de fidèles et zélés pasteurs ; qu'il était pour cela nécessaire qu'il y eût des maisons où ils fussent élevés et perfectionnés, des maisons qui servissent aux ecclésiastiques de noviciat, comme il y en a pour les religieux, et que ces séminaires, au reste, devaient bien être d'une autre conséquence par rapport aux ecclésiastiques qu'aux simples religieux, parce que les simples religieux, en se relâchant, ne nuisent qu'à eux-mêmes, au lieu que le dérèglement des ecclésiastiques et des prêtres est préjudiciable à tout le monde chrétien, dont ils doivent être les guides et les conducteurs. C'est dans ces séminaires que notre saint ecclésiastique s'est formé à la piété qui l'a rendu saint. (*Le même*).

[Les séminaires]. — L'établissement des séminaires regarde aussi bien les campagnes que les villes, aussi bien les emplois obscurs que les minis-

tères éclatants. On n'y envisage que la gloire de DIEU et le salut du prochain. Partout où l'un et l'autre peut se rencontrer, on est résolu de l'y chercher, sans distinction de lieux et d'états. Tels sont les sentiments qu'on inspire à de jeunes ecclésiastiques, et, après qu'ils se sont exercés quelque temps dans la maison du Seigneur, à quoi leur zèle ne les porte-t-il point ! Je l'ai vu, Messieurs, j'en puis rendre témoignage. Mais avec quelle consolation les ai-je vus ? avec quelle admiration ! J'en ai encore le souvenir vivement imprimé dans la mémoire, et je ne le perdrai jamais. J'ai vu des hommes infatigables, des hommes toujours prêts dès qu'il s'agissait de l'avancement des âmes ; des hommes occupés sans relâche à cultiver des terres sèches et arides, je veux dire à ramener des esprits égarés, à détromper des esprits prévenus, à gagner des esprits opiniâtres, à éclairer des esprits plongés dans le plus profond aveuglement, à se les réconcilier pour les réconcilier avec l'Eglise. Je les ai vus, et j'ai béni mille fois la maison d'où ils sont sortis comme les Apôtres sortirent du Cénacle. J'ai souhaité mille fois qu'ils pussent assez se multiplier pour faire part de leurs travaux à toute l'Europe. Quelle réforme suivrait de là et dans le clergé et dans tout le corps des fidèles ! Si donc, Messieurs, vous n'êtes pas tout-à-fait insensibles à l'honneur de DIEU et au bien spirituel de vos frères ; si vous n'êtes pas insensibles à vos propres intérêts, et si vous voulez pleinement et solidement réparer tous les scandales que peut-être vous avez donnés, les uns avec connaissance et les autres sans le remarquer ni le savoir, est-il rien que vous deviez ménager, rien que vous puissiez refuser pour maintenir un saint lieu où se forment de tels ministres ? Combien d'âmes gagnerez-vous à JÉSUS-CHRIST par vos aumônes en leur procurant de si habiles maîtres et de si zélés prédicateurs ! (*Le même*).

[Vie de recueillement]. — Son visage et son entretien n'étaient point austères : JÉSUS-CHRIST avait en lui sa douceur, et les vérités célestes que ce serviteur de Dieu versait dans les âmes par ses discours ne descendaient pas, comme autrefois sur le mont Sinaï, parmi les tonnerres et parmi les foudres ; au contraire, sa conversation était libre et gaie, quoiqu'elle fût sérieuse et sainte ; il n'y parlait jamais avec ennui, bien qu'il y parlât toujours avec édification, et jamais il ne disait que des paroles agréables, quoiqu'il n'en dit jamais qui fussent oiseuses. Celles-là même qui semblaient indifférentes, et qu'il laissait aller à dessein de délasser les esprits, portaient avec elles quelque utilité. Elles regardaient ordinairement le mépris et la vanité des choses du monde ; et, par une tromperie innocente, les lumières divines entraient insensiblement jusqu'au fond des âmes, pendant qu'elles étaient ouvertes au plaisir et à la récréation. Que si quelqu'un de la compagnie commençait quelque discours inutile, ou il l'étouffait en sa naissance, ou, s'il n'en avait pas le pouvoir, il se retirait intérieurement avec DIEU pour ne s'y mêler point, et pen-

dant ce temps-là son esprit faisait sa conversation dans le ciel, en telle sorte qu'il a souvent avoué que ses sens mêmes n'avaient aucune part à celles des hommes. En un mot, tel qu'il avait résolu en son oraison d'être dans les compagnies, lorsqu'il serait obligé de s'y trouver, tel il était en effet quand il s'y trouvait; au lieu que, dans la plupart des âmes, il en est des bons propos de la méditation et de la retraite, comme des fleurs des arbres, dont la montre est toujours belle, et qui naissent et poussent en grande abondance, mais tombent et se perdent au moindre vent, et dont il n'y a que la moindre partie qui viennent à perfection. (*Vie du Cardinal de Bérulle*).

[Prier pour le peuple]. — Un prêtre est obligé d'attirer les grâces du Seigneur non-seulement sur lui, mais encore sur le peuple. Qu'est-ce qu'un prêtre? C'est un homme qui par son état et sa condition, doit toujours être en état de parler pour le peuple. Si DIEU est en colère, c'est aux prêtres à l'apaiser; si le peuple a besoin de secours, c'est aux prêtres à le demander. Les prêtres sont les médiateurs entre DIEU et le peuple: comment s'acquitteront-ils de cet important et honorable emploi, s'ils ne travaillent à offrir à DIEU des prières qui méritent d'être écoutées? Souvenez-vous souvent, prêtres du Seigneur, de l'obligation qui vous est imposée de parler à DIEU en faveur du peuple. Un saint prophète assure que quand DIEU est irrité contre son peuple, c'est aux prêtres à se prosterner, c'est aux prêtres à pleurer, c'est aux prêtres à crier et à demander humblement pardon pour un peuple ingrat qui s'est révolté contre son DIEU. Cette obligation est si essentielle, qu'un autre prophète assure que, si un prêtre néglige de s'en acquitter, DIEU lui en fera de sévères reproches. Quoi! leur dira-t-il, ministres indignes et prévaricateurs, j'attendais de vous que vous seriez en état de vous mettre entre moi et mon peuple, et vous ne l'avez pas fait! Je croyais que vous seriez semblables à des murs élevés et forts qui défendent le peuple contre l'attaque de l'ennemi, et vous n'avez rien fait de tout ce que je me promettais de vous! Terribles paroles, et qui justifient clairement le grand poids dont les prêtres sont chargés. (**Lambert**).

[La chasteté dans le prêtre]. — La première des dispositions dans lesquelles le Fils de DIEU veut trouver un ecclésiastique à son arrivée, c'est une chasteté sans tache et sans nuage. La ceinture dont il ordonne que nous nous ceignons les reins est, dit S. Grégoire, la figure de cette salutaire et constante violence que nous devons faire à notre chair pour en arrêter tous les mouvements déréglés, pour en réprimer jusqu'aux moindres saillies. Cet ordre du Sauveur est pour tous les hommes en général, mais il regarde principalement les ministres de l'autel et tous ceux qui approchent le plus souvent et le plus près de sa personne. L'Écriture nous apprend combien DIEU est jaloux de la sainteté du temple et de

l'autel où on lui offrait des sacrifices. Le prêtre n'est-il pas lui-même ce temple et cet autel? N'est-ce pas dans ses mains que s'immole et dans son cœur que se consume la seule pure victime? Quelle doit donc être la pureté de ces mains, la sainteté de ce cœur! La scrupuleuse pureté que le Seigneur exigeait autrefois des prêtres et des lévites n'était que l'ombre de celle qu'il attend aujourd'hui de nous; la nôtre doit surpasser autant la leur que la vérité l'emporte sur la figure. Marie, toute pure qu'elle était, ne l'était pas trop pour le ministère auquel elle était élevée: le nôtre n'est ni moins saint, ni moins redoutable: notre pureté devrait donc aussi égaler la sienne. Nous convenons de ces principes, mais en tirons-nous toutes les conséquences? Esprit-Saint, développez-nous-les par vos lumières. (*La Morale chrétienne* du **P. la Neuville**).

[Esprit d'oraison]. — Jésus ne parut peut-être jamais au peuple juif plus digne de respect et d'admiration que lorsqu'ils le virent descendre du Thabor. Un serviteur de DIEU qui a avec lui d'intimes, de longues et de ferventes communications inspire pour l'ordinaire aisément aux autres les sentiments dont il est d'abord rempli lui-même sur la sainte montagne. Voulez-vous accréditer votre ministère et donner du poids à vos paroles? Soyez homme d'oraison. C'est par un fréquent commerce du Seigneur que vous aquerrez, aussi bien que Moïse, cet air d'autorité si nécessaire pour frapper les esprits, ce majestueux éclat de sainteté si propre à gagner les cœurs. Ces sortes de grâces extérieures ne sont pas pour la gloire de ceux qui les reçoivent, mais précisément pour l'honneur de celui qui les accorde. Si le Tout-Puissant veut donc bien vous en favoriser, ne vous en servez jamais que pour faire trembler davantage les prévaricateurs. En faire un autre usage, c'est tomber soi-même dans la prévarication. O mon DIEU, daignez m'en préserver (**La Neuville**).

COMMUN DES SAINTS RELIGIEUX.

AVERTISSEMENT.

Depuis trois ou quatre cents ans, l'Eglise a mis au nombre des saints un si grand nombre de personnes religieuses, de l'un et de l'autre sexe, qu'il semble qu'elle ait effacé la mémoire de ceux qui les ont précédés. La multitude en est si grande, que, dans le seul ordre de S. Benoît, on en compte un nombre presque infini, jusque-là qu'on fut obligé de ne point poursuivre la canonisation des autres. C'est pourquoi on n'est pas en peine de justifier ce que les SS. Pères ont écrit en faveur des religieux en général : savoir, que c'est la portion choisie de l'héritage du Fils de DIEU, sur laquelle il avait versé plus de bénédictions et donné plus de moyens de se sanctifier. Aussi ont-ils une obligation spéciale de tendre à la plus haute perfection, en observant les préceptes et les conseils évangéliques.

Or, dans cette multitude de saints assez connus dans leur ordre et dans quelques pays mais peu connus dans d'autres, il se peut faire qu'on n'ait autre chose à dire d'un de ces saints dont on est obligé de faire l'éloge, que l'observance exacte, régulière et constante des règles d'une communauté religieuse, lesquelles, étant saintes d'elles-mêmes, ont conséquemment sanctifié ceux qui les ont gardées religieusement. Mais ce sujet lui-même prête encore beaucoup à la prédication, ainsi qu'on va le voir.

COMMUN DES SAINTS RELIGIEUX.

[L'état religieux est un état de perfection]. — Il n'y a personne qui ne sache que l'état religieux est un état de perfection, non pas acquise à la vérité, mais que l'on doit s'efforcer d'acquérir; et, comme les ouvrages de la nature ne vont à rien d'achevé sans le secours de l'art, qui les polit et qui les perfectionne, de même la vertu a ses commencements et ses progrès, et a besoin de préceptes et de règles pour lui tracer le chemin et pour la conduire à la plus haute perfection. Mais, si vous êtes en peine de savoir quelle est cette sainteté, en quoi consiste cette haute vertu, et quel est le moyen d'y parvenir, je dis, encore une fois, que DIEU même l'a marquée à tous les ordres religieux dans leurs règles, qu'on ne peut douter qu'il n'ait lui-même inspirées à leurs fondateurs, qu'il a pour cela remplis de son esprit et éclairés de ses lumières, afin de montrer la voie par où devaient marcher tous ceux qui se rangeraient sous leur conduite. C'est ce qui ne peut être contesté. S. Thomas soutient que les lois même politiques, quand elles sont justes et établies pour maintenir le bon ordre d'un état, sont une participation de la loi divine et éternelle, et que DIEU fait comme une réflexion de son autorité et de sa sagesse sur ceux qu'il a établis pour en être les législateurs. Ce qui a fait dire à S. Paul que tout pouvoir vient de DIEU, et d'où cet apôtre conclut lui-même qu'il faut donc recevoir leurs ordres et s'y soumettre *comme à DIEU* même. Mais c'est ce qui se peut dire encore avec plus de raison et de certitude de ces lois si saintes et si parfaites qui ont pour but la sainteté même; je veux dire des règles propres à chaque ordre religieux, lesquelles sont, à la vérité, différentes, parce que DIEU a voulu qu'il y eût différentes routes pour arriver à ce bonheur, et qu'il en appelle les uns à telle manière de vie et les autres à une autre, mais qui toutes sont des voies sûres pour les conduire à la perfection de leur état, et qu'on peut même appeler l'idée et la mesure de cette perfection qu'il exige d'eux; de sorte que, comme l'homme vit véritablement en homme lorsqu'il suit les lumières de la droite raison, qu'il vit en véritable chrétien quand il observe les commandements de DIEU et qu'il suit les maximes de l'Evangile, selon lesquelles il doit régler sa vie, de même un religieux est parfait, et remplit tous les devoirs de son état, quand il observe inviolablement ses règles et ses vœux (**Houdry**).

[Le moyen de cette perfection]. — Comme le religieux est obligé par état d'aspirer et de tendre à la perfection de la charité et de l'union intime

avec DIEU, on demande par quels moyens il doit arriver à cette fin : et les docteurs répondent, avec S. Thomas, que c'est par ses vœux et par ses règles ; que ce sont là les moyens dont il faut nécessairement qu'il se serve pour parvenir à cette fin, et ce qu'il est obligé de faire : savoir, de vouloir être parfait et d'aspirer à ce terme par cette voie. Que s'il y manque, il doit se persuader qu'il pèche. Que si on demande quel péché c'est précisément et en quoi il consiste : il est mortel, disent les théologiens, si le religieux n'a pas dessein d'arriver à la perfection de son état, ni de se mettre en devoir d'y parvenir ; parce que, encore qu'il ne soit pas obligé d'être effectivement parfait, il est du moins obligé de n'avoir pas une volonté contraire, et de ne se point déclarer ennemi de la perfection. Le péché n'est que véniel si le religieux a un dessein véritable de tendre à la perfection religieuse, accomplissant toutes choses qui portent obligation de péché mortel, mais, par une certaine lâcheté et négligence d'esprit, il ne veut pas prendre tant de peine à se perfectionner, pourvu que ce soit sans mépris formel (**Anonyme**).

[Sanctification nécessaire], — La foi, et peut-être la raison toute seule, suffit quelquefois pour réprimer en nous les mouvements de la jalousie. Un homme solidement chrétien ou vraiment philosophe voit souvent avec assez de tranquillité les préférences qu'on accorde, à son préjudice, à des concurrents qu'il méprise ; mais qui pourra consoler ce religieux, ce solitaire qui avaient reçu ici-bas les prémices de l'esprit et les plus précieux gages de la gloire céleste, lorsque la couronne de justice, dont ils se croyaient assurés, leur échappera tout d'un coup pour être donnée à d'autres ? Ils avaient tenu le premier rang dans la maison de DIEU, ils n'occuperont que le dernier dans son royaume ; ils en seront peut-être même entièrement exclus, et contraints de céder leurs places à des laïques qu'ils avaient instruits, à des femmes dérégées qu'ils avaient converties, à des pécheurs publics qu'ils avaient conduits au ciel, où ils n'entreront jamais eux-mêmes. O DIEU, comment exprimer ou comprendre quels seront alors les gémissements, les regrets, les transports de ces prévaricateurs à la vue de cette accablante préférence ? (*Morale du Nouveau-Testament, du P. La Neuville*).

[Un religieux ne remplit ses devoirs qu'en observant ses règles]. — Il est évident que les règles des religieux sont la voie véritable que DIEU même leur a marquée pour arriver à la véritable perfection, puisque c'est par-là qu'il leur a déclaré sa volonté. C'est donc s'égarer que de prendre un autre chemin, et c'est une pure illusion de se laisser éblouir par des actions d'éclat, par de belles entreprises pour la gloire de DIEU qu'il ne demande point de nous, par des austérités et des vertus qui ne sont point de notre état ; parce que ce qui est un bien en soi, et ce qui est même très-saint et très-glorieux quand il est fait dans l'ordre, n'est plus tel

quand on s'en éloigne; ou du moins ce n'est plus qu'un bien arbitraire, dont l'on peut dire ce que S. Augustin dit des vertus des infidèles : *Magni passus, sed extrâ viam*, que ce sont de grands pas, de grands efforts, de grandes démarches; mais qui ne les avancent de rien, pour être hors de la voie.

Non, ce ne peut être l'esprit de DIEU qui inspire ce zèle à cette personne, et qui la porte à faire ce que ses règles lui défendent, et il faut dire de ces longues oraisons qui la détournent de son emploi, de ces austérités extraordinaires, de ces mouvements qu'elle se donne pour faire réussir une entreprise où elle croit qu'il y va de la gloire de DIEU, de ces intrigues où elle s'engage sous prétexte de charité, et de tout le reste où la règle n'est point observée, ce que DIEU répondit autrefois à son peuple, qui se plaignait de ce qu'il n'avait eu nul égard à leurs jeûnes et à leurs macérations : *In jejuniis vestris reperitur voluntas vestra* (Isai. LVIII) : c'est votre volonté, et non pas celle de DIEU, que vous faites; c'est pour vous que vous travaillez, et non pas pour lui. Ce ne sont donc que des actions irrégulières, des bonnes œuvres sans mérite, un zèle et une charité de pharisien, qui laisse ses devoirs et ses obligations essentielles en faveur de ces actions arbitraires, et peut-être des occasions qu'elle cherche de se délivrer de la gêne et de la contrainte que la règle fait à son naturel et à ses inclinations. Ainsi, c'est se former une vaine idée de la sainteté et de la perfection que de la faire consister dans d'autres pratiques et dans d'autres actions que celles que la règle prescrit, puisque c'est en cela que consiste la véritable mortification, le véritable renoncement à soi-même, la véritable violence qu'on se doit faire. De manière que, quand on ferait des prodiges d'ailleurs, que l'on convertirait le monde, et qu'on ferait tout le fruit qu'inspirait un grand zèle mal entendu, mal réglé, qui vient d'un attachement à son propre sens, cela ne servirait de rien, parce qu'en matière de vertu c'est une maxime incontestable qu'il faut s'acquitter de l'essentiel avant de penser à ce qui est de surérogation et accomplir ce qui est de précepte avant de se porter à ce qui est de conseil; c'est l'ordre établi de DIEU. Donc, comme nos vœux, nos règles, nos observances, sont nos premiers devoirs après les commandements qui nous sont communs avec le reste des chrétiens, on ne peut omettre ces obligations pour d'autres qu'on se prescrit soi-même, sans illusion; et c'est par l'exactitude à remplir ces premiers devoirs que l'on doit juger de la vertu et de la sainteté d'un religieux. C'est, ensuite, le moyen d'obtenir la paix du cœur, qui consiste dans l'ordre, et qui naît de l'assurance d'être dans l'état où DIEU nous veut et d'accomplir fidèlement ses volontés : *Pax multa diligentibus legem tuam* (Houdry).

[Difficulté des réformes]. — La réforme des ordres est si difficile, que quelques papes ont jugé qu'il était plus aisé d'en établir de nouveaux que

un nouvel esprit que pour y ressusciter celui qui s'y était perdu. Cependant le grand S. N., animé de son amour, forme le dessein de restituer le plus grand ordre de l'Eglise et de lui rendre son premier état et sa première ferveur. Que de fatigues lui causa cette généreuse entreprise ! Qu'il fallut faire de voyages ! qu'il fallut vaincre de difficultés ! qu'il fallut essuyer de dangers pour ressusciter des morts, ou pour guérir au moins des infirmes, et pour rendre le courage à des hommes à qui le relâchement, autorisé par la prescription, l'avait malheureusement fait perdre ! Que de combats il fallut donner pour obliger des hommes à prendre une nouvelle règle, et que de travaux il fallut souffrir pour réformer les anciens monastères et pour en établir de nouveaux ! (*Panégrique de Ste Thérèse, du P. Senault*).

[Ce grand saint est un modèle parfait]. — Puisqu'il ne suffit pas d'honorer les saints si l'on ne profite de leur exemple, permettez-moi que, en repassant par tous les états où ce grand saint a vécu, je le propose pour exemple aux religieux, aux ermites, aux fidèles. Il passa plusieurs années dans un monastère, et, pendant un si long terme, il n'eut point d'autre exercice que de châtier son corps, de l'assujettir à l'esprit, et de soumettre son esprit à DIEU. Vous êtes chrétien, et en cette qualité vous devez imiter la pénitence de ce saint religieux, et tous vos soins pendant votre vie doivent être d'assujettir votre esprit à DIEU, si vous voulez assujettir votre corps à l'esprit. Comme notre péché a été une rébellion, notre peine est une révolte ; comme nous fûmes assez insolents pour nous révolter contre DIEU par un excès épouvantable d'orgueil, il nous punit par la rébellion de notre chair, et il a permis que, pour un reproche éternel de notre insolence, la servante se révoltât contre sa maîtresse ; si bien que toute notre occupation sur la terre c'est d'apaiser DIEU en lui assujettissant notre âme, afin que sa grâce dompte notre chair et l'assujettisse à notre esprit (*Le même, Panégyr. de S. Magloire*).

[Les religieux doivent imiter les saints de leur ordre]. — Ce que les saints font dans l'Eglise pour tous les fidèles, les saints le doivent faire pour vous dans l'ordre que vous avez embrassé. Ils vous disent du haut des cieux ce que S. Paul disait aux chrétiens sur la terre : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi*. Ils vous représentent ce qu'ils ont fait pendant qu'ils vivaient ici-bas ; ils vous parlent encore par leurs actions, ils vous instruisent par leurs bonnes œuvres ; et, plus puissants que les philosophes, ils vous procurent l'aide du ciel, afin que vous pratiquiez ce qu'ils vous ont enseigné : *Aderunt illi qui præbuerunt exemplum, ut præbeant auxilium* (In Ps. 56). Ne croyez pas que ces saints vous soient inutiles en vous excitant à la vertu, puisque les actions persuadent bien mieux que les paroles. *Exemplum efficacius persuadet, et altius se imprimi animo*, dit Sénèque (Ep. LII). Pour n'être pas avec vous, ils ne laissent pas de vous

profiter : *Adjuvare vos possunt non solum qui sunt, sed et qui fuerunt*. Un religieux doit donc imiter les saints qui ont vécu et se sont sanctifiés dans l'ordre qu'il a embrassé, puisqu'ils sont des modèles domestiques, et qu'ils lui ôtent tout prétexte et toute excuse par leur condition et par leur exemple. Si la solitude vous semble fâcheuse, vous trouverez des ermites, parmi eux, qui vous la rendront agréable ; si l'oraison n'a point de charmes pour vous, et si votre époux se retire quand vous l'abordez, pour éprouver votre amour, vous en trouverez qui, dans les sécheresses, lui ont été fidèles, et qui l'ont contraint de se laisser vaincre à leur sainte persévérance. Si la pauvreté vous semble difficile, et si vous avez peine à tout quitter pour celui qui a tout quitté pour vous, vous verrez des saints qui, non contents des lois ordinaires de la pauvreté, s'en sont encore imposé de particulières, et qui n'ont pas voulu se servir des choses que la religion vous permet. Si les souffrances inséparables d'une vie austère tirent quelques soupirs de votre bouche ou quelques larmes de vos yeux, vous trouverez des saints qui ont été leurs bourreaux eux-mêmes, et qui, pressés par leur amour, ont inventé des supplices qui ne cédaient point en cruauté ni en longueur à ceux des tyrans (*Le même*).

[Récompenses promises]. — Il me semble que les saints auraient quelque occasion de se plaindre de JÉSUS-CHRIST si, en même temps qu'il leur fait des commandements si difficiles, il ne leur promettait de si grandes récompenses. Car il veut qu'ils abandonnent tout pour le suivre, et il proteste qu'il ne reconnaîtra point pour ses disciples ceux qui n'auront pas renoncé à tous les biens qu'ils possèdent : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse discipulus*. Mais aussitôt il engage sa parole qu'il les paiera avec usure, et que, leur donnant cent fois plus qu'ils n'ont quitté, il leur donnera encore la vie éternelle. Il veut que ceux qui le servent oublient toutes les alliances de la chair, et que, lui consacrant tout leur amour, ils n'aient plus ni leurs pères ni leurs mères, ni leurs frères ni leurs sœurs, quand il s'agira de son service ou de sa gloire. Mais en même temps il leur promet qu'il sera lui-même leur récompense, et que, leur tenant lieu de toutes choses, il les aimera comme ses enfants et comme ses frères. (*Le même*).

[Les ordres austères]. — Il en est des souffrances solitaires comme de celles des martyrs. Les larmes et les sueurs des uns, aussi bien que le sang des autres, ont donné la fécondité au champ de l'Eglise ; et, comme le nombre des chrétiens ne s'est jamais plus augmenté que par la violence des persécutions, aussi le nombre des religieux ne s'est jamais multiplié davantage que par la grandeur de leurs austérités ; et il est aisé de remarquer que les observances religieuses ne se sont jamais étendues d'en rétablir d'anciens, et qu'il fallait moins de travail pour y répandre

que par la réputation que leur a donnée la sainteté, la pénitence et la discipline exacte qui s'y est observée. (**Anonyme**).

[Le religieux pécheur]. — Si vous considérez les terribles impressions que le crime de Judas fait sur l'esprit du Sauveur, elles vont jusqu'à ébranler en quelque sorte sa fermeté divine, jusqu'à troubler la paix intérieure de son cœur. Concevez par là ce que c'est, aux yeux de JÉSUS-CHRIST, que le péché d'une personne qui lui est consacrée, associée dans le sacré ministère et dans la conduite des âmes. Le péché du laïque l'afflige : celui du prêtre, du religieux le consterne et l'abat. Que ne fait point le Fils de DIEU pour regagner cet apôtre perfide ? D'abord il lui fait sentir qu'il connaît sa perfidie, il ne la déclare cependant à personne : — 1°. pour ménager jusqu'au bout sa réputation ; — 2°. pour empêcher les autres disciples de s'élever contre lui ; — 3°. pour tâcher de le fléchir en lui témoignant un amour si tendre et si sincère. Mais, tous ces efforts devenus inutiles, JÉSUS-CHRIST est en quelque sorte forcé de découvrir enfin le traître, de le faire connaître et de le charger de ses malédictions éternelles. Qu'admirerons-nous davantage, ou les immenses trésors de bonté, de douceur et de longanimité de DIEU, ou la monstrueuse ingratitude et l'insensible dureté du cœur humain ? — Hélas ! mon cœur a peut-être été plus coupable que celui de Judas. Oui, Seigneur, je vous ai trahi et livré bien plus d'une fois à vos plus cruels ennemis. Mais, par votre grâce, moins endurci que Judas, j'ai reconnu mon crime, je l'ai pleuré, je l'ai détesté : recevez donc, ô mon DIEU, ce cœur contrit et humilié. (*Morale du Nouveau-Testament, du P. La Neuville*).

[Les abbés fondateurs d'ordres]. — Il n'est pas difficile d'appliquer aux saints abbés cet éloge de Moïse, qui leur convient admirablement, quoiqu'en un autre sens. Car ils ont reçu de DIEU les lois, c'est-à-dire les règles qu'ils ont données à leurs religieux. Ils ont conversé familièrement avec DIEU par la prière. C'est là qu'ils ont entendu sa voix, pour la faire entendre ensuite à ceux qui étaient sous leur conduite. Ils ont eu de la foi pour renoncer à tout, et de la douceur pour endurer tout. Ils ont apaisé DIEU par leurs oraisons, et ils ont été honorés des rois, qui les ont assistés et protégés et qui ont fondé la plupart des monastères. Ils ont enfin éclaté, pour la plupart, par les prodiges qui les ont rendus grands devant les hommes, et le seul nom de S. Antoine, un des premiers fondateurs de la vie solitaire, faisait trembler les démons et délivrait les possédés par toute l'Égypte. L'Église apprend à tous les fidèles que, s'ils ne sont pas obligés de ressembler aux saints abbés par les miracles et par la conduite des âmes, comme ils ont eux-mêmes ressemblé à Moïse en ces choses, chacun doit du moins les imiter dans leurs mœurs, et apprendre de leur exemple à écouter DIEU, à le prier, à recevoir et à pratiquer sa loi, à se rendre agréables au Seigneur et aux

hommes par la bonne odeur d'une sainte vie, et enfin à se sanctifier par une foi vive et par cette douloureuse humilité de cœur que JÉSUS-CHRIST recommande si fort dans son Evangile. (*Année chrétienne*).

[Plus ce saint a été élevé plus il s'est abaissé]. — Ce qui est commun à tous les saints est propre et particulier à S. N. Sa grandeur ne lui a jamais fait oublier l'humilité ; plus le Ciel l'a élevé, plus il a pris soin de s'abaisser ; et, dans cette contestation, il est assez difficile de juger lequel des deux a remporté l'avantage. Les papes l'honorent, les rois le visitent, les grands le cherchent, les docteurs le consultent et chacun veut être disciple de ce grand maître. Tous ces honneurs ne le tentent point : il s'occupe de ses misères, au lieu des louanges qu'on lui donne. Il confesse qu'il n'est qu'un pécheur, pendant qu'on le veut faire passer pour un ange ; et, par un juste discernement, il rend toute la gloire à DIEU et ne réserve que l'humilité pour lui. — Apprenez de ces exemples domestiques, Messieurs, à joindre la pauvreté avec l'abondance, à ne rien posséder en possédant toutes choses, à retrancher le superflu et à ne vous réserver que le nécessaire. Apprenez du grand S. N. à unir la solitude avec la société, à ne perdre jamais la présence de DIEU quand vous traitez avec ses créatures, et à ne sortir jamais de votre désert que quand la charité vous oblige à converser avec le monde. Apprenez enfin à si bien accorder l'humilité avec la grandeur, qu'elles soient inséparables en votre personne, comme elles l'ont été en celle de votre père. Que les louanges du siècle ne vous éblouissent point. Abîmez-vous dans votre néant et dans votre péché, de peur que la vanité ne vous attaque. Ne méprisez pas les grâces qui sont en vous ; mais n'oubliez pas non plus celui de qui vous les avez reçues. Prenez garde que la grandeur ne vous fasse point perdre l'humilité, et souvenez-vous que, dans l'état du Fils de DIEU, c'est cette vertu qui nous conduit à la gloire. (*Panegyrique de S. Benoît, du P. Senault*).

[Comment S. N. quitta le monde et se comporta dans l'état religieux]. — S. N. quitta le monde et s'enferma dans un monastère où il oublia parfaitement tout ce qu'il avait été dans le siècle présent, pour apprendre ce qu'il fallait faire afin de devenir grand dans le siècle futur. Son noviciat ne dura guère, parce que aussitôt qu'il eut pris l'habit de religieux, il fut un religieux parfait. Il marcha à pas de géant dans la carrière de la pénitence et de la mortification. Il compensa par sa diligence le temps qu'il avait perdu dans le monde ; il fut aussitôt maître dans la perfection religieuse que disciple. Ce grand progrès en la piété le fit abbé de son monastère, après la mort de celui qui le gouvernait : on ne crut pas faire une élection téméraire, quoiqu'il fût jeune religieux ; sa piété lui tenait lieu de beaucoup d'années ; ses vertus avaient tant d'éclat, qu'elles dispensaient des règles ordinaires. Mais son humilité ne lui persuadait pas qu'on s'en pût

dispenser en sa faveur ; elle lui cachait toutes les vertus que les autres admiraient en lui ; elle ne lui laissait voir que sa faiblesse pour exercer la charge qu'on lui avait donnée ; elle lui en faisait connaître tous les périls ; elle les augmentait même. C'est ce qui l'obligea de se faire bâtir une cellule en un lieu éloigné, où il s'enferma. Là, il ne songea qu'à vaquer à sa propre perfection et qu'à mortifier ses passions, quoique déjà presque toutes éteintes. Là, il garda un silence qui le pouvait faire passer pour un muet. Si la charité n'arrachait quelques paroles de sa bouche, il ne parlait point. Il eût pu faire des leçons admirables de dévotion à ses frères ; mais il ne se mettait pas à la place de maître. Il pratiquait ce qu'a dit S. Augustin, que les vérités divines s'apprennent ou se méditent plus assurément qu'elles ne s'enseignent. Il savait que le silence est une éloquente façon de louer DIEU, que nul discours ne peut louer dignement : et il le louait de cette sorte, la nuit et le jour. Ses austérités surpassaient les forces naturelles d'un homme. Il les réglait par son amour pour la pénitence plutôt que par la considération de ce qu'il pouvait souffrir. Ses moindres péchés lui paraissaient dignes des peines les plus sévères : il les punissait à proportion de sa lumière ; il ne voulait pas être une victime délicate ; il ne songeait qu'à se détruire entièrement. Mais son corps n'était pas aussi fort que son esprit. Il résista quelque temps à ses jeûnes rigoureux, à ses veilles continuelles, à l'apreté des cilices et des haïres, à la dureté du coucher sur la terre nue et aux mauvais aliments dont il se nourrissait. Enfin, il fallut succomber. Il tomba dangereusement malade et au bout de quelques jours il mourut. (*Eloge de S. Salvius, évêque d'Alby, par Godeau.*)

[Respect de l'Eglise pour ce saint homme]. — Tel fut le grand S. N. C'est à ces traits glorieux qu'il est reconnaissable, dans cette règle toute divine que l'Eglise révère comme un monument immortel de ce grand saint, comme un des plus riches trésors de l'état monastique et comme l'héritage le plus précieux qu'un père pouvait laisser à ses enfants. Règle véritablement admirable, que tous ceux à qui DIEU confie la conduite des autres doivent prendre pour leur modèle : règle douce et austère tout ensemble. compensant par les austérités de l'esprit, ce qu'elle retranche à quelques-uns de ses disciples des mortifications du corps ; sanctifiant les uns dans les exercices de la retraite, les autres dans les fonctions apostoliques ; renfermant dans l'uniformité de l'esprit évangélique qui y règne cette multiplicité presque infinie de faces différentes sous lesquelles la vertu se montre aux hommes, et visiblement dictée par la sagesse éternelle, puisque l'on y découvre cette variété de caractères que Salomon lui attribue. De là vient que S. N. s'est si glorieusement distingué par le nombre et la sainteté de ses disciples ; de là cette multitude de monastères, dont les ruines vénérables publient encore la pieuse magnificence de leurs fondateurs ; de là ces prodigieuses libéralités des fidèles, qui,

animés du zèle et de l'esprit des premiers chrétiens, apportaient de toutes parts leurs trésors aux pieds de notre saint et de leurs successeurs, ne pouvant consacrer leurs richesses à un plus saint usage qu'à éterniser les louanges du Seigneur dans la bouche des religieux destinés à un si saint exercice. De là la durée constante de cet ordre, qui, au-dessus des révolutions qu'éprouvent les choses humaines, fait voir que son origine ne peut venir que du ciel, qui, sans avoir rien perdu de sa première splendeur, édifie par la régularité de sa discipline autant qu'il se fait révéler par l'antiquité de sa fondation. De là ces lumières éclatantes de l'Eglise, ces Souverains-Pontifes, ces prélats, ces docteurs et tant de saints solitaires que le ciel et la terre doivent à notre saint patriarche. De sorte que S. N. a non-seulement instruit le monde dans sa vie, mais son esprit agit encore dans ses enfants et, comme une cause seconde, influera dans le salut de tous ceux qui l'opéreront en suivant sa règle (*Essais de panégyriques, S. Benoit*).

[Sentiments d'un saint religieux]. — C'est par une grâce toute spéciale qu'il a plu à DIEU de m'appeler à la perfection religieuse, c'est par une distinction et un choix dont je ne puis assez reconnaître, ni assez estimer les avantages. Il est vrai que DIEU, en vertu de ce choix, exige de moi plus qu'il n'exige du commun des chrétiens; mais, en cela même, quelles ont été les vertus de sa providence et de sa miséricorde envers moi? Il a voulu que je lui fusse dévoué d'une façon plus particulière et plus intime; il a voulu me mettre au rang de ses favoris qui l'approchent de plus près, et avec qui il a de plus fréquentes et de plus abondantes communications; il a voulu non-seulement me conserver dans une innocence plus parfaite, mais m'élever aux plus sublimes vertus, afin de me tenir plus étroitement uni à lui, et de me donner lieu d'acquérir plus de mérites devant lui. Il a voulu faire éclater en moi toutes les richesses de sa grâce, et me disposer à recevoir un jour les dons les plus excellents de sa gloire. Il a voulu me proposer au monde comme un modèle, et que mes entretiens, que mes actions, que toute ma vie honorât son service, édifiât le prochain, et fût pour les chrétiens du siècle une leçon visible et présente qui les instruisit et qui les touchât. Car tout cela est attaché à cette perfection qui fait la sainteté et le caractère de mon état (**Bourdaloüe, Retraite**).

[Même sujet]. — J'ai lieu de me mépriser moi-même, et de sentir d'autant plus mon indignité que je suis dans une profession plus sainte. Hélas! DIEU voulait faire de moi un religieux: mais le suis-je en effet? J'en ai le nom parmi les hommes, j'en ai les apparences: mais en ai-je le fonds? Chose étrange! ce nom de religieux que je porte doit m'être un sujet de gloire, et c'est pour moi un sujet de confusion. Car de quoi dois-je plus rougir que de passer pour religieux et de ne l'être pas? Ai-je lieu de

m'étonner après cela, Seigneur, que vous ne me favorisiez pas de ces grâces spéciales et de ces communications divines dont vous gratifiez tant de parfaits religieux ? Ce sont proprement vos enfants, parce qu'ils vous honorent et qu'ils vous servent comme un père, et c'est aux enfants qu'est réservé le pain des enfants. Je ne puis ni le demander ni l'attendre (*Le même*).

[Même sujet]. — J'ai, dit ce saint homme, un engagement particulier qui me lie à JÉSUS-CHRIST, et qui lui donne un nouveau droit sur toute ma personne : c'est la qualité de religieux. Qu'ai-je fait en me consacrant à la religion ? Je me suis hautement et singulièrement déclaré disciple de JÉSUS-CHRIST ; son imitateur en tout et son sujet, prêt à tout abandonner, à tout faire et à tout souffrir pour son service. J'ai considéré l'état religieux comme une sainte milice où je m'enrôlais pour combattre sous l'étendard de JÉSUS-CHRIST, et pour agir sous ses ordres comme un soldat agit sous ceux de son général. C'est pour cela que je me suis uni à lui par trois vœux, qui sont désormais trois liens indissolubles. Par ces trois vœux, je l'ai mis dans une pleine possession de moi-même, et je lui en ai fait un don absolu et irrévocable. Je lui ai sacrifié tous les biens du monde par le vœu de pauvreté ; je lui ai soumis tous mes sens par le vœu de chasteté, et par le vœu d'obéissance je me suis dépouillé pour lui de ma propre volonté : tellement qu'il ne me reste rien qui ne soit à lui et qu'il n'ait en sa disposition. Or, après m'être engagé de la sorte, puis-je me rétracter ; et ne ferais-je pas un parjure si je venais à lui manquer de fidélité après des serments si juridiques et si authentiques ? (*Bourdaloue*).

[La mortification de la chair est un martyre]. — Il y a un martyre qui ne dépend ni de l'injustice ni de l'infidélité des hommes, mais de la seule charité qui consume une âme religieuse. Martyre moins cruel dans son action présente, mais beaucoup plus rigoureux dans sa durée. C'est la mortification de la chair, par où elle ne mourra pas une fois seulement, mais tous les jours, pour dire avec le grand Apôtre : *Quotidiè morior*. Or, voilà le martyre où vous avez vous-même aspiré, et voilà de quoi je ne puis assez vous féliciter. Dès votre première et florissante jeunesse, vous l'avez cherché ; et pour le trouver comme S. N., vous avez renoncé comme lui à toutes les espérances du siècle. Remplis de l'esprit de l'Evangile, vous ne regretterez point ce que vous avez quitté, et, détrompés des fausses idées du monde, où faites-vous consister sur la terre votre bonheur, si ce n'est à sacrifier au maître qui vous a appelés tout le bonheur humain, et à pouvoir, dans le même sens que votre saint protecteur, vous rendre le consolant témoignage, que chaque jour vous mourez pour DIEU : car votre vie, qu'est-ce autre chose qu'une mort ? *Quotidiè morior*. (*Le même*).

[Austérités admirables]. — On ne saurait trop admirer les austérités que ce saint homme a pratiquées, et qu'il a fait pratiquer à tant d'imitateurs de sa pénitence. Solitude profonde, clôture la plus exacte, rigoureuse sujétion du corps, jeûnes continuels, retranchement absolu de toutes les commodités et de toutes les aises; vêtements grossiers, nudité des pieds au milieu des froids les plus piquants; fréquentes macérations: voilà, pour ainsi dire, un abrégé de toutes les austérités que S. N. a pratiquées pendant sa vie. Ce n'est pas que, dans l'établissement d'une règle aussi austère que la proposa S. N. et que DIEU la lui dicta, il n'ait trouvé bien des difficultés et bien des contradictions. Le monde, dit S. Bernard, se contente de révéler la croix en figure et en représentation, mais il ne la peut souffrir dans la réalité et dans l'effet. Or, cette parole, Messieurs, ne se vérifia que trop à l'égard de notre bienheureux saint. Jamais entreprise fut-elle plus traversée que la sienne? Luther eut partout des approbateurs de sa réforme: où celle de N. fut-elle reçue sans opposition et sans combat? A lire l'histoire de ses fondations, ne croit-on pas lire les persécutions de S. Paul? Combien de calomnies eut-il à essuyer, combien d'outrages à dévorer! A quelles extrémités se vit-il souvent réduit! Quelle disette! Combien de fois fut-il cité devant les tribunaux, et obligé de répondre à de sévères inquisiteurs? On eût dit que, au lieu de réforme, il allait pervertir toutes choses. Mais c'est le caractère des œuvres de DIEU d'être ainsi contredites; et nous n'en devons jamais attendre un plus heureux succès que lorsqu'il y a moins lieu, selon les vues humaines, de l'espérer. Notre saint triompha de tout, vint à bout de tout, exécuta tout. (*Le même*).

[Les religieux relâchés]. — Dans les communautés les plus saintes, il y a, si je puis parler de la sorte, des membres infirmes et capables de gêner tout le corps si l'on n'apportait à leurs maladies le remède nécessaire, et si l'on donnait à la contagion le temps de se répandre. Or, le remède ici le plus prompt, le plus présent, le plus efficace, c'est à l'occasion de cette fête, un regard sur le glorieux saint que vous honorez. Il n'est pas possible que, ayant devant les yeux sa vie pénitente et crucifiée, une âme trop indulgente pour elle-même ne s'en confonde en la présence de DIEU, et qu'elle ne conçoive un nouveau zèle pour l'accomplissement des plus rigoureuses pratiques de son état. Car voilà, dit S. Chrysostôme, pourquoi nous célébrons les fêtes des saints, et pourquoi nous en rappelons à certains temps la mémoire: c'est afin que le souvenir de ce qu'ils ont été nous apprenne ce que nous devons être, et que, n'étant pas ce qu'ils ont été, ni par conséquent ce que nous devons être, nous nous excitions à le devenir. Et ne serait-ce pas, en effet, une contradiction insoutenable de louer, par exemple dans S. N., ce renoncement parfait où il a vécu à tout ce qui peut flatter les sens, tandis qu'on cherche à les satisfaire, tandis qu'on ménage autant qu'on peut leurs intérêts, tandis

qu'on imagine pour cela mille prétextes, qu'on prend pour cela mille détours, qu'on use pour cela de vaines dispenses, qu'on se trompe pour cela et sur cela soi-même, et qu'on tâche, sans y vouloir prendre garde, à tromper des personnes supérieures,* que leur charité, peut-être trop aveugle, rend également faciles et à convenir des besoins qu'on leur expose, et à condescendre aux soulagements qu'on leur demande ? Ne portons pas plus loin cette morale, Messieurs, vos réflexions particulières y pourront suppléer ; et moi cependant, après vous avoir représenté dans S. N. un corps sacrifié à DIEU par la mortification, je dois faire voir une âme transformée en DIEU par l'oraison. (**Bourdaloue**).

[L'esprit d'oraison]. — Il s'agit ici de cette oraison extraordinaire et excellente, où l'âme, suivant la doctrine de S. Denys, reçoit les opérations divines plutôt qu'elle n'opère elle-même. C'est à celle-là que S. N. était appelé de DIEU, et c'est en celle-là qu'il s'est distingué et qu'il va vous servir de modèle. Je sais que S. Thomas, au quatrième livre des *Sentences*, prouve solidement que ce genre d'oraison n'est pas une vertu, mais qu'il le souffre seulement et qu'il le ressent. Tout cela est vrai ; et, si vous concluez de-là qu'on n'en peut donc pas prescrire des règles, j'en conviendrai avec vous, et j'avouerai, comme je l'avoue en effet, qu'il ne nous appartient pas d'expliquer ce qui se passe dans ce commerce intime de l'âme avec DIEU, beaucoup moins d'en donner des préceptes et d'entreprendre de le réduire en art. Mais cela même n'empêche pas que je ne puisse vous faire trouver, dans l'exemple de ce saint religieux et dans sa conduite, de très-utiles instructions touchant cette vie contemplative. Car, si cette oraison tout extatique est un don de DIEU, comme le docteur angélique le reconnaît, il vous est important d'apprendre trois choses : — Premièrement, par où l'on s'y doit disposer ; secondement, avec quel esprit il le faut recevoir, et, en dernier lieu, comment on peut faire le juste et vrai discernement, pour se garantir des illusions de l'ange de ténèbres, et se mettre à couvert de ses prestiges. — Voilà ce qui vous regarde encore plus particulièrement que le reste des fidèles. Dans la profession religieuse que vous avez embrassée, vos plus communs entretiens sont avec DIEU ou y doivent être. J'ose même ajouter que, le bras de DIEU n'étant point raccourci et que ses miséricordes n'ayant point de bornes ni de temps limités, il n'y a rien de si relevé dans l'oraison où, sur les vestiges de notre bienheureux saint, vous ne puissiez parvenir.

Nous devons nous étonner que, dans les états même les plus retirés, même les plus religieux, il y ait maintenant si peu d'âmes contemplatives ; ou plutôt, n'en soyons point surpris, puisque, dans tous les états, je ne dis pas seulement dans tous les états du monde, mais dans tous les états de l'Eglise et dans tous ceux de la religion, il y en a très-peu qui prennent la voie nécessaire pour atteindre à ce sublime degré. Car la

voie qui conduit là, et par où tous les saints ont marché, ce sont les exercices ordinaires de l'oraison. Exercices solidement pratiqués et constamment soutenus, malgré les stérilités, malgré les ennuis, malgré les vivacités naturelles de l'esprit et les difficultés qu'il trouve à se captiver et à s'appliquer. C'est ainsi que DIEU veut être recherché. Et n'est-il pas bien juste qu'il le soit, puisqu'il est le centre de toute perfection ? *Querite Dominum.* C'est aussi de cette manière que ce saint religieux se laissait ravir dans l'oraison et dans les entretiens qu'il avait avec DIEU.

Quoique dans toutes les maisons religieuses il y ait des pratiques d'oraison marquées et ordonnées, est-il rien néanmoins, même parmi les personnes religieuses, de plus négligé et de plus abandonné que l'oraison ? On voudrait qu'elle ne coûtât aucune violence, aucune contrainte, aucune victoire sur soi-même, on voudrait du premier pas arriver à la terre de promesse, et y être admis sans passer par le désert, on voudrait toujours avancer dans la clarté d'un beau jour, et ne tomber jamais dans les obscurités et dans les ténèbres ; on voudrait que, d'abord et à chaque moment, l'Esprit de DIEU nous transportât, qu'il nous enivrât de ses saintes douceurs, qu'il nous ravît, comme S. Paul, au troisième ciel ; qu'il nous donnât, si je l'ose dire, dès cette vie, une claire vision de l'Être divin et de ses adorables attributs. Notre saint religieux se comportait bien d'une autre manière ; car, bien loin de négliger et d'abandonner l'oraison, il faisait les derniers efforts pour s'y adonner : ce qui fait qu'il ne la quittait qu'avec regret, et pour faire connaître à ses supérieurs sa soumission et sa parfaite obéissance. (*Le même.*)

[Un saint religieux]. — On peut dire que ce saint religieux était grand et admirable dans les plus petites choses, admirablement petit et humble dans les plus grandes, mais toujours égal à soi-même dans les unes et dans les autres. Si c'est une grande vertu, comme dit S. Augustin, d'être fidèle dans les petites choses, notre saint s'est signalé en ce point. Il voyait jusqu'aux moindres atomes de ses mouvements ; et il avait une lumière si claire, une vue si pénétrante pour les choses qui regardent la pureté du cœur, qu'il apercevait les plus légères taches et ne les pouvait souffrir dans son âme, plus pure que le soleil et plus blanche que la neige, en ses actions, en ses résolutions, en ses desseins et en ses affections. Autant il avait d'aversion pour les plus petites fautes, autant il avait d'amour pour ces vertus qu'on appelle petites, mais que les grandes âmes estiment précieuses, soit parce que les occasions fréquentes d'en pratiquer les actes, qui se présentent à toute heure, leur donnent le moyen d'amasser de grands trésors de mérites, soit parce que, ne donnant point dans les yeux, comme les vertus d'éclat qui attirent l'admiration du peuple, elles sont moins sujettes au pillage des malins esprits qui nous épiant, et au vent de la vanité qui brise souvent les cèdres du Liban et fait tom-

ber par terre les plus beaux fruits. (*Vie de Jésus-Christ, du P. Nouet.*)

[Conformité d'un religieux à la volonté de Dieu]. — De quelque manière que DIEU dispose de moi : soit qu'il m'élève ou qu'il m'abaisse, soit qu'il me console ou qu'il m'afflige, soit qu'il me destine à cette place ou à telle autre, soit même, à l'égard de l'âme et des voies intérieures, qu'il me fasse marcher dans les ténèbres ou dans la lumière, dans les peines et les désolations ou dans l'abondance des douceurs célestes ; à tout cela qu'ai-je à dire autre chose, sinon qu'il est le maître et que je suis entre ses mains ? Oui, il est le maître, il est le mien, et je n'en veux point d'autre. Je l'ai choisi, et à DIEU ne plaise que je m'en détache jamais ! S'il n'a pas eu jusqu'à présent dans mon cœur toute la place qu'il y devait occuper, je la lui rends tout entière. Je veux qu'il y règne seul et qu'il y exerce tout son pouvoir. Je ne veux plus rien estimer que selon son estime, plus rien désirer que selon ses inclinations, plus rien rechercher que ce qu'il a recherché lui-même. Tout ce qu'il méprise, je le veux mépriser comme lui, et tout ce qu'il condamne je veux comme lui le condamner. C'est ainsi que S. N. a toujours gardé la foi qu'il avait jurée à Notre-Seigneur, et tels ont toujours été ses sentiments. (**Bourdaloue.**)

[Pauvreté volontaire]. — Il y a des pauvres dans le monde ; mais les uns ne sont pauvres que d'effet et que par la nécessité de leur condition, sans l'être de cœur et d'affection ; et les autres le sont d'affection et de cœur sans l'être réellement et en effet. La pauvreté des premiers n'est qu'une pauvreté forcée, qu'il déplorent et dont ils se plaignent ; d'où il s'en suit que ce n'est point la pauvreté de JÉSUS-CHRIST, laquelle a été une pauvreté volontaire. La pauvreté des seconds est une pauvreté chrétienne et agréable à DIEU ; leur cœur est détaché des biens qu'ils ont dans les mains, et selon la maxime de l'Apôtre, ils les possèdent comme s'ils ne les possédaient pas : mais ce n'est pas là néanmoins toute la pauvreté de JÉSUS-CHRIST, lequel a voulu se dépouiller de toute propriété et de toute possession. Il n'y a, à bien parler, que le religieux qui soit le vrai imitateur de la pauvreté de son DIEU. Il est pauvre en effet, car il a tout quitté ; encore plus pauvre de volonté, car c'est lui-même qui, par le secours et l'inspiration d'en haut, s'est déterminé à quitter tout, et il serait prêt à renoncer au monde entier s'il en était maître. C'est donc en vertu de ce sacrifice que notre saint religieux pouvait dire à JÉSUS-CHRIST, comme les apôtres : *Seigneur, j'ai tout abandonné pour vous suivre.* Et si je suis toujours fidèle à ma vocation, c'est en récompense de ce même sacrifice, que je puis attendre de la part de JÉSUS-CHRIST cette réponse si consolante et cette grande promesse : *Vous serez assis sur des trônes de gloire.* (**Bourdaloue.**)

[Innocence dans la vie religieuse]. — Il n'est pas si malaisé que l'on pense que des religieux qui vivent sous une discipline exacte, qui sont séparés des

occasions, qui veillent et qui observent toutes leurs voies, qui ont des règles, qui les gardent, et des supérieurs appliqués à leur conduite, passent leur vie dans l'innocence, et que souvent, quand ils s'examinent devant DIEU à la fin des journées, et qu'ils entrent dans les replis les plus cachés de leur conscience, ils n'y trouvent que ces fautes que les justes, selon le témoignage de l'Ecriture, ne peuvent s'empêcher de commettre. Outre cela, s'ils font des fautes qui soient un peu plus remarquables, pourvu qu'elles ne soient point accompagnées de dureté, de malignité, d'orgueil, de ce mépris, de cette négligence grossière qui irrite DIEU, et qu'ils aient une volonté sincère de s'en corriger, elles ne sont ordinairement que vénielles, et elles attirent plutôt la compassion de DIEU que son indignation et sa colère. Si on en commet d'importantes, ce qui ne doit point arriver dans les lieux saints, la règle nous donne des remèdes assurés pour les guérir, et, au cas qu'on ne néglige pas de s'en servir et de se les appliquer, on ne peut manquer d'en obtenir le pardon : *Remediis post peccatum restituitur innocentia.* (*La règle de S. Benoît.*)

[Conformité de la vie religieuse avec celle de Jésus-Christ]. — On voit dans la profession religieuse toute la conformité de leur vie avec celle de JÉSUS-CHRIST. Ils retracent, dans la pauvreté dont ils font profession, celle de JÉSUS-CHRIST, qui a été si excessive qu'il a manqué, comme il le dit lui-même, des choses que la nature ne refuse pas aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre : *Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos, Filius autem Hominis non habet ubi caput reclinet.* Ils retracent par les travaux auxquels leur règle les oblige, les travaux de JÉSUS-CHRIST, qu'il exprime par ces paroles du prophète : *J'ai vécu dans les travaux depuis ma jeunesse, Pauper sum ego, et in laboribus à juventute meâ* (Ps. 83). Ils retracent, par leur solitude, celle de JÉSUS-CHRIST lorsque l'Esprit-Saint le mena dans le désert : *Tunc JESUS ductus est in desertum à Spiritu ut tentaretur à diabolo.* Ils retracent, par leurs jeûnes, cette abstinence prodigieuse qu'il y pratiqua pendant quarante jours et quarante nuits : *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.* Ils retracent, par leur obéissance, celle qu'il a rendue aux ordres de son Père : *Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* Ils retracent et s'appliquent, par des mortifications continuelles et la privation de tout plaisir et de ce qui peut flatter les sens, toutes les circonstances de la passion de JÉSUS-CHRIST, qui a commencé dès le premier instant de sa naissance jusqu'à celui de sa mort ; et ils lui offrent, dans tous les moments de leur vie, une victime de pénitence pour leurs propres péchés et pour les péchés du monde, dont ils sont chargés, selon le sentiment de S. Bernard, comme de leurs iniquités personnelles, ou pour l'augmentation de leur sainteté au cas qu'ils aient été assez favorisés de DIEU pour avoir conservé leur innocence. Enfin, comme ils doivent lui rendre amour pour amour, et qu'ils ne peuvent

mourir pour lui comme il est mort pour eux, ils ne peuvent qu'abrèger leur vie par les actions et les pratiques d'une austérité rigoureuse : et c'est ainsi que, s'appliquant, autant qu'il leur est possible, toutes ses souffrances, ils deviennent dignes, selon ses promesses, d'entrer dans son royaume et de participer à sa gloire. : *Si tamen compatimur ut et conglorificemur.* (*Même ouvrage*).

[Préférer les maximes des anciens Pères]. — Sans s'arrêter ni à la sainteté des Pères, ni à leur mission, on se pare de leurs maximes et de leurs sentiments pour suivre ses imaginations et ses propres pensées ; on ne fait point de scrupule de substituer des pratiques tout humaines et toutes nouvelles aux règles saintes que ces grands hommes nous ont laissées. *State super vias, et videte et interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in eâ, et invenietis refrigerium animabus vestris* (Jerem. vi). Profitez de cet avis du Saint-Esprit ; tenez-vous dans les voies primitives ; gardez le testament de vos pères avec un attachement et une religion constante ; ne recevez ni tempérament ni modification qui soit contraire à leur esprit. Vos âmes en recevront des consolations effectives. Rejetez tous ces sens et ces explications qu'ils n'ont point connus, et regardez comme une monnaie fausse tout ce qui n'est point marqué au coin de l'antiquité. La voie de la vie est celle qui est animée du véritable esprit, celle à qui DIEU l'a communiqué par l'entremise de ses saints, celle qui nous garantit de la mort et qui nous rend dignes du royaume de la vie. Et, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre aux apparences ni aux raisons spécieuses dont on pourrait se servir pour vous séduire, pensez souvent qu'il y a des voies qui paraissent avoir en elles de la vérité et de la rectitude, et qui n'ont point d'autre effet que de perdre ceux qui les suivent : *Est via quæ videtur homini justa, novissima autem deducunt ad mortem* (Prov. xiv). — (*Ibid.*)

[Egalité monastique]. — La profession monastique égale tous ceux qui s'y engagent ; elle ne connaît point de différences humaines, et elle n'en souffre aucune que celles que JÉSUS-CHRIST opère dans les âmes par les impressions de sa grâce et par le mouvement de son Saint-Esprit. Cet état si pur et si saint demande une abdication qui soit entière ; et, quand ce renoncement est fait, celui qui a donné beaucoup n'a rien au-dessus de celui qui a moins donné ou qui n'a rien donné du tout, si ce n'est qu'il ait offert son sacrifice avec des dispositions plus excellentes et plus parfaites. On reçoit dans les cloîtres les grands, les petits, les pauvres et les riches, les gens nobles, ceux qui sont d'une basse extraction, les doctes, les ignorants et les simples ; et il serait indigne de ces lieux sacrés, où JÉSUS-CHRIST doit être si parfaitement servi et imité, d'y avoir acception des personnes et d'y donner des préférences par d'autres considérations que celles sur lesquelles il fonde lui-même ses distinctions ; celui

qui en userait de la sorte ferait vivre dans les cloîtres l'esprit du monde ; il y rappellerait ses maximes, ses mœurs, ses principes, ses passions et toute sa vanité, qui ne devrait pas seulement y être ni connue ni nommée. (*Ibid.*).

[Le jeûne]. — Ce saint religieux ne se contentait pas de jeûner, sans aimer cette mortification si sainte et si salutaire, parce qu'il était persuadé de deux choses.—La première, qu'il n'y a point de pratique de pénitence que les anciens religieux aient plus estimée, et à laquelle ils se soient attachés davantage. Vous savez quelles ont été en ce point les austérités des Antoine, des Benoît, des Brunô, des Bernard, et de tant d'observances que JÉSUS-CHRIST a formées dans son Eglise. Et quel moyen d'avoir tous ces grands hommes pour pères, de les considérer comme les maîtres de la vie religieuse, et de n'en pas suivre les sentiments, les actions et les maximes ?—La seconde, qu'il n'y a point d'exercice de pénitence dont il puisse tirer plus d'avantages pour s'élever à la perfection de son état, et conserver toute la pureté dans laquelle sa profession l'engage, puisque c'est une vérité que nous tenons non-seulement de l'expérience, mais du témoignage uniforme que les saints nous ont rendu sur ce sujet. S. Athanase dit que les jeûnes guérissent nos maladies, qu'ils arrêtent l'impureté de nos sens, qu'ils chassent les démons, qu'ils dissipent nos mauvaises pensées, qu'ils rendent nos âmes plus éclatantes, qu'ils purifient nos cœurs, qu'ils sanctifient nos corps, qu'ils donnent aux hommes la dignité nécessaire pour paraître devant la majesté de DIEU. Enfin, il conclut que l'abstinence est la nourriture des anges, et que celui qui la pratique leur devient semblable : *Jejunium angelorum cibus est, et qui eo utitur ordinis angelici censendus est*. S. Basile, S. Ambroise, S. Jean Climaque, S. Jean-Chrysostôme, en parlent de la même manière. Ce dernier en dit une chose fort remarquable, qui est que, si la chasteté est destituée des deux vertus dont elle doit être inséparable, le jeûne et la tempérance, elle ne subsistera pas longtemps ; mais si elle en est soutenue, elle persévérera, et recevra enfin la récompense qui lui est due. (*Règle de S. Benoît*).

[Dieu n'exige pas de tous le même degré de perfection]. — Si vous êtes effrayés à la vue de tant de devoirs, si cette multitude de préceptes vous paraît être au-dessus de vos forces, je vous dirai, pour vous tirer de la peine où vous êtes et vous empêcher de tomber dans cette défiance qui donne la mort, que DIEU ne demande pas la même perfection de tous ceux qu'il appelle à cet état de perfection, qu'il ne veut pas des uns et des autres une vertu égale, qu'il ne les a pas tous destinés à un même degré de religion, et que, encore qu'il n'y en ait un seul qui ne soit, à l'exemple de notre saint religieux, obligé de tendre à une humilité parfaite, ils ne sont pas tous obligés de l'acquérir, et que, pourvu qu'ils fassent tout ce qu'ils

peuvent pour s'y élever, qu'ils y travaillent avec des efforts et une volonté sincère, et qu'ils emploient pour cela les moyens et les pratiques que la règle leur prescrit, DIEU aura égard à la disposition de leurs cœurs ; il récompensera leur piété, et il la regardera comme parfaite dans leur intention et dans leur désir : *Jugis ad perfectionem conatus pro perfectione putatur*, dit S. Bernard (Epist. 253). Mais nous pouvons dire avec vérité, de notre saint religieux, qu'il a acquis en peu de temps cette perfection à laquelle tant de religieux aspirent. (*Même ouvrage*).

COMMUN DES MISSIONNAIRES.

[Des missions apostoliques]. — L'Église qui, dans toutes ses cérémonies et ses pratiques, n'a en vue que la gloire du christianisme et la sainteté des fidèles, ne se contente pas de nourrir de la parole de DIEU les adultes et de pourvoir à l'instruction des enfants et autres personnes simples et ignorantes ; elle étend encore son zèle jusqu'aux infidèles et aux nations les plus éloignées et les plus barbares, par les missions que des personnes apostoliques ont entreprises de tout temps, et entreprennent encore aujourd'hui : ce qui ne se voit que dans l'Église catholique. Car quoique les protestants, et autres assemblées qui prennent le titre d'Églises, aient pénétré jusqu'aux Indes, au Japon et à la Chine, et même aux pays les plus barbares, avec lesquels ils entretiennent commerce, on ne peut ignorer que ce ne soit l'intérêt et le désir de s'enrichir qui les y porte, et qui leur fait entreprendre ces longs voyages, et non le zèle d'y annoncer la foi et la religion chrétienne. Mais l'Église romaine justifie, par le zèle qu'elle a toujours eu d'étendre la foi partout, le nom de *catholique* qu'elle porte, en envoyant des missionnaires par toute la terre, sans autre dessein que de faire connaître JÉSUS-CHRIST et d'annoncer les vérités chrétiennes aux peuples qui n'en ont jamais entendu parler. Les apôtres n'ont pénétré jusqu'aux extrémités du monde que dans ce dessein, et c'est pour cela qu'ils sont appelés *Apôtres*, ce qui veut dire *Envoyés*. C'est pour la même raison qu'on donne aujourd'hui le nom de *missionnaires* à ceux qui suivent leurs traces, et qui annoncent la foi à des peuples inconnus même aux premiers apôtres, puisque, depuis la découverte du

Nouveau-Monde, dans des îles dont on ne connaissait point auparavant le nom, et dans l'Amérique tout entière, une infinité de missionnaires ont défriché et cultivé des nations entières, et accru le royaume de JÉSUS-CHRIST sur la terre, royaume qui n'est autre que cette Église même. (**Anonyme**).

[Le zèle de S. Paul]. — On connaît assez les travaux, les courses et la multitude de peuples convertis par S. Paul, pour être persuadé que c'est avec justice qu'on lui donne le nom de grand Apôtre, ou de l'apôtre par excellence. Mais il n'y a que lui-même qui nous ait pu exprimer les sentiments de son cœur, et le désir ardent qu'il avait de la conversion de ses frères et de gagner des âmes à DIEU. Il le déclare en plusieurs endroits de ses Epîtres, mais particulièrement dans la première qu'il écrit à Timothée : — « Nous nous sommes abaissé, dit-il, comme des enfants: nous avons eu pour vous les mêmes sentiments qu'une mère qui nourrit et qui aime tendrement ceux qu'elle a mis au monde. Ainsi, dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connaissance de l'Évangile, mais aussi notre propre vie: tant était grand l'amour que nous vous portions. Vous vous souvenez de la peine et de la fatigue que nous avons soufferte, et comme nous vous avons prêché la parole de DIEU, en travaillant jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous. » — Avez-vous jamais remarqué plus d'empressement, plus de zèle, plus d'amour? Son zèle l'oblige à prendre toutes sortes de formes pour se rendre agréable à ses frères. Il s'abaisse, il se réduit à la condition d'un enfant. Il n'y a point d'amour plus grand, plus empressé, que celui d'une mère. Tel est celui de S. Paul. La preuve solide d'un amour effectif, c'est quand on est prêt à donner sa vie. On a vu plusieurs fois que cette disposition a été continuelle dans le cœur de ce grand apôtre. Pourquoi toutes ces inquiétudes! pourquoi tous ces empressements? C'est que S. Paul est pénétré d'amour pour ses frères. Son zèle est si fort, qu'il ne peut se permettre aucun repos. (*Le même.*)

[Reproche du Fils de Dieu aux ouvriers négligents]. — *Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.* C'est un reproche que le Fils de DIEU peut faire à ceux qui sont employés aux ministères évangéliques, et qui négligent le salut des âmes, ou qui s'acquittent négligemment d'une charge si importante. *Alii laboraverunt*: tant de personnes poussées d'un véritable zèle se sont consommées de soins et de travaux pour procurer le salut de leurs frères, et vous, vous passerez vos années et toute votre vie dans l'oisiveté, à la vue d'un champ où il y a tant à travailler. *Alii laboraverunt*: les autres ont sué, peiné, se sont épuisés de travaux: et vous, vous mènerez une vie languissante et aimerez le repos, sans faire réflexion que les travaux d'un DIEU demeureront inutiles faute de les continuer, et de travailler sur le même plan et le même projet! Pour moi, j'appréhende,

comme un reproche sanglant ou comme une menace terrible, ces paroles du Sauveur : *Messis quidem multa, operarii autem pauci*. J'ai de vastes campagnes qui fournissent une abondante moisson, le fond en est fertile, les influences du ciel y sont favorables, un grand nombre de fidèles ouvriers y ont déjà fait une heureuse récolte et rempli leur journée ; mais ceux que j'ai loués pour continuer cet ouvrage n'y daignent pas seulement mettre la main. (**Anonyme.**)

[Choix que Dieu fait des personnes apostoliques]. — *Venite, faciam vos fieri pisces hominum*. Ce sont les paroles que le Sauveur dit à quelques-uns des apôtres pour les inviter à être de sa suite, en leur promettant de changer leur condition, et, de pêcheurs de poissons qu'ils étaient, de les faire pêcheurs d'hommes, c'est-à-dire des personnes destinées à convertir les hommes et à les attirer au service de DIEU. Or, ces paroles marquent non-seulement le choix qu'il fait des personnes apostoliques, mais encore les conditions avantageuses de leur vocation. *Venite* : ceux que le Fils de DIEU appela lui obéirent aussitôt ; ils ne s'excusèrent ni sur leurs affaires ni sur leur incapacité, ni sur les difficultés qu'ils pouvaient prévoir dans ce nouvel emploi. *Venite post me* : il ne les appelle point pour marcher par des routes inconnues, sans guide ; c'est après lui qu'il veut qu'ils marchent, et il leur montre le chemin. *Venite post me* : il ne les oblige pas à faire davantage que ce qu'ils lui verront faire tout le premier. Ils ne souffriront aucune fatigue, ils ne courront aucun hasard, ils ne souffriront aucune incommodité qu'il n'ait soufferte le premier ; mais aussi il ne leur propose pas une moindre récompense que celle qu'il aura lui-même. (*Le même.*)

[Le temple de Salomon]. — L'Écriture-Sainte rapporte de ce fameux temple de Salomon que l'or, les pierres précieuses et les plus beaux ornements y furent apportés des pays les plus éloignés ; mais je ne crains point de dire que, dans la structure de la Jérusalem céleste, dont ce temple n'était que la figure, les plus beaux ornements seront les âmes qu'on va chercher jusqu'aux extrémités de la terre : car, quoiqu'elles soient toutes également précieuses devant DIEU, qui les a toutes rachetées de son sang, la rareté cependant ne laisse pas d'en rehausser le prix, et tant de fatigues et de travaux qu'on souffre pour les aller chercher de les rendre plus considérables. C'est pourquoi tant de missionnaires croiraient manquer de fidélité dans leur ministère s'ils ne portaient la parole de DIEU aux nations les plus délaissées, et tant de noms barbares ne sont maintenant connus que parce que nous connaissons les pays où ces personnes apostoliques vont prêcher l'Évangile. (*Le même.*)

[Zèle des personnes apostoliques]. — Quand je considère ces personnes apostoliques, et ces dignes successeurs des apôtres qui ont entrepris de mar-

cher sur leurs traces, et qui sont embrasés du même zèle de la gloire de DIEU, je les considère, dis-je, comme sortant du Cénacle pour se disperser par toutes les nations de la terre, et il me semble que je puis leur dire ces paroles du prophète : *Ite, angeli veloces*: (Isai. xviii) : Allez, anges et apôtres ! Puisque vous devez joindre la vitesse des uns avec l'ardeur et le zèle des autres, allez, ne tardez pas davantage. Et où ? *Ad gentem convulsam et dilaceratam* : tantôt au Levant, où le christianisme roule par terre depuis qu'il n'est plus appuyé sur la pierre ferme sur laquelle le Fils de DIEU a établi son Église. *Ad gentem dilaceratam* : tantôt aux pays Septentrionaux, où le schisme et l'hérésie a déchiré tant de florissants royaumes en autant de factions qu'il y a de sentiments différents qui les partagent. *Ad populum terribilem* : parmi des peuples dont le seul nom effraie les autres, et dont la cruauté peut faire trembler les plus fermes et les plus courageux. *Ad populum post quem non est alius* : il faut que ceux-ci traversent les mers, et pénètrent jusqu'aux extrémités de la terre, pour y découvrir de nouveaux pays et pour y étendre la gloire de DIEU : *Ad gentem expectantem et conculcatam*. Et ceux-là doivent être prêts à aller tantôt aux nations qui nous tendent les bras, et tantôt à celles où l'on renouvelle les plus sanglantes persécutions. Il faut, en un mot, instruire et éclairer tous les peuples, sans différence et sans acception de personnes. *Non patiamur aliquem in ignorantie tenebris vivere*, dit S. Cyrille d'Alexandrie : ne pas souffrir que personne vive dans l'ignorance des choses de son salut, ni que le soleil éclaire des nations où l'on ne porte le flambeau de l'Évangile. Que cette entreprise marque de grandeur de courage ! mais que ce moyen, que prennent aujourd'hui tant de personnes apostoliques, fait voir de sagesse et de prudence ! (Houdry).

[Récompenses célestes]. — Lorsque le temps de la moisson sera venu, quelle gloire à ces grands hommes d'avoir fait connaître le Fils de DIEU à tant de nations, et quelle consolation de les avoir fait jouir du fruit de son sang ! Ce sera alors, dit S. Grégoire-le-Grand, que toutes les personnes apostoliques se présenteront devant DIEU : *Ibi Petrus cum Judæâ apparebit ; ibi Paulus conversum post se orbem ducens ; ibi Andreas Achaïam, Joannes Asiam, Thomas Indiam, in conspectum sui judicis adducet* : un S. Pierre s'y présentera avec la Judée, un S. Paul y mènera presque tout le monde, S. Jean l'Asie, S. André l'Achaïe, S. Thomas une partie des Indes, et les autres Apôtres les pays où ils auront planté et cultivé la foi. Grands hommes, apôtres incomparables, vous n'y paraîtrez pas les mains vides, puisque vous n'y présenterez rien de moins que tout le nouveau monde, qui sera le champ de votre gloire, comme il l'a été de votre mission ; et vous pourrez bien vous dire à vous-mêmes ce que S. Paul disait de lui seul : *Et si minimus sum omnium Apostolorum, plus tamen omnibus laboravi* : Quoique nous soyons les derniers de tous, nous

ne cédon's cependant à personne pour la multitude de nos travaux et de nos conquêtes. (*Le même*).

[S. Paul exhortait son disciple à prêcher la parole de Dieu]. — « Mon très-cher fils, je vous conjure devant DIEU, et devant JÉSUS-CHRIST qui jugera les vivants et les morts dans son avènement glorieux et dans l'établissement de son règne, d'annoncer sa parole. Pressez les hommes, à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer et de les instruire. Car il viendra un temps où ils ne pourront plus souffrir la saine doctrine, et, ayant une extrême démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs désirs ; et, fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des contes et à des fables. Mais, pour vous, veillez, souffrez constamment tous les travaux ; faites la charge d'un évangéliste, remplissez tous les devoirs de votre ministère. » — Ceci est tiré de la seconde lettre que S. Paul écrivit de Rome à son cher disciple Timothée. Après l'avoir exhorté à s'instruire de l'Écriture-Sainte, il l'exhorte à instruire les autres et à s'acquitter de tous les devoirs d'un apôtre. Il le conjure donc, *devant DIEU, et devant JÉSUS-CHRIST qui jugera les vivants et les morts, d'annoncer la parole de DIEU, et de le faire à temps et à contre-temps*, c'est-à-dire avec assiduité et avec persévérance, sans que rien le puisse distraire de cette fonction, qui est la principale de son ministère. A temps, quand les hommes semblent être disposés à en profiter ; à contre-temps, quand ils ne semblent pas l'être. Car DIEU ne suit pas toujours nos pensées, et il fait souvent son œuvre lorsque nous n'espérons rien de la nôtre. Prêcher donc l'évangile à contre-temps, c'est avoir plus de confiance en DIEU qu'en soi-même, c'est ne penser qu'à remplir les devoirs de son ministère, c'est aimer vraiment ceux au salut desquels on est obligé de travailler. Il faut, dit S. Augustin, leur annoncer la vérité, et lorsqu'ils le veulent et lorsqu'ils ne le veulent pas, parce qu'il faut les avertir de leurs devoirs lorsqu'ils s'oublient, et qu'il faut leur présenter, malgré eux, les remèdes qui les peuvent guérir. (*Année chrétienne de Le Tourneux*).

[Le don des langues]. — DIEU envoya son Saint-Esprit au monde en forme de feu et de langues, afin de purifier, d'enflammer et de fortifier ses disciples par le feu de la charité et, par le don des langues, de leur donner la faculté de prêcher à toutes les nations la grâce de l'Évangile. Ce fut aussi ce que le Sauveur leur commanda, en S. Marc, leur disant : *Allez par le monde et prêchez l'Évangile à toute créature*. De sorte que celui qui n'était connu que dans un petit coin de la Judée voulut être prêché et annoncé par tout le monde, et qu'il n'y eût aucune créature qui ne reçût cette grâce. Mais, dans S. Mathieu, il fait ce même commandement avec plus de paroles : car, avant de le donner à ses disciples, il leur dit *que*

tout pouvoir lui avait été donné au ciel et sur la terre : les assurant par-là qu'ils ne devaient craindre ni les contrariétés du monde, ni les difficultés qui leur pourraient survenir en cette entreprise, puisqu'ils avaient pour eux la faveur de celui qui a toute la puissance des cieux et de la terre entre ses mains. Et, afin qu'ils ne crussent point que cette faveur ne serait que pour un peu de temps, il ajouta aussitôt ces paroles : *Je serai avec vous en tout temps jusqu'à la fin du monde.* Cette promesse si solennelle ayant rendu les disciples aussi prudents et aussi sages que courageux, il leur commanda d'aller par tout le monde, de prêcher à toutes les nations, et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, qui est l'une des plus grandes grâces et des plus signalées miséricordes que nous ayons reçues de notre Sauveur. (**Louis de Grenade, Catéchisme.**)

[Ce que c'est qu'un apôtre]. — Qu'est-ce qu'un apôtre parfait ? C'est un homme qui, destiné par la vocation du Ciel à sanctifier les âmes, aspire à cette fin avec une ardeur que rien n'est capable de ralentir. Aucun travail ne le rebute, aucun péril ne l'effraie, aucun des obstacles qui ne sont pas absolument insurmontables ne l'arrête. Son courage est à l'épreuve des fatigues, des contradictions, des persécutions, des violences. Mais le courage n'est ni ne peut-être la seule ni la principale règle par où l'on doit juger de la perfection d'un apôtre. Quelque valeur que puisse avoir un général d'armée, si, outre cette intrépidité, cette noble audace qui affronte les dangers, il n'avait pas un assemblage d'autres qualités ou naturelles ou acquises, sans lesquelles on ne peut fonder que sur une ardeur téméraire, conduite par le hasard, l'espérance de vaincre, son rang serait bien au-dessus de son mérite. Quelque courage que pût avoir un ouvrier évangélique, si à cette force, à cette fermeté qu'aucune difficulté ne rebute, il ne joignait pas les vertus dont il ne peut manquer sans être en danger de ne recueillir aucun fruit, il serait indigne du nom d'apôtre. (**Anonyme.**)

[Même sujet]. — Figurez-vous, Messieurs, un homme qui s'est livré aux travaux de l'apostolat, et qui, loin de chercher à les adoucir, s'étudie toujours à en augmenter le poids ; un homme dont la charité s'étend à toutes les conditions, mais qui, ne considérant que par rapport à leur sanctification et à leur salut ceux qui ont été confiés à ses soins, ne trouve ni dans la prospérité des uns rien qui puisse l'attirer ou rendre son zèle plus ardent, ni dans les adversités des autres rien qui puisse l'éloigner ou refroidir sa charité ; qui s'attache aux premiers uniquement par devoir, témoigne aux seconds d'autant plus de tendresse que l'obscurité où ils vivent, leur indigence, leurs infirmités, sont plus capables d'inspirer du dégoût ; un homme à qui l'accablement où le réduisent souvent ses travaux ne peut faire souhaiter aucun soulagement, et pour qui, quand il s'agit de travailler au salut des âmes, les saisons les plus

rigoureuses, les voyages les plus pénibles et les plus périlleux, les demeures les plus affreuses, les emplois les plus fatigants, semblent avoir de la douceur. Supposez qu'il est traversé par ceux mêmes qui devraient lui servir d'appui, qu'on le déchire par des calomnies, que la fausse sagesse, l'envie, la malignité, lui font trouver partout des ennemis et des persécuteurs ! qu'on lui fait des insultes, des outrages, des mauvais traitements ; qu'on attente à sa vie, et que tout cela ne peut l'empêcher de poursuivre l'exécution de ses desseins : pourrez-vous ne le pas regarder comme un modèle du courage que doivent avoir les ouvriers évangéliques ? (*Panegyrique du B. Régis par le P. Eon.*)

[Humilité et douceur]. — Ce fut un homme rempli d'ardeur pour la gloire de DIEU et de mépris pour la sienne ; ses travaux sont la mesure du zèle qu'il eut pour la gloire de DIEU. A cette idée joignez celle du mépris qu'il fit de sa propre gloire ; il la méprisa jusqu'à souhaiter de n'être jamais appliqué qu'à des emplois obscurs, jusqu'à se défendre tout ce qui ne pouvait servir qu'à le mettre en réputation d'esprit et de capacité, jusqu'à croire qu'on ne lui faisait justice que lorsqu'on le méprisait ; jusqu'à ne vouloir pas faire la moindre démarche pour se justifier des plus noires calomnies : jusqu'à recevoir avec reconnaissance les avis et les reproches les plus ignorants ; jusqu'à écouter avec complaisance les railleries qu'on faisait de lui ; jusqu'à louer en quelque manière la modération de ceux qui le maltraièrent avec plus de cruauté ; jusqu'à ne pouvoir se rassasier d'outrages et d'opprobres.

Une douceur inaltérable doit assaisonner toutes les paroles d'un missionnaire, de sorte qu'il fasse aimer jusqu'à ses reproches. Toujours conduit par la sagesse, il ne doit jamais s'abandonner tellement au désir de procurer la gloire de DIEU qu'il oublie la modération à l'égard des hommes. Il prendra pour règle cette maxime de S. Augustin : Ce n'est pas par des manières aigres, dures, impérieuses, qu'on corrige les coupables : *Non asperè, non duriter, non modo imperioso ista tolluntur.* Pour reprendre avec fruit, il faut plutôt instruire que commander, plutôt avertir que menacer : *Magis docendo quàm jubendo, magis monendo quàm minando.* Lorsqu'on est obligé d'employer les menaces, on les doit employer avec peine : *Si quid minamur, cum dolore,* afin de faire voir qu'on ne cherche pas à se faire craindre, mais à faire craindre le Seigneur : *Ne nos ipsi in nostrâ potestate, sed DEUS in nostro sermone timeatur.* Telle doit être la conduite des personnes apostoliques. Faut-il animer et soutenir des âmes lâches, inconstantes, faibles, chancelantes ? *Non asperè, non duriter, non modo imperioso.* Il ne faut pas reprendre en juge sévère ni commander en maître orgueilleux ; il faut avertir, instruire comme des amis pleins de tendresse : *Magis docendo quàm jubendo, magis monendo quàm minando.* Faut-il attaquer le vice dans des personnes dont une longue habitude tient la volonté captive, et qu'une humeur farouche,

fougueuse et violente, semble rendre inaccessibles? *Non asperè, non duriter, non modo imperioso.* Il ne faut rien laisser échapper qui puisse les aigrir. Il faut leur témoigner de la considération, de l'estime, quelquefois même de la confiance. On doit chercher des occasions de les servir; en usant à leur égard de l'autorité que donne le ministère apostolique, on ne doit se servir que de celle que l'amitié donne. Faut-il gagner à DIEU des pauvres? *Non asperè, non duriter, non modo imperioso.* Leur pauvreté ne doit leur attirer de la part des ministres évangéliques que des marques de tendresse. Ils doivent étudier leur humeur et s'y accommoder, leur faire des instructions proportionnées à leur génie, pour les enhardir à s'approcher; il faut affecter quelquefois leurs manières, entrer dans leurs besoins, et aller avec une sainte inquiétude au-devant de leurs désirs. (*Le même*).

COMMUN DES VIERGES.

AVERTISSEMENT.

Depuis que la glorieuse Mère de DIEU a levé l'étendard de la virginité, vertu qui était une espèce d'opprobre dans l'ancienne loi, on a vu, dans la nouvelle, une troupe infinie de vierges, de l'un et de l'autre sexe, qui ont pratiqué cette excellente vertu. L'Évangile l'a préconisée; S. Paul l'a enseignée comme le moyen le plus efficace de s'unir à DIEU, et de le servir sans partage et sans division, et enfin en a loué la pratique comme le plus haut degré de la perfection évangélique : d'où vient que ceux qui ont aspiré à la plus haute sainteté ou ont fait profession de cette vertu, ou, n'ayant pas pu la pratiquer par quelque intérêt d'état ou de famille, l'ont observé quant au corps, sitôt qu'il a été en leur pouvoir, et toujours de cœur et de désir selon leur état.

*De là il suit que, dans ce nombre infini de vierges, quoique l'Église ait fait l'éloge de quelques-unes seulement plus illustres et plus connues, il y en a sans doute dans chaque pays qu'elle permet d'honorer d'un culte public. Pour en faire le panégyrique, il ne faut qu'expliquer ce que l'Écriture et les Pères disent de la virginité, parce que l'éloge de la vertu fait aussi l'éloge de celui ou de celle qui l'a professée, soit dans l'état religieux soit dans l'état séculier, ce dont nous faisons ici abstraction, considérant cette vertu seule, pourvu qu'elle soit exempte des défauts qui en diminuent le prix, et accompagnée des autres vertus sans lesquelles elle ne serait d'aucun mérite devant DIEU. C'est toujours dans cette vue et avec ces conditions que, outre ce que nous avons dit sur la continence, au Tome III^e de la **Bibliothèque**, et en parlant des personnes Religieuses, nous donnons ici des matériaux communs, dont l'application dépendra des circonstances particulières que la vie et les actions de la personne fourniront.*

COMMUN DES VIERGES.

[La femme forte de l'Écriture]. — Ne soyons plus en peine, Messieurs, de trouver cette femme forte que Salomon regardait comme un trésor, dont toutes les richesses des pays les plus éloignés ne pouvaient égaler le prix. Cela était bon avant que le roi des vierges fût venu sur la terre, et lorsque la virginité était regardée comme un obstacle à l'honneur de contribuer à la naissance du Messie; mais, maintenant que ce Messie a publié une nouvelle loi, dont la pureté de l'âme et du corps a fait l'un des principaux préceptes, et la virginité l'un des plus importants conseils, l'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux l'exemple d'une vierge qui peut disputer de gloire et de force avec les plus généreux martyrs; et l'on peut dire que l'oracle de Salomon s'est accompli en sa personne; puisqu'elle vient de delà les mers, et qu'elle a passé un assez long espace de pays pour dire qu'elle vient de loin : *Procul et de ultimis finibus pretium ejus* (**Houdry**).

[Exemple de la Sainte Vierge]. — Le modèle de pureté le plus parfait et le plus achevé qui ait jamais paru dans une créature, c'est la glorieuse mère de DIEU, la Vierge par excellence, qui a surpassé les anges mêmes. C'est elle qui a la première levé l'étendard de la virginité par le vœu qu'elle en a fait toute la première, comme l'on peut juger des paroles qu'elle dit à l'ange qui lui porta la nouvelle qu'elle concevrait le Verbe éternel dans son sein : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* De sorte que l'état de la pureté virginale a tiré de-là son origine, et a, pour ainsi dire, été conçu dans le même sein dans lequel le Fils de DIEU qui est la pureté même et l'éclat de la lumière éternelle, s'est incarné. Aussi est-ce le langage des SS. Pères, que, si un DIEU avait à naître parmi les hommes, ce devait être d'une vierge, et, si une vierge devait enfanter, ce devait être un Homme-DIEU (**Anonyme**).

[Autres exemples]. — Pour ne pas rappeler ici tous les éloges éclatants que les SS. Pères ont donnés à la bienheureuse Vierge, et dont les chaires évangéliques ont retenti tant de fois, parcourons seulement les autres exemples que la nouvelle loi nous fournit. Combien dut être chaste celui que DIEU destina pour époux à Marie, afin d'être le gardien et le défenseur de sa pureté? Quel rapport ne devait point se trouver entre ces

deux personnes que DIEU avait choisies et destinées l'une pour être sa mère, et l'autre pour mettre à couvert l'honneur de cette mère par la qualité d'époux qu'il a portée, et pour servir d'ombre au Saint-Esprit dans la conception du Verbe incarné ! (*Le même.*)

[Les personnes chastes semblables aux anges]. — *Venerunt duo angeli Sodomam vesperè, etc.* (Genes. xv). — Ceux qui s'enfuirent de Sodome eurent un ange pour guide, afin de montrer qu'il faut une vertu angélique pour fuir le plaisir sensuel, et que plus on s'éloigne de ce plaisir, plus on approche de la condition des intelligencés : car la chasteté, selon la parole de JÉSUS-CHRIST, est proprement la vertu des anges : *Neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut angeli DEI*. Or, qui peut s'éloigner davantage de cette sorte de volupté que celui qui, par un vœu perpétuel, s'en est volontairement retranché tout le pouvoir ? (*Le même.*)

[La pureté nous élève au-dessus de la nature]. — *Eripe me de luto* (Ps. 68). — Que peut-on dire de plus grand et de plus illustre, à la gloire de cette vertu, que de lui attribuer le pouvoir de nous faire sortir de la boue, qui est l'origine de notre nature, afin de nous élever jusqu'à la condition des anges et à la ressemblance avec DIEU même ? Car cette vertu spiritualise en quelque manière le corps, nous dégage des soins de la terre, nous rend propres à contempler les vérités célestes, et nous retire en effet comme de la boue en nous éloignant des plaisirs des sens et des voluptés grossières, qui abrutissent l'esprit et qui rendent l'homme semblable aux bêtes. O DIEU ! que la virginité est un riche et précieux trésor ! mais qu'il est d'une difficile garde ! C'est le lis céleste qui fait toute la beauté et tout l'ornement des vierges ; mais, pour entretenir sa verdure, il faut l'arroser des larmes de la pénitence, et, pour empêcher qu'une main souillée ne le gâte, il faut l'entourer d'épines : *Amica mea sicut liliū inter spinas* (**Le P. Gentil**, son livre intitulé : La solitude des vierges).

[Moyens de conserver la pureté]. — Voici, ô mon âme, les moyens de conserver la pureté. — 1° La fuite du monde, dont l'air est contagieux. — 2° La mortification de tes sens, qui ont un doux et violent penchant pour le plaisir. Tu dois éteindre les plus petites flammes de ta cupidité, car il ne faut qu'une étincelle pour causer de grands incendies. — 3° Tu dois mettre en usage les larmes comme S. Augustin, les veilles comme S. Jérôme, les cilices comme Esther et David, les épines comme S. Benoît, les glaces et les neiges comme S. Bernard et S. François. Voilà à quoi on est obligé si l'on veut être chaste. Dois-je donc écouter la répugnance de mes sens, qui ont une secrète horreur de tout ce qui les mortifie ? Suis-je en sûreté de conscience en suivant aveuglément ces directeurs

indulgents qui, flattant la délicatesse de mon corps, entretiennent la rébellion de mes sens? (*Le même.*)

[Notre sainte n'a fait paraître rien de faible]. — Comme il n'a jamais rien paru de faible dans l'incomparable sainte dont je suis chargé de faire l'éloge, je ne craindrai point de dire d'elle ce qu'un grand homme a dit de Judith, que la nature lui avait donné le sexe, mais que la vertu avait formé tout le reste dans sa personne. Or, comme la force est, de toutes les vertus, celle qui éclate le plus et qui donne le plus d'admiration, jusques-là qu'elle porte le nom de la vertu même, par une espèce de prérogative et de prééminence, pour faire le panégyrique de cette grande sainte il ne faudrait que vous faire la peinture de cette vertu, avec les traits les plus vifs et les plus hardis, afin de faire en même temps le caractère d'une vierge qui a été le miracle de son siècle, et qui a fait voir que, quelque avantage que la nature ait donné à un sexe au-dessus de l'autre, la grâce n'a point fait ce discernement dans le partage de ses faveurs, puisque le plus faible de corps s'est souvent élevé, par la force de l'esprit et du courage, jusqu'à servir de modèle aux uns, et aux autres de sujet de reproche et de confusion (**Houdry**).

[Pureté du cœur]. — Je sais, ô mon DIEU, que la pureté du corps ne saurait vous plaire sans la pureté du cœur. Je sais qu'on perd la pureté du corps lorsque l'esprit est souillé, quoique le corps ne le soit pas; que la fleur de la pureté se perd par un seul plaisir sensuel, qu'un désir déréglé fait perdre la pureté du cœur; qu'une pensée deshonnête, sans en venir à l'effet, gâte la beauté de l'âme: car il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de faire. Voilà, Seigneur, ce que vous m'avez appris. Puis-je, sur ces principes, me flatter d'être vierge? Mon cœur et mon corps ont-ils conservé cette pureté? Vous le savez, ô mon DIEU, et c'est ce qui m'humilie devant vous. Les anges, qui ne sont que de purs esprits, paraissent avec des taches à vos yeux; les enfants de DIEU ont regardé la beauté des femmes étrangères, et ils ont perdu leur pureté. Le saint roi qui était selon votre cœur a jeté un regard indiscret sur un objet qu'il ne devait pas voir, et il a sali l'éclat de sa pourpre et souillé la beauté de son âme. Que la pureté est une vertu délicate! Que c'est une belle fleur! mais qu'il faut peu de chose pour la faner! Seigneur, éloignez de moi tout ce qui peut me faire perdre mon innocence et me rendre désagréable à vos yeux. Que je serais heureuse si, conservant la pureté que je vous ai vouée, je suis un jour parmi les vierges qui environnent le trône de l'agneau! (**Le P. Gentil**.)

[Point de vertu plus sublime que la virginité]. — Comme il n'y a rien de plus brillant dans l'Eglise que la virginité, il n'y a point de vertu que le Fils de DIEU conseille avec plus de soin, ni que le démon dissuade avec

plus d'artifice que celle-ci. Elle est si noble et si relevée, qu'elle tient plus du ciel que de la terre, et qu'elle appartient plus aux anges qu'aux hommes. C'est un avant-goût ou une méditation de la vie future, dit S. Cyprien : *Nihil aliud quam futuræ vitæ gloriosa meditatio*. C'est une enfance qui dure toujours, et sur qui les années n'exercent point leur tyrannie : *Perseverantia infantie*. C'est le plus beau de tous les triomphes, puisque la plus grande de toutes les victoires c'est d'avoir vaincu la volupté : *Voluptatum triumphus, voluptatem enim vicisse maxima voluptas est*. Dans les autres victoires, nous sommes plus forts que nos ennemis ; mais, dans celle de la pureté, nous sommes plus forts que nous-mêmes, et nous pouvons nous vanter qu'il ne nous reste plus rien à vaincre quand nous nous sommes vaincus après avoir surmonté les autres : *Qui hostem vicit fortior fuit, sed alter qui libidinem repressit seipso fortior est*. Delà vient que JÉSUS-CHRIST inspire l'amour de cette vertu à toutes les personnes qui l'approchent de plus près, et qu'il veut que son précurseur et son favori, sa mère et ses épouses, soient vierges. Il semble qu'il réserve toutes les grandeurs de son Etat pour récompenser la virginité, et que, comme elle est difficile, il la rende glorieuse pour y convier tout le monde (*Panégyrique de Ste Ursule, du P. Senault*).

[Artifices du démon]. — Le démon emploie tous les artifices pour éloigner les hommes de la virginité ; et, comme il sait qu'elle doit peupler le ciel et remplir les places que ses complices occupaient avant leur révolte, il fait ce qu'il peut pour nous en donner ou du mépris ou de la crainte. Tantôt il nous persuade que c'est le partage des filles, et que c'est entreprendre sur leur état que de vouloir conserver la pureté, tantôt, que, nous donnant beaucoup de peine, elle nous apporte peu d'honneur, et qu'étant toujours engagée dans le combat elle n'est jamais assurée de la victoire ; tantôt qu'elle n'est bonne que pour soi, qu'elle est inutile aux Etats, qu'elle dépeuple la terre, et que, n'étant recommandable que par sa difficulté, elle tire tout son prix de la peine qui l'accompagne. Il ajoute les artifices aux raisons, et il se sert de mille tentations pour combattre le dessein des vierges qui se veulent consacrer à JÉSUS-CHRIST ; il fait révolter leur chair contre la raison ; et, par une guerre intestine et domestique, il essaie de faire triompher l'esclave de sa souveraine. Il emploie les plaisirs pour flatter leurs sens, et, surprenant ces crédules messagers, il tâche de séduire l'âme par leurs infidèles rapports ; il se sert des promesses et des menaces des impudiques pour les corrompre et pour les étonner ; et, mêlant deux passions ensemble, il abat par la crainte celle qu'il n'a pu corrompre par l'espérance (*Le même*).

[Vierge et martyre]. — Quoiqu'il soit extrêmement difficile de faire l'éloge des saints et de trouver des paroles et des pensées qui répondent à leurs mérites, il me semble, néanmoins, que c'est assez dignement louer Ste N.

que de dire qu'elle a été vierge et martyre, et que l'éloquence des orateurs ne peut rien ajouter à cet éloge, puisqu'il n'y a rien de plus illustre dans l'Évangile que la virginité et le martyre. Car les vierges sont des images de DIEU, qui répondent à la sainteté de leur original : *Imago DEI*, dit S. Cyprien, *respondens ad sanctimoniam DEI*. Et si les pensées des Pères sont des oracles, nous sommes obligés de croire que les vierges sont plus nobles que les anges, parce que la pureté de ces bienheureux esprits est un effet de leur bonheur, et que celle des vierges est un effet de la grâce et de leur courage. *Angelum esse felicitatis est, virginem esse virtutis*. Les martyrs sont les héros de l'Église, et, selon le sentiment d'Origène, il y a plus d'avantage d'être martyr que d'être apôtre : *Plus est esse martyrem quàm esse apostolum*. Néanmoins, Messieurs, la sainte que vous avez prise pour votre patronne est si admirable, que cet éloge, tout grand qu'il est, n'approche pas de ses mérites, et ce qui fait le comble de la gloire des autres saintes ne fait que le commencement de la sienne. Car elle a tant d'amour pour la virginité, qu'elle conçoit de l'horreur pour sa beauté, et, par un sentiment bien étrange, elle s'afflige d'être belle, dans l'appréhension qu'elle a de n'être pas assez pure; elle a tant de passion pour le martyre, que sa plus grande douleur est d'en être privée quelque jour, et sa plus grande passion est de s'en voir bientôt honorée (*Panegyrique de Ste Avoye, du P. Senault*).

[Précautions et prudences]. — Notre illustre sainte, n'ignorant pas que la nature l'avait pourvue d'une excellente beauté, fuyait toutes les compagnies du monde, se tenait enfermée dans sa maison; et, de peur de se rendre coupable des péchés qu'elle eût fait naître, elle ne se montrait jamais à personne. Elle avait honte de ses propres avantages; elle redoutait sa beauté, et, sachant bien qu'elle est ennemie de la pureté, elle en évitait soigneusement la rencontre. La virginité, dit Tertullien, est si délicate, qu'elle appréhende les yeux des autres et les siens; elle se cache à ses compagnes et à elle-même; elle redoute de se voir et d'être vue, n'ignorant pas qu'il y a autant de péril à se plaire à soi-même qu'à plaire aux autres; elle ne se montre jamais à personne : *Sed enim vera et tota et pura virginitas nihil magis timet quàm semetipsam*. La véritable et la sincère virginité n'appréhende rien davantage qu'elle-même, parce qu'elle sait bien que, tant qu'elle ne s'aimera pas, elle ne se mettra point en devoir de se faire aimer par les autres. *Etiàm fœminarum oculos pati non vult, alios ipsa oculos habet* : elle ne veut pas souffrir les yeux des femmes, parce qu'elle appréhende les siens, ou qu'elle redoute ceux de DIEU. Que n'ai-je autant d'éloquence que Tertullien pour vous exprimer ces pensées avec toute leur force et leur beauté! La vierge, dit-il, qui aime sa chasteté a recours au voile comme à un casque ou comme à un bouclier, pour se défendre contre les assauts des tentations, contre l'éclat des scandales, contre le bruit sourd des soupçons et des médi-

sances secrètes, contre les coups de la jalousie et de l'envie, reconnaissant bien qu'il est impossible d'être belle, et de se montrer, sans se faire du mal à soi-même et sans en faire à tous les autres.

Notre sainte, parfaitement instruite de toutes ces vérités, ne sortait jamais de la maison si la nécessité ne l'y contraignait ; et, soit qu'elle y demeurât ou qu'elle en sortit, elle était toujours voilée, de crainte que ce poison qui infecte la vue n'infectât son prochain ou ne l'infectât elle-même. Elle savait bien qu'il y a des crimes que nous commettons quand nous les faisons commettre aux autres, qu'il y en a que le cœur accomplit par ses désirs et que l'œil achève par ses regards ; elle savait bien qu'il se trouve des adultères où il n'y a qu'un complice, et qu'il s'en rencontre d'autres où, sans actions et sans paroles, il ne laisse pas de se rencontrer deux coupables. Enfin, elle n'ignorait pas que la même passion qui nous fait désirer de voir nous fait désirer d'être vus, et que ces deux désirs, venant d'une même cause, nous rendent également criminels devant DIEU : *Ejusdem libidinis est videre et videri (Le même)*.

[Imprudence dans le monde]. — Cette grande sainte appréhende d'être aimée, et les femmes et les filles de ce siècle souhaitent de l'être. La sainte fuit les grandes assemblées comme des prostitutions de la chasteté, et elles les cherchent comme les théâtres de leur gloire. La sainte est honteuse d'avoir acquis un amant et elles se vantent d'avoir débauché un sujet de JÉSUS-CHRIST. La sainte s'estime coupable de ce que ses yeux ont enlevé la liberté d'un jeune prince, et elles se croient innocentes quand, par des regards affectés, elles ont fait des esclaves, et que, servant de ministres aux démons, elles ont étendu les bornes de son empire et du leur. Prenez garde à votre conduite, Messieurs, appréhendez que, comme elle est si éloignée de celle des saints, elle ne soit funeste à votre âme. Souvenez-vous qu'une honnête femme doit négliger sa beauté, puisqu'elle est nuisible au salut de son prochain ; qu'elle la doit craindre, puisqu'elle est contraire à sa chasteté, et qu'elle doit l'effacer, ou par les jeûnes ou par les veilles, puisqu'elle lui donne de la vanité, et qu'elle donne à ceux qui la voient de la tentation ou du scandale (*Le même P. Senault*).

[Les vierges sont les anges de la terre]. — Si un Père de l'Eglise a pu appeler les anges les vierges du ciel, il me semble que je puis bien appeler les vierges les anges de la terre, puisqu'elles possèdent ici les avantages de ces bienheureux esprits. Je sais bien que, depuis le mystère de l'Incarnation, il y a quelque alliance entre les anges et les hommes ; que les anges sont leurs protecteurs, que les hommes sont leurs pupilles ; que les anges sont leurs maîtres, que les hommes sont leurs disciples ; que les anges sont leurs rois ; que les hommes sont leurs sujets : mais les vierges sont si nobles et si pures, que dès la terre elles traitent familièrement

avec les anges, et peuvent, avant la résurrection, être regardées comme des anges mortels. *De familiâ deputantur angelicâ*, dit Tertullien : elles sont censées être de la famille des anges, et il semble qu'elles possèdent sur la terre le bonheur que le reste des fidèles n'espère posséder que dans le ciel. Ce qui est promis aux hommes est déjà accordé aux vierges : elles ont l'effet, dont ceux-là n'ont que l'espérance : elles ne sont pas du monde, quoiqu'elles soient dans le monde ; et, si le monde a la gloire de les posséder, il n'a pas le pouvoir de les retenir. — Mais, sans m'étendre sur les preuves d'une vérité si connue, permettez-moi de la confirmer par le seul exemple de Ste N., et de vous faire voir qu'elle devient ange par leur communication, qu'elle converse souvent avec les anges, qu'elle a les mêmes emplois sur la terre qu'ils ont dans le ciel, et qu'elle inspire la pureté comme ces bienheureux esprits (*Le même*).

[Même sujet]. — C'était un prodige de la grâce qu'une fille née dans le péché, et dont l'âme était enfermée dans un corps, fût aussi pure qu'un ange ; qu'elle combattit et qu'elle triomphât de la chair dans la chair même, et que, étant inférieure à ces bienheureux esprits en nature, elle leur fût égale en pureté, et leur fût supérieure en courage. Car, comme dit excellemment S. Pierre Chrysologue, *In carne præter carnem vivere non terrena vita est sed cælestis*. : vivre dans la chair sans avoir de commerce avec la chair, c'est une vie qui tient plus du ciel que de la terre ; et, si vous le voulez savoir, il y a plus d'avantage à mériter la gloire des anges par le travail, qu'à la recevoir par la naissance : *Et si vultis scire, angelicam gloriam acquirere majus est quàm habere*. Car d'être un ange, c'est un pur bonheur : mais le devenir, c'est une haute vertu ; et en ce point il faut que les anges cèdent aux vierges, puisque celles-ci ont emporté par leur force et par leur courage ce que ceux-là ont par nature.

Ne vous plaignez donc plus, mes chères filles, de ce que vous n'êtes que des filles, puisque vous pouvez être plus glorieuses que des anges, et que la sainte dont nous célébrons aujourd'hui la fête a pu, nonobstant la fragilité de son sexe, donner de l'envie à ces bienheureux esprits, qu'elle a égalé et même surpassé leur pureté, et qu'elle nous a fait voir par ses exemples que rien n'est impossible à un grand courage dans la faiblesse de la chair, quand il est soutenu par la grâce de JÉSUS-CHRIST. Aussi se rendit-elle si semblable aux anges, que les anges, après avoir été ses admirateurs, devinrent ses amis, et lui firent une si fidèle compagnie, qu'on ne la voyait presque jamais qu'elle ne fût suivie de celui qui avait été commis à sa garde. (*Le même*).

[Les anges visitant les vierges]. — Nous n'avons vu guère de vierge sainte qui n'ait eu quelque ange qui se soit intéressé dans sa protection. Ste Dorothee a vu ces bienheureux esprits exécuter ses commissions pendant sa vie, et après sa mort les anges portèrent des fleurs de sa part à un

jeune homme qui s'était raillé de son divin Epoux, et faisant revivre le printemps au milieu de l'hiver, ils convertirent l'infidèle par ce miracle. Ste Agnès fut visiblement assistée par son bon ange lorsqu'on voulut attenter à sa chasteté ; et cet esprit, animé d'amour et de colère, ôta la vie au fils du préfet de Rome qui s'était approché de la sainte sans respect. L'illustre sainte Catherine vit les anges la consoler dans sa prison, la défendre dans ses tourments, briser les machines qu'on avait préparées pour la perdre, et porter son corps en triomphe sur la montagne de Sinaï, après la victoire qu'elle obtint sur les tyrans. (*Panegyrique de Ste Cécile du P. Senault*).

[L'humilité dans la chasteté]. — Parmi les âmes qui conservent soigneusement la pureté intérieure commune à tous les chrétiens, il y en a qui gardent encore la virginité du corps, et qui sont, selon les Pères, la plus illustre portion du troupeau de JÉSUS-CHRIST. Elles sont à DIEU d'une manière particulière, n'ayant à plaire qu'à lui, et n'étant point distraite par le soin de plaire à un homme. Elles vivent dans une chair corruptible comme si elles n'en avaient pas, et elles mènent dans un corps la vie des anges. Mais à qui doivent-elles attribuer ces prérogatives, sinon à celui qui les a aimées le premier, et qui leur fait la grâce de se donner tout entières à lui? Qu'elles écoutent attentivement ces paroles : *Que celui qui se glorifie ne se glorifie qu'au Seigneur*. Qu'elles mettent leur gloire à lui appartenir; mais qu'elles lui rendent cette même gloire, puisque ce n'est que par un don de miséricorde qu'elles lui appartiennent. Plus elles sont grandes devant les hommes par l'excellence de leur état, plus elles doivent être humbles afin d'être grandes aux yeux de celui qu'elles aiment. Une vierge superbe, dit un saint, est une vierge adultère, parce que la pureté du corps ne sert de rien sans l'humilité, qui est la virginité de l'âme. Qu'elles se regardent comme des vaisseaux fragiles, où DIEU a voulu mettre un grand trésor pour faire éclater la puissance de sa grâce, et qu'elles dépendent sans cesse de celui qui les soutient et dont elles ne peuvent se séparer sans se briser et sans perdre les richesses qu'il leur avait confiées. Qu'elles veillent sur elles-mêmes, afin de se conserver pures pour leur Epoux, qui les aime d'un amour de jalousie d'autant plus fort, qu'il leur a fait plus de grâces, et qu'elles empruntent, pour ainsi dire, ses yeux jaloux pour s'observer elles-mêmes, et pour empêcher qu'il ne se glisse rien en elles qui le puisse offenser. Qu'elles se souviennent, enfin, que, si elles sont les vierges de JÉSUS-CHRIST, ce n'est que pour être à lui, et non pas pour être à elles-mêmes; qu'elles n'ont point voulu être sous la puissance des hommes, et qu'elles pensent sans cesse à cette pureté entière avec laquelle elles se doivent présenter devant lui au jour qu'il les appellera. (*Année chrétienne*).

[Sentiments que doit avoir une vierge]. — Seigneur, de quoi me servirait la

solitude du corps sans la solitude de l'esprit? J'ai fait vœu de clôture perpétuelle; mais est-ce garder mon vœu dans toute son étendue lorsque, seule dans un cloître et séparée du siècle, mon âme prenant l'essor va errant de cercle en cercle dans le monde? Est-ce être religieuse si, contente de me contenir dans les bornes étroites d'une solitude forcée, où mes yeux ne voient personne, je donne la liberté à mon esprit de se remplir de cent sortes d'idées qui me troublent et m'agitent? Puis-je croire que je sers DIEU avec fidélité si, éloignée du siècle par ma profession, je m'en rapproche de désirs et de pensées? C'est néanmoins, ô mon DIEU, l'illusion où j'ai été jusqu'à présent : contente de ne pas sortir d'une étroite cellule, où je me suis renfermée par amour, je fais souvent revivre dans mon cœur tout ce que je vous ai sacrifié. Le tendre souvenir d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, occupe mon esprit à tout moment. Si votre Mère, ô mon aimable Sauveur, ne vous trouva pas *parmi vos proches*, comment vous trouverais-je parmi les miens? Si l'épouse des Cantiques ne trouva pas le céleste Epoux *dans les rues de Jérusalem*, comment vous trouverais-je au milieu du monde, où je suis d'esprit, de pensée et de désir? DIEU ne parle pas où sa voix ne peut pas être entendue. (Le P. Gentil, *La solitude des vierges*).

[Les belles prérogatives des vierges]. — Toutes les vierges sont reines, ou parce qu'elles sont épouses de JÉSUS-CHRIST, qui est roi, ou parce que, s'étant privées des plaisirs du corps qui rendent les hommes esclaves, elles ne sont pas des captives, mais des souveraines. Elles sont belles, parce qu'elles sont pures; leur beauté qui réside plutôt en leur âme qu'en leur corps n'est point sujette au changement; les années, qui ravagent celle des autres, épargnent la leur, qui, croissant avec l'âge, les rend plus agréables à leur Epoux. Quel plus glorieux avantage leur peut-elle procurer que de les faire aimer de leur roi, de les faire approuver de leur juge, de les consacrer à leur DIEU, de les faire ses épouses, et de les conserver toujours vierges, afin que son amour n'ait point de fin, et que leur pudeur ne reçoive point de dommage? Ajoutez à tout ceci, pour comble d'honneur, que la véritable virginité méprise les ornements, et n'en reconnaît point d'autres que ceux des vertus; qu'elle aime l'abstinence et la prière, et que, passant les jours dans le jeûne et les nuits dans l'oraison, elle se défend des péchés dont elle ignore les causes : *Cibus parcimonie, potus abstinentie, docet vitia nescire qui causas docet nescire vitiorum*. Enfin, leur cœur n'est point partagé, elles ne se divisent point entre leur mari et leurs enfants, et JÉSUS-CHRIST leur tenant lieu de toutes choses, est l'unique objet de leur amour. Ste N., ravie de ces avantages, avait consacré sa pureté au Fils de DIEU; elle imitait la vie des anges sur la terre; elle accompagnait l'Agneau en tous lieux par ses pensées et par ses désirs. Elle régnait, quoiqu'elle fût captive dans la maison de son père; elle charmait son époux par sa pureté, et, sa

beauté croissant avec sa vertu, elle avançait à tout moment dans son amour. Les veilles interrompaient souvent son repos, pour avoir plus de loisir de parler à son amant ; les jeûnes étaient la nourriture de son âme, et, tenant plus de l'ange que de la fille, elle menait une vie plutôt divine qu'humaine. (*Panégérique de Ste Marguerite du P. Senault*).

[Sévérité et étendue de la chasteté]. — La chasteté, quand elle est parfaite, ne permet rien aux yeux ; elle est à l'entrée des oreilles ; elle veille sur toutes les paroles. Elle règle et elle réforme l'imagination ; elle s'alarme des pensées qui naissent involontairement ; elle s'effraie des désirs même désavoués. Elle tremble encore après toutes les précautions ; elle ne se croit en sûreté que dans le sein de l'humilité. Elle vit de prières et de saintes lectures ; elle craint le moindre intervalle qui n'est pas rempli par quelque devoir ; elle ne craint pas moins les occupations trop fortes, qui ôtent à la piété le suc et l'onction dont elle a besoin. Elle se défie de la tristesse qui sert de voile au démon pour jeter dans le cœur des traits enflammés, que l'engourdissement où il est néglige trop longtemps. Elle est encore plus en garde contre une vaine joie, qui amollit l'âme et la rend moins vigilante et moins précautionnée ; elle fuit avec soin les conversations de ceux qui vivent avec moins de prudence et d'attention. Elle met entre elle et le péril la plus grande distance qu'elle peut, et il lui paraît qu'il n'y a presque pas de différence entre la chute et la témérité, parce que c'est la même chose d'être présomptueux et d'être vaincu, l'orgueil étant la première impureté de l'homme et l'autre le châtiment ordinaire. (**Anonyme**).

[Eviter le moindre soupçon]. — Tertullien remarque que, quand on aime une vertu, on ne veut pas même être soupçonné du vice qui lui est contraire : *Rei displicentis etiam opinio reprobatur*. Si vous détestez l'impureté autant qu'elle mérite de l'être, non-seulement vous devez fuir tout ce qui peut corrompre votre cœur, mais il faut que votre conduite soit irréprochable, que la calomnie la plus envenimée ne puisse rien avoir à vous reprocher. C'est donc en vain, quand je vous presse de rompre ce commerce dont on parle depuis longtemps, que vous me répondez qu'il n'y en eut jamais de moins suspect et de plus innocent. Je veux bien vous en croire ; mais n'est-il pas vrai que plusieurs sont offensés de ces entretiens, de cette familiarité ? Et ne donnez-vous pas lieu, par-là, de former des soupçons contre vous ? En faut-il davantage pour vous obliger à suivre le conseil salutaire que l'on vous donne ? Quiconque aime la pureté ne souffrira jamais qu'on lui reproche même l'apparence du vice contraire à cette vertu. (**Lambert**).

[Exemple d'aveuglement]. — S. Ambroise rapporte qu'un certain Théotime, homme fort attaché à ses plaisirs, aima mieux perdre les yeux que de

renoncer à la volupté. Ce malheureux, dans l'ardeur de son dérèglement, sentit la cécité qui le devait suivre, et il résolut d'être aveugle plutôt que de modérer son penchant brutal. *Vale*, s'écria-t-il, *Vale anicum lumen* ! Agréable lumière du soleil, je ne vous verrai plus, mais je contenterai ma passion. C'est ce que peuvent dire les personnes voluptueuses dès le commencement de leurs désordres, si le repentir ne les garantit du malheur qui les menace. Divines vérités, lumières adorables du Saint-Esprit, rayons salutaires de la grâce, vous ne brillerez plus pour moi, le Seigneur vous répandra dans mon âme et je ne vous verrai pas. En vain je serai éclairé d'en-haut, je marcherai dans les ténèbres, et mon aveuglement me conduira dans l'abîme, Voilà où vous en êtes réduits, vous qu'une impureté scandaleuse domine depuis tant d'années. Voilà à quoi vous devez vous attendre, vous qui nouez aujourd'hui des liaisons infâmes, que la mort dénouera pour les ensevelir avec vous dans le tombeau. **(Le P. La Pesse).**

[Les effets de la virginité]. — En quoi les anges étaient-ils supérieurs à Elie, à Elisée, à Jean-Baptiste, ces grands modèles de la virginité, si ce n'est que les anges n'ont point de corps ? Ils se ressemblent assez dans tout le reste ; mais ce qui semble ici diminuer la gloire des hommes relève le mérite de leur pureté, qui est d'une difficile garde quand on est aussi faible que nous le sommes. Si ces grands hommes avaient eu des femmes et des enfants, ils n'eussent pu se retirer dans les déserts comme ils firent, ou abandonner leurs maisons et leurs familles ; mais, n'ayant point ces obstacles, ils menaient sur la terre une vie angélique, sans toit, sans lit, sans table, sans se soucier des choses dont les hommes ordinaires ont besoin. Le ciel leur servait de toit, la terre de lit, la solitude de table ; ils trouvaient dans les déserts de quoi s'empêcher de mourir de faim. Ils ne mettaient pas au rang des choses nécessaires les vignes, les prairies, les moissons ; l'eau leur suffisait pour se désaltérer, et ils vivaient sur la terre dans un corps corruptible, comme s'ils eussent été déjà revêtus de l'immortalité. Toutes les choses du monde leur paraissaient superflues. C'est ce qu'opérait en eux la vie honnête et régulière qui accompagnait leur virginité. On mérite beaucoup en résistant à ses passions et aux cupidités déréglées ; mais ce mérite seul ne suffit pas pour sauver les hommes, si leur pureté n'est soutenue par une bonne vie. On peut le prouver par l'exemple de ceux qui font profession de virginité, et qui sont autant éloignés de la perfection d'Elie, d'Elisée et de Jean-Baptiste, que le ciel l'est de la terre. (*Opuscules de S. Chrysostôme*).

[La virginité de l'esprit]. — La virginité du corps n'est bonne qu'autant qu'elle opère la virginité de l'esprit ; autrement, ce serait réduire la religion à une privation corporelle, à une pratique judaïque. Il n'est utile de dompter la chair que pour rendre l'esprit plus libre et plus fer-

vent dans l'amour de DIEU. Cette virginité du corps n'est qu'une suite de l'incorruptibilité d'une âme vierge, qui ne se souille par aucune affection mondaine. Aimez-vous ce que DIEU n'aime pas, aimez-vous ce qu'il aime d'un autre amour que le sien, vous n'êtes plus vierge. Si vous l'êtes encore de corps, ce n'est rien, vous ne l'êtes plus par l'esprit. Cette fleur si belle est flétrie et foulée aux pieds; l'indigne créature, le mensonge impur et honteux, enlève l'amour que l'époux voulait seul avoir, et vous irritez sa jalousie, ô épouse infidèle! votre cœur adultère s'ouvre aux ennemis de DIEU. Revenez, revenez à lui : écoutez ce que dit S. Pierre : *Rendez votre âme chaste par l'obéissance à la charité. C'est-à-dire qu'il n'y a que la loi de l'amour qui rapporte tout à DIEU, par laquelle l'âme puisse être vierge et digne des noces de l'Agneau sacré.* (Fénelon, *Sermons choisis*).

[Il est plus d'une manière de perdre la chasteté] — Ce n'est pas toujours par les plus grands désordres que l'on perd la chasteté et la pureté. Il est des manières de la perdre plus délicates et moins sensibles que ces dérèglements grossiers auxquels plusieurs sont sujets. Et sans parler de ces crimes énormes, qui attirent toujours après eux la colère et la vengeance du Ciel, il ne se rencontre encore que trop d'occasions malheureuses où la pureté du corps est en danger. Ce qui semble bien souvent une simple bagatelle, ce qui même paraît nécessaire dans la vie civile, l'amitié, la conversation, la douce société que l'on entretient les uns avec les autres, mille autres choses encore, si permises et si pures quand on en fait un bon usage, deviennent criminelles et causent la perte de la pureté aussitôt que l'on s'en sert sans discernement et sans règle. (*Discours à l'Académie en 1677*).



COMMUN DES SAINTES VEUVES.

AVERTISSEMENT.

Quoique l'état des Veuves, considéré en lui-même, ne soit pas si parfait que celui des Vierges, il ne laisse pas d'avoir son mérite particulier, et d'être très-agréable à DIEU. Aussi est-il approuvé, loué et conseillé tant dans l'ancienne que dans la nouvelle loi. Ce second état avait même cet avantage et cette préférence, dans la loi ancienne, qu'il était honoré comme pouvant avoir part à la naissance du Messie, au lieu que la stérilité des vierges, dont on ne connaissait pas encore le mérite, les faisait regarder sur le pied de personnes inutiles, et en quelque manière réprouvées de DIEU. Il n'en est pas de même dans la nouvelle loi, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire de répéter. Ce qui n'empêche pas que S. Paul ne fasse l'éloge des Veuves, et ne marque les moyens qu'elles ont de se sanctifier : ce qui est justifié par une infinité d'exemples de veuves généreuses et fidèles, dont l'Eglise célèbre les fêtes, parce que, en s'acquittant des devoirs et des obligations que S. Paul leur prescrit en cet état, elles ne peuvent manquer de s'élever à une haute perfection. Si donc il arrive qu'on soit obligé de faire l'éloge de quelqu'une en particulier dont les œuvres de charité et les autres vertus ne sont pas si connues, on trouvera ici ce qu'on peut dire du commun des veuves, avec la facilité d'en faire l'application en particulier.

COMMUN DES SAINTES VEUVES.

[La vie qu'ent menée les veuves pour être saintes]. — Nous ne saurions trop admirer ce qu'ont fait les saintes veuves pour être parfaites et se sanctifier dans leur état. S. Paul les appelle vraiment veuves. — 1°. Elles étaient mortes au monde et aux plaisirs charnels, pour vaquer aux plaisirs spirituels et les goûter; surmontant les tentations de la chair, effaçant de leur esprit la mémoire des plaisirs passés, changeant les noces charnelles en des noces spirituelles, l'amour d'un mari en l'amour de JÉSUS-CHRIST, leur vrai et unique Epoux. — 2°. Elles avaient une grande confiance en DIEU, tuteur et protecteur des veuves; se persuadant que, dès le jour où DIEU leur ôta leur mari et les fit veuves, il succéda en la place du mari pour les consoler et les défendre contre ceux qui les affligeraient et les conseiller en leurs besoins. — 3°. Elles s'adonnaient fort à l'amour divin pour être renforcées et consolées de DIEU; comme la bonne veuve Anne et Judith, Ste Paule, et autres. (**Le P. Suffren**, *Année chrétienne*).

[Visiter les veuves et les consoler]. — Les veuves affligées et les pupilles abandonnés sont au nombre de ceux que la charité chétienne commande de visiter : *Religio munda et immaculata*, dit S. Jacques, *est visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum*. C'est un acte de religion pure et immaculée de visiter les veuves et les pupilles en leur affliction, de les consoler, de les assister de conseil et de secours en leurs nécessités. A cette occasion, S. Ignace martyr, écrivant aux fidèles de Tarse, nomme les veuves *altaria DEI*, les autels de DIEU, parce que, comme sur les autels on offre des sacrifices à DIEU, de même le bien que l'on fait aux veuves en les visitant et les secourant, tient rang de sacrifice devant DIEU, c'est-à-dire que cet office de charité lui est très-agréable.

[Le second mariage]. — Il en est qui se laissent entraîner par l'amour du monde et de la gloire : Elles croient que l'état de veuve les déshonore. Cette fausse imagination les replonge dans les misères d'un second mariage. Les autres s'y laissent aller par leur intempérance, qu'elles tâchent de cacher sous quelques spécieux prétextes. Je ne blâme point les seconds mariages, et je n'ai nulle envie de les décrier, puisque S. Paul les approuve : car, après avoir dit que *la femme est liée à la loi du mariage tant que son mari est vivant; si son mari meurt, il lui est libre de se marier à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur; mais elle sera plus heureuse si elle demeure veuve comme je le lui conseille*; afin qu'on ne

crût pas que c'était un conseil purement humain, il ajoute : *Et je crois que j'ai aussi en moi l'esprit de DIEU* : pour montrer que le Saint-Esprit lui avait dicté ces maximes.

Je n'ai nulle envie de chagriner en cela les veuves ; on ne peut leur faire un crime d'une chose que DIEU approuve ; mais comme, lorsque nous parlons de l'avantage de la virginité, nous ne prétendons pas déshonorer le mariage, ainsi, lorsque nous louons la viduité, nous ne voulons pas prouver que les secondes noces soient criminelles ; mais nous exhortons les femmes à se contenter d'un premier mariage. S'il est plus expédient de ne se point marier, on ne viole pas la loi en se remarquant. La préférence que nous donnons à l'un de ces deux états ne prouve nullement que l'autre soit blâmable ou honteux.

Il y a bien de la différence entre se marier une fois, et se remarier : celle qui se contente de son premier époux fait assez voir par sa conduite que, si elle eût bien connu ce que c'est que le mariage, jamais elle n'y aurait pensé ; mais celle qui fait entrer un second mari dans son lit témoigne qu'elle aime le monde et les choses humaines. La première, pendant que son époux est vivant, ne pense point aux autres hommes : on ne peut en dire autant à l'avantage de la seconde, quoiqu'elle ne consente à aucune lâcheté : mais venons au point, sans tirer des conséquences contre sa vie passée par la démarche qu'elle fait.

La virginité est plus excellente que le mariage : aussi est-il plus glorieux de ne se marier qu'une fois que de se remarier. Les veuves se sont mises d'abord dans un degré inférieur à celui des vierges ; mais elles leur deviennent presque égales dans la suite. Le second mariage ne peut prétendre à cet honneur. Une femme qui se condamne sans peine à demeurer veuve fait assez voir qu'elle n'avait pas beaucoup d'empressement pour les libertés du mariage du vivant de son époux ; mais celle qui regarde le veuvage comme un état incommode donne assez à connaître qu'elle s'abandonnerait à plusieurs maris si la destinée le permettait, et qu'elle est résolue de vivre de la sorte jusqu'à sa vieillesse. Comme, en se contentant d'un premier mariage, on fait paraître qu'on aime l'honnêteté et la continence, ainsi, en se mariant plusieurs fois, si l'on n'encourt pas le blâme d'impudicité, on donne du moins une grande marque de faiblesse et de sensualité ; on fait voir un esprit rampant et attaché à la terre. (*Opuscules de S. Jean Chrysostôme*).

[Même sujet]. — Mais si cette veuve est fort jeune, et si elle n'a pas été longtemps mariée ? Tout ce que je viens de dire ne regarde que celles qui sont dans un âge peu avancé ; je n'ai point songé aux autres. Si l'envie les prend de se remarier, je n'ai rien à leur dire, et je n'ai pas assez d'éloquence pour leur persuader le contraire, puisque le temps ni leur âge avancé ne peuvent les retenir : les raisons que j'ai apportées s'adressent aux jeunes veuves. Quel mal y aurait-il, dites-vous, si elle se remarie

après avoir été en ménage pendant une année seulement? Mais si elle a la force de demeurer veuve dans un âge si tendre, elle aura plus de gloire et plus de mérite que si elle avait été trente ans avec son mari : c'est le sentiment de S. Paul : *Elle sera plus heureuse si elle demeure veuve, comme je le lui conseille*. Si elle a été longtemps mariée, du moins elle n'a eu que le même époux, et cela est plus pardonnable que d'en avoir deux en si peu de temps. (*Le même*).

[Récompenses proportionnées]. — Il faut se persuader que toutes les veuves ne seront pas également récompensées. Celles qui portent le joug dès leur jeunesse auront une gloire bien plus grande que celles qui demeurent veuves dans un âge avancé. Une jeune veuve a de grands combats à soutenir ; elle passe par dessus toutes sortes de difficultés pour l'amour de DIEU ; les personnes âgées n'ont pas besoin de faire de grands efforts, parce qu'elles n'ont point d'ennemis dangereux qui les attaquent. Ainsi, celles qui ont assez de courage pour faire profession de viduité dans un âge florissant ont beaucoup d'avantages sur celles que la vieillesse a usées, et qui n'ont plus de peine à garder la chasteté. Aussi les récompenses seront bien différentes. En faisant réflexion sur la difficulté, il faut penser au prix qu'on attend ; c'est le moyen de nous faire trouver aisée la vertu, qui paraît difficile quand on l'envisage seule, et sans considérer la gloire qu'elle procure. (*Le même*).

[La modestie des veuves]. — Etudiez-vous, autant que vous le pourrez, à faire qu'il ne paraisse rien d'immodeste et de volage dans votre regard, votre marcher, votre geste ; ayez un visage sérieux, doux et affable, la vue retenue, un port modeste, une contenance honnête, qui ressent un esprit sage et bien né. Tâchez d'être telle, en quelque lieu et avec quelques personnes que vous soyez ; avec vos supérieurs, à cause du respect que vous leur devez ; avec vos égaux, à cause de l'édification et du bon exemple ; même quand vous êtes seule, parce que vous êtes toujours devant DIEU. Une femme sage et bien réglée est toujours modeste partout où elle se trouve, parce qu'elle n'est pas modeste pour plaire aux hommes (ce qui serait une pure vanité), mais pour plaire à DIEU qui la regarde. *Que votre modestie, dit l'Apôtre, soit connue des hommes, parce que DIEU est proche.* (**Gobinet**, *Instruction de la jeunesse*).

[De la chasteté des veuves]. — Les veuves du siècle sont fort différentes de celle de l'Évangile, qui passait sa vie dans le temple, en jeûnes et en oraisons ; elles ressemblent plutôt à celles que blâme S. Paul, qui vivaient dans les délices. On en voit, en effet, une infinité qui ne vivent que dans les galanteries, comme dans l'élément de leur vanité. Si elles pensent que, pour se parer avec tant de riches ornements d'or, de soie, de fard et de parfums, elles suivent l'exemple de Judith, qui fait presque

la même chose dans l'Écriture, elles sont bien abusées, ou plutôt elles tâchent de s'abuser elles-mêmes. Car ce fut en cette sainte héroïne un effet de sa vertu; mais en elles c'est un artifice volontaire de leur mollesse. Celle-là ne fut ainsi que trois ou quatre jours, et celles-ci y demeurent toujours. L'une fit effort à la solitude de son veuvage pour vaincre par ce stratagème l'ennemi de sa patrie, et les autres font cette violence au leur pour augmenter le courage aux ennemis de leur pudeur. Ainsi, bien loin d'être du nombre de ces veuves que S. Paul veut qu'on honore, elles ne méritent, et ne s'attirent même souvent, que le mépris de ceux qui sont témoins de leur conduite. (*Essais d'éloquence de l'Abbé d'Aubignac*).

[A une veuve sur la perte de son mari]. — Tout le monde convient que le malheur qui vient de vous arriver, par la permission de DIEU, vous blesse dans une partie bien sensible; les personnes même les plus vertueuses en tombent d'accord. Mais, comme il n'est nullement à propos de se laisser abattre sous le poids de ses douleurs, ni d'user ses jours par des larmes continuelles, il ne faut rien épargner pour fermer des blessures qui deviennent incurables quand on les néglige, et qui s'aigrissent davantage par les pleurs et par les ennuis. Je vous conseille de ne point trouver mauvais qu'on tâche de vous consoler, et de vous suspendre pour quelque temps le cours de vos larmes. Je n'ai osé l'entreprendre dans le temps que votre douleur était encore trop vive et trop violente; j'ai attendu qu'elle se fût un peu affaiblie par les pleurs que vous avez répandus. Mais, comme vous commencez à ouvrir les yeux et à écouter ce qu'on veut vous dire, je joindrai mes discours à ceux que les femmes qui vous servent ont déjà pu vous faire.

Les femmes sont plus capables des impressions de la douleur, mais surtout quand elles sont jeunes et qu'une mort imprévue enlève leurs maris, quand elles n'ont aucun usage des affaires, qu'elles se trouvent tout d'un coup accablées d'une foule de soins, après avoir passé leurs premières années dans les plaisirs et dans la joie dont leurs grandes richesses étaient d'inépuisables sources. Les malheurs qui leur arrivent avec toutes ces circonstances paraissent bien plus insupportables; si la grâce ne les soutient, il est fort à craindre que leur raison ne se confonde. C'est de-là que je tire cette conséquence infaillible, que DIEU vous protège visiblement. Vous ne vous êtes point abandonnée à votre désespoir pour la foule des maux auxquels vous vous êtes vue exposée; votre esprit n'a rien perdu de sa tranquillité. Les hommes n'ont pu vous procurer ce calme; c'est le Père des miséricordes, dont la sagesse est infinie, et qui est la source de toute consolation. *Il nous a châtiés, et il nous guérira; il nous frappera, et fermera nos blessures* (Osée, VI, 2). Tandis que votre époux vivait, vous participiez à sa gloire, vous sentiez les effets de ses soins et de sa sage administration; mais, depuis que DIEU vous en a

privée, il s'est mis à sa place, *il prend sous sa protection la veuve et l'orphelin* (Ps. 145); il en a un soin tout particulier. (**S. Chrysostôme**).

[Doctrine de S. Paul sur les veuves]. — S. Paul voulait que celle qui serait choisie pour être mise au rang des veuves n'eût pas moins de soixante ans. L'âge ne suffit pas pour mériter cet honneur, car l'Apôtre ajoute : *Qu'on puisse rendre témoignage de ses bonnes œuvres : si elle a bien élevé ses enfants, si elle a exercé l'hospitalité, si elle a lavé les pieds des saints, si elle a secouru les affligés, si elle s'est appliquée à toutes sortes d'actions pieuses.* C'est le moyen de les connaître et de les éprouver ; il veut que les veuves aient toutes les vertus, pour montrer l'estime qu'il en faisait. Il a dit encore. *N'admettez point en ce nombre de jeunes veuves.* Il en donne la raison : *La mollesse de leur vie les porte à secouer le joug de JÉSUS-CHRIST; elles veulent se remarier.* S. Paul donne à entendre, par ces paroles, que les femmes, après la mort de leurs époux, deviennent les épouses de JÉSUS-CHRIST; mais cette alliance est douce et n'a rien de gênant, parce qu'elles ont toujours la liberté de se remarier.

On voit par plusieurs endroits des Epîtres de S. Paul, l'estime qu'il faisait des veuves, et les soins qu'il prenait d'elles. *Pour celle, dit-il, qui vit dans les délices, elle est morte quoiqu'elle paraisse vivante : mais la veuve qui est vraiment veuve et abandonnée n'espère qu'en DIEU, et persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons.* Dans l'Épître aux Corinthiens : *Elle sera plus heureuse si elle demeure veuve, comme je le lui conseille.* Voilà de belles louanges de la viduité. Ces maximes se puisent dans la nouvelle loi, laquelle fait tant d'état de la virginité, et qui n'efface pas la gloire du veuvage ; il a son prix comme elle. Ne vous persuadez donc pas que cet état soit déshonorant, non plus que celui des vierges : à DIEU ne plaise que nous ayons des pensées si fausses ! (*Le même*).

[Exemple de S. Etienne]. — C'est pour vous convaincre des devoirs et des égards que vous devez avoir pour les veuves que je vous propose aujourd'hui l'exemple de S. Etienne. Non-seulement ce grand saint, en vertu de la commission qu'il avait reçue, était chargé du trésor de l'Eglise, mais il avait la conduite des veuves, qui vivaient séparées du monde et dévouées au culte divin. C'était à lui de les instruire, de les diriger, de les consoler, et par conséquent de traiter souvent avec elles, de les voir, de les écouter. Or, c'est ici que DIEU mit encore à l'épreuve toute sa probité; c'est ici que parut avec éclat l'intégrité de ses mœurs, et que le témoignage public lui fut également avantageux et nécessaire. Car ne vous persuadez pas que la charité, ni même que la sainteté des premiers chrétiens le dût garantir de la censure s'il y eût donné quelque lieu. Au contraire, plus le christianisme était saint, plus devait-on être disposé à condamner sévèrement jusqu'aux moindres apparences. Or, quoique l'engagement où se trouve S. Etienne, de conserver avec un sexe si faible

lui-même et si capable d'affaiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance, par un effet tout opposé c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de la respecter. Etienne, à la fleur de son âge et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale? c'est peu, si vous le voulez; dirai-je sans reproche? c'est beaucoup; dirai-je sans soupçon? c'est encore plus. Mais ce n'est point assez: car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise. Voilà ce qui approche du miracle. Malgré les sages précautions dont S. Jérôme usa dans la direction de ces illustres Romaines qu'il avait gagnées à DIEU, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir? De quelles apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures? Quelles plaintes n'en faisait-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué en plusieurs endroits! (**P. Bourdaloue**).

[Défauts que doit éviter une veuve]. — Qu'une femme veuve se persuade qu'elle pourra se donner impunément toutes sortes de libertés, sans que l'on pense à elle ni qu'on parle d'elle; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira, sans qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur; qu'elle aura droit d'avoir dans le monde des liaisons dangereuses et suspectes, sans qu'on ait droit de s'en scandaliser, et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir, ou plutôt qu'on sera obligé à s'aveugler soi-même pour la supposer régulière et sage: n'est-ce pas une prétention aussi chimérique qu'injuste? Cependant c'est la prétention de tant de femmes mondaines. On veut avoir tout le crédit de la bonne vie, et toute la réputation de la vertu, sans qu'il en coûte de se contraindre, ni de s'assujettir à aucune règle. Disons mieux: on veut avoir tout le crédit de la vertu et de la bonne vie avec toute l'indépendance du libertinage et du vice. Ainsi verrez-vous des femmes engagées dans les sociétés que la charité, même la plus indulgente, ne peut excuser ni favorablement interpréter, se piquer néanmoins d'être exemptes de reproche, vouloir qu'on les estime telles, trouver mauvais qu'on n'en convienne pas, prendre à partie ceux qui en doutent, et qui se mal édifient de leurs actions: et cela sous prétexte de l'obligation que DIEU nous impose de ne point juger. Obligation sur laquelle elles sont éloquentes parce qu'elles y sont intéressées, sans considérer que, si ce principe avait toute l'étendue qu'elles lui donnent, les plus honteux désordres régneraient tranquillement dans le monde, puisqu'il ne serait plus permis d'en condamner les apparences, qui néanmoins en font tout le scandale, et que les apparences ainsi autorisées, en fomenteraient les plus pernicieux effets. (*Le même*).

[Ste Monique]. — C'est sur l'exemple de Ste Monique que vous devez envisager le soin de vos enfants comme votre premier devoir, priant souvent pour eux, les offrant à DIEU, prenant en patience les chagrins qu'ils vous donnent, et ne désespérant jamais de les ramener de leurs égarements et de les faire rentrer dans les voies du salut. Toutes les autres bonnes œuvres auxquelles vous vous appliquez doivent être en vue de celle-ci : persuadées, comme vous le devez être, que toutes les autres que vous exercez, visites des pauvres, assistance des malades dans les hôpitaux, assemblées de charité, secours spirituels et temporels que vous procurez aux plus misérables et aux plus abandonnés ; que toutes ces actions, dis-je, sont souvent des œuvres de surérogation, mais que votre devoir essentiel est de vaquer à l'éducation de vos enfants. C'est-à-dire, que votre charité ne doit s'étendre sur les autres qu'après que vous aurez rempli cette importante obligation. C'est par-là que le grand Apôtre juge de la vertu et de la sainteté d'une veuve, et par-là qu'il commence les informations de sa vie et de ses mœurs, *si filios educavit*. Si les vertus qu'on pratique en s'acquittant d'un devoir si juste n'ont pas tant d'éclat, elles sont, en récompense, plus solides, plus dans l'ordre de votre état ; DIEU les attend plus particulièrement de vous.

Monique, après la mort de Patrice son époux, pouvait bien dire à DIEU ces paroles du prophète ; *Dirupisti vincula mea* : vous avez, mon Dieu, rompu mes liens, et rien ne peut maintenant m'empêcher d'être toute à vous, sans partage et sans division. Elle s'y consacra en effet plus parfaitement, quoiqu'elle eût toujours été à lui dès ses plus tendres années. Augustin son fils fut comme le lien et le nœud qui l'y attacha plus étroitement. Je veux dire qu'il lui fut une occasion de s'y tenir inviolablement unie, par des prières plus assidues et plus ferventes, par des jeûnes plus rigoureux, par des aumônes plus abondantes, afin d'obtenir la conversion de ce fils, qui, de son côté, se voyant plus en liberté et devenu maître de sa conduite par la mort d'un père lequel, s'étant converti lui-même et fait chrétien, n'eût pas manqué de réprimer ses désordres, se voyant, dis-je, en pleine liberté, ne pensa plus qu'à se divertir : en sorte que, se mettant peu en peine des avertissements de sa mère, et devenant de jour en jour plus déréglé, il tomba du vice dans l'hérésie, et du libertinage des mœurs dans un libertinage de croyance ; jusque-là qu'il donna dans les erreurs extravagantes des manichéens, qui reconnaissaient deux premiers principes opposés l'un à l'autre, et deux divinités, dont l'une voulait le bien et l'autre voulait le mal. (Houdry).

[Une sainte veuve dans un monastère]. — Comme la Providence n'avait point engagé cette sainte dans les intrigues de la cour, on peut lui appliquer avec justice ce que l'Écriture dit d'une sainte veuve comme elle : *Erat hæc in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valdè, nec erat qui loqueretur de illâ verbum malum* (Judith. VIII) : sa réputation était extraordi-

naire, parce qu'elle craignait le Seigneur, et personne ne disait de mal d'elle. Elle était véritablement plus recommandable encore par ses vertus que par sa naissance. Après la mort de son mari, elle s'était retirée dans un monastère, à dessein d'y finir ses jours dans une entière séparation des créatures, pour ne s'occuper que du Créateur, et il y avait déjà plusieurs années qu'elle jouissait des douceurs de sa solitude. Tout le monde admira les trésors de grâce que l'Esprit-Saint avait renfermés dans l'âme de cette humble dame ; mais, plus il pénétra dans son intérieur, moins il approuva le goût qu'elle avait pour la solitude. Elle commença à exercer les fonctions de la charge qu'on lui avait imposée, avec d'autant plus d'autorité et de succès que les religieuses qui avaient fait paraître plus d'opposition à la réforme, la regardant comme leur abbesse future, se rendirent plus dociles et se réunirent, par raison, à celles de leurs sœurs qui avaient plus de piété. Les bénédictions que le Ciel donna à son zèle ne lui firent pas néanmoins abandonner son premier dessein. Elle profita de l'absence de son directeur pour écrire les maximes et les règles que les saintes filles qui étaient sous sa conduite devaient observer. DIEU prépara insensiblement les voies à l'accomplissement d'une œuvre qu'il ne laissait pas même encore entrevoir à ceux qui, dans les vues de sa providence, en devaient être les principaux instruments. Elle ne fut pas plus tôt dans ce cloître que, sur le bruit de la réforme entière qu'elle voulait introduire, on y vit accourir des religieuses de toutes les maisons. Leur ferveur alla si loin, que la plupart déclarèrent qu'elles se sentaient assez de courage pour suivre la règle que cette sainte dame leur prescrivait dans toute sa rigueur. (**Anonyme**).

[Les saintes veuves dans l'Eglise]. — Nous apprenons, dans les actes des apôtres et par les témoignages que l'histoire ecclésiastique nous en donne, qu'il y a eu de tout temps dans l'Eglise des femmes vertueuses et de saintes veuves, qui, aussi considérables par leur naissance que par leurs vertus, se sont entièrement dévouées aux exercices de la charité chrétienne. C'était souvent par leur ministère que la Providence fournissait aux nécessités pressantes des fidèles qui, forcés de chercher dans les cavernes un asile contre la fureur des persécutions, y auraient trouvé, sans leurs secours, une fin plus cruelle que tous ces supplices qu'ils s'efforçaient d'éviter. C'étaient leurs libéralités qui adoucièrent les amertumes de ces longs bannissements par lesquels on essayait de lasser la constance de ceux que des tourments passagers ne pouvaient intimider ; il n'y avait point de climats si inaccessibles et si écartés où leur charité, aussi ingénieuse que prodigue, ne trouvât des issues pour s'y répandre. C'est à leurs soins religieux que l'Eglise est redevable des reliques précieuses de tant de martyrs, dont elles allaient recueillir les membres déchirés et sanglants, à la faveur des ténèbres ; et ces ossements sacrés, qui sont aujourd'hui l'objet de la vénération des peuples, n'auraient été,

sans elles, qu'un spectacle d'opprobre pour ceux dans l'esprit desquels la croix de JÉSUS-CHRIST passait pour une folie (*Essais de Panégyriques*).

[Portrait d'une sainte veuve et ses qualités]. — Une sainte veuve est vêtue selon sa condition, mais sans luxe, sans immodestie. Elle est revêtue de force et ornée de sa vertu. Elle préfère la crainte du Seigneur à la beauté, et c'est par sa piété qu'elle se rend digne des louanges qui lui sont données. Que les femmes de notre siècle écoutent S. Pierre, qui leur dit : « Ne mettez point votre ornement à vous parer au-dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissements d'or et par la beauté des habits; mais à parer l'homme intérieur et caché, c'est-à-dire le fond du cœur, par la pureté d'un esprit paisible et modeste : ce qui est un riche et magnifique ornement aux yeux de DIEU. » Qu'avant d'entrer dans l'Eglise, où elles apportent si souvent toute leur immodestie et toute leur vanité, elles lisent ces paroles : « Je veux que les femmes prient étant vêtues comme l'honnêteté le demande; parées de modestie et de chasteté, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des habits somptueux; mais comme le doivent être des femmes qui font profession de piété, et qui le témoignent par les bonnes œuvres. » (*Année chrétienne*).

[Ste Monique]. — Nous ne pouvons nous lasser d'admirer ce que S. Augustin dit de la sainteté de sa mère et de son admirable conduite dans tout le reste de sa vie. — Elle était, dit-il, ô mon DIEU! la servante de vos serviteurs, et tous ceux d'entre eux qui la connaissaient vous louaient, vous honoraient et vous aimaient beaucoup en elle, parce que la sainteté de sa vie leur faisait assez connaître que vous étiez présent dans son cœur. Elle n'avait eu qu'un mari. Elle avait rendu à son père et à sa mère tous les devoirs d'une piété réciproque; elle avait gouverné sa famille avec une grande bonté; elle avait donné par ses bonnes œuvres des témoignages d'une vertu exemplaire; elle avait élevé ses enfants avec grand soin, les enfantant de nouveau autant de fois qu'elle les voyait s'éloigner de vous. — Voilà un excellent modèle de ce que l'Apôtre désire des plus saintes veuves, et tout ensemble un grand reproche pour celles qui vivent dans les délices, et qui négligent également leur salut et celui de leurs enfants. Eh? que n'a pas fait Ste N. pour obtenir de DIEU la conversion de ses enfants? Cette veuve, chaste, sobre et dévote, telle que vous les aimez, Seigneur, ne cessa point de gémir pour eux devant vous, s'animant de telle sorte par la vive espérance de vos promesses, que, bien loin d'en devenir plus négligente, elle ne donna jamais ni relâche à ses soupirs, ni trêve à ses larmes, ni de fin à ses vœux et à ses prières, jusqu'à ce que vous lui en accordâtes l'effet. Alors, voyant tous ses désirs accomplis, et n'ayant plus rien à souhaiter sur la terre, elle ne soupirait plus qu'après le ciel; et, comme

on lui demandait si elle n'appréhendait point de mourir en un lieu si éloigné de son pays : *On n'est jamais loin de DIEU*, disait-elle, en quel que lieu du monde qu'on puisse être, et il ne faut pas appréhender qu'au jour du jugement il soit en peine de trouver le moyen de me ressusciter : *Nihil longè est à DEO, neque timendum est ne ille non agnoscat, in fine seculi, undè me ressuscitet*. Quand serez-vous ainsi détachée du monde et unie à votre souverain bien ? (**Vie de Jésus dans ses saints, par le P. Nouet**).

[Anne la prophétesse]. — Qu'il est beau de comparer ce que l'Évangile nous dit de la sainte veuve Anne avec l'instruction que S. Paul fait aux veuves chrétiennes, dans son Épître à Timothée ! On voit, dans S. Paul, le précepte et l'instruction : on voit, dans la conduite d'Anne, l'accomplissement du précepte. DIEU a permis, pour fortifier l'instruction de son apôtre, que cette sainte veuve s'y soumit et l'animât par son exemple longtemps avant que l'Apôtre eût publié une si sainte loi. L'Apôtre dit : *Que la veuve qui est vraiment veuve persévère jour et nuit dans les prières et oraisons* : l'Évangile dit qu'Anne demeurait sans cesse dans le temple, et qu'elle priait jour et nuit. L'Apôtre dit que *la veuve qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle paraisse vivante* : Anne était bien éloignée de vivre dans les délices, puisqu'elle jeûnait sans cesse ; elle était morte aux yeux des hommes, à qui elle cachait ses vertus ; elle vivait devant DIEU, qui ne perdait point de vue une âme si sainte et si pleine de bonnes œuvres. Qu'il est rare de trouver de ces veuves dont parle S. Paul, qui, vraiment veuves et désolées, après avoir perdu ce qu'il leur était permis d'aimer, forment une sainte résolution de ne plus s'attacher qu'à l'époux qui ne peut jamais leur être enlevé ! Qu'il est rare de trouver ces veuves qui, suivant les enseignements de S. Paul, mettent leur espérance en DIEU seul, et passent les jours et les nuits dans la prière ! La viduité est maintenant regardée comme un état désirable, où, libre de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même. Les assemblées de jeu, les parties de plaisir, les conversations enjouées, se font maintenant chez ces veuves mondaines, qui ne respirent que le divertissement et la joie. Elles attirent le monde par des complaisances qui ne sont plus contredites ; la contrainte dans laquelle elles ont vécu leur fait sentir plus vivement la douceur de la liberté. La propreté, l'enjouement, la bonne chère, la délicatesse, rien n'est oublié de ce qui peut engager les mondains et tous ceux que le plaisir entraîne. Bien loin de gémir dans un état qui, selon S. Paul, est un état de désolation, elles commencent à vivre, à respirer, à compter leurs jours ; jamais le goût pour le plaisir n'a été plus vif que depuis qu'elles sont dans cet état, selon elles le plus fortuné de la vie. Qu'elles ouvrent les yeux, ces veuves que le plaisir enchante, qu'elles entendent, s'il se peut, la sentence terrible de S. Paul : elle sera suffisante pour les faire rentrer en elles-mêmes, si elles ne sont pas entièrement endurcies. *La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs* (S. Paul ne dit

pas qui passe sa vie dans les crimes); *la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs est morte, quoiqu'elle paraisse vivante*. Elle est morte, parce qu'elle sort de son état, qui est un état de pleurs et de désolation, aussitôt qu'elle s'abandonne aux joies du monde (*Année évangélique, de Lambert*).

[La veuve de Naïm]. — Le Seigneur est ému à la vue d'une veuve désolée. Il n'en fallait pas tant pour ébranler le cœur le plus sensible, le plus tendre, le plus compatissant qui ait jamais été. C'est une veuve qui perd son fils unique, lequel était à la fleur de son âge. Perdre un fils tendrement aimé, perdre un fils unique c'est-à-dire son unique soutien; le perdre pendant que l'on est dans un état qui de lui-même est fâcheux et mêlé de beaucoup d'amertumes; perdre un fils dans un temps que l'on compte sur ses années, et que l'on ne croit pas que la mort puisse attaquer une jeunesse florissante et robuste: toutes circonstances qui percent le cœur de douleur, et qui accablent une mère affligée. *Le Seigneur, l'ayant vue, en fut touché de compassion*. Comment ne l'aurait-il pas été puisqu'en tant d'occasions des objets moins touchants ont attiré sa compassion? Aussi JÉSUS-CHRIST n'attend pas que cette veuve le prie; son état parle assez pour elle; son silence en dit plus que ne pourraient faire ses paroles. Elle est affligée, elle est dans l'accablement, elle est abandonnée du seul secours qui lui restait: être réduit dans ce misérable état, c'est parler, de la manière du monde la plus éloquente, à celui qui est venu en ce monde pour consoler les affligés et secourir les misérables. — Il ne faut pas aller plus loin, dans l'histoire de l'Évangile, pour être instruit de plusieurs vérités importantes, pour apprendre les secrets ressorts qui font agir le maître de l'univers dans la conversion du pécheur. La veuve de notre Évangile est la figure de l'Église. Son état de désolation représente l'extrême tristesse que ressent l'Église notre mère, lorsque le démon lui enlève ses enfants en leur faisant perdre la vie de la grâce. Le Sauveur du monde ressuscite le fils de la veuve, parce qu'il est touché de sa tristesse et de ses larmes. C'est ce qui nous fait voir combien les gémissements de l'Église ont de force pour exciter la miséricorde de DIEU et pour obtenir la conversion du pécheur (*Le même*).



L'EXEMPLE DES SAINTS.

AVERTISSEMENT.

Après avoir traité de différents états et caractères de sainteté de ceux que l'Eglise a jugés dignes d'être mis au nombre des bienheureux, et après avoir fait voir le pouvoir qu'elle a reçu de DIEU d'obliger les fidèles à les reconnaître en cette qualité, après le procès juridique de leur canonisation, je ne puis, ce semble, finir plus à propos cette matière que par exhorter chacun à les imiter, et à prendre pour modèles ceux qui auront quelque rapport à l'état et à la condition où la Providence l'a placé. Pour cela, j'ai tâché d'en proposer les moyens, et de montrer en quoi consiste la véritable sainteté, en faisant voir que l'exemple des saints qui ont vécu dans les mêmes emplois et la même condition que nous enlève tous les obstacles, et que ceux qui nous ont précédés dans les mêmes occasions et circonstances nous en ont, pour ainsi dire, frayé le chemin. C'est pourquoi tous les prétextes, excuses et empêchements prétendus sont sans fondement, une pure illusion de l'amour-propre, puisque tant d'autres se sont sanctifiés dans les mêmes emplois et les mêmes conditions que nous.

L'EXEMPLE DES SAINTS.

[Prodigieuse diversité de saints qui composent le royaume du ciel]. — Pour comprendre la prodigieuse diversité de saints qui composent le royaume du ciel, souvenez-vous seulement qu'il y des patriarches, qui ont commencé l'Eglise dans les premiers siècles du monde ; des prophètes, qui, par un prodige étrange, ont fait ses annales plusieurs siècles avant sa naissance, des apôtres, qui ont jeté ses fondements par leur prédication ; des martyrs, qui l'ont arrosée de leur sang, et qui l'ont rendue féconde par leurs plaies, que l'on peut appeler d'un mot hardi, mais véritable, la matrice des fidèles : *Vulnera martyrum matrices fidelium* ; des docteurs, qui l'ont défendue par leurs écrits, éclairée par leurs lumières, étendue par leurs travaux ; des confesseurs qui l'ont enrichie de leurs vertus ; des anachorètes, qui l'ont portée dans les déserts ; des religieux, qui l'ont séparée du monde en la renfermant dans leurs cloîtres ; des vierges, qui l'ont multipliée par leur pureté ; des veuves, qui l'ont fait fleurir dans leurs familles, et toutes ces autres conditions qui l'ont ornée, et que nous ne pouvons exprimer faute de noms. (*Panégryque de tous les saints, du P. Senault*).

[Accord et subordination parmi les saints dans le ciel]. — Cependant, Messieurs, parmi cette admirable variété qui donne de l'étonnement à ceux qui se l'imaginent, il n'y a point de confusion ni de jalousie. Chacun y trouve son rang proportionné à son mérite ; chacun y porte la couronne qui marque son travail et sa récompense ; chacun y est honoré selon ses services : *Ubi dignitas sanctitas*. Dans la cour des princes, le bonheur l'emporte le plus souvent sur la vertu ; les rois suivent leurs inclinations et ne regardent pas tant les personnes qui leur sont les plus utiles que celles qui leur sont les plus agréables ; et, comme ils ne lisent pas dans les cœurs, ils ne reconnaissent pas toujours ceux qui les aiment le plus, mais ceux qui le leur persuadent le mieux ; et, comme ils ne distribuent pas les faveurs selon le mérite, il y a de l'injustice de leur part, et de la jalousie du côté de leurs sujets. Mais, dans le royaume de JÉSUS-CHRIST, c'est sa volonté, la justice même, qui ordonne les récompenses, qui règle les rangs, qui distribue les couronnes, et qui départira les faveurs à ceux-là même à qui elle a départi les mérites. Car, selon les maximes de la théologie, c'est la grâce qui fait le mérite, c'est le mérite qui règle la gloire, et c'est la gloire qui récompense le mérite : *Gratia fons meriti, meritum semen gloriæ, et gloria merces meriti*, dit S. Thomas. Ainsi, la variété se rencontre sans confusion et sans murmure dans le ciel, et

chaque bienheureux, étant traité selon ses mérites, ne peut former de plaintes ni concevoir de jalousie ; mais, bien éloignés d'avoir de si lâches sentiments, ils se réjouissent du bonheur des autres, et, par une merveille qui ne se comprend guère en ce monde, la divine essence se donne toute à tous, et, faisant leur différence, fait en même temps leur repos et leur bonheur (**Senault**).

[Tout est pour nous au Ciel]. — Est-il possible, Messieurs, que tant d'avantages qui se trouvent dans la gloire ne vous en fassent point naître le désir ? Est-il possible qu'une chose si excellente et si précieuse ne vous donne point d'amour pour elle ? Vous vous plaignez que la vérité succombe, ici-bas, sous les artifices du mensonge, que sa beauté n'est pas connue, que ses amants l'abandonnent, et qu'une si divine maîtresse ne peut arrêter l'inconstance de ses serviteurs : que n'aspirez-vous donc au ciel, où la vérité est victorieuse, où elle triomphe du mensonge, où elle découvre tous ses charmes, où elle délivre ses sujets de la violence et de l'injustice : *Ubi victoria veritas* ? Vos intérêts sont mêlés avec les siens ; on ne lui peut faire d'outrage qu'on ne vous en fasse aussi ; et, si vous avez de l'amour pour elle, vous devez souhaiter qu'elle règne, afin que vous régniez avec elle. Allez donc, de la pensée et du désir, dans le ciel, où elle se venge de ses ennemis, où elle récompense ses amis, et où elle est elle-même leur victoire et leur triomphe : *Ubi victoria veritas*.

Vous déclamez ici-bas contre l'injustice des hommes, qui ne reconnaissent pas le mérite ni la vertu, qui donnent les charges à la faveur ou à la naissance, et qui laissent les savants et les justes sans honneur et sans profit : que ne soupirez-vous donc après la gloire des bienheureux, où les récompenses sont proportionnées aux travaux, où les couronnes répondent aux bonnes œuvres, et où les plus saints sont toujours les plus honorés : *Ubi dignitas sanctitas* ? Les rois, dont la plus belle vertu est la libéralité, sont souvent trompés par les apparences ; comme ils ne connaissent pas les pensées de leurs sujets, ils n'en connaissent pas les mérites, et souvent ils récompensent le vice en pensant récompenser la vertu. Mais le DIEU que nous adorons est éclairé ; il lit dans le cœur de ceux qui le servent ; il connaît les actions dont la grâce est le principe, et, voyant tous les mouvements de leurs volontés, il ne laisse point de péché sans punition, ni de vertu sans reconnaissance : *Ubi dignitas sanctitas*. La récompense anime les hommes, et les plus généreux courages cherchent dans leurs bonnes œuvres ou la gloire ou le profit : que ne courez-vous donc au ciel, où ce juge équitable traite chacun selon son mérite, et où, n'ayant égard ni à la naissance ni à la faveur, il ne considère que la justice et la sainteté : *Ubi dignitas sanctitas* ?

Vous soupirez ici-bas sous la dureté de votre condition ; vous vous plaignez qu'il faut avoir toujours l'épée à la main pour combattre, que

vous êtes environnés d'ennemis, que vous en portez même dans votre propre personne : *Et inimici hominis domestici ejus* ; que vous êtes le théâtre de cette guerre intestine où votre chair est aux prises avec votre âme, où vous êtes le soutenant et l'attaquant, le vainqueur et le vaincu, où vous ne pouvez vous réjouir de votre victoire que vous ne vous affligiez au même temps de votre perte : quittez donc ce misérable séjour, où la vie est une tentation et un combat, et soupirez après cette agréable demeure où la paix fait la félicité de ses habitants, et où les saints sont victorieux et triomphants : *Ubi pax felicitas*. Vous vous plaignez, ici-bas, qu'une partie de vous-même est animée contre l'autre, et que, quelque bien que vous preniez de les accorder ensemble, ils ont toujours des différends : que n'allez-vous, de pensée et de désir, en cette céleste patrie où vous serez d'accord avec vous-même ; où, n'ayant plus rien, ni dans vous, ni hors de vous, qui vous trouble, vous jouirez de la félicité dans les délices de la paix ? *Ubi pax felicitas*. (*Le même.*)

[La perfection ne consiste pas à faire de grandes choses.] — Notre perfection, selon DIEU, ne consiste point à faire beaucoup de choses : ce fut l'erreur de Pharthe, que JÉSUS-CHRIST condamna. Ce n'est point non plus à faire de grandes choses : il y a des saints très-grands devant DIEU qui n'ont rien fait de grand pour DIEU ; des saints dont la vie a été obscure et cachée, dont les actions n'ont rien eu de brillant et d'éclatant, dont le monde n'a point parlé. Ils étaient grands par leur sainteté ; mais toute leur sainteté était renfermée en de petites choses ; et DIEU, dans la fidélité avec laquelle ils pratiquaient ces petites choses, leur faisait trouver des trésors infinis de grâces. Ils étaient grands par leur humilité ; et leur humilité les portait toujours à choisir les derniers emplois, laissant aux autres les fonctions où il y avait plus à paraître, et ne se jugeant pas capables d'y être appliqués. Enfin, notre perfection ne demande point que nous fassions des choses extraordinaires et singulières : dès-là qu'elles sont singulières et extraordinaires, elles sont rares, et les occasions n'en sont pas fréquentes. Cependant notre perfection doit être en ce qui nous est plus habituel, en ce qui nous occupe plus souvent, en ce que nous avons communément dans les mains, en ce qui remplit les journées et les années de notre vie.

Il s'ensuit que c'est de nos actions les plus ordinaires que dépend la perfection où DIEU nous appelle : car ce sont là les actions propres de notre profession, et de notre état, et par conséquent ce sont celles que DIEU veut spécialement de nous, puisqu'il ne nous a attirés, par sa grâce, dans cet état et cette profession, que pour y vivre et pour y agir selon l'ordre qui y est établi. Or, il est certain d'ailleurs que ce qui fait notre sanctification, c'est la volonté de DIEU, que c'est cette volonté de DIEU qui donne le prix à tout ce que nous faisons, que sans cette volonté de DIEU nos plus grandes actions ne sont rien, et qu'avec cette volonté de DIEU

nos moindres actions ont un mérite très-relevé. Je dois donc conclure que je ne serai parfait devant DIEU que par l'accomplissement de mes devoirs les plus communs. Qu'a fait JÉSUS-CHRIST pendant trente ans? Rien de remarquable dans l'estime du monde, et rien même que de vil aux yeux des hommes; mais, parce qu'il faisait la volonté de son Père, parce *qu'en toutes choses*, ainsi qu'il le disait lui-même, *il agissait selon le gré de son Père* (Joan. VII), ces actions viles aux yeux des hommes étaient l'objet des complaisances de DIEU.

Quel fonds de consolation pour nous? Il n'est point nécessaire de chercher bien loin notre perfection: elle est auprès de nous et dans nous. Je trouverai la mienne dans mes obligations et dans mes exercices de chaque jour. Une perfection hors de ces exercices, et qui n'irait pas à m'acquitter de ces obligations, serait pour moi une perfection mal entendue et mal réglée, que DIEU ne reconnaîtrait point, que le monde même réproverait, qui pourrait m'inspirer de l'orgueil, et qui m'exposerait à mille défauts: au lieu que cette perfection d'une vie commune est approuvée de DIEU et des hommes. Elle édifie, elle n'enfle point, ni n'est point sujette à la vanité; on la croit aisée, et elle l'est dans la spéculation, mais, pour en soutenir longtemps et constamment la pratique, qu'il y a de difficultés à vaincre, qu'il y a de violences à se faire, et par là même aussi de récompenses à obtenir! (**Bourdaloue, Retraite**).

[Même sujet]. — Nous apprenons de S. Augustin que la sainteté est toute dans l'innocence de notre vie et dans la pureté de nos œuvres. « Je vous enseignerai, dit-il, si vous voulez, un moyen de louer DIEU pendant les journées entières: faites bien tout ce que vous faites, et vous louerez DIEU: *Suggero remedium undè totâ die laudes DEUM, si vis: quidquid egeris bene age, et laudâsti DEUM.* » C'est-à-dire: faites toutes vos actions dans la vue et dans l'ordre de DIEU, dans le sentiment de lui plaire. Ayez-le devant les yeux comme l'unique fin que vous vous proposez; soyez fidèles non-seulement dans le fond, mais dans les moindres circonstances de vos actions, en sorte que rien ne vous échappe qui altère la disposition dans laquelle vous devez être, et votre vie ne sera qu'une louange et une continuelle prière (*Règle de S. Benoît*).

[Fondement de la sainteté chrétienne]. — Quels sont les fondements de la sainteté chrétienne, telle que JÉSUS-CHRIST lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Evangile nous le fait évidemment connaître. Il se sentait touché de DIEU; il voulait travailler à sa sanctification et à son salut; et sur cela il vint consulter ce divin Maître, à qui de toutes parts l'on s'adressait pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or, que lui dit d'abord le Fils de DIEU? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédait? Lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce? L'entretint-il des dons sublimes

particuliers d'une oraison extraordinaire? Non, mes chers auditeurs; mais gardez les commandements, lui répondit cet Homme-DIEU : *Serva mandata*. Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et, si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même et vous accablera sous ses ruines (**Bourdaloue, Dominicale**).

[Toujours se perfectionner]. — La sainteté est un ouvrage de si longue haleine, que la vie de l'homme poussée à l'extrême vieillesse se trouve encore trop courte pour y mettre la dernière perfection; les plus grands saints peuvent toujours l'être davantage : *Sanctus sanctificetur adhuc* (Apoc. XXII); et leur vertu a ses accroissements jusqu'à ce qu'ils voient le Seigneur dans la céleste Sion : *Ibunt de virtute in virtutem; videbitur DEUS Deorum in Sion* (Ps. 83). L'Apôtre lui-même, après son ravissement au troisième ciel, ne voit-il pas toujours quelque chose à ajouter à sa sainteté? N'y travaille-t-il pas avec plus d'ardeur que jamais? Il sait quelle est la récompense des saints, et il ne croit pas que l'on puisse jamais faire assez pour s'en assurer : c'est même parce qu'il en a été le témoin qu'il appréhende si fort de n'en être pas jugé digne, quoiqu'il en ait déjà, pour ainsi dire, reçu les arrhes. *Non que je sois déjà parfait*, dit-il; *mais je suis en route, afin de pouvoir gagner le terme.... Non, je ne crois pas avoir gagné le terme; mais mon unique soin, c'est que, oubliant ce qui est derrière moi, et faisant mes efforts pour atteindre ce qui est devant, je m'avance vers le terme auquel DIEU m'appelle* (Philipp. III). Quel comparai-son peut-il y avoir, chrétiens, entre le chemin que vous avez fait dans la perfection et celui qu'y avait fait l'Apôtre? Et vous croyez cependant en avoir assez fait : dès-là même vous devez juger que vous n'y avez pas encore fait les premiers pas. Les plus grands saints, qui y marchent à pas de géant, s'aperçoivent à peine qu'ils avancent; et en effet le chemin de la justice est immense. Ne craignez donc point d'en trop faire, et marchez jusqu'à la mort, sans vous arrêter un moment. *Ne ve-reatis usque ad mortem justificari, quoniam merces DEI manet in æternum* (Ecl. XVIII). — (**Ségneri, Méditat.**)

[On ne peut s'arrêter dans le chemin de la perfection]. — La crainte de manquer cette couronne qui ne se flétrit point doit être un nouvel aiguillon qui vous presse à avancer chaque jour dans le chemin de la sainteté. Si vous vous arrêtez, dit S. Grégoire, vous laissez le loisir aux voleurs de vous joindre avant le terme, et de vous enlever votre trésor. Un seul péché peut nous faire perdre le ciel. Or, nous ne nous mettons hors des atteintes du péché qu'à proportion du soin que nous avons d'en détruire en nous les causes, qui sont les passions, et d'éviter les fautes légères, qui nous conduisent insensiblement à de plus grandes. Nous purifier toujours de plus en plus, combattre sans relâche nos inclinations naturelles, c'est

ce qui s'appelle travailler à notre sanctification, et c'est ce que l'Esprit-Saint, dans l'Écclésiastique, nous ordonne de n'interrompre jamais jusqu'à la mort : *Ne verearis usque ad mortem justificari*. Ne croyez donc jamais, chrétiens, être assez purs, ne croyez jamais avoir assez combattu pour ne plus craindre. Le moment où vous voudriez vous relâcher serait peut-être celui d'une chute dont vous n'auriez plus le temps de vous relever, et qui vous enlèverait la couronne que vous seriez imaginé faussement déjà tenir. (*Le même*).

[On peut toujours perfectionner la ressemblance avec J.-C., et cela est nécessaire]. — Notre cœur fût-il tout à fait à JÉSUS-CHRIST par la charité, il faudrait encore mettre tout en œuvre et faire tous nos efforts pour l'aimer toujours davantage, et pour lui donner toujours de nouvelles marques de notre amour. C'est ce que l'Apôtre nous a exprimé en nous recommandant de croître en toute manière : *Crescamus per omnia*. Pensons à lui plus souvent ; entretenons-nous avec lui plus souvent : cherchons de nouvelles manières de le glorifier, et de lui plaire : *Crescamus per omnia* (Ephes. iv). Car, comme le corps ne s'accroît que par l'accroissement de chaque partie, aussi l'âme ne croît en sainteté qu'autant que ses facultés se perfectionnent par l'exercice des vertus qui leur sont propres. Maxime que nous ne saurions assez étudier ni trop bien comprendre. Cependant, lorsque le corps est parvenu à une certaine mesure, il ne saurait plus aller au-delà ; au lieu que l'âme peut toujours croître en sainteté. Ne pas croître, pour elle, c'est diminuer ; ne pas avancer dans la voie spirituelle, c'est reculer, selon le sentiment des SS. Pères : *In viâ DEI non progredi retrogredi est*. La raison pourquoi vous demeurez où vous en êtes, c'est que vous croyez être à la fin de la carrière : or, c'est cela même qui s'appelle revenir sur ses pas : *Retrogredi est*. Le pharisien fut mis audessous du publicain dès-là qu'il crut surpasser en vertu tous les autres hommes : *Non sum sicut cæteri homines*. Si vous détourniez votre attention du bien que vous avez fait pour penser à celui qui vous manque, vous comprendriez qu'il vous reste encore beaucoup à faire pour devenir un homme parfait. Mais vous vous imaginez être au plus haut point de la perfection parce que vous en réglez l'étendue sur vos faibles idées. Pour bien connaître où vous en êtes, mesurez-vous avec les saints : ils ont soutenu plus de combats que vous ; ils se sont toujours avancés de plus en plus dans la voie de la perfection ; ils ont mille fois plus aimé JÉSUS-CHRIST que vous ne faites, et, bien loin de se lasser dans la voie de la sainteté, ils ne pensaient qu'à croître davantage dans l'amour de DIEU. Au reste, le haut degré de perfection que l'on vous propose ne doit point vous ôter le courage. Si l'on vous engage à faire toujours de nouveaux efforts pour croître en sainteté, c'est avec le secours du Sauveur votre chef que vous devez les faire : c'est lui qui doit vous soutenir par sa vertu toute-puissante, et suppléer à votre faiblesse. (*Le même*).

[L'obligation d'être parfait]. — « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait », dit le Sauveur à tous les chrétiens. La pratique de cette obligation ne ferait-elle pas de tous les chrétiens autant de *saints*, comme S. Paul les appelle ordinairement ? N'avons-nous pas tous, en qualité de chrétiens, la même obligation, les mêmes moyens pour devenir des saints, pour remplir ce devoir commun à nous tous ? Quelle excuse pouvons-nous donc apporter si nous ne travaillons à devenir parfaits, à nous faire des saints ? Si l'exemple que nous avons de tant d'autres personnes qui se sont sanctifiées dans tant de différents états de la vie ne nous anime, il nous condamnera. Ce n'est donc pas seulement à des religieux, mais à tous les chrétiens, que parle le Fils de DIEU quand il les exhorte à être parfaits. Ce n'était pas à des religieux que S. Paul écrivait quand il disait : « Que ceux qui possèdent des biens en soient aussi détachés que s'ils ne les possédaient pas... Que ceux qui sont dans le mariage y vivent avec le même dégageant que s'ils n'y étaient pas... Que ceux qui usent du monde en usent comme s'ils n'en usaient pas. » Quelle perfection ! En effet, il faut que les chrétiens, s'ils veulent remplir leurs devoirs, soient détachés de tout au milieu des richesses, humbles au milieu des honneurs, modérés et mortifiés dans la jouissance des plaisirs. (**Le P. Nepveu, Réflexions chrétiennes**).

[Nous avons les mêmes moyens que les saints]. — Peut-être n'avons-nous pas les mêmes moyens pour nous sanctifier qu'ont eus les saints. L'oserions-nous dire sans démentir le témoignage de notre conscience ? Ne servons-nous pas le même Maître qu'eux ? Est-il moins bon, ce Maître, est-il moins puissant, est-il moins libéral qu'il n'était alors ? Devons-nous donc avoir moins de confiance en son secours ? devons-nous le servir avec moins d'ardeur ? N'avons-nous pas le même Sauveur ? mérite-t-il moins notre amour ? N'avons-nous pas le même Evangile ? est-il moins notre règle ? cette règle est-elle plus difficile à suivre qu'elle l'était de leur temps ? cet Evangile a-t-il moins de lumière pour nous éclairer ? N'avons-nous pas les mêmes sacrements ? La vertu du sang du Sauveur, qui y est renfermée, a-t-elle moins de force pour nous sanctifier ? Les grâces, qui sont le prix de ce sang, ont-elles moins d'efficace pour nous toucher, pour nous convertir ? D'où vient que les mêmes moyens ne produisent point en nous les mêmes effets qu'ils ont produits dans les saints ? C'est que nous n'avons pas les mêmes dispositions qu'eux ; c'est que nous négligeons ces moyens ; c'est que nous en abusons ; c'est que, de ces moyens de notre salut, nous faisons souvent un obstacle à notre salut, par le mauvais usage que nous en faisons. — Si nous avons abusé jusqu'à ce jour de vos faveurs, ô mon DIEU, ne permettez pas que cela nous arrive davantage ; mais que la bonté qui vous engage à nous donner tant de moyens pour nous sanctifier vous oblige à nous accorder la grâce de nous en servir. (*Le même*).

[L'unique nécessaire est proprement la sainteté]. — La sainteté est cet unique nécessaire que le Fils de DIEU nous recommande. Elle est notre unique nécessaire par rapport à DIEU, puisque c'est à quoi se termine toute sa volonté sur nous. Elle est notre unique nécessaire par rapport à nous-mêmes, puisque c'est cette dernière fin qui renferme la perfection et le bonheur que nous pouvons trouver sur la terre. Enfin, elle est notre unique nécessaire par rapport à tous les biens extérieurs qui nous regardent, puisqu'il n'y a rien à rechercher en toutes ces choses que leur bon usage, qui fait toute l'occupation de la sainteté. (*Discours à l'Académie, en 1675*).

[Elle fait notre félicité]. — Il est constant que ce n'est ni par la connaissance, ni par le désir, ni même par les habitudes, mais par la seule pratique des vertus chrétiennes, que nous pouvons être véritablement heureux. Car, que servirait-il de les connaître, et quelle utilité tirer de ces lumières oisives, qui ne sont que de vains ornements de la mémoire, et que le moindre nuage des passions peut obscurcir ? Que produiraient ces inutiles désirs, que la cupidité ne combat point tant qu'ils ne s'opposent point à son règne, mais que bientôt elle étouffe, dès qu'il s'agit d'en venir à la pratique de ces vertus qu'on trouve aimables ? Les habitudes mêmes qu'on en a contractées par des actes précédents ne donnent point de consistance à la félicité d'ici-bas, si la pratique ne l'entretient. Les vertus chrétiennes ne sont pas, de leur nature, une disposition spéculative, mais une action. En interrompre les exercices c'est en suspendre les avantages. Il est vrai que, dans cet état, la félicité n'est, pour ainsi dire, qu'endormie, et que de nouveaux efforts la réveillent ; mais du moins il faut convenir que ce repos languissant du chrétien, qui ne triomphe plus, étant pour lui le sommeil de la victoire, est aussi l'assoupissement de son bonheur. (*Discours à l'Académie, 1707*).

[Moitié à Dieu, moitié au monde]. — Comme il y a peu de chrétiens qui aspirent tout de bon à une sainteté parfaite, on peut dire qu'il n'y en a pas beaucoup non plus qui soient déterminés à passer leur vie dans les derniers dérèglements. Le grand nombre est de ceux qui cherchent un tempérament entre ces deux extrémités, et qui voudraient bien, s'il était possible, accorder en eux-mêmes la conscience avec la concupiscence, DIEU avec le monde. On veut être mondain sans cesser d'être chrétien ; on veut servir DIEU, et s'acquitter des devoirs essentiels de la religion, sans renoncer à l'esprit et aux maximes du monde ; Israélite à Jérusalem, demi-gentil à Babylone. C'est ainsi qu'on prétend contenter DIEU et le monde ensemble ; qu'on veut les accommoder l'un avec l'autre en se partageant en deux, pour ainsi dire, pour appartenir tantôt à l'un et tantôt à l'autre. C'est cependant en vain que nous le prétendons, car ce partage ne peut contenter ni l'un ni l'autre. Ce n'est rien donner à DIEU

que de ne lui donner que la moitié. Ce ne sera pas même assez pour le monde. Le monde se contenta-t-il jamais de si peu ? Il veut tout ou rien. Pour peu que vous lui donniez, ce n'est plus rien donner à DIEU, c'est lui refuser tout. Il faut être ou saint ou pécheur, à moins que nous n'imaginions que l'on puisse être saint d'esprit seulement, et de corps tout abandonné au monde : ce qui serait un monstre dans la nature. Pénétrons-nous bien cette importante vérité ? Elle est de la dernière conséquence. Il faut nous déclarer tout à fait pour DIEU, ou nous dévouer entièrement pour le monde. Vouloir être moitié à l'un, moitié à l'autre, c'est la plus insigne folie, c'est l'impiété la plus abominable, c'est une espèce d'idolâtrie, qu'on ne peut trop abhorrer. (Croiset).

[C'est par degrés et avec travail qu'on s'élève à la perfection].—Quelque puissant que soit le secours que nous attendons du Seigneur, il ne faut pas pourtant nous flatter d'être tout à coup élevés au plus haut point de la perfection. Nous y arriverons, mais peu à peu ; nous y monterons par degrés, comme s'exprime le prophète. Il n'est permis qu'à un très-petit nombre d'y voler, pour parler ainsi, et de s'y voir porter en peu de temps. Et c'est là principalement la raison pourquoi nous parvenons si rarement à nous faire des saints. La plupart voudraient se trouver au troisième ciel dès le commencement de leur carrière ; mais DIEU ne le veut point ainsi. Il veut que nous avancions de vertu en vertu, pour nous élever insensiblement vers le sommet de la perfection, afin de mériter davantage par les efforts continuels que nous faisons en nous surmontant peu à peu. *Allons*, disait Elie, *montons à la montagne du Seigneur*. Quel mérite aurait eu le prophète si l'ange qui l'avertissait de se rendre à la montagne d'Oreb lui eût prêté ses ailes pour y être emporté en un instant ? Le mérite pour lui fut de marcher jour et nuit, par un chemin désert et rude, et de parvenir au terme après bien des peines et des sueurs. Ainsi, le guide qui nous conduit dans la voie de la perfection, fût-il un ange descendu du ciel, ne nous fera point arriver sans peine à la sainteté. Il nous soutiendra, il nous fortifiera contre le découragement ; mais, avec tous ces secours, nous aurons encore longtemps à travailler de notre part, et ce ne sera que pas à pas, par degrés, que nous nous trouverons au point de sainteté où nous aspirons. — Seigneur, préservez-moi de l'illusion de ceux qui voudraient atteindre à la plus sublime perfection au moment où ils ont pris la route qui y conduit. Que je comprenne bien que je n'arriverai à cet heureux terme qu'en allant de vertu en vertu, et qu'en m'élevant vers vous par les différents degrés qu'il vous a plu de me marquer dans l'Évangile. La voie de la perfection est rude et difficile ; mais, plus j'y avancerai, plus elle paraîtra s'aplanir ; elle est longue, mais votre grâce, mon DIEU, et la récompense que vous promettez à mes efforts, soutiendront mon courage et ranimeront mes désirs. (Le P. Ségnéri, *Méditations*).

[Devoirs que nous devons rendre aux saints]. — DIEU a tellement imprimé ses grandeurs dans tous ses ouvrages, qu'il n'y en a pas un qui ne nous découvre ses divines perfections. Que si cela a lieu dans les choses naturelles, bien plus dans les saints, qui en sont une très-vive image. Aussi voyons-nous que l'Écriture, qui sait donner le prix à chaque chose, quand elle parle des œuvres que DIEU a produites dans la nature, se contente de dire : « Les ouvrages du Seigneur sont grands. » Mais quand elle considère les saints qui jouissent de DIEU dans le ciel, elle s'écrie : « Oh ! que DIEU est admirable dans ses saints ! » Que cette pensée nous doit donner de consolation, puisque ces âmes bienheureuses font une partie de l'Église de JÉSUS-CHRIST, étant membres d'un même corps avec nous, dont il est le chef ! Ils nous sont encore unis par le lien de la charité, laquelle, comme dit S. Paul, ne manque jamais. Sur quoi S. Augustin remarque que l'Église militante et l'Église triomphante seront une dans la possession de la bienheureuse éternité, et que maintenant elles sont une par le lien de la charité. Aussi sont-ce nos frères aînés, nos tuteurs et nos défenseurs. En effet, tandis que nous sommes ici dans le combat, ils prient DIEU pour nous, et ils lui demandent les secours qui nous sont nécessaires pour remporter de glorieuses victoires sur les ennemis de notre salut, afin que nous soyons un jour les compagnons de leur félicité. Que si les bienheureux ne nous oublient point dans le ciel, n'est-il pas juste que nous leur rendions aussi soigneusement nos devoirs sur la terre, dont le premier est de les honorer et de les imiter, et cela dans les sentiments de notre divin Maître, qui dit, au sujet des enfants du grand-prêtre Héli : *Je glorifierai tous ceux qui m'honorent, et ceux qui me méprisent seront dans l'ignominie ?* De plus, quand nous honorons les saints, c'est DIEU que nous honorons, puisque ces esprits bienheureux lui appartiennent, et qu'ils sont les membres de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi, dit S. Ambroise, quiconque honore les martyrs honore JÉSUS-CHRIST, et quiconque les méprise, méprise le Seigneur. Que si nous honorons nos pères, parce que toute paternité, comme dit S. Paul, tire son origine de DIEU ; si nous honorons les princes et les magistrats comme les images de la puissance de DIEU, les prêtres comme particulièrement consacrés à son service, pourquoi n'honorons-nous pas ces héros, qui, après leur mort, ont été reçus dans le ciel, pour avoir consumé leur vie dans la pratique des vertus et de la sainteté ? (Péan, École de J.-C.).

TABLE

DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

PANÉGYRIQUES.

Saint Roch.

	Pages
Avertissement	1
§ I. — Desseins et Plans	2
§ II. — Les Sources.	6
§ III. — Passages, Exemples, Figures, Applications de l'Écriture.	7
Exemples et figures tirés de l'Écriture	8
Applications de quelques passages de l'Écriture.	10
§ IV. — Pensées et Passages des saints Pères et autres.	13
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	14
§ VI. — Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.	19

—

Saint Denys,

Premier Evêque de Paris.

Avertissement	25
§ I. — Desseins et Plans	26
§ II. — Les Sources.	28

Pages.

§ III. — Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.	31
Exemples et Figures tirés de l'Écriture	33
Applications de quelques passages de l'Écriture	36
§ IV. — Passages et Pensées des SS. Pères et autres	40
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	42
§ VI. — Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.	46

Saint Matthieu

Apôtre et évangéliste.

Avertissement	53
§ I. — Desseins et Plans	54
§ II. — Les Sources.	57
§ III. — Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.	58
Exemples et Figures tirés de l'Écriture	59

	Pages.		Pages.
Applications de quelques passages de l'Écriture.	63	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	148
§ IV. — Passages et Pensées des SS. Pères.	67	§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	155
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la théologie.	68	—	
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	74	Saint Jérôme,	
—		<i>Docteur de l'Eglise.</i>	
L'Indulgence de la Portioncule		Avertissement	171
<i>et la Fête de Notre-Dame-des-Anges.</i>		§ I. — Desseins et Plans.	172
Avertissement	80	§ II. — Les Sources.	178
§ I. — Desseins et Plans.	81	§ III. — Passages, Exemples, Figures, Comparaisons et Applications de l'Écriture.	179
§ II. — Les Sources.	87	Exemples, Figures et Comparaisons de l'Écriture.	181
§ III. — Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.	88	Applications de quelques passages de l'Écriture.	184
Exemples et Figures tirés de l'Écriture	89	§ IV. — Passages et pensées des SS. Pères.	188
Applications de quelques passages de l'Écriture.	95	§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	191
§ IV. — Passages et pensées des SS. Pères.	98	§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	194
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	99	—	
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	103	Sainte Élisabeth, de Hongrie,	
—		<i>première religieuse</i>	
Panégyrique de tous les Saints.		<i>du Tiers-Ordre de S. François.</i>	
Avertissement	115	Avertissement	204
§ I. — Desseins et Plans	116	§ I. — Desseins et Plans.	205
§ II. — Les Sources.	128	§ II. — Les Sources.	211
§ III. — Passages, Exemples, Figures et applications de l'Écriture.	131	§ III. — Passages, Exemples, Figures et Applications de l'Écriture.	212
Exemples et figures tirés de l'Écriture.	132	Exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament.	213
Applications de quelques passages de l'Écriture.	140	Applications de quelques passages de l'Écriture.	218
§ IV. — Pensées et passages des SS. Pères et autres.	146	§ IV. — Passages et Pensées des SS. Pères	224

	Pages.		Pages.
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	225	Commun des Martyrs.	
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	228	Avertissement	319
		Commun des Martyrs	320
		—	
		Commun des Docteurs et autres	
		<i>qui ont sanctifié les Fidèles par leurs écrits et leurs discours.</i>	
Saint Jean de la Croix		Avertissement	335
<i>premier religieux des Carmes-déchaussés.</i>		Commun des docteurs	336
Avertissement	241	—	
§ I. — Desseins et Plans.	242	Commun des Confesseurs	
§ II. — Les Sources.	248	<i>qui ont souffert pour Jésus-Christ.</i>	
§ III. — Passages, Exemples, Figures, Comparaisons et Applications de l'Écriture	249	Avertissement	352
Exemples de l'ancien et du nouveau testament.	250	Commun des Confesseurs	353
Applications de quelques passages de l'Écriture	253	—	
§ IV. — Passages et Pensées des SS. Pères.	258	Commun des Pontifes et autres Pasteurs.	
§ V. — Ce qu'on peut tirer de la Théologie.	259	Avertissement	363
§ VI. — Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.	263	Commun des Pontifes et autres Pasteurs.	364
		—	
		Commun des Solitaires.	
Traité préliminaire		Avertissement	385
<i>sur la Canonisation des Saints.</i>		Commun des Solitaires	386
		—	
Traité préliminaire sur la Canonisation des saints	279	Commun des Pénitents.	
La Canonisation des Saints	281	Avertissement	400
		Commun des Pénitents	401
		—	
		Commun des Apôtres	
<i>et des hommes apostoliques.</i>		<i>qui se sont sanctifiés dans le monde.</i>	
Avertissement	300	Avertissement	417
Commun de Apôtres.	301	Les Saints dans le monde	418

Commun des Saints		Commun des Missionnaires.	
<i>qui ont été grands du monde.</i>		Pages.	
Avertissement	432	Avertissement	476
Grands du monde.	433	Commun des missionnaires.	477
—		—	
Commun des saints Prêtres.		Commun des Vierges.	
Avertissement	445	Avertissement	485
Commun des Saints prêtres	446	Commun des Vierges	486
—		—	
Commun des saints Religieux.		Commun des Saintes Veuves.	
Avertissement	458	Avertissement	498
Commun des Saints religieux	459	Commun des saintes veuves.	499
—		—	
		L'Exemple des Saints.	
		Avertissement	510
		L'exemple des saints.	511







